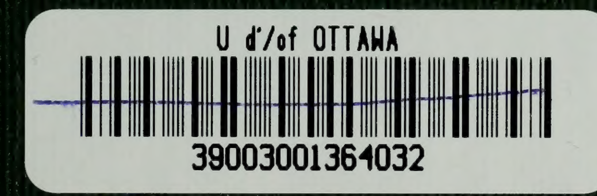




1285 **BRISSOT** (J.-P.). Mémoires (1754-1793), publiés avec étude critique et notes. *Paris, Picard, s. d.*, 2 vol. in-8, br. 200 fr.

*Mémoires et documents relatifs aux XVIII*e *et XIX*e *siècles.* Edition critique de ces mémoires, réimprimés d'après l'édition donnée en 1830 par M. de Montrol et en 1877 par M. de Lescure.

J.-P. BRISSOT

MÉMOIRES



J. P. BRISSOT

(d'après un pastel appartenant à la veuve de son petit-fils, à Versailles)



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

relatifs aux XVIII[e] & XIX[e] Siècles

J.-P. BRISSOT

MÉMOIRES

(1754-1793)

publiés avec Étude critique et Notes

Par Cl. PERROUD

Tome I

(1754-1784)

PARIS

Librairie Alphonse PICARD & Fils

82, Rue Bonaparte



AVANT-PROPOS

Les *Mémoires* de Brissot n'avaient pas été réimprimés depuis l'édition donnée en 1830 par M. de Montrol (4 vol. in-8°), car celle de M. de Lescure (1877) n'en est qu'une réduction faite, pour ainsi dire, au petit bonheur.

Cette édition de Montrol était d'ailleurs suspecte, les uns tenant ces Mémoires pour apocryphes, les autres y soupçonnant du moins de graves interpolations. La disparition des manuscrits originaux, que M. de Montrol disait avoir eus en mains, semblait ne pas permettre d'aborder la question.

Et pourtant certaines parties de ces Mémoires offrent un tel intérêt pour l'histoire et portent si bien la marque de la personnalité de Brissot, qu'il eût été regrettable de négliger indéfiniment l'examen du problème.

Dès 1904, j'ai entrepris de le résoudre dans la mesure du possible, et je suis arrivé graduellement à des conclusions qu'on trouvera déduites dans l'*Étude critique* qui suit.

Ces conclusions peuvent se résumer ainsi :

1° Sur les 1300 pages de l'édition de 1830, 600 doivent être absolument éliminées comme étant des interpolations manifestes, tirées presque toujours d'autres ouvrages du célèbre publiciste. C'est toujours du Brissot, il est vrai, mais cela n'a rien à faire dans ses *Mémoires* ;

2° 100 pages environ restent suspectes, bien que je ne

sois pas parvenu à pouvoir, preuves en mains, en retrouver l'origine. Je les ai donc conservées, mais en plus petit texte, pour que le lecteur fût dûment averti ;

3º 100 autres pages (en chiffres ronds) se composent de lettres écrites ou reçues par Brissot, que l'éditeur de 1830 semble avoir introduites artificiellement dans le texte, remanié ou même fabriqué pour les recevoir. Il m'a paru préférable de les en retirer (en même temps que je supprimais les raccords auxquels elles avaient donné lieu), pour les reporter à la « Correspondance de Brissot », volume distinct qui suivra de près cette édition.

Ces divers retranchements opérés, il reste au moins 500 pages, écrites certainement par Brissot, qui constituent un document de premier ordre pour l'histoire de la fin du XVIIIe siècle et de la Révolution française, et qui prennent d'autant plus de valeur une fois dégagées de la gangue dont elles étaient entourées. Elles méritaient donc vraiment d'être réimprimées.

On verra qu'elles se composent de deux parties bien distinctes : 1º le récit de ses années de jeunesse, depuis sa naissance (en 1754) jusqu'à 1787 ; 2º les morceaux rédigés à l'Abbaye et à la Conciergerie, soit pour raconter son arrestation à Moulins en juin 1793, soit pour se justifier contre les rapports de Saint-Just et d'Amar. On a ainsi, en procédant par masses, la même division que dans les *Mémoires* de Mme Roland, division résultant de la force des choses : Mémoires particuliers, Mémoires historiques, ou, pour parler plus exactement, pages écrites dans la prison.

Dans ce groupement, un vide apparaît, allant de la fin de 1787 aux jours de la proscription. Les éditeurs de 1830 y ont suppléé à coups de ciseaux, en découpant dans les brochures de Brissot, dans son journal *Le Patriote Français*, etc..., de quoi combler ce vide. Ces remplissages, que j'ai

conservés en partie, tout en faisant mes réserves dans les notes au bas des pages et en usant d'un plus petit caractère d'impression, forment les chapitres XVI, XVII, XVIII et XIX de mon édition.

Mais les deux parties vraiment intéressantes, documentaires, et certainement authentiques des *Mémoires de Brissot* sont celle qui précède cette lacune (chapitres I à XV de mon édition) et celle qui la suit.

Le récit de l'adolescence de Brissot fait comprendre, mieux que toutes les dissertations, ce que pouvait être, vers 1770, l'âme d'un jeune homme pauvre, intelligent, studieux, ambitieux de gloire littéraire et épris de beaux rêves d'humanité, imprégné de Rousseau sans avoir rien gardé de sa misanthropie. Ses débuts dans le journalisme, d'abord au *Courrier de l'Europe,* puis pour son propre compte à Londres, abondent en renseignements qu'on ne trouve nulle part ailleurs ; son excursion en Suisse présente une jolie peinture, vive et touchante, de la société genevoise en 1782, lors des troubles qui amenèrent l'asservissement momentané de la petite république. Sa vie chez Clavière, ses relations avec Mirabeau, Bergasse, etc., nous font voir, avec des précisions curieuses, un des foyers où se préparait la Révolution.

D'autre part, le récit de son arrestation à Moulins est émouvant, et ses deux plaidoyers contre Saint-Just et Amar sont des morceaux d'une belle éloquence. C'est vraiment, pour parler comme les informateurs de 1793 (1), un *Testament politique*. On y trouvera d'ailleurs, sur le rôle de Brissot pendant la Révolution, des informations précieuses, précisément pour l'histoire des années qui nous manquent.

Il me reste à indiquer comment j'ai disposé le texte :

(1) Voir plus loin, *Étude critique*, p. x.

M. de Montrol l'avait découpé en 85 chapitres ; je l'ai ramené à 22, correspondant aux diverses périodes de la vie de Brissot en indiquant toutefois par des astérisques (***) les divisions de Montrol, pour que le lecteur pût s'y retrouver au besoin.

J'ai abondamment exposé, dans mes notes au bas des pages, les motifs des suppressions que j'opérais et mes réserves sur les passages que je maintenais (bien qu'ils me parussent interpolés ou suspects) pour ne pas interrompre la suite du texte. Un seul de ces morceaux aurait pu, ou même dû être retranché. C'est un portrait de Mme du Barry, tiré d'un ouvrage de 1790. On me pardonnera peut-être de l'avoir conservé en raison de son agrément.

On trouvera en Appendice, à la fin du t. II, diverses pièces de quelque intérêt : 1° une *Notice sur Brissot,* écrite par Petion, durant sa proscription, dans son asile de Saint-Emilion ; 2° une note sur les portraits de Brissot, et particulièrement sur celui qui figure en tête de cette édition ; 3° un Index des noms.

Quant à la *Bibliographie* des ouvrages de Brissot, il a paru préférable de la donner en tête de ce premier volume, à la suite de l'*Étude critique.*

J'ai dit plus haut que les lettres écrites ou reçues par Brissot, que j'ai retirées du texte des *Mémoires,* trouveraient place dans un autre volume consacré à la *Correspondance.*

Ces lettres sont au nombre de 46. J'ai pu réunir d'autre part plus de 160 pièces, soit de lettres dispersées dans diverses publications, soit d'autographes, grâce particulièrement au concours de M. Raoul Bonnet. Ce 3e volume comprendra donc plus de 200 morceaux, à l'aide desquels on commencera à pouvoir reconstituer la vie du célèbre Girondin, si peu connue jusqu'ici. Aussi les ferai-je précéder

d'une notice, non sur la vie publique de Brissot (ce serait vouloir refaire l'histoire des quatre premières années de la Révolution), mais sur sa vie privée, d'autant plus nécessaire pour comprendre et apprécier sa carrière politique que l'infortuné publiciste a été plus calomnié.

Qu'il me soit permis, en terminant cet Avant-propos, d'y consigner mes remerciements pour les savants qui m'ont aidé de leurs lumières et pour les chercheurs auxquels je dois d'utiles communications. Ne pouvant les énumérer tous, je nommerai du moins M. Maurice Tourneux, qui a bien voulu revoir la Bibliographie ; M. le professeur Ritter, M. Théophile Dufour de Genève, M. Albert de Montet, qui m'ont aidé à commenter le récit du voyage de Brissot en Suisse ; M. l'archiviste Merlet, M. l'abbé Clerval, M. le professeur Chamberland, auxquels je dois des renseignements essentiels sur tout ce qui concerne Chartres et les parents de Brissot ; M. A. Lefebvre, de Boulogne-sur-Mer, qui m'a documenté sur la famille de Mme Brissot, originaire de cette ville ; M. Henri Jadart, bibliothécaire de Reims.

Cl. PERROUD.

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

LES MÉMOIRES DE BRISSOT (1)

I

Les *Mémoires de Brissot* parurent en 1830-1832, chez Ladvocat, le libraire-éditeur bien connu, sous le titre suivant : *Mémoires de Brissot, membre de l'Assemblée législative et de la Convention nationale, sur ses contemporains et la Révolution française, publiés par son fils, avec des notes et éclaircissements historiques par M. F. de Montrol*, 4 volumes in-8 (2).

Deux volumes furent mis en vente dans les premiers mois de 1830 ; les deux autres en 1832.

Dès le premier moment, des doutes s'élevèrent sur l'authenticité de ces *Mémoires*. Un bibliographe du temps, M. de Manne (3), parut cependant y croire :

« Lorsque ces Mémoires parurent, on leur reprocha d'être apocryphes, mais la famille même de Brissot réclama publiquement

(1) Je reprends ici, en le remaniant sur quelques points, un travail que j'ai donné à la *Révolution française* de juillet et août 1909.

(2) Je ne mentionne que pour mémoire une autre édition donnée en 1877 par M. de Lescure (Paris, Firmin-Didot, in-12, LXIX-486 pages). M. de Lescure n'a fait que réimprimer le texte de Montrol en y faisant de larges coupures un peu au hasard. Mais il faut lui savoir gré d'avoir, dans son *Introduction*, rendu à Brissot la justice que lui doit l'histoire, et surtout d'y avoir publié de lui quatre lettres inédites tirées de collections particulières, qui méritaient d'être connues.

(3) *Nouveau recueil d'ouvrages anonymes et pseudonymes*, Paris, Gide, 1834 (n° 1108).

contre cette allégation en fournissant des preuves de leur authenticité. On n'a ajouté à ces Mémoires *autographes* que les lettres originales de personnages célèbres avec qui Brissot-Warville avait été en correspondance. »

Mais treize ans plus tard, Quérard, dans ses *Supercheries littéraires dévoilées*, en reproduisant ces lignes, disait péremptoirement :

« On devrait croire, d'après cela, à l'authenticité de ces Mémoires ; et pourtant, nous savons de source certaine que M. Fr. Lhéritier (de l'Ain) a fait la fin du 3e volume et le 4e tout entier. »

Ainsi déjà M. de Manne reconnaissait que les lettres qui se trouvent dans les *Mémoires*, et qui auraient dû être données plutôt en appendice, avaient été introduites dans le texte, ce qui impliquait des raccords plus ou moins artificiels du fait des éditeurs. Par contre, Quérard, en laissant au compte de Lhéritier la fin du 3e volume et tout le 4e, paraissait admettre comme authentiques les deux premiers volumes et la première partie du 3e.

D'autre part, M. de Montrol lui-même, dans un « Avertissement » en tête du 3e volume, qui portait encore son nom, bien que Lhéritier y eût mis la main, avait déjà fait, tant sur le 3e volume que sur le 4e qui paraissait en même temps, des réserves d'une réelle importance, dont je parlerai plus loin.

Guidé par ces diverses indications, j'ai donné, dans la *Révolution française* d'août 1904, une première étude « sur l'authenticité des Mémoires de Brissot ». J'arrivais dès ce moment : 1° à éliminer, comme interpolées, 200 pages sur 1.300 (1) ; 2° à signaler l'intérêt et la valeur de ce qui subsistait.

Depuis, d'autres recherches m'ont amené à élargir singulièrement ces conclusions provisoires : sur les 1.300 pages de l'édition de Ladvocat, 600 (et non plus 200) sont interpolées (tirées tout simplement d'autres ouvrages de Brissot) ; 100 autres me paraissent suspectes, sans que je puisse dire d'où elles pro-

(1) L'édition de Montrol donne un total de 1.361 pages : mais si l'on déduit d'abord les longues tables et les sommaires détaillés des chapitres, puis les appendices absolument étrangers au sujet, on arrive à 1.300 environ.

viennent ; mais il en reste plus de 500 que je tiens pour absolument authentiques, et qui dès lors constituent pour l'historien un document précieux. Pour le démontrer, il importe de reprendre la question dans tout son ensemble.

II

Avant tout, Brissot a-t-il laissé des Mémoires ?

L'affirmative ne semble pas douteuse.

Nous avons d'abord le témoignage du grave Champagneux. Dans son *Discours préliminaire* (écrit en juin-juillet 1799) aux *Œuvres de Mme Roland* (édition de l'an VIII), il nous raconte longuement qu'en juillet 1793, alors qu'il allait visiter Mme Roland à Sainte-Pélagie, celle-ci lui dit :

« Brissot... a des vérités utiles à dire à ses contemporains et des leçons importantes à donner à la postérité. Il faut qu'il remplisse cette tâche ; elle sera plus douce pour lui quand il y sera convié par moi. »

« La citoyenne Roland, — poursuit Champagneux, — ne tarda pas à exécuter sa résolution : elle présenta la coupe à Brissot dans une lettre qu'elle me lut et où elle avait réuni tout ce que la philosophie et l'amitié ont de plus sublime. C'est une perte que de n'avoir pu recouvrer cette lettre... L'exhortation de la citoyenne Roland produisit son effet. Brissot écrivit des Mémoires auxquels il donna le nom de *Testament politique*. Ceux qui les ont lus mettent cet ouvrage fort au-dessus de tout ce qui était sorti jusqu'alors de la plume de Brissot. Les événements avaient tempéré le feu de son imagination et porté dans ses idées le flambeau de l'expérience et du malheur. Ce dernier écrit, exempt d'enthousiasme et de passion, n'en fut que plus fort en sagesse et en raison : Brissot y avait peint la situation de la France sous des couleurs si vraies et si fortes, il avait si bien arraché le masque aux tyrans qui l'opprimaient, que l'écroulement de leurs pouvoirs en devenait la suite infaillible.

» Déjà cet ouvrage avait franchi les barrières de la prison, déjà l'impression en assurait une publicité très prochaine, lorsque Robespierre, qui en fut informé et qui en prévit les terribles effets, réussit à faire brûler toute l'édition et même le manuscrit... J'ai cependant ouï dire qu'un exemplaire fut sauvé, qu'il est entre les mains de R... (1) et qu'il reverrait bientôt le jour. Je ne sais jusqu'à quel point cette assertion est fondée. »

(1) Riouffe, sans doute. C'est déjà lui qui, dans les *Mémoires d'un détenu*, au commencement de 1795, avait publié la « Défense de la citoyenne Roland », plusieurs mois avant Bosc.

Ainsi Champagneux avait su, par Mme Roland elle-même, lorsqu'il la visitait à Sainte-Pélagie en juillet 1793, qu'elle avait exhorté Brissot à prendre la plume. Le reste, il n'en parle que par « ouï-dire », puisque, le 4 août 1793, il fut incarcéré à son tour pour plus d'une année. Mais cette information prend une précision singulière si on la rapproche du curieux témoignage que voici. Six semaines avant la mort de Brissot, le 13 septembre 1793, un des agents secrets du ministère de l'Intérieur, Latour-Lamontagne, écrivait dans un de ses rapports quotidiens :

« Un ouvrage nouveau de Brissot est sous presse et va paraître au premier jour ; c'est, dit-on, le testament politique de cet homme dangereux. C'est le citoyen Maret, libraire au Palais ci-devant Royal, cour des Fontaines, qui s'est chargé, à ce qu'il paraît, de l'impression et distribution de cet ouvrage, dont on attend sans doute un grand effet, s'il faut en juger par l'air de mystère avec lequel on l'annonce (1). »

Si l'on considère que c'est Champagneux lui-même qui avait créé, dans les premiers mois de 1793, alors qu'il était chef de la première division au ministère de l'Intérieur sous Garat comme il l'avait été sous Roland, ce service d'*informations* ; que, lorsqu'il revint, en novembre 1795, occuper le même poste sous Benezech, il dut trouver dans les dossiers ce rapport de Latour-Lamontagne, son ancien agent ; si enfin on rapproche les deux textes, presque identiques, on voit clairement de quelle manière il s'était renseigné.

C'est sans doute d'après une communication officieuse de ce rapport que, quelques jours après, le 20 septembre 1793, la *Feuille de salut public*, journal jacobin, publiait l'article suivant (2) :

Livre à paraître.

Le testament politique de *Brissot*, par lui-même.

Cet ouvrage d'un grand coupable, fait dans ces instants où l'on ne ment plus aux autres ni à soi-même, serait de quelque utilité si Brissot pouvait avoir des remords ; mais nous ne l'en croyons même pas susceptible.

(1) Archives nationales, F 7, 3688^3. — Document communiqué par M. Pierre Caron.

(2) Signalé par M. Pierre Caron.

On demande à qui sera léguée sa plume ; des gens instruits prétendent que c'est au sieur *Girey-Dupré*, formé dès son jeune âge au *jésuitisme*, aujourd'hui *aide-de-camp du monarque Buzot.*

On ne retrouve rien d'ailleurs, dans les *Mémoires* de Brissot tels que nous les avons, qui soit intitulé *Testament politique.* Il faut donc admettre, ou bien que ces pages auraient disparu, ou bien plutôt que l'agent secret, et Champagneux après lui, avaient en vue le plaidoyer écrit par Brissot dans sa prison en *réponse au rapport de Saint-Just*, plaidoyer qui est en effet vraiment remarquable.

Il n'en reste pas moins, de ces diverses dépositions, que Brissot, à l'Abbaye, sur les exhortations de Mme Roland, avait écrit pour sa justification.

Enfin voici une preuve plus directe encore, venant de Mme Roland elle-même. On sait que, à partir de septembre 1793, quelques semaines avant sa condamnation, elle eut pour dernier confident, sous le nom convenu de Jany, le géographe Edme Mentelle, qui était aussi le plus fidèle ami de Brissot et avait reçu de lui le dépôt de ses Mémoires. Il proposa sans doute à Mme Roland de lui communiquer le manuscrit, et elle lui répondit (1) : « Je ne veux point voir les cahiers de B... que lorsque vous en aurez un double. Il y a toujours du danger dans les transports, et il ne faut pas risquer une perte irréparable. »

III

Après ces témoignages, non suspects, décisifs, voyons — sous bénéfice d'inventaire d'ailleurs — ce que veut bien nous apprendre M. de Montrol lui-même (2) :

« Les manuscrits de Brissot étaient connus de tous les amis de sa famille. Ils ont été longtemps entre les mains de Mentelle, membre de l'Institut, et du géographe Pinkerton, qui avait eu le dessein de les publier en Angleterre. Miss Helena Williams avait eu aussi un projet semblable. Elle avait même traduit ou fait traduire, en l'abrégeant, la première partie intitulée : *Legs à mes enfants*... Ils ont été aussi dans les mains de MM. Berville, Léon Thiessé, Charles Nodier, etc...

(1) Lettre 550 (s. d.) de mon édition. Elle doit être d'octobre 1793.
(2) T. I, *Préface*, p. XIX et suiv.

M. de Montrol invoque en outre, pour prouver la véracité des Mémoires, vingt-deux contemporains survivants, qu'il énumère, et qui pourraient démentir « les paroles ou les actions que l'écrivain leur attribue ».

Que valent au juste ces diverses références ?

1° Tout d'abord, pas de doute en ce qui concerne Mentelle. Il a eu les manuscrits de Brissot, il y avait même inscrit quelques notes (1).

2° Qu'ils aient été quelque temps confiés à miss Helena Williams, nous le savons aussi, et par elle-même. Dans ses *Souvenirs de la Révolution française*, publiés en 1827, peu après sa mort, par son neveu Athanase Coquerel, on lit (p. 21-22) :

« Brissot écrivit un ouvrage dans sa prison ; il l'intitula : *Legs à mes enfants*. Le style de cet ouvrage.............. porte l'empreinte d'une âme toute préparée à quitter ce monde avec courage. Mme Brissot m'en remit elle-même le manuscrit, et j'en traduisis une portion en anglais, espérant, par la vente de cet ouvrage, faire quelque bien à ses enfants. Mais je ne sais par quelle fatalité la publication de l'ouvrage fut différée jusqu'à des temps où Brissot et la liberté n'étaient plus à l'ordre du jour... »

Il est évident, d'ailleurs, que ces termes : « Legs à mes enfants », doivent s'entendre ici, non pas seulement du chapitre de 14 pages que Montrol a donné sous ce titre (il n'y aurait pas eu lieu de l'abréger !), mais de toute la première partie des *Mémoires*, où Brissot raconte son enfance, ses années de collége, ses débuts dans la vie, etc...

3° Il se peut fort bien que Berville, qui édita, avec Barrière, sous la Restauration, la célèbre *Collection de mémoires relatifs à la Révolution française*, ait eu connaissance de ceux de Brissot. Mais pourquoi ne les publia-t-il pas, alors que le seul nom de l'auteur en aurait assuré le succès ? Faut-il supposer qu'il n'eut sous les yeux que des fragments, qui ne lui parurent pas constituer un ensemble susceptible d'être offert au public ?

4° Léon Thiessé était le fils d'un ancien membre du Tribunat, Nicolas Thiessé, que nous voyons, peu après le 18 bru-

(1) « Il a eu longtemps dans ses mains le manuscrit des Mémoires, en marge duquel il a écrit quelques notes, que nous avons conservées. » (*Mém.*, éd. Montrol, I, 308, note de Montrol.)

maire, lié avec Helena Williams. C'est sans doute par là qu'il connut les papiers de Brissot. Mais sa garantie n'a pas, au point de vue critique, un bien grand poids.

Encore moins, certes, celle de Charles Nodier !

5° Enfin, nous savons que Mme Brissot a eu, elle aussi, les Mémoires de son mari en sa possession, puisqu'elle les avait confiés à Helena Williams. Elle y a même ajouté une note (éd. Montrol, t. II, p. 331). Pourquoi ne les publia-t-elle pas ? Parce que, dit M. de Montrol, « elle craignait les suites des révélations que les manuscrits de son mari pouvaient contenir ». Je ne crois guère à ce motif. Les Mémoires, tels qu'on nous les a donnés, ne renferment aucune révélation sensationnelle. Peut-être Mme Brissot ne trouva-t-elle pas — ainsi que je l'ai supposé pour Berville, — que ces papiers fussent en forme pour l'impression (1).

6° Quant aux divers contemporains de Brissot, encore vivants en 1830, qui, plus ou moins mis en cause dans les *Mémoires*, n'auraient pas réclamé, et, par cela même, selon M. de Montrol, en auraient reconnu l'exactitude et l'authenticité, il est permis de ne pas prendre au sérieux cette argumentation.

De tout ce qui précède, on peut sans hésiter conclure : 1° que Brissot a laissé des *Mémoires*, dont une partie rédigée dans sa prison de l'Abbaye (sans préjudice d'autres pages écrites antérieurement et dont je parlerai plus loin) ; 2° que Mentelle et Mme Brissot ont possédé ces manuscrits ; 3° qu'ils les avaient communiqués à des personnalités honorables. Mais on ne trouve rien, dans les longues et confuses explications données par M. de Montrol (*Préface* du tome I et *Avertissement* du tome III) qui permette de répondre nettement aux questions essentielles : ces manuscrits autographes de Brissot ont-ils tous passé dans les 1.300 pages de l'édition de 1830 ? Et surtout ces 1.300 pages ont-elles toutes été tirées de ces manuscrits ? Ou bien, si l'on aime mieux, le ou les manus-

(1) M. Maurice Tourneux, dans l'article de sa *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution* consacré aux *Mémoires de Brissot* (n° 21995), nomme aussi Bailleul parmi les amis auxquels ils furent un moment confiés.

crits n'ont-ils fourni qu'une partie des quatre volumes, l'industrie des éditeurs ayant trouvé le reste ?

IV

Examinons maintenant comment s'est faite cette édition de 1830, et, en utilisant les aveux plus ou moins voilés des éditeurs eux-mêmes (Ladvocat et Montrol), nous arriverons déjà à une partie de la vérité :

Mme Brissot était morte en 1818. Le seul survivant de ses trois fils, Anacharsis — né en mars 1791, — restait ainsi le seul possesseur des papiers de son père. Sa vie avait été singulièrement aventureuse : tour à tour officier, journaliste, romancier, fermier près de Sens, toujours en quête d'une situation sociale, il finit par remettre ces papiers à Ladvocat, l'éditeur du Palais-Royal, pour en tirer un ouvrage qui lui procurât des ressources dont il avait plus besoin que jamais (1). Ladvocat, qui prétendait bien aussi y trouver son compte, jugea sans doute nécessaire, pour que la spéculation devînt fructueuse, d'arriver à quatre volumes in-8°. Il confia l'opération à un des plus actifs et brillants publicistes du temps, M. de Montrol (2), et mit entre ses mains ce que j'appellerais volontiers « le portefeuille de Brissot », avec mission de faire pour le mieux.

M. de Montrol se mit au travail et constitua — je dirai tout à l'heure comment — les tomes I, II et III, « imprimés tous les trois avant la Révolution de Juillet » (3) ; mais Ladvocat ne publia d'abord, dans les premiers mois de 1830, que les tomes I et II.

Sur ces entrefaites, Anacharsis Brissot partit comme colon à Goatzacoalcos, au fond du golfe du Mexique. Puis survint

(1) Montrol. t. I, *Préface*, p. XV-XVI. Dès 1824, il songeait à cette opération. J'ai trouvé, dans les papiers que Mme veuve Brissot, sa belle-fille, m'a permis de consulter, une lettre bien curieuse où un de ses cousins, probablement Brissot-Thivars, l'encourageait à l'entreprendre et lui indiquait divers moyens de grossir le dossier.

(2) François Mongin de Montrol (1799-1862), député à la Constituante de 1848.

(3) T. III, *Avertissement*, p. XI.

la Révolution de Juillet, qui envoya M. de Montrol sous-préfet en province ; après quoi, Ladvocat fit faillite. La publication se trouva ainsi suspendue.

Lorsque Ladvocat eut arrangé ses affaires, il fit appel, pour terminer l'entreprise, à un ouvrier de lettres appelé Lhéritier (de l'Ain). D'autre part, Anacharsis Brissot était revenu de sa malencontreuse expédition. L'éditeur put alors donner au public ce qu'il appelle « la deuxième livraison », c'est-à-dire le t. III, préparé par M. de Montrol, et le t. IV, préparé par Lhéritier. Ils parurent en 1832 (1). Mais M. de Montrol, qui venait de donner sa démission de sous-préfet et de reprendre sa plume de journaliste, crut nécessaire de mettre un *Avertissement* en tête du tome III, pour dégager sa responsabilité, non seulement au sujet du tome IV (qui allait paraître sous son nom, bien qu'il n'y eût pas travaillé), mais même du tome III, où il semble bien dès lors que Lhéritier eût mis la main. On y voit clairement que Montrol, peu satisfait d'avoir eu un successeur, et surtout un successeur aussi maladroit, a tenu à prévenir le lecteur qu'il y avait, dans cette seconde livraison, des pages de raccord, des interpolations, des pièces non inédites ou d'une authenticité douteuse. C'était un tour de sa façon à l'adresse de Lhéritier, qu'il ne désigne d'ailleurs que par l'initiale de son nom (2).

En somme, le total des pages suspectes, dénoncées à mots couverts par M. de Montrol lui-même, s'élève au chiffre approximatif de 200. C'est celui que j'acceptais en 1904.

Mais, une fois ces 200 pages retranchées, faut-il croire que tout le reste proviendrait d'un manuscrit autographe continu, préparé par Brissot lui-même ? M. de Montrol essaie, en un endroit, de nous le donner à entendre ; mais, en plusieurs autres, il s'exprime en termes vagues, flottants, si je puis ainsi

(1) Chose singulière ! Dans l'édition que je possède, le t. III est daté de 1832, et le t. IV de 1830 ! D'autre part, l'Avertissement de 1832 donne au sujet des dates d'impression de ces quatre volumes des renseignements assez contradictoires. Ce serait perdre son temps que de vouloir s'y reconnaître. Mais cela suffit pour qu'on se tienne en garde contre ces tours d'éditeur.

(2) On peut se demander si ce n'est pas lui qui avait renseigné Quérard sur le rôle de Lhéritier. Quérard disait en effet, en attribuant à Lhéritier la fin du troisième volume et tout le quatrième : « nous savons, *de source certaine*, que, etc... »

dire, qui restreignent singulièrement la valeur de cette affirmation. Laissons-le parler (1) :

Brissot *indique souvent, en marge de son manuscrit, parmi quels papiers on retrouvera* les lettres dont il parle ou *les fragments antérieurement écrits par lui* sur les hommes et les événements qu'il rappelle...

Négligeons pour le moment ce dernier membre de phrase, glissé là par précaution, et ne retenons que la première ligne, d'après laquelle l'éditeur aurait eu sous les yeux un manuscrit véritablement composé (2). Presque en même temps, arrivent des déclarations contraires :

Les notes rapides et diverses dont Brissot, homme d'Etat, homme de lettres, orateur, journaliste, écrivain, discutant, combattant chaque jour et à chaque minute, devait ensuite composer les Mémoires de sa vie et peut-être l'Histoire de son temps...

...Il est malheureux que Brissot ait manqué de temps pour retoucher, retrancher, compléter et lier ensemble les divers manuscrits qui forment ses souvenirs...

...Au milieu de ces pages si variées, réunies à la hâte et écrites en courant par un homme que l'échafaud pressait, on ne pourra manquer de trouver quelque incohérence et de la confusion...

Et ailleurs (c'est Ladvocat qui est censé parler) : « Toutes les fois que M. de Montrol, qui a pris soin de *mettre en ordre les manuscrits et les lettres que Brissot avait destinés à ses Mémoires...* »

En somme, ce ne serait pas un manuscrit suivi, complet en soi, que M. de Montrol aurait reçu de Ladvocat. Ce seraient des « papiers » — « un portefeuille » — contenant pêle-mêle des pages rédigées à diverses époques, des notes, des let-

(1) *Préface* des t. I et III, *passim.*

(2) Cette hypothèse d'un dossier préparé par Brissot : 1° avec des parties rédigées ; 2° avec des extraits de ses livres, de ses brochures, de son journal ; 3° avec des lettres ; 4° avec des pièces diverses, — le tout accompagné de renvois indiquant où chaque chose devait trouver place, — ne soutient pas l'examen.

On peut se demander toutefois si Mentelle, qui a annoté le manuscrit en plusieurs endroits, si Mme Brissot qui y a mis une note, si miss Williams à qui il avait été communiqué, si enfin Anacharsis Brissot lui-même n'auraient pas déjà retravaillé la matière ? question oiseuse. Comment faire la part de ceux qui ont eu successivement des papiers entre les mains ? M. de Montrol et Lhéritier restent seuls responsables.

tres, etc., que M. de Montrol et Lhéritier après lui auraient transformés en *Mémoires* (1).

Si encore les choses se fussent vraiment passées ainsi ! Si, abstraction faite des 200 pages d'interpolations plus ou moins reconnues et du travail d'arrangement avoué dans les passages qu'on vient de lire, on pouvait admettre (comme je le faisais en 1904) que tout le reste, c'est-à-dire les cinq sixièmes de l'œuvre, provient réellement des papiers inédits de Brissot ! Ce ne serait pas, je crois, le seul exemple de *Mémoires* constitués de cette façon, et cependant dignes de confiance lorsque le metteur en œuvre est exact et sincère. Mais c'est ici le moment de rechercher quelles garanties pouvaient offrir, au point de vue de la critique et surtout de la conscience historique, M. de Montrol et son continuateur.

Je disais en 1904, en parlant de M. de Montrol : « Cet homme de mérite, d'une incontestable probité littéraire (Sainte-Beuve, dans son *Introduction* aux *Lettres de Mme Roland à Bancal des Issarts*, se réclame de son « amitié »), ayant à sa disposition les manuscrits de Brissot, n'y a assurément rien mis de sa fabrication ; mais il a, dans plus d'un cas, reclassé, recousu, rajusté au goût du public de 1830, et il n'en fait pas mystère. Il n'avait pas, sur la critique des textes, les scrupules d'aujourd'hui. »

J'étais trop indulgent. Ce n'était pas seulement sur la critique des textes, c'était, il faut bien le dire, sur la probité littéraire même, telle que nous l'entendons maintenant, que M. de Montrol, galant homme d'ailleurs, n'avait pas nos scrupules. Il partageait son temps entre le journalisme et les travaux de librairie. Il venait de publier, avec Flotard et Lhéritier, sous le nom de Dulaure, une *Histoire de la Restauration* (2), avec le consentement du vieil écrivain, il est vrai, mais sans s'être

(1) Autre détail à relever : Helena Williams, dans ses *Souvenirs* cités plus haut, avait dit : « Brissot écrivit un ouvrage dans sa prison ; il l'intitula : *Legs à mes enfants...* » Montrol reproduit ce passage, mais en le transformant ainsi : « Brissot écrivit un ouvrage dans sa prison, *ses Mémoires et la réunion des fragments et notes qui devaient y être joints.* Il l'intitula, etc... » Autrement dit, il dénature une citation pour y insinuer une ligne tendancieuse.

(2) Quérard, *Supercheries littéraires dévoilées* ; Maurice Tourneux, *Bibliographie*, n° 127.

fait un cas de conscience d'une besogne aussi douteuse. On comprend dès lors (tout en le regrettant) qu'il se soit laissé aller, en éditant les Mémoires de Brissot, au gros péché dont je vais parler et qui est autrement grave que les raccords dont il faisait l'aveu tout à l'heure.

Quant à Louis-François Lhéritier (de l'Ain), qui venait de fabriquer les *Mémoires de Sanson* (1830), qui avait collaboré à la confection des *Mémoires de Vidocq* (1828-1829), qui travaillait sans se lasser dans l'anonyme et le pseudonyme, jusqu'à mettre en tête d'un de ses ouvrages le nom d'un éditeur qui n'y était pour rien (1), nul plus que lui n'a mieux mérité la qualification de « teinturier » aux gages des libraires que lui décerne M. Maurice Tourneux (2).

V

Le système auquel recoururent MM. de Montrol et Lhéritier, pour arriver à tirer des papiers de Brissot les quatre volumes demandés par Ladvocat, fut d'une simplicité élémentaire : puiser à discrétion dans les autres ouvrages du Girondin, imprimés de son vivant, mais déjà assez oubliés de la génération de 1830 pour qu'on pût se risquer à de tels emprunts.

Passons en revue les sources mises à contribution (3) :

A. — Tout d'abord, l'*Examen critique des voyages de Cha-*

(1) *Œuvres de Grécourt*, 1833. Voir de Manne, *op. cit.*, n° 2162.

(2) Voici un curieux exemple de sa manière de travailler : il dressait d'abord, après avoir fait à coups de ciseaux les extraits qu'il voulait utiliser, les sommaires détaillés des chapitres ; puis suivaient les textes *à la queue leu leu* ; mais il avait ensuite des distractions qui brouillaient tout. C'est ainsi qu'au tome III, dans le sommaire du chapitre XIII (p. 252), il inscrit : « les pistolets et le grand sabre de Merlin... Bazire, Merlin, et Stanislas de Girardin... » Mais c'est en vain qu'on cherche au chapitre XIII rien qui se rapporte à cela. Il faut aller 88 pages plus loin, à la fin du chapitre XVI, pour trouver les paragraphes annoncés.

M. de Montrol avait déjà opéré de même : au tome II, p. 368, en parlant des femmes qui s'intéressaient à Mirabeau dans sa prison de Vincennes, il fait dire à Brissot : « Une ex-princesse, qui le fit sortir de la prison... » Mais elle n'est pas nommée. C'est à la page précédente, dans le « Sommaire », qu'on lit : « La princesse de N... » Ce défaut de concordance entre les sommaires et le texte laisse voir le procédé employé.

(3) On trouvera le détail de ces emprunts dans mon article de la *Révolution française* de juillet-août 1909, avec les références page par page.

tellux, publié par Brissot en 1786, et son *Nouveau voyage aux Etats-Unis*, publié en 1791, ont fourni 87 pages.

B. — D'autres ouvrages de Brissot, *Théorie des lois criminelles* (1781), *Traité de la Vérité* (1782), ont été mis pour 15 pages à contribution.

C. — 49 pages ont été tirées des diverses brochures publiées par Brissot entre 1789 et 1793, — *Plan de conduite pour les députés du peuple aux Etats-Généraux* (11 pages), — *Lettre de J.-P. Brissot à Barnave* (4 p.), — *Réponse de J.-P. Brissot à tous les libellistes* (26 p.), — *Réplique de J.-P. Brissot à Charles Théveneau-Morande* (2 p.), — *Lettre de Brissot à ses commettants* (6 p.).

D. — Mais la mine la plus riche, la plus inépuisable, que Montrol et Lhéritier ont exploitée sans se lasser, c'est la collection du *Patriote français*, le journal de Brissot. Un relevé fait année par année, jour par jour (et encore ne suis-je pas sûr, dans cette chasse aux emprunts, de n'avoir rien laissé échapper), me donne un total de 200 pages environ, prises çà et là dans le *Patriote* et plaquées au petit bonheur.

E. — D'ailleurs, les ouvriers de Ladvocat ne se sont pas interdit de butiner ailleurs. Tantôt, ce sont 6 pages sur le naturaliste Poivre, littéralement extraites de la notice consacrée à ce savant par Dupont de Nemours en 1786, — tantôt (20 pages environ) des emprunts au *Moniteur* (1), — tantôt la reproduction soit d'une brochure de circonstance faite par Brissot et Mirabeau en 1789 (10 pages), soit du fameux discours de Brissot du 10 juillet 1791, *Le Roi peut-il être jugé ?* (36 pages), discours qui n'était nullement inédit (2). Au total, 72 pages.

F. — Le long morceau contre Louis XVI intitulé : *Sur un roi honnête homme* (t. IV, p. 120-216) et que Lhéritier nous donne comme tiré du « portefeuille de Brissot », ne peut décidément lui être attribué. C'est un ardent réquisitoire, écrit postérieurement à la condamnation de ce malheureux roi que

(1) Voir le détail dans mon article de juillet-août 1909.

(2) Paris, *Imp. nat.*, in-8° de 27 pages. (M. Aulard l'a reproduit *in extenso* dans son Recueil des *Jacobins*, t. II, p. 608-626).

Brissot aurait voulu sauver. M. Maurice Tourneux a d'ailleurs fourni (*Bibliographie*, n° 21995) une preuve décisive de son inauthenticité, en faisant remarquer que l'auteur y cite une pièce, apocryphe d'ailleurs, tirée d'un recueil publié en 1803 (dix ans après la mort de Brissot !). Les explications que donne à ce sujet M. de Montrol (t. III, *Avertissement*, p. IV) sont des plus embrouillées, on peut même dire des moins sincères :

« Ce fragment, dit-il, n'a point été publié sur le manuscrit de Brissot, dont nous n'avions retrouvé que quelques feuillets incomplets, mais sur une traduction qui en avait été faite en anglais, soit par Mme Brissot, soit par M. Dupont, son frère, soit peut-être par miss Williams, qui, en traduisant ce fragment, semblerait l'avoir annoté, commenté et grossi, etc... »

Mais alors, Lhéritier n'aurait eu en mains qu'une traduction anglaise, et aurait pris la peine de retraduire en français ces 96 pages ! Quelle invraisemblance ! Et puis pourquoi mettre en cause la douce Mme Brissot, ou son frère, François Dupont, qui, passé depuis 1792 en Amérique, où il mourut vers la fin de 1793, avait bien d'autres affaires que de poursuivre la mémoire du roi ? Quant à miss Williams, qui eut, il est vrai, en 1803, le malheur de croire à l'authenticité de certaines lettres de Louis XVI et de les publier (1), on ne saurait vraiment lui imputer, à elle qui avait supplié Bancal des Issarts de ne pas voter la mort du roi (2), d'avoir, après le 21 janvier, « annoté, commenté et grossi » ce factum.

Donc, là encore, 96 pages à supprimer.

G. — Il ne faut pas oublier divers emprunts aux *Mémoires secrets* de Bachaumont et de ses continuateurs, contribution qui peut être évaluée à 9 ou 10 pages. C'est peu en soi, mais c'est intéressant comme indication d'un des procédés de Montrol.

H. — Puis vient une série de pièces soi-disant complémentaires, qui n'ont à peu près aucun rapport avec Brissot et ses *Mémoires*, et qui n'y ont été introduites que pour grossir la publication : ainsi, au t. I, p. 365-370, deux portraits de Marat,

(1) M. Tourneux, *Bibliographie*, nos 20828 et suiv.
(2) *Souvenirs*, p. 38-39.

l'un par Marat lui-même, l'autre par un écrivain dont on ne donne pas le nom ; — *Id.*, p. 373-376, un portrait de Maupeou, par Linguet, puis un extrait d'un pamphlet du temps contre Linguet lui-même ; — *Id.*, p. 376-392, le récit du duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon en 1778 ; — au tome II, p. 439-477, cinq pièces relatives au marquis Ducrest, chancelier du duc d'Orléans, et à sa folle tentative de s'offrir au roi pour remplacer Brienne comme premier ministre. Bien que Montrol dise les avoir trouvées « dans les papiers de Brissot », la personnalité de Ducrest est vraiment trop mince pour qu'on doive attacher de l'intérêt à ces documents. Je ne ferais d'exception que pour les *Observations*, « écrites de la main de Brissot » et envoyées par lui à Ducrest (p. 464-477), mais à la condition de les reporter à la *Correspondance*. Même dans ce cas, il resterait 26 pages à retrancher, soit, avec les articles qui précèdent, 53 pages en tout à éliminer.

J'ai supprimé de même tout le chapitre XVIII du tome III (p. 384-410), qui se compose de quatre pièces relatives à Lafayette, qui auraient été trouvées aux Tuileries en août 1792, et que les éditeurs de 1830 ont encadrées de quelques réflexions dans le goût du temps. Il ne faut pas oublier que Lafayette, à cette époque, s'intéressait à Anacharsis Brissot, et que celui-ci avait de sérieuses raisons pour le ménager. — 27 pages, de ce chef, à faire disparaître.

Inscrivons enfin, pour terminer, le « portrait de Mme Du Barry » (t. I, p. 263-270), que Brissot attribue à Mirabeau et qui lui aurait été donné par Mme de Nehra ; j'ai fini par le retrouver dans la *Galerie des Dames françaises*, 3e partie, publiée à Londres en 1790, in-8°, *Galerie* à laquelle Laclos, Luchet, Mirabeau et Rivarol passent pour avoir travaillé. J'avoue d'ailleurs que je n'ai pas eu le courage de supprimer ce très joli morceau.

En récapitulant tous ces articles, on arrive à un total de 600 pages environ à éliminer.

VI

Reste à aborder un chapitre plus délicat, celui des parties des *Mémoires* simplement suspectes, sans qu'on puisse, du moins jusqu'ici, apporter des preuves de leur inauthenticité. Je vais les indiquer.

Ed. Montrol, t. I, p. 93-106. C'est un tableau de la littérature et du théâtre au moment où Brissot arriva à Paris, en 1774, qui semble bien artificiel (voir la note de la page 69 du t. I de la présente édition).

T. II, p. 87-89. Le parallèle entre Voltaire et Rousseau a fort l'air d'un article de journal.

Id., p. 228-293. Tous ces chapitres sur la société, les lettres et les sciences en Angleterre en 1783-1784 sont vraiment un long hors-d'œuvre, suspect également, mais dont je ne saurais indiquer l'origine.

T. III, p. 226-293. M. de Montrol nous a prévenus lui-même que « tout ce chapitre XIV aurait pu être, sinon supprimé, du moins imprimé séparément à la fin du volume avec différentes lettres, etc. », à titre de pièce justificative sans doute. C'est avouer qu'il a été fait de rapiéçages, dont 4 pages empruntées au *Patriote* sur Mably. Il comprend d'ailleurs 11 pages de lettres, à l'aide desquelles il paraît avoir été constitué, et que je reporte à la *Correspondance.*

Ailleurs, telles pages sur Grégoire, sur Gouy d'Arsy, la « bête noire » de Brissot, ou tel compte rendu d'une séance des Jacobins (du 21 juin 1791), semblent aussi des rajustages plus ou moins mal déguisés. Je n'ai pas cru toutefois devoir les supprimer sans preuves précises ; mais j'ai eu soin de consigner mes doutes dans les notes.

En définitive, le total des pages qui m'inspirent des soupçons, mais que j'ai néanmoins conservées, s'élève à 100 ou 110. Je les ai imprimées en caractères plus petits que le reste du texte.

VII

Comptons aussi 100 pages et plus pour les *lettres* qui, écrites ou reçues par Brissot, et trouvées sans doute dans son « portefeuille », avaient été intercalées çà et là dans l'édition de 1830 par les ouvriers de Ladvocat, qui avaient construit, autour de cette armature, des parties assez considérables de texte. On ne pouvait donc les laisser, pas plus que les pages apocryphes auxquelles elles servaient de support. J'ai trouvé préférable de les reporter à un volume distinct, consacré à la « Correspondance de Brissot », qui paraîtra peu après la présente édition, et qui comprendra en outre plus de 160 autres pièces recueillies de divers côtés.

C'est assez dire que je ne reprocherai pas à M. de Montrol d'avoir tiré ces lettres du portefeuille de Brissot, lors même qu'elles n'avaient qu'un rapport peu apparent avec ses *Mémoires*, son tort n'ayant été que de les y raccorder artificiellement dans un trop grand nombre de cas. Ce dont je le blâmerais, au contraire, c'est de n'avoir pas publié alors toutes celles qu'il avait trouvées. Il y en avait, par exemple, plusieurs de Mme Roland, notamment celle du 28 avril 1791 qu'il donna plus tard, en 1835, à la *Nouvelle Minerve*, et surtout celles qu'il faisait lire alors à Sainte-Beuve, entre autres une lettre du 31 juillet 1792, qui serait très importante pour l'histoire du parti girondin entre le 20 juin et le 10 août. Que sont-elles devenues ? Et, d'une façon plus générale, où sont aujourd'hui ces papiers de Brissot sur lesquels, en 1830, travaillait M. de Montrol ? C'est ce que je désespère de découvrir.

VIII

Récapitulons :

600 pages (en chiffres ronds) d'interpolations avérées ;

100 pages suspectes ;

100 pages de *lettres*, à reporter ailleurs.

Il ne subsiste donc, des 1.300 pages de l'édition de Montrol,

que 500 pages environ de texte qu'on puisse tenir pour authentiques. Mais elles sont un document de premier ordre.

IX

Après les preuves matérielles de la supercherie maladroite des éditeurs de 1830, il faut considérer aussi les preuves morales :

Il devait y avoir nécessairement, dans les papiers de Brissot, deux parties bien distinctes : l'une, consacrée à sa vie privée, à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse ; l'autre, à sa vie publique, à son rôle dans la Révolution. Sur la première, nous trouvons dans l'édition de Montrol des fragments importants que Brissot intitule lui-même : *Sur ma vie passée*, qui sont assurément authentiques, et qui forment (sous la réserve de quelques interpolations) un ensemble suivi, cohérent, intéressant, allant jusqu'à la fin de 1787. Mais sur la seconde, notre curiosité est cruellement déçue. Quoi ! voilà un homme qui, dès son entrée à la Législative, en 1791, a été chef d'un parti audacieux et puissant, qui a fait mettre des ministres en accusation, qui a fait tout un ministère en mars 1792, qui a été, après le 10 août, un des membres les plus influents de cette Commission extraordinaire, dite aussi des Vingt-et-un, entre les mains de laquelle a tenu le gouvernement de la France durant plusieurs mois ; qui a fait partie, du 1er janvier au 25 mars 1793, du Comité de défense générale, première forme du Comité de salut public ; que l'on voyait, dans toutes les circonstances graves, monter à la tribune comme rapporteur du Comité diplomatique de l'Assemblée ; qui a fait déclarer la guerre à l'Autriche en avril 1792 ; qui a longuement négocié avec l'Angleterre avant d'en arriver envers elle à la même extrémité (1er février 1793)... Dans toutes ces situations considérables, qu'a-t-il su, qu'a-t-il conseillé, qu'a-t-il fait ? Nous devons attendre des révélations du plus haut intérêt. Mais non ! rien, rien ! Et si nous n'avions pas son récit de son arrestation à Moulins et ses deux *Projets de défense* contre les rap-

ports de Saint-Just et d'Amar, nous chercherions en vain, dans ces quatre volumes, — en dehors d'interpolations tirées de ses brochures, — une seule page qui se rapporte à ces grandes questions ! En revanche, d'interminables récits sur Barnave, sur les adversaires ou les partisans de la cause des nègres, sur La Fayette et sur les phases de sa popularité, — et encore ramassés dans les colonnes du *Patriote français*... La vérité évidente, c'est que Brissot n'a pas eu le temps, dans ses prisons de 1793, de rien écrire sur *sa vie politique* autre que les deux plaidoyers dont je viens de parler (1) et que les ouvriers de Ladvocat, rencontrant cette grosse lacune entre les souvenirs de 1787 et les pages écrites dans les prisons de 1793, l'ont comblée à coups de ciseaux.

X

Si d'ailleurs on recherche à quels moments de sa vie Brissot a pu se recueillir pour écrire ses souvenirs, on trouvera des indications qui nous éclaireront un peu :

1° M. de Montrol — qu'il faut bien suivre ici, puisque nous n'avons pas d'autres données que les siennes, et qu'on peut le croire lorsque son intérêt d'éditeur ne l'amène pas à donner le change — nous apprend que, « à la suite d'un funeste procès (2), Brissot, en butte à des attaques journalières, pour répondre à ses détracteurs, avait composé une partie de cet écrit en 1785 ». D'autre part, Brissot raconte lui-même qu'en 1785 il alla passer l'été chez un de ses amis de collége, Joliet, prieur dans le Dunois, et qu'il y séjourna trois ou quatre mois. Il ne nomme pas l'endroit, mais je l'ai retrouvé. C'est Lanneray, petit village à 7 kilomètres ouest de Châteaudun. C'est alors, j'imagine, qu'il dut écrire la plus grande partie du récit de sa jeunesse à Chartres, puis à Paris, — de son séjour à

(1) Il ne faut pas oublier que, dans les quatre mois qu'il passa à l'Abbaye et à la Conciergerie, il fut un certain temps *au secret*, sans livres, journaux ni papiers. On voit même que sa réponse au rapport d'Amar, écrite à la Conciergerie (du 6 au 30 octobre), n'a pu être terminée.

(2) Avec Desforges. Voir les chapitres XII et XIII de la présente édition.

Boulogne en 1778, — de son voyage en Suisse, — de son établissement à Londres, — de sa détention à la Bastille, — en un mot toutes les parties qui se suivent avec une certaine continuité.

2° On peut admettre qu'entre 1785 et 1792, avant la tourmente finale, dans les heures qu'il pouvait dérober à son labeur de publiciste, il ait écrit divers autres morceaux, tels que ceux qui se rapportent à son séjour chez Clavière (1785-1787) et à son passage à la chancellerie du duc d'Orléans, jusqu'à son départ pour les Etats-Unis, en juin 1788. Ces morceaux, dégagés des additions dont j'ai fait la preuve, ont bien sa marque et portent d'ailleurs sur des faits qu'il devait être seul à connaître.

3° A l'Abbaye, en 1793, il a écrit tout d'abord la relation de sa fuite et de son arrestation à Moulins ; puis, sur les exhortations de Mme Roland, les morceaux préliminaires du premier volume, « Un legs à mes enfants », et le « portrait de Phédor », c'est-à-dire son propre portrait, et sans doute aussi les premières pages du récit de son enfance, qu'il intitule : « Sur ma vie passée ». Joignez-y sa *Réponse au rapport de Saint-Just* ; puis, une fois transféré à la Conciergerie (6 octobre), son *Projet de défense devant le Tribunal révolutionnaire, en réponse au rapport d'Amar*, qu'il n'eut pas même le temps d'achever.

M. de Montrol nous donne ici une intéressante indication : « Selon le vœu de Brissot, ces deux dernières parties devaient avoir pour titre : *Mémoires sur ma carrière révolutionnaire*, être jointes au récit de son voyage et de son arrestation à Moulins, et à un autre manuscrit en tête duquel était écrit : *Pensées et réflexions faites dans ma prison de l'Abbaye*, manuscrit que nous n'avons pu livrer à l'impression. Ces cinq (?) morceaux eussent suffi pour former le quatrième volume, qui, un peu moins long, n'en eût pas été moins intéressant. »

Je ne saurais dire si c'était « le vœu de Brissot », mais je vois clairement que c'était ainsi que Montrol aurait (avec raison) compris cette dernière partie des Mémoires, et qu'il reproche à Lhéritier d'avoir supprimé un manuscrit qui aurait été,

certes ! plus « intéressant » que les 118 pages de coupures par lesquelles s'ouvre ce 4e volume.

XI

Je suis d'ailleurs convaincu que M. de Montrol a eu en mains des fragments de manuscrits autographes : j'en trouve une preuve, indirecte il est vrai, mais assez significative, dans un certain nombre d'erreurs de lecture que j'ai pu relever. Quand Brissot, dont l'écriture est difficile à déchiffrer, parle de cet oncle, prêtre, chez lequel il passa trois mois avant d'entrer au collége, Montrol imprime : « Un oncle, curé d'*Emblay*, à quatre lieues de Chartres... » Or, cet oncle, Pierre Brissot, était curé d'*Ecubley*, village situé, en effet, à 18 kilomètres au nord de Chartres (*Archives d'Eure-et-Loir*, GG 10). Tout apprenti paléographe dira comment *Ecubley* a pu se transformer en *Emblay*, et comment la faute a été commise précisément parce qu'on avait un texte autographe sous les yeux.

Ailleurs, à propos du séjour de Brissot à Lyon en 1782, le texte de Montrol porte « M. Lambert, directeur du collége ». Mais il n'y a jamais eu, dans les deux colléges que possédait Lyon avant 1789, de directeur appelé *Lambert*. Il faut lire « *Camyer* », qui était, en effet, le nom du directeur du collége Notre-Dame de 1763 à 1787. Là, encore, on arrive à la même conclusion.

Au tome II, p. 150, le nom d'un village voisin de Neufchâtel, *Peseux*, est imprimé *Pejeux*. — Même remarque.

Un peu plus loin, p. 163, Montrol a imprimé M. *de Bejan* pour M. *de Bezance*.

Dans les deux réponses à Saint-Just et à Amar, la dénaturation d'un grand nombre de noms propres fournit des preuves pareilles. Pour faire court, je n'en citerai qu'une, mais bien démonstrative : *Lauttunat* pour *Lanthenas* (IV, 343).

Ce n'est pas à dire que les coquilles manquent dans les parties apocryphes ou suspectes. Mais elles sont bien moins nombreuses et ne peuvent s'expliquer de la même façon.

XII

Il m'a donc paru possible, en appliquant au texte de M. de Montrol les règles de la critique historique, d'en tirer ce qui constitue la partie saine, si l'on peut parler ainsi, incontestablement authentique des *Mémoires de Brissot.*

BIBLIOGRAPHIE

§ I. — *Œuvres de Brissot.*

1. Du Vol et de la Propriété. — *Chartres*, 1774 ? Réimprimé au t. VI de la *Bibliothèque philosophique.*
   [V. les *Mémoires*, t. I, p. 64.]
2. Le Pot-pourri, étrennes aux gens de lettres, [par Brissot de Warville et N.-F. Gaillard]. — *Londres*, 1777. — In-8°, 84 p.
   [V. t. I, p. 104.]
3. Testament politique de l'Angleterre. (*Philadelphie*), 1778 ? — In-12, 102 p.
   [Voir t. I, p. 137.]
4. Lettre de Brissot (1er février 1780) a M. Doyen sur son *Histoire de la Ville de Chartres* (Extrait du *Journal Encyclopédique*, avril 1780).
5. Les moyens d'adoucir la rigueur des Lois pénales en France sans nuire à la sûreté publique, ou Discours couronné par l'Académie de Châlons-sur-Marne en 1780 [par J.-P. Brissot de Warville], suivi de celui qui a obtenu l'accessit [par J.-E.-D. Bernardi] et des extraits de quelques autres mémoires présentés à la même Académie. — *Châlons-sur-Marne, imp. de Seneuze*, 1781, 4 parties en 1 vol. in-8°.
   [V. t. I, p. 228-233.]
6. Le Sang innocent vengé ou Discours sur les réparations dues aux accusés innocents, par J.-P. Brissot de Warville. — *Berlin et Paris, Desauges*, 1781. — In-8°, viii-69 p.
   [V. t. I, p. 228-229.]

7. THÉORIE DES LOIS CRIMINELLES, par J.-P. Brissot de Warville, t. Ier. — *Berlin*, 1781. — In-8°, xx-350 p.
[V. t. I, p. 145.]

8. UN INDÉPENDANT A L'ORDRE DES AVOCATS, sur la décadence du Barreau en France. — *Berlin*, 1781. [*Paris*, 1778 ?]. In-8°, 51 p. — En épigraphe : « Plus d'ordre, et le Barreau renaît ».
[V. t. I, p. 104.]

9. DE LA VÉRITÉ ou Méditation sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines, par J.-P. Brissot de Warville. — *Neufchâtel, de l'Imprimerie de la Société typographique*, 1782. — Se vend à Paris chez Desauges, libraire, et Belin, libraire, — à Lyon, chez Grabit et Rosset, libraires. — In-8°, 368 p.
[V. t. I, p. 200.]

10. BIBLIOTHÈQUE PHILOSOPHIQUE DU LÉGISLATEUR, du politique, du jurisconsulte, par J.-P. Brissot de Warville. — *A Berlin, et se vend à Paris chez Desauges*, 1782-1785, 10 vol. in-8°.
[V. t. I, p. 226.]

11. LETTRES PHILOSOPHIQUES SUR SAINT PAUL, sur sa doctrine politique, morale et religieuse, et sur plusieurs points de la religion chrétienne considérés politiquement. — Traduit de l'anglais par le philosophe de Ferney et trouvé dans le portefeuille de M. V. [Wagnière], son ancien secrétaire. — *Imprimé à Neufchâtel, en Suisse*, 1783. — In-8°, IV-156 p.
[*Chartres*, 1774 ? — *Hambourg, Virchaux*, 1782.]

12. LE PHILADELPHIEN A GENÈVE ou Lettres d'un Américain sur la dernière Révolution de Genève, sa constitution nouvelle, l'émigration en Irlande, etc..., pouvant servir de Tableau politique de Genève jusqu'en 1784. — *Dublin*, 1783. In-8°, 216 p.
[V. t. I, p. 294.]

13. CORRESPONDANCE UNIVERSELLE sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société, n° 1. — *Neufchâtel, imp. de la Société typographique*, 1783. In-8°, 182 p.
[V. t. I, p. 309.]

14. CORRESPONDANCE SUR CE QUI INTÉRESSE LE BONHEUR DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ, nº 1, vol. II. — *Londres, imp de E. Cox*, 1780. In-8º, 64 p.
15. JOURNAL DU LYCÉE DE LONDRES ou Tableau de l'état présent des sciences et des arts en Angleterre, par J.-P. Brissot de Warville. — *Paris, Périsse le jeune*, 1784. 2 vol. in-8º (janvier-juin et juillet-décembre 1784).
16. TABLEAU DE LA SITUATION ACTUELLE DES ANGLAIS DANS LES INDES ORIENTALES et de l'état de l'Inde en général, par J.-P. Brissot de Warville. — *Paris, Périsse le jeune*, 1784. — 1 vol. en 6 fascic. In-8º, 388 p., carte.
17. L'AUTORITÉ LÉGISLATIVE DE ROME ANÉANTIE ou Examen rapide de l'histoire et des sources du droit canonique, — *s. l.*, 1784, in-8º, IV-73 p.; autre édition de 1785, *s. l.*, in-8º, 95 p. (*Chartres*, 1774 ?)

ROME JUGÉE et l'autorité législative du Pape anéantie, pour servir de réponse aux Bulles passées, nouvelles et futures du pape, etc..., par J.-P. Brissot. — *Paris, Buisson*, 1791, in-8º, VIII-62 p.

(Réimpression de l'ouvrage précédent. — Le *Patriote Français* du 23 mai 1791 en donna une analyse et des extraits.)

18. UN DÉFENSEUR DU PEUPLE A L'EMPEREUR JOSEPH II, sur son règlement concernant l'émigration, ses diverses formes, etc... — *Dublin*, 1785. In-8º, 51 p.
19. SECONDE LETTRE D'UN DÉFENSEUR DU PEUPLE A L'EMPEREUR JOSEPH II, sur son règlement concernant l'émigration, et principalement sur la révolte des Valaques, où l'on discute à fond le droit de révolte du peuple. — *Dublin*, 1785. 98 p. in-8º.
20. MACKINTOSH, VOYAGES EN EUROPE, EN ASIE ET EN AFRIQUE, ... commencés en 1777 et finis en 1781..., suivis des VOYAGES DU COLONEL CAPPER DANS LES INDES..., en 1779. — *Londres et Paris*, 1786. 2 vol. in-8º (traduits par Brissot).

(Nouvelle édition en 1789, annoncée dans le *Patriote* du 27 octobre.)

21. EXAMEN CRITIQUE DES VOYAGES dans l'Amérique septen-

trionale de M. le marquis DE CHATELLUX, ou Lettre à M. le marquis de Chatellux, dans laquelle on réfute principalement ses opinions sur les Quakers, sur les nègres, sur le Peuple et sur l'Homme, par J.-P. Brissot de Warville. — *Londres*, 1er juillet 1786, avec P. S. du 20. In-8°, 143 p., avec cette épigraphe : « *Je suis toujours pour les persécutés*, SIDNEY ».

22. MON MOT AUX ACADÉMICIENS [1786]. (Je n'ai pu retrouver cette brochure en faveur du magnétisme animal et du somnambulisme ; mais elle a sûrement existé, car les *Mémoires secrets* du 18 juillet 1786 l'annoncent sous ce titre : « Un mot à l'oreille des académiciens » et disent que c'est un écrit « vigoureux »).

23. DÉNONCIATION AU PUBLIC D'UN NOUVEAU PROJET D'AGIOTAGE ou Lettre à M. le comte de S*** sur un nouveau projet de Compagnie d'assurances contre les incendies à Paris, sur ses inconvénients, et en général sur les inconvénients des Compagnies par actions. — *Londres*, 1786, in-8°, 55 p.
 (Voir les *Mémoires secrets*, 18 juillet 1786.)

24. SECONDE LETTRE CONTRE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE pour les incendies à Paris, et contre l'agiotage en général, adressée à MM. Perrier et Cie, par J.-P. Brissot de Warville. — *Londres*, 1786, in-8°, 72 p.

25. DE LA FRANCE ET DES ETATS-UNIS, ou de l'importance de la Révolution d'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des Etats-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leur liaison de commerce, et enfin de la situation actuelle des Etats-Unis, par Etienne Clavière et J.-P. Brissot de Warville. — *Londres*, 1787, in-8, XXIV,-XLVIII,-344 p.
 (Réimprimé en 1791, au t. III du *Nouveau Voyage dans les Etats-Unis*.)
 [Traduit de l'anglais en 1788. *Biogr. univ.*]

26. LETTRE A L'AUTEUR DU *Mercure politique* par les auteurs du traité intitulé : *De la France et des Etats-Unis* [Clavière et Brissot]. — Bouillon, 1787. In-8°, 30 p.

27. POINT DE BANQUEROUTE ou Lettre à un créancier de

l'Etat sur l'impossibilité de la banqueroute nationale et sur les moyens de ramener le crédit et la paix. — *Londres*, 1787 ; in-8°, 44 p., — autre édition, 58 p. in-8°, — datée de *Londres, août* 1787.

28. Point de Banqueroute ou Lettres à un créancier de l'Etat sur les conséquences de la révocation de deux impôts relativement à la dette nationale. 2e partie ; — *Paris, rue du Bacq, à côté de la grille des Jacobins*, 1787. — In-8°, 111 p.

29. Point de Banqueroute, ou Lettres à un créancier de l'Etat sur l'impossibilité de la banqueroute nationale et sur les moyens de ramener le crédit et la paix. Nouvelle édition, augmentée de trois autres lettres sur la dette nationale considérée relativement à la révocation des deux impôts, à la guerre de Hollande et à celle de Turquie. — *Londres, octobre* 1787. — 151 p. in-8°.

Id. 1788, in-12, 229 p.

30. Observations d'un Républicain *sur les différents systèmes d'administrations provinciales*, particulièrement sur ceux de MM. Turgot et Necker, et sur le bien qu'on peut en espérer dans les gouvernements monarchiques. — *Lausanne*, 1787, in-8°.

31. Lettre a l'Empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués comme adoucissement à la peine de mort. — *Bruxelles*, 1787, in-8°, 17 p.

32. Plan de conduite pour les députés du peuple aux Etats-Généraux de 1789, par J.-P. Brissot de Warville. — *s. l., avril* 1789, xix-268 p. — avec 39 p. de notes et 12 p. de tables.

33. Discours prononcé par M. Brissot de Warville à l'élection du district des filles Saint-Thomas, le 21 avril 1789. — *s. l. n. d.*, in-8°, 13 p.

[Tourneux, n° 832].

34. Trois mots aux Parisiens, sur la nécessité de publier les noms des candidats.

[Petite brochure qui parut en mai 1789, quelques jours avant l'élection de Paris. — Voir *Plan de conduite pour les députés du peuple*, notes, p. 39].

35. AUX ELECTEURS DU DÉPARTEMENT DE PARIS. — Signé : J.-P. Brissot. — *s. l. n. d.* — In-8°, 1 p.

36. PRÉCIS ADRESSÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉLECTEURS DE PARIS, pour servir à la rédaction du Cahier des doléances de cette ville, par J.-P. Brissot de Warville. — *s. l. n. d.* — In-8°, 19 p.

[Tourneux, n° 881].

37. OBSERVATIONS SUR LA NÉCESSITÉ D'ÉTABLIR, dans les différents districts et dans l'Assemblée générale des électeurs de Paris, DES COMITÉS DE CORRESPONDANCE avec les députés de Paris aux Etats-Généraux, suivies d'un Récit de quelques faits arrivés dans l'élection du district des Filles de Saint-Thomas, par J.-P. Brissot de Warville. — *s. l., mai* 1789. — In-8°, 22 p.

[Tourneux, n°s 893 et 7.144].

38. SCRUTIN DE L'ÉLECTION DE PARIS ou Lettre de M. B. D. W. à un électeur. — *s. l., mai* 1789. — In-8°, 7 p.

[Tourneux, n° 891].

39. MÉMOIRE AUX ETATS-GÉNÉRAUX sur la nécessité de rendre dès ce moment, la presse libre, et surtout pour les journaux politiques, par J.-P. Brissot de Warville. — *s. l., juin* 1789. In-8°, 76 p.

[Tourneux, n°s 951 et 10.184].

40. RÉFLEXIONS SUR L'ADMISSION aux Etats-Généraux DE DÉPUTÉS DE SAINT-DOMINGUE, par J.-P. Brissot de Warville. — *s. l. n. d.* — In-8°, 36 p.

[Antérieur au 4 juillet 1789, jour où l'Assemblée fixa à 6 le nombre des députés de Saint-Domingue].

41. PROJET D'UNE DÉCLARATION DES DROITS DE LA COMMUNE, pour servir au plan de municipalité de la ville de Paris.

Impr. de Veuve Hérissant, s. l. n. d.— VIII-79 p. in-8°.

42. DISCOURS PRONONCÉ AU DISTRICT DES FILLES SAINT-THOMAS, le 21 juillet 1789, sur la constitution municipale à former dans la ville de Paris, par J.-P. Brissot de Warville, président de ce district — *s. l. n. d.* — 16 p. in-8°.

[Tourneux, n° 7.147].

43. LE PATRIOTE FRANÇAIS, journal libre, impartial et national, par une société de citoyens, et dirigé par J.-P. Brissot de Warville. (28 juillet 1789 — 2 juin 1793).

[Voir Tourneux, nos 10.196, 10.206 et 10.273 ; et Tuetey, II, 2.882].

44. MOTIFS DES COMMISSAIRES pour adopter le plan de municipalité qu'ils ont présenté à l'Assemblée générale des représentants de la Commune, lus à l'Assemblée générale, par J.-P. Brissot de Warville, suivis du projet du plan de la municipalité. — *Paris, Lottin de Saint-Germain* [20], *août* 1789. — In-4°, 52 p.

[Tourneux, n° 5.323].

45. OBSERVATIONS SUR LE PLAN DE LA MUNICIPALITÉ DE PARIS, suivies du plan original et d'une déclaration des droits des municipalités, par J.-P. Brissot de Warville, l'un des représentants de la Commune de Paris. — *Paris, au bureau du « Patriote français »*, Desenne, Bailly, Veuve Hérissant, 15 *novembre* 1789. — In-8°, 79 p.

[Tuetey, II, n° 160 ; — Tourneux, n° 5.342].

46. OPINION DE J.-P. BRISSOT DE WARVILLE sur la question de savoir si Paris sera le centre d'un département de dix huit lieues de diamètre, ou s'il formera seul un département, en lui joignant une banlieue de deux ou trois lieues, — développée à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 15 décembre 1789. — *s. l.*, 19 *décembre* 1789. — In-8°, 10 p.

[Tourneux, n° 5.375].

47. MÉMOIRE SUR LES NOIRS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE, lu à la Société des Amis des Noirs, le 3 janvier 1790 (1), par J.-P. Brissot de Warville. — *Paris, au Bureau du « Patriote français »*, 1790 (2), in-8°, 56 p.

(1) Il y a, par erreur, dans la *Bibliogr.* de M. Tourneux « 9 février 1789 » La date que je donne est justifiée : 1° par le *Patriote* du 5 janvier 1790, p. 3, col. 1; 2° par ce même numéro du journal, p. 4, col. 2 ; 3° par le supplément du *Patriote* du 8 janvier, qui donne un extrait de ce mémoire ; 4° par le *Patriote* du 11 janvier, qui en publie un long compte rendu.

(2) Même lapsus ; la fiche de M. Tourneux donne 1789 au lieu de 1790.

48. ADRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE pour l'abolition de la traite des Noirs, par la Société des Amis des Noirs de Paris. — Imprimé par ordre de la Société, 5 février 1790. Brissot de Warville, président.
— *Paris, Imprim. L. Potier de Lille, février* 1790. — In-8°, 22 p.
[Voir *Patriote* du 4 mars 1790].

49. DISCOURS SUR LA RARETÉ DU NUMÉRAIRE et sur les moyens d'y remédier, prononcé à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 10 février 1790, par J.-P. Brissot de Warville. — *Paris, au bureau du « Patriote français »*, 1790. — In-8°, VI-64 p.

50. MOTION SUR LA NÉCESSITÉ DE CIRCONSCRIRE LA VENTE DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES aux municipalités dans leur territoire, etc..., présentée à l'Assemblée générale des Représentants de la Commune de Paris, le 22 mai 1790, par J.-P. Brissot de Warville, l'un des représentants de la Commune. — *Impr. du « Patriote français »*, 30 mai 1796. — In-8°, 26 p.
[Tourneux, n° 6.595].

51. RAPPORT SUR LA LETTRE DE M. DE BOURGES au Comité de Constitution, concernant l'affaire des juifs, fait par M. Brissot de Warville, à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 29 mai 1790. — (*Paris*), *Impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain, s. d.* — In-8°, 8 p.
[Tourneux, n° 5.756].

52. DISCOURS SUR LA VENTE DES BIENS ECCLÉSIASTIQUES et sur la nécessité de l'attribuer, pour Paris, au seul Bureau de Ville, à l'exclusion des sections etc.., prononcé à l'Assemblée générale des représentants de la Commune de Paris, le 14 juin 1790, par J.-P. Brissot de Warville. — (*Paris*), *Impr. de Lottin l'aîné et Lottin de Saint-Germain*, 1790. — In-8°, 20 p.
[Tourneux, n° 6.597].

53. RAPPORT DANS L'AFFAIRE DE MM. D'HOSIER ET PETIT-JEAN, lu aux Comités de recherches de l'Assemblée nationale

et de la Municipalité de Paris, le 29 juillet 1790, par J.-P. Brissot, l'un des membres de ce dernier comité. — *Paris, Buisson, août* 1790. — In-8°, 47 p. t. X, 5.768.

[Cf. Tuetey, I, 1.745. *Réplique de Stanislas de Clermont-Tonnerre,* août 1790].

54. J.-P. Brissot, membre du Comité de recherches de la municipalité, a Stanislas Clermont (ci-devant Clermont-Tonnerre), membre de l'Assemblée nationale, sur la diatribe de ce dernier contre les comités de recherches, et sur son apologie de Mme Jumilhac et des Illuminés. — *Paris, Buisson,* 1790, in-8°, 52 p.

Id., 1790, *Paris, Impr. du « Patriote français »*, in-8°.

55. Réplique de J.-P. Brissot a Stanislas Clermont, concernant ses nouvelles observations sur le Comité de recherches, sur les causes des troubles, les folliculaires, le Long-parlement d'Angleterre, M. Necker, etc... — *Paris, Desennes,* 1790. — In-8°, 60 p.

56. Lettre a M. le Chevalier de Pange, sur sa brochure intitulée : « Réflexion sur la délation et sur le Comité des recherches », par J.-P. Brissot de Warville. — *Paris, au bureau du « Patriote français »*, 1790. — In-8°, 37 p.

57. Discours prononcé a la Section de la Bibliothèque, dans son Assemblée générale du 24 octobre 1790, sur la question du renvoi des ministres, par J.-P. Brissot. — [*Paris*], *Impr. du « Patriote français », s. d.* — In-8°, 30 p.

58. Lettre de J.-P. Brissot a M. Barnave, sur ses rapports concernant les colonies, les décrets qui les ont suivis, leurs conséquences fatales ; sur sa conduite dans le cours de la Révolution ; sur le caractère des vrais démocrates ; sur les bases de la Constitution, les obstacles qui s'opposent à son achèvement, la nécessité de la terminer promptement, etc. . .

Paris, Desenne, libraire, Bailly, libraire, et au bureau du « Patriote français ». — 20 *novembre* 1790. — In-8°, 104 p.

59. Réflexions sur le nouveau décret rendu pour la Martinique et les Colonies, le 29 novembre 1790, pour servir de suite à la lettre à M. Barnave, par J.- P. Brissot.

— [*Paris*], *Impr. du « Patriote français », s. d.* — In-8°, 16 p.

60. Réflexions sur l'état de la Société des Electeurs patriotes, sur ses travaux, sur les formes propres à faire de bonnes élections, — lues à l'Assemblée de cette Société, dans la séance du 21 décembre 1790, par J.-P. Brissot. — *Paris*, 1790 ; in-8°, 44 p.

61. Liberté de la Presse, Précis pour J.-P. Brissot contre M. Bexon, se disant représentant de la Municipalité de Remiremont. — *Paris, Impr. du « Patriote français »*, 1790. — In-8°, 21 p.

62. J.-P. Brissot au Libelliste Louis-Marthe Gouy. — [*Paris*], *Imprim. du « Patriote français », s. d.* — In-8°, 2 p.

63. Réplique de J.-P. Brissot a la « Première et dernière lettre de Louis-Marthe Gouy », défenseur de la traite des noirs et de l'esclavage. — *Paris, Belin*, 10 *février* 1791. — In-8°, 54 p.

64. Affaire de Tabago.— Réponse de J.-P. Brissot avec lettres insérées dans le « Journal de Paris » par MM. Dillon... et Henrion [de Flozelles]... sur les réclamations des planteurs de Tabago. — *Paris, Imp. du « Patriote français », s. d.* — In-4°, 4 p.

65. Nouveau Voyage dans les Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, fait en 1788, par J.-P. Brissot [Warville], citoyen français, *à Paris, chez Buisson, imprimeur et libraire, avril* 1791. — 3 vol. in-8° [le 3e vol. n'est que la réimpression de l'ouvrage, publié en 1786, *De la France et des Etats-Unis*].

[Traduit en anglais, en allemand, et en hollandais ; la vie de Brissot est à la tête du 1er volume. Cette vie, traduite séparément en anglais, a été publiée en 1798, in-8°. Note de Villenave dans l'article de la *Biogr. univ.* de Beaulieu].

66. Discours sur la question de savoir si le roi peut être jugé, prononcé à l'Assemblée des Amis de la Constitution, dans la séance du 10 juillet 1791, par J.-P. Brissot. — *Paris, Imprim. Nationale, s. d.* — In-8°, 27 p.

[Tourneux, n° 9.171].

67. Discours prononcé par M. Brissot à l'Assemblée des Amis de la Constitution, le 10 juillet 1791, ou tableau frappant de la situation actuelle des puissances de l'Europe. — *s. l. n. d.* — In-8°, 8 p.

[Ce n'est qu'un extrait du Discours : « Si le Roi peut être jugé »].

[Tourneux, n° 9.170].

68. Recueil de quelques écrits, principalement extraits du « Patriote français », relatifs à la discussion du parti à prendre pour le roi, et de la question sur le républicanisme et la monarchie, par J.-P. Brissot, électeur. — *Paris, au bureau du « Patriote français »*, juillet 1791. — In-8°, 32 p.

69. Discours sur les Conventions, prononcé à la Société des Amis de la Constitution, le 8 août 1791, par J.-P. Brissot ; imprimé par ordre de la Société. — [*Paris*], *Imp. du « Patriote Français », s. d.* — In-8°, 28 p.

[Tourneux, n° 9.186].

70. Réponse de Jacques-Pierre Brissot a tous les libellistes qui ont attaqué et attaquent sa vie passée. — *Paris, au bureau du « Courrier de Provence »*, 10 *août* 1791. — In-8°, 48 p.

[Tourneux, n° 21.984].

71. Réplique de J.-P. Brissot a Charles Théveneau Morande. — *Paris, imp. du « Patriote Français »*, [30 août] 1791. — In-8°, 31 p.

[Tourneux, n° 21.986].

72. Dernier mot de J.-P. Brissot sur un nouveau libelle de Morande et sur les autres libelles, adressé aux électeurs de Paris. — [*Paris*], *imp. du « Patriote Français », s. d.* — In-8°, 4 p.

73. Discours sur la nécessité de maintenir le décret rendu le 15 mai 1791 en faveur des hommes de couleur libres, prononcé, le 12 septembre 1791, à la séance de la Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, par J.-P. Brissot ; imprimé par ordre de la Société. — *s. l. n. d.* — In-8°, 28 p.

[Tourneux, n° 9.198].

74. Discours sur l'utilité des Sociétés patriotiques et populaires, sur la nécessité de les maintenir et de les multiplier partout, prononcé le 28 septembre 1791 à la séance de la *Société des Amis de la Constitution*, séante aux Jacobins, par J.-P. Brissot ; imprimé par ordre de la Société. — *Paris, imp. du « Patriote Français », s. d.* — In-8°, 23 p.

[Tourneux, n° 9.266].

75. Discours sur l'organisation des Comités, destiné à être prononcé à l'Assemblée nationale le 12 octobre 1791, prononcé aux Jacobins le 14 octobre, par J.-P. Brissot, député. — *s. d., Paris, imp. du « Patriote Français »* ; in-8°, 20 p. — *Paris, imp. Nat.*, 1792 ; in-8°, 23 p.

[Tourneux, n° 9.210].

(Ce discours fut inséré au *Patriote* des 15 et 16 octobre 1791.)

76. Discours sur les émigrations et sur la situation de la France relativement aux puissances étrangères, prononcé, le 20 octobre 1791, à l'Assemblée nationale, par J.-P. Brissot, député ; imprimé par ordre de l'Assemblée nationale.— *Sur l'imprimé, à Paris, De l'imprimerie nationale*, 1791. — In-8°, 31 p.

77. Discours sur un projet de décret relatif a la révolte des Noirs, prononcé à l'Assemblée nationale, le 30 octobre 1791, par J.-P. Brissot.— *Paris, Imp. Nat.*, 1791. — In-8°, 17 p.

78. Discours sur la nécessité de suspendre momentanément le paiement des liquidations au-dessus de 3.000 l., avant d'émettre de nouveaux assignats, et sur les finances en général, prononcé à l'Assemblée nationale dans la séance du 24 novembre 1791, par J.-P. Brissot..... *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 32 p.

79. Discours de J.-P. Brissot sur les causes des troubles de Saint-Domingue, prononcé à la séance du 1er décembre 1791. — *Paris, Imp. Nat.* (1791). — In-8°, 17 p.

80. Projet de décret relatif à l'emploi des troupes destinées pour Saint-Domingue, par J.-P. Brissot, — ajourné au 7 décembre 1791. — *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 2 p.

81. Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. — DISCOURS SUR LA NÉCESSITÉ DE DÉCLARER LA GUERRE AUX PRINCES ALLEMANDS qui protègent les émigrés, prononcé, le 16 décembre, à la Société, par J.-P. Brissot. — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français »*, 1791. — In-12, 24 p.

[Tourneux, 9.224].

82. DISCOURS de J.-P. BRISSOT SUR LES DISPOSITIONS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES relativement à la France et sur les préparatifs de guerre ordonnés par le Roi, — prononcé à l'Assemblée nationale le 29 décembre 1791. — *Paris, Imp. nat., s. d.* — In-8°, 48 p.

83. Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. — SECOND DISCOURS DE J.-P. BRISSOT... SUR LA NÉCESSITÉ DE FAIRE LA GUERRE AUX PRINCES ALLEMANDS, prononcé à la Société, dans la séance du vendredi 30 décembre 1791. — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français », s. d.* — In-8°, 29 p.

[Tourneux, 9.238].

84. LETTRE DE J.-P. BRISSOT A M. CAMUS... sur différents abus de l'administration actuelle des finances, suivie d'une dénonciation concernant la même administration. — *Paris, Belin*, 1791. — In-8°, XXXVI-22 p.

85. DISCOURS de J.-P. Brissot, député de Paris, SUR LA NÉCESSITÉ D'EXIGER UNE SATISFACTION DE L'EMPEREUR et de rompre le traité du 1er mai 1756, — du 17 janvier 1792 ; imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — (*Paris*), *Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 28 p.

86. Société des Amis de la Constitution, séante aux Jacobins, à Paris. — TROISIÈME DISCOURS de J.-P. Brissot... SUR LA NÉCESSITÉ DE LA GUERRE, prononcé à la Société le 20 janvier 1792. — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français », s. d.* — In-8°, 18 p.

[Tourneux, n° 9.250].

87. DISCOURS SUR LA NÉCESSITÉ POLITIQUE DE RÉVOQUER LE DÉCRET DU 24 SEPTEMBRE 1791, pour mettre fin aux troubles de Saint-Domingue, prononcé à l'Assemblée nationale, le

2 mars 1792, par J.-P. Brissot. — *Paris, Imp. du « Patriote Français »*, *s. d.* — In-8°, 56 p.

88. Discours sur l'office de l'Empereur du 17 février 1792, et dénonciation contre M. Delessart, ministre des Affaires étrangères, prononcé à l'Assemblée nationale, le 10 mars 1792, par J.-P. Brissot. — *Paris, Imp. Nat.*, *s. d.* — In-8°, 44 p.

89. Discours de MM. Brissot et Guadet, députés à l'Assemblée nationale, prononcés à la séance de la Société des Amis de la Constitution, le 25 avril 1792. — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français »*, *s. d.* — In-8°, 21 p.
    [Tourneux, 9.283].

90. Discours sur la dénonciation contre le comité autrichien et contre M. Montmorin, ci-devant ministre des Affaires étrangères, prononcé à l'Assemblée nationale, à la séance du 23 mai 1792, par J.-P. Brissot, député du Département de Paris, — imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — *Paris, Imp. Nat.*, 1792. — In-8°, 38 p.

91. Lettre de J.-P. Brissot a M. Dumouriez, ministre de la guerre (15-17 juin 1792). — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français »*, *s. d.* — In-8°, 7 p.

92. Discours de J.-P. Brissot, député du Département de Paris, sur les causes des dangers de la patrie et sur les mesures à prendre, prononcé le 9 juillet 1792, l'an 4e de la Liberté ; imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — (*Paris*), *Imp. Nat.*, *s. d.* — In-8°, 51 p.

93. Opinion de J.-P. Brissot... sur les mesures de police générale proposées par M. Gensonné, prononcée le 25 juillet 1792, l'an 4e de la Liberté ; imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. — *Paris, Imp. Nat.*, *s. d.* — In-8°, 19 p.

94. Opinion de J.-P. Brissot... sur la marche a suivre en examinant la question de la Déchéance et les autres mesures, prononcée le 26 juillet 1792, l'an IVe de la Liberté ; imprimée par ordre de l'Assemblée nationale. — (*Paris*), *Imp. Nat.*, 1792. — In-8°, 11 p.

95. Discours de J.-P. Brissot sur les dénonciations rela-

TIVES AU GÉNÉRAL LAFAYETTE, prononcé le 10 (1) août 1792. — *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 27 p.

[Tourneux, n° 23.239].

96. PROJET DE DÉCLARATION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX PUISSANCES ÉTRANGÈRES, rédigé par J.-P. Brissot, député ; imprimé par ordre de l'assemblée. — (*Paris*), *Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 10 p.

(Après le 10 août 1792.)

97. RAPPORT fait au nom de la Commission extraordinaire, des Comités diplomatique et militaire, le 20 août 1792, SUR LE LICENCIEMENT DES RÉGIMENTS SUISSES au service de la France, par J.-P. Brissot, député ; imprimé par ordre de l'Assemblée nationale. — (*Paris*), *Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 10 p.

98. Convention nationale. — RAPPORT fait à la Convention nationale, au nom de la Commission extraordinaire et du Comité diplomatique, SUR LES RÉCLAMATIONS DES CANTONS DE BERNE ET D'URI relatives à l'évacuation des défilés de Porentruy, par J.-P. Brissot..., le 3 octobre 1792. — *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 10 p.

99. RAPPORT ET PROJET DE DÉCRET CONCERNANT L'INTRODUCTION, DANS LA VILLE DE GENÈVE, de 1.600 Suisses des troupes de Berne et de Zurich, présentés au nom du Comité diplomatique par J.-P. Brissot..., le 16 octobre 1792. — *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 11 p.

100. CIRCULAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'ÉGALITÉ, séante aux ci-devant Jacobins de Paris, rue Saint-Honoré (15 octobre 1792). — *s. d., Imp. de L. Potier, de Lille.* — In-8°, 15 p.

(Envoi du procès-verbal de la séance du 12 octobre, dans laquelle Brissot avait été rayé des listes de la Société.)

[Tourneux, 9.235.]

Brissot y répondit par la brochure suivante :

101. A TOUS LES RÉPUBLICAINS DE FRANCE, sur la Société des Jacobins de Paris, par J.-P. Brissot, député à la Convention

(1) Il faut lire le *8* août.

nationale. — *A Paris, chez les directeurs de l'imprimerie du Cercle Social,* (*24 oct.*) 1792, *l'an Ier de la République.* — In-8°, 40 p.

Id., Paris, Imp. du « Patriote Français », 29 octobre 1792, l'an Ier de la République.

Id., réimprimé [au commencement de novembre 1792], avec une brochure de Kersaint et une brochure de Lanthenas, 1792, in-8°, 80 p. (V. Tourneux, n° 9.337.)

102. François Chabot a Jean-Pierre Brissot (14 Novembre 1792). — *Imp. Pothier de Lille,* 1792. — In-8°, 8 p.

[Tourneux, n° 9.336.]

103. Convention nationale. — Rapport fait à la Convention nationale, au nom du Comité diplomatique, sur la négociation entre Genève et la République de France et sur la transaction du 2 novembre 1792. — *Paris, Imp. Nat.,* 1792. — In-8°, 18 p.

104. Dubois-Crancé a ses commettants, 28 novembre (1792) (contre Brissot et Roland).

[Tourneux, n° 9.339].

105. Discours du citoyen Brissot à la Convention nationale concernant la République de Genève. — (*Genève*), *Monard, s. d.* — In-8°, 15 p.

(Extrait du *Moniteur* du 22 novembre 1792.)

106. Réponses au Prussien Clootz, par Roland, Kersaint, Guadet et Brissot. — (*Paris*), *Imp. du « Patriote Français » s. d.* — In-8°, 14 p.

1° *Mon mot aux gens de bien sur Clootz* (par Roland).

2° *A.-Guy Kersaint aux Jacobins,* à l'occasion du libelle du Prussien Clootz, intitulé : « Ni Marat, ni Roland. »

3° *Un mot de Guadet sur Clootz.*

4° *Dernier mot sur Clootz,* par J.-P. Brissot.

[Tourneux, n° 4.033].

107. Examen critique des preuves de la révélation chrétienne, par M. Brissot, député à la Convention nationale, — *à Paris,* 1792.

[Manuscrit de 21 p. in-f°, qui m'a été communiqué en

février 1906 par M. Raoul Bonnet. L'écriture n'est pas de Brissot. — A la fin est une note « ajoutée en 1820 ». — A côté du titre, on lit : « Tissu d'incrédulités : ouvrage à détruire ». — Je serais porté à croire que c'est quelque ouvrage de jeunesse, recopié vers 1820 par Anacharsis Brissot, et que la note « à détruire » aurait été inscrite par quelque autre personne de la famille.]

108. Convention nationale. — DISCOURS SUR LE PROCÈS DE LOUIS, prononcé à la Convention nationale le 1er janvier 1793, l'an deuxième de la République, par J.-P. Brissot, député du Département d'Eure-et-Loir. — Imprimé par ordre de la Convention.
(*Paris*), *Imp. Nat.*, *s. d.* — In-8°, 19 p.

109. Convention nationale, — RAPPORT fait, au nom du Comité de défense générale, SUR LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT BRITANNIQUE ENVERS LA FRANCE, et sur les mesures à prendre, prononcé à la Convention nationale dans sa séance du 12 janvier 1793,... par J.-P. Brissot... — *Paris, Imp. Nat., s. d.* — In-8°, 24 p.

110. Convention nationale. — RAPPORT SUR LES HOSTILITÉS DU ROI D'ANGLETERRE ET DU STATHOUDER des Provinces-Unies, et sur la nécessité de déclarer que la République française est en guerre avec eux, par J.-P. Brissot, au nom du Comité de défense générale ; imprimé par ordre de la Convention nationale. — *Paris, Imp. Nat., s. d.* [1er février 1793]. — In-8°, 12 p.

111. Convention nationale. — EXPOSÉ DE LA CONDUITE DE LA NATION FRANÇAISE ENVERS LE PEUPLE ANGLAIS et des motifs qui ont amené la rupture entre la République française et le roi d'Angleterre, précédé d'un rapport prononcé par Brissot au nom du Comité diplomatique et du discours de Ducos. — (*Paris*), *Imp. Nat.*, 1793. — In-8°, 34-10-95 p.

112. J.-P. Brissot... SUR LA DÉNONCIATION DE ROBESPIERRE (1) et sur l'Adresse prêtée aux 48 Sections de Paris (2). — *s. l. n. d.* — In-8°, 11 p.

(1) 10 avril.
(2) 15 avril.

113. J.-P. Brissot, député du département d'Eure-et-Loir, a ses commettants, sur la situation de la Convention nationale, sur l'influence des anarchistes et les maux qu'elle a causés, sur la nécessité d'anéantir cette influence pour sauver la République. — *Paris, Imprimerie de P. Provost, s. d.* [22 mai 1793]. — In-8°, iv-128 p.

114. Vie secrète et politique de Brissot. — *Paris, Imprimerie de Franklin, rue de Cléry,* 75, et chez les libraires du Palais de l'Egalité.

L'an II, 47 p. in-8°.

(Ecrit avant la mort de Brissot.)

114 *bis*. Procès de J.-P. Brissot et complices, ex-députés à la Convention nationale, condamnés à mort par le Tribunal révolutionnaire, établi au Palais, à Paris, par la loi du 10 mars 1793, pour juger sans appel les conspirateurs.

Paris, Clément, — Prault, Rondonneau et Cie, — Tessier et Girard, libraires. — Nivose an II, in-8° de 278 pages.

§ II. — *Œuvres attribuées à Brissot, — Œuvres de sa femme, de son fils.*

115. Le Moniteur [par Condorcet, J.-P. Brissot de Warville et Clavière], — *s. l.*, 1788, in-8°, 50 p., avec cette épigraphe : *Major rerum nascitur ordo.* (Il y aurait eu 4 numéros, d'après Hatin, *Bibliographie*, p. 92).

Je transcris la note des bibliographes, Barbier, Hatin, Quérard, mais je n'ai pas trouvé cette brochure.

Peut-être s'agit-il de la publication dont parle le *Patriote Français* du 4 septembre 1789 : « Il a paru un seul numéro d'un journal très énergiquement écrit, intitulé : « *Le Moniteur* ». Il est à regretter qu'il n'ait pas eu de suite, etc... »

Dans ce cas, le journal ainsi annoncé ne serait pas le *Moniteur universel ou Gazette nationale*, de Panckoucke, qui ne parut que le 24 novembre suivant, mais une brochure de Marat. (Voir Tourneux, nos 10.308, 10.319 et 10.320.)

116. Goldsmith (Oliver), Lettres philosophiques et poli-

TIQUES SUR L'HISTOIRE DE L'ANGLETERRE depuis son origine jusqu'à nos jours. — *Londres et Paris*, 1786, 2 vol. in-8°.

Nouvelle édition en 1789, annoncée dans le *Patriote Français* du 27 octobre. (Traduction attribuée à Mme Brissot. — Mais le *Patriote*, en annonçant cette nouvelle édition, la donne comme étant de J.-P. Brissot de Warville.)

117. ROBERT DODSLEY, Manuel de tous les âges ou Economie de la vie humaine. — (Traduit par Mme Brissot.) — *Londres* 1782, in-12.

118. NOUVEAU PRÉCIS DE L'HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis les commencements de cette monarchie jusqu'en 1783 ; — traduit de l'anglais par Miss D. P. (Mlle Dupont, dame Brissot de Warville]. — *Paris, Belin*, 1783. In-12, LVI-221 p. et cartes.

Nouvelle édition en 1785. — *Paris, Belin et Regnault*, in-12, 221 p. et cartes.

119. FOLIE ET RAISON [par Anacharsis Brissot de Warville] — *Paris, Pigoreau*, 1815 ; — 2 vol. in-8°, fig.

120. L'EVIDENCE OU QUELQUES MOTS SUR LE DIVORCE, par M. A. B. de W. [Anarcharsis Brissot de Warville]. — *Paris, chez les marchands de nouveautés*, 1816 ; in-8°, 24 p.

121. VOYAGE AU GUAZACOALCOS, aux Antilles et aux Etats-Unis, par Anacharsis Brissot. — *Paris, A. Bertrand*, 1837. In-8°, IV-390 p., fig. et carte.

122. UNE COURONNE EN SONGE, par le fils d'un Girondin [Anacharsis Brissot]. — *Paris, F. Locquin*, 1843. — In-8°, 378 p. et pl.

123. DE LA SUPPRESSION DE LA PEINE DE MORT, par J.-P. Brissot. — Réimprimé par Anacharsis Brissot ; *Lille, impr. de Leleux*, 1849. — In-8°, 27 p.

[Je ne connais pas l'ouvrage de Brissot réimprimé par son fils].

§ III. — *Ouvrages cités dans la présente publication*

(Je ne ferai figurer ici que les ouvrages dont le titre, cité plusieurs fois, a dû être souvent donné en abrégé, jugeant inutile de reproduire chaque fois le titre *in extenso*.

Quant à ceux dont je n'ai eu à faire qu'une mention, il eût été superflu d'en grossir la présente liste. Ils ont été cités d'une manière complète à l'endroit où je les ai utilisés).

1. Amis de la Liberté [Histoire de la Révolution par deux], *Paris*, 1790-1081, 16 *vol. in*-8°.

2. A. Aulard, Le culte de la Raison et le culte de l'Etre suprême. — *Paris, Alcan*, 1892, 1 *vol. in*-12.

Id. — La Société des Jacobins, *Paris*, 1889-1892, 5 *vol. in*-8°.

Id. — Recueil des actes du Comité de Salut public, *Paris, Imp. Nat., gr. in*-8°, 19 *vol.* parus [1889-1909].

Id. — Paris sous le Consulat, 4 *vol. parus, in*-8°, [1903-1909].

Id. — Histoire politique de la Révolution française, *Paris, Armand Colin*, 1901, *in*-8°.

3. Barbier, Dictionnaire des Anonymes et Pseudonymes. — *Paris, éd. de* 1822, 5 *vol. in*-8°.

4. J. Beauhaire (abbé), Chronologie des évêques, curés, vicaires, etc... du diocèse de Chartres, 1892, *in*-8°.

5. A. Bégis, Le registre d'écrou de la Bastille de 1782 à 1789. — *Paris, Chamerot*, 1880, *in*-8°.

6. Biographie des Contemporains, publiée sous la direction de MM. Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, — [appelée ordinairement *Biographie Rabbe*] ; *Paris*, 1834, 5 *vol. in*-8°.

7. Biographie Moderne, dite *Biographie de Leipzig.* — *Leipzig*, 1806, 4 *vol. in*-8°.

8. G. Bord et d'Héricault, Documents pour servir à l'histoire de la Révolution. — 1884-1885, 2 *vol. in*-8°.

9. A. Bougeart, Marat, l'ami du peuple. — *Paris, Libr. Intern.*, 1885, 2 *vol. in*-8°.

10. A. Brette, Les Constituants. — *Paris*, 1897, *in*-8°
Société de l'histoire de la Révolution française.

Id. — Histoire des édifices où ont siégé les Assemblées parlementaires de la Révolution, *t. I*, 1902, *in*-4°.

11. Aug. Challamel, Les clubs contre-révolutionnaires. — *Paris*, 1895, 1 *vol*, *in*-8°.

12. Etienne Charavay, Les Assemblées électorales de Paris. — *Paris*, 1890-1905, 3 *vol. in*-8°.

13. Ch. Dauban, Mémoires de Buzot, Petion et Barbaroux. — *Paris*, *Plon*, 1866. — 1 *vol. in*-8°.

14. C. Desmoulins, œuvres, éd. Claretie. — *Paris*, *Charpentier*, 2 *vol. in*-12, 1874.

15. Dictionnaire des Parlementaires, *Paris*, *Bourloton*, 5 *vol. in*-8°, 1891.

16. Et. Dumont, Souvenirs sur Mirabeau. — *Paris*, 1832, *in*-8°.

17. Mme de Genlis, Mémoires. — *Paris et Londres*, 1825-1826, 8 *vol. in*-12.

18. Ph. Godet, Mme de Charrière et ses amis. — *Genève*, *A. Jullien*, 1906, 2 *vol. in*-8°.

19. H. Grégoire, Mémoires publiés par H. Carnot. — *Paris*, 1837, 2 *vol. in*-8°.

20. Grimm, Correspondance littéraire, éd. Maurice Tourneux. — *Paris*, 16 *vol. in*-8°.

21. G. Guiffrey, Les Conventionnels. — *Paris*, *Société de l'Histoire de la Révolution française*, 1889, *in*-8°.

22. Hatin, Bibliographie de la presse périodique française, *Paris*, *Firmin-Didot*, 1866, *in*-8°.

Id. — Histoire de la Presse en France, *Paris*, *Poulet-Malassis et de Broise*, 1859-1861, 8 *vol. in*-12.

23. Léon Hennet, Etat militaire de la France pour l'année 1793. — *Paris*, *Société de l'Histoire de la Révolution française*, 1903, *in*-8°.

24. Inventaire Sommaire des Archives de la ville de Chartres antérieures à 1790.

25. Inventaire Sommaire des Archives d'Eure-et-Loir antérieures à 1790.

26. A. Kuscinski. Les députés à l'Assemblée législative. — *Paris, Société de l'Histoire de la Révolution française*, 1900, 1 *vol. in*-8°.

Id. — Les députés au Corps législatif. — *Paris, ibid.*, 1905, *in*-8°.

27. La Harpe, Correspondance littéraire. — *Paris*, 1801-1807, 6 *vol. in*-8°.

28. Loménie, Les Mirabeau. — *Paris*, 1879-1889, 3 *vol. in*-8°.

29. Fr. Masson, Le département des Affaires étrangères pendant la Révolution, *Paris, Plon*, 1877, 1 *vol. in*-8°.

30. L. et R. Merlet, Dignitaires de l'église de Chartres, listes chronologiques. — *Chartres*, 1900, *in*-8°.

31. Moncure Daniel Conway, Thomas Paine, trad. Félix Rabbe. — *Paris, Plon-Nourrit*, 1900, 1 *vol. in*-8°.

32. Le Moniteur. — Réimpression.

33. Mortimer-Ternaux, Histoire de la Terreur. — *Paris*, 1862-1881, 8 *vol. in*-8°.

34. J.-M. Quérard, La France littéraire. — *Paris, Firmin-Didot*, 1827-1829, 10 *vol. in*-8°.

35. Paul Robiquet, Théveneau de Morande. — *Paris, Quantin*, 1882, *in*-8°.

36. Mme Roland, Mémoires, éd. Cl. Perroud. — *Paris*, 1905, *Plon-Nourrit*, 2 *vol. in*-8°.

Id. — Lettres (1780-1793), éd. Cl. Perroud. — *Paris, Impr. Nat.*, 1900-1901, 2 *vol. gr. in*-8°.

37. Mme Roland, Voyage en Angleterre, — Voyage en Suisse [dans l'édition de ses *œuvres* publiée par Champagneux, — *Paris, an VIII*, 3 vol.].

38. Ad. Schmidt, Tableaux de la Révolution française. — *Leipzig*, 1867-1871, 3 *vol. in*-8° *et* 1 *vol. de tables.*

39. Alfred STERN, La vie de Mirabeau. — *Paris, Bouillon*, 1895-1896, 2 *vol. in*-8°.

40. MAURICE TOURNEUX, Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, *Paris, in*-4°, 4 *vol. parus* [1890-1906] [Publications de la ville de Paris].

41. ALEX. TUETEY, Répertoire général des sources manuscrites de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française. — *Paris, in*-4°, 8 *vol. parus* (1890-1908).
[Publications de la ville de Paris].

42. CHARLES VATEL, Charlotte de Corday et les Girondins, — *Paris, Plon*, 1864-1872, 1 *vol. in*-8° *en trois parties*.

43. H. WALLON, Histoire du Tribunal révolutionnaire. — *Paris, Hachette*, 1880-1882, 6 *vol. in*-8°.

MÉMOIRES DE BRISSOT

PREMIÈRE PARTIE

(1754 - 1791)

MÉMOIRES DE BRISSOT

CHAPITRE PREMIER

UN LEGS A MES ENFANTS (1)

A quelque âge que je meure, je ne leur laisserai pas de richesses. Il n'est pas dans mon caractère de rechercher les circonstances qui les procurent ; je veux leur laisser quelques réflexions, c'est le fruit de mon expérience et de mes malheurs.

J'ai prodigieusement aimé la gloire ; c'est l'amour de la gloire qui, dès l'âge de neuf ans, me faisait travailler la nuit dans mon lit, qui me faisait feuilleter les livres latins et dévorer les histoires. J'avais sans cesse sous les yeux l'image des grands hommes qui s'étaient rendus célèbres par leurs écrits, et j'écrivis.

A cet amour de la gloire se joignit bientôt un autre sentiment, l'amour de l'indépendance, la haine du despotisme. J'ai détesté les rois de bien bonne heure ; dès ma plus tendre jeunesse, je me délectais dans l'histoire de Cromwell ; je

(1) Tout ce morceau a été évidemment écrit dans la prison de l'Abbaye, entre le 23 juin et le 6 octobre 1793.

pensais que j'avais le même âge que le Roi, et dans mes rêves d'enfant je ne voyais pas pourquoi il était sur le trône, tandis que j'étais né fils d'un traiteur. Je prévoyais avec quelque complaisance que je pourrais le voir tomber du trône et que je pourrais y contribuer.

L'amour de l'humanité ou du peuple naquit plus tard dans mon âme ; quand j'eus observé son sort sur toute la terre, je le vis avec douleur plongé dans l'ignorance et dans l'esclavage.

Tels sont les trois sentiments qui m'ont mis la plume à la main et qui m'ont dicté les nombreux écrits que j'ai publiés.

Sans doute j'ai publié trop jeune, je n'ai jamais assez soigné mes ouvrages, je n'ai jamais mûri mes idées ; mais un motif noble et généreux, suivant moi, causait cette insouciance. Dans l'ardeur qui me dévorait pour renverser le despotisme, je songeais qu'il fallait frapper à propos, souvent et fortement, et l'à-propos se perdait en ne s'occupant que de limer son style. C'est ainsi que je sacrifiais au bien public la gloire que j'aurais pu acquérir en perfectionnant mes écrits.

Je dois faire encore un autre aveu. Helvétius et Montesquieu étaient riches, et ne retiraient aucun lucre de leurs importantes productions. Il leur était facile de prendre le temps nécessaire pour les rendre parfaites. Voulant vivre indépendant, je ne me reposais que sur ma plume, et il fallait écrire souvent, pour vivre tous les jours.

Cependant aucun auteur, je crois, n'a eu pour ses intérêts privés l'abandon que j'ai témoigné pour les miens. Je vendais à vil prix, à peine étais-je payé de la moitié, et le plus souvent par des arrangements qui achevèrent de me ruiner.

Point de métier plus misérable que celui de *livrier,*

comme dit Rousseau. Je recommande éternellement à mes enfants, et pour eux et pour leurs enfants, de se préserver de cette maladie. On a beau dire qu'il n'y a point de déshonneur à vivre de sa plume ; non sans doute ; mais quand on s'accoutume à faire trafic de sa pensée, on se montre philosophe, non pas pour l'être, mais pour avoir de l'argent, et c'est ainsi qu'on avilit le plus sublime emploi de l'homme.

J'ai toujours regretté que le ciel ne m'eût pas fait naître fils d'un laboureur. La campagne plaît à mon âme, et, par une fatalité malheureuse, je n'ai jamais pu y vivre que peu de mois ; ce temps a été le plus heureux de ma vie.

O mes enfants ! préférez les arts qui vous attachent à la vie des champs. On est toujours meilleur quand on est près de la nature, quand on est sans cesse en présence du ciel et de ses grands phénomènes, et quand on n'a qu'à traiter avec la terre, qui est toujours une bonne mère.

Rousseau enviait le sort d'un curé de campagne, et moi j'ai envié celui d'un fermier instruit. Le curé a, dans mon système, des préjugés à soutenir, à prêcher. Le bon fermier peut faire tout le bien que fait le bon curé, et ne vit point de préjugés. Il peut être le juge de paix, le médecin temporel et spirituel du village. Il peut employer une partie de sa journée à surveiller ses travaux rustiques, et l'autre soit aux soins de ses affaires, soit à faire du bien, soit à l'éducation de ses enfants, soit à l'éducation de lui-même ! Quelle heureuse et douce existence !

Mais, pour jouir de cette existence, il ne faut pas être un fermier citadin, il faut mettre la main à la besogne ; il faut habiter au milieu de ses domestiques, travailler avec eux, se faire homme de village, et renoncer à tous les préjugés de la ville. Pour vivre à la campagne, il faut ou être riche ou se faire campagnard.

Quelque fort que soit votre caractère, il ressentira toujours l'influence des hommes et des choses qui vous environnent. Cherchez donc le voisinage des gens simples et des choses naturelles.

Le commerce et les métiers qui ne s'exercent que dans les villes vous jettent dans un tourbillon où il est difficile de préserver la pureté de son âme, sans une lutte éternelle avec ses propres passions et celles des autres.

Si le ciel me prête encore quelques jours, le dessein en est pris, je veux me séparer de cette vie turbulente que j'ai menée jusqu'à présent ; je veux me réfugier dans quelque hameau paisible avec vous, mes enfants, et pour vous y instruire.

Je ne vous ferai point parcourir la longue et pénible carrière que j'ai traversée, et qui m'a causé tant de douleurs. Je ne ferai point de vous des savants ; je veux seulement vous mettre sur la voie de devenir des hommes réfléchis ; il faut savoir peu, mais savoir bien, mais savoir utilement pour vous et pour les vôtres.

Ainsi, je ne vous apprendrai pas beaucoup de langues, mais je vous instruirai dans leur mécanisme général. Quand vous les posséderez, vous serez un jour en état de les étudier toutes par vous-mêmes.

Français, anglais et latin, voilà les trois langues auxquelles je vous bornerai. Le français est votre langue maternelle, l'anglais vous sera peut-être très nécessaire et vous sera toujours utile. Il faut apprendre le latin pour lire Sénèque et Tacite en latin, car il n'y a aucune traduction qui rende leur laconisme énergique.

Nous étudierons ensemble l'histoire, non pas en savants, mais en hommes qui veulent profiter des fautes et des découvertes de nos pères. Nous lirons les annales des nations plutôt que la biographie des rois. Nous lirons surtout Plutarque ; mes enfants, qui aime Plutarque

à quinze ans, qui le relit encore à soixante, a toujours été un honnête homme et un bon citoyen. Ainsi me l'écrivait une femme (1) dont je vous parlerai sans doute, car je veux vous la faire aimer ; dans le cours de notre Révolution, elle m'a bien prouvé que cette lecture n'avait pas été stérile ; elle y a puisé des sentiments et des vertus dignes des héros dont Plutarque lui retraçait la vie : puissent-ils la soutenir comme moi dans nos malheurs communs (2) !

C'est dans cet évangile qu'on apprend aussi bien que dans Sénèque cette morale, cette philosophie sans laquelle il n'est point de bonheur. C'est là qu'on apprend à réfléchir sur la fragilité des grandeurs, sur la folie des richesses, sur la sagesse d'une bonne conscience ; c'est là qu'on s'améliore chaque jour, en s'étudiant chaque jour.

S'étudier chaque jour ! On a fait un grand pas dans la philosophie, un grand pas vers la félicité, quand on est arrivé à ce point de ne laisser passer aucun jour sans examiner sa conduite et ses progrès, soit dans la morale, soit dans la vérité. Combien peu d'hommes font cet examen de conscience ! C'est que bien peu d'hommes l'ont pure. Faire cet examen quand on est bien avec soi-même, c'est revoir chaque jour son trésor, c'est chaque jour regretter moins la vie et craindre moins la mort....

Voilà les sciences qu'on peut acquérir naturellement en causant avec son père, avec un ami, qu'on n'acquiert point au collége. Dans les éducations publiques on élève les enfants pour la gloire. Ils songent à se distinguer, à devenir des hommes célèbres. Dans l'éducation paternelle, c'est un tout autre point de vue. On tend à devenir bon

(1) Madame Roland.

(2) Madame Roland était alors prisonnière à Sainte-Pélagie. J'ai dit plus haut, dans l'*Etude critique*, comment Brissot, de l'Abbaye, correspondait avec elle. Sur son enthousiasme pour Plutarque, voir ses *Mémoires*, t. II, p. 22, et *passim*

et réfléchi. La gloire vient ensuite si l'occasion s'en présente ; on n'y tend pas, on tend au bien, on tend au vrai.

Comme nous chercherons le bon dans la morale, nous chercherons la vérité dans les sciences, et c'est par la logique que nous y parviendrons. Elle est naturelle à l'homme, et dans les écoles on en a fait la science la plus compliquée. Que de nuits j'ai passées pour devenir un habile logicien à la manière des scolastiques ! Mes enfants, vous serez plus heureux que moi ; vous ne connaîtrez jamais ce fatras.

Armés une fois d'une bonne logique, vous aurez la clef de toutes les sciences, comme avec une bonne morale vous posséderez l'art de vous bien conduire dans le monde, et d'être aussi heureux que la nature humaine peut le comporter.

Le grand art d'être heureux, c'est de savoir être malheureux. Donnez-moi un républicain qui ne soit pas malheureux dans la chambre étroite, mal aérée, malsaine, sans meubles, d'une prison où l'a jeté la rage de ses ennemis, je tiens ce républicain-là pour un homme qui possède l'art d'être heureux, car cet homme est étranger assurément à tout ce qui l'environne, il est toujours bien avec lui-même en quelque lieu qu'il soit.

J'ai été trois fois en prison (1), et je vous dois compte des sensations que j'y ai éprouvées. Je me suis d'abord bien convaincu que le malheur paraissait toujours plus grand, plus hideux, plus épouvantable de loin que de près. L'homme à caractère, à bonne conscience, trouve des forces dans lui-même, égales au malheur qui le tourmente.

J'ai pleuré dans toutes mes prisons ; ce n'était pas sur moi, c'était sur vous, sur votre malheureuse mère, et vos

(1) D'abord à Londres, dans la prison pour dettes, en avril 1784, mais quelques jours seulement ; puis à la Bastille, du 12 juillet au 10 septembre 1784, et enfin à l'Abbaye.

images m'attendrissaient tellement que j'ai été souvent obligé de les chasser de mon âme, pour m'endurcir et retrouver mon courage.

J'étais dur pour moi, rien ne m'a jamais affecté ; ni l'air dur et grossier des geôliers, ni la mauvaise nourriture, ni le défaut de ces commodités dont on jouit chez soi. Je me suis résigné à tout avec facilité.

La Bastille me parut un tombeau où l'on m'ensevelissait vivant, et ma douleur était de ne pouvoir fixer le terme de cette vie sépulcrale. Je n'avais point la mort à redouter, d'abord parce que j'étais innocent, et ensuite parce que je savais bien que le Gouvernement aimait mieux condamner à la peine de la vie qu'à la peine de la mort ceux qui lui déplaisaient.

Je trompai ma douleur et mon ennui à la Bastille par la lecture, la méditation, la déclamation,. la composition ; je crois que j'en sortis meilleur, mais non pas plus prudent.

Vous connaîtrez les causes qui, sous le régime de la liberté, m'ont précipité dans la prison de l'Abbaye. J'y ai éprouvé des sensations plus douloureuses qu'à la Bastille. Les crieurs des papiers publics venaient sous mes fenêtres annoncer, avec un air de jubilation, soit les libelles publiés contre moi, soit les décrets qui me concernaient (1). J'entendis même un jour une chanson de cannibales où l'on plaisantait sur mon guillotinement prochain, et les voisins se pâmaient... et la populace éclatait de rire... Il me semblait être transporté chez les anthropophages, destiné à servir de victime et de pâture, et voir mes bourreaux danser autour de moi avec une joie effroyable. Mais, grand

(1) Voir la lettre écrite au ministre Garat, par Madame Roland, de l'Abbaye, le 20 juin 1793 : « Quels cris répétés se font entendre ?... Ce sont ceux d'un colporteur qui annonce *la grande colère du père Duchesne contre cette b... de Roland...* ; déluge de sales épithètes... provocation à me maltraiter...C'est sous ma fenêtre que le crieur répète ses invitations au peuple du marché... »

Dieu ! quelle idée se faire d'une nation où de pareilles scènes ne révoltent point, et d'une police qui souffre qu'on insulte ainsi au malheureux avant que son crime soit prouvé, lors même que l'insulte après sa condamnation est un excès de cruauté que proscrivent également les lois et l'humanité !

C'est dans cette prison que j'ai vu la mort de près, que je l'ai saisie, que je l'ai palpée, que je me suis familiarisé avec elle. Je ne pouvais douter que la rage de mes ennemis ne fût à son comble et qu'elle ne les portât à demander ma tête. Mon innocence était évidente, il m'était si facile de la démontrer ! Il était si absurde de m'accuser de royalisme, moi républicain depuis vingt ans ! Mais qu'importent l'innocence et l'évidence lorsque la tyrannie a dit : « Tu périras » ; lorsque vous n'êtes environné que de brigands qui applaudissent ou de lâches qui vous abandonnent. J'ai mesuré l'abîme, je l'ai mesuré chaque jour, et je me suis accoutumé à l'idée de m'y élancer, de m'y précipiter sans crainte. Deux mois auparavant le nom seul de l'Abbaye me glaçait, le souvenir de septembre me rappelait un carnage qui pouvait se répéter. Arrivé à l'Abbaye, l'horreur de ces massacres a disparu pour moi ; dans le désespoir que m'a causé l'état affreux où l'on réduisait ma patrie, j'ai désiré que ces massacres se renouvelassent, j'ai désiré d'en être la victime ; je pensais que la mort la plus douce était d'être surpris par le couteau d'un assassin, quand on était d'ailleurs préparé pour le long voyage de l'autre monde. Jamais ma résignation ne fut plus complète qu'au moment où l'on me signifia mon décret d'accusation (1) ; j'étais dans une chambre de la Mairie, où j'avais été enfermé en arrivant de Moulins et en attendant que l'Assemblée prît un parti à mon égard.

(1) Du 23 juin 1793.

Je me persuadais que, comme tous mes collègues, on me laisserait chez moi sous la garde de deux gendarmes : je m'endormis dans cet espoir ; mais à peine commençais-je à jouir des premières douceurs du sommeil qu'un grand bruit s'annonce à ma porte ; je vois aussitôt entrer une douzaine d'officiers municipaux avec leurs écharpes ; ils me notifient le décret d'accusation et l'ordre de me lever pour me rendre sur-le-champ à l'Abbaye. J'observais sur leurs figures la joie qu'ils déguisaient mal de se venger de l'écrivain qui avait peint leurs excès avec le plus d'énergie. J'observais cet œil curieux qui saisissait tous mes mouvements pour y découvrir quelques craintes, quelques faiblesses, et en triompher encore. Je me commandai le calme, le sang-froid, la dignité qui convenaient à un représentant du peuple et surtout à un républicain persécuté. Pas la moindre altération dans ma figure, pas le plus léger changement dans le cours de mon sang ; je jouis de moi à chaque mot qui se disait et je crois avoir été tel que je devais être. Livré à mes méditations dans le trajet de la prison, je jugeai par l'acharnement qu'on mettait à me poursuivre du sort qui m'était préparé, je jugeai que mon procès s'instruirait promptement et, malgré mon innocence, je jugeai que mes ennemis me feraient peut-être monter à l'échafaud. L'image de Sidney et de Russel se présenta à mon esprit ; je me rappelai le sort de Phocion, et, dans mon malheur, je me félicitai de partager le destin de ces grands hommes. J'avais la certitude que la postérité vengerait ma mémoire.

La mort vue de près, ou envisagée par un esprit philosophique, perd de ses horreurs. Je ne sais pourquoi celle qu'on reçoit sur l'échafaud effraie plus l'imagination que la mort trouvée dans un combat ou arrivée à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Serait-ce l'effet de l'ignominie attachée au supplice et de l'impression

causée par l'affluence du peuple qui en est témoin ? Serait-ce encore que le condamné arrive à l'échafaud avec la certitude de ne pouvoir l'éviter, tandis que dans les deux autres circonstances l'espoir n'abandonne jamais l'homme ? Quoi qu'il en soit, le philosophe, exposé dans les révolutions à la chance du supplice comme le dernier des scélérats, doit combattre ces impressions qui affectent les esprits vulgaires. Il est innocent, il l'a cherché ; il n'a fait que le bien de son pays et de l'humanité. Que lui importent l'injustice de ses juges et l'opinion d'un public égaré? Il doit entendre avec calme, avec indifférence, avec pitié, les injures qu'il recueille sur son passage. La postérité le vengera, et sa conscience lui offre d'avance un refuge assuré. Qu'il se rappelle Socrate et Phocion buvant la ciguë, Sidney et Russel marchant intrépidement à l'échafaud ; ces images élèvent l'âme et la soutiennent. La certitude de mourir ne doit lui offrir que la certitude d'être bientôt délivré de la vue des tyrans, du tourment de vivre parmi des esclaves, la certitude d'exister dans un nouvel ordre de choses où le crime est puni, où la vertu est récompensée. Sans doute, il est douloureux pour un homme sensible, pour un bon mari, pour un bon père de se séparer de ces êtres qu'il chérit, et je vous l'avouerai, mes enfants, telle est l'idée qui m'a souvent maîtrisé, qui m'a fait verser des larmes brûlantes. Vous quitter si tôt ! vous que j'ai à peine entrevus, vous que mes occupations m'ont empêché de soigner, d'élever moi-même ! Vous quitter au moment où, rompant mes liaisons politiques, j'allais me consacrer à votre éducation, et mériter votre tendresse en me montrant votre père ! Quitter ma femme surtout, qui depuis notre mariage n'a presque connu dans ma société que les malheurs de la persécution ou les privations de la solitude et des douceurs de la vie domestique ! La quitter au moment où je voulais adopter un plan de conduite qui nous pro-

curât une vie intérieure, douce, et suivant son cœur ! Oui, ces idées déchirèrent mon âme... Mais appelant à mon secours les conseils de la philosophie, je me consolais en pensant que mes enfants trouveraient dans leur mère une institutrice capable de les former à l'austérité, aux bonnes mœurs ; que ma *Félicité* (1) trouverait dans son âme, nourrie de bonne heure des principes de la raison, des forces suffisantes pour lui faire supporter ce coup affreux ; que toute sa famille, que sa mère généreuse, que ses sœurs aimantes, et son digne frère, ne formeraient plus qu'une famille, qu'une âme, où serait gravée l'image d'un homme dont le désir le plus ardent a été de les rendre heureux. Je pensais encore que tout esprit public n'était pas perdu, que la reconnaissance habitait dans quelques cœurs, et que sans doute l'amitié généreuse, acquittant une dette publique, viendrait au secours d'une famille dont j'ai perpétuellement sacrifié les intérêts au bien public.

(1) Sa femme, née Félicité Dupont.

CHAPITRE II

PORTRAIT DE PHÉDOR (1)

Phédor n'a pas une grande taille ; au premier coup d'œil, il n'offre rien que de commun ; mais on voit dans ses yeux et dans sa physionomie la trempe de son âme énergique. On la voit surtout quand il parle ; Phédor eût pu être orateur, s'il se fût exercé de bonne heure à l'art oratoire. Sa voix sonore, son regard animé, lui promettaient des succès. Mais il lit à la tribune et le meilleur discours, lorsqu'il est lu, est loin de faire autant d'impression que lorsqu'il est improvisé, ou même prononcé de mémoire.

Phédor écrit avec facilité, la facilité est l'enfant de l'habitude, et Phédor a écrit bien jeune. Sa manière est serrée et dans le genre philosophique. Il dit beaucoup ; on lui reproche de dire trop. On aurait mieux connu son prix, s'il eût moins écrit. On le connaîtra s'il veut enfin s'occuper d'un ouvrage digne de lui et qui puisse passer à la postérité, d'un ouvrage qu'il se donne le temps de

(1) Ce morceau a pu être écrit en 1792, alors que Brissot était « l'ami de quatre ou cinq ministres » ; mais il a été au moins retouché à l'Abbaye, puisque Brissot y parle de sa brochure du 22 mai 1793 contre les anarchistes.

Phédor était le nom sous lequel la *Galerie des Etats-Généraux*, publiée par Luchet, Laclos, etc... en 1790, avait donné un portrait assez malveillant de Brissot (t. II, p. 95). On voit qu'il reprend ce surnom pour se peindre tel qu'il se voit.

méditer. Ce qu'il a écrit dans sa jeunesse annonce le germe du talent et porte l'empreinte d'une âme philosophique ; mais cela ne restera pas.

Si j'avais à faire un petit recueil de ce qu'on trouve de mieux dans ses œuvres nombreuses, je le composerais ainsi (1) :

Quelques chapitres du *Traité de la Vérité ;*

La *Lettre à l'Empereur* sur le droit de révolte des peuples ;

Quelques pages de la *Correspondance politique ;*

Sa *Réfutation de Chatellux,* à l'exception de l'article sur le magnétisme ;

Quelques paragraphes de ses *Réponses à Clermont-Tonnerre et à Pange ;*

La dernière partie de sa *Réponse à Barnave ;*

Sa *Lettre sur Gouy ;*

Quelques articles du *Patriote,* relatifs aux noirs, au massacre du 9 mars et aux anarchistes ;

Plusieurs lettres de ses *Voyages en Amérique ;*

Son *Discours contre le roi,* du 10 juillet 1791 ;

Quelques morceaux de ses *Discours sur les hommes de couleur ;*

Son *Opinion contre Lafayette ;*

Sa *Lettre sur les Jacobins,* du mois d'octobre (2), et son autre *Lettre de Mai contre les anarchistes* (3).

C'est ainsi qu'en exprimant la quintessence de ses productions on pourrait peut-être faire deux volumes dignes d'être conservés.

Phédor paraît avoir plus cherché l'utilité publique que sa gloire. Il répétait souvent l'adage de Voltaire :

(1) Voir, pour tous les ouvrages énumérés ici, la *Bibliographie* des écrits de Brissot, à la fin de cette édition.

(2) 24-29 octobre 1792.

(3) 22 mai 1793.

« Pour convertir les Welches, il faut frapper fort et frapper souvent. »

Si Phédor fût né riche, peut-être eût-il égalé quelques-uns des hommes célèbres que leur aisance a mis à portée de mûrir leurs ouvrages, tels qu'Helvétius et Montesquieu.

Rousseau n'était pas riche, mais Rousseau n'avait pas de famille, et, comme Phédor, il n'avait pas la maladie de répandre des écrits, même à ses frais.

L'exemple de ces grands écrivains a formé Phédor. Leur gloire l'enflammait lorsqu'il était bien jeune encore ; il marcha sur leurs traces, pour en obtenir une semblable.

Phédor a l'âme droite et un profond amour de la justice ; la bienveillance est la base de son caractère, mais elle dégénère parfois en faiblesse. Il aime à faire des heureux, même à ses dépens, même aux dépens de ce qu'il a de plus cher. Les privations ne lui coûtent point, et comme il croit que ce caractère appartient aux âmes élevées, comme il le suppose à ceux qu'il aime le plus, il les sacrifie souvent à l'intérêt des autres. On conclurait injustement qu'il aime peu ceux auxquels il doit tout son amour ; c'est parce qu'il les estime beaucoup qu'il les traite ainsi. Si Phédor était riche, ce ne serait pas lui, ni les siens, qui profiteraient les premiers de sa richesse.

Ce caractère de Phédor lui a quelquefois causé des embarras, l'a forcé de contracter des dettes.

Il a trouvé des amis indulgents qui l'ont aidé avec une générosité sans exemple ; d'autres, en le secourant, lui ont donné de dures leçons. Il les recevait sans murmurer, il leur répondait par un mot : « Est-ce pour moi que je dépense ? Citez un seul plaisir que j'achète ? Je m'endette pour le bien public. » Cette idée lui procure quelque satisfaction. Il reçoit d'ailleurs comme il eût donné : « Mettez-moi à votre place, dit-il à l'ami riche, je vous aurais obligé au delà de ce que vous faites pour moi. »

Il n'a point de remords sur l'emploi de l'argent qu'on lui prête. Occupé sans cesse du bien public, il espère qu'un moment viendra où la patrie reconnaissante acquittera les dettes qu'il a contractées pour elle. Il aurait pu gagner des millions en la trahissant, il est resté pauvre pour la servir. C'est à la patrie à le récompenser au moins dans ses enfants.

Pour lui, il n'attend qu'ingratitude, il sait que l'envie ne posera ses traits que sur sa tombe.

Phédor a l'âme d'un bon père, il a les moyens d'instruire par lui-même ses enfants, sa douleur est de ne pouvoir encore le faire. Il veut que la liberté soit auparavant bien assise.

Phédor eût été un excellent mari, s'il eût vécu dans la solitude avec sa femme. Ses faiblesses, ses caprices, son humeur tiennent au tourbillon où il est jeté. Il n'a pas le temps de s'étudier, de s'améliorer ; dans la solitude, il en eût fait son occupation principale. Car, de toutes les sciences, la morale est celle qu'il professe. De tous ses ouvrages, il aime le mieux son *Traité de la Vérité,* non qu'il soit le mieux fait, mais parce qu'il roule sur une matière agréable à son cœur, parce qu'il respire tout le caractère de son âme.

Phédor était plutôt fait pour être philosophe que politique : la politique n'a été qu'une étude secondaire pour lui. Il voulut affranchir la philosophie du joug du despotisme ; il en a cherché les moyens ; il a cru les trouver dans la politique, et il est devenu politique. Que la liberté se consolide, et Phédor redeviendra ce qu'il dut être, philosophe.

Phédor a bien quelques qualités nécessaires au politique : une grande activité, une prodigieuse facilité de travail et les connaissances du publiciste. Mais il est trop bon, trop confiant, pour entrer dans l'administration ; il serait à

chaque instant trompé. Il craint trop de faire des malheureux et il ne discerne pas assez les méchants.

Il ne lui convient pas mieux de jouer un rôle plus important dans la législature. Il aime peu à parler, on le croirait même timide. Il n'est pas flatteur ; il rougirait de flatter soit le peuple, soit les personnages qui dominent.

Ses ennemis l'ont représenté souvent comme un intrigant, comme un homme fin; ils ont pris la finesse de ses observations pour une finesse de conduite. Rien de moins fin que Phédor, il va rondement et trop rondement, ne soupçonne personne, ne se défie de personne. S'il y a quelque défaut à lui reprocher, c'est au contraire trop de crédulité, trop de bonhomie.

Phédor s'est trouvé l'ami de quatre ou cinq ministres, il avait un libre accès chez eux et leur donnait des conseils. On en a conclu qu'il était intrigant ; on le jugeait mal. Phédor ne s'occupait que des moyens d'affermir la liberté, il tourmentait les ministres de ses idées. Il cherchait les hommes qui pouvaient être utiles et il était pressant pour eux, même à leur insu. Les importuns l'accablaient de sollicitations et peut-être a-t-il à se reprocher de leur avoir prêté son secours, mais il n'allait pas plus loin.

Un intrigant songe à ses intérêts, avance et fait avancer les siens, et on ne citera pas une seule affaire lucrative où Phédor ait pris un intérêt ; hors son beau-frère, qu'il a cru devoir placer dans l'intérêt public (1), on ne citera pas une seule personne de sa famille qu'il ait avancée.

Phédor ne connaît pas plus la vengeance que l'intérêt. Il répond durement à une calomnie, mais il n'agit pas contre le calomniateur. On pourrait lui reprocher d'avoir eu des faiblesses pour ses plus cruels ennemis. Il abhorre le sang, et il ne demanderait pas la tête de ceux même qui ont

(1) François Dupont, nommé vice-consul à Philadelphie, vers la fin de 1792.

voulu avoir la sienne. On le croirait pétri de fiel et de vengeance d'après quelques écrits sortis de sa plume, et, dans la vérité, il n'a pas la force de haïr.

L'accuserait-on d'avoir manqué de courage, parce qu'il ne s'est jamais battu ? Mais Phédor n'estime que le courage utile ; il a bravé le despotisme triomphant, l'anarchie victorieuse ; il a bravé la Bastille et les prisons, les huées et les menaces du peuple. Voilà le vrai courage. Mettez Phédor dans un combat contre les ennemis de la liberté, et il volera un des premiers à l'attaque. Peut-être si on l'irritait, si on l'enflammait, lui ferait-on accepter un duel ? Mais il se met en garde contre ses passions ; il est retenu par un lien bien fort, son amour pour sa femme et pour ses enfants.

Il aime ses enfants ; il espère les élever et s'en voir aimé dans sa vieillesse. Il aime sa femme, parce qu'il l'estime, parce qu'il trouve en elle un ami, un conseiller sage, peut-être trop sévère. Vivre avec elle, avec ses enfants et toute sa famille, au milieu d'une forêt, serait un marché qu'il contracterait avec une grande joie. Arrivé à moitié, peut-être aux deux tiers de sa carrière, touchant peut-être à la fin, il est las du monde. Il a peu trouvé d'hommes au niveau de son âme, avec lesquels il ait pu s'épancher. Il ne s'entend bien qu'avec quelques livres et la nature.

Phédor a cependant des amis, qui le chérissent, parce qu'ils sont purs. Mais malgré le rapport de leurs opinions, de leurs sentiments, de leur morale, ils ne sont pas à l'unisson sur tous les points. Il n'y a pas toujours de contact entre leur âme et la sienne. Il faut donc qu'il soit seul.

Phédor est de ces hommes qui valent mieux seuls, qui sont meilleurs avec eux-mêmes et qui, dans la solitude, sont plus utiles au monde que dans le monde.

Je trouve que Rousseau le peint assez bien dans cette phrase de Julie à Saint-Preux : « Malgré tout votre emportement vous êtes le plus facile de tous les hommes, et

malgré la facilité de votre esprit, vous vous laissez tellement conduire par ceux avec qui vous vivez que vous ne sauriez fréquenter des gens de votre âge sans en descendre et redevenir enfant. »

C'est la mauvaise honte, comme l'observe très bien Julie, qui avait perdu Saint-Preux en cette occasion ; la mauvaise honte a plus d'une fois entraîné Phédor.

Les hommes qui sont sujets à cette faiblesse doivent éviter les occasions ; voilà le secret de leur guérison. Nouveau motif pour Phédor de vivre seul.

Je finis par lui appliquer un autre passage de l'histoire : Quand il mourra, il présentera devant le souverain juge une âme pure et aimant la vertu.

Je reviens sur le portrait de Phédor. La lecture des Confessions de Rousseau, que je reprends pour la sixième fois, me rappelle quelques traits qui lui conviennent.

« Etre aimé de tout ce qui m'approchait, dit Rousseau, était le plus vif de mes désirs. Je ne connaissais rien d'aussi charmant que de voir tout le monde content de moi. »

Phédor a les mêmes penchants. Souvent on l'en a blâmé. Mais si quelque chose a pu le convaincre qu'il était des sentiments innés, c'est ce penchant de son cœur ; jamais il n'a pu le vaincre, jamais il n'a su haïr même ses plus perfides ennemis ; quoiqu'il semble souvent exaspéré contre eux, il excuse intérieurement leurs vices et leurs crimes. Il les attribue au défaut d'habitude de réfléchir sur eux-mêmes qui pourrait les en préserver. Il les plaint et leur pardonne.

La bienveillance naturelle à Phédor l'a fait accuser d'un autre défaut, c'est celui d'une condescendance lâche dans les discussions. Rousseau avait le même défaut ; il convient (3e Promenade) qu'il se défendait assez faiblement par haine pour la dispute. Phédor n'a pas toujours eu cette

condescendance ; nul n'était plus ergoteur que lui dans sa jeunesse. Il avait acquis cet esprit de chicane en étudiant la logique. Opiniâtre, il ne voulait jamais céder. Depuis il a cédé trop facilement peut-être. Phédor trouve son excuse dans son goût pour la paix, dans son désir de voir tous les hommes heureux et d'y contribuer. Il ne croit pas qu'une différence d'opinion vaille la peine de la troubler, et il abandonne volontiers le terrain aux personnes mêmes qui lui sont le plus inférieures en talents, et dont il pourrait aisément pulvériser les raisonnements.

Quand Phédor a la plume à la main, alors il faut convenir que c'est un autre homme. Autant il est doux, facile et coulant dans l'usage de la société, dans les discussions verbales, autant il est âpre et difficile dans les discussions écrites. C'est qu'alors il est devant le public, c'est qu'alors il est utile de faire triompher la vérité. Aussi ne néglige-t-il aucun de ses avantages, aussi est-il pressant, impétueux, et souvent même violent.

Si Phédor n'eût jamais écrit, nul n'aurait eu plus d'amis que lui. S'il eût parlé comme il écrivait, nul n'aurait eu plus d'ennemis. Cependant, s'il a d'ardents et nombreux ennemis, il a aussi des amis qui lui sont sincèrement attachés ; c'est, encore une fois, que Phédor à son pupitre, et Phédor dans la société, sont deux hommes. Ceux qui ne l'ont connu que par ses ouvrages, et qui ont eu occasion de le voir, ne pouvaient revenir de leur surprise. Jamais écrivain n'a moins ressemblé à ses écrits. Si la postérité ne le jugeait que sur eux, elle le jugerait mal. Il n'est que quelques chapitres de son *Traité de la Vérité* qui peuvent donner une idée vraie de son âme. Mais pour être lu de la postérité, cet ouvrage doit être retouché presque en entier.

Ce n'est pourtant pas du côté de la morale qu'on peut lui faire le reproche d'inconséquence, car il pratique celle qu'il enseigne. Mais s'il la pratique pour lui-même, il est trop

facile pour ceux qui la violent. Son silence sur leurs vices a fait croire à quelques-uns que la morale de ses écrits et même de sa conduite n'était qu'hypocrisie. C'était une calomnie : son silence ne provient que de sa facilité à supporter les défauts d'autrui, de sa paresse à les contrarier, et de sa conviction qu'on ne convertit personne par la dispute. Les sots résistent par orgueil ; les ignorants par stupidité, et les hommes passionnés par intérêt.

Certes, un homme qui affecte comme lui la philosophie la plus austère dans ses écrits devrait être plus sévère dans la société envers le vice. Mais il n'a pas cette rudesse du misanthrope et de Caton. Il se fait à tout, excuse et laisse aller, pourvu que les bornes de la décence ne soient pas franchies. Il s'assied à la table la plus somptueuse comme devant le plus frugal dîner. Echappé des salons du riche, il n'éprouve aucune peine en revenant à son brouet noir et à sa chaise de paille. Phédor craint tout ce qui semble viser à l'affectation et à affecter l'originalité. Il s'est fait philosophe pour son compte, parce qu'il y trouve son bonheur, et non pour qu'il fût dit qu'il était philosophe. Il craint tellement d'attirer les regards du public sur lui que, si l'on ne pouvait être philosophe qu'à ce prix, il abjurerait demain la philosophie. Il ne donne rien à l'ostentation, mais tout à sa satisfaction intérieure. Voilà pourquoi il a rejeté toute espèce de modes bizarres, celle des petits-maîtres comme celle des sans-culottes ; on ne l'a pas vu doré, pincé, musqué ; on ne lui verra pas le col débraillé, les cheveux ronds et plats et la souquenille des gens du port. Il a conservé cette simplicité, cette propreté de costume qui lui est commune avec tous les hommes sages.

Rousseau dit qu'il n'avait d'esprit que dans ses souvenirs, et qu'il ne faisait de bons impromptus qu'à loisir.

Phédor a quelquefois éprouvé cette disette d'esprit, ce défaut d'à-propos dont Rousseau se plaint. Quoiqu'il ait

une grande vivacité d'imagination, cependant elle lui a manqué au besoin, et il lui fallait méditer longtemps pour faire une réponse juste à une demande imprévue, une repartie vive à une insolence. Mais c'est moins un défaut de nature qu'un défaut d'habitude. Plus d'habitude à la riposte, et il l'aurait eue juste et piquante. C'est un filon qui n'est pas exploité.

La difficulté d'écrire et de penser chez Rousseau provenait de ce qu'il n'avait jamais appris l'art de mettre de la méthode dans ses idées. La nature lui en donna un fonds inépuisable, mais ce fonds était comme toutes les mines, l'or y était confondu avec une foule d'autres métaux ; il fallait le dégager ; ce n'était que par la méthode, et Jean-Jacques ne la connut que très tard.

Ce qui a peut-être donné à Jean-Jacques son immense supériorité, c'est qu'il apprenait toujours seul, toujours de lui, par lui, et il n'y a de vraie science que celle-là. Phédor se doit en partie à cette circonstance. Il s'est formé seul à l'art de penser et d'écrire ; ses maîtres n'avaient fait que de former son jugement.

Rousseau dit qu'il n'a fait qu'un seul écrit satirique dans sa vie. « J'ai le cœur trop peu haineux, ajoute-t-il, pour me prévaloir d'un pareil talent : mais je crois qu'on peut juger, par quelques écrits polémiques faits de temps à autre pour ma défense, que, si j'avais été d'humeur batailleuse, mes agresseurs auraient eu rarement les rieurs de leur côté. »

Ce trait peut convenir à Phédor ; il n'a fait qu'un écrit satirique, il lui valut une lettre de cachet (1) ; ce n'est pas cette punition qui fit naître ses regrets, c'est l'injustice et la légèreté de sa satire. Dans les écrits polémiques qu'il a publiés, il s'est toujours attaché à éviter les injures per-

(1) Le *Pot-Pourri*, vers 1779.

sonnelles. Peut-être ne s'est-il pas assez abstenu de ces petites critiques de style qui décèlent le goût de la satire ou l'ergotage de l'envie. Cependant il s'en est guéri dans ses derniers ouvrages. Il doit cette réforme à un de ses meilleurs amis, qui était un juge sévère de ses écrits. S'il retombe encore dans ce défaut, c'est sans y penser et malgré lui.

Rousseau aimait à voyager seul, à voyager à pied. Il craignait les conversations, elles lui enlevaient ces douces jouissances que lui procurait la vue d'un beau ciel, d'une campagne fleurie.

Phédor aurait aimé à voyager à pied, si une fausse honte ne l'eût retenu. A la campagne, il aimait à se promener seul, parce qu'il jouissait sans être interrompu, parce que jamais les idées d'auteur, les tableaux retracés dans les livres, ne pouvaient lui procurer ces sensations délicieuses et qui renaissent sans cesse du spectacle de la nature. Vouloir définir ces sensations et marquer en quoi elles consistent, c'est ne les avoir pas senties. Il n'y a peut-être qu'un ami dont les goûts, les sentiments soient les mêmes que les vôtres, qui ne gâte pas ces jouissances intérieures en s'y associant. Encore faut-il qu'il ait le secret de savoir se taire, car on ne peut bien jouir de la nature que dans le silence et l'isolement. L'homme en général est un obstacle à ce délicieux recueillement ; il le trouble, il en éloigne. Dans les promenades solitaires, Phédor ne rencontre qu'avec peine des murailles et des maisons ; elles lui rappellent les hommes, quand il n'est occupé qu'à les oublier.

Phédor a peu trouvé d'amis qui sussent partager ses penchants secrets et ses muettes sensations. Arraché à la solitude, rejeté dans le monde, les conversations lui étaient assez indifférentes ; s'il avait l'air d'y prendre part, c'était plus pour le plaisir de ceux qui parlaient que pour le sien ; il trouvait ainsi le moyen de faire des heureux à si bon

marché ! Que lui coûtait-il de paraître écouter quand il n'entendait rien ? Les causeries intimes, les entretiens de l'amitié, avaient seuls le secret d'occuper son esprit, parce qu'ils occupaient son cœur.

CHAPITRE III

Sur ma vie passée (1)

LE COLLÉGE

Mes ennemis triomphent ! au nom de la liberté ils m'ont jeté dans les fers. Je veux oublier un instant mon martyre, et mettre à profit la solitude de ma prison. Je touche à cet âge où Rousseau fit un examen général de sa vie passée et de toutes ses connaissances, et se fixa un plan de conduite qu'il pût suivre jusqu'à sa mort. Je vais imiter Rousseau ; j'en ai le loisir, et je remplirai par là plusieurs objets : premièrement, de m'améliorer et de me fixer pour le reste de ma vie, si le ciel m'accorde encore quelques années ; secondement, d'occuper agréablement et utilement des heures qu'il est absurde de laisser dévorer par le chagrin et l'ennui ; troisièmement, d'être utile à mes enfants, car c'est pour eux principalement que j'écris. Je veux leur apprendre à connaître leur père, je veux les dédommager des instructions que je n'ai pu leur donner lorsque j'étais entraîné par le tourbillon des affaires.

Je suis né en 1754, le 14 janvier (2), dans la ville de

(1) Tout ce morceau a été évidemment écrit à l'Abbaye, mais il a subi des interpolations, que je signalerai au passage.

(2) Brissot se trompe d'un jour. Son acte de baptême, inscrit sur les registres de la paroisse Saint-Saturnin, est du 15 janvier et porte « né de ce jour ». Il a été publié par M. Vatel (*Charlotte de Corday et les Girondins*, t. II, p. 242) et par M. A.-H. Gibon (*Journal de Chartres*, 30 septembre 1899).

Chartres. J'étais le treizième enfant de ma famille, et ma mère en eut encore quatre après moi. Mon père était traiteur, et comme lui tous ses parents avaient eu la réputation de probité ; je ne crois pas que cette famille fût originaire de Chartres. En cherchant dans le dictionnaire des grands hommes, j'ai trouvé un Brissot, médecin, qui avait écrit sur la fièvre (1), et qui est mort en Portugal victime de son courage et de son ardeur à étendre nos connaissances en médecine. Je n'ai rencontré aucun homme qui portât le même nom.

Je ne m'arrêterais pas un instant sur ce hasard, qui m'a fait naître d'un traiteur au lieu de me faire sortir d'un savetier ou d'un duc et pair, si ma naissance même ne me rappelait les premières attaques littéraires dont j'ai été l'objet.

Je ne parle pas du (2) [méprisable gazetier (3) qui pendant cinq ans a dégoûté ses lecteurs avec son rabâchage sur les *fourneaux* de mon père], ni même de l'auteur de « *l'Année littéraire* », qui, dans une notice qu'il consacra à ma satire (4),

(1) Pierre Brissot, né à Fontenay-le-Comte en 1478, mort en 1522, à Evora en Portugal. Voir la *Biographie universelle* de Michaud.

(2) Les passages mis entre crochets ne sont que la reproduction littérale de la *réponse de Jacques-Pierre Brissot à tous les libellistes qui ont attaqué et attaquent sa vie passée*, Paris, 10 août 1791, 48 p. in-8°. Je les maintiens néanmoins, pour ne pas interrompre le récit. Je ferai de même, dans la suite, sauf à les placer aussi entre crochets, pour quelques autres interpolations, assez courtes d'ailleurs, dont la suppression aurait embarrassé la lecture.

(3) Théveneau de Morande. Sur cet effronté pamphlétaire, on ne saurait mieux se renseigner qu'avec le livre que lui a consacré M. Paul Robiquet (Paris, 1882). Il suffira de dire ici que Morande, né en 1741, réfugié en Angleterre en 1771, y vécut de ses libelles, y rédigea le *Courrier de l'Europe*, quitta ce journal le 14 mai 1791 exprès pour venir fonder à Paris l'*Argus patriote*, journal spécialement dirigé contre Brissot, disparut vers la fin de mai 1792 et finit par mourir paisiblement dans sa ville natale, à Arnay-le-Duc, en 1805.

(4) Il ne peut être question ici de Fréron, mort en 1776, avant la publication du *Pot-pourri*, la satire à laquelle Brissot fait allusion ; il s'agit d'un de ceux qui continuèrent son journal pour le compte de son fils, l'abbé Grosier ou plus probablement l'abbé Royou.

mit tant d'acharnement à me déchirer ; mais s'imaginerait-on que, sans provocation, sans motifs, un homme que j'aurais dû croire spirituel et poli, puisqu'il se piquait de bon goût et se disait marquis, ne se fût pas contenté de ramasser dans la boue les injures qui y étaient tombées, et qu'en les reproduisant il y aurait encore ajouté de nouveaux traits (1) ? Attaquant à la fois deux ou trois de mes productions, et m'appelant un Don Quichotte de l'humanité, dont le style était assez coulant, le voilà qui se fait écrire et répète que je suis le fils d'un traiteur-rôtisseur, exerçant à Chartres, et qui raconte comment et pourquoi j'ai pris le surnom de Warville. Dites-moi, que cela faisait-il aux lecteurs du *Traité de la Vérité*? Quel mérite l'histoire de ma naissance et de mon nom ajoutait-elle au jugement littéraire porté sur mes ouvrages ? M. Luchet eût donc aussi plaisanté, dans l'occasion, sur l'enclume de Démosthène et le tire-pied d'Amyot ? car, si c'est un sujet de plaisanterie d'être né dans la classe des artisans, moi chétif j'y suis exposé avec les plus beaux génies. Théophraste, Horace, Virgile, Massillon, Diderot, Franklin, les deux Rousseau sortaient tous de cette classe de la société, et l'on ne peut en faire un crime qu'à celui qui aurait la petitesse d'en rougir. Puisse ma naissance, à défaut d'autres titres, associer un jour mon nom à celui de ces grands hommes !

Avant que des coups plus sérieux fussent dirigés contre moi, telles sont les attaques auxquelles ma franchise d'écrivain et l'inimitié de deux ou trois personnes me mirent en

(1) « Dans le n° 3 du *Conteur* de 1784, espèce de compilation répandue en Allemagne, peu connue en France, et rédigée par le marquis de Luchet, auteur d'une *Vie de Voltaire*, du *Journal des Gens du monde*, du *Vicomte de Barjac* et d'autres romans ». (*Note de Brissot*). Sur J. P. L. de La Roche du Maine, marquis de Luchet (1740-1792), voir Quérard, *France littéraire*. A la recommandation de Voltaire, il avait été bibliothécaire et directeur de théâtre à la cour du landgrave de Hesse-Cassel, puis avait passé au service du prince Henri de Prusse. Il fut lié avec Mirabeau (Stern, *Mirabeau*, t. I, p. 238, 360).

butte dès le commencement de ma carrière. Quand déjà tous les préjugés étaient, sinon jetés par terre, du moins marqués au sceau du ridicule, en 1791 enfin, les Champcenetz et les Rivarol (1) ne voulurent-ils pas renouveler contre moi ce genre d'épigramme par lequel ils pensaient m'humilier et faire rire le public à mes dépens ? C'était bien du temps perdu, et moi seul peut-être j'en ai ri. Alors, comme avant, je n'avais pas eu besoin qu'un article de la Déclaration des droits proclamât, en 1789, ce que la philosophie de tous les siècles avait dit : que les hommes naissent égaux ; que, par leurs mérites et leurs vertus, ils se rendent illustres ou restent dans l'obscurité ; mais qu'il n'y a point de naissance illustre, point de naissance obscure.

Ah ! [si j'avais été l'arbitre de ma naissance, le maître de choisir l'état de l'auteur de mes jours, je ne l'aurais pas placé dans un palais, mais sous le toit simple et rustique d'un cultivateur américain. Voilà l'état qui m'eût enorgueilli, non pour moi, mais pour mon père qui eût été à portée de développer son caractère et les qualités qui le firent estimer de tous ses concitoyens ; ses qualités ont été enfouies dans l'honnête profession que le soin d'élever sa nombreuse famille le força d'exercer] (2).

Mon père était un homme vif, emporté, et souvent violent ; mais il était bon et généreux : sans sa femme, qui avait beaucoup d'ordre et d'économie, il eût aisément dissipé en générosité le produit de son travail. Il avait une activité prodigieuse, du sens, de l'esprit, et de l'ambition ; il eût certainement joué un rôle, s'il eût reçu de l'éducation et s'il eût été placé sur un autre théâtre. Mais, dans l'ordre des choses où il a vécu, son ambition devait se réduire à la

(1) On connaît Champcenetz et Rivarol. Les *Actes des apôtres*, — leur principal champ satirique, — ne contiennent contre Brissot qu'une douzaine de traits épigrammatiques, à fleur de peau. Je n'y ai rien vu qui se rapportât au thème indiqué ici.

(2) Voir la note 2 de la page 25.

place de marguillier de sa paroisse, ou à celle de syndic de sa communauté. S'il eût vécu dans la révolution actuelle, et qu'il eût été dans la vigueur de son âge, nul homme ne l'eût égalé pour la témérité et pour l'esprit entreprenant.

Mon père sentait son ignorance ; je ne puis m'imaginer que ce sentiment n'ait produit la jalousie qu'il a manifestée contre moi, qui a étouffé souvent dans lui la tendresse d'un père, et dans moi la reconnaissance et l'amour d'un enfant ; il me traita toujours rudement ; jamais je ne vis sur son visage le doux sourire de la paternité : même au milieu des succès de mon éducation, lorsque je revenais la tête chargée des lauriers du collége, mon père ne m'embrassait qu'avec une sécheresse qui pénétrait jusqu'à mon cœur et le resserrait. Il jouissait moins de mes succès qu'il ne regrettait de n'en avoir pas eu de semblables, et s'il donnait quelques fêtes à cette occasion, c'était pour satisfaire à son penchant généreux et à tout ce qui avait de l'éclat.

Mon père n'avait jamais été d'avis de me mettre ainsi que mes frères au collége. Il disait à ma mère : *Ils me mépriseront.* Ce mot a été plus d'une fois justifié par des enfants ingrats, mais il eût été loin de mon âme de mépriser l'auteur de mes jours, parce que j'aurais été plus savant que lui. Malgré le traitement que j'en ai éprouvé, je n'ai cessé d'estimer mon père, mais je n'ai pu l'aimer ; l'amour ne se commande pas, il s'inspire par l'amour ; il n'en est pas sans réciprocité... Ah ! combien de fois j'ai regretté, dans l'amertume de mon âme, de n'avoir pas dans mon père un ami, qui eût dirigé mes premiers pas dans les sciences, qui eût reçu mes premiers épanchements, qui m'eût précautionné contre de perfides conseils ! Combien de fois j'ai regretté de n'avoir pas une langue commune avec mes parents ! Mais, du moment où je devins instruit, il me sembla que je leur devenais étranger et que nous ne nous entendions plus.

Ma mère, qui avait toujours été frappée des vices qu'entraîne le défaut d'éducation, et qui en avait un exemple dans mon père, s'opiniâtra, malgré ses remontrances, à faire étudier tous ses garçons. Elle était déterminée à y dépenser sa fortune, bien convaincue que nous donner une bonne éducation et les vraies connaissances, c'était nous donner la vraie richesse. Excellente mère ! c'est à ses soins que je dois tout ce que je suis. Pourquoi l'infernal esprit du sacerdoce, qui a empoisonné son esprit et a amené son état d'enfance (1), l'a-t-il aliénée d'un fils qui la chérissait ? Que de mauvais traitements elle nous épargnait ! Que d'adresse elle employait pour satisfaire secrètement à nos besoins ! Combien de fois elle s'exposa aux fureurs de mon père pour nous en préserver ! Cette bonne mère vit, et cependant elle ne m'entendra plus. Prêtres, voilà votre ouvrage ! Ce n'est pas le seul malheur que je leur doive. J'aimais, j'adorais, j'ose le dire, une sœur aînée (2) qui, à une piété solide, joignait la douceur la plus séduisante ; qui semblait ne vivre que pour entretenir l'harmonie dans la famille, calmer le père et adoucir le sort des enfants ; qui, détachée des jouissances du monde, n'aspirait qu'à celles d'un ordre suprême. Elle m'aimait aussi..., elle soutint mes premiers pas, me retira plus d'une fois du sentier du vice... Les prêtres ont encore mis une barrière entre elle et moi.

Tel est l'exécrable esprit de l'intolérance sacerdotale ; il sème la haine sur le sol de l'amitié, il substitue des poignards aux fleurs dont elle s'entoure.

Ils n'ont pu cependant aliéner entièrement de moi cette sœur aimante. Elle me chérit, plaint mes erreurs, adresse

(1) Marie-Louise Legrand, mère de Brissot, était tombée, dès 1779, dans un état de démence qui ne fit que s'aggraver avec les années. Elle ne mourut que le 24 juillet 1800.

(2) Marie-Louise Brissot, née le 26 décembre 1741. Elle vivait encore en juillet 1800.

des vœux au ciel pour ma conversion. Mais ses préjugés l'empêchent de croire que jamais elle puisse me revoir et m'aimer dans un autre monde, si je n'adopte pas ses opinions ; et cette idée empoisonne ses jours.

Sœur infortunée et aveugle ! ma religion n'est pas si cruelle, elle me permet d'espérer que je vous verrai, malgré vos préjugés, dans cet autre monde, auquel je crois, et que je ne définis pas ! Oui, vous y serez reçue, accueillie par mon Dieu ; car il est le vôtre, il aime, il récompense tout ce qui est bon, et votre vie n'a été qu'un tissu de bonnes actions. Je vous y verrai à côté même de quelques-uns de mes amis qui professent l'athéisme ; car ils sont bons, et irréprochables au milieu de leur athéisme ; ils nient Dieu de bonne foi, et le ciel ne punit pas ceux qui ont les organes faibles et trompés, il ne punit que les méchants, les scélérats. Voilà les impies, les incrédules que le ciel châtiera, non pas éternellement, car une éternité de supplices ne peut se concilier avec la justice de l'Être suprême et la fragilité de la nature humaine.

Outre cette sœur qui existe encore, qui prend soin de la vieillesse de ma mère, j'avais trois autres sœurs. L'une, nommée Augustine, est morte à l'âge de 17 ans (1). J'étais alors en Angleterre, et, en apprenant cette perte, je versai des larmes bien amères ; Augustine m'avait montré de l'amitié, quoique si jeune encore, et quoique éloigné d'elle. Il doit exister dans mes papiers un article que j'écrivis dans l'effusion de mon âme.

Je perdis ma seconde sœur lorsque j'étais en Amérique, elle s'appelait Jeanne (2). Ce fut une seconde mère pour moi et pour mes frères. Elle en eut les soins et la tendresse. Vive, généreuse, aimante, elle n'a pas été heureuse, elle

(1) Marguerite-Augustine Brissot, née le 19 décembre 1761, mourut le 15 octobre 1783, à près de 22 ans (et non de 17).

(2) Jeanne Brissot, née le 17 avril 1744, morte le 21 novembre 1788.

méritait de l'être ; un chagrin secret termina ses jours ; peut-être les eussé-je prolongés, si j'eusse vécu dans ma famille, car elle connaissait mon âme, et je me serais dévoué pour détruire la cause de son chagrin.

Ma dernière sœur a épousé un épicier de Chartres (1) ; elle vit heureuse au milieu de ses nombreux enfants.

De mes deux frères, l'aîné fut jeté dans l'état ecclésiastique (2), et les prêtres, qui avaient tant d'empire sur ma famille, abusèrent bientôt de leur ascendant sur son esprit. Effrayé des tableaux affreux qu'ils lui faisaient de l'enfer, il est devenu plutôt superstitieux que pieux, et s'est laissé entraîner à leurs extravagances, avec les intentions les plus droites.

Mon second frère, le plus jeune de tous, a pris un parti plus conforme à la nature. Il s'est marié et jouit dans l'obscurité d'un bonheur que je n'ai pas su trouver (3).

Telle est ma famille ; j'ai cru devoir en tracer le tableau à mes enfants avant de passer à mon histoire.



Quoique mon père et ma mère eussent une bonne constitution, j'en reçus une faible d'eux en naissant, et elle fut dégradée encore par l'insouciance de gens auxquels on me confia. J'allais périr par défaut de soins, lorsque ma mère, en m'arrachant à ces mains infidèles, me donna une seconde fois la vie.

(1) Marie-Louise-Adélaïde Brissot, née le 27 décembre 1754, mariée à Jacques Bonnet, épicier, établi près la porte Châtelet. Ils vivaient encore en juillet 1800.

(2) Simon-Antoine Brissot, né le 14 novembre 1752. En février 1792, il était curé à Chartres. Il émigra ensuite.

(3) Pierre-Louis, né le 28 mai 1759. En 1792, il était payeur général d'Eure-et-Loir ; en 1800, payeur de la guerre de la 22e division, à Bourges.

L'état de mon père ne permettait pas à ma mère de me faire élever sous ses yeux. Je fus de bonne heure envoyé dans une école où j'appris à lire. Je conserverai toute ma vie de la reconnaissance pour les soins qu'on m'y prodigua. Elle était tenue par les filles d'un tourneur dont la famille offrait l'exemple le plus touchant d'une heureuse union. En 1787, je me faisais un plaisir de revoir ces braves gens, j'en fus empêché par ma seconde sœur, et j'eus la faiblesse de céder. Cette faiblesse m'a causé quelques remords.

Sorti de cette école, à l'âge de sept ans, on voulut me préparer pour le collége, et je fus confié avec mon frère aîné à un oncle, curé d'Emblay (1), à quatre lieues de Chartres. J'y passai trois mois et assez heureusement malgré les sévérités de mon oncle. Je me rappelle encore avec plaisir les bons déjeuners que je faisais sous un groseillier ou sur un cerisier, avec un morceau de pain que je dévorais. C'est là que j'ai pris le goût de la campagne.

Mon oncle mourut, et je revins à la ville. J'annonçais des dispositions, de la facilité. Je fus placé chez un maître de pension qui me donna les premières leçons de la langue latine. Que de tourments pour graver dans ma mémoire les déclinaisons, les conjugaisons, et tout ce fatras de rudiments et de méthodes ! Je songe encore avec effroi à ces verbes immenses qu'on nous forçait de copier et de réciter.

Mes pauvres enfants, si le ciel me le permet, vous n'éprouverez point ce martyre. Vous saurez des langues, et vous les apprendrez avec plaisir. C'est la seule méthode qui abrège le chemin.

(1) C'est Ecublé, qu'on écrivait alors Ecubley, à 18 kil. au nord de Chartres. Pierre Brissot y avait été d'abord vicaire ; il en devint curé en 1762, et y mourut au commencement d'octobre 1767 (voir *Inv. sommaire* des Archives d'Eure-et-Loir, GG, 10). Cette faute de lecture de M. de Montrol (Emblay pour Ecubley) et plusieurs autres que je relèverai ailleurs semblent bien prouver, ainsi que je l'ai dit dans mon *Etude critique*, qu'il eut en mains des manuscrits autographes (l'écriture de Brissot est peu lisible).

A huit ans, j'entrai au collége ; à neuf, j'étais en cinquième, et l'on parlait déjà de mes succès. Je les dus à un amour prodigieux du travail qui me dévorait, et cet amour vint de l'encouragement et des secours que me donna un professeur qui m'avait pris en amitié. Je me croirais un monstre, si je ne le citais pas avec reconnaissance.

L'abbé Comusle (1) avait une bibliothèque assez bien fournie, il me l'abandonna ; c'était avec quelque orgueil qu'à cet âge je m'enfonçais dans la lecture au lieu de partager les jeux de mes camarades de collége.

Je dévorai, plutôt que je ne lus, les différentes histoires de Rollin, de Vertot, de Laurent Echard (2), l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, le *Spectacle de la nature* de Pluche (3), qui avait un singulier attrait pour moi, quoique je n'en pusse comprendre la moitié, faute d'avoir sous mes yeux les objets qu'il décrit.

Au milieu de ces lectures, mon respectable maître dirigeait mes travaux pour le latin. Il me traitait, me chérissait comme son enfant ; et, fier de sa prédilection, voulant la justifier par de grands succès, je travaillais sans cesse.

Je ne citerai qu'un trait pour donner une idée de mon zèle infatigable. Le jour ne suffisait pas à mon ardeur, j'y consacrais une partie de mes nuits. Ma sœur aînée qui, par dévotion, allait sur les quatre heures du matin à la cathédrale, me donnait de la lumière, et je la renfermais dans une lanterne sourde, pour qu'elle ne fût pas aperçue de mon père, dont la chambre avoisinait la mienne. C'était à cette lueur concentrée que j'étudiais mes auteurs latins.

A cet âge-là même, c'est-à-dire entre neuf et dix ans,

(1) Je n'ai rien trouvé sur cet abbé.

(2) Laurent Echard, historien anglais, mort en 1730. La traduction française de son *Histoire romaine* avait paru en 1728-1742, en 16 vol. in-12.

(3) Madame Roland, vers le même temps, lisait aussi l'ouvrage de l'abbé Pluche, paru en 1732. Voir ses *Mémoires*, II, 82.

je fus extrêmement abandonné à moi-même. J'avais été jusqu'alors en demi-pension chez le principal du collége (1), bigot renforcé, triste, même superstitieux et froidement cruel, qui, pour les plus légères fautes, martyrisait ses enfants à coups de fouet. Il me condamna un jour à ce supplice ; je ne me rappelle pas si je le méritais, j'en avais la rage dans l'âme ; mais je fus bientôt arraché à ce despote barbare, et je devins maître de ma conduite, quoique touchant encore à l'enfance.

Loin d'en abuser, je me livrai avec plus d'ardeur à l'étude. Les succès couronnèrent mes travaux dans toutes mes classes.

En pensant à ces sept années consacrées à me perfectionner uniquement dans l'art de faire des thèmes, des versions et de mauvais vers latins, combien je regrette de n'être pas tombé dans les mains de quelque homme instruit, au-dessus des préjugés de l'éducation dominante, familiarisé avec les principes développés depuis par Court de Gébelin (2) ! Quels progrès n'aurais-je pas faits avec ma mémoire, mon activité, ma pénétration ! Mais avec la barbare méthode qu'on me força de suivre, je ne fus pendant ces sept années qu'un mannequin auquel on soufflait les pensées et les paroles. Je me traînais servilement sur les auteurs latins ; possédant parfaitement toutes leurs phrases, je les plaquais dans mes thèmes, et je passais pour un habile homme, lorsque je n'étais qu'une machine à plagiats.

Les seuls avantages que je retirai de ce mauvais système d'éducation furent l'habitude du travail, une mémoire bien exercée et des connaissances dans l'histoire.

(1) Il s'appelait François Berthinot (*Chronologie des évêques, curés, vicaires, etc... du diocèse de Chartres*, par l'abbé J. Beauhaire, 1892, in-8°).

(2) *Histoire naturelle de la parole ou Grammaire universelle à l'usage des jeunes gens*, 1776, in-8°.

En rhétorique, je commençai à sentir mon impuissance et le mauvais effet de la méthode que j'avais suivie. Là, il fallait composer, il fallait avoir des idées, et je n'en trouvais aucune. Toutes mes pensées étaient des réminiscences. Aussi mes amplifications n'étaient-elles qu'une marqueterie de différents auteurs.

Un professeur habile eût deviné mon talent enfoui par un trait. Un prédicateur célèbre faisait alors l'admiration de Chartres. L'abbé Leboucq (1), pour nous exercer, imagina de nous envoyer tour à tour à ses sermons, en nous chargeant de lui en rapporter l'extrait. Je fus le premier choisi. Le sermon qui tomba dans mon lot était un cours de philosophie et de théologie sur l'existence de la Divinité; il était supérieurement fait. J'en écrivis l'extrait avec la facilité d'un annaliste consommé, et cependant ces matières étaient neuves pour moi. L'abbé Leboucq aurait dû sentir ma prédestination pour la méthode et la route qui pourrait me mener à la composition, mais il me replongea dans l'imitation des autres, et je continuai à n'être rien.

Je rougissais de moi-même intérieurement, je m'épuisais pour créer et je ne pouvais y parvenir. Il ne fallait que m'abandonner à moi-même, que me forcer de fermer tous mes livres, et de consulter mon esprit. Mais mon professeur ne possédait pas cet heureux secret ; il irritait, décourageait mon amour-propre, au lieu d'en profiter pour me lancer avec vigueur dans la bonne route. L'abbé Leboucq ne savait que coudre des phrases, et ces phrases composées de mots pompeux, d'épithètes ronflantes, ne présentaient que des idées communes et cent fois rebattues. Rien chez lui ne faisait penser, parce que rien n'était pensé. Telle

(1) Gui Leboucq, né en 1732, d'abord professeur de rhétorique au collége, puis chanoine et doyen de l'église collégiale de Saint-André de Chartres. Il prononça l'oraison funèbre de l'évêque de Chartres, Rosset de Fleury, mort en 1780, et l'*Année littéraire* en fit un compte rendu pompeux (année 1781, t. IV, p. 126-136).

était la glace de ses discours et la difficulté qu'il avait à enfanter, que je ne pouvais le voir et causer avec lui sans ressentir la même difficulté, les mêmes douleurs dans mes pénibles enfantements. Je me souviendrai toujours que m'ayant pressé de faire un article sur le mépris des richesses, pour l'envoyer à un Journal d'éducation auquel il coopérait, je ne fis trois fois de suite que le plus ridicule barbouillage, et le troisième était plus ridicule que les autres ; c'est qu'en tout il me faut mes coudées franches et libres, il me faut être moi-même ; me donner un modèle, m'assujettir à des formes, à des règles, c'est me réduire à la nullité. J'ai toujours fait mal quand j'ai voulu copier.

Il faut avouer aussi qu'il est absurde de mettre à la composition des jeunes gens qui n'ont encore aucune idée, qui n'ont pas encore senti leur âme, si je puis m'exprimer ainsi, car c'est elle seule qui crée.

Une triple couche enveloppait la mienne ; je n'étais qu'une machine à mémoire, que pouvait-on tirer de moi ? des souvenirs.

Un des écoliers de l'abbé Leboucq avait alors plus d'idées, plus de talent que lui ; c'était Guillard (1), qui depuis s'est distingué par plusieurs opéras, et dont le talent précoce promettait un grand poète à la France. Il n'a pas paru ce poète, on a voulu cueillir le fruit avant le temps. Il ne s'est pas mûri dans la solitude. Les compliments perfides, la vie dissipée, les productions hâtives ont étouffé son génie. Nourri par son père dans la lecture des meilleurs poètes, de Corneille, de Voltaire, de Racine, élevé de bonne heure au-dessus des préjugés religieux par les ouvrages de Diderot et de Rousseau, Guillard portait dans ses amplifications et dans ses vers les idées hardies qui l'élevaient

(1) Nicolas-François Guillard (1752-1814), né à Chartres, auteur de nombreux livrets d'opéra, entre autres celui d'*Œdipe à Colone*, en 1786.

autant au-dessus de nous que Voltaire pouvait l'être au-dessus d'un professeur de rhétorique.

J'appr's bientôt le secret de Guillard ; je lus les ouvrages qui l'avaient formé, et je commençai à sentir ma nullité, mon ignorance. C'était un degré pour devenir un homme.

Guillard me félicitait un jour, d'un air ironique et supérieur, de mon usage de communier (1). Je lui ripostai en bon catholique ; mais ses épigrammes avaient donné l'éveil à mon esprit, et bientôt mes lectures me firent ouvrir les yeux sur moi-même ; je cherchai à m'affranchir des préjugés dont j'étais idolâtre. Elevé par des sœurs dévotes et par des prêtres, j'avais cru sur parole tout ce qu'ils m'avaient raconté ; je ne m'étais jamais permis ni observations, ni réflexions. Je servais chaque jour la messe de mon bon abbé Comusle, j'allais lui raconter pieusement mes fautes, je communiais avec toute la ferveur du plus zélé néophyte. Telle était la ferveur de mon zèle, la bonhomie de ma foi, que j'attribuais tous mes succès à ma dévotion envers la Vierge ; aussi, à la veille de la distribution des prix, mes *Ave Maria* étaient-ils nombreux.

(1) Tout ce paragraphe, dans l'édition de M. de Lescure (1877), diffère notablement ; qu'on en juge :

« Guillard, en faisant allusion à mon usage de communier, me félicitait un jour, d'un air ironique et supérieur, d'avoir eu le bonheur de manger *Jean Leblanc*. Je lui ripostai en bon catholique, mais le mal resta, le trait m'avait percé, et bientôt mes lectures me firent ouvrir les yeux sur moi-même et rougir des préjugés dont j'étais idolâtre. Elevé par des sœurs dévotes et par des prêtres, j'avais cru sur parole toutes les fables qu'ils m'avaient racontées, je ne m'étais jamais permis d'en scruter les fondements, etc... »

Comment expliquer ces variantes ? Il est difficile d'admettre que M. de Lescure aurait remanié le texte de Brissot pour le rendre plus irrévérencieux. Supposer au contraire qu'il aurait eu sous les yeux un texte autographe, que Montrol aurait atténué, est encore plus invraisemblable ; il l'aurait dit. J'imagine plutôt qu'il aura établi son texte sur quelque contrefaçon Belge de l'édition de 1830, contrefaçon où certains passages auraient été modifiés dans un sens grossier. Tout cela reste néanmoins bien étrange.

Rousseau se flatte quelque part (1) d'avoir eu, seul, la niaiserie d'interroger la Divinité sur ce qui allait lui arriver, en jetant une pierre à un arbre. Cette niaiserie-là, je l'ai souvent eue, et je croyais comme lui que le ciel me donnait des réponses.

La profession de foi du Vicaire savoyard (2) fut le premier ouvrage qui me fit tomber le bandeau des yeux. Je recherchai avec ardeur tous les livres pour ou contre le christianisme, et je les dévorai. Le procès fut bientôt décidé dans mon esprit ; mais il se passa plusieurs années avant que je pusse extirper entièrement les préjugés qui avaient jeté de longues et profondes racines dans mon âme. Les terreurs de l'enfer troublèrent souvent mon sommeil, et il me fallait, pour les chasser, recourir aux arguments si frappants du Vicaire savoyard.

Aimant ma sœur aînée, comme je l'ai dit, je cherchai à lui cacher mon changement d'opinion. Elle l'avait pénétré, et la douleur la plus profonde déchirait son âme. Combien de fois, dans des conférences secrètes, n'écoutant que sa tendresse pour moi, et ne faisant parler qu'elle, chercha-t-elle à m'enlever à la philosophie ! Sa douleur, je l'avouerai, m'ébranlait souvent. Je trouvais ma sœur si bonne, si douce, si heureuse, quoique chrétienne, que je me réconciliais presque avec une religion qui faisait naître ou permettait tout au moins tant de vertus. Ah ! si tous les prêtres eussent ressemblé à cette sœur chérie et respectable, peut-être serais-je demeuré plus longtemps dans cette religion qui, jusqu'alors, ne m'avait pas rendu malheureux.

Mais l'orgueil, le despotisme, l'insolence de ces prêtres irritaient ma fierté et mon indépendance. Furieux de voir ce qu'ils appelaient l'irréligion, ils employaient la persé-

(1) *Confessions*, livre VI.
(2) L'*Emile*, où se trouve ce morceau célèbre, avait paru en 1762.

cution pour me rattacher au christianisme, et je brisai tous mes liens.

Ce fut pourtant avec quelques ménagements, car je ne voulais pas déchirer le cœur trop sensible de ma sœur ; j'essayai même de la tromper par humanité et je citerai un trait qui prouvera avec quelle hardiesse je m'étais débarrassé de mes préjugés. Elle me croyait chrétien encore et je l'en assurais pour la tranquilliser ; elle me demandait des preuves, il fallait lui en donner, et je lui en donnai une frappante : je communiai plusieurs fois pendant une année sans avoir été à confesse (1). C'était une simagrée dont l'intention paraissait devoir excuser l'hypocrisie apparente.

Pardonne-moi, sœur chérie, tous les tourments que je t'ai causés ! mais pouvais-je balancer entre ma raison et l'amitié, entre ma conscience et l'erreur ?

Ce changement dans mon être moral s'opéra principalement au milieu de mon cours de logique. L'argumentation de l'école, qui entraîne certainement beaucoup d'abus, qui crée des ergoteurs, des esprits pointilleux et opiniâtres, a pourtant un bon effet, c'est de faire naître le raisonnement dans l'homme. Il faut penser pour faire une objection, il faut penser pour y répondre. Et qu'est-ce que l'éducation de l'homme ? C'est d'apprendre à penser par soi-même. L'inconvénient de la logique routinière est d'apprendre à penser, à croire par les autres. Un bon maître qui se bornerait à dire à son élève : Rentre dans toi-même, consulte sur chaque chose ton sens intérieur, ta conscience, consulte ta raison avant de consulter les hommes, un tel maître aurait fait faire le plus grand pas vers la vérité à son élève. Si ensuite il le soutenait dans sa marche, s'il le familiarisait avec la méditation, s'il lui montrait le moyen de distinguer

(1) Madame Roland se contentait, en 1777, de « laisser croire » qu'elle faisait ses Pâques (Lettre à Sophie Cannet, 12 avril 1777).

le sophisme du raisonnement, s'il l'accoutumait à être sans cesse de bonne foi, à chercher la vérité plutôt que la gloire, plutôt que le triste plaisir du triomphe, un tel maître ferait de son élève, non seulement un bon logicien, mais un homme vraiment moral.

La logique des colléges ne tend pas à ce but sublime, elle tend à faire des disputeurs plutôt que des gens raisonnables. La *Logique* si claire, si lumineuse de Condillac, cette *Logique* qui ne contient pas plus de cent pages, est autant au-dessus de la routine scolastique que la lumière est supérieure aux ténèbres. Voilà l'ouvrage, mes enfants, que vous devez avoir entre les mains. Il a fait souvent les délices de votre père, mais il l'a connu trop tard (1).

L'amour-propre me plongea dans l'étude de la logique, je voulais briller. Cependant le jargon emprunté d'Aristote m'effraya. Je ne croyais pas qu'il fût essentiel de connaître cette langue barbare pour bien raisonner ; et je dédaignai de l'apprendre. Mon professeur piqua mon amour-propre, en me disant que le dédain était l'effet de l'impuissance. Je me jetai aussitôt dans le fatras d'Aristote, et je devins tellement maître de son idiome, que je ne combattais plus mes adversaires qu'en leur prouvant que leurs raisonnements n'étaient pas en forme. Il faut l'avouer, il y a peu de raisonnements qui tiennent à cette épreuve, ce qui prouve peut-être plus contre la *Logique* d'Aristote que contre les raisonnements.

Mon professeur, pour vanter l'efficacité des règles d'Aristote, me dit un jour que le fameux Bossuet, embarrassé d'un argument du ministre Claude, ne trouva d'autre moyen de s'en tirer qu'en lui prouvant que cet argument n'était pas en forme. C'était me donner une bien mauvaise

(1) La *Logique* de Condillac ne parut qu'en 1780.

idée de la cause que défendait Bossuet et de l'arme qu'il employait.

Ce professeur avait de l'amitié pour moi ; j'ai souvent pensé que mes idées hardies ne lui déplaisaient pas, et qu'il était chrétien plutôt par état que par conviction. Je me confirmai dans mon idée en lui voyant un jour un crucifix sur sa table, et sa chambre tapissée d'autres crucifix. Les canonicats se donnaient alors aux cafards, qui renchérissaient en charlatanisme. Un crucifix aurait pu me prouver sa foi, dix m'en faisaient douter. Ce professeur s'appelait Thierry (1) ; dans le commencement de la Révolution il se conduisit en patriote, malgré ses confrères les chanoines de Chartres ; je ne l'ai pas vu paraître depuis sur la scène.

Il avait deviné les idées ambitieuses qui me tourmentaient, ainsi que Guillard, avec lequel je m'étais lié alors étroitement. La soif de la gloire nous dévorait, le théâtre seul nous manquait ; l'abbé Thierry nous faisait souvent la guerre sur les lauriers que nous promettait la grande scène du monde ; il ne prévoyait pas la révolution de 1789.

Cette idée de révolution, que je n'osais avouer, roulait souvent dans ma tête ; je m'y donnai un des rôles prinpaux, comme il est bien naturel de le croire. L'histoire de Charles Ier et de Cromwell m'avait singulièrement frappé, je me rappelais sans cesse ce dernier, déchirant, dans son enfance, le portrait de son roi, terminant sa carrière par le faire décapiter, et ne devant qu'à son génie le grand rôle qu'il avait joué dans la révolution anglaise. Il ne me paraissait pas impossible de renouveler cette révolution. Cependant, je l'avouerai, et ce trait ne me conciliera pas l'amitié de ces hommes qui font consister le patriotisme dans le

(1) Il était chanoine de N.-D. de Chartres en 1790 (*France ecclés.* de 1790, p. 113). Il refusa de s'associer à la protestation du chapitre contre les décrets de la Constituante. « J'aime à rayer du nombre de ces rebelles mon estimable professeur de philosophie, l'abbé Thierry », écrivait Brissot dans le *Patriote* du 5 mai 1790.

cannibalisme, je ne faisais pas, dans mon roman, décapiter mon captif ; après une rude leçon, je le chassais à jamais du territoire français.

On pense bien que je me gardais de communiquer ces rêves de mon imagination souvent extravagante. Je sentais instinctivement qu'il y avait du vraisemblable dans l'avenir, mais que tout ce qui respirait autour de moi était trop loin de ce vraisemblable pour m'entendre. Les jeunes gens sont presque toujours ce que leurs livres les font. En lisant l'histoire de Chine, j'étais un conquérant tartare ; en lisant Plutarque, je brûlais de ressembler à Phocion; puis la cabane de Philoclès, peinte avec tant de charme par Fénelon, me paraissait bien préférable à tous les trônes du monde (1).

Que prouvaient tous ces rêves ? L'ardeur de mon imagination, ma soif de la guerre, le besoin de m'épandre autour de moi, loin de moi. Toutes les réputations me tourmentaient alors. On me disait que je serais très heureux de ressembler un jour à l'avocat Janvier (2), un des meilleurs orateurs du barreau de Chartres. Quoiqu'il eût du talent et de la réputation, je m'humiliais intérieurement de cette comparaison ; mon génie secret me promettait de bien plus hautes destinées.

Mon année de logique se passa dans cette fermentation continuelle. Je mêlais sans cesse à l'étude des arguments mes idées romanesques ; elles faisaient les délices de ma solitude, et, comme je ne pouvais m'y livrer avec mes camarades de coll ge, je m'arrachais à leur compagnie avec le

(1) Ici, l'édition Montrol donne en note un fragment d'une lettre où Brissot, écrivant à M[me] Roland, lui retrace presque dans les mêmes termes l'éveil donné à son imagination par ces lectures de sa jeunesse. On trouvera cette lettre à la *Correspondance*.

(2) Jean-François-Augustin Janvier de Flainville (1717-1790) ; il mourut maire de Chartres (*Inv. Chartres*, E. 8.37, p. 126). Brissot le cite avec éloges dans le *Patriote* du 22 mai 1790.

plus grand soin pour m'enfoncer dans des promenades solitaires, le long des bords de l'Eure. J'y passais des jours entiers dans les rêveries les plus délicieuses.

La lecture des voyages changea le cours de mes idées. Je cessai d'être un conquérant, je devins voyageur. Avec quelle ardeur je dévorais les voyages de Magellan, d'Anson, de Drake, de Kempfer (1) ! Avec quelles délices je me bâtissais une habitation dans ces îles tant vantées de Tinian (2) et de Juan-Fernandès ! Je n'y étais pas seul comme Robinson. Je m'y donnais un ami, et surtout une amante sensible, douce, vertueuse ; car, alors, le besoin de l'amour se faisait sentir sourdement à mon être, mais je le couvrais du voile le plus chaste : vivre sans cesse, et ne vivre qu'avec une femme adorée, dans une île solitaire, me paraissait le suprême bonheur.

Blot (3) était l'ami que dans mes rêves je prenais tou-

(1) Kaempfer (E.), voyageur allemand, mort en 1716. Son *Histoire naturelle, civile et ecclésiastique de l'empire du Japon* avait été traduite en français, en 1729.

(2) Une des îles Mariannes.

(3) Pierre-Charles Blot fut en effet d'abord ecclésiastique. Il y avait beaucoup de prêtres dans sa famille (je compte 18 Blot dans les listes de l'abbé Beauhaire). Nous le retrouverons, en 1782, à Lyon, marié, contrôleur-général de la marque d'or et d'argent. Plus tard, il fut un des initiateurs de la Révolution dans cette ville, secrétaire-général de la « Société philanthropique », *notable*, membre du District en 1790, procureur-syndic en 1791. Vers la même époque, il figure sur la liste de la Société des Jacobins de Paris au 21 décembre 1790, qu'a publiée M. Aulard. C'est évidemment pendant qu'il était député de la ville de Lyon à Paris, pour obtenir que la dette municipale fût nationalisée (mission que reprendra Roland en 1791), qu'il se fit inscrire à la Société où son ami Brissot avait alors toute influence. Il s'était logé rue Favart, nº 3, c'est-à-dire à côté de Brissot (qui demeurait alors rue Favart) ou peut-être même chez lui.

Destitué après le 10 août 1792, il se retira à la campagne, sans doute près de Trévoux (où son fils Sylvain naquit en 1794), fut un instant incarcéré pendant la période de terreur qui suivit la prise de Lyon, et ne retrouva un petit emploi qu'à la seconde Restauration. Il vivait encore en 1822, année où il adressa une pétition au ministre des Finances (*Fonds Coste* de la Bibliothèque de Lyon, ms. 1106, fol. 34).

Un catalogue de vente publique (G. Ebrard, Lyon, 5 décembre 1907)

jours pour compagnon de mes aventures. Quoique se destinant à l'état ecclésiastique, il avait commencé à abjurer ses préjugés religieux. Cette conformité d'idées me l'avait attaché ; la solidité de son caractère, la simplicité de ses goûts, son amour pour la vie champêtre me le rendirent encore plus cher. Notre liaison n'a pas été depuis interrompue.

Tels étaient les plaisirs de ma jeunesse ; j'étais désolé quand il fallait m'en arracher pour m'asseoir sur les bancs de l'école : ils nuisirent à mes études de la logique, et, quoique mon professeur me crût assez fort pour soutenir seul, pendant quatre heures, une thèse sur les idées innées, sur les ridicules querelles des thomistes et des scotistes, j'avoue de bonne foi que je répondis souvent à mes adversaires sans entendre leurs arguments.

L'auteur des *Mémoires du cardinal de Polignac* (1) le félicite beaucoup d'avoir, dans deux séances consécutives, soutenu thèse pour et contre le système de Descartes. Un bon esprit n'eût soutenu ni le pour ni le contre ; il eût douté, puisque le pour et le contre étaient également problématiques. Mais on veut faire de l'esprit, on veut briller, et on s'accoutume à sacrifier la vérité à son orgueil.

mentionne (n° 493) un portrait, par Cornu, lith., de « P. Ch. Blot, contrôleur de la marque d'or ».

Son fils, Sylvain Blot, fut sous-préfet de Villefranche-sur-Saône de 1833 à 1846, puis préfet de la Meuse, puis inspecteur général des chemins de fer, et mourut en 1863. Il faisait de jolies chansons. Il fut lié avec Anacharsis Brissot, comme on le verra par une lettre de la *Correspondance*.

(1) *Histoire du cardinal de Polignac*, par le P. Chrysostome Faucher. L'*Année littéraire* de 1777 (t. V, p. 39), rendant compte de ce livre, en citait le trait suivant : « Le premier jour [de sa thèse de philosophie], il soutint le système de Descartes, par persuasion ; et le second, celui d'Aristote, par complaisance pour son professeur... Cette espèce de phénomène littéraire avertit le public du mérite du jeune abbé... »

CHAPITRE IV

CHARTRES

Je quittai le collége à l'âge de quinze ans. Je ne fis point de cours de physique (1). Ce cours à Chartres ne consistait plus qu'en paroles ; un chanoine, qui s'était acquis quelque réputation lors des expériences de Nollet sur l'électricité, l'abbé Delorme (2) avait voulu mettre cette science à la mode ; mais telle était l'ignorance de nos Chartrains qu'ils aimaient mieux perdre leur jeunesse dans des études vaines et ridicules que de s'occuper de la science des faits, la seule avec la morale et la politique qui soit digne de l'homme.

Cette physique était d'ailleurs enseignée par un abbé Joumois (3), espèce de rigoriste outré, qui trouvait un péché mortel dans le doux plaisir de respirer l'odeur suave de la

(1) Dans le cours d'études généralement suivi à cette époque, il y avait, après la rhétorique, deux années d'études, la première consacrée à la philosophie, ou, comme dit Brissot, à la logique, et la seconde aux sciences dites physiques (les mathématiques non comprises ; elles faisaient l'objet d'un cours distinct).

(2) L'abbé Delorme (Bernard) était chanoine de l'église collégiale de Saint-André, et professeur au collége depuis 1760 ; il avait publié en 1755 un *Panégyrique de Saint-Augustin* (Quérard, *France littéraire* ; Beauhaire *op. cit.*, p. 603).

(3) Jacques-Michel Journois (et non *Joumois*), chanoine et grand pénitencier de la cathédrale de Chartres (*Invent. d'Eure-et-Loir, arch. civ.*, t. III, p. 430 ; Beauhaire, p. 220). Il ne figure parmi les chanoines qu'à partir de 1786 (*France ecclés.*).

rose ; je ne voulus pas perdre une année pour apprendre à déraisonner avec cette tête de travers.

Quel parti prendre en sortant du collége ? Un métier ? mes connaissances étaient perdues. Le commerce ? on ne le connaissait pas à Chartres, il n'y avait que des détaillants. Le petit collet ? ma sœur m'en pressait ; mais je ne voulais pas être sciemment un charlatan. Il ne me restait que le barreau, je le préférai. Pour y arriver, il fallait traverser le labyrinthe de la chicane, et je fus forcé de suivre l'usage. J'entrai chez le procureur le plus renommé de Chartres, M. Horeau, honnête homme malgré sa profession, bon, désintéressé, mais livré à de petites pratiques et n'ayant que des vues étroites (1). Heureusement il avait un fils (2) plus amoureux des sciences que de la pratique, et qui cultivait avec plus d'ardeur que d'utilité pour le public presque toutes les branches de la physique. Il avait formé une espèce de société d'idées et de travaux avec deux ou trois autres personnes, qui depuis ont paru sur la scène du monde : Bouvet (3), membre de l'Assemblée constituante, qui, sans sa timidité et son âpreté farouche, eût pu être utile ; Sergent (4), que j'ai cru, dans l'origine de la Révolution, plus avide de gloire que d'argent, et qui a trompé mes espérances..... Qui m'eût dit, quand je ne le voyais occupé que de sciences et de beaux-arts, qu'il sortirait un

(1) « Un procureur triste et pénible », dit Petion dans sa notice sur Brissot. Ce devait être Louis-Henri Horeau (*Inv. d'Eure-et-Loir*, t. VII, p. 27).

(2) Michel-Claude Horeau (*Inv. d'Eure-et-Loir*, t. I, p. 208-211) qui, en 1789, était avocat à Chartres et fut élu par le Tiers député suppléant aux Etats-Généraux.

(3) Bouvet-Jourdan (1745-1826).

(4) Sergent-Marceau (1751-1847), graveur de talent, bien connu par son rôle dans la Révolution, d'abord comme membre de la municipalité parisienne du 10 août 1792, puis comme conventionnel. Brissot fait allusion ici aux accusations d'improbité qui furent portées contre Sergent lorsqu'il faisait partie du Comité de surveillance de la Commune. En 1794, il épousa la sœur aînée du général Marceau, Chartrain comme lui.

jour de ces douces occupations pour se signaler par de pareils exploits ! L'âme d'un artiste devait-elle s'ouvrir ainsi au brigandage et à la barbarie ? Il se vante, avec bien d'autres qui n'y sont pour rien, d'avoir opéré la glorieuse journée du 10 août ; mais la suite de cette journée couvrirait son nom d'une honte éternelle, quand ce nom accolé à celui de Marat ne serait pas gravé en lettres ineffaçables au bas de l'apothéose des massacres de septembre (1).

La bibliothèque de M. Horeau le fils m'ouvrit une nouvelle carrière. Je me précipitai dans l'étude de la physique ; mais soit impatience d'arriver, soit défaut d'attention et d'observation, soit encore défaut de machines, j'y fis peu de progrès ; quoique j'entendisse la théorie et la langue de la physique, j'en ignorais la pratique, j'étais très gauche pour les expériences.

Je voulais d'ailleurs concilier l'étude d'un trop grand nombre de sciences à la fois ; dans le même temps, j'exploitais toutes les branches du droit public, civil, canonique même ; j'apprenais l'anglais et l'italien ; je cherchais à me faire un système général sur le mécanisme des langues ; je continuais mes recherches sur la religion ; je dérobais même beaucoup d'instants pour les jeux de mon âge, pour le billard, pour les parties de plaisir ; enfin, je remplissais tous les devoirs de mon état, car je me suis toujours imposé la loi de faire la besogne qui m'était confiée avant de satisfaire mes goûts.

En rétrogradant sur cette époque de ma jeunesse, je ne me rappelle pas sans étonnement tous les travaux que j'entrepris. Je possédais même assez bien le droit cano-

(1) La fameuse circulaire envoyée le 3 septembre 1792 par le Comité de surveillance de la Commune de Paris aux « frères de tous les départements », pour représenter les massacres des prisons comme des « actes de justice indispensables » et souhaiter que « la nation entière » adopte « ce moyen si nécessaire de salut public », porte la signature de Sergent à côté de celles de Marat, Panis, etc...

nique, dont la langue est si bizarre, dont la science est si stérile et si ingrate, et, dans une discussion qui s'éleva sur la prétention de deux ecclésiastiques à la même cure, je développai, dans un mémoire, des arguments et des connaissances qui étonnèrent nos plus fameux avocats de Chartres. Ce fut dans ce temps que je composai un petit écrit, sous le titre de *Rome démasquée* ou *Observations sur le droit canonique*, écrit qui fut publié deux ans après en Allemagne, et que j'ai réimprimé dans le cours de la Révolution (1).

Deux Anglais étaient alors à Chartres. Je ne sais trop ce qui les avait attirés dans cette ville écartée de l'itinéraire ordinaire des voyageurs. Guillard les connaissait, ils lui avaient offert de lui apprendre l'anglais. Il commença cette étude ; je voulus l'imiter, et je le surpassai bientôt; car déjà je mettais de la suite à ce que j'entreprenais. Ces Anglais furent fort étonnés de recevoir au bout de quelques jours une lettre dans leur idiome ; ils me répondirent très honnêtement en m'invitant à dîner. La réponse fut apportée par leur valet de chambre à mon père, qui n'entendit rien à cette invitation, et qui la reçut au milieu des travaux de sa cuisine. Je ne voulus pas paraître ; une fausse honte, qui a terni longtemps mon caractère, et qui m'a fait faire bien des sottises, m'en empêcha. Ma liaison avec ces étrangers fut donc étouffée avant que de naître ; mais je n'en continuai pas avec moins d'ardeur l'étude de l'anglais, et cette étude a décidé du sort de ma vie, comme on le verra par la suite.

(2) [Ce fut dans le commencement de ma passion pour cette

(1) Cet ouvrage aurait donc été écrit à Chartres, avant 1774, et publié en Allemagne en 1775 ou 1776. C'est sans doute celui qui fut imprimé en France en 1785 sous le titre de « *L'autorité législative de Rome anéantie* », in-8°, et réimprimé en 1791, avec le nom de l'auteur, sous le titre de « *Rome jugée.* »

(2) Intercalé. — Voir la note de la page 25.

langue que je métamorphosai dans mon nom la diphthongue dont le marquis de Luchet, ou son vicaire anonyme (1), m'ont aussi fait un crime. Je dirai quelle en fut la cause. Né le second de mes frères, je portais, pour être distingué d'eux, suivant l'usage de la Beauce, le nom d'un village où j'avais été mis en nourrice et où mon père possédait quelques terres. Ce village s'appelait Ouarville (2), et Ouarville fut le nom sous lequel j'ai été constamment connu dans mon pays] ; ainsi mon troisième frère fut appelé Thivars (3) ; ainsi Petion, mon compatriote et mon malheureux ami, était appelé Villeneuve (4) ; ainsi cent membres du tiers-état de l'Assemblée constituante portaient des surnoms comme nous, et pas plus que nous sans doute ne songeant à s'en faire des titres à la noblesse. Mais peut-être sera-ce un jour une preuve d'aristocratie ? que dis-je ? de royalisme. Et qu'il sera plaisant de nous voir mis en jugement par le républicain Danton, qui, il n'y a pas deux ans, se faisait appeler M. d'Anton (5), et par le républicain Robespierre, qui, à la même époque, écrivait encore à Camille Desmoulins une lettre signée : *de Robespierre* (6).

A ces noms qui me reportent, malgré moi, aux lieux où

(1) Le marquis de Luchet, dans son article du *Conteur* (voir p. 26), terminait ses attaques contre Brissot par une lettre d'un prétendu vicaire de Chartres reprochant au jeune écrivain sa naissance, l'origine de son nom de Warville, et indiquant le n° de l'*Année littéraire* où il trouverait plus ample matière à médisance (*Note de M. de Montrol*).

(2) Ouarville, commune de 800 âmes, à 24 kil. au S.-E. de Chartres.

(3) Thivars, commune de 700 âmes, à 8 kil. de Chartres.

(4) Villeneuve-Saint-Nicolas, commune de 300 âmes, à 19 kil. de Chartres.

(5) On a beaucoup discuté sur la façon dont Danton écrivait son nom avant le décret du 19 juin 1790. Il suffira de faire remarquer qu'à l'*Almanach royal* de 1788, où il figure pour la première fois comme avocat aux Conseils du roi, son nom est imprimé *Danton* (p. 287).

(6) La fin de ce chapitre avait été biffée par Brissot dans son manuscrit ; nous pensons que le lecteur nous saura gré de la conserver. (*Note de Montrol*).

je me vois captif, à ces mots d'aristocratie et de royalisme que je viens de prononcer, je n'éprouve ni haine ni colère, mais une sorte d'étonnement, devant ma destinée, qui va jusqu'à la stupeur. Moi, aristocrate ! l'auteur du *Patriote Français de 89*, royaliste ! et qui l'accuse ? Camille (1), qui dès lors connaissait si bien le fond de son cœur, Robespierre qui sur ce sujet a acquis si tard le droit d'accuser quelqu'un !

Je relis cette lettre à Camille, que le hasard met en cet instant sous mes yeux, et dont Robespierre lui-même m'avait apporté la copie pour l'imprimer (2) afin qu'elle eût plus de publicité. Elle est du 8 juin 1790 ; depuis longtemps déjà je prêchais presque ouvertement la République, je bravais la cour, ses offres, et ses menaces; et Robespierre? M. de Robespierre tremblait seulement d'avoir offensé un marmot de roi ! Au souvenir de l'audace qu'il n'avait pas eue, il entrait en épouvante.

C'était après le décret rendu le 22 mai sur le droit de paix et de guerre. Camille, à ce qu'il paraît, avait raconté dans son journal que : « Le samedi 22 mai, le petit dauphin applaudissait au décret de Mirabeau, avec un bon sens fort au-dessus de son âge. Le peuple applaudissait aussi de son côté, et reconduisait en triomphe Barnave, Petion, Lameth, d'Aiguillon, Duport, et tous les jacobins illustres ; il s'imaginait avoir remporté une grande victoire, et les députés avaient la faiblesse de l'entretenir dans cette erreur dont ils jouissaient. Robespierre fut plus franc. Il dit à la multitude qui l'entourait et l'étourdissait de ses battements : « Eh ! messieurs, de quoi vous félicitez-vous ? le décret est détestable, laissez ce marmot battre des mains à la fenêtre, il sait mieux que nous ce qu'il fait (3). »

(1) Camille Desmoulins.
(2) Elle ne fut pas insérée. Voir plus loin, p. 52.
(3) *Révolutions de France et de Brabant*, n° 28, 7 juin 1790. La

Robespierre, après avoir répété ce récit textuellement, ajoutait : « Je dois, Monsieur, relever l'erreur où vous avez » été induit sur le fait qui me concerne dans ce passage.

« J'ai dit, à l'Assemblée nationale, mon opinion sur le » principe et les conséquences du décret qui règle l'exercice » du droit de paix et de guerre ; mais je me suis borné là. » Je n'ai point tenu, dans le jardin des Tuileries, le propos » que vous citez. Je n'ai pas même parlé à la foule des » citoyens qui se sont assemblés sur mon passage, au mo- » ment où je le traversai. Je crois devoir désavouer ce fait : » 1° parce qu'il n'est pas vrai ; 2° parce que, quelque dis- » posé que je sois à déployer toujours, dans l'Assemblée » nationale, ce caractère de franchise qui doit distinguer » les représentants de la nation, je n'ignore pas qu'ailleurs » il est une certaine réserve qui leur convient. J'espère, » Monsieur, que vous voudrez bien rendre ma déclara- » tion publique par la voie de votre journal, d'autant » plus que votre zèle magnanime pour la cause de la » liberté vous fera une loi de ne pas laisser aux mauvais » citoyens le plus léger prétexte de calomnier l'énergie » des défenseurs du peuple. *De Robespierre.* »

Ainsi, Robespierre donnait un démenti à qui lui avait attribué le courage d'un mot contre la royauté ; il voulait bien avoir de la franchise à la tribune, mais aux Tuileries il s'en faisait scrupule : c'était calomnie que de lui en supposer. Ah ! qu'au temps du péril il était prudemment constitutionnel, celui qu'en face du trône abattu je retrouve si énergiquement républicain !

Tout, dans cette lettre sur laquelle je ne puis m'empêcher de m'arrêter encore, ne porte-t-il pas le caractère d'une vague inquiétude, d'une singulière timidité ? Un esprit fin ne pouvait trop se méfier de l'avenir ; et puis, la place

réponse de Robespierre, du 7 juin (et non du 8), fut publiée par Desmoulins dans son n° 30, 21 juin 1790.

de gouverneur du dauphin était encore à donner (1)..... Je me rappelle en cette occasion Robespierre avec ses craintes et ses scrupules qu'il ne pouvait dissimuler. L'étourderie de Desmoulins le mettait en alarme ; il ne savait qu'en penser. Ce jeune homme était-il payé pour écrire de pareilles folies, et compromettre ainsi les amis de la raison et de la liberté ?

La réponse du député au journaliste était digne, était fière ; c'était bien le style d'un patriote. Du royalisme ? quelle maladresse ! Paraître avoir les sentiments d'un aristocrate, fi donc ! C'est bien assez dans sa signature d'en laisser percer la vanité. Mais cette vanité était pardonnable, c'était un droit, un droit constitutionnel ; par le décret du 21 juin (2), MM. de Montmorency et de Robespierre n'avaient pas encore décidé qu'ils s'appelleraient modestement : Robespierre et Montmorency.

Avant d'insérer cette réclamation dans mon journal, je prévins Camille dont je connaissais la susceptibilité. Sa réponse était faite, il me la laissa (3) ; mais je crus lui être agréable en ne publiant ni cette réponse, ni la réclamation dont elle était l'objet. Il m'avait semblé vivement piqué contre Robespierre. Etait-ce sur ce ton qu'un ami de collége devait lui écrire ? A qui en avait donc ce Brutus à l'eau de rose, et à quelle puissance craignait-il si fort de déplaire ? Cependant Cassius ne voulait point fâcher Brutus. Desmoulins chercha toujours à se coller aux célébrités, à Danton comme à Mirabeau, à Linguet comme à Robespierre ; il eût recherché Marat, si ce loup avait pu vivre avec quelqu'un en société. Au reste, la lettre de Robespierre, comme sa signature, avait frappé son esprit,

(1) On ne voit pas qu'il fût question de cela dès juin 1790. C'est seulement en 1791 (séances des 25 et 28 juin) que l'Assemblée constituante s'en occupa.

(2) Décret du 19-23 juin 1790 abolissant les titres de noblesse.

(3) J'ai dit qu'elle est dans le n° 30 du journal de Desmoulins.

et sa réponse sentait un peu le persiflage ; je l'attache à ce feuillet pour en juger (1), et je reviens à mes Mémoires dont je me suis trop éloigné (2).

* * *

(3) [J'ai dit qu'il m'avait pris fantaisie de donner à mon nom un air anglais, et je substituai à la diphthongue française *ou* le double *W* des Anglais, qui a le même son. Depuis, ayant commencé à publier des ouvrages et à signer des actes avec ce changement, j'ai cru devoir continuer. Si c'est un crime, je le partage avec les gens de lettres qui, dans les derniers siècles, ne se sont jamais fait scrupule de gréciser ou de latiniser leurs noms. Arouet, pour échapper à un mauvais calembour, métamorphosa le sien en celui de Voltaire. L'anglomanie, si l'on veut l'appeler ainsi, m'a fait altérer le mien, mais ce n'était pas du moins pour repousser celui de mon père ou le faire oublier, puisque j'ai constamment porté, signé, imprimé le premier nom que je tenais de lui à côté du second que l'usage du pays m'avait donné].

Dans le temps où j'étudiais l'anglais, un autre de mes concitoyens m'inspira le dessein d'apprendre l'italien. C'était un jeune enfant, vif, pétulant, plein d'esprit ; il s'appelait Bouteroue. Je l'ai revu depuis à la Convention (4). Je ne sais quel mauvais génie le précipita dans le

(1) M. de Montrol dit l'avoir trouvée en effet attachée au manuscrit. Je crois inutile de la donner. Le lecteur n'aura qu'à se reporter au journal de Desmoulins.

(2) Cette ligne a bien l'air d'être un raccord de M. de Montrol.

(3) Intercalation. — Voir la note de la page 25.

(4) L.-M.-S. Boutrouë (1757-1816), d'abord notaire à la Ferté-Bernard, membre du Directoire de la Sarthe, puis de la Convention, où il vota la mort de Louis XVI. Elu ensuite aux Cinq-Cents, il vit son élection annulée par le coup d'Etat du 22 floréal an VI (A. Kuscinski, *Les députés au Corps législatif*). Une note de M. de Montrol nous apprend que, frappé par la loi du 2 janvier 1816 sur les

maratisme. Comme il n'a ni parlé, ni écrit, je n'ai pu juger ni de ses motifs, ni de ses progrès. Il avait un frère qui s'était fait soldat avant la Révolution et auquel Servan, sur la recommandation de Petion, donna un avancement dont il était digne (1).

L'étude de l'italien, qui me parut bien plus difficile, au moins pour le mécanisme, que l'anglais, me conduisit à l'espagnol, au portugais, et je parvins bientôt, toujours seul, à lire les ouvrages composés dans ces deux langues. Calderon même ne m'effraya pas. C'était une véritable jouissance pour moi que de lire une espèce de polyglotte des *Lettres provinciales*, superbe édition où le génie de Pascal se montrait en français, latin, anglais, italien et espagnol (2).

Il existait alors à Chartres un maître de pension allemand qui, sous sa rusticité apparente, cachait une véritable philosophie pratique. Il était ami de Blot, et j'eus bientôt fait la connaissance de M. Rey. J'en tirai deux avantages, l'un de recevoir de cet homme simple de bonnes leçons de philosophie, l'autre d'apprendre l'allemand. Je continuai pendant six semaines avec succès, et je ne sais quelle raison me le fit abandonner. J'aurais aimé à lire dans leur langue Gessner, Klopstock, Haller, etc.

Ma fureur pour ce genre d'étude n'était pas rassasiée.

régicides (à tort d'ailleurs, semble-t-il, car on ne voit pas qu'il eût accepté de fonctions publiques pendant les Cent jours ni adhéré à l'Acte additionnel), et se trouvant alors dangereusement malade, il demanda un sursis, l'obtint avec peine, se le vit retirer vingt-quatre heures après et fut informé qu'on allait le faire transporter à l'hôpital du Mans. Quelques heures après, il était mort. M. de Montrol ajoute que le clergé lui refusa les cérémonies religieuses, et « l'on n'obtint qu'avec peine qu'il fût inhumé ».

(1) J.-A. Léger-Boutrouë, volontaire en 1791, lieutenant au 33e régiment d'infanterie (Léon Hennet, *Etat militaire de la France en 1793*, p. 83). Il devint colonel et fut tué au combat de Caldiero, près Vérone (30 octobre 1805).

(2) C'est l'édition de Cologne, 1684, attribuée aux Elzéviers (*Note de Montrol*).

Il fut un moment où je voulus entreprendre celle des langues orientales. Je m'étais fait un système qui pouvait m'abréger tout ce qu'elles offraient de pénible. Je l'ai consigné dans un grand ouvrage que je commençai alors sur la langue française, et qui n'a jamais vu le jour. Avec le secours de l'analyse, j'étais parvenu à démêler dans les langues les éléments utiles des éléments inutiles de leur mécanisme. J'étais parvenu à me faire un système étymologique, qui établissait une sorte de communauté entre tous nos idiomes, et qui prévenait en même temps toute espèce de confusion.

Alors les ouvrages de Court de Gébelin (1) n'avaient pas paru. Je n'avais même lu, ni l'écrit de Dumarsais (2), ni les deux volumes du président de Brosses (3). Depuis j'ai vu avec plaisir que je m'étais rencontré avec ces savants illustres. J'eus l'occasion d'en entretenir un jour Court de Gébelin, qui, malgré la supériorité de ses connaissances, me parut avoir la simplicité de l'homme de la nature et la timidité d'un écolier.

Hélas ! à la suite de son nom on lisait alors : « censeur royal et président honoraire perpétuel du *Musée de Paris* (4) » ! Quels titres pour un tel homme ! que j'eusse mieux aimé Gébelin tout court ! Comment accoler l'idée du talent et de la censure ? Je me rappelle toujours cette

(1) Court de Gébelin (1725-1784). Son principal ouvrage, *Le Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne* (1773-1784), en 9 vol. in-4°, a eu une grande réputation. Plusieurs volumes sont consacrés à l'histoire et à l'analyse des langues. La *Grammaire universelle* dont j'ai parlé à la page 34 forme un de ces volumes.

(2) *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*.

(3) *Traité de la formation mécanique des langues et des principes physiques de l'étymologie*, 1765, 2 vol. in-12.

(4) « Court de Gébelin, censeur royal pour les belles-lettres, l'histoire, etc... » (*Alm. royal* de 1784, p. 498). Le *Musée de Paris*, établissement scientifique et littéraire où se donnèrent des conférences et des cours publics très suivis, avait été fondé par lui en 1781 et suscita des créations analogues.

antichambre où l'humble auteur attendait que le ministre daignât lui sourire, et ces ordres impérieux que les pauvres censeurs ne pouvaient enfreindre, et leur dépendance du premier commis qui les leur transmettait. Il fallait être censuré pour écrire ; mais qui vous obligeait à vous faire censeur ? Le génie, le talent auraient-ils jamais dû se trouver dans l'antichambre des grands, être à leurs gages et connaître leurs ordres ?

J'aurais pardonné plus facilement à Gébelin son titre de président, s'il n'eût présidé qu'une assemblée de littérateurs estimables. Mais, comme le dit Helvétius, l'Enfer n'est pas pis qu'un *Musée ;* le savant doit y mépriser le poète, et le philosophe doit les mépriser tous les deux : qu'y a-t-il à espérer de bon parmi leurs inévitables querelles, et au milieu de tous ces mépris ? Le *Musée* ruina Gébelin ; il était parvenu à s'arranger avec ses créanciers, ils ne lui demandaient que deux mille écus. Dans cette position, il crut pouvoir s'adresser à plusieurs personnes riches et qui se disaient ses meilleurs amis ; il n'en tira pas une obole et mourut de chagrin. Après sa mort, les papiers publics annoncèrent que le comte d'Albon (1) érigeait à sa mémoire, dans ses jardins de Franconville (2), un monument superbe ; il devait lui coûter près de vingt mille livres. Du vivant de Gébelin, cet ami si généreux n'avait pas voulu lui donner dix louis pour acquitter ses dettes. Je tiens ce fait de la personne même à qui d'Albon les refusa (3).

(1) Le comte d'Albon (1753-1789), seigneur d'Yvetot, littérateur d'origine lyonnaise, ami de Quesnay, a publié divers ouvrages, parmi lesquels un *Eloge de Court de Gébelin*, 1785.

(2) Le « jardin anglais » créé par le comte d'Albon dans son parc de Franconville était célèbre. On en trouvera une jolie description dans les *Cahiers de Saint-Prix*, de M. Auguste Rey (Paris, 1892, p. 127-130).

(3) « Lorsque le *Musée de Paris*, livré à des dissensions qui devaient amener sa ruine, vit rentrer avec Cailhava, leur chef, une partie des

La publication des ouvrages de Gébelin m'empêcha de jamais songer à mettre au jour celui que j'avais entrepris sur la *Théorie des langues de l'Europe et surtout de la langue française*. Mais le travail auquel je m'étais livré ne me fut pas inutile. L'étude d'une science amenait toujours chez moi le désir d'en apprendre une autre, ma soif dévorante ne cessait pas pour s'adoucir un peu. Je pensais quelquefois au bonheur dont j'aurais joui, si le ciel m'avait fait naître riche, si je n'avais pas été forcé d'embrasser un état pour subsister. Désespéré de voir presque toujours la richesse combler les fripons, ou n'être le prix que d'un travail obscur et borné, je voulais me jeter dans quelque cloître pour m'y livrer sans contrainte à mon amour pour les sciences. J'avais sans cesse devant les yeux les images de Malebranche, de Mabillon, de Hardouin. *Du pain et des livres*, voilà ce que je demandais pour être heureux.

Cette idée contribua autant que l'anglais à me lier avec dom Mulet (1), prieur d'un couvent de bénédictins à Chartres. Je ne sais quelle fantaisie le portait vers l'anglais et l'avait rapproché de moi. Il voulait, disait-il, faire de cette étude une partie de plaisir avec mon ami Vaugeois et moi (2):

personnes qui l'avaient abandonné, il se forma dans son sein une espèce de fête funèbre en l'honneur de Gébelin. On y chanta des stances lyriques intitulées la *solitude de Franconville*. Ces stances, qui produisirent un grand effet, étaient chantées par les premiers sujets de l'Opéra, elles finissaient par ces quatre vers :

Sous le poids du chagrin le malheureux succombe :
Tu n'es plus, cher objet d'amour et de douleur,
Gébelin ! Gébelin ! la pierre d'une tombe
Renferme ton corps et nos cœurs.

Quelle sensibilité tardive pour un bon et honnête homme qu'on avait laissé mourir de chagrin »! (*Note de Brissot*, dit M. de Montrol. Mais elle semble prise dans les *Mémoires secrets*, 18 décembre 1785).

(1) Je ne sais rien sur dom Mulet. Le couvent de Bénédictins dont il était prieur était l'abbaye de Saint-Pierre ou, comme on disait à Chartres, de Saint-Père.

(2) Jean-François-Gabriel Vaugeois, né à Tourouvre (Orne) en 1753, mort à Laigle (Orne) en 1839. Il entra d'abord dans les ordres

c'était un de mes camarades de collége, qui avait de la solidité dans l'esprit et de l'amour pour les sciences. Le zèle avec lequel il se livra à l'étude de l'anglais ne lui fut point inutile ; il traduisit avec succès divers ouvrages de cette langue. Sa philanthropie éclairée fut aussi d'un grand secours à notre Société des amis des Noirs, et plusieurs de ses lettres, que je communiquai à Condorcet et à Mirabeau, lui avaient mérité leur estime. Nous l'avons vu depuis président de ce Comité révolutionnaire qui opéra l'insurrection du 10 août. Il en a eu la peine, d'autres s'en sont attribué l'honneur. *Sic vos, non vobis.* Le ministère l'en a récompensé en le faisant commissaire exécutif dans la Belgique ; mais Vaugeois avec des connaissances, du caractère, et un

et fut vicaire, puis curé dans diverses paroisses, que je ne puis désigner avec une précision suffisante, car les renseignements fournis tant par l'*Inventaire sommaire des Archives d'Eure-et-Loir* que par le livre de l'abbé Beauhaire ne permettent pas assez de le distinguer d'un de ses frères, prêtre comme lui et déporté en 1792. Il semble bien pourtant qu'en 1790 il était curé au Mesnil-Simon, en 1791 à Beauvilliers. C'est alors que Grégoire, élu évêque de Loir-et-Cher, l'appela auprès de lui comme vicaire général (avec Chabot !). Mais dès 1792 ses amis Petion et Brissot l'attirèrent à Paris, où il fut un des principaux organisateurs de la journée du 10 août. Aussi fut-il élu, le mois suivant, député suppléant à la Convention. En décembre, il fut envoyé comme commissaire national en Belgique, à Verviers (Aulard, *Salut public*, I, 457, 459). Le 1er juin 1793, il devint accusateur militaire près de l'armée du Nord (*Ibid.*, IV, 405), d'où il passa à l'armée des Côtes-de-Brest. Ce n'est que le 27 vendémiaire an III (18 octobre 1794) qu'il fut appelé à siéger à la Convention. Il s'était marié (Guiffrey, *Les Conventionnels*, p. 151). En 1798, nous le retrouvons accusateur public du département de Sambre-et-Meuse (*Moniteur*, XXIX, 451). Le gouvernement consulaire le nomma président du Tribunal criminel de Namur (7 juillet 1800). Il devint ensuite, en 1811, conseiller à la cour de Liège (*Alm. impérial* de 1813, p. 517). Après 1814, il se retira chez un de ses frères, à Laigle, et s'occupa de recherches archéologiques (voir sur lui le *Dict. des Parlementaires*, et Quérard, *France littéraire*, etc...).

Un article du *Patriote*, du 19 décembre 1792, nomme trois frères : « Gabriel Vaugeois, vicaire épiscopal de Blois, président du Comité secret des fédérés du 10 août » ; David Vaugeois, « un des vainqueurs des Tuileries », et René Vaugeois, qui s'était distingué, le 6 décembre, en sauvant les commissaires de la Convention menacés par une émeute à Courville (Eure-et-Loir).

esprit fort, est sans intrigue ; il a horreur des bassesses. Il faut l'un et l'autre pour parvenir avec l'aide des hommes qui font un trafic de la sans-culotterie.

***

Dom Mulet me recevait avec plaisir ainsi que Vaugeois ; je crus pouvoir m'épancher avec lui. Je lui communiquai mon dessein de me faire bénédictin pour devenir savant. Je n'aspirais qu'au moment de me trouver maître de ces vastes bibliothèques que je ne parcourais jamais sans l'envie de m'y ensevelir toute ma vie. Dom Mulet rit de ma simplicité ; il connaissait les vices et l'horreur de la vie monacale, il me les développa ; il me montra l'envie s'attachant à mes pas, me persécutant partout, l'inquisition réprimant et punissant même la hardiesse de mes idées. C'est ici, me disait-il, le repaire de toutes les passions, la science en est le baume. Nous ne sommes plus qu'une ombre de nous-mêmes. Il faut être hypocrite pour être quelque chose, pour n'être pas persécuté.

Le tableau que me fit dom Mulet du cloître m'en dégoûta. Je me défiais à la vérité de la fidélité de ses pinceaux, car quelques liaisons que j'entrevis me prouvèrent qu'il était un peu loin de remplir le vœu de chasteté. Je ne l'en blâmais pas, ce vœu me paraissait absurde et criminel. Je le croyais déiste, et ce fut aussi l'opinion de la ville après un sermon qu'il débita et où le nom du Christ ne fut pas prononcé, ce qui scandalisa profondément toutes nos dévotes. Il me parlait en souriant de l'adresse qu'il avait eue de faire digérer ce discours à un peuple de cagots. On pense bien que je ne l'en aimai pas moins ; je l'aurais aimé davantage si sa vaste bibliothèque eût eu quelques attraits pour lui. Mais dom Mulet se bornait à jouir secrètement du présent ; il jouait fort bien la comédie ; et je n'ai

jamais estimé les charlatans, surtout en matière de religion.

Ces liaisons me confirmèrent dans mon incrédulité. Ce fut alors que, non content de lire tous les ouvrages philosophiques, je voulus moi-même en composer un. J'étais embarrassé, car depuis quelque temps j'errais de système en système. Je me couchais matérialiste et je me réveillais déiste ; le lendemain je donnais la pomme au pyrrhonisme. Quand j'avais la fierté de l'esprit fort, l'athéisme me plaisait davantage. Plus je m'éloignais des prêtres, plus je me croyais près de la vérité. Lorsque la voix intérieure se faisait entendre, lorsque je l'écoutais, alors j'étais convaincu de l'existence de l'Etre suprême, je lui adressais des prières avec ferveur.

Mais si j'avais recours au raisonnement, alors tout me devenait incertitude ; je ne voyais pas plus de démonstration dans le système de l'athéisme que dans celui du déisme. Je doutais par conviction. Ainsi ma haine pour les prêtres me faisait renier Dieu, ma conscience me ramenait à lui, ma raison me rejetait dans le pyrrhonisme. Tel était l'état de doute et d'erreur où j'ai passé quelques-unes de mes années, jusqu'à ce qu'enfin éclairé par les ouvrages de Jean-Jacques, ayant mûrement pesé le témoignage de mon sens intime, j'ai pris le parti de croire à un Dieu, et de régler ma conduite en conséquence. Un seul argument m'a frappé : Ou ce Dieu existe, ou il n'existe pas ; s'il existe, en faisant bien, tu seras heureux ; s'il n'existe pas, tu ne seras pas plus malheureux que le matérialiste, et tu auras été plus heureux que lui dans la vie actuelle.

Mais en consultant cette voix intérieure, ce sens intime, je vis bientôt qu'il était impossible de ne pas reconnaître l'existence d'une puissance supérieure à tout ce qui nous environne, et l'existence de cette puissance une fois admise, les idées d'ordre, de justice, de Providence, de vie future, en découlaient naturellement.

Ces oracles de ma conscience plaisaient d'autant plus à mon âme, qu'ils m'offraient le seul moyen de concilier ces contradictions qui nous frappent et que la raison seule ne peut expliquer. Le triomphe des méchants ici-bas sur la vertu ne me paraissait plus un crime dont on pût charger la Divinité, ni dans le système de l'athéisme une preuve de l'absurdité de la vertu.

Mon pyrrhonisme ne s'était jamais étendu jusque sur la révélation ; à cet égard, j'avais toujours été convaincu que toute religion révélée était une imposture. Je voulais, pour une religion révélée par Dieu, des caractères généraux, frappants pour tous les yeux, et qu'il fût impossible de méconnaître ; le déisme seul offre ces caractères. Toutes les autres religions ne présentent que des preuves contestables, qu'il est plus ou moins facile de renverser.

Je ne balançai donc pas, dans cette opinion, à attaquer le christianisme. Le hasard fit tomber dans mes mains un ouvrage anglais sur saint Paul, bien prolixe, bien diffus, et presque inintelligible, rempli cependant de recherches curieuses. Je fis un livre sur ce livre, et il a paru sous le titre de *Lettres philosophiques sur la vie et les écrits de saint Paul*. Virchaux, libraire de Hambourg, l'imprima en 1782. Il a été plus répandu en Allemagne qu'en France (1).

C'est le seul ouvrage contre la religion qui soit sorti de mon portefeuille, quoiqu'il contînt alors beaucoup de petits écrits et de plaisanteries irréligieuses que je m'applaudis d'avoir détruites. Je me rappelle, entre autres, une parodie du *Stabat*, dont l'obscénité était piquante. Ce caractère d'obscénité m'était étranger ; je l'avais puisé dans la société

(1) Je ne connais pas l'édition de Hambourg de 1782. Mais Quérard (*Fr. litt.*) et Barbier (2e édition, n° 10341) signalent une édition de 1783 : *Lettres philosophiques sur saint Paul, sur sa doctrine, etc... et sur plusieurs points de la religion chrétienne considérés politiquement ; trad. de l'anglais par le philosophe de Ferney et trouvées dans le portefeuille de M. V..., son ancien secrétaire.* Neufchatel, 1783, in-8°.

de mes esprits forts, et je le prenais pour leur plaire. Aujourd'hui que je fonde le bonheur de tous les hommes sur la tolérance réciproque des opinions, je ne puis que blâmer vivement ces plaisanteries, très propres à irriter et à causer des haines et des combats.

Je ne dois pas cacher un autre défaut que j'avais contracté dans mon incrédulité, c'était le ton tranchant et dominateur, si commun parmi les jeunes gens qui passent tout à coup des ténèbres à la lumière, et qui aiment à punir leurs maîtres et leurs supérieurs de l'empire que ces derniers ont autrefois exercé sur eux. J'étais ergoteur, caustique, intolérant, violent dans les disputes, et j'appelais cela de la philosophie. Le temps, le monde, l'expérience, m'ont insensiblement guéri de ce défaut ; je m'aperçois, à l'âge de quarante ans, que je suis passé à l'extrémité inverse, c'est-à-dire à une facilité, à une indulgence de discussion qui s'accommode à toutes les folies, à toutes les passions, soit par orgueil, soit par paresse. Ce caractère de causticité m'avait fait une espèce de réputation, et comme il s'exerçait sur les femmes, il m'avait rendu odieux à leurs yeux ; on me regardait comme un sauvage dangereux ; on se trompait. Je déchirais les femmes, parce que je les aimais, et je ne les aimais que trop ! Mais furieux de leur voir donner la préférence à des jeunes gens qui n'avaient d'autres titres à leurs faveurs que des agréments extérieurs, furieux de voir l'esprit, le talent éconduits, je me dédommageais aux dépens des imbéciles heureux.

J'ai toujours soupiré après une liaison digne de mon âme, et formée sur un modèle dont les romans m'avaient donné les traits. Je voulais une femme qui, aux attraits extérieurs, joignît des lumières, de la philosophie, qui préférât aux vains plaisirs du monde ceux de la solitude, qui fût bonne mère, bonne épouse, mais assez éclairée pour être mon ami, mon second, mon compagnon d'études. Je

cherchais cette héroïne imaginaire dans tout ce qui m'environnait, et je ne la trouvais point.

Je crus pourtant un jour avoir ce bonheur. Mon ami Blot, qui partageait mes idées philosophiques et romanesques, et que la sensibilité de son cœur a depuis tiré de l'état ecclésiastique pour en faire un bon mari, me parla d'une jeune personne qui réunissait toutes ces qualités, et qui avait développé surtout un caractère bien énergique. Elle en donna une preuve qui me mit au désespoir ; fatiguée du monde, de la stupidité des uns, de la bassesse des autres, du despotisme qui régnait partout, elle trancha ses jours à l'âge de dix-sept ans.

A mesure que la sphère de mes idées s'étendait, le séjour de Chartres me devenait insupportable. Le bigotisme y était à son comble, et il me persécutait ; l'ignorance y était presque universelle. Tous les esprits y étaient dans une langueur, dans une torpeur, qui contrastaient trop fortement avec l'activité de mes idées pour ne pas attrister mon existence.

La calomnie seule, ou la médisance, tirèrent mes esprits de cette apathie et mon dégoût s'en augmentait encore. Dans l'ordre des choses qui régnait alors, je ne connaissais que deux séjours qui pussent convenir au philosophe, une ville immense, ou la campagne, parce que dans cette ville, comme à la campagne, il pouvait aisément se faire une solitude ou une société délicieuse.

Une occasion se présenta pour quitter Chartres, je la saisis. Un procureur du Parlement de Paris, M. Nolleau fils (1), était venu épouser une de mes concitoyennes dont la beauté et l'esprit faisaient quelque bruit. Nolleau avait

(1) Voir *Alm. roy.* de 1775, p. 606, liste des procureurs au Parlement « admis et non reçus, 1774, J. Nolleau, successeur de E. Lefèvre, rue de la Tixéranderie ». Il semble qu'il eût déjà disparu en 1777 (*Alm. roy.* de 1784, p. 387).

la réputation d'un homme plus éclairé que ne le sont ordinairement les gens de cette profession. Je crus qu'il m'entendrait ; je lui écrivis, je lui demandai une place dans son étude, en lui exposant les motifs qui me faisaient désirer de me fixer à Paris ; et pour lui donner une idée de mon talent, de mon caractère, de mon style, je lui adressai la préface d'une petite dissertation sur *le vol* et sur *la propriété* (1). C'était une espèce de tour de force, pour soutenir un paradoxe que j'avais avancé dans une société. Mon ami Goussard (2) s'était engagé à me répondre ; il le fit, j'ai encore son manuscrit. Cette dissertation, imprimée plusieurs fois depuis, a été la source de calomnies contre moi. Elle fut déterrée lors de l'Assemblée législative par un petit club secret (3), soudoyé par la Cour, pour diriger l'opinion publique en faveur du feuillantisme, club dont étaient membres Pange (4), Morellet, Suard, André Ché-

(1) Imprimée dès 1778, nous dit Brissot lui-même (*Patriote* du 8 mars 1792). Il l'inséra plus tard au tome VI de sa *Bibliothèque philosophique* (1782-1786).

(2) Alexandre Goussard, né à Dreux, successivement avocat à Paris, Electeur de 1789, membre de la Commune provisoire du 18 septembre (avec Brissot), puis chef de division au ministère des contributions publiques, etc..., puis sous la Restauration conseiller-maître des comptes. C'est lui qui, en juin 1793, fit évader Brissot de Paris, et c'est sa femme, fille de l'ingénieur Goussier (un autre ami de Brissot), qui portait à M[me] Roland, prisonnière à l'Abbaye, les lettres de Buzot.

(3) D'après les noms que Brissot va citer, on pourrait croire d'abord qu'il veut parler du *Club de 1789*. Mais, si on considère qu'il fut un des fondateurs de ce club (janvier 1790), on arrive à penser qu'il désigne plutôt ici le *Club de la Sainte-Chapelle*, fondé en 1791, au moment des élections pour la Législative et qui vécut jusqu'en mars 1792, alors que Brissot allait faire un ministère girondin.

(4) Fr. de Pange (1764-1796), l'ami d'André Chénier. Ses articles contre Brissot ont été réimprimés par Becq de Fouquières, p. 165-185 de son édition des *Œuvres de Francois de Pange*, 1872, in-12.

Il semble superflu de rappeler ici qui étaient André Chénier, Morellet, Ramond et Suard. Il suffira de noter que les articles de l'abbé Morellet contre Brissot parurent dans des Suppléments du *Journal de Paris*, les 6 et 16 mars 1792 (Maurice Tourneux, *Bibliographie de l'hist. de Paris pendant la Révol.*, n° 10.194) et qu'ils

nier, Ramond, etc. Ils me traduisirent en public comme un apologiste du vol et de l'anthropophagisme. Au fait, cette brochure n'était qu'une amplification d'écolier, qu'un de ces paradoxes que soutient, pour s'exercer, un jeune homme qui, débutant dans la carrière philosophique, cherche à s'écarter des sentiers battus. J'avais voulu y prouver que la propriété sociale n'était pas fondée sur la nature, que dans l'état naturel il n'y avait pas de vol, que dans cet état encore l'anthropophagisme n'était point un crime. La première opinion, celle sur le vol et sur la propriété, était soutenable ; je l'ai retrouvée depuis dans Montaigne et dans Rousseau, et il est possible de la démontrer géométriquement. L'application de cette doctrine à l'état social est seule condamnable, mais j'avais eu grand soin de protester contre cette application. Quant au goût de chair humaine, il est et doit paraître révoltant, puisqu'il serait difficile peut-être de renverser l'argument de l'analogie physique. Au reste, c'était une pure méchanceté de donner de la célébrité à une opinion ignorée d'un jeune homme de vingt ans, et qui depuis avait suffisamment prouvé son respect pour la propriété et son amour pour l'humanité.

Quoi qu'il en soit, mon style plut à Nolleau, il m'offrit la place de premier clerc (1) avec quatre cents francs d'appointements. C'était une fortune pour moi, surtout quand avec ces appointements j'allais enfin demeurer dans

venaient presque immédiatement après la venimeuse brochure de Camille Desmoulins, *J.-P. Brissot démasqué*, qui est du 1er février. Ils ont été réimprimés au t. III (p. 194 et 308) du Recueil de ses *Œuvres*, publié en 1818.

En mai-juin 1792, cette polémique durait encore, comme on le voit par une réplique de Brissot dans le *Patriote* du 4 juin.

(1) Petion, dans sa *Notice sur Brissot*, dit qu'il ne devint premier clerc chez Nolleau qu'au bout de six mois.

C'est approximativement vers le milieu de 1774 que Brissot quitta Chartres pour Paris.

une ville que je regardais comme le centre des sciences, comme un théâtre digne de moi.

Depuis quatre ans je brûlais d'y aller ; ma famille m'y aurait envoyé si j'avais voulu continuer mes études dans les colléges, ou me livrer à la théologie dans les séminaires ; mais j'abhorrais la théologie, et me replonger dans les humanités ou dans la scolastique ne me paraissait propre qu'à me rendre stupide. J'avais sous les yeux des exemples de quelques-uns de mes camarades d'études, qui, flattés de remporter des prix à l'Université, avaient recommencé dans la capitale un nouveau cours d'études. Qu'étaient-ils devenus ? des machines à versions, à vers latins, des ignorants insolents, des brutes remplies de préjugés. De ce nombre il faut mettre un Chartrain qui depuis a contribué à déshonorer la Convention et à faire rétrograder la Révolution, l'abbé Chasles (1), esprit médiocre qui se croyait du talent pour être boursouflé, lâche charlatan qui, ayant été de bonne foi prêtre, cafard, aristocrate, a affiché depuis l'incrédulité la plus dégoûtante, la démagogie la plus exagérée, qui a prétendu n'avoir été prêtre que pour démasquer les prêtres. Avec cette morale, cet homme aurait dévalisé pendant dix ans les passants pour apprendre à connaître les voleurs.

(1) Pierre-Jacques-Michel Chasles, né à Chartres, le 9 juin 1753, d'abord prêtre et professeur de rhétorique au collége. C'est peut-être le « vicaire » qui avait envoyé à Luchet des renseignements sur les origines de Brissot (voir plus haut, p. 49). Il fut ensuite chanoine de la cathédrale de Tours, journaliste (il fonda à Chartres, en 1791, le *Correspondant d'Eure-et-Loir*), principal du collège de Nogent-le-Rotrou, chapelain de l'Hôtel-Dieu et maire de cette ville, député à la Convention, où son rôle est bien connu. On trouvera, sur sa vie au pays Chartrain avant 1792, de nombreux renseignements dans *Un Collège à travers les âges* (*Nogent-le-Rotrou*), par M. Pierre Bruyant, 1906, in-8°. Son fils Philarète Chasles lui a consacré, dans ses *Mémoires* (chap. 1er), des pages curieuses sur sa vie après la Révolution.

CHAPITRE V

PARIS (1774-1778)

J'arrivai à Paris, la nuit, par la barrière de la Conférence (1) ; c'est l'entrée la plus brillante de Paris. La rivière, les ponts, les Champs-Elysées, le jardin des Tuileries, tout offrait à mes yeux des points de vue ravissants. Les quais étaient illuminés, ce spectacle m'enchanta ; on portait alors le deuil de Louis XV (2), je le pris avec l'épée ; on me dit qu'on n'était admis nulle part sans cette étiquette. Malgré mon deuil et mon épée, je devais avoir un air fort provincial et fort gauche. Je n'ai jamais aimé cette manie embarrassante de longue rapière. Quand je quittai Paris, en 1779, pour demeurer à Boulogne-sur-Mer, j'en ai abjuré l'usage pour jamais ne le reprendre.

Mes premières connaissances furent très circonscrites et très modestes. Elles se bornaient à deux familles estimables quoique dans une classe obscure et peu honorée, M. Aianon, traiteur, et M. Legrain, facteur sur la Vallée (3).

(1) La Porte de la Conférence, au bord de la Seine, à l'extrémité S.-O. du Jardin des Tuileries, — déjà démolie en 1774, — donnait accès au quai de la Conférence, qui s'allongeait le long du fleuve jusqu'à la Pompe à feu de Chaillot. C'est là sans doute qu'était la Barrière de la Conférence, avant que l'enceinte des fermiers-généraux n'eût reporté les barrières plus loin.

(2) Mort le 10 mai 1774.

(3) Le marché de la Vallée (volaille et gibier), sur le quai des Augustins.

C'étaient des amis, des correspondants de mon père, gens obligeants et encore plus aimants qu'aimables. La simplicité, la bonhomie régnaient dans ces familles, et ces vertus ont toujours eu pour moi un attrait particulier. J'y étais à mon aise, j'étais comme avec des parents.

Je me rappellerai toujours avec plaisir la bonne madame Legrain, le ton avec lequel elle vous faisait des histoires, l'attention qu'elle vous prêtait en vous écoutant. Je n'ai point oublié la première que son mari lui conta devant moi et les yeux qu'elle ouvrait. Il s'agissait du bourreau de Soissons (les journaux en ont, je crois, parlé) dont la femme, des plus jolies, avait gagné le cœur d'un lieutenant-criminel des plus galants. Le bourreau s'étant aperçu que le lieutenant-criminel lui portait depuis quelque temps un intérêt plus vif, et qu'il l'envoyait pendre à droite et à gauche beaucoup plus souvent que de coutume, arrive au logis une belle nuit qu'on ne l'attendait pas. Sa femme n'est pas seule dans son lit... Il va faire rougir le fer dont il marquait les criminels, et, revenant subitement, il l'appuie sur l'épaule nue du magistrat ! Celui-ci, auquel la douleur avait arraché des cris perçants, ne craignit pas de divulguer son affront. Mieux valait pour lui qu'on reconnût à la marque qu'il portait une vengeance de mari plutôt qu'une flétrissure de bourreau. Il dénonça l'homme qu'il avait outragé, le fit arrêter, et condamner au fouet et aux galères. Il y avait trois ou quatre ans que M. Legrain avait vu ce malheureux à la Conciergerie ; il était alors jugé en première instance et allait subir son jugement. Madame Legrain prétendait que, pour que justice fût faite, il eût fallu forcer le lieutenant-criminel à se charger une seconde fois des fonctions du mari, et lui donner commission d'exécuter la sentence sur la place publique.

Quand j'eus parcouru Paris dans tous les sens et examiné, comme on le fait en courant, ses monuments les

plus remarquables, l'étude de mon procureur, les promenades et les spectacles remplirent tous les intervalles de ma journée. Ma passion pour le spectacle était dans toute sa vivacité. Voir représenter sur la scène ces chefs-d'œuvre dont je n'avais vu que la lettre morte dans mon cabinet ; entendre ces Roscius dont la célébrité m'était arrivée grossie dans ma province ; me trouver peut-être face à face de ces poètes que je me figurais la vivante image des Sophocle et des Térence, comme tout cela agitait mon imagination, excitait mes désirs, avant que je n'eusse pu écouter les uns et toiser les autres de la tête aux pieds !

(1) Les beaux jours du théâtre étaient passés. La scène française était en proie aux Laharpe, aux Marmontel, et à cette foule de littérateurs du second ordre qui, pour être tombés de chute en chute au trône académique, se croyaient des hommes de génie et régentaient insolemment le Parnasse. J'ai vu *Cléopâtre*, que l'on a tant sifflée (2), *Menzikoff*, et les *Barmécides*, et *Gustave* ; on ne jouait déjà plus qu'en province ce *Warwick*, pièce assez purement écrite, mais d'un faible

(1) On peut suspecter l'authenticité des pages qui suivent (p. 69-75). Il y a trop peu de détails personnels ; il est surprenant que Brissot s'interrompe au milieu de ses souvenirs pour s'abandonner à une longue digression sur le théâtre en 1774. Tout le morceau semble être l'œuvre d'un écrivain de 1830 suffisamment documenté sur les auteurs dramatiques et les acteurs des soixante années précédentes. Il se peut aussi que M. de Montrol ait « nourri », avec des détails recueillis çà et là, des notes de Brissot qu'il jugeait un peu trop maigres.

Quant aux pages qui viennent ensuite, sur l'abbé Terray (p. 77-81), sur Linguet et la presse à cette époque (p. 82-101), elles peuvent bien être de Brissot (sauf intercalations çà et là), mais je doute qu'il les ait écrites dans sa prison. Aurait-il eu la liberté d'esprit et la documentation nécessaires ? C'est sans doute un des morceaux déjà rédigés en 1785 et en 1790-1791 (voir mon *Etude critique*). Je donne donc ces pages en plus petit texte.

(2) Ce devait être une reprise, car la première représentation de cette pièce de Marmontel est du 20 mai 1750. — *Menzikoff*, de Laharpe, est de 1776 ; *les Barmécides*, du même, de 1778 ; — pour son *Gustave Wasa*, qui est de 1766, c'était une reprise ; — *Warwick*, sa première tragédie, est de 1763.

intérêt et dénuée de ces tableaux qui étonnent et donnent à l'âme de violentes secousses. Il n'y eut jamais ni vigueur, ni vérité dans Laharpe, et je suis tout surpris maintenant de son ardeur républicaine (1). Oh ! qu'il a bien choisi son temps pour avoir de l'âme et s'inspirer !

C'était alors un petit personnage rauque et arrogant, qui, jusque dans la rue, se donnait des airs de monseigneur échappé d'un ministère, parce qu'il sortait du *Mercure* (2), singe manqué de Voltaire, recherchant le style ironique, antithétique, et ne trouvant guère que celui de l'Académie; style que l'on croit harmonieux parce qu'il est ronflant, plein de goût et d'esprit parce qu'il est sans chaleur et entortillé.

Lui et sa cabale se piquaient de conserver seuls les traditions de la véritable tragédie ; nous avons vu leurs œuvres tragiques! Et ils osaient proscrire les drames attendrissants de Lachaussée! Ils leur reprochaient de présenter à l'esprit de trop noires idées, de trop funèbres images. J'ai entendu l'aristarque Marmontel, pérorant comme s'il eût été en chaire, tranchant comme dans une page du *Mercure*, toujours pédant et partout, déchirer avec suffisance et dédain le *Vindicatif* de Dudoyer (3). Je ne défendis point Dudoyer parce qu'il était mon compatriote, ni que je prétendisse que son ouvrage fût un chef-d'œuvre, mais parce que Marmontel enveloppait dans la proscription tous les drames anglais et ceux qui aiment à les voir représenter. Je ne doute pas qu'il y ait des cerveaux trop faibles pour soutenir le spectacle de quelques-unes de ces pièces, mais il est aussi des âmes d'une trempe dure et qui demandent à être fortement ébranlées. Tels sont les peuples du Nord, et parmi nous une foule de personnes : nos plus sombres tragédies n'ont pas le talent de les toucher. Il leur faut les cris de la mort, ses angoisses, son agonie ; il leur faut du sang. Laissez donc à ceux qui les aiment ces scènes som-

(1) C'est dans sa leçon d'ouverture du Lycée, le 3 décembre 1792, que Laharpe récita un *Hymne à la Liberté* d'une ardeur républicaine dont beaucoup furent surpris.

(2) Laharpe était entré au *Mercure* en 1768.

(3) Gérard Dudoyer de Gastels (1732-1798), né à Chartres. *Le Vindicatif*, drame en cinq actes et en vers libres, est de 1774.

bres et sanglantes. Du moins ce sang qui coule au théâtre ne fait de mal à personne.

J'aime la terreur que m'inspire une forêt obscure, et ces caveaux lugubres où l'on ne rencontre que des ossements et des tombeaux. J'aime le sifflement des vents qui annonce l'orage, ces arbres agités, ce tonnerre qui éclate ou gronde, et ces torrents de pluie qui roulent à grands flots. Mon cœur frémit, ému, froissé, déchiré ; mais c'est une émotion qui lui paraît douce, car il ne peut s'en arracher. Il y a pour moi dans cet instant un charme horrible, un plaisir que je sens mieux que je ne peux le définir : voilà sans doute l'impression que produisent Shakespeare et les dramaturges qui l'ont imité. Si ce spectacle plaît, attache, intéresse, pourquoi faire un crime de l'aimer ? ce n'est point un défaut de goût, mais un besoin de l'âme. Pourquoi d'ailleurs prêcher toujours l'imitation de la nature, et vouloir en effacer les images ?

Hélas ! moi qui comprenais son langage libre et sauvage, quel désappointement j'éprouvai en écoutant Shakespeare affadi, aplati, mutilé ! Et cet *Hamlet* (1), débitant des vers aussi durs que ceux d'*Hypermnestre* (2) ! Mais il faut avouer que toutes ces pièces avaient quelquefois d'admirables interprètes. C'était Brizard (3), Molé (4), Monvel (5) et le jeune Larive (6), qui avait à se consoler de Clairon (7), dont il était l'élève, et de Lekain qu'il voulait remplacer. C'étaient les Vestris (8), les Raucourt (9), les deux Sainval (10), et cette

(1) L'*Hamlet*, de Ducis, est de 1769.
(2) *Hypermnestre*, tragédie de Lemierre (1758).
(3) (1721-1791).
(4) (1734-1802). C'est en 1778 qu'il tint les grands emplois.
(5) Jacques-Marie Boutet, dit Monvel (1745-1812).
(6) (1747-1827). Il était à la Comédie-Française depuis 1770, et il y tint les premiers rôles après la mort de Lekain, en 1778.
(7) Mlle Clairon (1723-1803) avait quitté la Comédie-Française depuis 1765, à la suite de son emprisonnement au For-l'Evêque pour avoir refusé de jouer avec le comédien Dubois, que ses camarades considéraient comme taré (*Corresp. litt.*, VI, 256 et suiv.), mais qui était protégé.
(8) Mme Vestris (1743-1804), sœur de l'acteur Dugazon.
(9) Mlle Raucourt (1753-1815).
(10) Marie-Pauline-Christine d'Alziari de Roquefort, dite Sainval

Melpomène affreuse et terrible qui demandait, dit-on, ses inspirations tragiques à Bacchus (1). Mais tout cela ne paraissait que rarement, car tout cela vieillissait ou courait le monde et les amants, ou était de temps à autre enfermé au For-l'Evêque. Je n'ai vu ni Dangeville, alors retirée du théâtre (2), ni cette Zaïre pauvre et délaissée, et que sur la fin de ses jours on ne laissait plus jouer que par charité (3), ni Clairon, gardant rancune à Paris et réfugiée chez le margrave d'Anspach.

J'ai vu Lekain, ignoble de figure, de tournure ignoble, affreux à regarder en passant, et sur la scène souvent beau jusqu'au sublime. Mais souvent aussi quel débit monotone, noté, cadencé, ou quelle déclamation ampoulée, quels cris de forcené! Comme mademoiselle Clairon, il ne se montrait qu'à de longs intervalles ; et quand il jouait, la salle était encombrée. Heureux qui pouvait y pénétrer. Je dus à Monvel de jouir de ce bonheur la dernière fois qu'il parut dans *Gengiskan* (4). Monvel et Dugazon avaient des relations avec M. Nolleau, et je fis chez lui leur connaissance. C'était une bonne fortune pour moi quand je les rencontrais, et que par leur protection je pouvais entrer à la Comédie ; car mes économies ne me permettaient pas d'y aller aussi souvent que je l'aurais désiré. J'ai toujours conservé de l'amitié pour Dugazon, qui était si comique au théâtre, plus comique encore à la ville, et dont les charges grotesques m'ont alors si souvent égayé. Je ne l'oublierai point racontant ses infortunes conjugales à madame Nolleau : mais on ne peut répéter ces choses-là.

Dugazon (5) laissera la réputation de l'un de nos meilleurs

aînée, qui avait débuté le 5 mars 1766, et qui quitta la Comédie-Française en juillet 1779, à la suite d'une affaire dont il sera parlé plus loin ; sa sœur, Marie-Blanche, dite Sainval cadette, débuta en 1772 et se retira en 1792, pour ne mourir qu'en 1839.

(1) M[lle] Dumesnil (1711-1803) ; elle se retira le 7 avril 1776 (*Corresp. littéraire*, t. XI, p. 303, note de M. Maurice Tourneux).

(2) M[lle] Dangeville (1714-1796) avait quitté le théâtre en 1763.

(3) M[lle] Gaussin (1711-1767) avait créé le rôle de Zaïre en 1732. Il n'est pas étonnant que Brissot n'ait pu la voir, puisqu'il ne vint à Paris qu'en 1774, sept ans après qu'elle était morte !

(4) *Gengis-Khan* ou *l'Orphelin de la Chine*, de Voltaire, est de 1755.

(5) Dugazon (1743-1809) devint, en 1793, aide-de-camp de San-

acteurs et de l'un des hommes les plus plaisants de notre temps. Il est devenu fervent révolutionnaire ; je lui en sais gré, mais je ne sais pourquoi j'ai regretté qu'il quittât la livrée des valets comiques pour servir militairement les gens qu'il a servis. Peut-être n'a-t-il cru faire qu'une nouvelle plaisanterie, mais les temps sont tragiques et il aura raison de retourner à son premier métier.

J'ai perdu les bonnes grâces de Monvel pour une cause assez singulière. Il avait recruté dans je ne sais quel lieu, peut-être dans la rue, une fille à l'accent provincial, à la voix de taureau, plus longue que la Raucourt et grosse à proportion. On l'appelait mademoiselle Mars (1). Au lieu de se contenter de la garder chez lui pour sa maîtresse, il voulut la donner au public pour tragédienne. Il lui manquait à peu près tout pour réussir ; elle n'avait ni grâce, ni dignité, ni maintien ; nuls moyens, nulle intelligence ; une tête superbe, mais d'âme point. « Bah ! lui dit étourdiment Guillard, auquel il parlait de son projet devant moi, vous l'avez retirée du... pour la mettre au théâtre ; c'est la faire tomber de Charybde en Scylla. » Je ne comprimai point un léger sourire, et depuis ce temps Monvel me battit froid. Cependant nous allâmes applaudir mademoiselle Mars, qui débuta dans *Phèdre* ; elle eut beaucoup de succès ce jour-là, mais la suite de ses débuts fut moins heureuse.

L'espèce de proscription qu'a subie Monvel et les motifs secrets qui l'ont éloigné du théâtre (2) m'ont empêché de

terre, avec le grade de sous-lieutenant au 1er bataillon d'infanterie légère (L. Hennet, p. 14-16). Il fit, pendant la Révolution, des pièces de circonstance qui furent jouées au théâtre de la République, rue de Richelieu, entre autres l'*Emigrante ou le mari Jacobin* (24 octobre 1792). Au moment où cette pièce fut représentée, Brissot était déjà brouillé avec les Jacobins, qui l'avaient radié, et c'est précisément de ce jour-là qu'est datée la réponse qu'il leur adressa (*A tous les Républicains de France*).

(1) Marie-Madeleine Dautel, dite Mlle Mars (voir *Corresp. littéraire*, t. X, p. 223, et *Mémoires secrets*, 7 juin 1778). De sa liaison avec Monvel naquit, en 1779, la célèbre Mlle Hippolyte Mars.

(2) Monvel quitta le théâtre en 1781, pour des motifs mal connus, et se rendit en Suède, où il fut lecteur du roi. Revenu en France en 1786, il se jeta avec ardeur dans la Révolution. Le 10 frimaire an II

regretter beaucoup la rupture d'une liaison à peine ébauchée et qui séduisait bien plus Guillard que moi-même. C'est un homme spirituel, d'une rare intelligence, un véritable artiste ; car, avec la figure, la taille et l'organe les moins propres à la scène, il y a obtenu les succès les plus mérités. Nolleau disait qu'il n'y avait dans lui que son talent qui fût moins long que son nez. Il a fait des comédies charmantes. J'ai applaudi de tout mon cœur à son *Amant bourru* (1). Il avait donné, avant que je ne fusse à Paris, une petite pièce, l'*Erreur d'un moment* (2), pièce oubliée dont on a dit :

Monvel, las de nous faire rire,
Hélas ! se livre au larmoyant.
Fasse le ciel que ce délire
Ne soit que l'Erreur d'un moment.

Il a réparé cette *erreur* en donnant les *Trois Fermiers* (3), et j'avoue que rien ne m'a jamais fait plus de plaisir que le premier acte de cette comédie. La pièce entière, mais cet acte surtout, présente un tableau touchant des mœurs villageoises : tout dans les peintures d'amour respire le sentiment et la pureté de la vertu. Il y a de la gaîté sans bouffonnerie, de l'esprit sans bel-esprit, de la naïveté sans fadeur. Personne, ce me semble, n'a jamais fait parler les paysans dans un langage plus ingénieux et plus vrai. La *Matinée du 14 juillet* (4) et les *Victimes cloîtrées* (5), que j'ai louées dans mon journal, seront plus vite oubliées que ce premier ouvrage de Monvel. Il a embrassé avec enthousiasme les idées nouvelles ; elles le purifieront de ce que ses mœurs ont eu d'analogue à celles de l'ancien régime. Il faut qu'avec le républicanisme les

(30 novembre 1793), Monvel, dans la chaire de Saint-Roch, vêtu d'une dalmatique tricolore, célébra la fête de la Raison (voir Aulard, *le Culte de la Raison*, p. 103).

(1) Comédie en vers libres, 3 actes, 1777.

(2) 1773, un acte en prose, mêlé d'ariettes.

(3) 1777, deux actes en prose, mêlés d'ariettes.

(4) Joué en 1790.

(5) Quatre actes en prose, représentés au Théâtre de la Nation, le 28 mars 1791. J'ai vainement cherché, au *Patriote français*, les articles dont parle Brissot, mais ils peuvent s'y trouver, car rien n'est plus décevant que le dépouillement d'un journal.

vertus austères pénètrent partout, même au théâtre. Je ne m'étonne point que des hommes habitués à s'identifier avec les Brutus et les Caton trouvent dans leurs âmes de nobles inspirations, et quelquefois un penchant vers l'exagération, qui semblent les rapprocher de leurs modèles héroïques ; mais qu'ils laissent à des garçons bateleurs à prendre dans leurs écrits, dans leur langage et dans leur personne, la sale démagogie et la nature des corps-de-garde et des ruisseaux.

*
* *

J'aimais à causer avec Nolleau ; il avait de la littérature et sa philosophie me plaisait. Il était d'ailleurs d'une grande tolérance, et n'évitait pas plus les capucins que les comédiens. J'ai vu chez lui un abbé Coyer (1), membre de plusieurs Sociétés savantes, et ne pouvant se consoler d'être toujours repoussé de l'Académie française, où il se présentait toujours. Voltaire en a souvent parlé avec éloge. Il l'avait reçu à Ferney, et comme l'abbé, un peu sans façon, annonçait le projet d'y séjourner pendant quelques semaines pour avoir le temps sans doute d'admirer le philosophe de plus près et de dire plus souvent la messe dans son église : « Eh ! mais, lui dit le « patriarche, il ne paraît pas que vous vouliez ressembler à « Don Quichotte ; il prenait les auberges pour des châteaux, « et vous prenez les châteaux pour des auberges. »

Un autre prêtre de la connaissance de Nolleau, était le curé de Sainte-Geneviève (2) ; celui-ci a eu, je crois, l'art de souffler l'âme du procureur au démon ; c'était un fin matois, et bien loin d'être un sot, témoin cette réponse qu'il fit, après l'agonie de Louis XV, à ceux qui le plaisantaient d'avoir découvert la châsse de sa sainte, et d'avoir inutilement invoqué les secours du ciel : « Eh ! de quoi vous plaignez-vous, dit-il, est-ce

(1) G.-F. Coyer (1707-1782), littérateur fécond. Quoiqu'il eût été jésuite, il s'était vite rangé du côté des philosophes. Aussi l'*Année littéraire* lui fit-elle un article nécrologique malveillant (1782, t. VIII, p. 72).

(2) Cf. *Mém. secrets*, 23 juin 1774. Brissot aurait dû dire *abbé* et non *curé*, Sainte-Geneviève étant une abbaye et non une cure.

« qu'il n'est pas mort ? » Je me rappelle que l'on a fait une chanson de ce bon mot. Ce fut ce prêtre qui convertit Nolleau, ou du moins qui le confessa dans sa dernière maladie. Jusque-là Nolleau avait été franchement incrédule, mais je le vis abjurer l'incrédulité à l'article de la mort ; je ne m'y attendais pas. En se confessant, y avait-il été de bonne foi ? Plus par terreur ou faiblesse que par conviction, je pense. Du moins il fit les choses avec décence, et, s'il en fût revenu, je doute que, comme Voltaire, il eût prétendu avoir mystifié le sacerdoce.

Son épouse, jeune, douée d'une jolie figure, d'un esprit sémillant, à beaucoup de douceur de caractère réunissait beaucoup d'égoïsme et cette avarice qu'ont les femmes de Paris qui aiment la parure coûteuse. Cependant sa parure n'était pas toujours de la dernière mode, car je lui vis porter encore des mouchoirs à la Wilkes (1), ce qui m'émerveillait beaucoup et me semblait faire plus d'honneur à ses sentiments qu'à son goût. Figurez-vous une toile anglaise très fine et très belle, sur laquelle on avait imprimé tout au long la lettre de Wilkes aux habitants du comté de Middlessex, et, au milieu de cette lettre, Wilkes lui-même représenté dans l'attitude d'un homme occupé à écrire. Mais, alors, c'était tout ce qu'on pouvait afficher de patriotisme, et il faut en savoir gré à madame Nolleau. Du reste, elle valait mieux que sa réputation ; il est une foule de femmes à qui la légèreté de leur caractère donne souvent une célébrité fâcheuse qu'elles ne méritent point.

Madame Nolleau était parente de la femme de M. Gouves (2), et celle-ci lui avait fait confidence d'un singulier marché conclu par son mari avec l'abbé Terray (3). Ce contrôleur-

(1) John Wilkes (1727-1797), le célèbre agitateur anglais, élu à la Chambre des Communes, en 1768, par le comté de Middlessex, repoussé comme indigne (à cause de ses libelles politiques) malgré quatre élections successives, condamné à la prison, à l'amende, et finalement devenu lord-maire en 1774. Sa popularité de 1768 avait passé le détroit. Mais on voit ici que, vers 1775, elle avait déjà pris fin.

(2) M. de Gouve, procureur général en la cour des Monnaies [et non des Aides], rue et près la barrière de Notre-Dame-des-Champs (*Alm. royal* de 1775).

(3) L'abbé Terray fut contrôleur-général des finances de 1769 à

général, fameux comme Cartouche, habitait un hôtel superbe dans la rue Notre-Dame-des-Champs. Son voisin, M. Gouves, Procureur-général à la cour des Aides, possédait un jardin de quatre arpents, attenant à sa maison. Ce jardin magnifique avait appartenu au médecin Chomel (1), qui y avait dépensé des sommes immenses, en sorte qu'on l'avait appelé la Folie-Chomel, comme on disait la Folie-Beaujon.

M. Gouves, ayant épousé la veuve de ce médecin, était devenu maître du jardin ; mais il regardait cette propriété comme un objet d'un luxe inutile et coûteux, et il cherchait à s'en défaire. Pour tenter l'abbé Terray, il ouvre une porte de communication et le laisse se promener à son aise dans les allées touffues. Ce qu'il avait prévu ne manque pas d'arriver. Le ministre, enchanté de cette délicieuse dépendance, veut la joindre à son hôtel, et, sur le ton de froideur avec lequel on accueille ses premières propositions, il offre cent mille livres de l'arpent. « Une pareille offre est bien séduisante, lui dit M. Gouves, mais qui me remplacera mon jardin ? Cependant, je l'accepte, si je puis espérer que vous me saurez gré de cette condescendance et que vous vous en souviendrez dans l'occasion. Mais, non... Rien au monde ne pourrait compenser... Allons, quoi qu'il m'en coûte, je ne m'en dédis pas. Comptons à l'instant vos quatre cent mille livres, car, cet après-midi, je ne vous tiendrais peut-être pas quitte pour un million. » L'abbé le prit au mot, mit à l'instant la somme dans sa voiture, et ils allèrent ensemble signer la vente chez un notaire.

1774. Il avait en effet son hôtel particulier rue N.-D. des Champs (*Alm. roy.* de 1775, p. 251). Un pamphlet de 1776, les *Mémoires de l'abbé Terray* (Londres, 1 vol.), œuvre d'un avocat nommé Coquereau, dit de lui : « La cour des Monnaies était souvent en querelle avec le sieur de Gouve, son procureur général, mauvais sujet, etc... » et attribue la protection dont Terray le couvrait à des services bien peu honorables. Voir sur Coquereau les *Mémoires secrets,* 10 juin 1776. Ces mêmes *Mémoires secrets,* à la date du 7 novembre 1780, donnent de longs détails sur de Gouve et son improbité, poussée si loin que sa Compagnie rendit des arrêts pour le suspendre, puis pour l'exclure.

(1) J.-B.-L. Chomel médecin, mort en 1765.

Comment cet homme trouvait-il si vite de pareilles sommes pour ses menus plaisirs ? Dans les poches de tout le monde, et il ne s'en cachait pas. Jamais on n'a tyrannisé le peuple avec plus d'impudence. Impôts, banqueroutes, tous les moyens lui étaient bons pour voler, et il n'en faisait pas mystère. J'ai vu par hasard cet homme, qui ressemblait à un cuistre de collége et dont la figure et les manières retraçaient tous les genres d'immoralité. Avant lui, les tyrans financiers avaient quelque pudeur ; il jeta le masque. Tous ses successeurs ne l'ont pas repris.

Lorsqu'on a lu tous les attentats des d'Aiguillon, des Maupeou et des Terray, quel homme même modéré ne les condamnerait pas à la potence ? J'ai parcouru la vie de ce dernier (1). Quelle effroyable accumulation de forfaits de toute espèce !

Il met la main sur la caisse des amortissements. Il suspend les remboursements pour la libération des dettes, réduit les effets royaux, convertit les tontines en rentes viagères.

Il enlève l'argent mis en dépôt à la ferme par les particuliers et arrête le paiement des rescriptions ; deux mille deux cent cinquante bilans déposés aux greffes, et deux cents suicides constatés à la police, voilà le résultat de cette opération désastreuse.

Sont-ce là tous ses vols, toutes ses extorsions ? Non. Il a volé l'argent de la Compagnie des Indes, qu'il ne remboursa qu'en mauvais contrats ; il a volé 40 millions aux États de Bretagne et aux créanciers de l'Etat ; il a volé jusqu'à l'Université. Et quand on criait à l'injustice de ces mesures, il répondait : Qui vous dit qu'elles soient justes ?

Tous les coffres ont été forcés de s'ouvrir devant ses mains rapaces. Il a extorqué des sommes énormes à celui-ci violemment, à celui-là par mauvaise foi et véritable escroquerie. Il a introduit dans le paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville une foule de formalités, afin d'en faire traîner l'acquittement ; il a soumis au dixième les rentes qui étaient exemptes de cette

(1) Les *Mémoires sur l'abbé Terray*, dont je viens de parler.

formalité ; il s'est fait donner deux millions par un juif qui s'est tué de désespoir ; et tout en affectant de laisser crier, comme Mazarin laissait chanter, il a envoyé à la Bastille vingt personnes, dont le crime était d'avoir blâmé ses actes et ses projets.

Et que n'a-t-il pas fait pour conserver le pouvoir et les bonnes grâces de madame Dubarry ? Non content d'avoir fait doubler la pension que le roi faisait à cette fille entretenue, il payait sans difficulté tous les bons qu'elle lui présentait, et tous les bons de tous les Dubarry. Puis il métamorphosait son maître royal en monopoleur, en croupier, et lui faisait accaparer les blés, comme il les accaparait lui-même. A ce commerce, il en ajoutait un autre, celui de vendre toutes les faveurs et tous les emplois. Sa maîtresse Lagarde (1) imitait effrontément son exemple, et le scandale fut poussé si loin qu'il se vit un jour forcé de la sacrifier et de la chasser ignominieusement.

A des vexations inouïes dans la perception de tous les droits, il ajoutait des impôts arbitraires. Il a forcé, par exemple, les nouveaux anoblis de payer une seconde fois leurs lettres de noblesse, petite spéculation sur la vanité que je lui pardonne volontiers ; mais il a fait des emprunts ruineux en Hollande, et il a passé en acquit de comptant près de 80 millions, dépense infâme que je ne lui pardonne pas.

Citons un dernier trait à ce tableau. Le comte de Clermont meurt (2). Il laisait 300.000 livres de rentes viagères sur l'Etat. L'abbé Terray fait doucereusement entendre au roi que madame Dubarry recevrait volontiers cent mille livres sur cette somme et que ce don lui serait d'autant plus agréable qu'il n'augmenterait en rien les charges du peuple, puisque l'extinction de cette rente était tout bénéfice pour le roi ; et le roi de donner. Madame Dubarry demande à son tour 50.000

(1) La baronne de la Garde, maîtresse de Terray. Il fut en effet obligé de la renvoyer, à la suite d'affaires de ce genre qui firent trop de bruit (*Mém. secrets*, 10 octobre 1771 et 2 février 1774). Cf. Voltaire, éd. Beuchot, LXVII, 177.

(2) Le comte de Clermont (1709-1771), arrière-petit-fils du grand Condé, abbé de Saint-Germain-des-Prés, membre de l'Académie Française, le triste vaincu de Crefeld.

livres pour ce pauvre abbé, si bon, si zélé, et qui n'a pas de quoi vivre ; et le roi de donner encore. A cette nouvelle Maupeou accourt, et cinquante autres mille livres sont le prix de son empressement. Survient enfin le comte de La Marche (1), qui a fait ses preuves d'amour pour le despotisme, et d'amour pour la favorite ; et on ne peut lui refuser les 100.000 livres qui restaient à dilapider.

Marat (2) me disait un jour avoir entendu raconter à un monsieur Guérier, employé dans les haras du roi, un petit trait de friponnerie qui prouve toute la droiture d'âme du bon abbé, mais qui prouve en même temps que cet homme, si insensible aux murmures du peuple, manquait de courage devant les menaces que lui faisait en face un particulier. L'employé des haras avait obtenu de lui, à je ne sais plus quel titre ou prétexte, un droit de propriété sur un domaine, et il avait secrètement promis de partager cette propriété avec M. Damerval. Ce Damerval avait épousé la fille de madame Lagarde, et se trouvait le gendre de l'abbé Terray (3). Il abandonna sa portion de la propriété en échange de cinquante mille livres, pour lesquelles Guérier lui souscrivit deux billets. Mais voilà que le contrôleur-général l'appelle un matin, et lui dit : « Mon cher, je suis désolé ; l'arrangement a manqué : le roi a refusé de signer le bon du domaine, et il faut regarder l'affaire comme f... — Eh bien ! je m'en f..., répond Guérier sur le ton du ministre ; ayez soin pourtant de me faire rendre mes deux billets. — Mon ami, cela ne me regarde pas. — Cela vous regarde si bien que si Damerval ne me les remet pas à l'instant, je reviens aussitôt ici les chercher, et je n'en sors pas qu'ils ne me soient restitués. » En effet, Guérier, qui se sentait protégé par tous les ennemis du contrôleur, parla si haut que

(1) Louis-François-Joseph de Bourbon (1734-1814), comte de La Marche, puis, après la mort de son père, en 1776, prince de Conti.

(2) Voir plus loin, p. 195 et suivantes, sur la liaison de Marat avec Brissot avant la Révolution.

(3) M. d'Amerval était le frère, et non le gendre, de la baronne de La Garde. C'était là son seul lien avec l'abbé Terray, mais bien suffisant pour que le ministre voulût l'enrichir. La phrase de Brissot est d'ailleurs d'une confusion absolue.

l'abbé lui fit rendre un de ces billets ; l'autre s'était, dit-on, perdu : le fait est que Damerval n'osa pas le présenter. Ceci est un trait de conscience et de restitution que Linguet (1) aurait dû citer dans son panégyrique. Car voilà les héros dont Linguet s'est donné le plaisir de faire l'apologie. On connaît ses défenses de d'Aiguillon et de Terray ; je ne sais s'il n'a pas fait imprimer aussi un scandaleux éloge de Maupeou, éloge emphatique et déhonté que j'ai eu écrit et signé de sa main (2), et dans lequel il fait à la fois un Solon, un Mécène, un petit saint,

Du noir vizir, despote en France,
Qui pour régner mit tout en feu. (3)

Un L'Hospital n'était rien en comparaison. Mais comment vais-je citer L'Hospital ! L'auteur des *Annales* (4) ne nous a-t-il pas révélé que L'Hospital n'était qu'un coquin (5) ?

*
* *

Pendant que je travaillais chez un procureur, Linguet rem-

(1) C'est la première fois (sauf une mention insignifiante) que Brissot parle de Linguet, pour qui il travailla quelque temps, comme on le verra plus loin. Il est superflu de donner une note sur le célèbre avocat (1736-1794). Il suffit de noter, pour fixer certains faits, que c'est le 29 mars 1775 qu'il avait été définitivement rayé du tableau des avocats, et que son séjour à la Bastille va du 27 septembre 1780 au 19 mai 1782.

(2) Cet *éloge de Maupeou*, par Linguet, a été imprimé par M. de Montrol dans son édition (t. I, p. 373) « sur une copie écrite de sa main ». Elle avait été sans doute trouvée dans les papiers de Brissot. C'est un morceau trop étranger aux *Mémoires* pour qu'il prenne place ici.

(3) Voici, telle que la donne en note M. de Montrol, l'épigramme entière qui fut faite lorsque Maupeou reçut le cordon du Saint-Esprit :

Ce noir vizir, despote en France,
Qui pour régner mit tout en feu,
Méritait un cordon, je pense,
Mais ce n'est pas le cordon bleu.

(4) Voir, sur ce journal de Linguet, *Les Annales politiques, civiques et littéraires du XVIIIe siècle*, Hatin, *Bibliographie*, p. 74-75 ; et *Histoire de la Presse en France*, t. III, p. 324-400.

(5) Je supprime ici une anecdote sur Maupeou, prise dans le *Patriote* du 16 avril 1790.

plissait la capitale et la France du bruit de son nom (1). C'était le temps de ses combats avec son ordre, avec Gerbier, avec l'Académie. Linguet était homme de lettres, et Gerbier ne l'était point. Linguet était persécuté, et annonçait un caractère franc, fier, indépendant, ennemi de toute espèce de despotisme. Je devins bientôt le partisan le plus forcené de Linguet. Je brûlais de le connaître; je lui écrivis, il m'accueillit et me fit valoir son accueil. « A l'âge où vous êtes, me dit-il, » je recherchai les maîtres en littérature et ils me reçurent » avec hauteur. » Je lui demandai des conseils pour suivre le barreau ; je lui parlai des longues études du droit romain, du droit public. Il me sourit : « Cultivez, me dit-il, votre raison, » vos talents, vous trouverez toujours des livres. Ces études » ne servent qu'à rendre l'écrivain lourd, stupide. » J'entendais l'espagnol, il avait traduit des comédies dans cette langue, il me prêta des originaux. Je lui montrai le plan d'un théâtre étranger, anglais, italien, espagnol, allemand. Linguet y vit l'élan d'un jeune homme dévoré par une prodigieuse activité et par le besoin de la célébrité. Il le modéra sans le décourager ; je lui dois la justice qu'il me montra de l'intérêt, qu'il voulut même m'obliger en m'attachant à son *Journal de Politique et de Littérature* (2), qui lui faisait tant d'ennemis, et j'aurais alors cherché des ennemis loin de les éviter. Sa bonne volonté devint impuissante.

Ce fut par suite des intrigues de l'intolérante vanité de quelques-uns de ces spéculateurs en philosophie, si peu dignes du beau nom de philosophe, que Linguet perdit son journal et

(1) Sur Linguet, avocat, on consultera avec profit le livre de M. Jean Cruppi, *Un Avocat journaliste au XVIII*e *siècle*, in-12, 1905. Gerbier (1725-1788), qui était alors le plus célèbre avocat de Paris, avait été plusieurs fois l'adversaire de Linguet, notamment en 1772, dans le procès Gouy d'Arsy, et ils avaient publié divers factums l'un contre l'autre. Quant aux démêlés de Linguet avec l'Académie, ou plus exactement avec d'Alembert et le parti des philosophes, ils datent de 1764.

(2) *Journal de Politique et de Littérature*, appelé aussi *Journal de Bruxelles*, fondé par Panckoucke en 1774, et d'abord rédigé par Linguet. La Harpe prit sa place le 25 juillet 1776. (Hatin, *Bibliogr.*, p. 73.)

se décida à s'expatrier. Nous avions assisté ensemble à la réception de Laharpe à l'Académie (1) ; l'auteur de *Menzikoff* y entrait entre Arnaud (2) et Suard, et tout chargé d'une pluie de sarcasmes et d'épigrammes ; c'était, il m'en souvient, un beau jour du mois de juin ; et malgré la chaleur, tout ce que la secte encyclopédique avait de plus brillant faisait cortége à cette ovation de l'un de ses coryphées. D'abord un discours bien longuement et bien impertinemment ennuyeux du nouvel élu, auquel Marmontel, pour n'être pas en reste, répondit d'une manière aussi pédante et aussi ennuyeuse ; puis un chant mortel de la *Pharsale* (3), et enfin un de ces inévitables éloges du grand prêtre d'Alembert en l'honneur de son amie mademoiselle [de] Lespinasse, morte quelque temps auparavant en odeur de philosophie et dans les bras du bel esprit (4). Tout cela n'était pas seulement long, froid, emphatique et soporifique, mais encore souverainement ridicule et déplacé. Ces petits grands hommes, leur encensoir à la main, louant les rois, les reines, les ministres, les morts, les vivants et eux-mêmes, avaient quelque chose des marchands d'orviétan, débitant leurs drogues sur la place publique. A voir cette complaisance d'applaudissements les uns pour les autres, ils me paraissaient tous complices de leur réciproque nullité. Parmi tant de petits littérateurs, il y avait, selon moi, de l'injustice à Fréron (5) de n'avoir appliqué qu'à Laharpe seul le surnom de « Bébé littéraire ». Il est vrai qu'il n'y avait personne en France, même à l'Académie, auquel la petite stature, la petite vanité et la petite colère du nain de Pologne pussent être plus naturellement comparées.

Dans cette séance, tout ce qui avait si vivement choqué

(1) 20 juin 1776.

(2) L'abbé Arnaud (1721-1784) était de l'Académie depuis 1771 ; Suard, depuis 1772.

(3) Traduction en vers, par La Harpe. (Il n'a traduit que les quatre premiers chants.)

(4) Voir plus loin la note de la page 126.

(5) A cette date, Fréron était mort depuis trois mois (10 mars 1776). C'est dans son *Année Littéraire*, fondée par lui en 1754, qu'il avait bien souvent maltraité La Harpe.

mon esprit impartial et sans prévention n'avait pu échapper à l'observation de Linguet, qui, comme moi, n'était pas étranger aux hommes et aux choses. Son journal reproduisit bientôt sa pensée, et en fouettant Laharpe avec tous les délices de sa haine, il n'épargna pas la satire et l'ironie au reste des académiciens. Il y eut bientôt une grande rumeur. Avoir critiqué l'auteur de *Mélanie* (1), son discours et ses vers, avoir jugé le jugement de ses confrères, c'était un crime que la philosophie des philosophes ne pouvait supporter. Les académiciens, en nommant Laharpe à l'Académie, avaient agi avec conscience et discernement, car ils étaient infaillibles aussi bien qu'immortels. Laharpe souleva avec beaucoup d'adresse l'amour-propre de Nivernois et de Duras (2) ; et, dans cette querelle de gens de lettres, les deux hommes de qualité s'avisèrent de se regarder comme solidaires. Ils intriguèrent près de Miroménil (3) ; Suard, beau-frère de Panckoucke, intrigua de son côté près du libraire, et le libraire, qui vendait de l'esprit comme une marchandise à la livre, pensa que celui de Suard ou de Laharpe vaudrait mieux, parce qu'il serait moins léger ; par les tracasseries qu'il suscita et aida le garde-des-sceaux à susciter à Linguet, il le força à abandonner son journal. Ils eurent à ce sujet de très vives discussions pécuniaires.

Ce Panckoucke était une espèce de Turcaret littéraire, courtisant les grands écrivains dont le talent pouvait servir à sa fortune, et se formant une cour de petits auteurs qui cherchaient à faire fortune par ce moyen. Il se laissait adresser les épîtres et les dédicaces des ouvrages qu'il imprimait, et faisait composer des ouvrages qu'il dédiait aux ministres, comme s'il en eût été autre chose que l'imprimeur. C'est ce qu'il fit de la traduction de l'*Arioste*, qui est de Framery, et qu'il adressa à Vergennes (4). Par ce moyen et par d'autres, il

(1) Drame de La Harpe, 1770.

(2) Le duc de Nivernois (1716-1798) était de l'Académie depuis 1742 (il avait succédé à Massillon) ; le duc de Duras (1715-1789) n'en était que depuis 1775.

(3) Garde des sceaux.

(4) N.-E. Framery (1745-1810). Il avait traduit avec Panckoucke la *Jérusalem délivrée* et le *Roland furieux*.

était bien venu du ministère : aussi, lors de la publication de l'Encyclopédie (1), obtint-il sans peine une défense à tous les journaux d'en parler, soit en bien, soit en mal, parce qu'il s'imaginait que les éloges ne feraient pas tant de bien que les critiques ne causeraient de mal. En effet, on croit plus facilement à la critique qu'on n'ajoute foi aux louanges.

Linguet, qui n'était pas d'humeur à montrer beaucoup de complaisance pour un aussi petit monseigneur, et qui ne se sentait pas fait pour se soumettre à ses caprices, soupçonnait déjà l'envie secrète qu'il avait de se débarrasser de lui. Avant même la levée de boucliers dont le choix académique fut le prétexte, ce n'était pas la faute de Panckoucke si le journal n'avait pas été enlevé au rédacteur. Linguet a su le secret de toutes ces intrigues par M. Lenoir, le lieutenant de police (2), qui inculpa aussi d'Alembert ; il sentit bien qu'il y avait là-dessous plus qu'une vengeance d'amour-propre, mais une spéculation à son détriment ; et le public n'en put douter quand on vit Laharpe et Suard institués les héritiers de celui qu'ils venaient de dépouiller.

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine !

Il n'y eut qu'une opinion sur cette conduite aussi noire de la part de Panckoucke que de ceux qu'il s'associait. Dans le monde, comme dans les journaux, on appela cela une infamie. N'était-il pas odieux de voir Laharpe se plaindre si fort des attaques de Linguet, quand lui-même l'avait plus d'une fois critiqué dans son *Mercure*? Ce n'était point par des coups d'autorité que Linguet lui avait répondu, mais par deux épigrammes, les seules peut-être qu'il ait faites en vers, et dont l'une me revient à l'esprit.

(1) Non pas la grande Encyclopédie de 1751, mais sa refonte, entreprise en 1782 par Panckoucke, sous le titre d'*Encyclopédie méthodique*.

(2) Jean-Charles-Pierre Lenoir, maître des requêtes, lieutenant-général de police à Paris depuis le 30 août 1774; remplacé le 11 août 1785 par Thiroux de Crosne.

Monsieur Laharpe, en son Mercure,
Blâme le feu de mes écrits :
Monsieur Laharpe, je vous jure,
D'un défaut de cette nature
Vous ne serez jamais repris ;
Et s'il me prend un jour envie
D'abandonner ce mauvais ton,
Pour bien refroidir mon génie,
J'étudierai Timoléon,
Warwick, Gustave et Mélanie.

L'impression que cette intrigue académique produisit sur les esprits fut générale, et ceux qui y semblaient le moins disposés s'intéressèrent à la cause du proscrit. Quoique protectrice de Laharpe, qui tenait déjà de sa faveur la pension dont avait joui de Belloy, on vit la femme de Louis XVI prendre parti pour Linguet, et vouloir lui faire restituer sa propriété. Il est vrai qu'elle y mit cette légèreté qu'elle a portée dans toutes les affaires. Le *Journal Politique* lui plaisait parce qu'il était satirique et médisant, qu'il l'égayait parfois et ne la blessait jamais. Pourvu qu'il ne s'attaquât point à d'augustes personnages, tels qu'elle et le roi, qu'importait ce que disait ou ne disait pas son rédacteur ? — Louis XVI lui répondit, sans doute, que cela importait beaucoup à toutes les personnes qui, pour n'être pas de grands personnages, n'en tenaient pas moins à leur réputation. Et comme on lui avait peint Linguet sous les traits d'un impudent Zoïle, d'un Arétin effronté, s'en prenant à la fois au trône et à l'Académie, la bonne volonté d'Antoinette fut perdue. Linguet, alors réfugié à Bruxelles, se transporta en Angleterre où il fonda ses fameuses *Annales* (1), dans lesquelles il versa à pleines mains la colère et la vengeance sur tous ses ennemis.

Au commencement de la Révolution, Linguet, rentré en France, pensa à faire valoir les droits qu'on lui avait ravis ; il annonça qu'il allait en demander la restitution et une indemnité pour les 10.000 livres de traitement qu'on lui devait, en vertu d'un contrat passé en bonne forme, et dont il avait

(1) C'est en 1777 que Linguet, quittant la Belgique, son premier refuge, alla fonder en Angleterre ses *Annales*.

été privé par Panckoucke sur un simple mot d'ordre de Vergennes ou de Miromesnil. Il répondait ainsi à un article du *Mercure* (1) qui racontait son expulsion d'une des séances de l'Assemblée nationale, et lui faisait dire : « Ils m'ont rendu justice, j'étais déplacé parmi des amis de la liberté. » Je sais ce que vaut Linguet, mais il faut avouer que la conduite de Laharpe, en déchirant son ennemi dans le journal qu'il lui avait volé, a été odieuse jusqu'au bout. Le mot, comme l'anecdote qu'il citait, étaient faux ; les injures dont il accompagnait son récit, de la dernière grossièreté.

Avant son départ Linguet m'avait engagé à m'attacher à la nouvelle direction du journal, qui, à mon refus, fut obligé d'appeler de Strasbourg un rédacteur politique nommé Fontanelle (2). J'avais apprécié les hommes d'après leurs procédés. Malgré l'éclat de leur renommée, malgré le désir de m'enrôler sous les drapeaux dont ils se couvraient, j'aurais rougi de voir mon nom associé au leur. Ils profitèrent peu de leur déloyauté ; Linguet n'était pas doué d'un génie inimitable, mais il avait un talent supérieur pour la polémique, et il mettait plus de verve et d'esprit dans une page que Laharpe et Suard ensemble dans tout un volume. Leur journal, sec, froid, fade et lourd, après avoir fait mourir d'ennui ses souscripteurs, allait mourir lui-même d'inanition. La banqueroute de Lacombe (3) vint, je crois, le sauver. Lacombe, que ses

(1) Année 1789, n° 51; cf. *Révolutions de France et de Brabant*, n° 15.

(2) Dubois-Fontanelle (1737-1812). Il rédigeait la *Gazette des Deux-Ponts* (Hatin, *Bibl.*, p. 48-90). Voir, sur ce fécond publiciste, Quérard, *France litt.*, et la *Biographie universelle*. Cf. *Mémoires secrets*, 6 septembre 1776 : « C'est un monsieur de Fontanelle, cidevant rédacteur aux Deux-Ponts d'une double gazette de politique et de littérature, qui est chargé de la partie politique du journal du sieur Panckoucke »; *id.*, 14 octobre suivant. — En 1784, il quitta le *Mercure*, où il fut remplacé par Mallet du Pan, et passa à la *Gazette de France*. *Ibid.*, 28 juin 1784.

C'est en juillet 1776 ((*Corresp. litt.*, t. XI, p. 306) que La Harpe succéda à Linguet dans la partie littéraire du *Journal de Bruxelles*. Dubois-Fontanelle y faisait déjà la partie politique, que Linguet lui avait cédée depuis quelque temps.

(3) Jacques Lacombe (1724-1811), avocat-libraire, qui avait pris en 1768 l'entreprise du *Mercure* (Hatin, *Bibliogr.*, p. 26). Cf. *Mémoires secrets*, 12 janvier, 21 mai et 1er juillet 1768. C'est en mai 1778 qu'il

spéculations sur les ouvrages de Marmontel et principalement l'édition des Incas (1) avaient ruiné, fut obligé de vendre son *Mercure* à Panckoucke. Celui-ci réunit les journaux et les rédacteurs pour en faire cette chaire magistrale où, depuis Marmontel jusqu'à Mallet du Pan (2), une demi-douzaine de pédants ont longtemps régenté la littérature (3).

***

A l'époque dont je viens de parler, je fus sur le point de m'attacher à un nouveau journal, que le départ de Linguet avait fait naître ; il était rédigé par Clément et Palissot (4). Ils espéraient recueillir une succession prête à s'échapper des mains qui s'en étaient emparées. Mais j'avais eu le temps de faire des réflexions. Ce n'était plus Linguet, frappant de sa férule à droite et à gauche, et dans tous les rangs, mais respectant, du moins alors, quelques noms dignes de respect : c'était une guerre ouverte contre tout le parti encyclopédique, les soldats et les chefs. Je ne pus supporter l'idée de me trouver ligué avec des hommes, dont l'un avait le grand tort de mépriser Voltaire, et l'autre d'avoir indignement outragé Rousseau.

fit une faillite d'un demi-million. (*Mém. sec.*, 14 mai 1778). Auteur de nombreux ouvrages, énumérés par Quérard. — Il était le beau-père de Grétry.

(1) La première édition (1777), 2 vol. in-8, ornés de gravures d'après les dessins de Moreau.

(2) Mallet du Pan, le célèbre publiciste Genevois, avait commencé par collaborer aux *Annales* de Linguet. Quand celui-ci fut mis à la Bastille, en 1780, il essaya de les continuer pour son compte, sous le titre de *Annales*, etc..., *pour servir de suite aux Annales de M. Linguet* (voir en particulier le t. II, p. 225 et 261, et le t. III, 10 juillet 1782). En 1784, Panckoucke lui ouvrit le *Mercure*, où il tint une très grande place jusqu'au moment de son émigration après le 10 août 1792.

(3) Voir, sur toutes ces questions de presse avant 1789, Hatin, *Bibliogr.*, p. 26, et *Histoire de la Presse*, t. III.

(4) Le *Journal Français*, par Palissot et Clément, commença à paraître le 15 janvier 1777 (Hatin, *Bibliographie*, p. 78, et *Histoire de la Presse*, t. III, p. 81). Palissot est bien connu. Quant à Clément (1742-1812), c'était celui que Voltaire appelait « l'inclément ». — Le *Journal Français* n'eut pas deux années d'existence.

J'aimais trop la philosophie pour faire métier de la combattre ; j'étais trop attaché dans le fond à la cause des encyclopédistes pour m'unir à ses ennemis déclarés. Je voulais bien livrer à la critique quelques-uns des indignes soutiens de cette cause ; je voulais bien persifler leur égoïsme, leur arrogance, et dénoncer leur despotisme, qui se vengeait d'une critique littéraire par une lettre de cachet, mais j'aurais eu regret d'attaquer en masse les philosophes, quelles que fussent les erreurs de plusieurs d'entre eux ; j'aurais rougi surtout de mon alliance avec un ennemi de J.-J. Rousseau.

Il est vrai qu'alors je ne connaissais point Palissot ; je n'avais lu que quelques-uns de ses ouvrages, et la disposition ou l'indisposition de mon esprit me les faisait juger avec une sévérité que, dans la suite, je ne lui ai pas trouvée pour moi-même. Je dois dire que mon opinion était une affaire secrète, confiée seulement aux marges d'une édition de ses œuvres imprimée à Londres en 1771 : édition qui n'était qu'une compilation indigeste de quelque libraire affamé (1). On avait fait un ramas de tout ce qui s'était présenté, et on s'était hâté d'y commenter chaque pièce, comme on eût commenté Horace et Quintilien, de sorte que le texte de l'auteur ne comptait pas pour moitié dans la collection de ses ouvrages. C'était du reste une industrie fort usitée dès ce temps-là : on publiait trois ou quatre chants d'un poème, quelques centaines de vers, quelques pièces fugitives, et les éditeurs d'annoter ! Voyez plutôt les *Géorgiques* de Delille et les *Saisons* de Saint-Lambert (2). Comment n'a-t-on pas encore imprimé l'*Œuvre complète* du marquis de Sainte-Aulaire (3) ? Avec des avertissements, des notes et des notices, on finirait par faire un in-folio d'un madrigal ou d'un quatrain.

Je ne pus jamais lire que deux chants de la *Dunciade* ; ces

(1) *La Dunciade*, suivie des *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*, Londres, 1771, 3 vol. in-8° (V. Quérard).

(2) La traduction en vers des *Géorgiques*, par Delille, et les *Saisons* de Saint-Lambert, parurent la même année, 1769.

(3) Le marquis de Sainte-Aulaire (1643-1742), « le berger » de la duchesse du Maine. « Ses vers sont restés disséminés dans les recueils du temps ». (Vapereau, *Dict. de littérature*).

deux chants, le premier surtout, me parurent entièrement dépourvus d'intérêt et d'invention ; tel était à mes yeux le plan de ce poème, qu'après cette lecture je ne devinais pas encore où le poète en voulait venir, où il prétendait nous mener ; je n'y trouvais que vers d'une platitude inimitable, pensées ineptes ou communes, et rien que des bons mots dignes de Vadé ; il y a pourtant des vers heureux, des pensées ingénieuses, des traits vraiment spirituels ; je m'indignais encore d'y voir à chaque page Marmontel et Fréron mis en scène et vilipendés ; il faut avouer qu'à l'égard de Marmontel et de Fréron, c'était montrer par trop de bonté.

Le *Jugement alphabétique des ordres* ne me paraissait ni neuf ni piquant ; je croyais lire les *Trois siècles littéraires* (1), et, en effet, le ton de ces satires se ressemble beaucoup. Je n'avais pas grande foi dans l'impartialité affectée du censeur, quand je voyais avec quelle rage il s'acharnait après ses victimes. Je ne me fiais pas non plus entièrement à la pureté de sa critique, quand je l'entendais parler de *styles* graveleux, de *bluettes* de génie, expressions qu'aurait effacées ce Boileau que Palissot louait avec enthousiasme, sans doute pour faire niche à Voltaire.

Je me rappelle aussi son *Homme dangereux* (2), pâle copie du *Méchant*, qui n'est lui-même, dit l'abbé de la Porte, qu'un froid réchauffé du *Médisant* (3) : mêmes personnages, les noms seuls sont changés ; mais quelle différence entre cette peinture vive et piquante des cercles de Paris, retracés dans le *Méchant*, et les pesantes railleries du Valère de Palissot! Le caractère de Julie est d'une insupportable maussaderie, et l'imbécile Dorante n'est encore qu'un personnage bien maladroitement dérobé à Gresset. Ce qu'il y aurait eu peut-être de plus comique dans cette comédie, c'est le moyen employé par l'auteur pour essayer de la faire jouer, si son intrigue eût réussi (4).

(1) De Sabatier de Castres (1742-1817).

(2) 1770.

(3) *Le Médisant*, de Destouches, est de 1715.

(4) Palissot, dit M. de Montrol, avait fait courir le bruit que l'*Homme dangereux* était une pièce dirigée contre lui.

J'ai fait la connaissance de Palissot à mon retour de Londres (1) ; ce fut alors que j'appris de sa bouche combien il témoigna de repentir d'avoir traduit ridiculeusement sur la scène le grand citoyen de Genève, et que, touché de ses excuses, Jean-Jacques lui-même avait pardonné à son erreur. Il ne faut pas être plus sévère que Jean-Jacques. J'ai bien compris plus tard comment Palissot, que ses principes et la tendance de son esprit portaient aux idées philosophiques, s'était si longtemps montré l'adversaire fougueux des philosophes. Leur orgueil avait blessé le sien ; il en avait éprouvé quelques froideurs ; il avait trouvé dans leurs prétentions et leurs vanités une source féconde de plaisanteries et d'épigrammes ; il avait donné cours à son humeur satirique dans sa *Petite lettre sur de grands philosophes* (2), dans *Le Cercle* (3), dans les chants de la *Dunciade*, et après de pareilles hostilités il ne voulait pas reculer. C'est un homme de beaucoup d'esprit, d'un commerce doux et facile et qui ne ferait pas soupçonner sa violence d'écrivain, d'un jugement sûr et pur quand il juge sans amour-propre ou sans passion. Il a moins de verve, mais bien plus de goût que Linguet ; sans doute aussi qu'il a plus de conscience et de vertu. Par ses satires, il a été en proie à toutes les animosités du temps ; il ne faudra donc juger ni de son talent, ni de son caractère d'après ce qu'en ont dit ses contemporains ; car il s'est presque fait un ennemi de chaque écrivain de son siècle, et de Fréron lui-même. Sa conduite anti-philosophique m'avait fait partager cette animosité. En ne l'aimant point, je croyais payer un tribut d'amour à Rousseau.

Palissot a parlé de mes ouvrages avec indulgence. J'avais eu le plaisir de lui être utile auprès du marquis Ducrest (4). Depuis j'ai peu vu cet écrivain (5), mais à une époque où l'anar-

(1) C'est-à-dire en juin 1784.

(2) 1757.

(3) *Le Cercle* ou *Les Originaux* (1755).

(4) En 1787, pendant les quelques mois que Brissot passa, avec le titre de secrétaire-général, auprès du chancelier du duc d'Orléans, le marquis du Crest, frère de Mme de Genlis.

(5) Etienne Dumont nous apprend cependant que Palissot était déjà de ceux qui se réunissaient chez Brissot en 1789 (*Souvenirs sur Mirabeau*, p. 35).

chie commençait à déborder, et où il y avait du courage à se mettre en insurrection contre elle, je l'ai trouvé sur la brèche. Je lui avais adressé ma brochure du mois d'octobre, écrite contre la faction de Marat et de Robespierre (1). D'autres eussent déjà craint de se compromettre en accusant seulement réception de cet envoi ; Palissot déclara hautement qu'il partageait mes opinions. D'autres commençaient à m'éviter, car on me dénonçait de toute part aux poignards et à la proscription: lui m'écrivit qu'il regardait comme des lâches ceux qui avaient rejeté de la société des Jacobins l'un des hommes dont elle devait le plus s'enorgueillir. Il ne craignait pas d'appeler indignes, il aurait pu dire ignobles, les choix faits par les sections de Paris pour la Convention nationale. Amant de la liberté. mais ennemi de l'anarchie, il gémissait hautement de l'esprit détestable qui soufflait autour de nous, et quoiqu'il fît aussi des vers, ce n'est point lui qu'on eût entendu chanter des hymnes sanglants au milieu des massacres de septembre (2).



J'ai dit que Linguet m'avait témoigné quelque intérêt, intérêt assez stérile du reste, et qui ne se manifesta qu'en paroles. J'avais écrit pour lui une dissertation sur les ouvrages de Shakespeare ; il m'en a fait des compliments, et voilà tout. Depuis il l'imprima dans l'un de ses journaux, fondés après l'expatriation qu'il s'était imposée. Lorsque je travaillai au *Courrier de l'Europe* (3), je m'empressai de lui annoncer ce

(1) *A tous les républicains de France, sur la société des Jacobins de Paris*, 24-29 octobre 1792.

(2) Allusion à La Harpe. Voir note de la page 70.

(3) Le *Courrier de l'Europe*, fondé à Londres en juillet 1776 (voir *Mém. sec.*, 9 août et 24 septembre 1776), par un réfugié français, Serres de La Tour, dura jusqu'en 1792, et forme 32 vol. in-4°. Le propriétaire était un Ecossais, appelé Swinton. Ce qu'on sait de plus précis sur ce journal et ses rédacteurs successifs nous est fourni en grande partie par Brissot lui-même. Voir, sur Serres de La Tour, un journaliste de race, Hatin, *Bibliographie*, p. 74, et *Histoire de*

changement dans ma position. Il était en Belgique ; il s'applaudit beaucoup de ce que je lui donnais de mes nouvelles ; il me félicita d'être échappé à l'*antre des chicaneurs* ; il me chargea de diverses missions auprès de Swinton. Quand je lui fis part de ma rupture avec celui-ci, et qu'à son tour je réclamai des preuves de son amitié, il ne put rien faire pour moi que de me charger de rédiger les tables des tomes 4, 5 et 6 de ses fameuses *Annales* (1).

Lorsqu'on a été forcé de l'analyser comme moi, on sait combien ce journal répondait peu au titre fastueux que lui avait donné Linguet : *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle* ! La partie politique n'était jamais qu'un réchauffé, parfois raccourci, souvent ampoulé, des événements déjà consignés dans toutes les gazettes. La partie civile offrait, avec l'histoire de quelques procès portés devant les tribunaux français, des sarcasmes longuement amplifiés contre les magistrats. La partie littéraire était encore plus insuffisante ; ce ne sont que querelles, anecdotes, diatribes sur les académiciens et les philosophes ; d'un côté récriminations contre les gens du barreau et du parquet, de l'autre contre les gens de lettres et les savants ; on voit à chaque instant percer les souvenirs des démêlés de l'auteur avec ses contemporains. Si la postérité y cherchait l'histoire des productions de notre temps, des ouvrages que l'esprit humain a conçus en 1783, par exemple, elle croirait que le talent et le génie se sont reposés durant tout le cours de cette année. Linguet n'y rend pas compte d'un seul livre important, et quand d'ailleurs il en cite quelques-uns, ce ne sont jamais que des ouvrages français. En jurisprudence, en littérature, Linguet ne connaît, ne parle que de la France. Là, seulement, on cultive les sciences et les lettres ; là, seulement, les progrès des lumières et de la civilisation sont dignes d'arrêter les regards de l'ob-

la Presse, t. III, p. 401 et suiv. ; — Quérard, *France litt.* ; — *Correspondance de Grimm* (VIII, 321) ; — *Mémoires secrets*, 6 mars 1783 et 27 février 1784. — Tourneux, *Bibliogr.*, 10.521.

(1) Cette table occupe les pages 529-564 du tome VI des *Annales* de Linguet.

servateur ; là, enfin, est tout son dix-huitième siècle. Quel pauvre siècle, si on le croyait sur parole ! Heureusement qu'il ne le présente pas tel qu'il est, mais tel qu'il se l'est figuré. Il le montre à travers un prisme, et comme il a eu soin de s'interposer souvent entre ce prisme et nous pour nous occuper de sa personne, l'auteur des *Annales* se trouve naturellement le plus gros personnage de son époque.

Quand je parcourais un numéro de Linguet, je le jugeais comme Sénèque jugeait Sextius (1). Je me demandais s'il m'avait rempli l'esprit de nouvelles idées, l'âme de force, s'il m'avait élevé au-dessus du commun des hommes ; non, rien de tout cela. Je cherchais à analyser, et les *Annales* disparaissaient comme des ombres devant mon analyse. Je cherchais à recueillir, et je ne trouvais que de vaines rumeurs et des chimères.

Cependant je rédigeai les tables de trois volumes. Je n'avais point refusé ce singulier travail, parce que je voulais être utile à Linguet, et que je désirais, par tous les moyens, lui prouver mon dévouement. Lui-même, en cet instant, semblait me donner une preuve d'obligeance et d'amitié. J'avais réclamé son appui pour une femme célèbre (2) qui était alors victime d'une criante injustice : obligée de quitter la France, elle avait jeté les yeux sur la Belgique. Linguet, qui s'y était fixé, m'offrit de l'accueillir et de la soutenir de sa plume et de ses conseils. Ils pouvaient lui être utiles. Quant à moi, il me prodigua aussi des conseils, mais qui ne pouvaient me servir à rien. Un jour il m'engageait à fuir l'antre de la chicane ;

(1) *Lettres à Lucilius*, LXIV, § 3 : « *Cum legeris Sextium, dices : vivit, viget, liber est, supra hominem est, dimittit me plenum ingentis fiduciæ*, etc... »

(2) Mlle Sainval aînée. Après des querelles retentissantes avec Mme Vestris, que protégeait le duc de Duras, gentilhomme de la Chambre et par conséquent arbitre de la Comédie-Française, elle avait été exclue de la Compagnie et exilée à Clermont-en-Beauvaisis (juillet 1779). Il ne semble pas d'ailleurs qu'elle ait quitté la France. Elle alla jouer en province (à Bordeaux, septembre 1779 ; à Avignon, février 1780, etc... Voir *Mém. secrets*, 1779, passim, et *Corresp. litt.*, XII, 279. Cf. *Annales de Linguet*, VI, 312.) Elle reparut d'ailleurs au Théâtre-Français ; c'est elle qui, en 1784, dans le *Mariage de Figaro*, jouait la comtesse Almaviva. (La Harpe, *Corresp. litt.*, IV, 236.)

puis, comme s'il eût craint que je n'allasse à lui, il me détournait de l'antre de la littérature. Enfin, soit impuissance ou mauvaise volonté, ses bons offices à mon égard se sont bornés à des compliments sur mes talents, et à me charger de l'analyse des trois volumes de ses *Annales*.

Linguet voulait des collaborateurs purement officieux, des correspondants bénévoles, des gens qui fussent en position de le servir, de le prôner : malheureusement je ne pouvais faire ni l'un ni l'autre. Et cependant, le croyant calomnié, je ne perdais point d'occasion de le défendre ; lui voyant peu d'amis parmi les littérateurs, je m'efforçais de lui rendre la justice qu'on me semblait refuser à ses ouvrages. On trouverait dans les lettres qu'il m'écrivait à cette époque combien mes éloges lui paraissaient modérés, et comment il eût fallu le louer pour lui plaire. Ses plaintes à ce sujet commencèrent à me surprendre. Depuis, ses propres amis me dessillèrent les yeux sur son compte. Je lui dus bientôt une des grandes peines qui m'aient affligé ; mais je gémis encore plus sur le caractère de l'écrivain que j'aurais voulu pouvoir toujours estimer, que sur le mal passager qu'il venait de me faire (1).

Je me souviendrai toujours d'un mot de cet homme si fameux alors (2) et depuis si prodigieusement oublié. Quelque temps avant qu'il fût mis à la Bastille (3), je lui parlais de mes

(1) Je ne sais à quoi Brissot fait allusion ici.

(2) « J'ai écrit sur sa vie des notes qu'il ne faut point livrer à l'impression, mais dans lesquelles on trouverait peut-être quelques traits curieux. Une partie des anecdotes que j'y rappelais était tirée d'un écrit qui a paru sous ce titre : *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*. On la dit imprimée à Liège en 1781, je la crois imprimée à Abbeville par le libraire même qui, sur la fin de cette notice, se plaint de l'ingratitude de celui dont il publiait l'histoire. Linguet m'a assuré que ce libraire était un malheureux qui lui avait les plus grandes obligations. » [*Note de Brissot*].

L'auteur de cette notice était Devérité (1743-1818), imprimeur-libraire à Abbeville ; Linguet avait logé chez ses parents, lorsqu'il séjourna à Abbeville en 1763. Devérité fut plus tard membre de la Convention, où il siégea parmi les modérés, fut décrété d'arrestation le 6 juillet 1793, puis inscrit sur la liste des soixante-treize.

Il semble ressortir de cette note de Brissot que ces pages auraient été écrites avant qu'il eût connu Devérité à la Convention.

(3) 27 septembre 1780.

travaux littéraires, de mes projets, de mes études en chimie, en physique, en politique, etc. « Quel âge avez-vous ? me dit-il. — Vingt-six ans. — Heureux mortel, vingt-six ans ! et à la veille de tout ce qui se prépare ! » Linguet semblait entrevoir la Révolution.

J'ai donné, dans le neuvième volume de la *Bibliothèque criminelle* (1), ma profession de foi sur son caractère et ses écrits, et certes Linguet seul pourrait dire que je ne l'ai pas traité avec indulgence. Mes liaisons avec lui m'ont été longtemps et vivement reprochées par la secte encyclopédique, à laquelle il m'empêchait de m'attacher, et par les hommes du pouvoir, qui me tinrent aussi à la Bastille. Les philosophes me regardaient comme son partisan ; il me regardait comme celui des philosophes. Tous se défiaient de moi, tous se trompaient. A mes yeux le talent n'a aucune couleur de parti, et mon admiration pour quelques-uns des philosophes ne m'empêchait point de rendre justice à leur bouillant antagoniste. Mais, je l'avoue, la chaleur, l'accent de vérité qui respire dans quelques-uns des écrits de Linguet, avaient séduit, enchanté ma jeunesse novice et engouée du bien public ; je croyais toucher à son âme par plus d'un côté, être en rapport avec lui sur plus d'un sujet. Ses ennemis étaient puissants et triomphaient ; il était fugitif et malheureux. Son courage et son esprit, son caractère emporté, comme sa plume énergique, tout me plaisait, m'intéressait, m'attirait ; et lorsque, après sa sortie de la Bastille, je le retrouvai à Londres, je ne courus pas, je volai dans ses bras.

Ah ! Linguet ! Linguet ! pourquoi une fatale lumière a-t-elle dissipé le doux prestige qui m'entraînait vers toi ? J'aimais à te voir le défenseur de l'humanité, l'apôtre ardent et pur de la vertu, j'aimais à te voir terrasser le despotisme orgueilleux des corps, combattre les abus de la législation et les iniquités du pouvoir. A chaque ligne qui sortait de ta plume, je croyais voir ton âme entière s'échapper en torrents de feu. D'Aiguillon même, défendu par toi, ne me semblait plus cou-

(1) Lire : *La Bibliothèque philosophique.*

pable (1) ; je t'écoutais quand tu parlais pour Lally ou Descrosses (2) ou pour les jeunes imprudents d'Abbeville (3); je te suivais pénétrant dans leur cachot, t'asseyant à leurs côtés, interrogeant leurs douleurs, et imprégnant tous tes discours de leurs angoisses et de leurs larmes. Que j'enviais la noble et touchante mission que tu devais à ton génie! Te voyant éloquent, je te croyais honnête et sensible. Pourquoi le bandeau qui couvrait mes yeux s'est-il déchiré ? J'en atteste les dieux, pour te retrouver tel que tu m'avais d'abord apparu, je donnerais de mon sang. Et ce vœu, je le forme encore aujourd'hui pour toi, et pour tous ceux qui m'ont trompé comme toi, et auxquels je croyais, comme à toi, un cœur vraiment dévoué à la dangereuse fonction de tribun du peuple.

Linguet tribun du peuple! Linguet ami de la liberté! non, non, et Camille, et Danton ne le persuaderont à personne (4). Moi-même je ne puis me figurer par quelle illusion j'ai pu me laisser si longtemps abuser. Je pense aux défenses de Lally, de Descrosses; mais celle de d'Aiguillon, je n'avais point voulu la lire et la juger. J'ai parcouru un jour ces *Mémoires*, monument éternel de honte et d'infamie. L'auteur y justifie toutes les exécutions arbitraires des commandants de la Bretagne. Il justifie l'enlèvement de la Chalotais et des autres

(1) *Mémoire pour le duc d'Aiguillon*, dans la fameuse affaire de Bretagne, 1770.

(2) C'est dans ses *Annales* que Linguet avait entrepris, en 1779 (t. IV et V), la réhabilitation de dom Louis Brigand des Brosses, — et non Descrosses, — prieur de Perrecy, condamné aux galères à perpétuité pour empoisonnement par le Parlement de Dijon, le 23 juillet 1764. Cf. *Mém. secrets*, 20 juin 1767, et *Mém. de l'Académie de Dijon*, t. IX, 3e série, p. 182. De même, c'est au t. VIII (1780) qu'on trouvera ses articles en faveur du jeune Lally-Tolendal, poursuivant la réhabilitation de son père, l'ancien gouverneur des Indes françaises condamné en 1766.

(3) Le chevalier de la Barre et son ami d'Estalonde. — Noter toutefois que Linguet (*Annales*, IV, 197) traite la Barre de « sale polisson » et de « fou scandaleux ». C'est surtout à d'Estalonde et aux autres jeunes gens compromis dans cette affaire qu'il réserve sa pitié.

(4) Linguet, rentré en France après la Révolution, s'était fait recevoir au Club des Cordeliers. — Ceci aurait donc été écrit en 1790 ou 1791.

parlementaires. Il justifie la commission nommée pour les condamner, et jusqu'aux supplices de leur longue et cruelle détention! Linguet se plaignit ensuite d'avoir éprouvé les horreurs de la Bastille! Et il s'indigna d'avoir connu la verge de fer du despotisme, qu'il trouvait douce et caressante quand elle frappait les malheureux Bretons! Et il vient aujourd'hui se donner pour un soutien de la liberté, pour un ami du peuple. Ami du peuple! oui, à la manière de Marat, dont il serait digne d'être le lieutenant, dont il est bien capable d'avoir été le secrétaire, puisqu'il n'a pas hésité à se faire l'apologiste de Néron.

Hélas! les fautes de Linguet ne viennent point d'amour de gloire, d'erreur ou de conviction, c'est amour du bruit, c'est cupidité, faiblesse ou calcul. J'ai connu une femme de beaucoup d'esprit, madame Lem (1), qui lui reprochait un jour d'avoir écrit en faveur du duc d'Aiguillon. — « Pourquoi les Etats de Bretagne ne se sont-ils pas adressés à moi? répondit-il, je les aurais défendus ».

Ainsi sa plume était au plus offrant ; avocat ou journaliste, il ne s'agissait que de le payer. M. de la Bouillie, son correspondant à Calais, s'était chargé de décacheter ses lettres. Il trouva dans l'une d'elles une traite de cent louis de M. Mazade, qui le priait de ne point parler d'une affaire où il était compromis. Linguet reçut les cent louis, et n'en parla point.

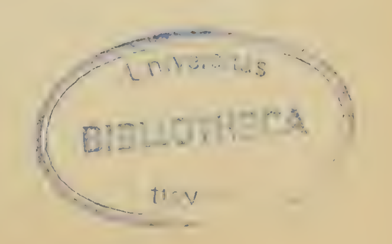
On a publié sur Linguet une foule d'écrits dans lesquels on juge sévèrement son caractère et ses actions, mais dans lesquels on le calomnie quelquefois. S'il m'est permis d'être sans indulgence envers un homme de qui j'ai sujet de me plaindre, et dont la conduite parmi les Cordeliers n'est pas faite pour le réhabiliter à mes yeux, je n'en dois pas moins être juste à son égard. On a dit, par exemple, que lord North, sous prétexte de sa conduite privée, l'avait forcé de quitter l'Angleterre, et qu'ensuite il avait été également expulsé à cause du scandale de sa vie avec une femme qu'il

(1) Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur Mme Lem.

avait enlevée. Je suis certain que ces deux faits sont faux (1). On l'a fait aussi plus vil qu'il n'était. Dans une histoire imprimée, on a été jusqu'à répéter des accusations d'escroquerie que je ne croirai jamais. Pour justifier sa radiation du tableau, les avocats prétendaient qu'il avait volé un cheval au duc des Deux-Ponts, avec lequel il était allé en Pologne ; et que plus tard il vola également cent louis au poète Dorat (2). Linguet a défié le barreau et le parlement de jamais trouver preuve ou témoignage quelconque de ces prétendus vols, et on a lu dans le « Journal de politique et de littérature » (3) une lettre de Dorat, par laquelle il désavouait le fait qui le concernait. Je dois pourtant convenir que Dorat a assuré depuis que cette somme lui avait été extorquée par Linguet ; Santhereau (4) m'a dit le lui avoir entendu avouer devant cinq ou six personnes, mais qu'est-ce qu'un pareil aveu après le démenti qui l'avait précédé ? Dorat et Linguet avaient un instant vécu sous le même toit et dans la plus grande intimité. Lorsque le poète travaillait à sa tragédie de *Zulica* (5), le légiste l'aidait de ses conseils ; et après son mauvais succès, il refit cette pièce presque en entier. Ils se brouillèrent ensuite, car Linguet s'est brouillé avec tout le monde. Alors Dorat revint sur cette anecdote qui n'est sans doute dans le fond qu'une affaire d'argent mal arrangée entre lui et Linguet, mais qui ne peut être un vol de la part de ce dernier. C'est un excès de bassesse dont on ne saurait le supposer capable.

Linguet écrivant beaucoup et à tout propos, et pour qui voulait, a gagné des sommes immenses avec sa plume ; le luxe qu'il afficha bientôt a donné lieu à des inculpations calomnieuses. J'ai lu qu'il avait gagné plus de cent mille livres avec ses *Annales* ; il y a de l'exagération, mais il est sûr que tel

(1) Cependant Brissot racontera plus loin (chapitre XIV) comment Linguet avait enlevé Mme Buttet, femme d'un manufacturier du Perche.
(2) Voir le livre de M. Cruppi, p. 11 et 17.
(3) Le journal même dont Linguet fut expulsé en juillet 1776.
(4) Sautreau de Marsy (1740-1815), le fondateur de l'*Almanach des Muses*.
(5) En 5 actes et en vers, 1760.



numéro de cette feuille rapporta plus à son auteur que l'*Emile* à J.-J. Rousseau. A Paris, son *Journal de littérature* lui valait dix mille livres, sans parler de ce qu'y pouvaient joindre des MM. Mazade. Il fut un temps où il avait table ouverte, équipage et maîtresse ; et à ce propos, je me rappelle une autre inculpation, beaucoup moins sérieuse que les précédentes, et qui n'est pas plus vraie. Mademoiselle Lecrelle (1), ancienne figurante à l'Opéra, lui fit un jour un cadeau funeste. Il courut partout, et on imprima même dans les *Mémoires de Bachaumont*, une lettre du plus mauvais ton, et en style de portier, que l'on prétendit avoir été adressée par l'amant offensé à la figurante. Linguet m'a certifié que cette lettre n'était point de lui, et je le crois, car elle n'était bonne qu'à l'afficher. La seule chose peut-être qu'il ait composée à propos du cadeau de mademoiselle Lecrelle est l'histoire poétique de la maladie qu'elle lui avait donnée et de ses ravages, sous le titre de la *Cacomonade*, par le docteur Pangloss (2).

Quittons Linguet, sur qui j'en ai peut-être trop dit, puisque je serai forcé d'en parler encore. Je répéterais bien différents mots de lui, recueillis par Madame Lem, mais qui ne lui font pas plus d'honneur que celui que j'ai déjà cité ; il vaut mieux les laisser dans l'oubli. Madame Lem était fort attachée au Parlement ; elle avait beaucoup vécu chez M. Lachalotais (3), et le connaissait intimement. Elle m'a donné sur ce procureur-général, tant vanté, plusieurs détails qui m'ont étrangement surpris. A l'entendre, il avait peu de talent, et les ouvrages qui ont paru sous son nom, tels que le *Compte des institutions des Jésuites*, et le *Plan d'éducation nationale*, et les *Mémoires*

(1) Lisez La Caille. C'est M[lle] Landumier, dite La Caille, figurante à l'Opéra. La prétendue lettre que lui avait écrite Linguet se trouve en effet aux *Mémoires secrets* (31 janvier 1773). Elle est aussi dans la *Notice* de Devérité.

(2) 1766, in-12.

(3) On se rappelle que La Chalotais (1701-1785), procureur-général au Parlement de Rennes, emprisonné en 1765 sur la poursuite du gouverneur de Bretagne, le duc d'Aiguillon, avait fini par obtenir en 1770 que son affaire fût évoquée au Conseil du Roi, ce qui mettait en posture d'accusé le duc d'Aiguillon, qui prit Linguet pour avocat.

secrets (1), n'étaient point de lui. Madame Lem m'assura que M. Abeille (2), pendant un certain temps, et après M. Abeille, un autre homme de lettres que Lachalotais s'était attaché, avaient eu la plus grande part à ces ouvrages. Elle ajoutait que la maison de M. Lachalotais était ouverte à tous les gens d'esprit ; qu'il se ruinait pour se faire prôner par eux ; qu'il était plein de vanité, et ambitieux de se faire un nom ; et qu'enfin cet homme, victime d'une si affreuse injustice, s'était montré lui-même le plus injuste des magistrats.

L'histoire de ces pages écrites avec de la suie, au fond d'un cachot, sur des enveloppes de pain de sucre, m'avait toujours paru bien romanesque. Madame Lem m'a révélé que c'était elle-même qui avait fait passer à Lachalotais, dans le château du Taureau (3), ce fameux Mémoire, qu'il a prétendu avoir composé et écrit avec un cure-dent.

*
* *

Avant de quitter l'étude de Nolleau, dont j'ai raconté la mort, je dois rappeler que le hasard m'y avait donné pour second clerc (4) un homme qui a joué depuis un rôle prodigieux dans la Convention, et contre la célébrité future duquel j'aurais

(1) *Comptes rendus des constitutions des Jésuites*, 1762 ; — *Essai d'éducation nationale*, 1763 ; — *Mémoires*, parus sous le titre d'*Exposé justificatif de la conduite de La Chalotais*, 1767.

(2) Abeille (Louis-Paul), 1719-1807, économiste, inspecteur général des manufactures.

(3) Forteresse dans une île, en face de Morlaix, où La Chalotais était détenu.

(4) Ce passage semble viser Robespierre. M. de Montrol le dit d'ailleurs dans le sommaire de son chapitre : « Robespierre et Brissot, clercs de procureur », et il le répète dans une longue note (t. I, p. 160-163). Mais le texte de Brissot ne le nomme pas, et ce texte lui-même est sûrement apocryphe. Robespierre, en 1774 (date approximative du séjour de Brissot chez Nolleau), était en seconde à Louis-le-Grand ; en 1776 (année où Brissot sortit de chez Aucante, le successeur de Nolleau), Robespierre était vétéran de rhétorique. Le 26 octobre 1779, dans une lettre signée « de Robespierre, étudiant en droit, au collége Louis-le-Grand », il écrivait : « Je sors de ma philosophie et je me destine au barreau. » (*Annales Révolutionnaires*, 1908, n° 2, p. 301). Je ne maintiens donc ce passage, entièrement fabriqué, qu'à titre de curiosité.

alors parié ma tête. Ignorant, étranger à toutes les sciences, incapable d'idées, incapable d'écrire, il était parfaitement propre pour le métier de la chicane. Les années ne l'ont point changé, et je suis encore à concevoir comment un tel individu exerce une influence si grande et si fatale sur le sort de notre liberté.

Après avoir perdu M. Nolleau, je m'attachai à son beau-frère M. Aucante, qui avait acheté son étude. J'y passai deux années agréables, faisant des progrès dans les sciences, et multipliant mes matériaux. Aucante était un homme éclairé, honnête, peu fait pour sa profession. Il me laissait toute la latitude possible pour mes travaux et me traitait en ami. Il m'avait deviné ; un jour il me dit : « Vous resteriez éternellement chez moi que vous n'en apprendriez pas davantage. Livrez-vous à la littérature ou au barreau, mais quittez la chicane. » Je suivis son conseil, et ici s'ouvre, pour moi une nouvelle carrière.

J'étais alors intimement lié avec mon concitoyen Guillard, répandu dans les sociétés les plus brillantes, caressé par les poètes les plus célèbres à cause de son talent pour les vers. Il ne me parlait que des agréments de la vie d'un homme de lettres. Je le crus et je me jetai entièrement dans la littérature : non dans celle que cultivait Guillard, mais dans celle qui conduit aux sciences et qui les embellit. Ces vers fades sur l'amour, ces épigrammes, ces chansons dans le style bizarre que l'abbé Voisenon avait alors mis à la mode, et que Guillard avait si malheureusement imité dans les *Heures de Cythère* (1), tout cela me donnait la nausée. J'aurais voulu voir dans mon ami un poète vigoureux, un Corneille bravant le despotisme et retraçant ses horreurs sur la scène pour opérer une révolution dans les esprits ; mais Guillard ne m'entendait pas. Le plaisir était

(1) 1776.

son idole ; il ne courait qu'après le plaisir, qu'après une réputation éphémère dans les sociétés qu'il fréquentait ; les femmes y donnaient le ton, et elles préféraient des chansons, des épîtres, où le libertinage était légèrement gazé, à des vers énergiques contre l'insolence de la tyrannie et la bassesse de ses esclaves.

En m'associant avec Guillard, je résolus de suivre une autre route. Il voulait me présenter dans ses sociétés ; l'une des plus intimes était celle de Favart, dont la femme avait été longtemps l'amie de Voisenon (1), et chez qui l'on trouvait beaucoup de poètes et d'auteurs, reste de ceux qui s'y rassemblaient au temps où l'abbé demeurait chez ce couple aimable et y donnait le ton de la frivolité. Je n'allai là et dans d'autres réunions de ce genre que très rarement, bien déterminé de me consacrer à la solitude, d'y poursuivre mes études, et de ne paraître en public que lorsque j'aurais un amas considérable de connaissances et de travaux. N'ayant pas perdu mon goût pour les langues, je résolus de cultiver la langue grecque, à laquelle tiennent presque toutes les langues modernes. Guillard, rentrant de ses petits soupers, à une heure du matin, me trouvait souvent mon dictionnaire grec à la main ; il souriait ; moi qui ne voyais que l'avenir, je souriais aussi. Il doit juger aujourd'hui lequel a le plus mal calculé.

Il fallait vivre; ma mère, à qui je m'étais adressé, m'avait accordé secrètement quelques secours pour trois ou quatre mois, mais les besoins devenaient urgents. J'imaginai que de petites brochures sur les matières qui fixaient alors les esprits me procureraient quelque argent. Je m'adressai à un libraire qui me promit, et ne tint rien, qui vendait et gardait tout.

Je ne rappellerai pas ces premiers essais de ma jeunesse,

(1) On connaît assez et l'abbé de Voisenon, et Favart et sa femme.

qui furent presque tous ignorés. Tous ne méritaient pas cependant de l'être, et on dut trouver le caractère d'un esprit fier et ennemi du despotisme dans l'écrit sur l'*Indépendance de l'Avocat* (1).

Une autre brochure bien médiocre et bien plate m'attira des malheurs amers. Elle avait pour titre : *le Pot pourri* (2). Je l'avais faite pour me venger des dégoûts que la chicane m'avait causés. J'y maltraitais divers auteurs, et surtout une femme de procureur qui pouvait avoir le tort de jouer la précieuse, mais que j'avais le plus grand tort, moi, de déshonorer comme une prostituée. Cette femme tenait un de ces bureaux de bel esprit alors si communs dans Paris. Sa table bien servie était fréquentée par les poètes, les journalistes, et cette horde de parasites qui payaient leurs dîners en flagorneries, ou en protégeant les bourgeois près des grands. Le trait satirique lancé contre elle fut regardé comme le plus grand crime, et on obtint facilement contre moi une lettre de cachet.

Pour comble de malheur, j'étais malade ; une fièvre opiniâtre que je dus à l'excès de mes travaux, à l'irrégularité de ma manière de vivre, au punch dont je faisais trop d'usage, avait épuisé mes forces. J'étais dans cette triste situation lorsque se présenta chez moi un exempt de police accompagné de mon libraire. Il m'exhorta d'abord à ne point m'effrayer de la nouvelle qu'il allait me donner. Il m'annonça la lettre de cachet, sa cause, et les auteurs de ma persécution. « Vous avez fait une étourderie, elle ne mérite pas une peine si sévère, cependant on a été forcé d'expédier la lettre de cachet. Elle vous sera signifiée demain en cérémonie, ayez soin de décamper aujourd'hui :

(1) *Un indépendant à l'ordre des Avocats*, Berlin (Paris), 1781. — Réimprimé par Brissot dans sa *Bibliothèque du législateur*. Les *Mémoires secrets* des 25, 26 et 31 mars 1782 rendent compte longuement, et avec éloges, de cette brochure.

(2) « Une gourme de jeunesse », dit Petion (*Notice sur Brissot*).

mais afin que j'aie l'air d'avoir rempli mon devoir, laissez-moi une ou deux feuilles manuscrites de cette brochure ; je feindrai de les avoir trouvées dans votre chambre, et je les montrerai pour preuve de mon zèle à remplir mes ordres. »

Je suis confiant ; cette fois je ne fus pas trompé. Je remis à l'obligeant exempt de police les deux feuilles manuscrites. Ma malle fut bientôt faite, je partis, et lorsque les alguazils se présentèrent le lendemain pour jouer la comédie, ils ne trouvèrent personne.

A quoi devais-je cet acte d'humanité de la part de cet exempt de police ? était-ce par compassion ? on le suppose difficilement dans ces valets de la tyrannie. Etait-ce. quelque vue particulière ? je le soupçonnai d'après des propositions qui me furent faites depuis en son nom pour quelques brochures. Je refusai, mais il trouva un auteur plus complaisant que moi, et qui, après avoir figuré sur les tréteaux, s'est fait bénédictin et a joué une espèce de rôle subalterne dans la Révolution (1). Cet exempt était fort intrigant, et voulut s'avancer, même aux dépens de M. Lenoir (alors lieutenant de police). On se rappellera toutes ses manœuvres en apprenant son nom. C'était Goupil (2), mort depuis, à Vincennes, de mort subite, comme on a dû l'imprimer.

Ce Goupil, fameux parmi les exempts de ce temps-là, et qui avait le titre d'inspecteur de la librairie, fut d'abord mis à la Bastille. On l'avait ensuite transféré à Vincennes, où sa femme était enfermée. Cette femme faisait métier

(1) Brissot semble viser ici Poultier (1753-1826), qui fut en effet acteur, puis bénédictin, puis député du Nord à la Convention.

(2) Goupil des Pallières, inspecteur de police depuis 1768 (*Alm. roy.* de 1775, p. 374) ; il demeurait rue du Champfleuri, près du Louvre. C'est précisément là qu'habitait Brissot en 1781. — Voir sur lui les *Mém. secrets*, 13 novembre 1775, 29 mars 1778 (sur sa mise à la Bastille et le commerce que faisait sa femme), 11 mai 1778, 11 octobre 1784. Ce passage des *Mémoires* sur Goupil semble reproduire celui des *Mém. secrets* du 29 mars 1778.

de vendre au public des livres que son mari saisissait aux particuliers (1). On voit que de tout temps il y a eu de fort honnêtes gens parmi les inspecteurs de la librairie. Celui-ci était en outre convaincu d'avoir souvent profité du trouble et du désordre que causait sa présence dans les maisons pour y soustraire les effets précieux qui tombaient sous sa main. On juge combien il était facile au suppôt du despotisme et de l'inquisition de se livrer à ses vols dans le cours des recherches domiciliaires et des arrestations dont il était chargé. C'est ainsi que le fameux d'Hémery (2), son digne prédécesseur, s'était fait une bibliothèque et un cabinet de curiosités, qu'il vendit une somme énorme à un financier (3). De tout cela il arriva un bien ; un pauvre homme de lettres eut de quoi dîner. Le financier se voyant une bibliothèque, l'envie lui prit d'avoir un bibliothécaire ; il donna cette place à Querlon (4), auteur estimable, à ce que dit le *Nécrologe des hommes célèbres*, et qui a travaillé à cinq ou six journaux, traduit et composé dix ou douze ouvrages.

Un ami, un concitoyen, dont le nom restera éternellement gravé dans mon cœur, m'accorda un asile bien précieux dans la maladie qui me dévorait et dans la persécution qui s'acharnait contre moi. C'était le docteur Doublet (5), recommandable par une foule d'écrits utiles

(1) Voir sur elle une note du t. I, p. 252 des *Documents pour servir à l'histoire de la Révolution*, de d'Héricault et G. Bord.

(2) D'Hémery, inspecteur de police avant Goupil, puis inspecteur de la librairie (*Alm. roy*. de 1775, p. 415). C'est lui qui avait saisi la *Promenade du Sceptique*, de Diderot. Voir sur lui une note intéressante au t. I, p. 173, des *Œuvres de Diderot*, éd. Assézat-Tourneux.

(3) Au fermier-général Beaujon. — Voir *Mém. secrets*, 6 mai 1774.

(4) Meusnier de Querlon (1702-1780). C'est lui qui a publié le journal de voyage de Montaigne en Italie.

(5) François Doublet, né à Chartres, 1751-1795. Reçu docteur le 4 décembre 1777 ; professeur de physiologie, rue du Petit-Lion, au faubourg Saint-Germain. (*Alm. roy.* de 1784, p. 484. Cf. *Alm.* de 1788, p. 119 et 498.) — Brissot le cite avec éloges en plusieurs endroits de sa *Théorie des lois criminelles*, notamment t. II, p. 138.

sur sa profession, et que ses connaissances firent choisir, quoique bien jeune encore, pour diriger l'hôpital de M. Necker (1). Humain et désintéressé, il me garda chez lui pendant trois mois, me traita comme son frère, me prodigua tous ses soins, et je regretterai toujours que mon impuissance et la sécheresse de mes parents ne me permissent pas de lui témoigner ma reconnaissance, comme je le désirais.

(1) Fondé en 1778.

CHAPITRE VI

RETOUR A CHARTRES (1777)

Ma fièvre ne céda point aux soins généreux du docteur Doublet. Il me conseilla d'aller respirer l'air natal, et je suivis son conseil. Ma pauvre mère me reçut au sortir de la diligence, et à peine me reconnut-elle, tant j'étais pâle, maigre, défiguré. Elle en eut l'âme navrée, et elle m'a depuis assuré que nul spectacle au monde ne lui avait fait plus d'impression. J'avais bu plus de quinze bouteilles de quinquina, et la fièvre me dévorait toujours. Un ami de ma sœur, pieux comme elle, et qui s'était consacré à des œuvres de bienfaisance, entreprit de me guérir; c'était un ancien perruquier retiré ; il disait avoir hérité de quelques recettes merveilleuses d'un savant médecin qui était mort dans ses bras. Ces recettes ne consistaient que dans l'expression de simples, presque toujours très ordinaires. Les malades sont crédules, j'abandonnai la médecine pour l'empirisme, et je ne m'en trouvai pas mal. On rira de ma crédulité en lisant le trait suivant, mais qu'on rie tant qu'on voudra, je suis forcé de croire ce que j'ai vu, ce que j'ai senti. J'avais régulièrement la fièvre de deux jours l'un, depuis quatre mois ; rien n'est plus cruel pour un homme attaqué de cette maladie que l'approche du frisson, précurseur de la fièvre. Que de vœux on fait pour ne plus le sentir ! Que de projets l'on bâtit pour conserver désormais sa santé !

Mon empirique m'ordonna un soir de mettre des lardons entre les doigts de ma main droite, ou de ma main gauche, je ne me rappelle pas laquelle : même cérémonie pour un des doigts du pied. Je devais passer les nuits dans cet état et boire le lendemain à cinq heures du matin un verre de bourrache. Je suivis l'ordonnance, et à mon grand étonnement la fièvre ne reparut pas. Mais telle était ma faiblesse, qu'en passant d'une chambre à une autre un rayon de soleil qui frappa ma vue me fit tomber sans connaissance.

Je me livrais alors uniquement à l'étude de la médecine, et je serais devenu docteur dans cette science si ma famille avait voulu me prêter quelques secours. Mais ce goût si violent disparut avec ma maladie. C'est la seule maladie dont je me souvienne dans le cours de ma vie. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1777, jusqu'au moment où j'écris, j'ai bien éprouvé quelques indispositions, des maux de tête, mais je n'ai jamais été malade.

Je me rétablis peu à peu, grâce aux soins tendres et assidus de mes sœurs et de ma mère. Mon père ne vint pas me voir une seule fois. Il était toujours irrité contre moi, les prêtres ne cessaient d'attiser sa colère en lui parlant de mon incrédulité. Ma mère eût beaucoup désiré de m'établir avocat à Chartres. Je me prêtais volontiers à ce projet, mais la résistance de mon père, dirigé par les prêtres, le fit échouer.

Celui de tous qui avait le plus d'empire sur son esprit et auquel j'ai le moins pardonné, était un abbé Delangle (1), chanoine de Chartres, bigot fanatique, directeur de consciences, s'insinuant dans les familles pour y semer la zizanie et en recueillir les fruits. Il avait prépossédé toute la mienne et j'en fus la victime. La race de ces bigots fut très

(1) Jean-Baptiste Delangle (1723-1788), chanoine de la cathédrale de Chartres (*France Ecclésiastique* ; — *Inventaire d'Eure-et-Loir*, I, 198 ; — *Inventaire de Chartres*, 144).

nombreuse à Chartres sous l'épiscopat de Bonne-Fleuri (1) ; c'était par le charlatanisme de la dévotion qu'on lui plaisait et qu'on allait à la fortune. Cette voie ayant été fermée sous son successeur (2), homme de plaisir, la foule de ces pieux hypocrites a bien diminué.

Cet homme de plaisir était Lubersac, que le clergé chartrain a député aux Etats-Généraux. On a raconté de lui plusieurs anecdotes, qui peignent bien les mœurs relâchées du temps où nous avons vécu. Elles lui ont fait une réputation qu'il ne méritait peut-être pas tout à fait. Il avait un cousin portant son nom, prêtre comme lui, et qui moins que lui savait observer le décorum de son état (3). Les écarts de l'abbé auront sans doute servi à grossir la

(1) Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Fleury (1717-1780), évêque de Chartres de 1746 à 1780. Neveu du cardinal de Fleury. il avait été 1er aumônier de Marie Leczinska. (Je ne sais pourquoi Brissot l'appelle *Bonne*-Fleuri, c'est sans doute une mauvaise lecture du premier éditeur pour *Rosset*-Fleuri). Il avait propagé dans son diocèse le culte du Sacré-Cœur.

(2) Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, né à Limoges en 1740, aumônier du roi en 1767, évêque de Tréguier en 1775, remplaça en 1780 Rosset de Fleury sur le siège de Chartres. Il avait fait Siéyes chanoine de Tréguier et l'amena à Chartres avec lui. Député du clergé aux Etats-Généraux, il vint, dès le 21 juin 1789, se réunir au Tiers, adhéra aux premiers actes de la Constituante, mais s'effraya bientôt et marcha dès lors avec la minorité. Après la session, il passa en Angleterre, puis en Allemagne, démissionna en 1801 à la demande du pape, fut nommé chanoine de Saint-Denis (21 mars 1806), baron de l'Empire (1er juin 1808) ! et mourut à Paris, le 30 août 1822 (H. Fisquet, *La France pontificale*, volume de Chartres). Grégoire dit de lui, dans ses *Mémoires* (II, 17) : « C'est à ma connaissance le seul évêque dissident qui n'ait pas cru que la morgue et la haine contre les constitutionnels faisaient partie de la religion. » Etienne Dumont, dans ses *Souvenirs sur Mirabeau* (p. 62-70), nous le montre, dans les premiers temps de la Révolution, recevant à sa table Brissot et Clavière, et adhérant aux réformes avec un touchant désintéressement.

(3) Charles-François de Lubersac de Livron (1730-1804), abbé de Noirlac, prieur de Brives, vicaire-général de Narbonne, mort à Londres dans l'émigration. Voir sur lui les *Mémoires secrets*, 24 août 1778, — la *Correspondance littéraire*, XI, 397 — et Quérard (*France littéraire*), qui donne la liste de ses nombreux ouvrages. Il est l'auteur du *Journal historique et religieux de l'émigration du clergé français en Angleterre*.

renommée de l'évêque. L'affaire qu'il eut un soir au Palais-Royal est d'un véritable soldat aux gardes. Il passait à côté d'un officier, qui le coudoie par mégarde ou pour ne point se déranger. L'abbé se plaint et s'emporte ; le militaire donnait le bras à sa maîtresse, qui persifle et rit au nez de l'abbé : pour toute réponse l'abbé lui donne un coup de pied au derrière ; alors l'amant outragé le saisit au collet, et, à défaut d'armes, veut l'étrangler de ses mains ; l'abbé le saisit à son tour, et allait l'étrangler lui-même, quand il voit tout à coup la foule se former ; des militaires accourent au secours du militaire, tandis que d'autres personnes veulent prendre sa défense contre eux ; on lutte, on se presse ; il y a mêlée, cris, combat à outrance ; l'officier ou l'un des siens reste à peu près mort sur la place ; il faut le guet et les gardes du Palais pour mettre fin à ce tapage, qui fit d'autant plus de bruit que le nom de Lubersac venait tout récemment d'éveiller l'attention par une scène d'un autre genre (1)....

Ce fut quelque temps après cet exil (si toutefois il y avait réellement exil, ou si ce que je viens de répéter en était la véritable cause), que je vis Lubersac (2). Il vivait alors retiré à sa campagne de Bouglainval (3), avec madame de

(1) Ici, l'édition de Montrol raconte une aventure galante de l'évêque Lubersac. Comme elle est narrée presque dans les mêmes termes par les *Mémoires secrets* (12 septembre 1785), où sans doute elle a été prise, je ne puis que la supprimer, en disant seulement, pour la clarté du récit, qu'elle valut à Lubersac un ordre d'exil dans son diocèse.

(2) « Dans un écrit publié il y a quelques années, on dit que ce fut l'exil de Lubersac qui inspira les vers de Boufflers, dans lesquels il fait dire à son prélat *qu'une jolie femme est un bénéfice qui exige résidence* ». (*Note de Brissot*).

(3) C'est probablement en 1787 que Brissot vit Lubersac à Bouglainval.

Bouglainval est un village à 6 kil. O. de Maintenon. Le château datant du moyen-âge, mais refait sous Louis XIII, environné d'un très beau parc, appartenait alors à la famille de Briqueville, qui n'y résidait pas et l'avait mis en location. Lubersac fut le troisième locataire. « Petit et contrefait, mais d'une figure agréable, il était affable,

Laseinie (1), et, soit par goût, soit par esprit de sagesse, il ne me semblait point regretter Paris et ses plaisirs aventureux. Je dois même dire qu'aimable et tolérant, si rien en lui n'annonçait le rigoriste, rien le tartuffe, rien non plus ne rappelait le prêtre léger, l'homme dépravé. Entraîné par l'exemple des abbés de cour, il avait pu commettre quelque erreur, mais leur souvenir le portait à l'indulgence en faveur des autres. Elevé dans une famille aristocratique et entièrement opposée aux idées nouvelles, il avait des opinions toutes philosophiques et l'esprit le plus éclairé ; mais il recula quand il fallut mettre la théorie en pratique. Avant même l'ouverture des Etats-Généraux, que nous avions appelée ensemble de tous nos vœux, je le vis déjà s'épouvanter ; il craignait l'influence de la Cour sur l'Assemblée, il ne craignait pas moins l'influence de l'Assemblée sur le peuple, et celle du peuple sur l'Assemblée : il craignait tout. « Nous devons nous attendre à toutes les contrariétés dans la besogne, me disait-il, à toutes les personnalités outrageantes, et qui sont la suite de l'amour-propre blessé, de l'envie et de l'avarice menacés, de tous les petits intérêts compromis. Je vous avoue, ajoutait-il, que j'ai quelquefois du regret d'avoir engagé mes goûts personnels, les premiers devoirs de mon état et mon repos à l'espoir presque vain de contribuer à un ordre de choses meilleur,

pas fier, plutôt familier. Il affectionnait beaucoup Bouglainval, son site accidenté, ses bois, ses terrasses, son torrent grossi par les pluies et coulant comme une rivière... Il essaya d'y acclimater la pomme de terre... » (*Châteaux en Eure-et-Loir*, t. Ier, p. 19-26, notice signée N. et M., c'est-à-dire de l'abbé Niochau, curé de Bouglainval, et de l'abbé Métais).

Lubersac aimait à y recevoir. Le *Bulletin d'autographes* de M. Noël Charavay de janvier 1903 signale une lettre de lui au poète Guillard, l'ami et le compatriote de Brissot. L'évêque lui dit avoir été fort aise qu'il se soit plu à Bouglainval et l'invite à y revenir.

(1) Valérie de Neuvic, marquise de La Seinie. C'était une parente de Lubersac. On trouvera à la *Correspondance* une notice plus détaillée sur elle.

que j'ai cru possible quand j'en ai jugé de loin, mais qui me paraît hérissé de difficultés à mesure que j'en approche. La composition des Etats-Généraux ne me rassure pas; j'y vois un grand nombre d'hommes bien dangereux. Quelques-uns ont des talents, ils parleront très haut, parce qu'ils se sentiront appuyés. Les honnêtes gens diront leur avis doucement, froidement, timidement, parce qu'ils seront en minorité. Dans une pareille lutte, il est facile de prévoir que le triomphe ne demeurera pas du côté de la raison, de la bonne foi, de la vertu. Et cependant, si nos fers ne sont pas brisés, anéantis, ils seront surchargés, appesantis, rivés de manière à être éternels. » Alors Lubersac avait foi en mes opinions, il me demandait des conseils ainsi qu'à Siéyes (1) et à Petion. « J'ai besoin de vos forces pour appuyer le peu que j'en ai, m'écrivait-il un jour, je me regarde comme lié désormais à votre personne, de manière que, si nous sommes réunis à la galère, mon pied droit et votre pied gauche seront attachés aux deux extrémités de la même chaîne. »

Nous marchâmes ainsi attachés pendant quelque temps. Nos amis, ceux de madame [de] La Seinie, avaient rassuré son courage ; il fut un des premiers de son ordre à se réunir au Tiers-Etat ; il demanda l'abolition de quelques priviléges, et fut pendant quelque temps un de ceux qui s'opposèrent vivement aux projets du despotisme ministériel ; mais bientôt la chaîne qui nous liait se brisa. Un prêtre est toujours prêtre. Lubersac ne put supporter les décrets de l'Assemblée nationale sur le clergé et sur le catholicisme (2). Ses intérêts étaient trop vivement froissés,

(1) Siéyes était son grand vicaire, chancelier de la Cathédrale de Chartres du 9 avril 1788 à 1790. (*Dignitaires de l'Eglise N.-D. de Chartres, listes chronologiques*, publiées par MM. Lucien et René Merlet, Chartres, 1900, 1 vol. in-8°).

(2) Les pages qui suivent sont presque entièrement extraites, avec quelques raccords dont les traces sont visibles quand on compare

ainsi que ceux de ses amis (1); il trouva dès lors que nos opinions politiques n'étaient plus d'accord.

Qu'y avait-il donc de si injuste et de si passionné dans les miennes ? Le jour même où Lubersac rompait avec moi, je faisais un éloge pompeux de l'Assemblée, qui venait de porter Gouttes (2) à la présidence, parce qu'à mes yeux les curés étaient les plus dignes ornements de l'Eglise

les deux textes, du *Patriote français* des 4, 23, 30 avril et 7 mai 1790. Je crois cependant utile de les conserver, — sauf à imprimer en plus petit texte et à placer entre crochets les emprunts les plus textuels, — afin de ne pas interrompre le récit, intéressant en soi, des relations de Brissot avec Lubersac. Il n'est pas impossible d'ailleurs que ce récit ait été rédigé par Brissot lui-même, en 1790, avec son journal sous les yeux.

(1) « Parmi ses amis était Thierry de Ville-d'Avray, intendant du Garde-meuble. D'après les états qu'il avait contresignés avec Saint-Priest, les dépenses de son administration se montaient depuis 1774 à 23 millions et quelques cent mille livres ; il parut important à l'Assemblée nationale de connaître les causes de dépenses aussi considérables ; il me parut à moi plus important encore d'examiner si l'on devait conserver un établissement aussi dispendieux, et si un pareil ameublement et quinze à dix-huit millions de diamants étaient nécessaires au roi d'un peuple libre pour avoir de la majesté. Plus de Garde-meuble, plus de place pour Thierry. Mes réflexions l'alarmèrent ; je n'avais pas montré non plus grande confiance en son patriotisme et même dans la pureté de ses comptes : sur ces derniers objets il m'écrivit et me fit écrire par Lubersac une longue lettre qui me persuada au moins sur sa probité, et je voulus bien avoir l'air d'être également convaincu de tout le reste. Ce fut cependant en m'envoyant les lettres de Thierry, qui, à défaut de mes éloges, me remerciait de mon silence, que M.[de] Lubersac m'engagea à ne plus lui adresser mon journal, parce que, depuis la séance du 17 avril 1790, il y lisait des opinions qui lui faisaient bouillir le sang et qu'il ne voulait pas qu'elles lui fissent renoncer aux sentiments d'amitié qu'il m'avait voués et qu'il désirait me conserver pour la vie. » (Cette note, que M. de Montrol donne comme de Brissot, est extraite, en ce qui concerne Thierry de Ville-d'Avray, du *Patriote* du 23 avril 1790).

(2) Jean-Louis Gouttes, curé d'Argeliers (Aude), député aux Etats-Généraux par le clergé de la sénéchaussée de Béziers, évêque constitutionnel de Saône-et-Loire en 1791 (après la démission de Talleyrand), condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris et exécuté le 26 mars 1794 (Wallon, III, 74).

C'est le 29 avril 1790 que Gouttes fut porté à la présidence de l'Assemblée constituante, et c'est dans le *Patriote* du 30 que Brissot célébra cette manifestation, en termes qui sont presque textuellement reproduits ici.

française, qu'une foule d'entre eux avaient rendu de véritables services à la cause populaire, et que tous enfin me semblaient plus particulièrement appelés à devenir les instituteurs des campagnards, et comme leur intermédiaire entre la patrie et la Divinité.

Si j'avais loué Gouttes, Grégoire, et plusieurs autres, dans la discussion du 13 avril, je n'avais point attaqué Lubersac. Ce n'était pas non plus, ce me semble, avoir menacé sa religion et sa vie que d'avoir demandé protection égale de la loi pour tous les cultes, destruction des asiles de la fainéantise, restitution des immenses et scandaleux bénéfices que le haut clergé accaparait depuis des siècles. Il me disait pourtant dans ses adieux « qu'il tenait encore à sa religion, à sa vie, aux moyens de la conserver ; que tous ces objets me paraissaient plus qu'indifférents, et que je condamnais à la mort, à la proscription tous les malheureux qui, comme lui, venaient d'être dépouillés par la plus inique et la plus déshonorante de toutes les décisions ».

J'ai cru et je crois encore que, si l'Assemblée n'eût pas adopté la liberté des cultes, elle se fût déshonorée. Nous ne pouvions être du même avis sur ce décret (1), que je trouvais plein d'équité, que Lubersac appelait inique ; mais je ne proscrivais personne, j'approuvais au contraire ceux qui ne voulaient plus qu'on pût désormais proscrire. Je ne voulais point que la France, par l'organe de ses représentants, fît une profession de foi religieuse et qu'elle n'autorisât que les solennités du culte catholique, parce que c'était forcer de ne croire ou de ne pratiquer que ses dogmes. Cette intolérance eût été un crime contre le Christ même, qui s'est laissé crucifier, et n'a fait crucifier personne.

(1) Décret voté le 13 avril 1790, sur la proposition de Menou, pour écarter la motion de déclarer la religion catholique religion de la nation (motion de Dom Gerle).

Lubersac dès lors s'est rangé parmi ces protestants-catholiques (1) qui l'ont conduit sur la route de l'émigration. Il approuva leur déclaration contre le décret du 13 avril, concernant la religion ; mais je dois faire remarquer que ni lui ni eux n'osèrent s'élever contre la vente des biens du clergé. Ce fut une faute de moins.

En général (2) [leur protestation était écrite d'un style plus souple et plus modéré qu'on ne l'attendait, d'après les scènes scandaleuses et violentes qui l'avaient précédée. Leur but unique, disaient-ils, était de témoigner authentiquement de leur résistance impuissante à la délibération qui effaçait la religion catholique du rang suprême de religion de l'Etat.

Qu'était-ce que la religion de l'Etat? Qu'est-ce avant tout qu'un Etat? Etat est un mot abstrait. Entendait-on par ce mot la réunion des citoyens qui forment une nation ? Alors le catholicisme n'était point la religion de la nation française, puisque deux ou trois millions de citoyens français rejettent ses doctrines et ses lois.

Entendait-on que la religion de l'Etat était celle de la majorité des citoyens, ou celle du chef de l'Etat? Soit. Et si le chef de l'Etat eût été juif ou mahométan, vous eussiez donc décrété l'islamisme pour religion suprême ? Et parce que le catholicisme est la religion de la majorité des citoyens, vous voudriez donc que son culte fût seul public et solennel ?

Alors ceux qui ne sont point catholiques ne pouvant exercer publiquement leur culte, et leurs ministres n'étant pas traités sur le même pied que les ministres catholiques, il n'y avait plus de liberté, d'égalité, il fallait déchirer la Déclaration des droits.

La protestation des catholiques était un acte d'orgueil et de fanatisme ; elle fut accompagnée d'une foule de déclarations, qui tenaient du délire. On connaît celle du chapitre de Paris, imprimée à la suite. Une autre disait que le catho-

(1) C'est-à-dire *protestataires*.

(2) Tout le passage qui suit entre crochets est tiré du *Patriote* du 7 mai 1790.

licisme seul inspirait les sentiments et enseignait les maximes de morale les plus conformes à l'ordre social ; ainsi les Luthériens, les Moraves, les Quakers, les Déistes n'enseignent que débauche ou brigandage. Enfin Montlosier, un des dignes apôtres de cette cabale frénétique, couronna l'œuvre en prêtant aux partisans de la tolérance l'intention de substituer la religion juive ou protestante, ou l'athéisme même, à la religion romaine, ce qui ne pouvait arriver, disait-il, sans guerres terribles et sans discordes sanglantes.

Parler d'athéisme à propos de tolérance, et prêter ainsi à ses adversaires des intentions qu'il supposait criminelles, était d'un calomniateur ; dire que la tolérance enfante les guerres civiles, était d'un ignorant. Quand Montlosier, qui a émigré comme Lubersac, aura vu la Hollande ou les Etats-Unis (1), il s'apercevra bien vite que toutes les sectes y sont en paix, parce qu'aucune n'y est dominante].

***

Lubersac fut remplacé dans l'évêché de Chartres par Bonnet, curé de Saint-Michel (2). [Lui qui avait donné de si bonnes preuves de son amour pour la liberté quelque temps auparavant, fit aussi des mandements incendiaires ; il excommunia ceux qui prêtaient le serment, ceux qui reconnaissaient le nouvel évêque et les nouveaux curés ; et oubliant les préceptes de saint Paul, il déclara schismatiques tous les constitutionnaires] ; il engagea ainsi plus d'un de nos prêtres chartrains à se rétracter de leur serment ou à ne le point prêter. Je m'en rappelle un, [M. Favrand (3), ci-devant

(1) Montlosier (1755-1838) est trop connu pour que je donne une notice sur lui. Il suffira de rappeler qu'à la Constituante il fut un des plus ardents, mais aussi des plus indépendants défenseurs de l'ancien régime. Il émigra après la séparation de l'Assemblée.

(2) Charles Bonnet, né en 1721, sacré évêque d'Eure-et-Loir le 27 mars 1791, mort le 13 novembre 1793.

(3) Lisez Ferrand. Il n'y avait à Chartres aucun chanoine du nom de Favrand.

Le chanoine Ferrand (1732-1815) dirigeait en effet, à Chartres, une maison de sourdes-muettes confiée aux Filles de la Providence ;

chanoine, ci-devant missionnaire, ci-devant riche en bénéfices, homme au reste du temps de Charles IX, qui dirigeait à Chartres une institution confiée aux soins des Filles de la Providence. Il avait composé à leur usage un catéchisme, qui fera voir quel était l'esprit de ces gens-là. Les leçons commençaient ainsi : — D. Qu'est-ce qu'un intrus ? R. C'est M. Bonnet.— D. Pourquoi M. Bonnet est-il un intrus ? R. Parce qu'il a usurpé le siège épiscopal de M. Lubersac.— Les petites filles, qui savaient parfaitement la leçon qu'on leur avait apprise, la répétèrent couramment à l'officier municipal qui, le livre à la main, était venu leur faire le catéchisme. La municipalité fit aussitôt fermer l'école des béguines, en leur disant que, n'étant ni religieuses ni patentées], elles n'avaient aucun droit pour enseigner.

J'avoue que j'ai regretté la désertion de Lubersac. Il était digne d'être compté parmi les plus généreux soutiens de notre liberté. Mais il n'aurait jamais eu l'âme d'un anarchiste, et aujourd'hui il serait sans doute proscrit, s'il ne s'était pas proscrit lui-même. Je pense encore avec plaisir à notre bonne et douce correspondance, et à des relations qui m'ont laissé d'agréables souvenirs. Madame [de] La Seinie est une des personnes les plus aimables et les plus spirituelles que j'ai connues, un des caractères les plus élevés et les plus capables de nobles sentiments qu'on puisse rencontrer dans une classe où la frivolité fut trop longtemps l'apanage des femmes. Mieux valait, du reste, la frivolité que la pédanterie. Je dois dire aussi que, lors de la convocation des Etats-Généraux, madame [de] La Seinie s'est employée avec dévouement pour me faire élire ; mais le moyen d'être élu dans son propre pays, lorsqu'on n'y a pas une famille puissante, des alliances nombreuses, et de la fortune ?

Peu s'en fallut pourtant que je ne fusse élu, sinon député,

il refusa le serment en 1792, quitta la France, et à son retour, après la Révolution, redevint supérieur des filles de la Providence.

du moins suppléant. Mais d'Orléans (1), qui connaissait les sentiments que m'inspiraient ses principes et sa personne, usa de son influence secrète pour favoriser d'autres élections et empêcher la mienne. Ma correspondance à cette époque avec Lubersac et Madame [de] La Seinie (2) prouverait combien peu j'approuvais moi-même la nomination de d'Orléans aux Etats-Généraux ; elle servirait à convaincre de notre mutuelle antipathie ceux qui ont voulu persuader que j'étais un de ses amis, ceux qui, pour me perdre, m'ont accusé de servir sa prétendue faction.

(1) Le duc d'Orléans était seigneur apanagiste de Chartres.

(2) M. de Montrol avait inséré ici deux lettres adressées à Brissot par Mme de La Seinie, en mars 1789. Ces lettres, évidemment trouvées par lui dans les papiers de Brissot, seront mieux à leur place dans la *Correspondance*.

CHAPITRE VII

PARIS (2e SÉJOUR) 1777-1778

Après la maladie dont j'ai parlé, j'étais revenu à Paris, sans espoir, sans projet, et muni seulement de quelques secours que me donna secrètement ma tendre mère. Je m'associai de nouveau avec Guillard, quoique sa conduite, pendant ma maladie, m'eût beaucoup refroidi pour lui. Sa cruelle insouciance sur les progrès de mon mal m'avaient prouvé que la sensibilité s'étouffe aisément dans le monde, et que l'amitié n'est qu'un mot.

Nos finances étaient dans le plus triste état ; nous étions souvent dans la détresse. Guillard s'en inquiétait peu, il allait assouvir sa faim aux tables de ces grands seigneurs qui le recherchaient à cause de ses talents et de son esprit. Tandis qu'il se gorgeait de mets délicats, le pauvre solitaire dînait souvent avec du pain et du fromage, et se trouvait peut-être plus heureux que le poète parasite. Un livre seul lui tenait compagnie à son frugal dîner, mais il ressentait quelque orgueil de pouvoir conserver son indépendance à si peu de frais.

J'avais alors entrepris des travaux immenses. Indépendamment de ma *Théorie des lois criminelles* (1), j'avais tracé le plan d'un ouvrage intitulé *Le Pyrrhonisme universel.* Ce plan était lui-même un véritable ouvrage. Je

(1) 2 vol. in-8°. L'ouvrage parut au milieu de 1781.

l'envoyai à d'Alembert, qui me répondit par des compliments.

« Monsieur,

» Malgré les occupations dont je suis accablé dans
» ce moment-ci, j'ai parcouru le plan que vous m'avez
» adressé ; j'y ai vu que l'auteur avait beaucoup d'érudition
» et de philosophie. Si je ne crois pas entièrement comme
» vous au pyrrhonisme universel, je suis persuadé qu'il y a
» beaucoup d'incertitude dans les sciences. J'ai l'honneur
» d'être, etc. — d'Alembert. »

C'était une réponse bien sèche pour quiconque avait pu lire le secret de mon âme et d'Alembert l'avait lu dans ma lettre ; elle respirait l'énergie et la tristesse d'un homme ardent pour les sciences, pour la vérité, ennemi implacable du despotisme, mais malheureux, mais recherchant un appui, un ami, des secours enfin pour s'élancer dans la carrière qu'il brûlait de parcourir. Je ne flattais pas d'Alembert ni les philosophes ; et les flatteurs seuls, ou ceux qui promettaient de l'être. obtenaient les faveurs des chefs du Sanhédrin académique.

Je voulus faire imprimer mon ouvrage avec la lettre que j'avais écrite au géomètre, et la réponse qu'il y avait faite. J'avais perdu l'original de cette lettre, je lui en soumis une copie ; il écrivit au bas : « Cette copie est inexacte : voici quelle elle devait être :

« Monsieur,

» Quoique les occupations dont je suis chargé en ce moment
» ne m'aient pas permis de lire en détail et à tête reposée l'ou-
» vrage que je vous renvoie, j'en ai assez lu pour voir qu'il
» suppose dans l'auteur beaucoup de savoir et de philosophie ;
» si je ne crois pas absolument comme vous au pyrrhonisme
» universel, au moins je suis persuadé que nous savons bien
» peu de chose.

» J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très » humble et très obéissant serviteur.

» D'Alembert. »

A Paris, ce 14 octobre 1777.

Je vis bien dans cette nouvelle version quelques expressions changées, et une formule de style épistolaire plus honnête ; mais il me sembla que le fond restait toujours le même. Ce n'était pas des formes respectueuses que j'étais venu demander à d'Alembert, mais ses encouragements, ses conseils, pour parvenir à la gloire et gagner quelque fortune ; je me retirai le cœur navré.

J'ai eu plus d'une occasion de revoir d'Alembert, dont Linguet disait si plaisamment dans ses *Annales* que c'était un grand géomètre aux yeux des littérateurs, et un grand littérateur aux yeux des géomètres ; il m'eût volontiers rappelé à lui, par calcul d'amour-propre, après m'avoir éloigné par peur que je lui fusse importun ou peut-être à charge. Ce n'est pas la faute de Villar (1), qui courtisait dès lors tous les puissants du temps, si j'ai refusé d'aller grossir sa cour. Mais je gardais malgré moi le souvenir du passé ; son égoïsme, sa froideur à mon égard, quand un mot d'intérêt ou d'amitié eût été si sensible à mon cœur, m'avaient désenchanté. Moi, jeune néophyte, étranger aux individus, et venu pour admirer de grands hommes, ou écouter au moins des philosophes, je m'attendais à les trouver affables et bienveillants, tels qu'ils se peignaient dans leurs ouvrages, humains et tolérants, puisqu'ils parlaient sans cesse de tolérance et d'humanité. Quand je les vis descendre de leurs trépieds et que je pus les considérer de plus près, mon illusion fut bientôt dissipée. Je n'en

(1) Villar (Noël-Gabriel-Luce), 1748-1826, prêtre de la Doctrine chrétienne, évêque constitutionnel de la Mayenne en 1791, conventionnel, membre de l'Institut et de l'Académie française, inspecteur général de l'Université. Voir à la *Correspondance*, année 1783. — Cf. plus loin, p. 240 et suiv.

aimai qu'avec plus d'ardeur la philosophie ; mais je fis bien peu de cas de certains philosophes. J'aurais parié dès lors que, le jour où la liberté détruirait les abus qui leur étaient profitables, les Marmontel, les Morellet, les Suard déserteraient la cause de la liberté.

D'Alembert, s'il eût vécu, aurait imité leur exemple. Cet homme, qui pleurait et s'attendrissait si facilement, avait le cœur dur et froid comme un marbre. Je ne le juge point aussi sévèrement que l'a fait Linguet. Linguet était devenu son ennemi implacable ; il est pourtant des traits qui m'ont été racontés par Linguet lui-même, et dont je ne puis douter parce que d'autres personnes me les ont confirmés. La manière dont il repoussa un rejeton de Corneille est odieuse ; Voltaire a dû en tressaillir d'horreur au fond de son tombeau. On sait tout ce que Voltaire avait fait pour mademoiselle Corneille, et combien ses amis avaient donné d'éclat à sa louable bienfaisance. Cependant une femme se présente un jour chez d'Alembert ; elle semble abattue, malheureuse, et comme à peine vêtue ; elle se nomme madame Corneille (1) ; elle est épouse en secondes noces de ce Corneille dont la fille avait été jadis si généreusement dotée par les soins de M. de Voltaire. Elle a osé compter sur quelque intérêt pour elle-même ; elle est venue à Paris avec son enfant sur les bras pour implorer les secours et les bontés de ceux qui se sont montrés autrefois les protecteurs de sa famille ; elle voudrait bien aller à Ferney ; mais elle n'a ni la force, ni les ressources nécessaires pour entreprendre ce voyage ; depuis deux jours réfugiée dans un modeste hôtel de la rue du Roule, à peine sait-elle comment elle s'acquittera envers son hôte, et ce n'est qu'en tremblant qu'elle s'est traînée jusqu'à M. d'Alembert, dont quelques personnes lui ont

(1) Voir les *Annales* de Linguet, t. III, p. 428 et suiv., et t. IV, p. 24 et suiv.

fait connaître la bienfaisance et la générosité. Alors d'Alembert se met des larmes aux yeux ; il lui apprend que M. de Voltaire vient de mourir ; que lui et ses amis ont fait jadis tout ce qui dépendait d'eux pour le grand nom de Corneille, et il engage la pauvre femme à aller prendre du service, à chercher une place de domestique pour l'aider à nourrir son enfant et son mari !

Les temps étaient changés, il n'y avait pas moyen de rattacher en ce moment les yeux sur une bienfaisance d'ostentation dont on avait assez parlé. Les éloges avaient été épuisés, la réputation d'humanité établie : qu'importait maintenant le sort d'une malheureuse dont la misère était repoussante, et les besoins si grands, qu'il en aurait beaucoup trop coûté pour essayer de les satisfaire ! On voulait être généreux à meilleur marché : force était bien de laisser mourir de faim la pauvre femme. On dit que, lorsqu'elle arriva à la porte de la Comédie-Française, où son hôte l'avait adressée, elle était dans un état si pitoyable qu'elle attendrit jusqu'au portier ; il alla chercher les comédiens ; elle leur expliqua en pleurant de honte et de douleur l'état affreux où elle était réduite. Tous à l'instant l'entourèrent, la pressèrent, se l'arrachèrent ; tous se disputaient à qui lui donnerait asile. Le jeune Larive (1) voulut absolument se charger d'elle et l'emmena aussitôt chez lui, où Dugazon m'a dit qu'elle était restée plusieurs mois. La Comédie lui donna le produit d'une représentation de *Cinna* ; elle s'était montée, je crois, à sept mille livres.

Lorsque d'Alembert s'aperçut combien la révélation de sa conduite avait indisposé contre lui, il essaya d'en atténuer l'effet. Il fit courir après madame Corneille, lui offrit les secours de l'Académie, ceux de sa plume pour adresser un mémoire au roi, mais tout cela n'empêcha point de croire

(1) Voir la note de la page 71.

que ce qui avait été fait et dit ne fût juste et vrai. La tournure même des dernières dénégations des amis de d'Alembert pouvait en servir de preuve. Ils prétendaient que le philosophe n'avait point conseillé à madame Corneille de se mettre en condition, mais qu'au contraire il l'en avait dissuadée. Donc, elle lui avait fait part de l'extrémité où elle était réduite, et il ne lui avait pas donné un écu pour l'en retirer. Villette (1) même m'a avoué à ce sujet que, dans le récit qu'on avait voulu lui faire démentir, madame Corneille n'avait rien inventé !

***

D'un autre côté, en rappelant ce trait, je ne veux pas oublier la manière dont d'Alembert se conduisit à l'égard de la pauvre femme qui l'avait élevé, et qu'il préféra à l'opulente catin de qui il tenait le jour. C'est peut-être le seul homme qui eût le droit de renier sa mère, et pour qui ce fût à la fois un devoir et un acte d'honneur. Qu'est-ce, après tout, que ce prétendu don de la naissance que l'on doit à ses parents ? Que cela leur a-t-il coûté, je vous le demande ? Loin d'être un bienfait, n'est-ce pas le plus souvent un malheur que d'être tiré du néant et jeté sur la terre ? Le bienfait, c'est le lait dont nous a nourri notre mère, ce sont ses caresses, ses soins, les maux que nous lui causons, l'amour qu'elle nous voue, l'éducation qu'elle nous donne. Lui devoir le jour n'est rien, si elle n'a pas conduit nos premiers pas dans la vie, si elle ne nous a pas appris à vivre !

Il paraît aussi, quoi qu'on en ait dit, que mademoiselle [de] Lespinasse n'inspira jamais à d'Alembert qu'une ver-

(1) Le marquis Charles de Villette (1736-1793), que Voltaire avait marié, et que Brissot avait connu dans le monde des journalistes (il fut, dès 1789, un des collaborateurs de la *Chronique de Paris*) ; il mourut député de l'Oise à la Convention.

tueuse amitié. Villar m'a assuré qu'elle était morte d'amour pour un auteur de tragédie, qui ne répondait pas à sa flamme, et que d'Alembert, qui connaissait le secret de sa maladie, resta tendre et empressé vers elle jusqu'à l'extrémité. Cette tendresse n'eût-elle pas fait place à la jalousie, s'il eût eu sur cette femme d'autres droits que ceux de l'amitié? Il l'aimait comme une sœur, et il avait plus d'une raison pour l'aimer ainsi. Quand madame [de] Tencin lui apprit qu'elle était sa mère, elle lui apprit sans doute, en même temps, que mademoiselle Lespinasse était fille du cardinal Tencin, archevêque de Lyon, par conséquent enfant de l'amour comme lui, et comme lui du même sang (1). Cette conformité d'origine et de parenté dut nécessairement aider à établir ou consolider une liaison qui n'a fini qu'avec la vie.

Mademoiselle [de] Lespinasse était, dit-on, une personne aimable, d'une imagination vive, exaltée, mais plus qu'un bel esprit, car elle présidait la coterie d'Alembert et l'aidait à diriger l'Académie. Ses mains tenaient la clé du tabernacle ; sans elle on ne pouvait guère y pénétrer. J'ai toujours eu en horreur ces sortes de femmes littérateurs. L'on a déjà vu ce que m'a coûté mon aversion pour elles. Je faillis y être repris.

Comme je l'ai dit, on trouvait partout de ces présidentes. C'était une madame Hénique (2), dont je parlerai ; une madame Lecouteux (3), chez qui j'ai aussi eu le malheur

(1) Brissot était beaucoup moins bien renseigné sur M[lle] de Lespinasse que nous ne le sommes aujourd'hui. Ce n'est qu'en 1809 que furent publiées ses lettres à M. de Guibert (avec une préface de Barère !). La récente publication de M. de Ségur éclaire de tous points cette histoire. Je crois donc superflu de relever ici les inexactitudes.

(2) Voir plus loin, p. 175.

(3) M[me] Lecouteulx de Moley, femme d'un banquier. C'est chez elle que La Harpe avait fait la première lecture des *Barmécides* (*Mém. secr.*, 28 janvier 1778), et c'est chez elle, à la Malmaison, dont elle était propriétaire, que Delille avait composé son poème des

d'être conduit, épouse d'un Turcaret, sachant par cœur le roman des *Incas*, et rompant des lances pour les *Barmécides* (1), parce que l'auteur les avait récités chez elle après les avoir lus devant Louis XV, qui avait dit à la favorite : « Madame, cela vous a-t-il bien fait bâiller ? »

C'était encore une madame de Franconville (2), une madame de Fourqueux (3), fameuse par le rôle qu'elle avait fait jouer à Musson (4) ; et puis avant tout, madame Du Deffand, qui avait formé mademoiselle [de] Lespinasse ; madame Dupin (5), chez qui Rousseau fit quelque temps l'humble métier de pédagogue et de copiste ; madame Helvétius (6) et madame Necker, que j'eus plus tard l'occasion de connaître, et qui me parut encore moins pédante que sa fille et son mari ; et enfin madame Suard (7), qui tenait aussi son petit bureau, car ces femmes d'académicien et de procureur, de bourgeois et de grand seigneur, de contrô-

Jardins (*Ibid.*, 23 décembre 1782). La *Correspondance littéraire* (XIII, 127) contient un portrait de Delille, écrit par elle.

(1) La première représentation des *Barmécides* de La Harpe eut lieu le 11 juillet 1778, quatre ans après la mort de Louis XV. D'autre part, d'après une note de M. de Montrol, c'est à la représentation d'un opéra, intitulé *Isménor*, que Louis XV aurait dit ce mot à la jeune comtesse d'Artois.

(2) Lisez de Franqueville ou plus exactement encore de La Tour-Franqueville, qui fut une des correspondantes de Rousseau. Voir sur elle la *France littéraire* de Quérard, et surtout Musset-Pathay, *Hist. de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, t. II, p. 181-187.

(3) « Une virtuose présidant à un bureau d'esprit », disent les *Mémoires secrets*, 2 mars 1778 ; cf. 20 avril 1787. Elle a écrit deux romans.

(4) Ici, M. de Montrol donne en note l'historiette fort scabreuse à laquelle il est fait allusion. Elle est trop grossière pour être reproduite, et d'ailleurs M. de Montrol l'a prise toute entière dans les *Mémoires secrets*, 2 mars 1778. Musson était un peintre sans talent, mais grand mystificateur.

(5) Mme Dupin de Chenonceaux (1702-1800). Voir sur elle les *Confessions* de Rousseau et G. Sand, *Histoire de ma vie*, t. I, p. 45 et suiv.

(6) Mme Helvétius, née de Ligneville, morte en 1800, chez qui se réunissait, vers la fin du XVIIIe siècle, la « Société d'Auteuil », Morellet, Cabanis, Destutt de Tracy, etc...

(7) Sœur de l'imprimeur-éditeur Panckoucke.

leur des finances et de simple financier, toutes voulaient avoir un bureau à présider. Le plus couru d'entre tous, comme on sait, était celui de madame Geoffrin, que j'ai vu fermer (1). Lui-même avait succédé à celui de madame Doublet, dont on a beaucoup moins parlé (2).

C'est pourtant son salon qui avait servi de type à tous les bureaux pédantesques qui fourmillaient dans Paris. Elle seule peut-être aurait pu se le faire pardonner, si pareille réunion eût été supportable (3). Ce fut de sa maison que sortirent les prétendus *Mémoires de Bachaumont*, gazette littéraire et souvent scandaleuse, écrite sous la dictée de tous ceux qui venaient chez elle raconter le soir la chronique du jour. Bachaumont, sous le nom duquel on l'a publiée, y avait contribué pour beaucoup, ainsi que le vieil abbé Xaupi, homme d'esprit, qui ne croyait à rien, et s'était fait janséniste pour être quelque chose (4). Mais il faut distinguer leur ouvrage, qui se réduit à quelques volumes, de l'ordurière continuation qu'on y a jointe, et dans laquelle on recueillait sans discernement et sans goût tous les bruits les plus invraisemblables, toutes les critiques les plus injustes, et où l'on attaquait indistinctement et sans raisons les hommes les plus célèbreset lesplus obscurs, depuis le vieux Voltaire jusqu'à un jeune et pauvre écri-

(1) Mme Geoffrin mourut en 1777.

(2) Mme Doublet de Persan (1677-1771), femme d'un maître des requêtes, intendant du commerce en 1734. Tout a été dit sur son salon, d'où sortirent, en effet, les *Mémoires secrets*, commencés par Bachaumont en 1762, et continués après sa mort (1770) par divers littérateurs jusqu'à 1787. Cf. Hatin, *Hist. de la presse*, p. 460 et suiv.

(3) Un passage d'une lettre de Petion à Brissot peut faire présumer que madame Doublet était originaire de Chartres, et parente du docteur Doublet, dont il a été question tout à l'heure (Note de M. de Montrol).

(4) « L'abbé Xaupi que j'ai connu en 1778, s'est tué en descendant de voiture ; c'était le doyen des abbés et des beaux esprits de son temps ; il avait quatre-vingt-douze ans. » (*Note de Brissot*). — Joseph Xaupi (1688-1778), d'abord chanoine à Perpignan, était devenu doyen de la Faculté de théologie de Paris.

vain, qui s'appelait Brissot, et dont on voulait salir le nom avant qu'il en eût un (1).

La maison de madame Doublet avait été ouverte pendant un demi-siècle à tous les gens de lettres qui s'y étaient présentés. Elle recevait particulièrement des savants et beaucoup de médecins. A force de causer avec ceux-ci, sa petite-fille, qui allait beaucoup chez Favart, et qui avait épousé le frère de l'abbé Voisenon, devint folle de médecine, et voulut traiter tout le monde, ses gens, ses amis, ses amants ; il paraît que deux ou trois de ces derniers furent horriblement maltraités. C'est cette même dame Voisenon qui, au temps où les mystifications étaient à la mode, reçut un jour le diplôme de président de la Faculté de santé : on avait fait imprimer exprès une gazette pour lui bien persuader sa nomination. Cette gazette fut copiée sérieusement par d'autres ; le *Journal des Savants* répéta même son discours de réception, ou plutôt sa lettre d'acceptation, et cela fit rire tout Paris. Faut-il que je fasse ici un nouvel aveu ? Cette anecdote et beaucoup d'autres de ce genre, que Guillard avait retenues, devaient figurer dans un nouveau *Pot-pourri*, mélange de prose et de vers, et que nous voulions composer à l'époque où il était encore question d'une comédie intitulée *Les Bureaux d'esprit* (2), comédie qui n'aura probablement jamais été représentée que sur des théâtres de société, et dont Rutledge (3), qui s'est distingué dans ces derniers temps par son enthousiasme pour notre révolution et sa haine contre Lafayette, se prétendait l'auteur ; on lui a depuis disputé cette pièce (4), ainsi que plusieurs autres ouvrages, qu'il s'attribuait,

(1) Voir notamment 14 février 1785 (t. XXVIII).

(2) Le *Bureau d'esprit*, comédie en 5 actes et en prose, 1777.

(3) Le chevalier baronnet James de Rutledge, irlandais d'origine (1743-1796).

(4) On l'attribuait aussi à Mercier (Quérard).

dit-on, parce que personne n'osait alors en prendre la responsabilité.

Ainsi ma lettre de cachet ne m'avait pas servi de leçon. J'allais donner encore carrière à mon humeur satirique. Cette fois, il est vrai, je n'attaquais que des travers d'esprit, et je le faisais, je crois, avec décence et bon goût. Mais je compris qu'il fallait laisser le fouet de la satire aux mains de Gilbert ; que ce n'était point à cette littérature qu'un esprit grave et philosophique devait jamais s'adonner ; que le plaisir de plaisanter aux dépens de quelques ridicules ne pouvait éloigner l'idée de la peine et peut-être du tort que l'on causait aux personnes ridiculisées. Guillard, malgré le prix avantageux qu'un libraire lui avait déjà offert de notre ouvrage, partagea mes sentiments, et ne balança point à jeter au feu l'œuvre commencée. Cette bonne action doit excuser et faire oublier la mauvaise action qui l'avait amenée. Je crois que notre conduite était d'autant plus méritoire que l'un et l'autre nous étions bien loin d'avoir de l'argent à jeter.

* * *

La pauvreté n'était pas mon plus grand malheur ; il fallait emprunter et, pour séduire mes amis, il fallait en imposer sur mes espérances futures. Ce rôle humiliant déchira souvent mon âme. Oh ! combien de fois je regrettai de ne pas savoir un bon métier qui me rendît complètement indépendant en me conservant toutefois les idées et les connaissances que j'avais ! Cette époque de ma vie est celle dont le souvenir m'attriste le plus ; je n'y trouve que misère cachée sous l'apparence de l'aisance, liaisons dangereuses, expédients peu délicats, tels que celui que je viens de rappeler, et dont il aurait été presque pardonnable à mes yeux de profiter. Ah ! je remercie le ciel d'avoir préservé mon

cœur de plus grands vices et des fautes auxquels la détresse peut quelquefois vous pousser. Je frémis encore en y pensant. A quoi l'indigence ne peut-elle pas conduire une jeunesse imprudente ! et combien ils étaient coupables, ces prêtres scélérats qui, me séparant de ma famille, voulaient me séduire par la force à abjurer mes opinions !

Guillard s'était lié avec une jeune actrice de l'Opéra qui était alors dans son début. Il s'essayait pour ce théâtre, mais n'avait pu encore y produire aucun ouvrage. Il faut rendre justice à sa maîtresse, elle était loin d'avoir les vices de ses semblables, et c'était même par une espèce de vertu qu'elle s'était arrachée à toutes les séductions pour vivre avec Guillard.

Elle avait une compagne ; il fallait lui donner un second, et mon poète, peu scrupuleux sur les moyens, n'eut pas de peine à faire naître une liaison qui m'a coûté bien des regrets, bien des larmes, et sur laquelle je dois jeter ici un voile.

La mauvaise compagnie où nous étions lancés devait nous faire tomber tôt ou tard dans un précipice, je suis encore à concevoir comment je l'ai évité. Cependant mon penchant à obliger, au milieu de mon malheur, m'attira une bien cruelle affaire. Un de ces goûts éphémères que se permettait trop souvent Guillard nous avait liés avec un baron allemand, couvert de dettes, et réduit aux plus fâcheux expédients pour vivre. Guillard m'engagea à m'intéresser à lui. Le baron soutenait un procès dont l'objet me paraissait juste, et il avait des espérances assez fondées sous d'autres rapports. Je l'adressai à un bijoutier que j'avais connu lorsque je travaillais au Palais ; il m'avait rendu quelques services et je croyais à sa probité. Le bijoutier vint me voir, me dit qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il avait des bijoux, qu'il les vendrait volontiers au baron à crédit, que celui-ci pourrait emprunter sur ces gages ; il

m'ajouta que, malgré la solidité des sûretés qu'il lui offrait, il ne conclurait rien sans mon consentement. Je répondis à cet homme que cette condition était doublement extravagante, premièrement parce que le baron m'était étranger, parce que je ne l'avais lié avec lui que pour procurer à l'un du pain, à l'autre une affaire lucrative ; et secondement parce que j'étais mineur (1). Le brocanteur ne s'arrêta point à ces raisons ; il me dit que ma minorité ne l'inquiétait point, parce qu'il connaissait ma bonne foi ; je persistai dans mon refus ; mais le baron se jeta à mes genoux, me promit tout ; Guillard se joignit à lui ; je n'ai jamais pu résister à des larmes, et je cédai. Le subtil brocanteur, abusant de son ascendant sur nous, prit tous les moyens pour me bien lier, et pour tromper le baron. Il lui vendit d'abord ses bijoux six fois plus qu'ils ne valaient ; il exigea quatre ou cinq sortes de billets, mon cautionnement, et cela ne lui suffit pas ; il me dit qu'il serait possible que le baron nous trompât tous deux, et que pour le lier bien complètement il fallait lui faire passer une lettre de change de cent louis, à mon ordre, laquelle resterait entre mes mains. Cette lettre, ajouta-t-il, vous mettra à portée de le faire arrêter, s'il manque de parole. Comme je répugnais à ce moyen, il me dit qu'il se chargeait de l'arrestation, avec un endossement. Encore une fois, je croyais à son honnêteté ; je souscrivis à tout : le baron fit la lettre, et je la gardai ; quelques jours après, je rencontre le bijoutier, qui me fait entrer dans un café. Là il me raconte que nous sommes pris pour dupes, qu'il a de bons renseignements, que le baron n'est qu'un escroc, qu'il est urgent de le faire arrêter. Je ne doute pas un instant de la véracité de mon homme ; il me presse de lui remettre la lettre, je fais d'abord quelques difficultés : le fourbe connaissait

(1) « En droit, on est mineur jusqu'à vingt-cinq ans » (*Dict. de Trévoux*).

mon caractère, il persiste, et je cède encore. Telle était mon aveugle confiance en sa probité, que je lui remets la lettre de change avec mon endossement *valeur reçue*, sans même exiger un reçu de lui, qui constatât que cet endossement n'était que simulé. On m'a peint dans ces derniers temps comme un homme fin et défiant ; le trait que je rapporte prouvera combien ce portrait est faux. On se corrige peu d'un pareil penchant, et, arrivé à l'âge de quarante ans, ce n'est qu'avec de violents efforts que je puis quelquefois me vaincre et me permettre quelques défiances.

On a dit que la confiance était le partage des âmes supérieures. Cette maxime devient fausse en la généralisant trop, car cette confiance aveugle caractérise aussi fort souvent l'étourderie et l'irréflexion.

Quoi qu'il en soit, mon penchant à la confiance ne tient ni à l'orgueil, ni à l'étourderie ; il est inné dans mon âme, et je ne puis m'en détacher. Il tient, je crois, à ce caractère de bienveillance et de facilité dont j'ai déjà parlé.

Quelques jours s'écoulent. J'apprends, avec le plus grand étonnement, que le bijoutier veut poursuivre, non seulement le baron, mais moi-même. Rien n'égale ma surprise que ma terreur. Je vis le piége qu'il m'avait tendu, je vis l'orage qui allait m'atteindre, et je me hâtai de le prévenir.

J'étais alors lié avec le comte Schmettau, fils de ce maréchal Schmettau, dont les services avaient été si utiles au roi de Prusse (1). C'était un vrai philosophe, quoique bien

(1) Le comte de Schmettau (1684-1751), feld-maréchal d'abord au service de l'Empereur, puis à celui du roi de Prusse, Frédéric II. Je ne sais rien de son fils, sinon qu'il était assez répandu dans le monde de Paris ; une note de Gorsas, dans son « Cri public contre Beaumarchais », le montre lié avec le peintre Aubry et Daudet de Jossan, l'amant de Mme Kormann. C'est lui qui (d'après Barbier et Quérard) aurait été l'auteur de la première traduction française de *Werther*, qui parut en 1777 sous le nom d'Aubry (et dont l'*Année littéraire* de 1778 rendit compte ; Cf. *Journal des Savants*, avril 1778).

jeune encore ; un vrai républicain, quoique homme de qualité. Il m'avait donné plusieurs fois d'utiles conseils ; il avait même contribué à me faire recevoir dans une loge allemande de franc-maçonnerie. Je m'étais toujours moqué du secret de cette institution, qui ne me paraissait utile que pour le plaisir. Schmettau entreprit de me convertir. Pouvez-vous m'assurer, lui dis-je, que cette association ait un but utile à l'humanité, tel que celui de perfectionner les sciences ou le bonheur de l'homme, ou le délivrer de ses tyrans? Si cela est, je me fais demain franc-maçon. Il me répondit que ses serments l'empêchaient de trahir le secret de cette société, mais que je ne serais pas trompé dans l'objet de mes vœux, si je voulais y entrer. — Sur ce mot, je consentis ; je passai par toutes les épreuves, je fis d'horribles serments ; mais soit que je n'aie pas été assez avancé dans les grades, soit qu'au fond ce ne fût que pure niaiserie, mon attente a été frustrée. Mon ami Bonneville (1) et Thomas Paine (2), à qui je racontai cette anecdote, et qui se piquent de posséder tous les secrets de l'ordre, m'ont depuis assuré que je l'avais fort mal jugé.

Puisque j'ai prononcé le nom de Bonneville, que je consacre quelques lignes en tribut à l'estime qu'il m'a inspirée. Je parlerai plus tard de Thomas Paine. Profondément instruit dans toutes les langues de l'Europe, Bonneville a fait connaître à la France la littérature allemande, qu'on méprisait trop avant lui (3). Il a aidé Letourneur dans sa traduction de Shakespeare, et son secours n'a pas été inutile à Luneau [de] Boisjermain (4). Original, bizarre, si l'on veut,

(1) Nicolas de Bonneville (1760-1828), littérateur et publiciste bien connu, surtout par son rôle dans la Révolution, où, avec Fauchet, il avait fondé le « Cercle social » et rédigeait la *Bouche de fer.*

(2) Thomas Paine (1737-1809). Trop connu pour qu'il y ait lieu de lui consacrer une note.

(3) *Nouveau théâtre allemand*, 12 vol. in-8°, Paris, 1782.

(4) Polygraphe fécond (1732-1801), qui a publié, entre autres ouvrages, un *cours de langue anglaise*, 1784, 1787. « Luneau de

dans son style et ses idées, son esprit enthousiaste l'a porté dans la mysticité franc-maçonnique, et il en discourt comme un illuminé; il a même publié un long ouvrage sur ce sujet (1), que je lui demande pardon de n'avoir jamais pu lire ; mais ardent apôtre de Révolution, et digne de la servir comme elle doit être servie, il employa tous ses talents à seconder son essor. Vrai philosophe, véritable ami du peuple, véritable ami de la liberté, il n'a point dépassé les bornes nécessaires. Comme Thomas Paine et beaucoup d'autres, pour l'honneur de la République, il a mérité la haine de nos plus affreux anarchistes (2) ; puissent-ils échapper à la proscription, que, sous le règne des Tibère, le courage et la vertu ne sauraient manquer d'attirer sur leurs têtes !

Je reviens à l'histoire du bijoutier. Schmettau, indigné au récit que je lui fis, me proposa de me transporter aussitôt chez lui pour le forcer de rendre la lettre de change, j'y consentis. Schmettau parla à ce vil coquin avec cet ascendant que donne la vertu, et que donnait alors la naissance sur les hommes de cette espèce. Il le menaça du lieutenant de police, d'une lettre de cachet; Verrier (3), effrayé, consentait bien à me donner un reçu qui attestait que je n'avais pas touché la valeur de l'endossement. Le comte voulait la lettre de change, parce qu'il craignait que, si elle était cédée à un tiers, je ne fusse mis en prison ; mais le bijoutier tint ferme et je n'eus ni la lettre de change ni le reçu. Le comte Schmettau alla aussitôt chez le lieutenant de police, qui promit et ne tint pas parole. Je rendis plainte du vol,

Boisjermain s'adjoignit Bonneville pour sa traduction interlinéaire de Télémaque » (*Biogr. Rabbe*).

(1) *La maçonnerie écossaise comparée avec les trois professions et le secret des Templiers du XIVe siècle*, 1788, 2 vol. in-8°.

(2) Dénoncé à la Convention, dans la séance du 18 mai 1793, par Levasseur et Marat, défendu par Lanthenas (*Moniteur*, XVI, 420), il fut emprisonné peu après, et élargi après Thermidor.

(3) Brissot nomme ici le bijoutier auquel il avait affaire.

mais n'ayant aucun moyen pour suivre ma plainte, elle tomba dans le néant.

Le bijoutier allait m'arracher ma liberté, lorsqu'un événement inattendu vint me soustraire à ses poursuites. Avant de le raconter, je veux finir l'histoire de cette escroquerie, qui n'a été terminée que dix années après.

Pendant mon absence de Paris (1), le bijoutier obtint une sentence de prise de corps contre moi ; j'en interjetai appel au Parlement et, fondé sur ma minorité, je demandai un arrêt de défense contre l'exécution provisoire. L'arrêt me fut accordé ; ce fut un coup de foudre pour mon adversaire ; mais il n'en fut pas atterré. A l'affût des occasions pour renouveler ses poursuites, il saisit le moment où je me présentai au barreau de Paris ; c'était en 1782. Il me dénonça à cet ordre si ridiculement rigide ; il était déjà question de me rayer de la liste du stage à cause de ma *Théorie des lois criminelles*. La tracasserie nouvelle du bijoutier, jointe à toutes celles que j'éprouvai, me fit abandonner la robe.

Je croyais cette affaire entièrement oubliée, lorsqu'en 1791, immédiatement après mon élection à la législature, ce bijoutier, réduit à l'état de domesticité par la banqueroute qu'il avait faite, m'adressa une lettre menaçante. Il me disait que mes ennemis lui avaient marchandé ses papiers pour publier de nouveaux libelles contre moi, qu'il s'était constamment refusé à leurs offres quoiqu'elles fussent infiniment avantageuses, qu'il allait éclater si je ne le payais pas.

Je crus d'abord à ce trait de générosité, et j'étais sur le point d'en être la dupe ; mais quelques renseignements m'apprirent que cette générosité n'était que feinte, et quoique accablé de libelles, quoique environné d'ennemis,

(1) Pendant son premier retour à Chartres, c'est-à-dire en 1777.

quoique convaincu que ce procès les égayerait à mes dépens, fort de ma conscience, je résolus de le suivre ; le tribunal auquel il fut porté confirma mes espérances en déclarant nulle la lettre de change.

Cette histoire doit être une leçon salutaire pour mes enfants. Elle doit les mettre en garde contre la bienveillance même, qui n'est souvent qu'une vertu funeste dans la corruption où nous sommes plongés. Elle doit les engager à ne jamais souscrire d'obligations, ni prendre des engagements sans en bien connaître l'étendue et les conséquences.



J'ai annoncé un événement qui m'avait soustrait aux poursuites de mon fripon de bijoutier. La guerre déclarée par la France à l'Angleterre pour soutenir l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique le fit naître. Cette guerre avait déjà exercé ma plume : je m'étais amusé aux dépens du cabinet britannique dans une brochure qui fit alors quelque bruit ; elle avait pour titre : *Testament politique de l'Angleterre* (1). Rien n'était plus propre que cet écrit à donner la confiance à notre nation, à faire apprécier l'extravagance de lord North et de ses adhérents, à inspirer le respect pour les principes des Américains. J'étais fondé à croire que sous ces rapports elle plairait au comte de Vergennes, qui avait décidé le cabinet de France à cette

(1) *Testament politique de l'Angleterre* (sous la fausse rubrique de *Philadelphie*), 1779-1780, in-12 (Quérard). Mais cette date de 1779-1780 indique nécessairement une réimpression, puisque c'est sur la lecture de ce pamphlet que Swinton vint embaucher Brissot et l'emmena à Boulogne (avril 1778). L'exemplaire que j'ai en mains (in-12 de 102 pages, sous la rubrique de Philadelphie) porte la date de 1781, sans indiquer que ce soit une édition nouvelle. Enfin l'*Année littéraire* de 1780 (t. VIII, p. 145-172) fait déjà de cet ouvrage un compte rendu très élogieux : « Excellent pamphlet..., vues lumineuses..., un homme de beaucoup d'esprit, un écrivain exercé, un politique, un penseur... »

rupture. Le manuscrit lui en fut présenté, mais il avait tellement peur d'irriter les Anglais et d'accoutumer les esprits français à la politique, qu'il en défendit expressément la publicité. Sa défense ne m'arrêta pas, et grâce aux presses de Neufchâtel, qui se chargeaient alors d'éclairer la France malgré les ministres, le *Testament politique de l'Angleterre* vit le jour.

Il tomba entre les mains du propriétaire du *Courrier de l'Europe*, feuille que rendaient piquante son impression en pays étranger, l'espèce de liberté qu'on lui supposait, et la nouveauté des scènes parlementaires qu'on y décrivait, enfin l'intérêt des nouvelles politiques qui s'y trouvaient. Jusqu'au moment de la publication du *Courrier*, l'Angleterre avait été véritablement une terre étrangère pour le reste de l'Europe. On ignorait presque tout ce qui se passait dans son sein. On ne connaissait guère sa constitution que par les écrits de Montesquieu, ou par les récits frivoles des voyageurs qui allaient passer quinze jours à Londres pour le compte de quelques libraires, et revenaient à Paris débiter leurs relations. Les gazettes hollandaises auraient pu suppléer au vide total des faits et des documents, mais leurs fragments mutilés, traductions informes des gazettes anglaises, étaient si défectueuses, si fatigantes, si confuses, qu'à peine pouvait-on les lire, et lorsqu'on les avait lues, c'était un chaos où l'on s'apercevait bien qu'il n'y avait rien à prendre. Un Français (1), homme d'esprit, avait entrevu dans tous ces motifs, et dans la nécessité où étaient les gouvernements du continent de connaître les affaires de l'Angleterre, les éléments d'un grand succès pour un journal. Il résolut de le fonder. Il sentit tout le parti qu'il pouvait tirer de l'amas immense des feuilles quotidiennes et périodiques que Londres voit éclore, pour

(1) Serres de la Tour. Voir la note de la page 92.

composer à Londres même un journal français. Il annonça son plan, qui fut partout goûté, même en France ; il leva les obstacles qu'il avait d'abord éprouvés, et fit adroitement sentir de quelle utilité ce journal pouvait devenir pendant le cours de la scène sanglante qui allait s'ouvrir. Il était extraordinaire sans doute qu'un étranger allât s'établir en Angleterre pour de là divulguer les desseins de l'Angleterre. Il ne dut pas sembler moins étrange qu'un Anglais s'associât à cette publication fatale à son pays, et qu'il fournît les fonds nécessaires pour l'entreprendre.

On prétend, et Voltaire l'a répété dans sa préface de *Zaïre*, qu'il n'y a point de commerce qui déshonore à Londres. Celui du *Courrier de l'Europe* pouvait paraître peu patriotique, mais en se rappelant que les Hollandais fournirent eux-mêmes aux vainqueurs de Berg-op-Zoom les poudres qui firent prendre cette ville, on pardonnait à un spéculateur d'échanger les secrets de son pays contre l'or d'un pays ennemi : car l'or n'a point d'ennemis, disait-on sans doute. Cet or se dépensait à Londres, c'était tout bénéfice pour Londres. Ce calcul n'est peut-être pas tout à fait celui des Romains : mais les Romains n'étaient pas marchands.

L'entrepreneur du *Courrier de l'Europe* était Swinton. Il s'était associé à Deserre-Delatour, auteur du plan de ce journal, pour le faire imprimer. Il y mettait son argent, son industrie, l'autre y mettait son esprit. Ce fut lui qui, après la lecture de mon *Testament politique*, se transporta chez mon libraire, prit mon adresse, et vint me rendre une visite. Grand, bien taillé, d'un embonpoint considérable, il avait cet air de gravité qui caractérise les Anglais, et cette mise simple, mais riche, qui annonce l'homme fortuné ; il ne s'ouvrit pas d'abord sur son projet, mais il me parla vaguement du besoin qu'il avait d'un homme de lettres, actif, un peu versé dans la politique, sachant l'anglais, et

qui fût disposé à quitter Paris pour se fixer dans la province, ou même passer la Manche. Il n'offrait pas d'abord de grands appointements, mais il promettait de les augmenter. Guillard aurait bien désiré profiter d'une pareille occasion ; il aimait le changement, et il se promettait, dans ce nouvel ordre de choses, une abondance de bonnes fortunes. Mais Swinton, comme depuis il me l'a dit, craignait sa morale relâchée, sa légèreté, son goût pour les femmes ; il crut voir plus de solidité dans mon esprit, plus de sûreté dans mon caractère, et il me donna la préférence. Dès que son mot fut prononcé, je ne lui demandai plus rien : je quittais Paris. C'était mon suprême bonheur ; j'étais las de vivre dans le bourbier où mes connaissances m'avaient plongé. Ce n'était pas la misère qui me pesait ; j'avais assez de force pour la supporter ; mais, lorsque je rentrais en moi-même, ma conscience me reprochait ma vie actuelle, mon désordre, elle me faisait entrevoir l'abîme où j'allais tomber. Je regardais donc Swinton comme mon libérateur ; il voulut faire des conditions, je ne voulus en entendre aucune : on ne fait pas de conditions avec son père, et je le regardais comme le mien. Il me donna de l'argent pour régler mes affaires ; je payai toutes les dettes de notre petite communauté, je partageai le reste avec Guillard et les personnes qui vivaient avec nous, et je partis l'âme satisfaite (1).

En disant adieu à Paris, en sortant de ses barrières, il me sembla être déchargé d'un poids énorme. Comme la campagne me parut belle ! Comme l'air me semblait pur ! C'était une volupté pour moi de le respirer.

Cependant je l'abandonnais dans un instant où tout autre que moi eût peut-être été désolé d'en sortir. Jamais Paris n'avait été plus brillant, plus animé ; jamais la vie

(1) Le 13 avril 1778, comme on va le voir plus loin.

n'y avait été plus remplie d'activité et d'émotions, de ces émotions qui agitent l'âme d'un peuple élégant, poète et philosophe. Au milieu de vingt autres circonstances propres à intéresser, c'était le moment du séjour de Benjamin Franklin et de Voltaire, le moment où chacun se portait encore sur les pas du législateur américain et le poursuivait jusqu'à sa retraite de Chaillot ; le moment des représentations d'*Irène* et des triomphes de son immortel auteur.

J'avais assisté à la première représentation d'*Irène* (1). Elle ne fut pas tout à fait un triomphe pour le génie de Voltaire, et n'aurait pas dû l'abuser sur *Agathocle*, que dès le soir même il préparait, dit-on, pour la scène. Dans deux lettres adressées au *Courrier de l'Europe*, et qui devaient être mes débuts à ce journal, je rendais compte de cette tragédie, de sa représentation et des incidents qui s'y rattachaient. On n'osa pas les imprimer. L'éloge que je faisais du poète, la respectueuse critique que je me permettais sur son ouvrage, n'étaient point la cause de cette interdiction. Mais, au milieu des applaudissements prodigués à la pièce, je parlais des applaudissements prodigués à MM. Bourbon et Condé (2) lorsqu'ils parurent dans leur loge, et du silence qui accueillit Marie-Antoinette et M. d'Artois, lorsqu'ils arrivèrent à leur tour au spectacle. J'expliquais à la fois ces applaudissements et ce silence. On sait que MM. Bourbon et d'Artois avaient été le matin au bois de Boulogne pour terminer un différend... Je racontais cette affaire avec une foule de curieux détails que je devais au hasard, mais à un hasard de bonne source. Swinton craignit de se compromettre en publiant mes

(1) 16 mars 1778.

(2) Le duc de Bourbon et son père, le prince de Condé. Le premier venait, le matin même, de se battre en duel avec le comte d'Artois, pour une querelle longuement racontée dans les *Mémoires de Besenval.*

lettres ; arrangées sous une autre forme, elles sont restées dans mes papiers (1).

En sortant de voir *Irène*, on me montra, dans le vestibule, les petits-fils de Franklin, qui avaient assisté à la représentation. J'avoue que je ne retrouvai point en eux l'image que je m'étais faite des simples Américains. C'étaient des petits-maîtres français, portant l'épée et les talons rouges. J'ai été accueilli depuis par l'un d'eux sur la terre qui l'avait vu naître, et je dois dire que rien ne rappelait en lui cette frivolité, ni ces concessions d'un moment à la mode d'un pays étranger.

Je ne pus parvenir à rencontrer Franklin qu'une seule fois, pendant le séjour qu'il fit en France (2). Chose singulière, c'était chez Marat (3). Mais, grâce au ciel, j'ai joui du bonheur de le voir et de l'entendre en Amérique, au moment même où il échappait au tourment de la pierre, qui avait failli l'enlever (4).



Avant de quitter définitivement Paris, je ne dois pas oublier une autre bonne fortune qui m'arriva le jour même de mon départ. Avec Franklin, qui y résidait depuis près de deux ans, Voltaire faisait alors l'admiration de la capitale, et y recevait à la fois les hommages des gens de lettres, des grands seigneurs,

(1) Il semblerait, d'après une note de Montrol, qu'il avait en mains ce récit de la main de Brissot. Il ne l'a pas donné.

(2) Franklin resta en France de 1776 à 1785.

(3) Voir, sur Franklin chez Marat, A. Bougeart, *Marat, l'ami du peuple*, t. I, p. 38.

(4) Ici, M. de Montrol avait intercalé 26 pages sur Franklin, empruntées *textuellement* au *Nouveau Voyage dans les Etats-Unis*, publié par Brissot en 1791 (t. I, p. 311-337), et dans lequel celui-ci avait déjà introduit un de ses articles du *Patriote* du 13 juin 1790. Je supprime tout ce morceau

de tout ce que la cour et la ville renfermaient de plus distingué. Il n'était bruit que du grand homme, de ses conversations, de ses saillies, de son *Irène*, de tout ce qu'on faisait et disait autour de lui ou à son occasion, et de la mauvaise humeur de Louis XVI, et des cabales du clergé.

J'étais un matin chez un confrère de M. Aucante, M. Horeau (1), chargé de terminer une affaire embrouillée, qui les divisait, et dont j'avais eu anciennement la clé. C'était une mission que j'avais acceptée par complaisance, et que je m'applaudis vivement de n'avoir pas refusée.

M. Hureau était la tête la plus forte, l'esprit le plus fin, le procureur le plus retors qu'on pût voir au Parlement ; hors de là, l'esprit le plus borné, le plus épais, l'ignorant le plus encroûté qu'on pût trouver en France.

Pendant que je dissertais diplomatiquement au nom de celui qui m'envoyait, il entra un vieillard d'une taille élevée, à l'œil vif et perçant, au regard d'aigle ; homme sec et droit, malgré son grand âge et une figure souffrante, et qui tenait entre ses mains une canne à bec à corbin, sur laquelle il semblait à peine avoir besoin de se soutenir. Il venait demander des nouvelles d'un procès arriéré, et dont il indiqua l'objet. Je n'ai rien oublié de lui : une large robe de chambre bigarrée enveloppait son corps ; sa tête était au fond d'une vaste perruque noire, surmontée d'une espèce de bonnet carré. C'était bien là le plus bizarre accoutrement que j'aie vu de ma vie.

Hureau commença par lui faire répéter le sujet de sa visite. « — Je vous demande, dit le vieillard, où en est le procès que M. de Voltaire vous a chargé de poursuivre, il y a quelques années, et dont il n'a plus entendu parler. » A ce nom de Voltaire vous m'eussiez vu tressaillir de la tête aux pieds. Mon

(1) On ne trouve pas, aux *Almanachs royaux*, le nom de Horeau parmi les procureurs au Parlement de Paris. Il faut certainement lire *Hureau* (*Alm. roy.* de 1775, p. 596). L'anecdote est d'ailleurs rapportée dans les *Mémoires secrets* (t. XI, p. 184, 6 avril 1778), et ils disent *Hureau*. Je ferai de même.

procureur ne s'en émut pas plus que s'il eût été question de Pierre ou de Jérôme ; il alla à ses dossiers.

« Je ne me rappelais plus, dit-il en revenant, que j'avais M. de Voltaire au nombre de mes clients. Que fait-il donc à son Ferney ? — A son Ferney, répondit le vieillard, il cherche à éclairer le monde et, depuis qu'il est ici, il s'aperçoit que la lumière n'est pas encore universellement répandue. — Quoi ! serait-il à Paris ? » réplique Hureau. Alors je vis passer sur les lèvres du vieillard ce rire sardonique qui me l'avait déjà révélé.— « Oui, Monsieur, il est à Paris, et chez vous, quoique vous n'ayez pas l'air de vous en douter. » En effet, le rustre chicaneur ne témoignait pas plus d'égards à l'illustre visiteur que s'il se fût agi du plus obscur particulier. Il se civilisa pourtant, car si pour Hureau l'homme de génie n'était rien, il voyait du moins en lui un client et un procès.

Pour moi, heureux et honteux à la fois de me voir chez un tel homme, et si près du sublime auteur de tant d'immortels ouvrages, je tâchais de m'effacer, de me faire disparaître, rougissant du procureur, comme si j'eusse été complice de sa rusticité. Mais je ne perdais pas un mot, un geste, un mouvement de Voltaire. Mes yeux le parcouraient, le dévoraient. Je voulais le contempler cette fois pour toujours, car qui me disait que je pusse le revoir jamais ?

Quand il fut sorti, les jeunes clercs d'Hureau, qui avaient appris le nom du philosophe, descendirent sur ses pas, ne croyant pas l'avoir vu d'assez près et assez longtemps dans leur étude ; ils l'accompagnèrent jusqu'à sa voiture. Déjà la nouvelle avait couru du haut en bas de la maison, et tout le monde dans la rue s'était assemblé sur son passage. La foule qui s'était formée, et qui se grossit, l'accompagna, l'escorta jusqu'à son hôtel.

J'ai entendu raconter, dès ce jour même et fort diversement, cette anecdote. On a parlé du mécontentement qu'avait témoigné Voltaire, de son orgueil blessé, parce qu'il y avait dans Paris un lieu où il était ignoré, parce qu'il existait un individu en Europe à qui son génie était inconnu. Je puis assurer qu'il ne témoigna qu'un peu d'ironie en se voyant obligé

de décliner son nom qui était dans toutes les bouches ; et que, s'il y eut quelque mécontentement de sa part, ce fut sans doute de voir ses intérêts confiés à un homme qui ne paraissait pas être plus au courant de son procès que des nouvelles dont tout le monde s'entretenait en France.

Cette rencontre imprévue ranimait dans moi un désir qui m'avait longtemps agité. Mourir sans pouvoir dire : J'ai vu Voltaire, m'eût semblé un grand malheur. Pour le voir, j'eusse volontiers entrepris, à pied, le pèlerinage de Ferney. Depuis son arrivée à Paris, le cortège brillant qui l'entourait et le suivait partout m'avait éloigné. Comment et à quel titre me présenter à lui ? le hasard venait de me servir. Je pouvais dire : « Je l'ai vu » ; mais cela ne me suffisait pas. Je regrettais de n'avoir pas osé lui parler. Que n'eussé-je pas donné pour m'entendre adresser un mot de cette bouche dont toutes les paroles semblaient devoir être recueillies par la postérité !

J'avais terminé l'introduction de ma *Théorie des lois criminelles*. En attendant que le livre fût achevé, je voulus présenter cette préface à Voltaire. Un jour que je me sentais l'esprit entreprenant et décidé, je pars avec mon ouvrage sous le bras, et armé de courage et d'éloquence. Arrivé au Pont-Royal (1), mon courage commence à s'affaiblir ; sur le seuil de la maison, le frisson me prit ; introduit dans la maison, je fléchissais sur mes genoux. Qu'allais-je faire ? qu'allais-je dire ? Je vis que mon éloquence m'abandonnerait comme mon courage....., et je m'en retournai.

Rentré à mon logis, je réfléchis à ma sottise ; mais je me sentis capable de recommencer. En me rendant cette justice, il eût dû me paraitre inutile de songer encore à Voltaire ; mais j'avais un nouveau projet ; je ne risquais rien

(1) On sait que Voltaire était descendu chez le marquis de la Villette, dont l'hôtel était au coin de la rue de Beaune et du quai des Théatins.

de l'essayer. Je lui écrivis une lettre, dans laquelle je lui offrais les prémices de mon ouvrage. Je voulus la porter moi-même, résolu de la remettre au premier venu, si je manquais d'audace pour la présenter. Cette fois je me sentais plus de courage : le courage des lâches, qui avancent tant qu'ils sont certains de pouvoir se sauver.

J'étais presque parvenu à l'antichambre, où il n'y avait pas moins de mouvement ce jour-là que la veille ; j'entendis un bruit au dedans; la porte s'entr'ouvrit: assailli de ma sotte timidité, je redescendis rapidement ; mais, honteux de moi-même, je retournai sur mes pas. Une femme, que le maître de la maison venait de reconduire, était au bas de l'escalier. Cette femme était belle, et elle avait une physionomie aimable. Je n'hésitai pas à m'adresser à elle. Je lui demandai si elle pensait que je pusse être introduit près de Voltaire, en lui apprenant ingénument quel était l'objet de ma visite. « M. de Voltaire n'a reçu presque personne aujourd'hui, me répondit-elle avec bonté ; cependant, Monsieur, c'est une grâce que je viens d'obtenir, et je ne doute pas que vous l'obteniez aussi. » Et comme si, à mon embarras, elle eût deviné ma timidité, elle appela elle-même le maître de la maison, qui n'avait pas encore fermé la porte sur lui.

J'étais pris. Elle me laissa, après avoir répondu à mes profondes salutations par un sourire plein de bienveillance, et qui semblait me recommander. Je dirai tout à l'heure quelle était cette femme.

Je remis ma lettre à l'hôte de Voltaire, c'était l'aimable Villette, que nous avons vu depuis à la Convention, et qui a racheté toutes les erreurs de sa jeunesse en prêchant pendant le cours de la Révolution, sous des formes ingénieuses, la destruction des préjugés et du despotisme.

Villette, si j'eusse paru le désirer, m'eût volontiers introduit auprès de son hôte. Il m'a assuré, lorsque je le ren-

contrai plus tard, que, malgré l'indisposition réelle de l'auteur d'*Irène*, qu'un travail de toute la nuit, consacré à *Agathocle*, avait fatigué, il regretta de ne pas m'avoir fait remettre ma lettre moi-même : mais cet éclat qui environnait Voltaire, cet appareil de présentation qu'il m'eût fallu subir, avait tout à coup refroidi mon ardeur : c'était le grand poète, le grand philosophe, c'était un dieu, si l'on veut, aux pieds duquel j'aurais voulu déposer mon hommage ; mais ce n'était pas un grand seigneur que je voulais humblement saluer. Villette m'avait offert de m'introduire, en m'engageant pourtant à choisir un instant plus propice, et qu'il m'indiquait. Je me contentai de lui confier ma missive. C'était, je l'ai dit, l'introduction de ma *Théorie des lois criminelles* que j'adressais à Voltaire avec quelques lignes flatteuses. Voltaire me répondit par une lettre plus flatteuse encore. J'en ai inséré une partie dans la préface de mon ouvrage, lorsque je le fis imprimer (1).

Ce fut cette réponse que je reçus le jour même où je partais pour Boulogne.

Dans l'intervalle j'avais revu une seconde fois Voltaire au Palais-Royal. Quel feu dans ses regards, quoiqu'il fût âgé de plus de quatre-vingts ans ! Mais je ne le recherchais plus : ce cortège trop brillant d'hommes de cour, de littérateurs enivrés d'eux-mêmes, m'effarouchait, m'éloignait.

Je fus tenté plus fortement de rechercher Rousseau, dont j'admirais les talents et surtout la vie philosophique, dont je plaignais l'infortune. N'osant me proposer pour son ami, je me serais fait volontiers son garde-malade. Vingt fois je pris la plume pour lui écrire, mais je disais : il te soupçonnera d'être un émissaire de ses ennemis, il ne verra dans toi qu'un homme de lettres. Ah ! s'il pouvait lire

(1) Voir cette lettre à la *Correspondance* (13 avril 1778).

dans ton âme !... Et la plume me tombait des mains. Je n'ai jamais vu Rousseau.

Je dois nommer cette femme aimable que j'avais rencontrée à la porte de Voltaire ; c'était madame Dubarry. En me rappelant son sourire si plein de grâce et de bonté, je suis devenu plus indulgent envers la favorite ; mais je laisse à d'autres le soin d'excuser la faiblesse et l'infamie de Louis XV. On ne pouvait avoir plus d'attraits, ni « un plus grand assortiment de beautés », comme le disait un peu brutalement un portrait qu'on a fait d'elle, et dans lequel l'auteur convenait que le déshonneur de cette femme venait de sa naissance, de son éducation, de ceux qui l'ont prostituée, tandis que le déshonneur de ceux qui se sont prostitués dans ses bras ou à ses pieds ne venait que d'eux seuls. Ce portrait était de Mirabeau, avec qui je causais de la Maintenon, de la Pompadour, et auquel je témoignais en riant quelque indulgence pour la Dubarry, aussi vile, mais cent fois moins odieuse à mes yeux que ses rivales, et qui n'eut de commun avec elles qu'une faveur dont elle n'abusa pas despotiquement, et des mœurs qui ne me semblaient guère plus coupables. — Vous avez raison, me dit Mirabeau, si ce ne fut pas une vestale,

La faute en est aux dieux qui la firent si belle (1),

mais du moins elle n'a pas lancé de lettres de cachet contre ceux qui médisaient de ses vertus. — Il faut la purifier, répliqua Laclos (2), qui était présent, ainsi que madame

(1) « La faute en est aux dieux qui la firent si belle », disait déjà un madrigal de Jean de Lingendes. Mais je doute que Mirabeau connût ce vieux poète, mort en 1616. Le madrigal avait dû passer dans quelque opéra de Quinault ou de ses successeurs, ou dans quelque anthologie.

(2) Choderlos de Laclos (1741-1803), l'auteur des *Liaisons dangereuses*, le confident du duc d'Orléans, très lié, de 1789 à 1791, avec Mirabeau. Ils avaient travaillé ensemble à la *Galerie des Etats-Généraux.*

N... (1). Je parus curieux de voir la purification dont on m'offrait de me faire juge et qu'on devait écrire pour je ne sais quelle *Galerie secrète*. Madame N... m'envoya effectivement, avec plusieurs volumes que je lui avais prêtés, le portrait de madame Dubarry ; j'en parle parce que, en le copiant, elle y avait joint un portrait de madame Sillery (2). Je pensais que ce second envoi était une méchanceté de Laclos, qui était bien aise de me faire lire ses épigrammes contre une femme qu'il détestait, et pour laquelle il connaissait mes sentiments d'estime ; sentiments que la conduite de madame Sillery, et ses opinions plus constitutionnelles, plus républicaines peut-être que celles des républicains qui la calomnient aujourd'hui, m'empêcheront de jamais démentir.

Portrait de Madame Du Barry (3)

J'ai vu des gens s'étonner de la destinée de Lays. Il y avait plus de distance de la femme d'un poète à la hauteur de Louis XIV, que d'une fille de Vénus à la bonhomie de Louis XV. Eudoxie, fille d'un tambour, ne s'était-elle pas assise à côté de l'un des premiers monarques du Nord ? L'amour a fait tant de prodiges dans ce genre qu'il ne faut, en vérité, s'étonner de rien. Convenons cependant qu'il choisit des instruments propres à faciliter ses succès.

Lays avait reçu de la nature un assortiment de beautés qui ne s'était peut-être jamais rencontré dans la même per-

(1) Mme de Nehra. Voir, sur cette femme distinguée et intéressante, qui fut, de 1784 à la fin de 1788, le bon ange de Mirabeau, l'ouvrage de M. de Loménie (*Mirabeau et Mme de Nehra*) et le *Mirabeau* de M. Stern (I, 208-209). Cf. *Mémoires secrets*, 11 février 1785, où elle est appelée « Mme de Nérac. »

(2) Mme de Genlis.

(3) Ce portrait n'est pas inédit, et je ne le conserve que parce qu'il est vraiment trop agréable à lire. C'est le portrait d'*Elmire* dans la *Galerie des Dames françaises*, Londres, 1790, in-8o, p. 197-207, *Galerie* pour laquelle Laclos, Luchet, Rivarol, Mirabeau auraient collaboré.

sonne. Depuis sa superbe et riche chevelure, jusqu'à ses pieds modelés par la main des Grâces, tout avait le caractère de ce beau idéal que les Grecs ont conservé dans leurs ouvrages immortels. Si l'imagination pittoresque des poètes n'avait pas rapproché le corail, l'ivoire, l'ébène, l'incarnat, la blancheur des lis, des principaux traits du visage des femmes, il eût été aisé de les inventer, après avoir contemplé Lays. L'œil enchanté ne quittait l'expression de sa physionomie que pour retrouver les mêmes charmes dans des formes si élégamment soutenues, dans une taille si agréablement dessinée, dans des bras si gracieusement arrondis et des mains si voluptueuses, qu'on eût dit que la nature, se ressouvenant de la Vénus antique, avait voulu, en créant Lays, reproduire une seconde fois son image.

Quel présage ! quel superbe gage donné à l'amour, et que serait-ce si j'achevais mon ouvrage, et si, à la peinture de tant d'attraits, je joignais l'art d'en faire usage ? Peut-on conserver le plus léger doute sur des trésors voilés, et sur ces ressources précieuses qui vous aident à remporter sans cesse de nouvelles victoires ?

Ce qui a valu des éloges à Lays, ce n'est pas d'avoir atteint le trône des rois (elle y fut conduite par deux aveugles-nés, la Fortune et l'Amour), mais bien d'être restée dans sa position sans prétendre passer du lit de son amant dans son cabinet, ainsi que le fit cette femme altière qui donna des maîtresses à son roi, des ministres à son conseil, des généraux à son armée, des prélats à l'église, des cachots à quiconque se permettait des murmures, femme méprisable, que quelques poètes soudoyés ont cru dérober à l'opprobre auquel son nom ne devait pas échapper.

Lays fut jetée, comme malgré elle, dans une société de conspirateurs, et emportée par le tourbillon de l'intrigue. Alors elle devint, presque sans le savoir, l'organe des méchants, l'interprète des ambitieux, l'écho des courtisans qui croyaient leurs projets assez avancés pour ne plus les taire.

Mais le repentir troubla son âme, même dans un pays où

il passe pour une faiblesse : elle gémit du crime de sa position, et se sauva du remords dans son propre cœur.

Lays, fille légère du plaisir et de la folie, tombant de son humble toit dans le palais des rois, n'y parut point dépaysée ; dès qu'on lui eut donné le temps de se familiariser avec les physionomies vertueuses de la Cour, elle se trouva encore moins déplacée ; mais aussi quand son rôle eut changé, et que ces mêmes physionomies firent plus que s'adoucir devant elle, la sienne ne s'enorgueillit point ; elle n'humilia pas même les personnes qu'elle pouvait perdre.

Le plus grand de ses torts fut d'avoir un insatiable tuteur. Il est des hommes dont on ne s'affranchit pas impunément. Elle ignorait sans doute les punissables prodigalités de son trop célèbre beau-frère ; peut-être imaginait-elle que la reconnaissance lui prescrivait une complaisance que l'administration d'alors ne semblait que trop excuser. Nous expions un peu aujourd'hui le faste de Louis XIV, les folies du Régent, l'insouciance de Louis XV.

On dit que Richelieu, ennemi déclaré de l'impétueux Choiseul, avait donné pour guide à Lays sa vieille expérience. Richelieu, dès lors, n'était plus que l'ombre de lui-même ; et, embarrassé dans le dédale d'un sale procès, je doute qu'il pût servir ou nuire. C'était quelque chose à l'époque où il parut dans le monde ; mais depuis vingt ans la philosophie avait déjà nourri les esprits ; et aux yeux de la plupart des gens, Richelieu n'était qu'un courtisan.

Un autre appui qui soutenait, dit-on, Lays dans l'orageuse carrière de la Cour était le duc d'Aiguillon. Ceci est plus croyable, mais quelle différence ! Le duc d'Aiguillon avait une marche réglée, l'esprit d'ordre, de la suite dans le travail, un plan accommodé aux circonstances. Il était aimable sans être frivole. On prétendait qu'il avait imité le duc de Choiseul, qui commença par lier sa destinée à madame de Pompadour, de la manière accoutumée.

Si cela n'est pas vrai, cela est vraisemblable ; car lorsqu'on signe en tête-à-tête un traité d'alliance, il n'est pas à présumer qu'on oublie les préliminaires. Enfin, quels qu'aient été ses

menins, Lays a fourni sa carrière d'amour sans le moindre désagrément. Les murs de la Bastille n'ont point gémi du cri de ses victimes ; elle n'a point thésaurisé, puisqu'elle ne vit aujourd'hui que des bienfaits qui cesseront avec elle.

Les livres, qui tôt ou tard disent tout, ne se sont point clairement expliqués sur la cause de l'active inimitié de Lays et du duc de Choiseul. On connaît le ressort principal employé par la cabale, qui avait conjuré la perte du ministre. Mais on ne s'explique pas comment un homme si adroit et si puissant ne dispersa pas au loin les projets de ses rivaux, en triomphant de l'éloignement de Lays, et en confondant leurs intérêts communs. Sans doute que, dans l'origine, il conçut difficilement la possibilité d'établir à la Cour une jeune personne qui s'était un peu émancipée ; mais cette fameuse présentation avait été précédée de tant de voyages dans les maisons royales qu'il était aisé de présager l'inutilité des conseils et la nécessité d'obéir aux circonstances.

A propos de livres, Lays, bien plus sage que celle dont elle occupa le poste, méprisa presque toutes ces biographies scandaleuses, ces lettres supposées ou embellies qu'on répandit avec affectation. La malignité resta dupe d'elle-même, puisque Lays ne conserva pas moins le cœur de son amant et les égards de ses amis. Le besoin d'apprendre au public ce qu'il sait presque toujours est une véritable maladie ; et soit qu'on ait une injure à venger, ou un espoir éloigné de succéder à celui qu'on veut renverser, c'est sur un libelle qu'on établit la base de ses succès. Pitoyable ressource, toujours trompeuse et toujours employée.

Depuis que Lays a quitté la demeure des rois, elle s'est choisi une retraite paisible où elle a vécu sans intrigues et sans projets ; elle y passe ses jours libres de cette inquiétude qui accompagne presque toujours les personnes déchues d'un rôle qu'elles regrettent. On ne l'a point vue dans la capitale étaler un faste insultant ; on ne l'a point vue y rappeler imprudemment de longs moments d'erreur, ou une époque d'élévation qui eût ranimé les caquets de la médisance et les serpents de l'envie. Vivant sans obscurité et sans dissipation, elle ouvre son

ermitage enchanté à un petit nombre d'hommes, qui croient que la chasteté est une convenance sociale plutôt que la mère des vertus, et qu'on peut être fort tendre et fort aimable. Plusieurs femmes ont désiré être admises dans ce temple dédié à la liberté ; les unes y eussent apporté une vertu protectrice ; elles eussent pensé réparer ainsi les torts du passé ; les autres se fussent présentées avec des penchants faciles, croyant par là se trouver au ton de la maison. Lays évita ces deux extrêmes en remerciant la pruderie et la galanterie.

La plupart des acteurs de cette comédie ne sont plus : un ordre de choses si différent a remplacé les dix dernières années du règne de Louis XV que ceux qui ont assisté à cette époque la croient éloignée de deux siècles. Les Français sont moins portés à écrire l'histoire que tout autre ouvrage ; l'histoire demande un esprit observateur et des méditations dont leur caractère est incapable. Sans cette indifférence et cette légèreté, nous lirions déjà le tableau des vingt dernières années de Louis XV ; elles présentent, dans tous les genres, une suite d'événements extraordinaires et un grand nombre d'hommes curieux à montrer sur la scène. Les femmes y doivent occuper aussi une place intéressante.

Lays ne doit point redouter le jugement de la postérité. Elle n'a flétri que l'altière Montespan, la prude Maintenon, l'ambitieuse Pompadour, trois sœurs libidineuses ; mais elle pardonne le délire des sens à la femme qui n'a rendu son amant ni cruel ni injuste, et ne lui a point donné un sérail, pour l'éloigner de son peuple et des occupations de son royal métier.

CHAPITRE VIII

BOULOGNE

Premier séjour en Angleterre. — Retour à Paris.
(1778-1779)

Deux jours après notre départ de Paris, nous arrivâmes à une jolie maison de campagne, que Swinton avait louée à deux lieues de Boulogne, et près de la mer ; j'y trouvai une famille anglaise, et je fus bientôt à l'aise. Mon imagination m'avait toujours représenté les Anglais comme des hommes vertueux, bons, généreux, amis de la simplicité, de l'ordre, ennemis de l'afféterie, des modes, des prétentions ; ce portrait me parut réalisé dans la famille anglaise où je tombais, et en un instant je fus comme l'un d'eux, ou du moins tel que je les imaginais. Je me disais : Ils sont bons, ils sont francs ; tu l'es, et ils t'aimeront ; point de réserve, elle est étrangère à ton âme ; sois toi-même, et il est impossible qu'ils ne t'adoptent pas bientôt comme un de leurs enfants.

Je me rappelle encore la surprise que causa cet air d'aisance, si subitement improvisé. On l'attribuait au caractère français, à cette bonne opinion de soi-même que les individus de cette nation portent sur leurs visages, et qui, les mettant au-dessus de tout, écarte d'eux la timidité et la fausse honte. On se trompait à mon égard. Je n'avais jamais été répandu dans les brillantes sociétés

où l'on contracte cette habitude de légèreté et d'aisance. Renfermé dans mon cabinet, ne vivant qu'avec mes livres, j'étais au contraire très timide, très gauche, surtout lorsque je paraissais la première fois devant des étrangers. C'est ce défaut qui m'avait attiré plusieurs fois les épithètes de sauvage, d'ours. Je n'ai jamais été à mon aise qu'avec les gens de bien, qu'avec les vrais philosophes. J'étais sûr de leur estime, j'étais sûr qu'ils me pardonneraient mes défauts en faveur de ma franchise et de ma droiture. Les gens de bien, a dit quelque part Jean-Jacques, ont un penchant secret qui, du premier abord, les porte les uns vers les autres ; ils sont, dès le premier jour, amis comme s'ils se connaissaient depuis dix ans.

Swinton était loin cependant de partager mon abandon, quoiqu'il jouât la confiance. Il craignait ma jeunesse, et il avait appris à se défier des hommes. Hélas ! je ne pensais pas alors que mes relations avec lui dussent remplir ma vie d'une si grande amertume.

C'était un Ecossais, et c'est tout dire pour qui connaît l'Angleterre. Entreprenants, féconds en ressources, spirituels, sans foi ni loi, menteurs et ventadours (1), les Ecossais sont les Gascons de l'Angleterre. C'était un Ecossais que ce fameux commodore Johnston (2), qui criait en plein parlement que deux Anglais suffisaient pour battre dix Français.

Voilà de la fanfaronnade ; voici de l'arétinisme (3) :

Un Ecossais me disait un jour que, avec ma facilité d'écrire, il n'eût demandé que deux ans pour faire sa

(1) *sic.* Il semble qu'il faudrait au moins lire : *vantadours* ; ce serait un terme gascon.

(2) George Johnstone (1730-1787), qui de 1768 à 1784 siégea plusieurs fois au Parlement, et en 1783 fut élu directeur de la Compagnie des Indes.

(3) *Arétinisme* a un sens bien clair. *Arétestimisme* (texte de l'édition Montrol) n'en a aucun.

fortune à Londres. — « Et comment cela ? — En publiant du mal contre tout le monde, répondit-il avec une franchise étonnante ; à votre place, je ferais un libelle tous les jours, et vous verriez bientôt les guinées rouler chez moi comme au trésor. — Et le bâton, et l'infamie ? — On reçoit l'un, on méprise l'autre. » Et comme je me récriais : « Ecoutez cette maxime, me dit-il, il faut de la probité ; il en faut, mais juste ce qui est nécessaire pour ne pas aller à la potence. » Il y aurait sans doute de l'injustice à appliquer de pareils traits de caractère à tous les Ecossais ; mais c'est la morale de presque tous ceux qui veulent faire leur chemin. Ils ont tous les genres d'industrie, se font à toutes les intrigues, ne reculent devant aucun moyen. Avides de plaisir et d'argent, précisément parce que l'esclavage où languit leur contrée les rend misérables, ils accourent en foule de leurs montagnes et se précipitent sur Londres où, pour devenir riches, tout métier leur est bon. Aussi Londres compte-t-il par milliers les Ecossais parvenus.

Cadet d'Ecosse, et comme un véritable cadet de Gascogne, Swinton était arrivé dans la capitale de la Grande-Bretagne léger d'argent, mais se donnant des aïeux et une famille antique. Le chef de cette famille avait, disait-il, porté les armes en France au service de Charles VII, et s'était alors rendu fameux par un combat à outrance contre un officier anglais qu'il avait tué de sa main. L'un des frères de Swinton s'était enrichi dans la guerre de l'Inde où il avait servi sous les ordres de ce Clive que j'ai appelé ailleurs l'assassin des Nababs (1). L'autre était chef de justice en Ecosse (2). Quant à lui, il avait com-

(1) *Examen critique des Voyages de M. le Marquis de Chatellux*, par J.-P. Brissot de Warville, Londres, 1786 : « Enfin vous les blâmeriez [les quakers] de n'avoir pas, avec Clive, assassiné des Nababs, les bienfaiteurs de l'Angleterre ? » (p. 68).

(2) John, lord Swinton, mort en 1799.

mencé par s'aventurer sur un vaisseau. Il fit sur mer la campagne de 1756, et acquit le grade de lieutenant de frégate.

Depuis la paix on l'accusait d'avoir fait toutes sortes de métiers pour vivre. A l'époque où je formai sa connaissance, il avait la réputation d'être fort riche, mais on l'accusait d'avoir gagné cet argent, soit frauduleusement au jeu, soit en prêtant à une grosse usure, surtout aux jeunes seigneurs français qui venaient prendre à Londres des leçons d'anglomanie, soit en exerçant mille sortes d'industries peu honorables.

Ainsi, tout à la fois, il tenait une boutique de marchand de vin, sous le nom d'un commis ; un café sous le nom d'un autre ; ailleurs il donnait à jouer (1). Au dehors de la ville il avait des maisons où il logeait de jeunes seigneurs français ; dans le même temps il spéculait sur des pépinières plantées d'arbres fruitiers transportés de France et sur des remèdes anti-vénériens, ou sur des préservatifs contre ce fléau, imaginés pour favoriser la débauche ; enfin, et c'était là le plus clair de son revenu, il tirait prodigieusement d'argent des intérêts qu'il avait dans plusieurs gazettes anglaises, et surtout dans le *Courrier de l'Europe.* Cette gazette, favorisée par le ministre Vergennes, qui voulait faire connaître la marche de la cour de Londres et du parlement, avait, six mois après sa création, trois à quatre mille souscripteurs, rendait prodigieusement à son propriétaire, et le mettait à même de déployer cet appareil de richesses dont les Anglais sont jaloux, et qui délecte surtout l'âme des pauvres Ecossais. Aussi Swinton avait-il à Boulogne maison de ville, maison

(1) Voir, sur un des divers trafics que faisait le *Courrier de l'Europe*, — qui avait ses bureaux dans Londres à Long-Acre, n° 78, — une vive satire des *Annales* de Mallet-Dupan (t. II, p. 446, 30 novembre 1782).

de campagne, voiture, phaéton, cabriolet, chevaux de selle, qui servaient à son épouse *apparente*, lorsqu'il était en voyage ; et il avait, comme les Anglais, la manie des voyages.

Je dois peindre l'épouse de Swinton, et faire son histoire, on en connaîtra mieux le personnage et sa morale.

Félicité Lefèvre était une Française, jeune, d'une assez jolie figure, mais d'un embonpoint considérable. Sa physionomie annonçait de la douceur, de la bonté ; elle parlait peu, on verra pourquoi tout à l'heure ; elle avait cependant un jugement très sain, elle observait assez bien ; et elle était naturellement disposée à la gaîté et à la franchise. Sa mère, plongée dans la misère, l'avait vendue, à l'âge de douze ans, à Swinton, dans le même temps qu'elle vendait son aînée au fameux Lauraguais (1). Swinton, en faisant cet achat, n'avait fait qu'une spéculation à l'anglaise ; il voulait se former, dans cette jeune personne, une femme qui fût entièrement dévouée à ses volontés, qui, se rappelant sans cesse son origine et ses bienfaits, contractât cette humilité, cette servitude que beaucoup d'Anglais recherchent encore dans leurs femmes. Il voulait vivre avec elle, mais il ne voulait pas l'épouser.

Voyageant un jour avec lui, il laissa échapper son secret : « Ne vous mariez jamais, me dit-il, mais ayez une maîtresse. Une femme trahit ses devoirs, et on est obligé de la garder ; une maîtresse est infidèle, on la met à la porte, en gardant les enfants. »

Cette morale me faisait horreur : il voulait une esclave et point de compagne. Eh ! qu'est-ce que la vie domestique, sans une compagne selon le cœur (2) ?

(1) Le comte de Lauraguais (1733-1824), célèbre par son esprit, son cynisme et ses aventures, mort duc de Brancas et pair de France.

(2) « Si l'on voulait sur Swinton plus de détails que Brissot n'en veut donner ici, il faudrait lire le singulier *factum* de Lauraguais, intitulé *Mémoire pour moi et par moi*. Ce mémoire fut publié dans un

Swinton ne s'était pas trompé dans une partie de ses calculs. Félicité Lefèvre le regardait plutôt comme un maître que comme un mari. Ayant appris de bonne heure à le redouter, elle ne contrariait jamais ses volontés. Mais la soumission constante vaut-elle un tendre attachement ? L'affection qu'elle avait pour ses enfants l'engageait à dissimuler le malheur de sa situation. Quoique jeune, elle en avait eu un grand nombre, ils promettaient beaucoup, et c'est la tendresse que leur témoignaient le père et la mère qui m'avait séduit en leur faveur, dans les premiers jours que je passai avec eux. Je n'ai jamais pu imaginer qu'un bon père ne fût pas honnête homme, qu'une mère tendre ne fût pas vertueuse. Tous ces enfants étaient cependant destinés à être éternellement bâtards, et la mère même, par attachement pour leurs intérêts, ne pouvait plus faire un mariage légitime, car, d'après les lois anglaises, contraires en cela aux lois françaises, l'union légitime ne réhabilite pas les enfants nés avant le contrat ; et si la mère se fût mariée, tous ces petits malheureux n'auraient pu partager également l'héritage de leurs parents avec les frères qui leur seraient survenus.

Swinton, pour procurer à la mère de ses enfants tous les agréments dont elle pouvait jouir, lui en donnait le nom, et elle fut ainsi présentée dans les meilleures sociétés de Boulogne. Je fus moi-même longtemps la dupe de ce jeu ; ce n'est qu'à mon premier voyage en Angleterre que j'appris à connaître Swinton. Jusque-là je le regardai comme un honnête homme, comme un excellent mari ; jusque-là je ne voulus jamais croire toutes les vérités qu'on m'apprenait sur son compte. Je les traitais de fables,

procès criminel où Swinton était accusé d'avoir aidé à enlever la sœur de sa femme, mariée au secrétaire de Lauraguais, pour la livrer à Lauraguais même. On l'accusait en outre d'avoir voulu assassiner son beau-frère, nommé Drogard. »(*Note de Mentelle*). — *La Correspondance littéraire*, t. X, p. 222-226, donne un long extrait de ce factum.

de calomnies, je ne pouvais penser mal d'un homme que je regardais comme mon père.

Il avait eu deux filles d'une autre femme, que je crus longtemps ne plus exister lorsqu'elle était pleine de vie ; l'une de ces filles, âgée de quatorze ans, était très jolie ; toutes les deux vivaient sous la conduite de Félicité Lefèvre.

Elle les élevait avec soin, oubliait leur origine, et les traitait comme ses propres enfants ; ce nouveau trait, lorsque je le connus, ajouta à mon estime pour elle et à mon mépris pour son mari.

Ce fut au sein de cette famille, et dans une des villes les plus agréables de France que je passai une année délicieuse, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire.



Swinton ne tarda pas à m'apprendre quel devait être mon emploi. Le ministère anglais avait été frappé de tout le mal que pouvait lui faire la publication du *Courrier de l'Europe*. La guerre continuait ses ravages au moment où la gazette anglo-française commençait les siens ; on se l'arrachait de Paris à Saint-Pétersbourg ; elle compta bientôt des souscripteurs dans tous les coins de l'Europe. Par elle on apprenait à connaître Fox, Burke, North, dont on répétait les discours, et dont on écorchait les noms. Et chacun admirait l'éloquence sublime, et jusqu'alors inconnue, de tous ces orateurs ; et chacun s'étonnait que Georges se laissât si tranquillement insulter par eux, et ne logeât pas à la Tour quelques-uns de ces beaux parleurs. Quoi ! point de lettres de cachet, point de Bastille ! c'est là que le peuple est roi, se disait-on. Puis on croyait avoir quelques idées de la constitution anglaise, parce qu'on avait lu les discours de rhétorique que le journaliste français prêtait souvent à ces person-

nages ou fabriquait d'après les journalistes anglais, qui les fabriquaient les premiers. Dans tout ceci, il n'y avait pas grand mal pour l'Angleterre, mais ce qui lui en fit beaucoup, c'est que par le récit plus ou moins exact des débats parlementaires, par les réflexions qui les accompagnaient ou qu'ils faisaient naître, on s'aperçut tout à coup de la faiblesse de l'administration, des divisions qui régnaient et parmi les hommes d'Etat et parmi les trois peuples ; c'est qu'il arriva souvent qu'on devina plusieurs mois d'avance les projets les plus importants des ministres, et qu'on en profita pour les renverser. Et qu'on ne s'imagine pas que les rapports des agents diplomatiques auraient pu suppléer à cette publicité. Un mot que me dit un jour Monsieur Lenoir (1), et que je répéterai plus tard, montra quelle était leur profonde insuffisance à ce sujet.

Lord Stormont (2), pendant son séjour à Paris, avait été témoin des succès du *Courrier de l'Europe*, des lumières qu'il répandait sur les affaires de son pays, et du tort qu'il faisait à ses intérêts. Rappelé en Angleterre par la déclaration inattendue du traité de commerce entre la France et les Etats-Unis (3), et par la guerre nouvelle qui allait en être la suite, il ne cessa de remontrer au parlement, et surtout à son oncle, lord Mansfield, l'oracle de la justice (4), et auquel personne plus que moi ne sait rendre hommage, les funestes résultats de la tolérance

(1) Sur Lenoir, lieutenant-général de police, voir la note de la page 85. Il fut bienveillant pour Brissot en diverses circonstances, d'où les accusations odieuses que lança plus tard Marat, et qui ont été répétées même par Taine !

(2) Le vicomte de Stormont, « ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du roi de la Grande-Bretagne » (*Alm. Roy.* de 1775).

(3) 6 février 1778.

(4) Sir James Mansfield (1733-1821), successivement sollicitor général (1780), chief-justice of Chester (1793), puis chief-justice of the Court of common pleas (1804). Il avait aussi siégé au Parlement et avait fait partie de l'opposition en 1782.

qu'on accordait à cette gazette française, qu'il appelait un espionnage public.

Le respectable et profond magistrat lui répondit qu'on avait déjà cherché tous les moyens légaux pour arrêter sa publication ; mais la loi était muette, ou plutôt la loi permettait d'imprimer en français, en grec, en hébreu toutes les sottises que les folliculaires bretons imprimaient dans leur langue, et il fallait respecter la loi ou en faire une nouvelle ; tel était son avis, tel était aussi celui de quatre célèbres jurisconsultes, consultés à ce sujet, et parmi lesquels figurait Dunning, depuis lord Ashburton (1).

Or il avait paru indigne d'une grande nation de descendre à une pareille mesure ; elle eût décelé des craintes et de la pusillanimité. On pouvait le proscrire, on eut l'air de mépriser le journal ; et le rédacteur français, qui pendant quelque temps avait été vivement inquiété, vit bien qu'il pouvait continuer à nuire à l'Angleterre à l'abri même des lois anglaises.

Cependant le ministère anglais, que les succès toujours croissants du *Courrier* indisposaient de plus en plus, ne pouvant en arrêter l'impression, imagina d'en arrêter du moins l'expédition pour la France. Il prétendit que les ballots de la gazette étaient des ballots de marchandises, et il fit mettre un embargo sur les paquets qui s'expédiaient deux fois la semaine par les paquebots, et crut ainsi avoir trouvé le moyen, en éludant la loi, d'empêcher son effet dans le pays où il lui paraissait le plus à craindre. Le patriote écossais ne fut point déconcerté et, pour parer le coup, il songea à élever une imprimerie à Boulogne-sur-Mer, et à y faire imprimer le *Courrier*

(1) John Dunning (1731-1783), créé premier baron Ashburton en 1782, « était généralement regardé comme le premier avocat de l'Angleterre ». (*Biogr. Univ.*). Il avait publié, en 1764, *An Inquiry into the doctrines lately promulgated concerning Juries, Libels, etc...*

qui s'imprimait à Londres. Vergennes y avait consenti, en assujettissant toutefois ces papiers à la censure de l'abbé Aubert (1). Je devais être chargé de diriger cette réimpression, et surtout de la partie des *Variétés*, dont le rédacteur de Londres, qui demeurait dans cette ville depuis quelques années, ne pouvait être aussi bon juge que moi. C'était cette partie qui me plaisait davantage, car le reste était purement administratif et mécanique. Mais je me réjouissais d'avoir un papier à mes ordres, qui pouvait répandre des principes dont j'étais un fervent enthousiaste, qui me mettait à même de satisfaire mes goûts pour la littérature et de poursuivre mes études et mes recherches sur la politique et les sciences.

Il fallait bien des considérations semblables pour me faire voir en beau ma position sociale et ces occupations de journaliste, alors si peu estimées (2). [Bayle, me disais-je, a bien été précepteur ; Postel (3), goujat de collége, Rousseau, laquais d'une marquise ; je puis bien être gazetier. Honorons le métier, il ne me déshonorera point. Au lieu de ces anecdotes insipides, de ces chroniques scandaleuses, parlons des constitutions et des intérêts des peuples ; au lieu de ces misérables vers, de ces satires grossières, de ces éloges vendus à des écrivains médiocres, il faut publier des extraits des meilleurs livres, et les faire ainsi connaître; il faut y propager les saines doctrines, qui rendent les hommes éclairés et vertueux ; il faut y révéler le mérite de la littérature anglaise, que tout le monde ignore; il

(1) L'abbé J.-L. Aubert (1731-1814), censeur royal, fabuliste, journaliste, etc... On trouvera dans Hatin, *Hist. de la presse*, t. III, *passim*, une foule de renseignements sur son rôle comme journaliste semi-officiel.

(2) Intercalé. Voir la note de la page 25.

(3) Guillaume Postel (1510-1581), orientaliste, professeur au Collége de France en 1539, visionnaire, etc... s'était fait, dans sa jeunesse, « domestique au Collége de Sainte-Barbe, sous la condition qu'on lui permettrait de suivre les leçons ». (*Biogr. Univ.*).

faut y rendre des services à des hommes de lettres estimables], et qui t'en conserveront souvenir et reconnaissance. Voilà de quoi faire honorer ton métier et te faire aimer.

Cet emploi si doux me laissait beaucoup de moments libres ; j'en employai une partie à suivre les différents ouvrages que j'avais projetés, et surtout à terminer ma *Théorie des Lois criminelles*, que j'envoyai au concours du prix proposé par la Société Economique de Berne (1). Je m'occupais aussi alors, avec délices, à écrire le soir mes réflexions du jour, à consigner mes pensées, mes opinions sur les hommes et les choses, à faire des portraits, à retracer mes souvenirs. Les souvenirs de ma vie ! quand à peine j'entrais dans la vie ! Mais quelques-uns de ces souvenirs me reviennent aujourd'hui, et je les rappelle ici, quoiqu'ils ne soient pas tous sans amertume ; j'ai depuis conservé l'habitude de ces réflexions écrites, quelques-unes peuvent avoir de l'intérêt, mais le plus grand nombre sont bonnes à détruire, non pas tant parce qu'elles sont fort incorrectes, et peut-être illisibles, que parce qu'il

(1) Cette Société savante avait été fondée en 1758. Elle mettait des sujets au concours et publia annuellement un volume de Mémoires, d'abord imprimé à Zurich (1760 et 1761) sous le titre de *Sammlungen von Landwirtschaftlichen Sachen*, puis à Berne (1762 à 1773) sous celui de *Abhandlungen und Beobachtungen*. Un autre volume parut en 1779 ; puis de 1780 à 1785, trois volumes d'une *Neue Sammlung physich-astronomischer Schriften*.

Son premier président, en 1759, avait été le bailli Engel, d'Arberg. Son secrétaire le plus connu fut Christophe-Frédéric Freudenreich, né en 1748, membre du Conseil souverain de Berne.

(Je dois cette note intéressante à M. Albert de Montet, par l'entremise de M. le professeur Ritter, de l'Université de Genève).

M. Albert de Montet ajoute que la Société « fut dissoute en 1785 ». Madame Roland, voyageant en Suisse en 1787, vit à Berne Freudenreich, et écrivait alors : « Cette Société renferme des hommes de mérite et quelques personnes instruites. Mais elle imprime peu. Ses travaux languissent faute d'émulation et du concours qui la fait naître. » (*Voyage en Suisse*, t. III, p. 315 de l'édition de ses œuvres de l'an VIII).

Cf. plus loin, p. 284.

peut s'y trouver des jugements passionnés, et dictés par les impressions du moment, qui sont souvent injustes.

Je consacrais le reste de mon temps à visiter les différentes sociétés où j'avais été présenté, et à des promenades solitaires.

Rousseau dit, dans sa description charmante de l'île Saint-Pierre, qu'il a toujours aimé passionnément l'eau, que sa vue le jetait dans une rêverie délicieuse. Si le petit lac de Bienne produisait cet effet sur son âme, que n'aurait-il pas senti à la vue de la mer ! Avec quelles délices j'allais la contempler dans mes promenades solitaires, près des débris de cette tour d'Odre, qui reportait mon imagination vers les temps si lointains de ces gigantesques Romains. Tous les soirs j'y allais, et c'était chaque fois un spectacle nouveau ! Comme les Tuileries, le Palais-Royal, me paraissaient insipides et mesquins, en comparaison de cette imposante perspective !

La mer était-elle agitée ? c'était en frémissant que je voyais lutter contre elle un vaisseau ! Avec quelle ardeur ne désirais-je pas que le ciel plus favorable l'envoyât dans le port ! avec quel effroi ne voyais-je pas d'intrépides contrebandiers profiter d'un gros temps pour aller déposer leurs richesses sur la côte opposée, et, pour un léger gain, braver dans leur petite nacelle toutes les fureurs de l'Océan ! et ces bons pêcheurs, quand ils revenaient chargés d'une abondante recette, comme il m'était doux de les considérer, d'observer toute leur petite famille se tenant autour du bateau de leur père nourricier ! Si le grand spectacle de la mer plaît tant à l'âme, c'est qu'il la rapproche sans cesse de l'auteur de la nature, c'est qu'il l'éloigne de la société. La nature agrandit l'âme, la société la rétrécit. Montrez-moi des hommes, des palais, des maisons, je ne suis plus qu'un homme ordinaire, petit, passionné, mécontent de moi. Placez-moi en face des Alpes, de leurs torrents,

de leurs mers de glace, de leurs sommets blanchis, je ne tiens plus à la terre, je suis loin de mon corps, je suis moi. C'est pour cela que je me plais dans les tempêtes, dans les grands vents, dans tous les mouvements violents de la nature. Ils m'élèvent au-dessus de moi, ils brisent ou me font oublier au moins ma fragile écorce.

Elle ne me dominait que trop lorsque je retombais dans la société. Là, ma dangereuse facilité me laissait entraîner à tout ce qu'on voulait, à des repas longs et bruyants, au jeu de cartes que j'ai toujours détesté, à des conversations frivoles et puériles. Boulogne, au moins la basse ville, était peuplée de commerçants riches, aisés, accoutumés à la bonne chère, et à se traiter tour à tour. L'esprit qu'on me prêtait me fit rechercher ; ma franchise et ma candeur m'y firent bientôt chérir. Je me rappellerai toujours avec reconnaissance l'estime et l'amitié que l'on m'a témoignées dans les maisons Cavilliers, Casin, Coilliot, etc (1). Partout on me regardait comme un enfant de la maison, ou au moins comme un enfant de la ville, et cette intimité sans réserves était pour moi la plus douce des jouissances.

Mon cœur soupirait depuis longtemps après un attachement. Il me semblait errer dans le vide, et rentré chez moi, rendu à la solitude, j'étais toujours mécontent de ma journée. Il me fallait un autre moi-même et je ne le trouvais point. Boulogne me l'offrit enfin dans la digne épouse que je possède aujourd'hui. Mais je remets à d'autres temps à traiter cette partie, la plus intéressante de ma vie. Je

(1) Sainte-Beuve, dans son *Introduction* aux *Lettres de Madame Roland à Bancal des Issarts,* écrivait en 1835 : « Né dans un pays où Brissot séjourna d'abord, à Boulogne, où il travailla avec Swinton, où il se maria, parent des personnes qui l'accueillirent alors et de cette famille Cavilliers qui l'a précisément connu en ces années calomniées, je n'ai jamais ouï un mot de doute sur son intégrité constante et sa pauvreté en tout temps vertueuse » (p. XLII).

dois dire cependant que malgré l'amitié que me témoignait sa respectable mère (1), malgré les facilités que j'aurais eues pour faire connaître mes sentiments, je les laissai à peine entrevoir. Je savais que celle dont j'aurais voulu gagner le cœur avait un autre engagement, je le respectais et me bornais à l'aimer, à l'admirer en secret.

Je cherchais à m'étourdir sur le besoin de mon âme par les plaisirs convulsifs des sociétés, par mille occupations diverses, par des attachements passagers qui ne me laissaient que de vains regrets.

* * *

Parmi les souvenirs que j'ai conservés de Boulogne il en est un qui n'a pu s'effacer de ma mémoire. Une nuit je me promenais le long des falaises et je m'y étais oublié si longtemps que je pris le parti de ne revenir qu'au jour à la ville. J'errais, sans but, allant, revenant sur mes pas, livré à toutes les rêveries qu'un ciel tantôt éclatant de la lumière des étoiles, tantôt obscurci par des nuages sombres, pouvait inspirer à mon imagination. Je m'arrêtais par instants, et je me mettais à écouter le bruit des vents et des flots. Dans un de ces instants, je crus entendre quelqu'un près de moi. On avait parlé, et pourtant je ne voyais rien ; j'écoutais, je n'entendais rien. Je continuai à marcher, et alors j'aperçus comme deux ombres qui fuyaient. L'une atteignit l'autre. Ces ombres ainsi arrêtées, l'une me semblait résister, se laisser reprendre et s'échapper sans cesse. Je distinguais comme la taille élancée d'un jeune homme, comme la robe blanche d'une jeune fille ; je me dis qu'il y avait sans doute là quelque scène d'amants. C'étaient des bras enlacés, des gestes suppliants, des prières, des refus sans doute et des serments ; mais les légers amants

(1) Mme Dupont.

échappaient toujours et fuyaient si vite, et avec tant d'adresse, qu'après un long moment passé à les suivre il me parut qu'ils avaient gagné le seuil d'une maison isolée. Alors, la voix d'un dogue se fit entendre, et les deux ombres disparurent.

Cette espèce d'apparition jeta dans mon âme un trouble inexprimable. Je ne savais ce que j'avais vu, et si ce n'était pas une illusion. Agité, inquiet et sous le charme d'une émotion que je ne pouvais me définir, je restai longtemps à ma place, attendant quelque suite à tout cela, et demandant une scène nouvelle pour m'assurer de la réalité de la première. Plus rien ne se remuait. Le dogue s'était tu. C'était un silence universel. Moi, arrêté à deux pas de cette maison, d'où mes yeux ne pouvaient se détacher, je me livrais encore à mes idées, et pour tout au monde je ne voulais pas avoir rêvé. Je me figurais avoir été témoin du premier rendez-vous d'une jeune fille encore à moitié sage ; ou peut-être d'un rendez-vous d'adieu, dernière consolation accordée à un malheureux. La nuit pourtant s'avançait ; j'arrivai devant la maison, et quand j'en fus proche, j'aperçus, sur le seuil de la porte, et la tête profondément inclinée, un jeune homme qui se leva brusquement, fit quelques pas, revint comme pour regarder si personne ne le rappelait ; puis retourna d'une marche rapide du côté de la mer.

Le lendemain, ramené là par je ne sais quelle curiosité, et voulant revoir, le jour, les lieux témoins de cette scène de nuit, j'y arrivai quand trois pêcheurs portaient le corps d'un homme qu'ils avaient trouvé sans vie sur le rivage ; et quand ils passèrent près de la maison, d'une fenêtre qui s'était entr'ouverte on entendit partir un cri perçant, et comme celui d'une femme qui se serait morte. Tout cela ne semble-t-il pas romanesque ? Mais voici de l'histoire.

On m'a dit que cette jeune femme, que je ne nomme

point, quoique j'aie connu son nom, s'était bien vite consolée du malheur qu'elle avait causé. Son mariage, projeté par ses parents, s'effectua quelques jours après cette aventure, sans qu'elle parût songer à celui qu'elle avait désespéré. Pour moi, je n'ai pu oublier cette scène fantastique et cette mort, provoquée par un sujet si tendre. Ces souvenirs laissèrent longtemps une vive impression dans mon esprit ; je ne pouvais plus retourner du côté de la tour d'Odre que durant le jour ; je m'en sauvais avec effroi et malaise à l'approche de la nuit.

J'ai presque été témoin, en 1790, d'un autre suicide (1)....

... Je reviens à Boulogne. Mes jours s'écoulaient sans inquiétude et dans des travaux selon mon cœur. J'avais oublié Paris ; l'avenir m'inquiétait peu. J'ai toujours aimé à jouir du présent en jetant un voile sur l'avenir. Bientôt le mien se rembrunit. Mon plan de rédaction si honorable et si digne d'être suivi ne fut pas observé longtemps. Le ministre français y vit l'émission de principes qu'il voulait laisser ensevelis, une tribune qu'il fallait abattre et il l'abattit. Il intima l'ordre de s'en tenir aux nouvelles anglaises, et le *Courrier de Boulogne* (2) redevint à peu près la plate réimpression du *Courrier de Londres*. Je dis à peu près, car de temps en temps il s'y glissait des articles raisonnables, qu'on avait soin de supprimer, ce qui procurait au public le plaisir de lire à leur place les fables de l'abbé Aubert, de mauvais vers, de méchantes épigrammes, et quelques morceaux de littérature scrupuleusement censurés. Ainsi, depuis la décision ministérielle, mon emploi au journal devint purement mécanique ; sans avoir une pensée à mettre en avant, je traduisais et coor-

(1) Brissot a raconté cette autre histoire, presque dans les mêmes termes, dans le *Patriote* du 4 avril 1790. Je la supprime, d'autant plus qu'elle n'a aucun rapport avec son séjour à Boulogne.

(2) Voir Hatin, *Hist. de la Presse*, III, 417. D'ailleurs il ne fait guère que reproduire Brissot.

donnais celles des autres. C'est sans doute à cette occupation mécanique qu'on a fait allusion en imprimant quelque part que j'avais été correcteur d'imprimerie. L'on a cru m'avoir beaucoup humilié ; je n'ai même pas daigné m'en défendre : tous les savants des XVIe et XVIIe siècles débutaient par cette profession ; Reiska (1) l'exerça de nos jours pour subsister ; je l'aurais fait sans honte aussi bien que lui, mais je n'ai pas été réduit à cette extrémité ; j'ai corrigé les épreuves de mes ouvrages, et je n'ai jamais mis le pied dans une imprimerie pour autre chose.

J'étais fort attristé des contrariétés que j'éprouvais dans la rédaction du *Courrier*, lorsque Swinton m'annonça tout à coup notre séparation prochaine ; il était alors à Londres. Un nouveau projet l'avait séduit, et, pour l'exécuter économiquement, il voulut se débarrasser de moi. Considérant avec délectation les profits immenses qu'il tirait de sa gazette, malgré l'énorme rétribution qu'il était obligé de payer à la trésorerie secrète du ministre Vergennes, il imagina qu'il pourrait les doubler et les tripler en étendant son entreprise. L'Espagne paraissait vouloir prendre une part active aux troubles de l'Amérique et à l'abaissement de cette puissance anglaise, qui l'avait si cruellement humiliée lors de la dernière paix. L'Espagne était dans la plus profonde ignorance sur la situation de l'Angleterre. Lui procurer les connaissances qui lui manquaient, c'était donc lui rendre service ; c'était mériter d'être accueilli par elle. Dans cette idée, Swinton imagina de faire traduire sa gazette en espagnol, et d'obtenir une permission pour la faire circuler en Espagne. La permission lui fut accordée. Il avait besoin d'un traducteur ; il s'en trouva un : Sala Delunel (2), Espagnol plein d'esprit et de connaissances, qui écrivait aussi bien l'italien que l'espagnol, et qui pou-

(1) Jean-Jacques Reiske (1716-1774), célèbre philologue saxon.
(2) Je ne sais rien de ce personnage.

vait être utile au spéculateur de gazettes, s'il lui prenait fantaisie d'en faire en italien. Sala offre son ministère, est accepté, se fixe à Boulogne. Entraîné par ses petites idées économiques, Swinton imagine qu'il pourra remplir mon poste et le lui donne. Tel était le vrai motif de notre séparation, que Swinton voulut pallier par je ne sais quelles brouilleries avec Desserres de Latour, rédacteur du *Courrier de l'Europe*, sur lesquelles j'aurai occasion de revenir. Tout était mensonge dans ce que me dit Swinton. Mais, encore une fois, j'avais confiance en lui ; je le crus et je me résignai. Avant de retourner à Paris, je lui témoignai mon envie de voir Londres. Il m'y offrit sa maison pour une quinzaine de jours, et je partis par le dernier paquebot qui sortit de Calais. Notre voyage fut long et pénible ; la mer était très agitée. Je me défendis du mal de mer le plus longtemps qu'il me fut possible, en respirant des sels, ne mangeant point, me tenant toujours sur le pont.

La vue des campagnes de l'Angleterre m'aurait ravi, si j'avais porté dans ce voyage une âme bien tranquille. Mais l'avenir commençait à m'inquiéter, et les nuages que j'y entrevoyais rembrunissaient pour moi les objets. Je vis pourtant avec quelque plaisir ces hauteurs à pic qui bordent la mer du côté de Douvres et d'où l'on dit que l'intéressant roi Lear s'est précipité. Je vis ce château dont on attribue la première fondation à Jules César, à qui l'on prête tant de merveilles. Je le vis, malgré les défenses faites d'en laisser approcher les Français, et malgré les injures dont la canaille nous accueillit à notre retour. La rapidité, l'aisance avec laquelle nous fûmes transportés dans une simple diligence de Douvres à Londres, me firent apercevoir l'influence de la liberté dans le service public, et la différence entre la circulation libre et la circulation privilégiée.

Je ferai grâce ici des petites aventures de ce voyage et de la bourse que l'on fait pour les voleurs, et des contes qui

se distribuent aux voyageurs sur les différentes places par lesquelles ils passent. Les voyages imprimés ont tellement rabattu ces puérilités qu'il serait ennuyeux de les répéter.

* * *

Je trouvai Swinton occupé d'un nouveau projet ; il songeait à faire réimprimer son *Courrier* pour la Hollande, les Pays-Bas, l'Allemagne. C'était une panacée avec laquelle il voulait, non pas guérir tous les peuples de leurs préjugés, mais faire une fortune immense, car il ne rêvait que fortune. Je lui témoignai mon désir de me lier avec de Serres de Latour, mon collaborateur. Il craignait que trop de mystères ne fussent éclaircis dans cette visite, et il sut nous éloigner l'un de l'autre, en nous supposant réciproquement de la haine.

Nous revînmes ensemble à Paris avec un compagnon de voyage qui a fait quelque bruit à Londres. C'était un prêtre qui rédigeait la gazette la plus scandaleuse, et par conséquent la plus courue : le *Morning Post*. Batte était son nom (1). Il avait de l'esprit, affectait une grande immoralité, mettait ouvertement à l'enchère les injures, les calomnies ; bardé de pistolets et de sabres, il avait l'air de défier tout l'univers. Son goût pour la calomnie lui avait attiré plusieurs querelles, dont on disait qu'il s'était tiré en brave. On doit penser combien un pareil caractère dut me paraître odieux et méprisable, à moi qui ne voyais dans les papiers publics que des canaux ouverts pour la raison et pour la liberté. Swinton avait une part dans les profits de cette gazette, et j'en étais indigné. Tous ses sermons à cet égard

(1) Bates, « éditeur de gazettes » (Robiquet, *Théveneau de Morande*, p. 74). Brissot, dans son *Testament politique de l'Angleterre*, parle ainsi de ce ministre anglican : « L'honorable M. Bate, auteur du *Morning-Post*, qui parsème ses feuilles d'invectives contre la France... » Le *Morning-Post* avait été fondé en 1772.

ne pouvaient me convertir. Il me disait un jour : « Ah ! si j'avais eu votre talent pour tourner un paragraphe, je n'aurais pas eu de faux scrupule, et j'aurais fait une fortune immense ».

Ma probité sur ce point lui paraissait très ridicule, quoique pourtant il affectât de la louer devant les personnes qui me chérissaient. Il lui échappa de dire un jour que j'étais bien l'homme le plus honnête qu'il eût rencontré, mais que cette honnêteté était dangereuse dans le siècle où nous vivions.

En nous quittant il nous fallut compter. J'avais eu la plus grande insouciance sur mes intérêts et, quoique Swinton m'eût promis d'augmenter mes appointements, qui étaient de cent louis, à raison de l'augmentation des souscripteurs, je n'avais jamais rien réclamé. Croyant à sa bonne foi, je le laissai le maître de faire mon compte comme il l'entendrait. Il me constitua son débiteur de 1500 livres après une année de fonctions ; je fus confondu. Je vis avec surprise qu'entre autres choses il me faisait payer cinq à six louis que j'avais perdus avec lui à une partie de jeu où je m'étais embarqué comme un jeune homme, et où il m'avait encouragé.

Je ne dis mot, je renfermai mon mécontentement dans mon âme, je souscrivis à tout, et, en le quittant à Paris, je le serrais encore dans mes bras et l'arrosais de mes larmes.

Rejeté dans ce gouffre que j'avais eu tant de plaisir à abandonner, il me fallut songer à des moyens de pourvoir à ma subsistance. Je ne devais rien attendre de ma famille ; j'en étais toujours banni. J'étais convaincu qu'avec peu d'argent j'aurais pu passer cinq à six mois à la campagne de mon père sans lui être à charge, et là, dans l'indépendance, y finir des ouvrages utiles pour le public et pour moi. Au commencement du nouvel an, je lui avais écrit, de

Boulogne, une lettre dictée par la soumission et par la douleur. Il me répondit, en me repoussant :

« Vous ne devez point, mon fils, regarder comme un lieu d'exil une ville où vous vous portez bien, où vous êtes content et accueilli autant que vous pouvez le désirer. Je veux bien croire qu'il serait plus doux pour vous de passer vos jours dans le sein de votre famille ; mais il vaut mieux attendre l'exécution de vos projets et ne rien sacrifier au hasard. Il est certain que vous ne réussiriez point dans le barreau chartrain. Votre imprimé, auquel vous avez justement donné le titre de *Pot-Pourri*, a donné lieu de critiquer votre esprit, et les paroles empruntées du *Méchant*,

» Les sots sont ici-bas pour nos menus-plaisirs,

de blâmer votre cœur. Votre mère est toujours dans la même situation, et il n'y a point de sacrifice humain qui puisse la rétablir. Votre retour à Dieu, sincère et soutenu, pourrait peut-être lui procurer quelque soulagement, et c'est par là que vous devez commencer.

« Dans la lettre que vous m'avez écrite, il y a environ deux mois, vous vous êtes écarté du respect qu'un enfant doit à son père ; je ne puis m'empêcher de blâmer votre erreur : pour vous obliger de rentrer en vous-même, j'ai gardé le silence, et j'ai défendu à votre sœur de vous écrire.

« Si vous voulez rétablir tout commerce entre elle et vous, comme avec moi, revenez à Dieu, mon fils, revenez à Dieu, et vous trouverez en moi un bon père. Votre frère (1) a dit et chanté sa première messe le jour de Noël : toute la paroisse a été édifiée et de la piété et de l'aisance avec laquelle il a fait cette cérémonie.

« Je dois vous dire pourtant que votre dernière lettre m'a fait un vrai plaisir ; j'y ai reconnu les sentiments d'un enfant envers son père : pour mettre le comble à ma satis-

(1) Simon Antoine, 25 décembre 1778.

faction, faites que dans les autres j'y reconnaisse ceux d'un chrétien pour son Dieu. »

Ce style n'appartenait point à mon père ; ce mélange de persiflage, de douceur et d'onction dévote ne pouvait émaner de son âme : j'y reconnus les inspirations du tartuffe (1) qui dirigeait sa conscience et maîtrisait son esprit.

Le hasard m'avait procuré, quelques années auparavant, la connaissance d'une dame qui tenait un de ces bureaux de bel esprit alors si communs à Paris. Son mari, qui s'appelait Hénique (2), grand faiseur de projets, avait entrepris un *Dictionnaire Ecclésiastique de toute la France*, qui servait de prétexte à sa femme, accréditée auprès des ministres, pour en tirer des grâces.

Hénique me proposa de coopérer à cet ouvrage, moyennant des appointements assez modiques, mais qui suffisaient à mes besoins.. J'acceptai avec empressement, je composai quelques articles, et je ne touchais jamais un sou. Je n'étais pas le seul dont il pressurât ainsi gratuitement le talent ; je succédais à quelqu'un qu'il avait payé de la même monnaie, Maréchal (3), connu par des poésies agréables, et qui l'était bien davantage par un poème très énergique en l'honneur de l'athéisme, dont j'admirais quelques vers en blâmant leur objet (4).

(1) L'abbé Delangle, voir p. 109.

(2) Pierre-Armand Hennique de Chevilly, assassiné à Versailles le 21 août 1787 ; auteur d'un *Dictionnaire historique, critique, politique et moral des bénéfices*, qui devait avoir trois volumes, et dont un seul parut, 1778, in-8° (voir Quérard et surtout Maurice Tourneux, n° 16.284).

Sa femme, dont Brissot a déjà parlé (p. 126), Jeanne Agron de Marsilly, fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris le 8 avril 1794 (Tourneux, n° 23.046 ; Wallon, III, 222). Elle avait alors 45 ans et par conséquent devait être âgée de 32 ans quand Brissot la connut en 1779. Elle avait été arrêtée en avril 1793, pour avoir correspondu avec un de ses amants, émigré à Coblentz.

(3) Sylvain Maréchal (1750-1803).

(4) Probablement *Le nouveau Lucrèce*, 1781.

Pour qui connaît aujourd'hui Maréchal, la théologie de ses articles dans un *Dictionnaire Ecclésiastique* paraîtrait sans doute fort singulière ; il doit peut-être à ces premiers travaux la direction de ses idées en matière de religion. [Après son poème en l'honneur de l'athéisme, il a donné le *Livre échappé au déluge* (1), parodie du *Livre des Prophètes*, qui lui fit perdre une place de bibliothécaire (2). L'*Almanach des Honnêtes Gens* (3), dans lequel il substitua des noms profanes aux noms des saints et saintes du paradis, le fit enfermer à Saint-Lazare. Rendu à la liberté au commencement de la Révolution, il en profita pour célébrer la chute de la Bastille et du despotisme. En 1792, il a publié des *Anecdotes sur les journées de Septembre* (4) qui lui attireront sans doute la haine des anarchistes, mais qui le rendront digne de voir son nom placé dans son *Calendrier des Honnêtes Gens*].

Les intrigants de Paris ont un talent particulier pour s'insinuer dans les maisons opulentes. Hénique m'avait entendu parler de Swinton comme d'un Anglais très riche. Il désira le connaître.

J'ai toujours aimé à lier mes amis les uns avec les autres. Je lui présentai donc Swinton, malgré les défiances que celui-ci avait conçues ; mais le sachant bien avec quelques ministres, il consentit à le voir. On parla de projets de gazette. Swinton était fâché de n'avoir aucune part dans

(1) 1784.

(2) De sous-bibliothécaire au collége Mazarin.

(3) 1788.

(4) *Anecdotes peu connues sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre* 1792. Paris, 1793, in-16. Mais M. Maurice Tourneux a pleinement démontré (n° 3487) que cet opuscule est du royaliste Montjoie, et non de Sylvain Maréchal. On peut donc s'étonner que Brissot s'y soit trompé, et cela doit faire craindre que ce passage sur Sylvain Maréchal — que je mets entre crochets — ne soit une intercalation de M. de Montrol.

le *Journal de Paris* (1), dont le produit était très considérable. Lors de notre première connaissance, on lui avait offert un intérêt à ce journal ; il m'avait consulté, et, très étourdiment, je lui avais conseillé de refuser. Je calculais alors le succès de cette feuille d'après la pauvreté de sa rédaction (2) et la censure qui pesait sur elle ; je ne voyais pas la soif immense qu'on avait en France de nouvelles, et la disposition des esprits à les rechercher partout, et quelles qu'elles fussent. Swinton proposa d'élever une feuille qui pût rivaliser avec celle de Paris. La proposition fut acceptée : je devais la rédiger, Hénique devait solliciter les ministres, Swinton devait fournir les fonds. Je travaillai beaucoup : Hénique finit par demander de l'argent à emprunter à Swinton, qui le refusa et partit pour l'Angleterre.

En partant il m'avait assuré de son amitié et de ses dispositions à me rendre service, si l'occasion s'en présentait. Je ne sais par quelle fatalité je pensais sans cesse aux jours heureux que j'avais passés dans sa famille à Boulogne ; ils pouvaient encore revenir : rien ne me paraissait si facile. La fortune de Swinton reposait principalement sur le produit des gazettes. Mon talent pouvait de jour en jour lui devenir plus utile ; il était donc de mon intérêt de m'attacher éternellement à lui et à sa famille, qui devait succéder à ses prétentions. Sa fille aînée ne paraissait pas éloignée du mariage, mais sa naissance semblait l'en éloigner. Je mettais à l'écart cette considération, que ses agréments extérieurs faisaient oublier. Elle avait des défauts, mais avec de la douceur, de la bonté, de la constance, on pouvait espérer de les vaincre. Telles étaient les idées dont mon

(1) Le *Journal de Paris* paraissait depuis le 1er janvier 1777. Voir Tourneux, n° 10.194.

(2) Les premiers fondateurs étaient d'Ussieux, Corancez et Cadet de Vaux, auxquels s'adjoignirent plus tard Jean Romilly, beau-frère de Corancez, et le libraire Xhrouet (Tourneux, *loc. cit.*).

imagination se berçait dans mes promenades solitaires du Luxembourg, non que mon cœur oubliât celle qu'il avait distinguée, mais son engagement me défendait alors de penser à elle...

Au fort de mes chimères, j'écrivis une longue lettre à Swinton, qui, dans sa réponse, me développa une foule de raisons pour appuyer son refus. J'en remercie le ciel chaque jour.

Dévoré d'ambition, Swinton espérait marier sa fille à quelque étranger riche que sa beauté pouvait séduire. Il s'en offrit un ; mais Bela (1) était éprise d'un Français peu fortuné, âgé, très actif et très intrigant ; elle refusa, et je contribuai depuis à déterminer son père à l'unir avec son amant.

Au milieu de ma solitude et de tous mes ennuis, le ciel m'envoya une consolation bien douce, c'était la connaissance d'un homme de lettres, qui joignait à des connaissances étendues une aménité séduisante et un zèle toujours actif pour ses amis. Mentelle (2) était son nom ; et ce nom doit rappeler de bons ouvrages géographiques. Mentelle n'a pas étendu la science, mais il l'a rendue plus facile, plus agréable à apprendre, et lui a fait embrasser plus d'objets. Il est fâcheux que les circonstances ne lui aient pas permis de traiter les quatre parties du monde, comme il a traité l'Espagne (3); s'il l'eût fait, nul ouvrage n'eût été

(1) Il faut lire évidemment *Bella*, diminutif d'Isabella.

(2) Edme Mentelle (1730-1815). Sur ce fécond écrivain, historien et géographe, qui fut l'ami fidèle de Brissot et le dernier confident de Mme Roland, je me permets de renvoyer à la notice détaillée que je lui ai consacrée au tome II, p. 767-777, des *Lettres de Mme Roland*. Il était professeur à l'Ecole militaire, et demeurait alors rue de Seine, hôtel de Mayenne, et Brissot habitait chez lui, puisque c'est précisément l'adresse qu'il donne à Droz dans une de ses lettres de 1780 (voir à la *Correspondance*). Il avait épousé Mlle Vincent, fille d'un de ses collègues à l'Ecole militaire et élève du musicien Clémenti.

(3) *La Géographie comparée*, Paris, 1778, 7 vol. in-8° et atlas.

plus précieux, pour avoir une idée exacte et bien détaillée du globe que nous habitons. Mentelle eut à peine appris mon arrivée à Paris qu'il s'empressa de venir me voir. Franc et confiant, je devins bientôt l'ami d'un homme dont Madame Dupont m'avait fait à Boulogne le plus brillant portrait. C'était à ses bons soins que je devais cette liaison, et j'y trouvai chaque jour des jouissances bien douces pour un infortuné qui se croyait abandonné de toute la nature. Mentelle ne devait qu'à son travail infatigable sa réputation et l'aisance dont il jouissait. Jeune, il avait été comme moi sans appui. Ma situation, semblable à la sienne, l'émut, et il me traita en frère. Le talent que son épouse développait sur le clavecin attirait chez elle les musiciens les plus habiles, comme l'excellent caractère de son mari y amenait les hommes de lettres les plus célèbres. C'était presque chaque jour le rendez-vous des talents et des arts ; l'esprit y trouvait toujours de nouvelles instructions et des amusements nouveaux.

Ces sept volumes ne traitent que de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Turquie d'Europe.

CHAPITRE IX

DEUXIÈME RETOUR A CHARTRES (1780)

Telle était la vie douce que je menais au sein de l'amitié et des lettres, lorsque j'en fus arraché pour quelque temps par un événement imprévu. J'appris tout à coup que mon père, tombé malade, était à l'extrémité. Ma famille m'envoyait un exprès pour me faire venir, parce qu'il avait témoigné le désir de me voir, de se réconcilier avec moi, de me donner sa bénédiction avant de mourir. Je volai à Chartres, et bientôt, près de son lit, je le vis touchant à sa dernière heure. Il avait à ses côtés un prêtre, son confesseur, que je regardais comme l'auteur de son animosité contre moi. La vue de cet homme contrista, resserra mon cœur. D'une nature aimante, j'avais souvent désiré avec passion de trouver dans mon père cette affection que j'ai, que je conserverai pour mes enfants, et qui fait partie de mon existence.

Mes vœux n'ont point été exaucés. La sécheresse, et je dirai presque la dureté de mon père, avaient étouffé dans moi les sentiments de la nature, malgré une impulsion secrète qui me portait quelquefois vers lui. Car je pensais que, bon avec les étrangers, il ne pouvait être naturellement dur envers ses enfants. Je pensais que sa dureté était la suite de sa mauvaise éducation, de la rudesse du métier qu'il avait exercé, et surtout des conseils

atroces que lui donnaient les prêtres. Mon père me dit en peu de mots qu'il était fâché de la division qui avait régné entre nous, que je devais l'attribuer à mon éloignement de la religion ; il m'exhorta à revenir dans son sein, me pardonna mes fautes, et m'assura que par son testament il ne me faisait aucun tort. Des larmes s'échappèrent de mes yeux ; je regrettai les chagrins que je lui avais causés. Quelques moments après, il expira (1).

A l'ouverture de son testament, je vis qu'il m'avait réduit, ainsi que mes frères et sœurs, à la légitime (2), et qu'il avait tout donné à ma mère. Je ne me plaignis pas ; mais je plaignis mon pauvre père du mensonge que lui avait mis dans la bouche le prêtre qui lui avait dicté son testament. Nos partages furent promptement faits, il n'était pas dans mon caractère de chicaner. Quoique mon père laissât une succession de 150 à 200,000 livres, je ne touchai que 4 à 5,000 livres pour ma légitime ; nous abandonnâmes le reste à notre mère.

Elle était tourmentée par la plus cruelle maladie, et peut-être ai-je à me reprocher d'en avoir été la cause innocente ? Quoiqu'elle jouît d'une santé robuste et d'un excellent jugement, elle perdit tout à coup la raison, ou plutôt elle essuya des accès de démence. Ce malheur arriva dans le temps où je m'embarquai pour l'Angleterre. Elle rêva que je périssais au milieu des flots, et ce rêve lui ôta la raison. Elle m'avait toujours aimé ; souvent elle avait désiré de me voir établi sous ses yeux, comme avocat ou comme notaire ; elle me disait souvent que ce serait son suprême bonheur. La vie malheureuse et errante

(1) Le 24 décembre 1779.

(2) « La légitime des enfants, selon la coutume de Paris, est la moitié de ce que chacun aurait eu *ab intestat*. » (*Dict. de Trévoux*). Brissot ayant alors six frères et sœurs vivants, le total des sept légitimes, à 5.000 fr., donne 35.000 fr. La mère de Brissot dut donc en avoir autant, outre ses propres.

que je menais, la dureté, la haine que mon père témoignait souvent pour moi, et qu'elle avait cherché vainement à combattre, la damnation à laquelle me condamnaient sans cesse les prêtres dont elle était environnée, le souvenir de l'état languissant où elle m'avait vu, toutes ces circonstances réunies l'agitèrent tellement qu'elle me crut à jamais perdu pour elle.

Trois autres circonstances influèrent encore bien plus puissamment sur la perte de sa raison.

Elle était née d'une mère qui, arrivée à l'âge de soixante ans, était tombée dans une espèce d'enfance. Cette mère l'avait élevée dans la dévotion. L'image de l'enfer lui faisait une profonde impression, et les prêtres ne cessaient de l'épouvanter avec ce hideux tableau.

Enfin elle avait passé une vie extrêmement orageuse au milieu des fatigues d'une profession pénible et des tourments que lui donnait le caractère violent de celui auquel elle s'était unie.

Ils furent tels un jour que, étant à la campagne, elle quitta son lit pour venir se jeter dans un puits. Heureusement son mari s'en aperçut, la suivit, et arriva assez à temps pour prévenir ce funeste coup. Des traitements plus doux avaient depuis rétabli sa santé et sa raison.

Son état de démence ou d'enfance n'était que momentané. Presque tout le jour elle jouissait de sa raison ; la nuit seule la faisait disparaître. Abandonnée à elle-même, elle se croyait environnée de démons, et poussait des hurlements horribles ; et quand, dans le jour, on touchait l'article de la religion, c'était ramener sa déraison, ses fureurs, ses imprécations contre mon impiété.

Il m'a toujours semblé qu'il eût été facile de la guérir, en l'arrachant aux prêtres, aux conversations religieuses, en la transportant à la campagne, et en la bornant à l'usage des végétaux ; la vue de la nature est un baume

efficace pour les âmes trop violemment agitées, et le physique a trop d'influence sur notre moral pour ne pas croire que des mets acides, gras, spiritueux n'irritent encore plus une âme disposée à l'irritation.

J'ai vingt fois fait ces observations à ma sœur aînée, qui s'était chargée de veiller sur les jours de notre mère. J'ai prêché dans le désert, on l'a tenue gardée à la ville, enfermée dans sa maison, n'ayant sous les yeux qu'une dévotion triste ; son état s'est perpétué, et cela devait être. Cependant quoique l'altération de sa raison soit toujours la même, non-seulement sa santé n'en a point souffert, mais elle paraît être devenue plus robuste. La folie est l'absence des réflexions ; elle l'est aussi des peines, et c'est ce qui explique la dureté physique et la bonne santé des individus qui en sont atteints. Mais qu'est-ce que cette existence, grand Dieu ! Qu'est-ce encore que les liens qui nous attachent à de pareils individus ? Il n'en existe plus que deux, la pitié et la reconnaissance (1).

Ce serait une étude bien curieuse et bien utile pour le genre humain que celle des causes des diverses folies, et des moyens de les guérir. Celle de ma mère eût fourni des traits bien précieux à cette histoire. On y voyait un contraste frappant de bonnes et de mauvaises qualités ; l'audace à côté de la crainte de ceux qui la menaçaient ; des accès de tendresse pour ses enfants à côté d'accès de violence ; de petites malices qu'elle se plaisait à faire, une curiosité fatigante sur tous les objets, une causerie éternelle qui brouille souvent les individus, une envie de dérober, non pour garder, mais pour donner aux pauvres, une hardiesse à dire des vérités dures aux personnes...

(1) Suivent, dans l'édition de Montrol (t. I, p. 314-317), quatre pages extraites à peu près textuellement du *Nouveau Voyage dans les Etats-Unis*, de Brissot (t. I, p. 306-311), sur le traitement des aliénés à Philadelphie, évidemment interpolées.

Mais pourquoi m'arrêter si longtemps sur cet être infortuné ?... Fasse le ciel que ses jours soient prolongés, et qu'ils s'adoucissent ! Mais je sens trop que je n'ai plus de mère. Bénie soit la Providence qui, dans la mère de ma femme, m'en a donné une autre qui me regarde, me soigne, me chérit comme son propre enfant !

CHAPITRE X

PARIS, TROISIÈME SÉJOUR (1780-1782)

J'arrive ici à une des époques les plus heureuses de ma vie. De retour à Paris, je retrouvai chez mon ami Mentelle la femme que mon cœur avait choisie, celle qu'il se bornait à chérir, à respecter en secret. Elle avait rompu son premier engagement, elle était libre, elle ne le fut bientôt plus. Son amour répondit au mien, et dans près de deux années que nous passâmes ensemble, confondant nos travaux, nos idées, les jouissances de l'âme, nous goûtâmes ces joies ineffables que procure un amour heureux et non contrarié, fondé sur une estime mutuelle. Cette partie de ma vie mérite des détails particuliers ; mais ni le lieu, ni le temps où j'écris ces Mémoires ne sont favorables pour le talent qu'ils exigent. Je veux relire la collection de ces lettres brûlantes où sont déposés nos sentiments. Je me bornerai donc dans la suite de ces Mémoires à raconter les événements extérieurs et non domestiques de ma vie.

J'avais 4000 francs ! C'était un trésor pour moi, il me semblait devoir être inépuisable. Sûr de pouvoir vivre tranquillement pendant quelque temps, je me traçai un plan de conduite. Déterminé à suivre le barreau, parce que la profession d'avocat pouvait faciliter et accélérer mon mariage, je ne voulus pas d'un autre côté abandonner l'étude de la philosophie et des lettres qui pouvaient

m'offrir des moyens de fortune. Je résolus même d'y joindre l'étude des sciences que j'avais trop négligée. Aussitôt je me jetai dans la chimie, l'anatomie et la physique.

La facilité avec laquelle le jeune Fourcroy (1) développait les étranges phénomènes de la décomposition des corps m'enflamma d'abord pour la chimie. Je la saisis avec une ardeur opiniâtre. Mais, dépourvu d'instruments et de moyens pécuniaires pour répéter ses expériences, je fus toujours borné à la théorie, et qu'est-ce en physique que la théorie ? Elle s'oublie si vite ! Mentelle et Félicité (2) venaient avec moi à ces cours. Le goût de ma Félicité pour les sciences, le plaisir qu'elle trouvait à seconder mes études, lui firent aisément prendre le parti de donner ses soirées à faire l'analyse des leçons du matin, et elle y réussit au point qu'il en résulta un cahier fort étendu dont nous tirâmes grand parti pour soulager ensuite notre mémoire.

Elle avait aussi beaucoup de goût pour la médecine, et s'occupait à l'avance des connaissances physiques que nous devions avoir pour bien élever nos enfants ; elle me porta à étudier l'anatomie. Je m'y livrai avec la même ardeur qu'à la chimie, malgré le dégoût que me fit éprouver pendant quelque temps la vue des cadavres; la curiosité fait bientôt disparaître ce que cette science a de révoltant, quand on cherche à découvrir les principes et les éléments de la vie.

Après un intervalle de dix années, il ne me reste plus de ces deux sciences que des idées vagues et générales, la connaissance des bonnes sources, et la facilité

(1) Antoine Fourcroy (1755-1809), le célèbre chimiste, qui, après avoir été conventionnel, président du Club des Jacobins en novembre 1792, mourut conseiller d'Etat de l'Empire, était déjà en 1780 célèbre par ses cours publics de chimie. Il allait devenir en 1784 professeur au Jardin du Roi, et en 1785 membre de l'Académie des Sciences.

(2) Félicité Dupont, qui allait devenir Mme Brissot.

de me remettre sur la voie, lorsque des moments plus favorables me rejetteront dans l'étude de la nature, la seule que je désire maintenant cultiver.

***

Je fis, en suivant mon cours d'anatomie, l'acquisition d'un ami précieux, celle de Chambon (1), qui dirigeait ce cours. Distingué par son patriotisme dans la Révolution, il a été porté à la place de maire de Paris, où sans doute il eût réussi à se rendre important, si l'anarchie ne l'eût pas contrarié sans cesse. Il avait longtemps exercé la profession de médecin en province ; il vint à Paris à l'époque dont je parle, et il s'y fit remarquer par ses connaissances, les services qu'il rendit à la science, et les ouvrages qu'il publia. Ses idées philosophiques lui firent embrasser avec ardeur les principes qui animaient tous les bons citoyens, et nous employâmes tous nos efforts pour qu'il fût nommé maire à la place de Petion. En cette qualité, il suivit au Temple Grouvelle et Garat, lorsqu'ils y vinrent signifier à Louis l'arrêt de la Convention qui le condamnait à mort. Ce fut, je crois même, dans sa voiture que l'on conduisit l'ex-roi à l'échafaud ; ces scènes, sans ébranler son patriotisme, touchaient vivement son esprit. Manuel (2) m'a dit lui en avoir vu les larmes aux yeux. Il s'aperçut bien ensuite que son républicanisme n'était

(1) N. Chambon de Montaux (1748-1826), médecin à Paris depuis 1780 (*Alm. roy.* de 1784, p. 483), habitait rue de Seine et, par conséquent, était tout voisin de Mentelle et de Brissot. Il faisait partie de la Société royale de Médecine depuis 1779 (*Ibid.*, p. 529). Elu maire de Paris le 3 décembre 1792, à la place de Petion, il démissionna le 2 février 1793.

(2) Manuel, conventionnel, guillotiné le 14 novembre 1793, avait été, en 1791, procureur de la commune de Paris. Il était fort lié avec Brissot.

pas à la hauteur de ceux qui ne voulaient en lui qu'un instrument passif de leurs fureurs.

Il ne pouvait pas être terroriste, mais il eut peur de la Terreur, et abandonna les fonctions de maire au mois de février suivant ; ce fut un grand mal, car Pache (1) le remplaça.

La société qui se réunissait chez Mentelle m'offrit l'occasion d'y acquérir des amis, si les talents et la célébrité eussent été les seuls titres que j'eusse recherchés dans mes amis. Mais j'observais avec peine que les hommes de lettres, les académiciens se haïssaient, se déchiraient réciproquement. La sécheresse de leur âme me révoltait autant que leur hauteur et leur morgue, et je remarquai trop souvent la vérité de ce proverbe que Linguet avait appliqué aux académiciens : *Bon estomac et mauvais cœur.* Une observation me frappait surtout à l'égard des géomètres que je rencontrais, c'est que malgré leur science, qui devait rectifier leur jugement, ils n'avaient que des idées fausses, qu'une logique perverse lorsqu'ils raisonnaient sur d'autres sciences. La fameuse querelle du gluckisme et du piccinisme divisait alors les esprits. Mes géomètres prenaient parti suivant les goûts des seigneurs dont ils piquaient les tables.

La même mauvaise foi, le même amour-propre, le même entêtement me paraissaient avilir les savants adonnés à l'étude de l'antiquité, qui fréquentaient cette maison. Je me souviendrai toujours d'une comédie très plaisante que me donnèrent cet abbé Chaupy (2), si connu par ses

(1) Pache (1746-1823), ministre de la guerre du 3 octobre 1792 au 2 février 1793, maire de Paris le 14 février suivant, incarcéré le 10 mai 1794.

(2) L'abbé Capmartin-Bertrand de Chaupy (1720-1798), qui avait passé vingt ans à faire en Italie des explorations archéologiques. Son gros livre, *Découverte de la maison de campagne d'Horace*, 3 vol. in-8°, 1767-1769, a été souvent cité.

voyages en Italie, son fanatisme pour la Trinité, et ses trois gros volumes sur la maison de campagne d'Horace, et l'universel Brigant (1), sous le nom duquel Abeille (2) a publié un excellent prospectus d'un ouvrage sur l'origine des langues, qui n'a jamais paru. Chaupy trouvait dans le languedocien, sa langue natale (3), la clef de toutes les langues, et le breton Le Brigant faisait cet honneur au bas-breton. Chacun pour prouver sa thèse expliquait à sa manière le fameux mot gaulois conservé par César *aquo e cesac*, chacun citait force étymologies. La fureur de disputer était telle que Chaupy, qui avait la meilleure poitrine, et qui était infatigable dans son parlage, surpris par un saignement de nez, ne s'arrêta pas même, et continua sa dissertation, en saignant, un verre d'eau à la main.

Rentré dans mon cabinet, je cherchai à mettre à profit cette scène et toutes les autres de même nature dont je fus le témoin. Je me promis d'éviter ces ridicules, d'éviter le ton tranchant, la présomption, et telle fut l'idée qui me conduisit à composer mon traité sur *la Recherche de la Vérité*, ou *sur les moyens d'y parvenir* (4).

Les circonstances ne m'ont pas permis de continuer cet ouvrage, qui, j'ose le dire, rendra meilleurs ceux qui le liront. Il m'attira des critiques, des éloges et des injures. Le continuateur de Fréron (5) me dénonça au ministère

(1) Jacques Le Brigant (1720-1804), l'ami de La Tour d'Auvergne, intrépide celtisant, qui soutenait que le breton était la langue primitive parlée par Adam et Eve au paradis terrestre.

(2) Voir la note de la page 101.

(3) Il était né à Grenade-sur-Garonne, près Toulouse.

(4) Ici viennent, dans l'édition de Montrol (I, 326-327), deux pages à peu près textuellement découpées dans le livre de Brissot dont on vient de lire le titre. Je les supprime.

(5) L'*Année Littéraire* de 1783 rendit compte, en effet, de l'ouvrage, en deux articles (t. II, p. 391-415, et t. III, p. 36-68), où, en accordant au jeune auteur « de l'énergie et du style », on ne lui ménage ni les railleries ni les duretés. On y dit (détail à relever) que « la sagesse du gouvernement a fait mettre plusieurs cartons... ». On y donne aussi un détail qui a son intérêt : « Peut-être n'avez-vous pas oublié qu'il

comme un séditieux. Je dois lui rendre justice, il voyait bien mon but. Il tendait en effet à amener les hommes à réfléchir sur leurs droits.

Aucun de mes ouvrages ne m'a procuré des jouissances plus douces que ce traité. Il est le produit du sentiment comme de la raison. Il porte le caractère d'un homme heureux, aimé, et qui cherche à communiquer son bonheur à ses semblables. Que de soirées délicieuses je passai dans les promenades solitaires du Luxembourg, en composant ses divers articles ! Lisez l'article *Méditation* ; lisez l'article *Ce que doit être un philosophe*, et vous y trouverez l'âme de l'auteur. J'étais plein de ma Félicité, plein de ma résolution d'être bon et vertueux, plein de la Divinité, que je remerciais de ses bienfaits, et c'était sous la dictée de tous ces sentiments que j'écrivais.

On m'a reproché d'avoir trop écrit ; je le dois à ce sentiment expansif qui m'a constamment brûlé ; j'aime à obliger, à rendre les autres heureux de mon bonheur, savants de ma science. C'était ainsi que j'aimais à m'entretenir sur les sciences avec Félicité, à former le cœur jeune et flexible de sa sœur Nancy (1), qui annonçait déjà cette solidité de caractère qu'elle a depuis développée : c'était le même sentiment qui me portait vers son frère (2), dont je fis alors la connaissance, frère dont l'âme pure et candide eut bientôt fait naître en moi un sentiment plus fort que celui du sang.

Enfin, c'était par l'impulsion de ce sentiment expansif que j'étais toujours prêt à rendre service soit aux gens

paraissait dans Paris un certain journal qui se soutint dix mois entiers sans pouvoir aller au-delà... C'est le modeste M. de Warville qui en était l'auteur... » Je présume qu'on fait ici allusion, non pas à cette édition française du *Courrier de l'Europe* que Brissot avait rédigée à Boulogne, mais à ce journal qu'il envoyait à Paris après son retour de Boulogne, avec le concours d'Hénique et de Swinton (p. 177).

(1) Marie-Anne Dupont, née le 27 septembre 1767.

(2) François Dupont, né le 4 juillet 1762.

de lettres, soit aux amis qui invoquaient mon secours. A cette époque, je fus recherché par un homme profondément ignoré depuis, et qui alors faisait une grande explosion par un établissement immense qu'il avait projeté : c'était Lablancherie (1). Il avait imaginé de former un centre de réunion pour les savants de tous les pays, par les inventions journalières de tous les arts et de toutes les sciences. L'idée était excellente, mais les talents du chef n'y répondirent pas. Il eut le bon sens, pour réussir, de s'adjoindre d'abord les hommes dont les talents pouvaient assurer ses succès ; mais la médiocrité de son esprit et l'inconstance de son caractère les éloignèrent ensuite. Il publiait un journal qui pouvait devenir un monument précieux ; j'y contribuai par quelques articles ; mais l'entêtement de cet homme qui, très ignorant, voulait s'ériger en juge de tout, m'eut aussi bientôt dégoûté. Lablancherie avait une difficulté pour écrire et pour composer qui me rappelait les douleurs de l'enfantement, et il me semblait que j'en étais saisi lorsque j'étais à ses côtés. Il avait un autre défaut qui le rendait vil à mes yeux : c'était sa bassesse à ramper dans les antichambres et à flagorner les grands seigneurs. Fier et indépendant, je ne pouvais lui pardonner ces adulations intéressées. Cependant Lablancherie était bon, obligeant, zélé pour rendre service ; c'eût été un bon citoyen s'il n'eût pas voulu être homme de lettres.

Il avait quelque temps voyagé en Amérique, et témoin

(1) Mamès-Claude Pahin de la Blancherie (1752-1811) avait été, vers 1773-1776, le premier amoureux de Marie Phlipon, avant qu'elle épousât Roland, et elle parle longuement de lui dans ses *Mémoires* (t. II, p. 152 et suiv.). Il rédigea, de 1779 à 1788, les *Nouvelles de la république des Lettres et des Arts*, et entreprit de fonder une sorte de cercle littéraire ou *Musée*, à l'imitation duquel Brissot tenta plus tard, en 1783, de fonder son « Lycée de Londres ». — Voir sur lui une note très intéressante de M. Maurice Tourneux, dans son édition de la *Correspondance Littéraire*, XII, 101.

de la traite des nègres, il avait conçu pour cet infâme trafic une horreur dont il lui faut savoir gré. Le récit qu'il me fit des affreux tourments éprouvés par les noirs dans les colonies françaises a aussi servi à développer en moi le zèle actif qui m'anima plus tard en faveur de cette classe infortunée. Quelques années avant que je ne fisse sa connaissance, il avait publié deux petits volumes contenant un extrait de ses voyages, qu'il destinait moins à étendre les connaissances géographiques et historiques que les sciences morales. L'idée était heureuse, mais le talent manquait dans l'exécution (1).

Je ne sais ce qu'est devenu Lablancherie, je l'ai vu quelque temps en butte aux épigrammes de l'auteur du *Petit Almanach des grands hommes* (2), qui ne lui pardonnait pas son titre d' « agent général de la littérature, des arts et des sciences », quoiqu'il ait pris lui-même, dans ce livre, le titre de comte de Rivarol. Voyez ce livre. « M. de Lablancherie, y disait le petit grand homme, est un des plus puissants génies de ce siècle. Il avait conçu un projet admirable qui devait le conduire à la plus haute fortune, et pour l'exécution duquel il ne demandait qu'une ville impériale, où tous les souverains de l'Europe devaient s'assembler et traiter avec lui. Il avait fort bien expliqué ses vues dans un journal de sa composition, mais l'Europe, occupée de je ne sais quels intérêts du moment, négligea le grand projet de M. de Lablancherie ; la ville impériale ne fut point accordée, les souverains ne s'assemblèrent pas, et ce grand homme resta seul, avec ses plans et son génie, rue Saint-André-des-Arcs, près l'égout (3). O temps !

(1) *Extrait du journal de mes voyages* ou *Histoire d'un jeune homme, pour servir d'école aux pères et mères*, Paris, 1775, 2 vol in-12.

(2) 1788. De Rivarol. Tome V, p. 39, de l'édition de ses *Œuvres* (de 1808).

(3) Les bureaux de La Blancherie étaient, en effet « rue Saint-André-des-Arcs, hôtel Villager ».

ô mœurs ! » Passe des persiflages sur le génie de Lablancherie, mais le plan de son *Musée* était ingénieusement conçu.

Son établissement offrait un avantage pour l'humanité ; il mettait sans cesse en communication les savants de tous les pays ; c'était le rendez-vous de tout l'univers ; il est fâcheux qu'il ne subsiste plus. Rien n'efface plus les préjugés nationaux, rien n'est plus propre à répandre les vérités qu'un pareil centre de réunion.

Les moments que je donnais aux lettres et aux sciences ne me faisaient point négliger mes études du barreau J'y voyais la certitude de mon mariage ; je songeai donc à me faire recevoir avocat. Il fallait prendre des degrés dans la faculté de droit et, comme ce n'était qu'une vaine formalité, je préférai la voie la plus prompte, celle de les acheter à Reims (1). Le voyage que je fis dans cette ville me convainquit de l'avilissement de son Université, et du mépris que méritaient tous ces établissements qui étaient moins une école de science qu'un marché de titres. On y vendait tout, et les degrés, et les thèses et les arguments. Je rougis pour les docteurs qui m'interrogeaient : ils me parurent jouer et me faire jouer une mascarade dont le comique était encore relevé par le sujet de leurs interrogations, car ils me questionnèrent ou feignirent de me questionner très sérieusement sur la question de savoir si les eunuques pouvaient se marier. Après avoir payé 5 à 600 livres pour cette pantalonnade, je revins à Paris, et me présentai au Parlement. Ce ne fut pas sans

(1) La facilité de l'Université de Reims était légendaire. C'est là que Lanthenas, Roland, Danton, etc..., allèrent aussi prendre leurs grades. Roland écrivait à un de ses amis, le 7 août 1778 : « Arrivé à Reims le 30 [juillet], j'ai pris ou plutôt fait enregistrer mes inscriptions le 31, pris en même temps de la matière, étudié jour et nuit ; soutenu thèse sur le droit canon et le droit civil le 3, été reçu bachelier ; pris de nouvelles matières le même jour ; soutenu thèse le 5, et reçu licencié en même temps. »

quelque répugnance que j'endossai le harnais des avocats. Elevé depuis longtemps dans la philosophie, il me semblait ridicule d'être vêtu en Scaramouche pour défendre l'opprimé. Mais il fallut se résigner à l'impérieux usage. Je l'avoue, je ne me couvris pas une fois de cette maudite robe sans désirer que ce fût pour la dernière.

Mon dégoût pour le barreau s'accrut encore, lorsque j'éprouvai toutes les difficultés dont alors on environnait cette profession. Avant d'être inscrit sur le tableau, il fallait faire un noviciat de quatre années. Ce noviciat s'appelait le stage. On ne pouvait, avant d'être arrivé au terme fortuné, signer de mémoires, ni de consultations, ni de ces pièces d'écritures dont l'énorme volume enrichissait les matadors de l'Ordre. L'esclavage s'étendait bien plus loin. Les vénérables anciens prétendaient jusqu'au droit d'enchaîner les idées des jeunes aspirants et, pour y réussir, le Conseil secret et suprême de l'Ordre avait imaginé de les diviser en différentes colonnes, dont ils donnaient la surveillance à deux anciens, qui remplissaient très bien le rôle de pédagogues. A peine eussé-je assisté à quelques unes de leurs conférences que, me croyant de nouveau sous la férule et sur les bancs de l'école, je pris la résolution de renoncer au Palais, s'il fallait traîner une vie aussi ennuyeuse pendant quatre ans et renoncer à l'indépendance de mes opinions. Je fus confirmé dans cette résolution par deux aventures qui me déterminèrent. J'ai déjà parlé du procès que m'avait suscité l'infâme Verrier (1) ; il m'avait dénoncé à l'Ordre, et c'était un péché irrémissible aux yeux de ce ridicule tribunal que d'avoir souscrit une lettre de change.

Ma perte était donc assurée ; mais j'étais coupable, aux yeux de mes inquisiteurs, d'un forfait bien plus abo-

(1) Voir plus haut, p. 135.

minable ; je venais de mettre au jour ma *Théorie des Lois criminelles* (1) ! Moi, jeune néophyte, oser soulever le voile qui enveloppait cette partie des lois criminelles ! Moi, néophyte, oser censurer les jurisconsultes qui avaient blanchi sous le harnais ! Oser fouler à mes pieds de vieilles lois qui assassinaient l'innocent ! Moi, aspirant au tableau, oser parler le langage de la philosophie dans une caverne où elle était abhorrée ! Je devais être proscrit et je le fus bientôt. Mes tyrans trouvèrent dans mon ouvrage une foule de propositions hérétiques et mal sonnantes. La foudre allait m'éloigner, mes amis m'en avertirent et me conseillèrent, pour prévenir un éclat, de m'abstenir du Palais jusqu'à des temps plus heureux. Je profitai du conseil, et un des plus beaux jours de ma vie fut celui où je transformai ma longue robe en un habit court.



Libre désormais, je résolus de me vouer entièrement à la profession d'auteur et à la culture des sciences. Là, rien ne pouvait contrarier cette liberté philosophique dont j'étais idolâtre ; là, j'imaginais pouvoir acquérir en même temps une fortune et une grande réputation. Je me berçais de ces chimères, mais je balançais encore sur la route que je préférerais. Quelques amis me pressaient de me livrer exclusivement aux diverses parties de la physique, alors si recherchée et dont l'enseignement pouvait être très lucratif. Je continuai mes études sans prendre aucun parti ; j'entendais en même temps Fourcroy, Lesage (2), Chambon. Les expériences que Marat annonçait

(1) Paris, 1781, 2 vol. in-8°.
(2) Lire plutôt Sage (1740-1824), professeur de métallurgie et de minéralogie docimastique à l'Hôtel des Monnaies (*Alm. roy.* de 1783, p. 388).

sur la lumière et sur le feu (1) piquèrent ma curiosité ; je le vis, et la fierté de caractère que cet homme, devenu depuis si fameux, déploya devant moi me fit rechercher sa connaissance. Nous nous liâmes d'une étroite amitié. Marat me raconta quelques circonstances de sa vie qui augmentèrent mon estime pour lui ; il s'annonça comme un fervent apôtre de la liberté. Il avait, en 1775 (2), écrit en Angleterre un ouvrage sur cette matière, qui avait pour titre : *les Chaînes de l'esclavage.* Il y démasquait la corruption de la Cour et du ministère. Cet ouvrage, me disait-il, avait fait une grande sensation dans cette île, et il en avait été récompensé par de brillants cadeaux et par son admission à des corporations et à la bourgeoisie de quelques villes (3). Il me parlait de ses liaisons avec la célèbre Kauffmann (4), dont il ne vantait pas moins les talents pour la musique que pour la peinture et sur laquelle il me raconta plusieurs anecdotes intéressantes que j'ai conservées ; il me parlait de ses succès prodigieux dans la médecine, et tels qu'à son début à Paris on lui payait trente-six francs par chaque visite, et qu'il ne pouvait suffire à toutes les consultations que chaque jour on lui demandait (5). Quoiqu'il fût très bien

(1) *Découvertes de M. Marat sur le feu, l'électricité et la lumière*, 1779, in-8° de 38 pages, mémoire présenté à l'Académie des Sciences (A. Bougeart, p. 37). *Découverte sur la lumière*, in-8° de 241 pages, dont l'*Année littéraire* de 1781 rendit compte (t. VI, p. 203-209) avec de grands éloges ; — *Recherches physiques sur le feu*, in-8° de 192 pages (janvier 1780), dont l'*Année littéraire* de 1782 (t. Ier, p. 283-288) parle également en termes hyperboliques : « Ce livre ne saurait manquer de devenir un ouvrage classique, et il est à souhaiter qu'il soit bientôt suivi dans tous les colléges..., comme il l'est déjà dans quelques-uns. »

(2) Ou plutôt en 1774. Publié en anglais, *The Chains of Slavery* (Bougeart, page 82).

(3) Cf. Bougeart, p. 85.

(4) Angélique Kauffmann (1741-1807), née à Coire, établie en Angleterre en 1766, morte à Rome. Musicienne et surtout peintre de talent.

(5) C'est vers 1777 que Marat paraît être rentré en France.

logé, je n'apercevais pas cependant chez lui ce luxe qui devait être le résultat des richesses dont il se disait accablé ; mais j'en ai déjà prévenu, j'ai toujours été crédule, et ce n'est qu'en repassant les diverses circonstances de ma liaison avec cet homme odieux, en les rapprochant du rôle qu'il a joué dans la Révolution, que je me suis convaincu du charlatanisme qui, toute sa vie, a dirigé et couvert ses actions et ses écrits.

Marat me dit que, ayant fait de grandes découvertes dans la physique, il abandonnait la médecine, qui n'était à Paris qu'une profession de charlatans indigne de lui ; tout en renonçant cependant à cette profession, il vendait de temps en temps des remèdes et des bouteilles dont il garantissait l'efficacité, et il était très soigneux d'en réclamer le prix. Je me rappelle d'une dartre à une main qui lui frappa la vue ; il m'envoya une bouteille d'une eau fort limpide, je l'en remerciai et lui en demandai le prix, c'était douze livres ; je n'en fis aucun usage. Marat m'avait inspiré un peu de défiance, sinon pour ses succès, au moins pour ses connaissances médicales, en me racontant un jour que, pour se guérir d'une colique, il avait voulu se faire ouvrir le ventre. Heureusement pour lui, le chirurgien n'avait pas eu la complaisance que peut-être il feignait d'exiger.

Il faut lui rendre justice : la dureté qu'il avait pour les autres il l'exerçait sur lui-même ; insensible aux plaisirs de la table et aux agréments de la vie, il consacrait tous ses moyens à ses expériences de physique. Jour et nuit occupé à les répéter, il se serait contenté de pain et d'eau pour avoir le plaisir d'humilier une fois l'Académie des Sciences : c'était là le *nec plus ultra* de son ambition. Irrité de ce que les académiciens avaient dédaigné ses premiers essais, il ne brûla plus que du désir de se venger en renversant leur idole la plus révérée, Newton. Il ne s'occupait que d'expériences propres à détruire ses principes d'optique.

Combattre et détruire la réputation des hommes célèbres était sa passion dominante. Tel était le motif qui avait dicté le plus important de ses ouvrages, son traité sur *Les principes de l'homme* (1), qui parut en 1775, en trois volumes, et que Voltaire persifla dans un journal du temps (2).

Le système d'Helvétius avait alors la plus grande vogue, et c'était contre Helvétius que Marat voulait lutter. Certes Voltaire eut raison de ridiculiser certaines propositions et quelques extravagances de Marat, mais il ne lui rendit pas justice sous d'autres points de vue. Jamais Marat ne l'a obtenue dans le cours de sa vie, et il dut cette fatalité singulière à son orgueil immodéré et à ses scandaleuses diatribes. Par exemple, les académiciens se sont acharnés contre ses expériences sur la lumière, sur le feu, sur l'électricité, et je n'ai vu aucun d'eux distinguer et avouer ce qu'il y avait de neuf dans ces expériences ; on ne voulait pas même que son nom fût prononcé, tant on craignait de contribuer par la critique à sa famosité. J'avoue que cette injustice des physiciens à son égard m'a longtemps révolté, et c'est ce qui m'a dicté un chapitre de mon *Traité de la Vérité* « sur le préjugé académique » (3). Je le fis à la suite d'une longue et trop vive dispute que j'eus avec le géomètre Laplace. Ce chapitre est le récit fidèle de cette dispute. Il n'y a qu'à substituer mon nom à celui du sceptique, et à celui du géomètre le nom de Laplace (4).

(1) *De l'homme ou des principes et des lois de l'influence de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme*, 3 vol., 1775, Amsterdam (A. Bougeart, p. 14).

(2) Dans le *Journal de politique et de littérature* du 5 mai 1777. L'article, qui est un chef-d'œuvre de malice, a été recueilli dans les *Œuvres complètes* (édit. Beuchot de 1840, t. L, p. 12). Voltaire devinait le fou malfaisant.

(3) Pages 333-340 du *Traité de la Vérité*.

(4) Ici, M. de Montrol (I, 340-346) donne tout ce chapitre du *Traité de la Vérité* (Xe méditation, section VI). Il n'y a pas lieu de reproduire ces pages, déjà imprimées en 1782, et sans véritable intérêt.

Peut-être, dans ce dialogue, répondis-je à Laplace avec trop de dureté ; peut-être au fond avait-il raison ; mais je ne pouvais supporter qu'il traitât avec insolence et despotisme un physicien parce qu'il ne jouissait pas comme lui du fauteuil. Je suivais depuis trois ans les expériences de Marat, et je croyais qu'on devait quelque estime à un homme qui s'ensevelissait dans les ténèbres pour reculer les bornes des sciences. Je ne prétends pas cependant que ce fut son intention ; il ne voyait que lui partout, il ne spéculait sur les sciences que pour sa propre gloire, il voulait à tout prix se faire une réputation sur celle des autres.

Entièrement occupé de lui-même, de ses découvertes et de la célébrité qu'il s'imaginait mériter, Marat ne me semblait pas devoir être sensible à la beauté. Taillé en sapajou, il paraissait peu fait pour plaire, et cependant il avait trouvé le secret de s'attacher madame la marquise de L... (1), femme dont la délicatesse d'esprit rendait la conversation très séduisante. Séparée de son mari, qui, couvert de dettes, déshonoré par d'infâmes escroqueries, avait souillé le lit conjugal en y apportant une maladie infecte, elle s'était mise sous la conduite de Marat, qui, ne se bornant pas au rôle de médecin, voulut encore succéder au mari. Une pareille union m'a longtemps étonné. La dame était douce, aimable, bonne, et il n'y avait rien de si rêche, de si violent, de si sauvage dans la vie domestique que Marat.

(1) M. de Montrol, dans une longue note sur Marat (t. I, p. 347-350), entre dans des détails sur cette liaison et donne le nom tout entier : « La marquise de Laubépine, sœur des marquises de M... et de S..., et nièce de l'un des plus illustres ministres qu'ait eus la monarchie... » Il s'agit sans doute de Claire-Adélaïde-Antoinette de Choiseul-Beaupré, mariée en 1770 à Louis-Marie-Emmanuel-Maximilien, marquis de Laubépine. Voir là-dessus des documents curieux publiés par M. Charles Vellay dans la *Revue historique de la Révolution française* (janvier-mars 1910).

***

Lorsque je quittai Paris pour fonder le *Lycée de Londres* (1), l'amitié de Marat me suivit au-delà du détroit ; mon établissement pouvait lui être utile sous plus d'un rapport. Il m'écrivait souvent. Il y a loin du style des lettres qu'il m'adressait alors à celui des infâmes articles qu'il a depuis publiés contre moi. On en pourrait juger surtout par la première lettre qu'il m'envoya après la publication du *Traité de la Vérité.* Ce fut du reste la seule fois qu'il parut sensible à des éloges qui, à ses yeux, étaient toujours trop modérés (2).

Marat avait fort bien remarqué que les journalistes étaient les distributeurs privilégiés des réputations ; mais sa morgue, son insolence, ses prétentions, l'avaient fait éconduire par tous ceux qui l'avaient recherché. Il me savait lié avec plusieurs d'entre eux, et je crois que je dois à cette circonstance, plutôt qu'à son estime, l'espèce d'attachement qu'il me montra pendant plusieurs années. Sans cesse il m'adressait des extraits, des éloges de ses ouvrages écrits de sa propre main. Je ne pouvais concevoir qu'on eût l'impudence de s'encenser ainsi soi-même ; mais ne considérant que l'injustice dont je le croyais la victime, je déployais tout mon zèle pour donner de la publicité à ses écrits, et je réussis souvent. A peine m'en remercia-t-il une fois, et voici pourquoi : malgré mon estime pour ses connaissances et pour ses découvertes, je ne partageais

(1) Ce *Lycée de Londres* devait être quelque chose d'analogue aux Musées qu'avaient fondés à Paris Court de Gébelin, La Blancherie, etc... Le prospectus de Brissot est du 17 janvier 1784 ; mais il était déjà à Londres depuis plusieurs mois.

Toutes les pages qui vont suivre sur Marat sont nécessairement antérieures au 13 juillet 1793, jour où il fut assassiné. J'ai d'ailleurs peine à croire que Brissot les ait écrites à l'Abbaye. Il faut présumer qu'il les aura rédigées, à tête reposée, dans une des années antérieures, sauf à les retoucher dans sa prison.

(2) Je reporte cette lettre à la *Correspondance.*

pas entièrement l'admiration dont il s'honorait lui-même, et, doutant quelquefois de la vérité de ses propositions, je me permettais de retrancher ses exagérations, surtout dans les éloges ; il ne me savait point gré de cette modestie que je croyais devoir avoir pour lui.

Plein du désir de le voir prospérer, je ne cessais de lui amener de nouvelles connaissances pour être témoins de ses expériences. Je ne sais par quelle fatalité on sortait toujours de chez lui content de ses tours de force et peu content de lui-même. Il s'exprimait difficilement, ses idées étaient confuses, et sa susceptibilité, qu'il était facile d'éveiller par la moindre objection, par le moindre indice de mépris et d'indifférence, cette susceptibilité, enflammant aussitôt ses esprits, le portait à la violence, brouillait toutes ses idées, et lui en faisait perdre le fil. Je vis un jour un effet frappant de cette irascibilité. Volta (1), si célèbre par ses expériences sur l'électricité, avait été curieux de voir celles qu'annonçait Marat pour renverser la théorie de Franklin. A peine ce dernier en eut-il répété quelques-unes et entendu une ou deux observations, que, se doutant de l'incrédulité de Volta, il l'accabla d'injures au lieu de répondre à ses objections.

Il s'était aperçu cependant de sa difficulté à parler et à se modérer dans la discussion. Il cherchait un homme de lettres qui eût le talent de la parole, et qui pût développer pour lui sa théorie. Après les développements, il aurait paru dans son temple, comme le dieu, pour recevoir l'encens des simples mortels. Il me fit plusieurs fois la proposition d'être son suppléant, son grand prêtre ; je lui objectai ma timidité, mon ignorance en physique ; il me promit de m'initier, en peu de temps, dans les mystères les plus abstraits de ses découvertes.

(1) Volta vint en effet à Paris en 1782.

Je persistai constamment dans mes refus, parce que je ne voulais être le proxénète de personne, parce que je ne m'étais jamais senti un très grand attrait pour la physique, parce que je ne me croyais pas assez de prestesse dans le poignet pour bien faire les expériences, parce qu'enfin mon sens intérieur m'éloignait plutôt qu'il ne me rapprochait de Marat. La curiosité, le désir d'apprendre, de connaître me l'avaient fait rechercher ; l'envie de lui être utile, parce qu'il me paraissait opprimé, m'avait fait entretenir sa connaissance ; mais j'avoue qu'il ne m'avait jamais inspiré aucun de ces sentiments qui font les délices de l'amitié. C'est par ce sentiment d'humanité que je lui procurai quelquefois la vente de ses livres et de ses boîtes d'expériences.

L'ardeur qu'il mettait à recueillir le petit profit de ses ouvrages me faisait juger qu'il était dans la détresse, quoiqu'il eût assez de fierté pour ne pas me l'avouer.

Eh bien ! ce service que je cherchais si gratuitement à lui rendre lui a fourni la matière des injures les plus infâmes qu'il m'a prodiguées depuis dans un de ses numéros. Loin de lui retenir le prix de ses ouvrages, j'aurais alors partagé avec Marat mon argent, si j'en eusse été bien pourvu.

J'ai dans tous les temps rendu justice à Marat, et je la lui rendrai encore, quoique je lui doive une partie des persécutions que j'éprouve aujourd'hui. Il était infatigable dans le travail, habile dans l'art de faire des expériences. J'entendis un jour Franklin lui rendre cet hommage. Ses expériences sur la lumière l'avaient enchanté. Je n'en dirai pas de même de celles du feu ou de l'électricité. Marat crut avoir fait des découvertes qui détruisaient le système de Franklin ; mais ce dernier ne fut point dupe de son charlatanisme.

L'académicien Leroi (1), nommé commissaire pour exa-

(1) J.-B. Leroy, membre de l'Académie des Sciences (1751), garde du cabinet de physique du Roi, avait été un des quatre commis-

miner ses découvertes sur la lumière, convint lui-même que celles sur le prisme étaient ingénieuses, et que Marat avait une adresse admirable pour les faire. Son rapport lui était à certains égards avantageux, mais quelques académiciens le forcèrent de le supprimer.

Marat était acharné à vouloir obtenir un éloge de l'Académie des Sciences, et cet acharnement lui suggéra l'idée d'une ruse qui lui coûta un travail immense. Il entreprit de donner une nouvelle traduction des *Principes d'optique de Newton*. C'était la meilleure manière de les détruire, car je ne doute pas qu'il ne les eût altérés. Il voulait faire approuver cette traduction par l'Académie. En la signant il aurait éveillé les soupçons et fait examiner l'ouvrage sévèrement. Pour éviter ces difficultés, il proposa à plusieurs de ses amis de lui prêter leur nom. Il réussit auprès du grammairien Beauzée, homme faible et doux, qui ne se méfia pas de la manœuvre de Marat (1). A ce nom, les commissaires de l'Académie ne balancèrent pas à donner, sans lire, une approbation et des éloges au livre de leur ennemi. Je ne sais quel fruit il en a retiré. Cette traduction est ignorée, quoique superbement imprimée (2). Marat me fit présent d'un exemplaire sur papier vélin, dans le commencement de la Révolution.

A cette époque, Marat était pauvre et vivait misérablement, et quoique, depuis mon retour de l'Amérique, je l'aie peu vu chez lui, je ne crois pas qu'il ait changé de prin-

saires désignés par l'Académie, en 1779, pour examiner le mémoire de Marat (Bougeart, p. 38 et 40).

(1) Beauzée, membre de l'Académie Française depuis 1772, était secrétaire-interprète du comte d'Artois (*Alm. roy.* de 1784, p. 504). De là ses relations avec Marat, médecin des gardes-du-corps du prince (Cf. Bougeart, p. 49).

(2) *Optique de Newton, traduction nouvelle, faite par M... sur la deuxième édition originale,... dédiée au Roi par M. Beauzée, éditeur de cet ouvrage, l'un des quarante de l'Académie française.* Paris, 2 vol. in-8°, 1787.

cipes. On l'a accusé de vénalité, de corruption. Je n'ai cessé de le dire, il était au-dessus de la corruption. Marat n'avait qu'une seule passion, celle de dominer dans la carrière qu'il parcourait. L'ambition de la gloire était sa maladie, il n'avait point celle de l'argent. D'un tempérament bilieux, d'un caractère atrabilaire, il était opiniâtre dans ses sentiments et constant dans sa marche. On peut juger de son opiniâtreté par ce trait : avec la plus grande difficulté à parler, il s'est cependant montré à toutes les tribunes. Il oubliait tout pour ne voir que son objet.

Le désir d'arriver à son but lui faisait employer toutes sortes de moyens, mensonges, calomnies. Il fut en tout comédien. Il défendit le peuple comme il avait défendu la vérité en physique, non pour être utile au peuple, Marat le méprisait, mais pour parvenir à ses fins. La flagornerie envers la multitude était le meilleur moyen, il l'employa. Si la tyrannie lui eût été plus facile, il l'eût préférée. Mais il fallait être tribun avant d'être tyran.

Tous ses mouvements étaient d'un saltimbanque. Il semblait voir un polichinelle dont on tirait tantôt la tête et tantôt les bras. Tout était coupé, décousu, dans ses discours comme dans ses gestes. C'est que rien ne sortait de son âme, tout partait de sa tête, tout était artificiel.

Marat n'aimait personne, ne croyait point à la vertu; il n'aimait que lui-même. Jamais il n'a loué aucun écrivain. Il semblait que tous les talents, tout le génie, fussent concentrés en lui. Il se croyait très sérieusement seul capable de gouverner la France, et il en a fait la confidence à quelques amis. Obligé de marcher à la suite des Robespierre et des Danton et de soutenir le parti qui le protégeait, il avait le plus profond mépris pour ses chefs.

J'ai dit qu'il était audacieux, et cependant il n'était pas brave ; il n'avait ni le courage d'un spadassin, ni celui d'un philosophe. Quoiqu'il ait voulu se battre un jour avec

le physicien Charles (1), parce qu'il n'avait pas témoigné assez de respect pour ses expériences, quoiqu'il ait menacé un jour la Convention de se brûler la cervelle au pied de la tribune avec un pistolet qui n'était pas chargé, quoique enfin il parlât toujours de sang et qu'il défiât toute la terre, jamais ses fanfaronnades ne m'en ont imposé. Je l'avais vu de trop près, il était violent, mais peu courageux. Sous le despotisme il craignait les bastilles ; il a encore craint les prisons depuis le règne de la liberté. Je citerai deux traits qui feront à cet égard connaître son caractère. Marat avait en 1780 concouru pour le prix fondé par la Société Economique de Berne, sur la question de la réforme des lois criminelles. Cette Société différait chaque année à prononcer son jugement. En 1782 j'annonçai ma *Bibliothèque des lois criminelles,* en dix volumes. Marat me pria d'y insérer le Mémoire qu'il avait adressé à la Société. Ce discours contenait des hardiesses qui devaient mécontenter le gouvernement. Je demandai à Marat s'il voulait que son nom parût : « Non pas, me dit-il, la Bastille est là, et je ne me soucie pas d'y aller. » Il m'en laissa donc courir la chance à moi, dont le nom était à la tête de cette collection.

Je le rencontrai un jour aux Tuileries, en 1786 ou 1787. Il y avait longtemps que je l'avais vu. Nous parlâmes de ses travaux. Je lui demandai pourquoi il s'opiniâtrait à suivre la physique, tandis qu'il avait contre lui toutes les Académies et tous les physiciens ; je l'exhortai à consacrer ses travaux à la politique. Il est temps, lui disais-je, de songer à renverser le despotisme ; réunissez vos travaux aux miens, à ceux des gens de bien qui ont juré sa perte, cette entreprise vous couvrira de gloire. Marat me répondit

(1) J.-A.-C. Charles, physicien (1746-1823), bien connu par son ascension en aérostat de 1783, membre de l'Académie des Sciences, le mari de l'Elvire de Lamartine.

qu'il aimait mieux continuer paisiblement ses expériences parce que la physique ne menait point à la Bastille, et il me fit très bien entendre que le peuple français n'était ni assez mûr, ni assez courageux pour soutenir une révolution.

Quand la Bastille fut renversée, Marat cessa de la craindre, et quitta sa tanière ; il prétendit même, deux ou trois mois après cette époque, avoir tous les honneurs de cet événement glorieux ; et, fabriquant je ne sais quelle histoire d'un colonel de dragons qu'il avait arrêté sur le Pont-Neuf, il me pressa de l'imprimer dans le *Patriote Français*. Il s'y donnait à lui-même des éloges si extravagants, que je ne pus me résoudre à cette complaisance. J'effaçai les éloges, j'imprimai le fait ; ainsi modifié, il était encore assez invraisemblable (1). Mais personne n'en ayant été témoin, Marat pensait que personne ne pouvait le contredire.

Dans ce récit, d'où j'avais retranché des comparaisons, telles que celles d'Horatius Coclès « arrêtant, comme Marat, toute une armée sur un pont » ; et ailleurs « le front audacieux de Marat faisait pâlir les hussards et les dragons, comme son génie, pour la physique, avait fait autrefois pâlir l'Académie » ; il restait, certes, encore beaucoup d'honneur à Marat.

Je voulais bien que ma complaisance servît à le faire valoir; mais je ne voulais pas qu'elle rendît ni lui ni moi ridicules. Jamais Marat ne put me pardonner la pudeur de mes retranchements.

Désespérant de trouver des journalistes adulateurs, il entreprit lui-même un journal. Je l'annonçai avec éloge, pour lui attirer des souscripteurs (2). En lui rendant ce

(1) C'est dans le numéro du *Patriote* du 7 septembre 1789 que parut l'article retouché par Brissot. Mais Marat le trouva sans doute insuffisant, car quelques semaines après il raconta longuement, et à sa façon, l'incident dont il se faisait le héros (N°s 18 et 36 de l'*Ami du Peuple*).

(2) *Patriote français* du 18 septembre 1789 : « Il paraît un nouveau

service que je n'ai refusé à aucun de mes confrères, je croyais être utile au public ; Dieu ! quelle était mon erreur ! Quelle fut ma surprise en lisant quelques-uns de ses numéros ! Comment un écrivain qui se respectait pouvait-il se dégrader par un ton aussi vil, aussi scandaleux, aussi atroce ? Je l'avoue, je croyais Marat médiocre écrivain, logicien inconséquent, incrédule en morale, ambitieux et ennemi de tous les talents ; mais je ne croyais pas qu'il violât tous les principes, toutes les lois, au point de calomnier les hommes les plus vertueux, de prêcher le massacre et le pillage. Je m'arrête ici, et je finis par cette réflexion : quelque mal que m'ait fait Marat, je le lui pardonne ; mais je ne lui pardonnerai jamais d'avoir corrompu la morale du peuple, de lui avoir inspiré le goût du sang. Sans morale et sans humanité, il n'y a pas de république.

Jamais, et malgré toutes les provocations de Marat, je n'ai voulu échapper un mot des circonstances que je viens de raconter ; les discussions personnelles m'ont toujours déplu : elles ne me semblaient que trop propres à servir les desseins des ennemis de la Révolution.

J'ai cru devoir m'étendre ici sur cet homme qui a joué un rôle extraordinaire, parce qu'on apprend mieux à le connaître dans la partie de sa vie qui a précédé la Révolution que dans celle qui a suivi. Depuis 1789 il a été constamment sur les tréteaux ; auparavant on le voit chez lui et plus au naturel.

Le portrait que je viens de faire de Marat ne ressemble point du tout à celui qu'il a récemment tracé de lui-

journal, le *Publiciste parisien* [c'était le sous-titre de l'*Ami du Peuple*]. L'auteur est M. Marat..., autant distingué par ses écrits patriotiques que par ses découvertes en physique... » Suivent des éloges, avec des réserves sur la violence avec laquelle Marat attaquait l'Assemblée nationale.

même (1). C'est que dans ce portrait léché, caressé avec soin, Marat ne s'est point montré tel qu'il était, mais tel qu'il voulait paraître. On voit qu'il s'y est peint en miniature et tout en rose. C'est la première fois depuis 1789 que l'*Ami du peuple* n'a pas trempé ses pinceaux dans le sang. On s'étonne encore après l'avoir lu. L'homme des massacres de septembre et des trois cent mille têtes, parlant de sa morale, de son humanité, de son indignation à l'aspect d'une cruauté : c'est à faire frémir ! On dirait un tigre affublé d'une peau de mouton.



A l'époque où je fis la connaissance de Marat, on me fit une proposition qui me tenta. Il existait alors des hommes qui, sans avoir de talent, faisaient commerce du talent des autres, qui bâtissaient de grandes entreprises, publiant de brillants prospectus, prenant l'argent des souscripteurs, et ne fournissant aucun ouvrage. Une de ces sociétés de spéculateurs annonça une nouvelle traduction de Milton. On me croyait savant dans l'anglais, on me proposa cette traduction, et je consentis à la faire. Je fournis deux chants, et je ne reçus rien. Cependant je voyais des bureaux bien montés, des registres, des quittances de souscriptions etc.; mais tout cet appareil n'était que pur charlatanisme : l'entreprise resta là, je ne sais ce que devint l'argent.

J'avais également offert à Marat de s'unir à moi pour la traduction de Milton ; car, malgré les monts d'or qui pleuvaient sur lui, je croyais le servir en lui faisant partager le produit de l'ouvrage dont j'étais chargé. Marat ne s'en occupa point, du moins il ne m'en a jamais rien montré ; mais quand je lui annonçai le triste résultat de mon travail,

(1) Dans le n° 98 de son *Journal de la République française* (janvier 1793). M. de Montrol l'a donné en note, ce que je crois inutile.

en l'engageant à arrêter le sien, il eut l'air vivement piqué. Il regrettait beaucoup son temps et ses espérances perdues ; enfin, il ne craignit pas de me témoigner du mécontentement d'un accident dont je souffrais seul, au lieu de me savoir gré de l'intention qui m'avait fait aller au-devant de lui pour cet objet.

Telle fut toujours la conduite de Marat à mon égard. Mon chapitre du *Préjugé académique* (1) l'avait enchanté. J'y défendais ses talents, et je critiquais un de ses rivaux. Voilà comme il aurait toujours fallu me conduire pour lui plaire ; c'est à quoi je ne pouvais me soumettre. Je voulais bien le louer, mais je voulais aussi payer aux autres mon tribut d'éloges quand il était mérité. Marat eût préféré, je crois, qu'on gardât le silence sur son compte, plutôt que d'en parler sans l'élever au-dessus de tous les savants, de tous les philosophes de son temps. Croirait-on qu'il était indigné d'une page de ma *Théorie des lois criminelles*, consacrée à l'éloge de Voltaire, de cette page dans laquelle je disais : « C'est à toi, sublime Voltaire, toi qui soufflant sur ton siècle le feu de ton génie, l'as créé, l'as vivifié ; c'est à toi que l'univers doit le jour pur qui l'éclaire ! A ta voix la vérité a repris son flambeau, la raison son essor ; l'essaim nombreux des préjugés a disparu, le fanatisme sanguinaire a caché sa tête en lançant son poison contre lui. Ami de l'humanité, père des malheureux, tu déployas ta mâle éloquence, tu prodiguas tes trésors pour soulager leurs maux, et pour extirper ces atrocités raisonnées qui souillent nos tribunaux criminels. Si l'admiration t'a érigé des statues, la reconnaissance t'a dressé des autels dans tous les cœurs. Chéri pendant ta vie, regretté après ta mort, admiré partout et dans tous les

(1) Pages 333-340 du livre *De la Vérité*. Ce n'est autre chose que ce dialogue entre *le géomètre* (Laplace) et *le sceptique* (Brissot), dont j'ai déjà parlé.

temps, tu fus moins qu'un dieu sans doute, mais tu fus plus qu'un homme. » Croirait-on, dis-je, que Marat me reprocha un jour de n'avoir pas supprimé cette page, qui lui semblait une offense à notre amitié, parce que Voltaire l'avait jadis offensé lui-même en attaquant lâchement et platement un de ses ouvrages.

Cet ouvrage était, comme je l'ai dit, le livre intitulé : *De l'Homme, ou des principes ou des lois de l'influence de l'âme sur le corps, et du corps sur l'âme*(1). Il n'y avait point de lâcheté à Voltaire de défendre Helvétius alors opprimé, et on ne trouvera peut-être plat dans son article que les citations qu'il empruntait au livre de Marat pour le critiquer. Par exemple, lorsque Marat dit que la pensée fait vivre l'homme dans le passé, le présent et l'avenir, l'élève au-dessus des objets sensibles, le transporte dans les champs immenses de l'imagination, étend pour ainsi dire à ses yeux les bornes de l'univers, lui découvre de nouveaux mondes, et le fait jouir du néant même, Voltaire répond à ce galimatias en le félicitant de jouir du néant: « C'est un grand empire, ajoute-t-il, régnez-y, mais insultez un peu moins ceux qui sont quelque chose. » Marat venait de traiter les Locke, les Malebranche, les Condillac « d'hommes orgueilleusement ignorants, d'esprits bornés, fermés à l'évidence pour ne rien voir au-dessus de leur capacité ». Voltaire remarque qu'on pouvait établir un système contraire au leur sans les injurier, parce que des injures ne sont des raisons ni en physique, ni en métaphysique.

Après avoir prouvé que l'homme a une âme et une volonté, Marat parle d'*observations curieuses* sur nos sensations et nos sentiments ; ces observations curieuses sont le spectacle d'une tempête, de la mer en fureur, du ciel en feu, du mugissement des eaux et des vents déchaînés; puis c'est le tableau

(1) Voir plus haut, p. 198.

d'une belle campagne que le soleil éclaire de ses derniers rayons à la fin d'une journée sereine. Rien dans tout cela ne paraît à Voltaire neuf et bien placé. A ces observations curieuses, Marat en joint d'autres sur la vraie force d'âme ; il refuse cette force « à ce bouillant Achille, à ce furieux Alexandre, à cet austère Caton », oubliant qu'il a vanté plus haut l'intrépidité de ces héros. Voltaire se borne à faire observer « que si monsieur le docteur en médecine se contredit ainsi dans ses consultations, il ne sera pas souvent appelé par ses confrères ». Je vois bien dans tout cela du persiflage, et une malignité à faire ressortir les défauts de l'ouvrage qu'il attaque, mais je n'y trouve ni platitude ni lâcheté. Peut-être, au reste, la sévérité de Voltaire avait-elle été provoquée autant par son amitié pour Helvétius que par sa haine contre Rousseau. Marat terminait son livre par une magnifique invocation à l'auteur d'*Emile*. « Prête-moi ta plume, disait-il, prête-moi ton talent enchanteur, prête-moi tes accents sublimes ». Voltaire ajoutait : « avec lesquels tu as enseigné à tous les princes qu'ils doivent épouser la fille du bourreau si elle leur convient, et que l'honneur joint à la prudence est d'assassiner son ennemi, au lieu de se battre avec lui comme un sot ». Heureusement pour l'honneur de Voltaire qu'il avait terminé sa carrière avant la Révolution ; Marat l'eût fait passer pour un aristocrate et un modéré. Il est vrai que Voltaire n'aimait ni les égorgeurs ni les bourreaux.

J'avais failli me faire un ennemi mortel de Laplace en imprimant notre conversation. Mon panégyrique d'un homme doué de quelques talents, et que je trouvais injuste de traiter d'imbécile, m'avait fait passer aux yeux du géomètre pour une tête exaltée, et qui n'entendait rien à la logique et aux sciences. Nous fûmes quelques années sans nous parler ; Mentelle opéra enfin notre réconciliation ; Laplace me donna depuis des marques de son estime ;

son opinion sur mon compte avait changé, je lui laissai celle qu'il s'était formée sur Marat, auquel il ne pardonnait pas son mépris pour Newton. Marat, de son côté, ne lui pardonnait pas son mépris pour lui-même.

C'était principalement contre les hommes qui suivaient la même carrière que Marat nourrissait une haineprofonde. Cependant il faisait secrètement tous ses efforts pour s'en rapprocher, et je m'efforçais alors de lui donner toutes mes connaissances, de répandre sa réputation et comme médecin et comme physicien. C'est une connaissance dont plusieurs de mes amis n'ont pas dû, par la suite, me savoir beaucoup de gré. Ainsi je lui amenai Chambon, Villar, l'abbé Miolan (1), Letourneur, traducteur de Shakespeare, que j'avais rencontré chez Mercier (2), et Mercier lui-même, qui depuis se cachait en le voyant (3). Je me rappelle que Mercier, qui avait suivi ses ordonnances, me disait un jour qu'il s'en trouvait bien, mais qu'il se serait encore trouvé mieux de s'en passer ; et depuis, il ne lui en a pas redemandé.

Marat voulait aussi que je le misse en rapport avec Fourcroy, auquel il se trouvait trop supérieur en mérite pour le craindre ou l'envier. Fourcroy avait pourtant déjà commencé sa belle réputation, malgré les petitesses et les jalousies de l'Académie (4) de médecine, qui avait failli l'arrêter dans ses travaux en lui refusant des titres qu'il fut forcé d'acheter (5). Ses cours attiraient la foule. Autant

(1) L'abbé Miolan, physicien, connu surtout par un essai malheureux d'aérostat. Voir plus loin, t. II, p. 4.

(2) Mercier (1740-1814), plus tard conventionnel, venait de donner, en 1781, la première édition de son *Tableau de Paris.*

(3) On peut ajouter Ch. de Pougens à cette liste. Voir à la *Correspondance.*

(4) Lisez : de la Faculté.

(5) Un legs d'un docteur Diest permettait à la Faculté de Médecine de recevoir gratuitement tous les deux ans, *après concours*, un jeune médecin. Fourcroy, en 1778, fut reçu le premier, mais la Faculté refusa de le faire bénéficier du legs. Ce n'est qu'en 1780 que, grâce à la bourse de quelques amis, il put payer son grade de docteur (*Biogr.*

Marat éprouvait de difficulté à s'exprimer, autant il mettait d'hésitation, d'incohérence et d'âpreté dans ses leçons, autant Fourcroy y déployait de netteté, d'élégance, de facilité. Son organe était pur, agréable comme son langage ; il mettait la science à la portée de tout le monde, et les gens les moins instruits et les moins disposés à s'instruire trouvaient encore du plaisir à l'entendre.

Je me rappelai la comédie de Marat chez le physicien Charles (1), homme honorable qui a participé à l'honneur de la découverte des ballons de Montgolfier en construisant l'aérostat dont on se servit pour les fameuses expériences de ces ballons, et qui, par ordre du dernier roi, vit graver son nom à côté de celui des frères Montgolfier dans la médaille consacrée à la mémoire de leur invention. Je me gardai bien, je l'avoue, de proposer à Fourcroy de se lier avec un savant aussi terrible et aussi chatouilleux que Marat, et qui menaçait ses contradicteurs de les tuer. Malgré sa haine contre les fermiers-généraux et les académiciens, il voulait aussi que je le conduisisse chez Lavoisier. Je le refusai nettement, lui disant que je connaissais à peine ce chimiste illustre, qu'il était l'ami de Mentelle et non le mien, et que Mentelle même n'était pas assez lié avec lui pour lui présenter un étranger. Marat ne me crut point. Je lui disais pourtant la vérité. Je n'avais alors jamais vu Lavoisier ; j'estimais ses ouvrages et son ardeur pour les sciences ; mais je n'étais point assez savant pour aller aux réunions qui se tenaient chez lui, où l'on ne voyait que des savants distingués, et il n'entrait pas dans mon caractère de me présenter comme homme du monde dans son salon. Puisque je n'avais point de relations d'amitié avec Lavoisier, Marat en conclut que je devais me montrer son ennemi,

univ. et *Biogr. Rabbe*). C'est presque aussitôt après qu'il ouvrit son cours public de chimie.

(1) Voir plus haut, p. 205.

et il me fit passer un article contre lui (1), dans lequel il prétendait que l'académicien s'était injustement approprié des découvertes faites par Cavendish. Je n'avais point les ouvrages de Lavoisier sous les yeux, et ne pouvais apprécier l'accusation ; mais je voulus que Lavoisier lui-même en fût le juge. Il démontra l'injustice de cette accusation en prouvant qu'il avait toujours cité ceux auxquels il avait emprunté quelque chose. On n'avait pas toujours eu la même attention à son égard, disait-il à ce sujet à Mentelle, auquel il racontait qu'on avait donné comme neuves, en 1779, des expériences et des théories qu'il avait communiquées à l'Académie des Sciences dès 1777. Ces communications étaient relatives à la découverte de la décomposition de l'eau, et on ne pouvait les lui contester, car Lavoisier avait pris la précaution de les faire parapher à leur date par le secrétaire. Je ne sais si le fait est connu.

Lavoisier, auquel je croyais avoir ainsi donné des preuves de mon estime et de ma déférence comme chimiste, m'a depuis regardé comme un de ses ennemis. Il est vrai que je ne faisais aucun cas de ses connaissances administratives et financières, ou plutôt que je le considérais comme appartenant à une classe naturellement opposée à l'intérêt public. Je n'applaudis point à sa nomination de député-suppléant à l'Assemblée nationale, et encore moins à celle d'administrateur de la trésorerie (2). Lavoisier, fermier-général et président de cette caisse d'escompte dont les chefs ont longtemps cherché à s'emparer des finances de l'Etat, et qui, dans l'intérêt de leurs billets, avaient tous écrit contre les assignats, me semblait aussi déplacé pour régir le trésor national que pour voter librement contre les ministres auxquels il était subordonné. J'attaquai sa nomination,

(1) Probablement pour le *Lycée de Londres*, alors en projet.

(2) Voir sur toute cette affaire le *Patriote français* des 9 avril 1791 et jours suivants.

et bien plus vivement encore celles de Devaines, de Rouillé et d'Huber qu'on lui avait associés. Je n'épargnai que Dutremblay, honnête et laborieux maître des comptes, esprit net et exercé, et Condorcet, à qui je fis mes condoléances de se trouver en compagnie d'un imbécile incapable d'idées (1), d'un Suisse, banqueroutier à Londres, agioteur à Paris (2), et d'un ancien commis (3), distributeur de lettres de cachet contre ceux qui avaient attaqué ses déprédations, ami de Turgot qu'il avait perdu, et ennemi de la Révolution qu'il voulait perdre.

Il y avait dans la réunion des six commissaires du trésor un plan qui ne devait pas échapper aux esprits les moins prévenus. Delessart (4), obligé de se dessaisir d'une partie de sa puissance, n'avait voulu la confier qu'à des gens sur les opinions et les intérêts desquels il pouvait compter. Les combats que je livrai contre cette mesure ne firent qu'éveiller l'attention. Buzot, à qui j'avais communiqué mes idées, les soumit à l'Assemblée nationale(5). Chacun voulut se justifier et prouver à la fois qu'il était habile patriote et désintéressé. Huber fut confondu par Clavière ; le choix de cet homme était indigne et maladroit, et il empêchait que les autres passassent inaperçus. Devaines vint chez moi plaider sa cause, il m'envoya un petit écrit qu'il avait publié en faveur du Tiers-Etat, et où les bons prin-

(1) Rouillé de l'Etang.

(2) Le banquier Huber.

(3) J. de Vaines avait été, aux Finances, un collaborateur de Turgot, puis de Necker. Il mourut conseiller d'Etat en 1803.

(4) Valdec de Lessart (1742-1792), successivement contrôleur général des Finances (décembre 1790), ministre de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Guerre ; mis en accusation par l'Assemblée le 10 mars 1792, massacré à Versailles le 9 septembre suivant.

(5) C'est dans la séance du 10 avril 1791 que Buzot, nommé ici pour la première fois, attaqua la nomination d'Huber, en s'appuyant sur les renseignements de Clavière. Huber donna sa démission le 5 mai, en envoyant une lettre de justification (voir *Moniteur* du 8 mai).

cipes étaient soutenus (1). Devaines, qui pouvait se vanter d'avoir la femme la plus aristocrate et la plus spirituelle en aristocratie qui ait existé, ne voulait point paraître ennemi de la Révolution ; sa femme seule l'avait en horreur, et elle s'était déjà retirée en Suisse, dans la crainte de se laisser gagner par les opinions qui dominaient en France (2).

On attribuait à Lavoisier le projet de murailles pour Paris (3), projet exécuté à notre honte, au déshonneur de l'architecte et du bon goût, et au profit seul de certains entrepreneurs qui s'y sont enrichis (4). [Si le fait est vrai, il accusait les lumières et le patriotisme de Lavoisier ; car, sous prétexte que le despotisme régnait, il n'était pas autorisé à fabriquer des menottes, des mentonnières et des geôles pour ses semblables. De plus, il était fermier-général ; était-ce à ce titre qu'il fallait espérer en lui un restaurateur des libertés du peuple et de ses finances ?] Collègue de Lavoisier à la Société des Amis des noirs, j'aurais voulu n'avoir qu'à le louer; je lui trouvais des formes prévenantes, un esprit aimable, et un nom justement célèbre dans les sciences. [Je soutiendrai son système ingénieux sur l'*air pur* ; j'aime la manière dont il explique tous les phénomènes que Stahl et les Anglais ne peuvent résoudre qu'à l'aide de leur phlogistique imaginaire que Fourcroy détruit avec tant de force. Mais comme il serait très ridicule de mettre à la tête d'une école de chimie un Colbert ou un Davenant (5), il ne semblerait pas moins étrange d'aller chercher un mi-

(1) C'est sans doute sa brochure *Des moyens d'assurer le succès et la durée de la Constitution.* Paris, 1790.

(2) Voir, sur M. de Vaines, sa femme et son salon, les *Mémoires* de Garat *sur le* XVIIIe *siècle*, t. II, p. 260 et suiv.

(3) C'est en 1784, sous Calonne, qu'on avait commencé, pour mieux assurer la perception des fermes, la construction du mur d'enceinte, avec barrières ; et dès 1787, Dulaure, dans un pamphlet, dénonçait Lavoisier comme l'inspirateur du projet

(4) Les passages entre crochets sont tirés d'un article du *Patriote* du 11 avril 1791.

(5) Charles Davenant, fils du poète, 1656-1714, économiste anglais.

nistre des finances au milieu des fourneaux de son laboratoire, à moins que ce chimiste n'eût fait ses preuves en finances. Or, quelles étaient les preuves de Lavoisier ?]

En attaquant vivement les autres, en attaquant même l'honnête et pur Condorcet, je n'avais parlé de Lavoisier qu'avec le ménagement que je voulais montrer pour son caractère personnel. Je vis par une lettre qu'il m'écrivit combien ma franchise lui avait paru dure ; mais nous n'aurions pas été dignes de la liberté si nous avions eu les uns pour les autres une molle indulgence, et si nous avions sacrifié à de petites considérations les grands intérêts du peuple.

Billet de Lavoisier

» M. Lavoisier a l'honneur d'envoyer à Monsieur Brissot-Warville copie de la lettre qu'il a adressée à M. Delessart, en réponse à celle qui lui annonçait sa nomination à la place de commissaire de l'administration du trésor public : il espère qu'il voudra bien la faire insérer dans le *Patriote français*.

» M. Lavoisier désirerait bien d'être mieux connu de M. Brissot-Warville, il lui aurait épargné des qualifications qu'il était bien éloigné de mériter. Il espère que, dans tous les les temps et dans quelques circonstances qu'il se trouve, sa conduite prouvera toujours que personne n'est plus attaché que lui aux principes de la Révolution (1). »



Ce fut aussi au commencement de ma liaison avec Marat

(1) Brissot refusa d'insérer la lettre de Lavoisier à Delessart, en donnant comme raison qu'elle avait déjà paru dans d'autres journaux. Elle se trouve en effet au *Moniteur* du 9 avril 1791. Je ne la donne pas non plus, pour la même raison. Il suffira de dire que Lavoisier acceptait d'être un des dix commissaires de la trésorerie, mais à la condition de n'avoir pas de traitement.

que je publiai ma *Théorie des lois criminelles* (1), dont j'ai déjà parlé, et qui avait précédé d'une année la publication de mon *Traité de la Vérité.* Je dois dire quelques mots de cet ouvrage (2). [La multiplicité des abus qui souillent le code pénal de toutes les nations de l'Europe avait engagé un ami de l'humanité à proposer un prix pour celui qui donnerait le moyen de les réformer. La Société Economique de Berne avait été choisie pour juge. Elle détailla dans un programme les vues sous lesquelles ce sujet important devait être considéré. Voltaire voulut concourir à l'exécution d'un si noble projet ; il ajouta non seulement une somme d'argent au prix proposé, mais, quoique sur le bord de la tombe, il ne recula point devant la composition d'un ouvrage sur cette partie de la législation.

Ses vices m'avaient depuis longtemps frappé ; je les étudiais alors plus particulièrement ; j'en cherchai le remède. Jamais on n'avait envisagé la législation pénale sous un aspect philosophique, c'était cependant l'unique voie pour réussir ; j'osai donc appliquer la philosophie à la jurisprudence, et après avoir épuisé presque tous les codes, observé toutes les constitutions, je dessinai un plan de code pénal propre à tous les climats et même à tous les gouvernements ; j'en avais désespéré au premier coup d'œil.

Mon plan était tracé lorsque Voltaire arriva à Paris, et, comme je l'ai raconté, il voulut bien accueillir l'introduction que je lui avais adressée. Ce suffrage était flatteur, il m'encouragea : j'envoyai mon plan à la Société de Berne ; mais comme cette Société, pour donner plus de temps aux concurrents, remettait d'année en année la distribution du prix, je fis imprimer mon ouvrage sans attendre sa décision.

(1) 1781.

(2) Tout le passage entre crochets est tiré littéralement de la préface de la *Théorie des lois criminelles.* Je le maintiens néanmoins, vu son peu de longueur, et pour ne pas interrompre la suite des idées.

Le moment était favorable, tout semblait annoncer une révolution prochaine dans la législation de l'Europe entière ; les philosophes en marquaient les abus, les princes semblaient chercher le moyen de les détruire]. Non seulement Frédéric, mais le despote humain de la Suède (1) avait annoncé, dans la diète de 1778, le projet de corriger les lois criminelles et d'en modérer les rigueurs. Le grand duc de Toscane avait déjà simplifié la vieille procédure de ses états et réuni les juridictions au grand tribunal de Florence. On s'occupait en Pologne de la confection d'un nouveau code dont la rédaction était confiée à M. Zamoiski, grand chancelier de la couronne. Enfin le souverain de l'Espagne même avait donné de pareilles instructions à M. Campomañès (2), et l'avait chargé de dresser un plan dont un avocat américain devait coordonner les détails. Ce code rédigé avec soin promettait d'être clair, court et uniforme, et il eût été plaisant que le Mançanarez offrît à l'Europe un pareil exemple.

Ce fut au milieu de cette fermentation générale que je crus devoir lancer ma *Théorie* ; j'avouerai que, dans cette théorie, il est une foule d'idées qui ne doivent paraître qu'effleurées, mais il y a loin du temps où j'écrivais au temps où nous vivons ; alors il eût peut-être été dangereux de présenter ces idées dans toute leur force. La matière était trop neuve, trop hardie ; les yeux doivent être accoutumés par degrés à la lumière pour n'être pas éblouis ; vouloir détruire à la fois tous les préjugés reçus, c'est nuire à l'établissement de la vérité. Ce n'est pas du soir au lendemain qu'on a conçu l'idée de renverser la Bastille, il a fallu un siècle pour s'y préparer... (3).

(1) Gustave III.

(2) Le comte de Campomañès (1723-1802), économiste, historien, ministre sous Charles III et Charles IV.

(3) Suivent trente lignes tirées de la Préface dont je viens de parler. Je les supprime.

Si d'un côté il m'eût été facile de réduire à une ligne mon article sur les corvées, conseiller de les abolir, de l'autre j'aurais pu m'étendre davantage sur la contrebande et le despotisme illimité de la finance, et surtout sur l'infâme trafic des nègres ; mais tous ces développements devaient trouver place dans une *Histoire universelle de la législation criminelle* que j'avais projetée et annoncée, car j'entrevoyais dès lorsque l'instant où l'on pourrait tout dire ne tarderait pas à arriver. Cette révolution n'était pas difficile à pressentir. Il ne fallait qu'examiner la marche de l'esprit humain. Les despotes les plus absolus étaient commandés par la raison universelle. Ils dirigeaient leurs efforts vers l'amélioration des lois, et s'attachaient enfin à prévenir les crimes plutôt qu'à les punir.

L'un des plus forcenés antagonistes de la constitution anglaise que j'aie vus est ce d'Albon dont j'ai déjà parlé et qui avait laissé mourir de chagrin Court de Gébelin (1). Il a même imprimé contre elle, sous forme de discours, une longue déclamation en phrases arrondies, en termes ampoulés (2). Il peignait sous de fausses couleurs, il exagérait à plaisir les abus de cette constitution ; et pour se montrer conséquent, il leur préférait le monarchisme illimité. La question entre les enthousiastes et les frondeurs du gouvernement anglais n'est pas de savoir s'il renferme des abus, tout le monde en convient ; mais si ces abus sont moindres ou plus grands que dans un état monarchique : voilà le vrai point de la difficulté. Un gouvernement sans abus est, en politique, la pierre philosophale. Le meilleur du monde est celui où il y a le moins de désordre, et l'on conviendra alors

(1) Voir plus haut, p 56.

(2) *Discours sur quelques gouvernements de l'Europe*, 1779. — Une quatrième édition parut en 1782, et l'*Année littéraire* en rendit compte (1782, t. VIII, p. 289, — 1783, t. I, p 130). « Il a le mérite, disait le journaliste, d'avoir prédit la révolution actuelle de l'Amérique... »

qu'on s'est bien inutilement battu les flancs pour enfoncer une porte ouverte. Les déclamations contre la corruption des membres de la chambre basse, contre les impôts excessifs et la dette nationale, sont choses connues et rebattues : il fallait laisser à Grosley, Coyer, Linguet et consorts le plaisir de les répéter (1). Mais à l'époque où l'on s'acharnait le plus contre le gouvernement des Anglais, chez quel peuple la liberté, la propriété étaient-elles plus respectées, les privilèges plus restreints, les impôts plus également répartis ? Quel peuple avait encore déployé plus d'héroïsme patriotique et plus d'énergie dans le danger ? Et qu'on n'aille pas attribuer à la législation de ce pays les discordes civiles qui l'ont déchiré : les guerres de la Rose-Blanche et de la Rose-Rouge ne furent pas un effet de la liberté populaire, mais bien du despotisme des chefs qui se disputaient l'honneur de s'entr'égorger et d'inonder de sang leur malheureuse patrie. Alors la liberté se débattait encore sous le couteau de la tyrannie ; elle parvint enfin à la désarmer. Malgré d'Albon, qui a écrit que la constitution anglaise est un monstre, malgré six ou sept autres qui l'ont calomniée sans la connaître, malgré Linguet qui l'attaquait en haine de Montesquieu, malgré ses concessions au pouvoir, son esprit aristocratique, et toutes les imperfections que je suis le premier à reconnaître, la constitution anglaise fut, jusqu'à nous, le chef-d'œuvre des constitutions populaires. A défaut de liberté politique, les Anglais jouissaient du moins de la liberté civile, la plus essentielle au bonheur des individus, et leurs lois criminelles étaient les plus douces, les plus humaines qui régissaient les nations civilisées.

(1) Grosley, le savant polygraphe champenois (1718-1785), avait publié *Londres*, 1770, 3 vol. in-12. — L'abbé Coyer, dont Brissot a déjà parlé (p. 75), est l'auteur de *Nouvelles observations sur l'Angleterre*, 1779.

Les imperfections de ma *Théorie des lois* sont nombreuses, je le sais, mais pouvait-il en être autrement dans un début, sur une matière neuve, épineuse, et qui, à l'exception de quelques points tracés avec succès par Beccaria et Servan, n'avait point encore été envisagée dans son ensemble et sous un aspect philosophique ? Trop jeune encore et trop pressé de publier mes idées, je cédai à l'impatience de débuter par un grand ouvrage et de me signaler en frappant à mon tour la tyrannie politique qui m'avait toujours révolté. J'avais dès lors juré de consacrer toute ma vie à sa destruction. La tyrannie religieuse succombait sous les coups des Voltaire, des Rousseau, des Diderot ; je voulais attaquer la tyrannie politique et briser l'idole des gouvernements qui, sous le nom de monarchie, pratiquaient le despotisme. Déjà, comme je l'ai dit, les tyrans les plus rusés, inquiétés du mouvement des esprits, de toutes parts en révolte, le détournaient sur les parties de la politique où l'on pouvait réformer les plus grands abus sans ébranler leur autorité. Je voulus suivre leur désir, l'outrepasser ensuite ; mais une précipitation que je croyais utile, une prudence qui était nécessaire m'empêchèrent sans doute de donner à mon plan toute la réflexion, la sagesse et les développements dont il était susceptible.



Ma *Théorie*, accueillie par les étrangers, fut louée par quelques journalistes, et déchirée par d'autres. Lacretelle (1), dont le jugement ne peut pas être suspect, est un des écrivains qui l'ont le mieux appréciée. Voyez sa Dissertation sur les auteurs qui ont traité de la réforme des lois

(1) Lacretelle aîné (1781-1824), avocat, journaliste, député de Paris à la Législative.

criminelles (1) : « La *Théorie des lois criminelles,* dit-il, est le plus considérable de ces ouvrages. L'auteur était peut-être trop jeune lorsqu'il l'a écrite. On n'y aperçoit pas un esprit assez sage, mais des connaissances étendues, l'ambition d'arriver aux grands principes ; beaucoup de sagacité et d'énergie annoncent un écrivain qui n'a besoin que de reprendre son ouvrage dans la maturité de son âge et de son talent pour le rendre digne du sujet. »

Cette *Théorie* me valut quelque chose de plus précieux que des éloges de littérateurs : ce fut l'estime et l'amitié des plus zélés défenseurs de l'humanité. L'énergie que j'y avais développée me fit pardonner à leurs yeux tous les défauts de mon plan. Ils accueillirent, encouragèrent ces premiers travaux, et témoignèrent à leur auteur une flatteuse indulgence. Parmi eux, je citerai Delisle de Sales qui, sans me connaître, me fit présent de son *Histoire philosophique de la Grèce,* en douze volumes, avec atlas (2) ; je citerai Servan (3), et le président Dupaty (4), l'un des hommes qui m'ont témoigné le plus d'attachement, et à la mémoire duquel j'ai voué le plus de reconnaissance. Ecrivain spirituel, jurisconsulte éclairé, courageux magistrat, c'est aussi l'un des hommes dont la France doit le plus s'honorer.

On aurait pu en dire autant de Servan si son courage eût égalé son esprit et ses lumières ; peut-être aussi est-il juste d'ajouter que ses talents oratoires l'avaient placé dans un

(1) *Réflexions sur la réforme de la justice criminelle,* 1784.

(2) J.-B. Isoard, dit Delisle de Sales (1743-1816) ; son *Histoire générale et particulière de la Grèce,* 12 vol., parue en 1781, n'est qu'une partie de sa grande *Histoire des hommes,* en 52 vol.

(3) A. J. Michel Servan (1737-1801), ancien avocat général au Parlement de Grenoble, bien connu par ses nombreux écrits sur la réforme de la justice ; frère aîné du général Servan.

(4) Dupaty (1746-1788), avocat général, puis président à mortier au Parlement de Bordeaux, s'est fait un nom, lui aussi, par ses luttes, ses plaidoyers et ses discours pour la réforme de la justice.

rang plus élevé parmi les hommes célèbres de notre temps. Retiré du barreau où, dès l'âge de vingt ans, il s'était fait un nom illustre, Servan s'occupait comme moi et comme Dupaty de la législation criminelle. Ses félicitations sur la naissance de mon enfant, qui, disait-il, avait étouffé celui qu'il allaitait depuis dix-huit mois, étaient empreintes de cette amabilité à la fois spirituelle, douce et familière que j'ai toujours trouvée en lui, et qui était bien faite pour me captiver. Il me semblait aimer l'auteur plus encore qu'il n'estimait l'ouvrage, et il n'a point démenti pour moi cette amitié. Ses idées sur la législation étaient beaucoup moins indulgentes que les miennes ; et le grand défaut qu'il me reprochait était de donner à des tigres une législation pour des moutons. Je prétendais que ces tigres quitteraient peu à peu griffes et dents : Je le veux croire, me répondait-il, mais pendant la métamorphose, que de crimes, que de cruautés ! Allez surtout, ajoutait-il, allez persuader à *nos maîtres* de l'indulgence pour les crimes de lèse-majesté ! Jamais M. Josse ne permettra qu'on cesse de pendre ceux qui volent les orfèvres. Servan croyait alors que MM. Josse, qui avaient toujours fait les lois pour leur bon plaisir, ne cesseraient jamais de les faire pour leur plus grande commodité.

Dupaty était à cette époque comme relégué à Bordeaux, où l'on cherchait à lui faire expier son ancien dévouement pour La Chalotais et son zèle toujours actif pour les opprimés. On lui avait annoncé le projet de mon ouvrage, et il semblait vivement désirer connaître mon plan et mes idées ; je m'empressai de les lui communiquer ; quoique suivant la même carrière, il me témoigna un plaisir extrême en apprenant que l'humanité allait me devoir, disait-il, un ouvrage qu'elle attendait depuis tant de siècles. Nous ne marchions pas à la vérité précisément dans la même route ; mon projet était beaucoup plus étendu que le sien. J'avais tracé

une théorie des lois criminelles propre à tous les temps et à tous les gouvernements, et lui se bornait à en tracer une qui fût propre seulement à un ordre social bien constitué. Mon ouvrage était infiniment plus utile à ses yeux, j'avais inventé une pompe qui devait épuiser l'eau dans toutes sortes de vaisseaux. La sienne ne pouvait le faire que dans un vaisseau en bon état.

L'histoire philosophique de la législation criminelle de tous les peuples entrait cependant aussi dans le plan de Dupaty, mais les orages au milieu desquels il vivait, les tracasseries dont il était tourmenté ne lui permettaient pas de l'achever. Alors il assistait régulièrement aux séances de la Tournelle, quoique d'étranges délibérations le privassent de la voix délibérative dans les jugements qui s'y rendaient, et il écrivait tous les soirs ce qui s'y était passé d'intéressant sous ses yeux ; c'est ainsi, comme il me le disait, qu'il étudiait l'anatomie sur les corps vivants, tandis que la plupart, et surtout les philosophes, n'ont pu l'étudier que sur les cadavres.

Aussitôt que mon ouvrage parut, je le lui envoyai ; les encouragements pleins de bienveillance que j'en avais reçus m'avaient vivement touché. Il y avait loin de cette bienveillance affectueuse et de ces encouragements généreux et dégagés de toute jalousie secrète des Servan et des Dupaty, à la froideur, à l'égoïsme que m'avaient témoignés certains littérateurs dont j'ai parlé. Dupaty fit plus ; après les encouragements, il ne m'épargna point les conseils, les observations, les critiques ; une longue lettre, pleine de réflexions dont je reconnus la justesse, dissipa quelques-unes des illusions que je m'étais formées ; elle m'ôta de mon amour-propre d'auteur, et me fit dès lors sentir que je ne devais considérer mon ouvrage que pour ce qu'il valait, et n'en parler qu'avec modestie. N'est-ce pas un bienfait que je lui dus ? car qu'y a-t-il de plus ridi-

cule qu'un auteur aveuglé par un sentiment exalté de lui-même ? Même avec du talent, il semble toujours joindre l'orgueil à la médiocrité. Pour moi je ne sais si je reviendrai jamais sur ce premier ouvrage ; mais à coup sûr, je lui ferais subir de grands changements, et n'en laisserais peut-être subsister que le sentiment qui le dicta (1).



En fréquentant les spéculateurs, je gagnai la maladie des spéculations. Les études qu'avait nécessitées ma *Théorie des lois criminelles* m'avaient fait connaître une foule de bons écrits, de mémoires et de dissertations, qui étaient peu connus, parce qu'il était difficile de les trouver. J'imaginai que je rendrais un véritable service à l'humanité et à la philosophie, si j'en faisais une collection et si je la publiais : tel fut le premier motif qui produisit la *Bibliothèque philosophique des lois criminelles,* en 10 volumes, commencée à Paris, finie à Londres, imprimée à Neufchâtel, introduite par contrebande en France (2).

Cette collection devait avoir l'avantage réel de réunir toutes les dissertations et les discours épars et publiés en différentes langues, et de procurer par cette réunion une bibliothèque complète également intéressante pour tous les pays. Le véritable objet, celui que je ne pouvais montrer ouvertement, était de répandre les principes de la liberté

(1) Ici se trouve, dans l'édition de Montrol, une longue et belle lettre de Dupaty à Brissot, du 3 juillet 1781. Je la transporte à la *Correspondance.*

(2) « C'était un usage commun d'envoyer de Neufchâtel à travers le Jura, et de faire entrer en France par contrebande, des livres prohibés. » (A. Stern, *La vie de Mirabeau,* I, 186. Cf. plus loin, p. 285). L'administration française autorisait elle-même la chose. C'est ainsi que les *Lettres d'Italie,* de Roland, en 1780, purent paraître à la condition de porter la rubrique d'Amsterdam et d'être expédiées de Dieppe, où on les avait imprimées, à Neufchâtel, pour en revenir avec cette provenance apparente !

qui guidaient les Anglais et les Américains, en insérant dans cette collection plusieurs pièces qui n'avaient part qu'à la grande réforme politique. L'idée, je crois, était utile et philosophique, et Servan m'écrivait à cette occasion : « Vous avez réalisé l'un de mes vœux les plus anciens, la réunion de tous les ouvrages qui ont traité de la réforme des lois criminelles. Crions, monsieur, crions tout un siècle ; peut-être à la fin un roi dira : Je crois qu'ils me parlent ! peut-être il réformera ! »

Servan avait raison, excepté sur un point. C'est le peuple qui a entendu et qui a réformé.

Je dois l'avouer, cette collection, quoique renfermant d'excellents ouvrages, ne fut pas travaillée avec le soin qu'elle méritait. Les notes et la préface sont faites avec trop de légèreté, et il y a souvent du remplissage. Le IXe et le Xe volume offrent quelques bons articles ; on y voit partout un homme moins occupé de faire réformer les lois criminelles que de détruire le despotisme, et c'est peut-être là son principal mérite.

J'avais espéré que cette collection me produirait une somme assez considérable, et je fus dupe de mes calculs, comme je l'avais été dans mes précédentes entreprises. Un libraire m'avait acheté mille livres ma *Théorie des lois criminelles* ; il m'acheta pareillement ma *Bibliothèque* en dix volumes ; mais les frais d'impression absorbèrent les deux tiers, et l'autre ne me fut pas payé. J'ai toujours montré trop d'insouciance sur mes intérêts pour n'avoir pas été facilement trompé par les libraires. Il faut observer d'ailleurs que mes écrits, étant imprimés et vendus en contrebande, ne pouvaient être annoncés dans les journaux, ce qui nuisait à leur publicité, à leur vente, et par conséquent au profit de l'auteur.

Dans les divers intervalles de cette publication, je rem-

portai deux prix à l'Académie de Châlons-sur-Marne (1), l'un sur la question de savoir : *S'il était dû des indemnités par la société à un accusé dont l'innocence avait été reconnue* ; l'autre sur le moyen de déterminer : *Quelles pourraient être en France les lois pénales les moins sévères, et cependant les plus efficaces, pour contenir et réprimer le crime par des châtiments prompts et exemplaires, en ménageant l'honneur et la liberté des citoyens* (2).

On devait trouver des rapprochements et des différences entre ma *Théorie* et mon Mémoire couronné sur cette dernière question. L'une est en effet, si j'ose m'exprimer ainsi, une mappemonde, l'autre n'est qu'un plan topographique.

D'un autre côté, il est une partie de ces deux écrits entièrement semblable, elle devait l'être : c'est celle qui roule sur les moyens de prévenir les crimes.

Quant aux peines qui doivent leur être infligées, quoique celles que je propose pour la France soient dictées par l'esprit de la législation universelle, cependant cette partie diffère dans ma *Théorie* et dans mon Mémoire.

Cette différence ne surprendra point, si l'on veut observer que, dans le code général, je ne considère les lois que comme les géomètres considèrent le point et la ligne, que comme les mathématiciens se servent des abstractions. Dans le code particulier, j'ai dû modifier l'esprit général des lois, le plier à nos mœurs, à nos positions, soit physiques, soit politiques, à la religion dominante.

Dans le premier cas, j'ai dû m'élever avec force contre certains abus : je ne nommais aucun état ; dans le second, ces abus n'ont été que montrés ; plus fortement indiqués,

(1) Une Société littéraire existant à Châlons depuis 1750 environ avait été érigée, par lettres-patentes du Roi, du 18 mars 1775, en « Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres ». (*Alm. royaux*).

(2) Voir la *Bibliographie*.

on aurait malicieusement interprété mes tableaux, j'aurais offensé sans guérir.

Dans mon Mémoire sur la question de savoir s'il était dû des indemnités à un accusé dont l'innocence avait été reconnue, je soutenais dès lors que tout mal irréparable fait à un individu par la société est un véritable crime ; un crime plus énorme que ceux qu'elle-même punit par la roue ou par le bûcher, puisque souvent ceux-ci peuvent se réparer, et que celui commis par la société est irréparable. C'était, ainsi que je le disais, et comme me le répétait Dupaty, l'argument le plus fort contre la peine de mort. Si cette abolition eût été alors adoptée, que d'atrocités judiciaires elle nous eût épargnées et nous épargnerait encore aujourd'hui !

Ce dernier ouvrage, écrit avec chaleur, fixa l'attention des journalistes, obtint des éloges, et m'attira des censures amères. Un des rédacteurs du *Mercure* s'attacha à le déchirer avec une virulence qui m'étonna. Je crus la satire de Lacretelle, écrivain à peu près de mon âge et qui courait la même carrière ; il s'en défendit, et me communiqua, au sujet de mon Mémoire, des réflexions et des avis que quelqu'un de moins modeste, et d'un esprit plus susceptible, aurait pu trouver fort étranges. Je ne les considérai que comme les marques d'intérêt d'un émule qui était bien aise de se donner des titres à ma reconnaissance et à mon amitié. Il me disait, par exemple, de faire de sérieuses réflexions sur les principes qui dirigeaient ma manière d'écrire et de philosopher, ce qui pouvait être juste ; il me disait que j'avais trop de connaissances, de méditations, de talent naturel, pour ne pas porter plus de discussion dans mes idées, pour ne pas renoncer à un certain engouement philosophique qui fausse toute philosophie, et pour ne pas écrire dans un style vrai. C'était me dire que ma philosophie et mon style étaient faux, et en cela il pouvait

encore avoir raison. Je ne trouvais point que Lacretelle fût bien jeune d'âge et de réputation pour me donner de pareils conseils avant de savoir comment j'étais disposé à les recevoir ou à en profiter ; mais je trouvais qu'il était bien tranchant, bien journaliste hors de son journal, en me reprochant d'avoir trop adopté deux écrivains nés, l'un avec beaucoup d'esprit, l'autre avec un beau talent, mais qui étaient parvenus, l'un à perdre son talent en renonçant au goût, l'autre à déraisonner jusqu'au dégoût et au scandale. Certes Lacretelle a eu beau faire, tout ce que je connais de lui ne vaut pas un des beaux plaidoyers de Servan ; et s'il n'eût pas été rédacteur du *Mercure,* il n'aurait peut-être pas non plus jugé si sévèrement Linguet. Au reste, je pris pour ce qu'elles valaient les observations de Lacretelle. J'y aperçus l'envie secrète et louable d'excuser la diatribe de son collaborateur du *Mercure,* et j'y aperçus aussi à mon égard un sentiment de bienveillance dont je lui sus gré.

La satire était de Garat (1), et j'aurais dû le reconnaître à son style précieux, obscur, entortillé. Peut-être me gardait-il rancune d'avoir osé combattre, cependant avec respect, un passage de son *Eloge de L'Hôpital* (2) dans lequel il avance que les Ordonnances de 1667 et de 1670 sont les deux plus beaux ornements du siècle de Louis XIV. Je ne conçois pas comment on pouvait préconiser de pareilles lois au siècle où nous vivons. Garat les comparait sans doute aux lois imparfaites qui les avaient précédées ; car s'il eût voulu mesurer l'intervalle immense qu'il y a de l'Ordonnance de 1670 à un code criminel simple et universel dans son plan, droit dans ses dispositions, intelligible dans ses

(1) D.-J. Garat (1749-1833), publiciste, constituant, ministre de la Justice en 1792, de l'Intérieur en 1793, membre de l'Institut, sénateur, etc...

(2) 1778.

expressions ; s'il eût considéré qu'il n'y a dans cette ordonnance ni ordre ni régularité, qu'on n'y fixe ni la valeur des preuves judiciaires ni la forme des pièces, il eût rangé ce protocole de procédure criminelle dans la classe des productions ordinaires du Palais, dont le sceau de l'autorité pouvait seul le tirer. Au reste, toutes les Ordonnances rendues sous ce règne portent le caractère de l'imperfection où étaient alors les connaissances humaines. Ainsi l'Ordonnance de 1669 sur les eaux et forêts décèle l'imperfection de la physique et des sciences naturelles, lorsqu'elle autorise à couper les taillis dès l'âge de dix ans ; lorsqu'elle ordonne, pour marquer un arbre, de le blesser à coups de hache et de marteau, et lorsqu'elle défend d'arracher de vieux arbres qui ne peuvent repousser.

Avoir émis une opinion contraire à celle de Garat n'avait rien de satirique, et rien qui devait me mériter sa colère. Mais Garat vivait avec des académiciens, il aspirait au fauteuil, et ne pouvait excuser en moi la sévérité avec laquelle j'avais traité les hommes qui s'érigeaient en tyrans de la littérature à Paris. Il voulut les venger ; sa vengeance me parut cruelle, j'en fus peut-être alors affecté plus qu'il ne fallait, mais je l'oubliai bientôt comme tant d'autres dont j'ai été l'objet, et je ne me la rappelle aujourd'hui que parce qu'elle fut peut-être la source de ma liaison avec son auteur, ainsi qu'avec Lacretelle.

Garat peut attester que je lui pardonnai facilement ce qu'il y avait d'injuste à mes yeux dans sa critique. Je pourrais raconter quels ont été alors nos rapports et nos relations réciproques. Je l'ai compté au nombre de mes amis. Je l'ai loué dans plusieurs de mes ouvrages, et, comme écrivain, je suis prêt à le faire encore, mais comme politique sa conduite dans la Révolution m'a révolté, désespéré. Il avait une âme d'homme, un esprit de philosophe ; il n'en a rien su tirer. Il n'a montré que l'âme d'un lâche,

et l'art d'un sophiste pour justifier d'affreux anarchistes qui le faisaient trembler.

Quand je songe au bien qu'il pouvait faire, au mal qu'il pouvait empêcher, quand je songe à quel prix il a cru devoir sacrifier son honneur et celui de la liberté, je ne sais si, parmi les grands coupables que j'ai dénoncés, comme je l'ai dénoncé lui-même, aux approches du 31 mai (1), il en est un qui mérite plus de reproches ; car s'il n'a pas commis de crimes par ses mains, il a fait plus : sa bouche les a justifiés. Pour justifier moi-même la vérité de mes reproches, je n'aurais besoin que de les répéter (2).....

A ces fautes, que je lui reproche, j'en pourrais ajouter d'autres. Le jour même où je l'accusais, comme tout le ministère, avec une énergie dont l'histoire me tiendra compte ; le jour où, pour réponse, Danton me dénonçait de la tribune aux poignards des assassins (3), Garat méritait de nouveaux éloges de la faction impie qui perdait la République, et il multipliait ainsi ses titres au déshonneur. Garat, auquel la loi ordonnait d'arrêter les écrits incendiaires, justifiait, en face de la Convention, l'homme qui demandait publiquement le sang des membres de la Convention ; il faisait un crime à Rabaut, à Fonfrède, à Mollevaut (4), d'avoir osé mettre en jugement un Hébert qui venait de prédire dans son dégoûtant langage que la dernière heure des plus vertueux patriotes était venue, et que leur sang allait enfin couler ! Oui, il défendait le sale

(1) Dans sa brochure du 22 mai 1793, *J.-B. Brissot à ses commettants.*

(2) Ici, M. de Montrol avait intercalé six pages, tirées mot à mot de la brochure que je viens de citer. Si éloquente que soit cette courageuse protestation contre le rôle néfaste de Garat au ministère de l'Intérieur en 1793, je ne puis que la supprimer.

(3) C'est dans la séance du 27 mai que, après un long discours de Garat, Danton attaqua Brissot.

(4) Rabaut-Saint-Etienne, Boyer-Fonfrède, Mollevaut étaient membres de la Commission des Douze, qui avait fait arrêter Hébert.

et affreux père Duchesne contre la commission des Douze! il le défendait ! Et avant qu'on ne l'eût légalement acquitté, il demandait qu'on relâchât cette louve enragée ; il invoquait pour elle les droits de la liberté ! Indéfinissable sophiste, il affectait de confondre un droit légitime et sacré avec le droit de tout détruire, de tout désorganiser ; il fournissait des armes aux incendiaires et aux bourreaux, en parlant toujours de principes et d'humanité ! Mais j'aurai occasion de juger ailleurs sa conduite, et de la mettre en regard de sa morale et de ses principes.

C'est la dernière fois que j'ai entendu Garat à la Convention et, comme je ne le crois ni cruel ni méchant, j'avoue que je l'ai pris en pitié. Homme étrange et faible, républicain de cour et d'académie, il n'oserait couper le cou d'un poulet, et trouverait mille arguments en faveur d'un Marat faisant tomber ses trois cent mille têtes (1).



Le garde des sceaux d'alors, Miromesnil, n'avait vu qu'avec effroi une Académie de province proposer des prix sur des abus qui tenaient d'aussi près au despotisme, et couronner des discours aussi propres à tirer les esprits de leur léthargie. Le Parlement, ou plutôt la Cour, partagea son indignation ; il se fit une conjuration contre la pauvre Académie de Châlons-sur-Marne. Il lui fut donné ordre de ne plus imprimer, ni couronner, sans une censure préalable. Cette défense la força d'être circonspecte pour le nouveau prix qu'elle venait de proposer sur *La meilleure éducation.* J'avais encore concouru ; Vergennes empêcha que le prix ne fût distribué.

Ces ouvrages me mirent en rapport avec deux membres

(1) Ici Brissot, s'arrêtant dans son éloquente digression sur Garat, va revenir à son récit, c'est-à-dire à 1780.

de cette Académie. L'un était l'abbé Delacourt (1), homme d'esprit et de goût, qui m'avait voué de l'attachement ; l'autre était Sabathier (2), estimable auteur d'un Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France (3), et d'un Essai historique et critique sur l'origine et la puissance temporelle des papes (4) ; ouvrage qui lui mérita un prix de l'Académie de Berlin, et le fit nommer membre correspondant de cette Académie. Le bon Delacourt crut devoir faire pour moi à Châlons ce qu'on avait fait pour son confrère à Berlin, et il m'apprit un beau jour, sans que je m'y attendisse, que son Académie m'avait élu au nombre de ses associés. Plus tard il m'engagea à faire un voyage, et j'y consentis : mais sur les lieux, je vis combien était faible et médiocre cette Académie dont on n'avait à louer que les bonnes intentions. L'on pouvait prononcer le même jugement sur les autres Académies de province. Le despotisme étouffait toutes les idées généreuses ; une lettre du ministre les faisait trembler, je n'en conçus que plus d'horreur pour un gouvernement qui abâtardissait ainsi les esprits (5).

Tels étaient les ouvrages dont je m'occupais dans le cours des années 1780, 1781 et 1782. Je me délassais de mes travaux dans quelques réunions, ou dans des concerts qui avaient lieu fréquemment chez mon ami Mentelle ; cependant je dois l'avouer, malgré les talents de son épouse,

(1) Jean-Baptiste-Charles Delacourt (1738-1826), chanoine de la cathédrale, conseiller-clerc au présidial, membre, puis président de l'Académie de Châlons, juge de paix sous la Révolution, juge au Tribunal civil de 1807 à 1824, fut, comme on le voit, un des hommes les plus utiles et les plus honorés de son temps. (Renseignements fournis par M. Henri Jadart, bibliothécaire de Reims).

(2) François Sabbathier (1735-1807), secrétaire perpétuel de l'Académie de Châlons-sur-Marne ; voir Quérard sur ses nombreux ouvrages.

(3) 1770.

(4) 1764.

(5) Voir, à la *Correspondance*, une lettre de Brissot à Roland du 27 juin 1787, développant les mêmes idées.

de Clementi (1) et d'autre célèbres clavecinistes, j'éprouvais à la fin un dégoût singulier de musique. Je ne trouvais de plaisir constamment agréable à mon âme que dans mes méditations philosophiques, ou dans mes entretiens avec Félicité, dont la conversation valait un livre de philosophie, et dont j'aurais dû mieux suivre l'exemple et les conseils.

Parmi les amateurs de musique qui fréquentaient la maison de Mentelle, je dois distinguer un homme qui eut une influence bien funeste sur le reste de ma vie : il s'appelait Desforges d'Hurecourt (2). Quelle était son origine, je l'ai toujours ignoré ; il avait le plus grand soin d'envelopper sa vie passée du plus grand mystère.

Depuis que mon malheureux procès avec lui (3) m'a forcé de faire des recherches sur son histoire, j'ai appris que, sorti d'une famille peu fortunée, il avait donné des leçons de clavecin dans la province, y avait amassé quelque argent, et que sa fortune, bien ménagée, le mettait à même de vivre à Paris avec l'air de l'aisance, dans les plus brillantes sociétés. On sait qu'alors les artistes comme les littérateurs étaient partout recherchés. Le talent mettait tous les hommes de niveau ; il était à lui-même son père, son créateur, et on ne lui demandait pas sa qualité. Jouant le sentiment avec quelque adresse, parlant d'éducation et de philosophie, affichant la plus grande vénération pour Rousseau, Desforges eut un titre de plus pour être accueilli dans une société où se trouvaient des femmes sensibles et des amis de la philosophie ; il en devint bientôt un des familiers. Félicité ne fut jamais dupe de son jeu ; je ne crus pas longtemps à sa philosophie; mais je ne me défiais ni de sa méchanceté et de sa noirceur, ni de son avidité

(1) L'italien Muzio Clementi (1752-1832), ami d'Haydn et de Mozart, pianiste célèbre et compositeur alors renommé.

(2) Je ne connais ce personnage que par ce que Brissot nous en dit.

(3) Voir plus loin, chapitre XII.

pour gagner de l'argent par toutes sortes de voies. Il spéculait alors secrètement sur le crédit de ses amis et des femmes qu'il voyait ; il spéculait sur la succession si fameuse et si romanesque de Thierry (1) ; il spéculait sur un commerce clandestin avec les îles. J'ignorais toutes ses intrigues secrètes, et j'avais la faiblesse de croire à toutes les protestations de désintéressement que me faisait Desforges : il voulait, disait-il, s'attacher à moi, me consacrer sa fortune, seconder mes travaux philosophiques. Je le remerciai d'abord sèchement ; à son approche j'avais senti au dedans de moi quelque chose qui m'éloignait de lui ; mais malheureusement je n'écoutais jamais cette voix intérieure, qui pourtant ne m'a presque jamais trompé.

Un autre individu que je rencontrai dans cette société, et auquel je m'attachai avec toute la force de mon cœur, fut Perreau (2), auteur de *Mizrim*, et de quelques autres romans politiques. Physionomie douce et ouverte, langage séduisant, aménité dans la conversation, âme sensible et tendre, raison éclairée, Perreau avait toutes les qualités qui peuvent procurer de véritables amis. Il contait avec un charme extrême. Je me souviens qu'un jour, ou plutôt une nuit, dans le beau château de Roissy (3), il nous raconta à Mentelle et à moi avec un tel intérêt ses amours malheureux pour une religieuse, que des larmes coulèrent de nos yeux et que nous éprouvâmes le plus sensible

(1) Histoire romanesque en effet. Un négociant français de nom de Jean Thierry serait mort à Venise, intestat, laissant une fortune qui, en 1776, se serait élevée déjà à 25 ou 30 millions. Dès 1781, le gouvernement français s'était occupé de la faire adjuger aux héritiers légitimes, au nombre de près de deux mille. En 1796, l'affaire n'avait pas encore reçu de solution (*Moniteur*, V, 221; XXVII, 598, etc .. Cf. Décret du 26 juillet 1793).

(2) J.-A. Perreau (1749-1813), littérateur, plus tard membre du Tribunat et inspecteur général des Ecoles de droit. Son roman de *Mizrim* est de 1782.

(3) Roissy (Seine-et-Oise), près de Gonesse. Le château avait appartenu à Law.

déplaisir en arrivant à la fin de son histoire. Perreau était le gouverneur des enfants du comte [de] Caraman, et, quoique cette profession n'eût pas altéré sa sensibilité, elle avait peut-être empêché sa raison de s'élever à ces hauteurs en politique d'où l'on pouvait découvrir la source des abus sociaux. Elève du fameux Quesnay et de Mirabeau l'*Ami des hommes* (1), il croyait à la possibilité de former de bons rois, et par eux de gouverner sagement de vastes états. Il ne voulait que des réformes partielles : c'était le but de tous ses écrits ; ils ont contribué à la Révolution. Il y a été presque entièrement ignoré, quoiqu'il eût pu être utile. Mais ses habitudes et ses principes l'attachaient à la secte des modérés (2). Ce fut pour eux qu'il écrivait des articles dans l'*Ami des patriotes* (3). Je le lui reprochai un jour: « Comment, lui disais-je, vous que je crois philosophe, vous que je crois pur, avez-vous pu contribuer à un journal aussi infâme, élevé par une cour corrompue pour détruire le véritable patriotisme ? — Je veux, me répondit-il, purifier ce journal, et le rendre utile, en prévenant les maux que nous prépare l'anarchie. » Il voyait bien notre mal ; seulement, avec tous les autres modérés, il confondait sous le nom d'anarchistes des hommes qui voulaient l'ordre, mais qui le voulaient à côté de la liberté et de l'égalité.

Renverser cette royauté que Perreau croyait si nécessaire à la France était dès ce temps le but de tous mes écrits, de tous mes projets. Je haïssais profondément les rois ; je ne pouvais en entendre parler de sang-froid. La vue de Versailles me donnait le frisson (4), et je n'allai

(1) Le père du grand orateur.

(2) En 1791, il publia pendant six mois un journal intitulé « Le vrai citoyen ». (Tourneux, 10.658).

(3) L'*Ami du Patriote* (novembre 1790-août 1792), fondé par Duquesnoy, continué par Regnaud de Saint-Jean-d'Angély. C'est avec celui-ci que Perreau collabora (Tourneux, 10593).

(4) Cf. *Mém. de Mme Roland*, II, 103.

qu'une fois au château. C'était avec la plus grande répugnance ; mais j'obéissais à la femme que j'aimais, et la mauvaise humeur qu'elle me trouva ce jour-là, et que j'attribuai à une autre cause, fut l'effet de ce spectacle royal.

Je formai, pour abattre le despotisme, un projet qui me paraissait infaillible. Il fallait, pour préparer une insurrection générale contre les gouvernements absolus, éclairer sans cesse les esprits, non pas par des ouvrages bien raisonnés et volumineux, car le peuple ne les lit pas, mais par de petits écrits, tels que ceux répandus par Voltaire pour détruire la superstition religieuse ; mais par un journal qui répandrait de tous côtés la lumière. Comment exécuter ce projet ?

J'avais remarqué que, si les livres philosophiques étaient le meilleur véhicule des révolutions politiques, de grands obstacles s'opposaient à son efficacité. La crainte des bastilles arrêtait le génie, la crainte de la police arrêtait les imprimeurs ; les libraires seuls bravaient les prohibitions. La difficulté n'était donc pas dans la vente, mais à trouver des auteurs et des imprimeurs ; or, en plaçant les uns et autres en pays étranger, loin des atteintes de la tyrannie, on remédiait à ce double obstacle ; car ensuite la cupidité des contrebandiers répondait du succès de l'introduction.

Plein de cette idée, j'imaginai que le projet de répandre en France les grands principes politiques s'effectuerait aisément, si des amis intrépides et éclairés de la liberté pouvaient s'unir, se communiquer leurs idées et composer leurs ouvrages dans un lieu d'où on les ferait imprimer et circuler par toute la terre.

Je ne voyais qu'un seul gouvernement où cet établissement pût se faire avec sûreté, c'était l'Angleterre. Le seul cabinet de St-James n'obéissait pas aux impulsions du

ministère français (1). Dans tout autre pays, même en Hollande, même en Suisse, il eût aisément obtenu l'expulsion de ses auteurs, et peut-être même eût-il eu le crédit de se les faire livrer.

Afin d'inonder plus sûrement l'Europe, et surtout la France, de tous ces écrits, et de mettre en défaut les alguazils de l'inquisition française, je pensais qu'il fallait réimprimer en Suisse, en Allemagne, en Hollande, les écrits politiques qui d'abord auraient été imprimés à Londres, ville où la liberté individuelle était portée au plus haut degré. La Suisse, l'Allemagne et la Hollande, voilà les contrées où l'impression, le papier et la main-d'œuvre étaient le moins coûteux, et d'où l'on pouvait plus aisément les introduire et les répandre en France.

Annoncer ouvertement ce projet, c'était le faire échouer ; il fallait lui donner une enveloppe pour tromper le cabinet de Versailles, et cette enveloppe était bien naturelle.

J'imaginai d'exécuter à Londres une partie de l'établissement pour les sciences et les arts créé par Lablancherie à Paris (2). Je devais y former un *Lycée,* un *Muséum,* où se réuniraient à certains jours de la semaine les savants, les philosophes de tout l'univers, et où seraient rassemblées toutes les productions des arts ; je songeai aussi à un journal consacré à propager les résultats de ces rendez-vous scientifiques, et qui servirait de passe-port aux vérités philosophiques et politiques qu'il fallait inoculer dans tous les esprits français.

Tel était le projet favori que je nourrissais depuis quelque temps dans mon âme. Lablancherie n'y voyait qu'une copie du sien, et j'étais bien aise que sa vue ne s'étendît pas

(1) D'autant plus que l'Angleterre était encore en guerre avec la France. Le traité de paix de Versailles ne fut signé que le 3 septembre 1783.

(2) Voir plus haut, p. 191.

au-delà. Mais j'avais besoin de coopérateurs pour les écrits, et de secours pour leur circulation, et il fallait mettre quelque discrétion en les cherchant.

Un ami des lettres plutôt qu'un homme de lettres, qui fréquentait alors la société Mentelle, s'offrait à moi pour ce double objet. C'était un Toulousain appelé Villar (1), d'une figure agréable, et d'une taille avantageuse. Il n'avait pas la vivacité de son pays, mais bien toutes les minauderies d'un homme qui se croyait adoré des belles, et qui s'imaginait encore que ce n'était qu'une stricte justice. Ses mouvements langoureux, ses airs, ses prétentions, m'auraient éloigné de lui, si l'intimité qui paraissait exister entre lui et les académiciens les plus célèbres ne m'en avait pas rapproché. Il m'a paru depuis qu'il la devait à ses complaisances pour d'Alembert qui dominait alors dans la littérature, et dont la cour nombreuse se recrutait sans cesse de nouveaux adorateurs. Villar n'avait jamais écrit une ligne, mais il jugeait hardiment de tout et se faisait croire en citant à tout propos d'Alembert et quelques autres oracles de cette sorte. Je l'avoue, je fus dupe pendant quelque temps de son jargon. Je ne voyais pas que Villar vivait de ses complaisances et de ce trafic d'opinions.

Il me présenta chez Elie [de] Beaumont (2), avocat qui, grâce aux éloges de Voltaire, jouissait d'une réputation bien supérieure à son mérite. Elie [de] Beaumont, me disait Villar, avait été enchanté de mon projet. Il haïssait le despotisme, il voulait contribuer à le renverser et de sa plume et de sa fortune. Il ne devait pas être seul dans cette honorable entreprise. Une société d'hommes célèbres obligée de garder le secret, mais dont il répondait, promettait les

(1) Voir plus haut, p. 122.
(2) Elie de Beaumont (1732-1786), avocat et jurisconsulte, que son *Mémoire pour les Calas* (1762) avait mis en relations avec Voltaire et rendu célèbre.

secours les plus étendus. Il ne fallait pas ménager l'argent.

Tous ces discours me furent exactement répétés par cet avocat que je trouvai superbement logé ; la magnificence de ses appartements, son faste, excitèrent dans mon âme quelques préventions. Pour concourir à mon projet il fallait de la philosophie, l'amour de la liberté et de l'indépendance, et cette philosophie, cet amour, ne se conciliaient pas facilement avec cet appareil de luxe. La philosophie n'est point en dehors, et je n'aime pas à voir répétés partout de superbes portraits des héros de l'antiquité ; la plupart de nos hommes vivants me paraissent trop petits à leurs côtés. La simplicité dans les mœurs est un bien meilleur garant de la philosophie que toutes ces belles images. C'est une observation que j'ai été à portée de répéter chez un homme qui parut grand sur un théâtre éloigné, et qui s'est rapetissé dans notre Révolution. Sa bibliothèque, à laquelle il ne touchait guère, était ornée de l'urne des Gracques, du portrait de Sidney, des bustes de Brutus... Moins de charlatanisme et un peu plus de vérité, et il n'aurait pas éprouvé le triste sort dont il a été la victime (1).

Cependant, sourd à ces avertissements secrets de mon sens intérieur qui auraient dû me mettre en garde, j'avalai à longs traits les éloges qu'Elie de Beaumont donnait à mon plan, ses protestations d'amitié et de secours pécuniaires. Nous rendrons la liberté à la France ! et cette idée enflammait son imagination ; il me proposait ainsi qu'à Villar de nous engager à l'exécution de ce projet par les serments les plus forts, il nous proposait de les sceller de notre sang. Moi, jeune et crédule, je lui disais : Point de serments, point de sang, je vous crois, donnez-moi votre parole, elle suffira. Il me promit tout ; l'argent ne devait point manquer. Si je l'eusse mis à l'épreuve, peut-être au-

(1) Je ne sais à qui Brissot fait allusion ici. Lafayette ?

rais-je vu la fourberie de cet homme, dont un seul trait devait me découvrir la bassesse et la pusillanimité. Il me priait de garder un secret éternel sur lui, sur nos entrevues, parce qu'il risquerait de perdre ses diverses places, et surtout sa charge d'intendant de M. d'Artois (1) ; je ne vis dans cette recommandation, quoiqu'elle me causât quelque peine, qu'une simple précaution ; et puis je n'ai jamais exigé des autres cette indépendance philosophique à laquelle je m'élevais.

***

Par l'entremise de d'Alembert et des bureaux de bel-esprit qu'il fréquentait, Villar se trouvait ainsi en relation avec une foule de personnages de tous les rangs et de tous les pays. Il me promettait monts et merveilles. Tout le monde, disait-il, s'intéressait à mon projet ; c'étaient des comtes russes, des princesses polonaises, des académiciens, des ambassadeurs, tous ses amis intimes et qui devaient partout nous appuyer. D'Alembert avait écrit à Berlin, d'Argental en Toscane, un autre à Vienne, et La Harpe m'avait recommandé particulièrement dans sa correspondance en Russie (2). D'un autre côté, Madame de Genlis en avait parlé au duc de Chartres, et celui-ci, qui partait avec Sillery pour l'Italie, devait nous servir et nous prôner. Enfin, tous les jours Villar avait des audiences des ministres, une fois avec Vergennes, une autre avec Miromesnil, puis avec Lenoir ou Sartines (3), et au besoin il aurait été parler directement au roi ! Que ne pas espérer avec un tel

(1) « Intendant des finances de Mgr le comte d'Artois, M. Elie de Beaumont » (*Alm. de Versailles*, 1786, p. 204).

(2) La Harpe adressait, de 1774 à 1792, au Grand-Duc de Russie (qui fut Paul Ier), une *Correspondance littéraire* qui le tenait au courant des choses de Paris. (Elle a été publiée en 1801).

(3) M. de Sartines n'était plus ministre depuis octobre 1780. Ces détails sur les démarches de Villar portent donc sur toute une période.

soutien ? Mais quand nous fûmes à la besogne, je m'aperçus bien que, dans le succès de notre entreprise, Villar cherchait autre chose que ce que je voulais qu'on y cherchât. Il en attendait bien plus ses avantages particuliers que le triomphe de la philosophie et le bonheur de l'humanité ; il m'écrivait, m'écrivait sans cesse, me recommandant chaque fois la circonspection, les ménagements pour ses amis et les amis de ses amis. Pour tout au monde, il ne fallait pas le compromettre à leurs yeux, comme aux yeux de l'autorité. Chaque ligne indépendante le faisait trembler, aussi eut-il une fièvre continuelle depuis le premier numéro de notre journal jusqu'au dernier. Lorsque cet homme s'est vu plus tard jeté au sein des orages révolutionnaires, que n'a-t-il pas dû éprouver (1) ?

(1) Grégoire, son collègue à la Convention, dit de lui, dans ses *Mémoires* (II, 37) : « On a prétendu que, si la métempsychose se réalisait, il serait changé en lièvre... » Mais le Villar dont parle ici Brissot est-il bien le conventionnel ? Ne serait-ce pas plutôt un de ses frères ? C'est un point que je n'ai pu élucider. Voir à la *Correspondance*.

CHAPITRE XI

LA SUISSE (1782)

Plein de confiance dans les promesses de Villar et de Beaumont, je résolus de faire un voyage en Suisse, avant que de me rendre en Angleterre. Ce voyage avait pour but de préparer à Neuchâtel des moyens d'exécuter une partie nécessaire du plan que j'avais formé ; je voulais aussi chercher des amis qui partageassent mes idées, et y établir des relations et des correspondances. Je pris la route de Lyon où j'étais attendu par mon ami Blot, chez lequel j'avais promis de séjourner ; j'aurais voulu passer par Dijon où je désirais voir Guyton-Morveau que je connaissais déjà, et que j'estimais également comme jurisconsulte et comme chimiste. Guyton offrait alors le singulier spectacle d'un avocat général de parlement professant un cours public de chimie (1), et publiant des vers qui pouvaient aussi le ranger parmi les poètes (2). Depuis, nous l'avons vu à la Convention, où les fureurs de la Montagne paraissaient avoir subjugué son esprit, mais où ses vues et ses connaissances ne peuvent manquer d'être utiles à son pays si on veut les employer.

(1) Guyton de Morveau (1737-1816) professait à Dijon, depuis 1774, un cours public de chimie sous les auspices de l'Académie de cette ville. C'est précisément en cette année 1782 qu'il se démit de sa charge d'avocat-général au Parlement.

(2) *Le rat iconoclaste* ou *Le jésuite croqué*, poème héroï-comique en 6 chants, Dijon, 1763.

Je désirais voir encore à Dijon un académicien de cette ville avec lequel j'étais en relation ; c'était Maret (1), savant estimable qui, après avoir lu quelques-uns de mes écrits, m'avait témoigné de l'intérêt et m'avait envoyé pour ma *Bibliothèque des lois criminelles* une dissertation sur un point de médecine légale qui n'avait pas encore été traité. Maret s'élevait contre le préjugé qui fait classer parmi les assassins l'homme qui en a blessé ou frappé un autre, lorsque celui-ci est mort dans les quarante jours qui ont suivi sa blessure : il démontrait que la mort survenue dans cet intervalle pouvait avoir une cause toute différente de la cause apparente, et il demandait qu'en de pareilles circonstances on se décidât sur la cause réelle de la mort, et non parce qu'elle était survenue dans un temps déterminé. Maret était médecin et chimiste distingué ; il s'est associé à plusieurs travaux de Guyton-Morveau, et il est mort victime de son ardeur à vouloir arrêter une épidémie qui désolait quelques cantons de la Franche-Comté.

J'avais le projet de demander à l'académicien dijonnais des nouvelles d'un *Eloge de Saumaise* que je lui avais adressé, et que les statuts de la Société défendaient de me rendre, quoique je prouvasse que j'en étais l'auteur ; Maret m'en offrit une copie, je ne sais ce qu'elle est devenue. Mon *Plan du Lycée de Londres,* que je lui envoyai plus tard, lui parut excellent ; il fit tous ses efforts pour me seconder, il écrivit à plusieurs académiciens et à différentes personnes, entre autres à MM. Talberge (2) et

(1) Hugues Maret (1726-1786), secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, savant chirurgien et naturaliste, père de Bernard Maret (le futur duc de Bassano) et de Philibert Maret, conseiller d'état sous Napoléon.

(2) Il s'agit de l'abbé Talbert (1725-1803), chanoine de Besançon, littérateur, qui avait, en 1754, remporté à l'Académie de Dijon contre Rousseau le prix sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes.* C'est lui qui en 1777 fit, à l'Académie de Besançon, le rapport sur le prix

Droz (1), de Besançon; enfin je n'ai qu'à me louer du zèle que le progrès des lumières et des sciences lui inspirait en ma faveur.

L'abbé Delacourt m'avait aussi recommandé de voir à Dijon M. Poupignon (2), avocat au Bureau des finances de cette ville, et qui avait partagé avec moi le prix sur la question de l'indemnité des accusés reconnus innocents. Son mémoire, qui m'avait été communiqué, me semblait rempli d'excellentes vues et écrit avec talent ; j'étais bien aise d'en connaître l'auteur. Ce mémoire me rappelle un fait assez singulier, c'est qu'à la lecture de mon discours dans la petite Académie, et à l'ouverture du billet qui révélait mon nom, il y eut beaucoup de battements de mains, et celui qui applaudit le plus fort fut cet archevêque de Paris, alors évêque de Châlons (3), qu'on ne put sans doute accuser que cette fois d'avoir montré quelque sympathie pour les idées philosophiques et tolérantes. A Châlons comme à Paris, il s'est fait connaître par de bonnes et de mauvaises œuvres. Ainsi, on le vit persécuter, proscrire les jansénistes, et répandre ses bienfaits sur les pauvres de son diocèse. On me conta, dans mon voyage, qu'au moment d'un incendie il s'était précipité courageusement au milieu des flammes pour en arracher une femme prête à périr, et que lui-même

pour lequel Mme Roland, alors Mlle Phlipon, avait concouru (V. l'édition de ses *Mémoires*, par M. Faugère, t. II, Appendice X).

(1) Droz (1735-1805), dont il sera encore question plus loin, était secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon.

(2) Il faut lire, non pas *Poupignon*, mais *Philipon* (de la Madelaine). M. de Montrol a commis là une de ces erreurs de lecture où je trouve la preuve qu'il avait des feuilles autographes sous les yeux. D'autre part, Philipon était avocat du roi au Bureau des finances, non pas de Dijon, mais de *Besançon*. Cette distraction est du fait de Brissot ; il en était coutumier.

La preuve qu'il s'agit bien ici de Philipon (de la Madelaine), c'est la lettre de Brissot à Droz qu'on trouvera à la *Correspondance* (nº XII).

(3) M. de Juigné, évêque de Châlons, appelé à l'archevêché de Paris le 23 décembre 1781.

faillit être brûlé vif en la sauvant. Devenu archevêque de Paris après la mort de ce Christophe [de] Beaumont, moins célèbre par sa haine et ses mandements contre les philosophes que par la sublime réplique qu'il s'attira de Jean-Jacques Rousseau, on assure que dans l'hiver de 1788 il vendit jusqu'à sa croix pastorale pour porter des secours aux malheureux qui mouraient de froid et de faim. Voilà assurément un dévouement évangélique dont on doit lui tenir compte ; mais sa conduite à l'Assemblée nationale, son opposition à toute espèce de réforme, à toute espèce de concession, le fit bientôt oublier. Il ne sut pas se soumettre à de plus utiles et plus généreux sacrifices. Au nom du ciel et un crucifix à la main, le député-archevêque vint adjurer Louis XVI, dont il connaissait bien l'esprit timoré et la faible imagination, d'opposer son *veto* à tous les décrets législatifs qui attaquaient les prérogatives du clergé ; ce fait connu motiva les huées dont il fut un jour poursuivi au sortir de l'Assemblée ; le peuple se souvient plus longtemps des outrages que des bienfaits. Juigné s'est depuis réfugié à l'étranger, où il rassemble tous les prêtres factieux et fanatiques qui refusent à la fois de reconnaître les lois de l'évangile et de la patrie. Qu'en pense-t-il faire ? Est-ce pour leur prêcher une croisade contre la France (1) ?

Je ne suivis point la route que je m'étais tracée, parce que Blot m'en avait indiqué une autre (2), et qu'il devait venir au-devant de moi. J'eus pour compagnon de voyage un capitaine de dragons appelé le vicomte d'Astier, jeune homme assez instruit et fort aimable, avec lequel je m'entretins longtemps pour me dédommager de ne pouvoir le

(1) M. l'abbé Pisani, dans son ouvrage sur l'*Eglise de Paris et la Révolution* (Paris, Alph. Picard, 1908), t. I, p. 77-112, apprécie plus exactement le rôle de M. de Juigné.

(2) Celle qui, à partir d'Auxerre, traversait le Morvan, pour venir, par Autun, rejoindre la Saône à Chalon, et par conséquent ne passait pas par Dijon.

faire avec un Italien qui s'était voué à un éternel silence, quoique nous lui adressassions souvent la parole en français, en italien et en latin ; il y avait en face de nous un apothicaire de la rue Saint-Paul, qui se disait fort grand ami de Madame de Genlis ; il tenait sur ses genoux un petite cage contenant quatre souris blanches qui lui avaient été données par la spirituelle comtesse, et il menait avec elles une nièce assez jolie, mais sujette aux vapeurs, et qui nous en donna à plusieurs reprises des échantillons. L'officier de dragons trouvait les yeux de la jeune personne fort à son goût et, pendant qu'il les considérait en dessous, je m'occupais des sauts et des jeux des petites souris blanches qui m'amusaient beaucoup. Du reste, temps affreux, chemins détestables, postillons impertinents, disette de chevaux, tout se réunit pour me faire trouver la route longue et ennuyeuse ; le jour, nous attendions ; la nuit, il fallait courir : partant point de sommeil ; et je ne sais encore par quel miracle nous n'avons pas versé deux cents fois. A Chalon, nous rencontrâmes le comte et la comtesse du Nord (1) : une foule de monde entourait l'hôtel où l'on savait qu'ils allaient descendre; mes compagnons de voyage se joignirent à la foule ; moi je profitai d'un instant de soleil pour aller me promener. A mon retour, les voyageurs russes étaient arrivés ; on me dit que le comte était fort laid, la comtesse me parut grande et bien faite, et d'une physionomie aimable, mais je ne maudis pas moins leur voyage, car c'est à lui que nous devions la disette des chevaux.

A Chalon, nous prîmes la voiture d'eau (2). Autre

(1) Paul Petrowich, fils de Catherine II, le futur empereur de Russie qui voyageait alors en France sous le nom de comte du Nord. Il avait passé à Dijon les 15 et 16 mai. C'est donc vers le 17 ou le 18 que Brissot dut traverser Chalon-sur-Saône.

(2) Le trajet de Chalon à Lyon, par la Saône, était de deux jours. Celui de Paris à Chalon, par le Morvan, de trois jours.

compagnie, plus nombreuse, plus mêlée et plus mauvaise. Cependant j'y trouvai plus d'agrément ; je dormais la nuit, et le jour je jouissais, du haut du pont, des points de vue les plus attrayants et les plus variés. En approchant de Lyon surtout, je fus surpris par un spectacle ravissant : c'était de tous côtés des maisons élégantes, situées au milieu de jardins et de bosquets. On m'assura qu'il était aisé de louer ces maisons toutes meublées, et où l'on n'avait besoin que de son bonnet pour venir coucher, car on y trouvait toutes les commodités de la vie. Quelles idées, quels désirs qui se ranimaient en cet instant dans mon cœur, ne formais-je pas en les voyant ! Un de ces petits ermitages, et ma Félicité tant aimée, voilà tout ce que j'enviais, tout ce que je demandais au ciel de bonheur sur la terre ! Et ce vœu, en face des chalets de la Suisse et des fermes rustiques de l'Amérique, combien de fois ne l'ai-je pas répété !

Blot me fit quitter la diligence pour m'embarquer dans un petit bateau conduit par deux filles charmantes, et qui nous firent payer un peu cher l'étourderie de n'avoir pas fait d'avance un prix avec elles. Enfin, après cinq jours et cinq nuits de fatigue, j'arrivai au port. L'appartement qu'occupait mon ami offrait la plus riante perspective, il était situé vis-à-vis le pont-volant (1), mes regards plongeaient sur la Saône et se reposaient sur ce coteau charmant de Fourvière, dont Jean-Jacques a fait un tableau si séduisant. Ce fut là que je passai un des mois les plus agréables de ma vie, dans la société d'un ami de mon enfance,

(1) Pont de bateaux provisoire, établi vers 1779 ou 1780, pour remplacer le pont de bois qui rejoignait le quartier de Bellecour au quartier Saint-Jean et permettre de le reconstruire en pierres un peu plus bas (aujourd'hui pont Tilsitt). Ce *pont-volant* était à la hauteur du théâtre actuel des Célestins, entre la rue des Célestins et la rue d'Egypte.

Blot, contrôleur de la marque d'or et d'argent, habitait la maison même où siégeait le contrôle, maison qui existe encore aux n° 8 et 9 du quai des Célestins, entre les deux rues précitées.

longtemps uni avec moi par les mêmes goûts, les mêmes opinions, les mêmes projets, et auprès de sa femme, dont les grâces, l'instruction et la douce conversation intéressaient à la fois l'esprit et le cœur (1).

***

Servan, si célèbre par ses écrits sur la réforme des lois criminelles, était alors à Lyon ; j'allai le voir. En entendant mon nom, il me sauta au cou, comme si nous eussions déjà été liés par une longue amitié ; il me remercia du plaisir que lui avait fait ma *Théorie des lois criminelles*, m'exhorta à persévérer dans cette carrière. Nous passâmes deux heures ensemble, et jamais temps ne me parut plus court. Servan écrit avec un style plein de charme, mais sa conversation est encore plus séduisante que ses écrits. Il y a moins d'apprêt, plus de naturel, et cependant son imagination est toujours brillante. Les traits pétillants qui en jaillissaient à chaque instant m'étonnaient et m'ôtaient toute liberté de lui répondre.

Les *Confessions* de Jean-Jacques faisaient alors un grand bruit (2) ; il en était indigné, quoique d'ailleurs il protestât de son admiration pour le génie de ce grand homme. Mais révéler les faiblesses, les vices des sociétés où l'on était admis lui paraissait une violation de l'hospitalité, et le plus grand des crimes. Il se proposait à le démontrer. Il a tenu parole en publiant quelques lettres (3) ; mais il ne m'a pas convaincu. Servan n'était pas seul de cet avis.

(1) La pétition de Blot dont j'ai parlé plus haut, p. 43, nous apprend que sa femme était une nièce de M. de La Bordère, premier médecin du comte d'Artois.

(2) La première partie venait de paraître (en 1781).

(3) *Observations et anecdotes relatives à la vie, aux ouvrages et particulièrement aux « Confessions » de J.-J. Rousseau*, par M. de Servan, 1783.

Si tous ceux qui le partageaient fussent descendus dans leur âme, pour y chercher la cause de leur haine contre cette œuvre de Jean-Jacques, ils l'auraient peut-être trouvée plutôt dans un intérêt personnel que dans leur respect pour les principes. La grandeur de Rousseau avouant ses fautes humiliera toujours l'orgueil qui en a de plus graves à se reprocher. Quant à Servan, il était, dans son jugement, bien plus le défenseur de ces amis que celui de la vérité, car il était lié avec tous ces philosophes que Rousseau dénonçait ; et, en cette qualité, il avait même été fort mal accueilli par l'auteur d'*Emile,* dans une visite qu'il lui avait faite au milieu de sa solitude.

Une chose digne de remarque, c'est que les plus acharnés détracteurs des Confessions de Jean-Jacques étaient tous les plus grands partisans de Voltaire. Ils trouvaient surtout indécent, affreux, abominable que Rousseau eût osé mettre par écrit et révéler au public et ses faiblesses et celles de Madame de Warens. Et pourtant comment s'est conduit Voltaire ? Il raconte des anecdotes cent fois plus horribles d'un de ses bienfaiteurs, de son ami, de Salomon du Nord ; et cet écrit voit la lumière du vivant même du prince qu'il outrage ! Et les amis de Voltaire n'ont pas pour cela cessé de l'admirer ! Cependant, comme le caractère de l'Aristippe moderne me paraît à nu dans ses mémoires ! On l'y voit louer, admirer en public un prince dont il ravale en secret le mérite, dont il ridiculise les vices ; on le voit jeter le ridicule et l'opprobre à pleines mains sur une foule de personnages qui en versent encore aujourd'hui des larmes ; on le voit détruire par ses satires les réputations qu'il avait créées par ses éloges ; barbouiller de fumée les idoles qu'il avait parfumées de son encens ; on le voit ironique, jaloux, méchant, et s'applaudissant de ses méchancetés et de ses sarcasmes. Comparez-le donc à Jean-Jacques ! Celui-ci est faible, et il s'accuse ; celui-là est vicieux et cou-

pable, et il s'élève et se pavane. Certes, nul plus que moi n'admire le génie de Voltaire, et ne lui tient plus de compte du bien qu'il a fait à la philosophie et à l'humanité ; dans plus d'un de mes écrits, j'ai prouvé cette admiration ; mais entre son génie et son cœur, entre ses confessions et celles de Rousseau, je crois qu'il y a un immense intervalle.

Je vis bien que tout ce que je dirais sur ce sujet à Servan ne servirait pas plus à le convaincre que lui-même ne m'a depuis convaincu. Je me rappelle qu'à Lausanne nous eûmes une autre conversation sur ces deux grands hommes, et qu'il ne s'étonnait pas moins du culte que j'avais voué à Rousseau que de l'enthousiasme mêlé de réserve que je portais à l'auteur de la *Henriade* et du *Siècle de Louis XIV*. Ce dernier ouvrage fut même le sujet un peu long de notre entretien. Il est plus d'une partie de cette histoire que j'étais loin d'approuver. Par exemple Voltaire loue beaucoup Louis XIV de sa générosité envers les écrivains et les artistes de son temps. Le florentin Viviani a fait bâtir une superbe maison du produit de ses bienfaits ; il a fait des pensions ou des cadeaux en Italie à douze de ses panégyristes ; il a donné quatre mille louis à Racine ; il en a donné mille à Benserade pour faire graver les tailles-douces de ses *Métamorphoses* (1) en rondeaux. Voilà de quoi justifier Louis XIV du reproche d'avarice qui lui a été adressé. Un roi de France, qui n'était autre chose que le dispensateur de l'argent des Français, ne pouvait guère être atteint de ce vice. Mais en parlant de sa générosité, Voltaire n'aurait-il pas dû songer combien d'autres fois cette générosité avait été abusive, criminelle, et combien il en avait coûté à ces hommes que le despote appelait ses sujets ? Ah ! loin d'être avare, il fut prodigue, et mieux eût valu cent fois qu'il ne fût qu'économe et réservé dans ses dépenses.

(1) *Métamorphoses d'Ovide en rondeaux*, 1676, in-4°.

C'est le sang et les sueurs du peuple qui ont payé ce titre de *grand* et de *magnifique* qu'on lui a donné, non moins que son luxe affreux et les guerres désastreuses qui ont désolé la France.

Qu'on se rappelle la loterie de Marly, ses prodigalités envers ses maîtresses, la Montespan renvoyée chargée d'or et de diamants, et recevant encore sur le trésor royal une somme énorme pour son entretien. Qu'on lise (et dans Voltaire même) la description de la marche du *grand roi* pour la conquête de la Hollande, les bals, les festins, les meubles de la couronne transportés de tous côtés, les pages, les officiers de cour, ceux de garnison libéralement gratifiés ; et qu'on écoute ensuite Voltaire s'écrier : « Il a coûté plusieurs fois quinze cents louis d'or dans un seul jour », et s'extasier ! Ne trouverez-vous pas que sa philosophie aurait dû parfois comprimer son admiration pour son héros ? Mais Voltaire a trop loué le sien. Il le défend jusque dans son despotisme ; comme si pour un couplet Louis XIV n'avait pas fait languir Bussy à la Bastille ! comme si l'époux de la Maintenon n'avait pas jeté dans un cachot le duc de Lauzun, parce qu'il était aimé de mademoiselle [de] Montpensier ; comme si, à la suite de quelques dissensions domestiques dans la maison de son frère, il n'avait pas fait enfermer le chevalier de Lorraine, et exiler le marquis de Villeroi sans autre forme de procès ?

Ce n'était pas Servan qui voulait disconvenir de tous ces faits. Il y trouvait un argument de plus pour justifier sa conduite privée, car s'il se méfiait moins du despotisme de Louis XVI que de celui de son aïeul, il n'estimait pas plus le caractère de ses ministres que celui de Louvois ou de Le Tellier.

Je lui témoignai le regret que ressentaient tous les philosophes de le voir garder un silence opiniâtre. Il prétendit se justifier d'abord par sa mauvaise santé, et ensuite par

l'intolérance du gouvernement. Peut-être contribuait-il lui-même à déranger sa santé, car, par exemple, il me dit qu'après avoir consulté Tissot (1) et une foule d'autres médecins, ne sachant plus comment refaire son estomac, il s'était mis au hachis de viande pour toute nourriture. Le remède me parut étrange et le paraîtra sans doute à d'autres. La Bastille lui causait une indicible peur et presque des spasmes, quand il y songeait. Son imagination était tellement frappée que, croyant voir toujours des sbires à sa suite en restant en France, il passait neuf mois de l'année à Lausanne. Là, disait-il, et là seulement je puis respirer librement. Cette crainte me prouva que Servan aimait mieux sa liberté que celle du genre humain ; peut-être aussi jugeait-il mieux du genre humain que moi.



Un homme célèbre qui ne me causa pas moins d'intérêt que Servan, fut Poivre (2), l'ex-intendant de l'Ile-de-France ; je lui rendis une visite dans sa charmante habitation, située à quelques milles de Lyon, sur les bords de la Saône. J'y allai avec Blot et M. Lambert (3), directeur du collége, qui, après un excellent déjeuner, nous avait procuré une excellente voiture. Quelle charmante retraite que celle que possédait ce philosophe aimable! Un jardin délicieux enrichi des plantes qu'il avait recueillies dans toutes

(1) Célèbre médecin et hygiéniste de Lausanne (1728-1797).

(2) Pierre Poivre (1719-1786), voyageur et naturaliste, avait été, de 1767 à 1773, intendant de l'Ile-de-France et de l'île Bourbon. Sa maison de campagne, *La Fréta*, était entre la Saône et le versant nord du Mont-Cindre (commune de Saint-Romain au Mont d'Or).

(3) Mauvaise lecture du manuscrit. Il faut lire *Camyer*. Mathieu-Etienne Camyer, prêtre du diocèse de Lyon, « docteur en théologie de la maison et société de Sorbonne, chanoine de Saint-Paul de Lyon (1776), fut, de 1763 à 1787, principal du collège Notre-Dame (le petit collège de Lyon, distinct du grand collège de la Trinité).

les parties des Indes, des bosquets, des cascades, des rochers, des grottes, des ombrages, une foule de perspectives variées, et le murmure d'un fleuve tranquille, sur lequel nous retournâmes en bateau : que tout cela me parut enchanteur et digne d'être envié ! Mais ce qui excitait surtout mon enchantement et mon envie, c'était la vue de son heureuse famille. Il n'avait que trois filles et une femme jolie et infiniment respectable par ses vertus et ses aimables qualités. M. Poivre m'accueillit sans faste, sans cérémonie, sans ce luxe de politesse qui accable et refroidit ; il ne cessa de m'entretenir avec intérêt pendant tout le temps que je demeurai près de lui ; nous fîmes deux fois en causant le tour de son immense et magnifique jardin. Sa femme n'était point sur nos pas, et elle m'en parut plus aimable ; je n'aime point ces femmes qui ont l'air de s'intéresser si vite aux étrangers et qui les suivent partout. Les jeunes demoiselles faisaient des bouquets pour des personnes qui vivaient familièrement dans la maison ; elles ne songèrent point à nous en offrir, et j'en fus également enchanté ; il ne faut point que des jeunes filles soient moins discrètes que leur mère, et d'ailleurs il n'est pas bon qu'elles prodiguent les fleurs au premier venu.

Au milieu de cette douce retraite, je croyais être transporté au sein de cet Elysée peint par Rousseau dans son Héloïse. Les habitants m'en paraissaient célestes. La bonhomie, la simplicité du maître, la douceur et l'affabilité de son épouse, la modestie, les agréments de ces jeunes filles, tout m'attachait, me transportait ; il me semblait être au milieu d'une famille patriarcale, j'y aurais passé toute ma vie. Félicité m'aurait paru la sœur de madame Poivre. La conversation ne languissait point avec l'homme instruit. Il savait tant de choses, il les savait si bien, et il avait si peu de prétention en les disant ! Voilà ce que je cherchais depuis longtemps dans les savants, dans les phi-

losophes, ce que je n'avais jamais trouvé, la science utile et sans prétention ! Il ne me parla de ses écrits qu'avec la sévérité d'un rival. Cependant il en existe peu qui soient dignes de plus d'éloges pour leur mérite et leur utilité.

Ses observations sur les mœurs et les arts des peuples de l'Amérique, que des libraires charlatans ont publiées sans l'aveu de l'auteur sous le titre de *Voyages d'un philosophe* (1), ont excité au plus haut point ma curiosité, et m'ont causé le plus vif plaisir.

Les *Voyages* de Sonnerat dans la Chine (2) et l'histoire de l'abbé Raynal faisaient alors le plus grand bruit. Sonnerat était neveu de M. Poivre, et il regrettait qu'il se fût trop empressé de publier son voyage. Il y avait remarqué une foule d'inexactitudes et de faussetés. La partie des Indes orientales, dans l'histoire de Raynal, était entachée des mêmes défauts ; il ne l'avait écrite que sur de mauvais mémoires. Poivre lui avait offert des matériaux, mais Raynal n'avait pas eu la patience de les attendre. Il avait imité Vertot, qui aima mieux publier un roman dans son histoire de Malte, que d'avoir la patience de la refaire d'après les véritables sources. Poivre fut témoin de la manière dont Raynal recueillait parfois ses renseignements. Allant un jour chez un ancien gouverneur de l'Ile-de-France, il trouva l'historien écrivant dans l'antichambre, sous la dictée d'un nègre. Poivre lui demanda ce qu'il faisait. Ce nègre, dit Raynal, est de Madagascar, et je prends des notes de lui sur cette île. Poivre ne put s'empêcher de sourire à cette facilité de puiser partout sans s'informer si la source était bonne. Je fis observer à Poivre qu'il était difficile à Raynal d'avoir pu donner un tableau exact des Indes orientales. On n'en peut rassembler les traits que

(1) A Yverdun, en 1768. — Une nouvelle édition fut donnée en 1786, après la mort de Poivre, par Dupont de Nemours.
(2) 1782.

dans les nombreux écrits publiés par les Anglais, presque maîtres en entier de cette partie du monde, et ces écrits ne sont pas traduits, et Raynal ne savait pas l'anglais. M. Poivre convint de la justesse de cette observation. Il me donna des détails curieux sur Madagascar, sur la facilité d'y former des liaisons utiles avec ses nombreux habitants, en traitant avec eux amicalement et de bonne foi. Il se plaignit que le ministère français ait toujours eu la manie d'y faire des établissements, et n'ait jamais considéré cette île que sous le rapport de la conquête. Il s'élevait avec force contre M. [de] Sartines, assez faible pour prêter l'oreille à cè Beniowski (1), aventurier hongrois, qui avait eu la témérité de venir de la Sibérie, par mer, à Madagascar, et qui voulait de nouveau conquérir cette île. En effet, le ministre de la marine lui donna un vaisseau, des hommes, de l'argent : l'entreprise échoua ; les hommes et l'argent furent perdus ; les Madécasses se brouillèrent avec les Français, l'approvisionnement des îles de France et de Bourbon devint plus difficile que jamais. M. Poivre avait prédit tout cela ; mais que peut à la Cour le bon sens d'un homme qui ne se vend point, contre les instances des aventuriers qui promettent des monts d'or, et l'avidité des ministres et des commis qui ont l'imbécillité de les croire ? Ah ! pourquoi le ciel n'a-t-il pas conservé cet homme instruit et bienfaisant, pour éclairer notre Révolution ? Ses idées eussent été utiles dans le Conseil exécutif, si cependant il n'eût pas été victime de sa fidélité aux principes.

Mentelle, qui connaît toute mon admiration pour ce sage, que la France, que l'Europe entière doit révérer, m'a communiqué des notes sur sa vie qui sont pleines d'intérêt.

(1) C'est de1774 à 1776 que Beniowski (1741-1786) tenta de fonder à Madagascar, et principalement à Foulpointe, des établissements français.

J'en ai fait l'extrait suivant pour mes enfants et ma Félicité (1).

***

Lyon renfermait dans ses murs un homme de lettres qui avait entrepris une vaste collection de jurisprudence, où, pour la première fois, on parlait le langage de la philosophie ; c'était Prost de Royer (2). Comme lieutenant de police de cette ville immense, il y avait rendu des services, en y mettant en pratique les grands principes de Turgot sur l'économie dont il était l'admirateur : bien convaincu que le commerce illimité des grains était le seul préservatif contre la famine, il avait contribué à la destruction de ces greniers publics qui ne servaient qu'à enrichir des spéculateurs aux dépens du public. Trop insouciant sur ses intérêts privés, trop généreux, Prost de Royer avait vu écouler une fortune assez considérable ; et obligé de se défaire de sa charge, il avait été réduit à vivre de son cabinet, comme avocat et comme homme de lettres. Comme légiste, c'était alors le premier, et peut-être le seul homme instruit et éclairé que Lyon possédât. Comme littérateur, il avait bien quelque mérite, puisqu'il s'était acquis l'estime et l'amitié de Voltaire, qui ne dédaigna pas de faire entrer, dans un recueil de pièces diverses qu'il publia en 1769, un des opuscules que Prost de Royer lui avait adressés (3).

(1) Suivent, dans l'édition de 1830, six pages littéralement extraites d'une notice sur Poivre, publiée en 1786 par Dupont de Nemours (qui avait épousé sa veuve). Une note de Mentelle dit bien que ces notes étaient de Dupont, mais il n'ajoute pas qu'elles étaient déjà imprimées. Je les ai retranchées.

(2) Antoine-François Prost de Royer (1729-1784), jurisconsulte, lieutenant-général de police à Lyon ; en 1780, il avait commencé avec un autre jurisconsulte lyonnais, Riolz, une nouvelle édition du *Dictionnaire de jurisprudence* de Baillon, qui forma 24 vol. in-4°.

(3) *Lettre à Mgr l'archevêque de Lyon dans laquelle on traite du prêt à intérêt à Lyon, appelé dépôt de l'argent suivant ses rapports*, insérée

Le mérite de Prost de Royer a peut-être été plus senti à l'étranger que dans sa patrie. Campomañès lui a accordé un juste tribut d'éloges dans le *Correo literario,* journal imprimé à Madrid. J'ai lu cet éloge, parce qu'il se trouvait à côté d'un article sur moi-même, qui me flatta ; il me prouvait que ma *Théorie,* proscrite en France, s'était glissée jusque dans le pays de l'inquisition. Le comte Romtzaw (1), ministre de Danemark, avait fait placer le *Dictionnaire de jurisprudence* dans toutes les bibliothèques publiques. *Habent sua fata libelli* ; ce livre, qui n'avait pas deux souscripteurs à Paris, en avait quarante à Versailles. Le ministère d'alors, il faut lui rendre cette justice, avait su apprécier l'auteur. Il lui en donna une preuve lors du voyage de Joseph II en France. Maurepas et Vergennes avaient engagé ce prince à s'entretenir avec le magistrat de Lyon, et il n'oublia point de suivre leur avis. Arrivé à Lyon, il vit et ne vit que lui. Prost de Royer m'a confié dans le temps, par écrit, les entretiens dont il faisait un grand mystère ; et je crois maintenant qu'il n'y aurait pas d'indiscrétion à répéter ce que j'en ai conservé.

Joseph II, qui malgré son *incognito* avait été traité partout en frère de reine et en futur souverain, permit à un simple jurisconsulte d'en agir avec lui sans façon. « Monsieur le comte, lui avait dit Prost de Royer dans leur première entrevue, je connais le protocole des cours ; si vous y êtes strictement attaché, je vais attendre que vous m'interrogiez, et ne faire que répondre par monosyllabes. Mais vous avez visité la France ; peu de personnes ont été assez heureuses pour vous approcher. Vous cherchiez pourtant des hommes ; vous cherchiez la vérité, et vous allez peut-

par Voltaire au t. I, p. 173 de son *Recueil des choses utiles et agréables,* 3 vol., 1769.

(1) Il semble que Brissot ne peut vouloir désigner ici que le comte de Ranzau-Ascheberg, qui fut au pouvoir de 1770 à 1772. Mais il était en disgrâce à l'époque dont parle Brissot.

être terminer votre voyage sans l'avoir trouvée. Je suis capable de vous la dire ; mais il faudrait me permettre de m'entretenir avec le comte de Falkenstein, et non avec le fils de Marie-Thérèse ; il faudrait me permettre de lui parler à mon aise, de le questionner même ; car sans cela il n'y a pas de conversation possible. — Fort bien, répondit Falkenstein ; nous nous enfermerons ce soir, et nous mettrons les coudes sur la table. » Ce trait n'est-il pas aimable? ajoutait Royer en le répétant.

Le sujet de leur entretien était la jurisprudence et la législation ; mais le jurisconsulte avait le droit de parler de tout, et il profitait de la permission.

Le soir du second jour il fit cette observation : « Vous laissez des regrets parmi nous, et vous le savez bien ; mais la nation est persuadée que vous ne l'estimez pas et que vous l'aimez encore moins. » Après un moment d'inquiétude et de silence, Joseph demanda en souriant : « Mais quel peut être le motif de ce préjugé ? — Monsieur le comte, on se rappelle, et vous n'avez pu l'oublier, cet instant terrible où Marie-Thérèse, vous tenant entre ses bras et vous présentant aux Hongrois, leur demandait du secours contre la France. — Je vous entends, répliqua le prince en interrompant Royer avec vivacité ; mais c'était Louis XV et les gens de son cabinet qui me faisaient la guerre. Tous sont morts aujourd'hui. — Me permettrez-vous encore une objection? — Volontiers. — Vous avez été élevé par le vieux Bathiani (1) ; il détestait les Français. — Je vous entends encore, et, monsieur le lieutenant de police, vous êtes bien instruit ; mais depuis que nous causons, me connaissez-vous assez peu pour ne pas voir que je voyage pour me dépouiller des préjugés de l'éducation, et pour m'instruire partout ? Croyez-vous que je ne prenne pas assez de

(1) Charles de Batthyani (1697-1772), de l'illustre famille des magnats hongrois, feld-maréchal au service de l'Autriche.

peine pour réussir ? — Me permettrez-vous une dernière objection ? — Voyons. — Vous avez parlé des Français à Paris. Vous vous êtes écrié : « Nation charmante ! » Rien de plus. L'éloge est mince dans votre bouche. — J'ai raison de dire que vous êtes instruit. Oui, c'est à Versailles que j'ai prononcé ces mots, je m'en souviens ; et j'ai dit vrai. En considérant la cour et la capitale, on voit là une nation charmante, et rien de plus. Mais dans le cabinet des administrateurs, chez les savants, chez *nos amis* (c'était l'expression par laquelle il désignait quelques hommes de la connaissance de Prost de Royer qu'il avait recherchés, des économistes comme Turgot), mais dans les ateliers des artistes, mais dans les provinces que je viens de parcourir, il n'y a pas de peuple plus intéressant à tous égards ; et vous devez déjà savoir tout ce que j'en pense d'après ce que je vous en ai dit. — Je vois, ajouta Prost de Royer, que ce préjugé sur votre antipathie contre les Français ressemble fort à celui que l'on s'est formé sur votre attachement au roi de Prusse. Moi j'ose vous prédire qu'au premier instant où vous pourrez toucher à la Silésie... » Joseph sourit et ne répondit pas.

Mais l'intrépide questionneur ne devait pas le laisser de si vite en repos. « On vous croit amoureux des conquêtes, lui dit-il, et ne cherchant la gloire qu'au sein de la guerre ; il en est une digne de votre grande âme : c'est de renvoyer sur l'Euphrate ces Turcs affreux, ignorants et barbares qui occupent insolemment le trône des Césars. Ce serait bien mériter de l'Europe et de l'humanité. — Vous ne le croyez sans doute pas, reprit Joseph d'un ton plus sérieux ; je n'envie que la gloire des administrateurs. — Mais si, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire, vous approuvez les principes d'administration du grand-duc votre frère (1),

(1) Léopold, alors grand-duc de Toscane.

que vous chérissez si tendrement, comment ne les avez-vous point encore fait adopter à l'Autriche? — Oh ! je n'y puis rien, je ne suis que le premier conseiller de Sa Majesté. » Et alors Joseph ajouta des éclaircissements étendus sur la législation, la jurisprudence de son pays, et sur la manière dont l'administration y était dirigée.

Je voudrais pouvoir me rappeler plusieurs autres traits de ces entretiens, relatifs aux spectacles considérés dans leurs rapports avec les mœurs du peuple, et surtout quelques opinions sur les prêtres, qui faisaient connaître quelle devait être la conduite de l'empereur ; mais pour ceci, Prost de Royer était fort discret, et il n'en aurait pas confié une ligne au papier ; il craignait autant de se compromettre en paraissant indiscret qu'en se faisant l'écho d'un philosophe, et Joseph avait eu la prétention de le paraître. Le silence, je crois, lui avait été recommandé par Maurepas, ministre de cour et à petites vues, et Prost de Royer n'osa longtemps en parler que tout bas ; il me dit aussi qu'une des raisons de sa réserve, c'est qu'il avait craint dans le temps d'indisposer Voltaire contre lui. Voltaire avait paru piqué au premier mot qu'il lui en avait dit. Joseph II était passé devant le château de Ferney sans daigner y descendre. Le philosophe en avait été vivement affecté, et son dépit eût été plus grand s'il eût su que le voyageur s'était arrêté plusieurs jours à Lyon pour causer avec un légiste. Ce dépit n'avait rien de philosophique, et le chagrin de Voltaire en cette occasion, comme celui de Racine désespéré d'un coup d'œil de Louis XIV, montre que les plus grands génies ont parfois de bien petites faiblesses. Prost de Royer, qui avait été à Ferney quinze jours après le passage du comte [de] Falkenstein, m'assura que Voltaire ne paraissait pas encore parfaitement consolé.

Prost de Royer, qui admirait Voltaire, qui était lié avec Turgot et tous les économistes, avait une grande haine

contre les rédacteurs de l'*Encyclopédie*, qu'il appelait les *panckouckistes*. Je me souviens que ses amis Bruys (1), avocat estimable, et Barou Dusoleil (2), ancien procureur de la Cour des monnaies, qu'il m'adressa à Londres, y firent publier, par le moyen de Linguet dont ils servaient en cela l'animosité, une copie des plagiats des encyclopédistes, d'où il résultait clairement qu'ils lui avaient volé tout son premier volume. Prost de Royer espérait au moins qu'ils parleraient de son ouvrage ; mais, avec de grands compliments et de petits prétextes d'occupation, le gentil Lacretelle le promena de mois en mois, et ne le fit point annoncer.

Prost de Royer n'était pas le seul auteur de son *Dictionnaire de jurisprudence* ; il s'était donné d'utiles collaborateurs. Portalis (3), alors le jurisconsulte le plus renommé en Provence, lui avait fourni l'article *Aix*. Espaque (4), avocat de Montpellier, avait fourni celui d'*Agrier* ou de *Tasque*, mot barbare du droit féodal ; et Gilibert (5), professeur d'histoire à l'université de Wilna, s'était chargé de la partie médico-légale. C'était un médecin habile qui avait sauvé du poison le roi de Pologne, et avait reçu une médaille d'or et une distinction beaucoup plus flatteuse. Un jour le prince conduisit Gilibert dans la galerie de Varsovie, et lui montra son buste en bronze qu'il venait de

(1) Bruys de Vaudran (1749-1820), avocat, premier secrétaire de l'Intendance.

(2) Barou du Soleil, né en 1742, guillotiné à Lyon le 13 décembre 1793.

(3) Portalis (1746-1807), le célèbre négociateur du Concordat, avait déjà, comme avocat au Parlement d'Aix, une grande réputation. (Voir Stern, I, 196).

(4) Il faut lire Espagne. Pierre Espagne (1747-1791), avocat, associé honoraire de la Société des Beaux-Arts de Montpellier, correspondant de l'Académie de Montauban, etc...

(5) Gilibert (1741-1814) était un médecin et naturaliste lyonnais, qui avait été, de 1775 à 1783, professeur non pas d'*histoire*, comme M. de Montrol l'a imprimé par lapsus, mais d'*histoire naturelle* à l'Université de Wilna. En 1793, il fut maire de Lyon insurgé contre la Convention.

faire placer parmi ceux des grands hommes de son pays.

La colère de Prost de Royer contre les panckouckistes me rappelle aussi un petit pamphlet politique écrit par le comte Fortia et Charles Pougens (1), et qu'il s'amusa à me copier tout entier de sa main pour me l'envoyer à Londres. C'est à Prost de Royer que je dois la connaissance de Charles Pougens, aussi intéressant par le malheur qui lui a fait perdre la vue à l'âge de vingt-quatre ans que par la science et l'érudition qu'il avait déjà, et qu'il a encore étendues. Charles Pougens n'est pas moins distingué par ses lumières que par son patriotisme.

Je n'ai jamais pardonné à Prost de Royer cette insouciance qui l'avait jeté dans la dissipation, dans le besoin, et qui l'avait séparé d'une femme spirituelle que peut-être, avec plus d'ordre dans son intérieur, il eût retenue près de lui. J'ai vu cette dame à Paris où elle vivait dans la société de sa tante, madame de Saint-Germain. Royer est mort dans la misère, il a été peu regretté ; et il méritait de l'être par la bonté de son caractère et par son amour pour le bien public. Ses qualités n'étaient obscurcies que par une prodigieuse vanité qui le ramenait toujours à lui-même.



Blot me procura la connaissance d'un autre habitant de Lyon très estimable, le ministre Frossard (2). Frossard a

(1) Charles Pougens (1755-1833), le lexicographe bien connu, fils naturel du prince de Conti, avait fait en 1778-1779 un voyage en Italie, en compagnie du comte Fortia d'Urban, célèbre depuis comme antiquaire. A son retour, il s'arrêta à Lyon, où il fut reçu chez Prost de Royer (Voir *Mémoires et souvenirs de Charles Pougens*, 1834, p. 99). C'est dans cette ville qu'il acheva de perdre la vue. J'ignore quel est l'opuscule dont Brissot parle ici.

(2) B.-S. Frossard (1754-1830), qui fut plus tard, en 1809, le premier doyen de la Faculté de théologie protestante de Montauban. On trouvera plus de détails sur lui dans mon édition des *Lettres de Mme Roland* (t. I, p. 536, et t. II, p. 725-728).

publié depuis deux ouvrages ; l'un est une traduction des excellents *Sermons* de Blair, l'autre est un traité sur la *Nécessité d'abolir la traite et l'esclavage des noirs* (1), qui n'a pas peu contribué à dissiper les préjugés répandus par la cupidité sur ce sujet important. Frossard, jeune encore, dévoué à sa profession et à l'éducation des jeunes gens (2), s'était attiré l'estime de tous les protestants, très nombreux dans cette ville. Un jour il me conduisit au prêche, à une lieue de la ville (3) ; j'entendis son discours ; je fus édifié de la bonne morale qu'il professait, et du recueillement de tous les auditeurs. Il contrastait dans mon imagination avec le spectacle qu'offrent la plupart de nos églises catholiques, où l'on ne voit sur presque toutes les figures que l'air de l'ennui, de la légèreté, ou de la frivolité qui s'occupe plus des personnes que du culte. On fit la cène : c'était bien là le repas et le signe de l'égalité ; j'admirai une jolie demoiselle élégamment mise, qui buvait dans la coupe immédaitement après une vieille assez dégoûtante.

Une autre fois, Frossard me conduisit à un spectacle différent ; c'était à la comédie, on donnait le *Sylvain* (4). Frossard était soucieux et gai tout ensemble ; il connaissait les liens qui m'unissaient à Félicité ; il avait entendu faire son éloge par madame Blot, et je lui avais montré son portrait. Le jeune pasteur semblait vivement s'intéresser à elle, et surtout à sa sœur Nancy (5), sur laquelle il m'avait beaucoup questionné. Déjà il m'avait fait confidence de

(1) Le titre exact est : *La cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée portée au tribunal de la justice, de la religion et de la politique*, Paris, 1788. 2 vol. Cette partie du récit de Brissot a donc été écrite après 1788.

(2) Il avait un pensionnat. Après qu'il se fut marié en 1785, il eut un instant chez lui, vers 1789, la fille des Roland.

(3) Aux Charpennes, le culte protestant n'étant pas autorisé dans la ville.

(4) Opéra-Comique (1770) de Grétry, livret de Marmontel.

(5) Voir p. 190. Elle n'avait pas encore quinze ans accomplis.

ses affaires, de l'état de son cœur et de ses projets. Il aimait surtout les Anglaises, et il me parla de plusieurs auxquelles on avait voulu le marier ; mais leur amour du luxe l'avait épouvanté. Il désirait une jeune personne aimable et sensée, douée de quelques talents et d'un esprit cultivé, élevée surtout dans des principes de vertu et d'honnêteté. Enfin il semblait à chaque mot vouloir me désigner Nancy. Nous n'en parlions pourtant qu'en plaisantant à demi ; mais à l'envie qu'il me témoignait de la connaître, aux prières qu'il me faisait d'entrer en correspondance avec moi, je compris facilement que le portrait de Félicité qu'il avait vu, et tout ce qu'on lui avait dit de la bonté de son âme et du charme de son esprit, l'avaient complètement séduit, et qu'il eût vivement désiré pouvoir devenir l'époux d'une sœur qui lui ressemblait, et qui était digne de faire le bonheur d'un honnête homme comme lui. Les circonstances n'ont point permis que nous donnassions de suite aux projets que nous avions peut-être secrètement conçus chacun de notre côté (1).

C'est aux vertus et à la grande industrie des protestants que Lyon doit une partie de ses capitaux et de sa grande industrie.

J'eus une idée de cette prospérité et de la nombreuse population de Lyon, de la gaîté qui l'animait, en me promenant un dimanche aux *Brotteaux* ; l'aisance était à côté de la richesse, et l'on n'y entrevoyait pas la misère.

On m'a assuré qu'à Lyon il n'y avait pas quatre familles qui ne fussent tachées par quelques banqueroutes. De là vient qu'on les fait avec tant de facilité. L'opinion publique n'a plus de nerf contre la mauvaise foi.

On a vu des banqueroutiers emprunter à leurs meilleurs amis, à leur père, la veille de leur désastre, puis les coucher

(1) Frossard se maria en 1785 avec Mlle Drouin, de Sedan.

sur leur bilan. Aussi les banqueroutes sont-elles regardées à Lyon comme un moyen sûr de faire fortune.

Dans l'Hôtel-de-Ville, on expose les portraits de tous les échevins, mais quand ils font banqueroute on les retourne, et il y en a un grand nombre de retournés.

L'esprit de commerce est si prononcé dans cette ville que M. Poivre, recommandé par le ministre, par le roi même, pour être prévôt des marchands, ne put être nommé parce qu'il n'était pas négociant ; et c'est cet homme qui est adoré aux Indes, qui devrait être béni en France par la transplantation des arbres à épice dont les fruits l'enrichissent.

La promenade délicieuse des Brotteaux offre plusieurs maisons agréables où l'on va se rafraîchir. J'y dînai un jour avec le musicien Desforges qui, me sachant à Lyon, était venu me relancer chez Blot. Il me parla de mes projets, de son violent désir d'y concourir : il avait, à l'entendre, des millions dont il pouvait disposer pour quelque entreprise lucrative. J'écoutais tranquillement ; pas un mot de réponse de ma part. Blot conçut de cette affectation la même défiance que moi ; et pourtant j'ai pu m'y laisser tromper !

Si l'homme me paraissait bien insinuant, le musicien ne me semblait pas moins étrange ; il était fort singulier de le voir se mettre en chemise et retrousser ses manches pour étudier certaines pièces qui, apparemment, ne se jouent qu'à tour de bras ; je n'étais pas grand connaisseur, je vis seulement que sa manière est ce que certains amateurs appelaient le genre de l'expression ; c'est à peu près ce que nous appellerions de l'afféterie. Le possesseur d'un petit talent caresse doucement son clavier et relève de temps en temps la main, qu'il repose ensuite avec grâce ; de moments en moments, il soulève ses épaules, balance doucement son corps, et tourne quelquefois les yeux avec

un air de tendresse qui va jusqu'à faire craindre pour lui la pâmoison. Voilà le genre de l'expression, l'*ardente, l'amoroso delicioso,* comme disait M. Desforges.

J'assistai avec Frossard à un exercice public de collége, et je vis combien, là comme ailleurs, on prenait de peine pour tourmenter des enfants et en faire des ignorants. Pendant que les petits perroquets répétaient leur leçon, on me conta sur les jésuites deux traits qui prouvent combien les bons pères connaissaient le peuple et se jouaient de lui avec impudence. Un jésuite, enseignant les fidèles à Lyon dans le temps de l'assassinat du roi de Portugal (1), disait à ses auditeurs : « Voyez l'audace de nos ennemis, mes frères ! On nous accuse d'avoir assassiné le roi de Portugal ; eh bien! il n'y a point de Portugal. »

Un jeune père avait fait un enfant à une fille, qui vint se plaindre au recteur, et qui jetait les hauts cris. Le recteur l'écoute, cherche à la calmer, et lui promet qu'il va s'assurer du séducteur, vérifier l'accusation, et que s'il parvient à s'en convaincre, elle obtiendra tous les dédommagements qu'elle pourra désirer. Le recteur assemble aussitôt les anciens de la congrégation ; on délibère, on prend un parti ; le jeune père est appelé, on le réprimande, puis on se jette sur lui ; on le lie et l'on en fait à l'instant un Abélard. Quand il est guéri, le recteur envoie chercher celle qui était venue lui demander vengeance ; il l'injurie, la traite de menteuse, de calomniatrice, et offre de prouver à tous ceux qu'elle oserait tromper que le jésuite qu'elle accuse d'être son ravisseur était un eunuque.

Parmi les monuments que je visitai pendant mon séjour à Lyon, j'en dois distinguer deux, les hôpitaux et la bibliothèque de l'Oratoire. L'humanité paraissait enfin avoir

(1) En 1758.

été plus écoutée à Lyon qu'à Paris ; elle avait présidé à la distribution des malades.

La bibliothèque avait jadis appartenu aux jésuites ; elle était occupée, ainsi que leurs vastes bâtiments, par les oratoriens qui leur succédèrent dans l'enseignement de la jeunesse (1). Rien de plus magnifique que la perspective de cette bibliothèque dont la vue dominait sur le Rhône et sur les campagnes qui sont au-delà. Le soin en était confié à un philosophe avec lequel j'étais en correspondance ; c'était le père Roubier (2), ami de Blot.

Il gémissait des préjugés de son ordre et des chaînes qu'il portait. Un tendre attachement le liait à une femme respectable, mais sa religion lui défendait d'être amant, d'être mari, d'être père. Je lui conseillai de rompre tous ses liens, mais il n'était pas riche, et craignait de ne pouvoir honorablement subsister. Mon oratorien n'avait pas encore la pratique de la morale de Sénèque. Qui se restreint aux besoins de la nature a besoin de si peu !

On ne parlait alors à Lyon que de la révolution qui s'était opérée dernièrement à Genève. La communication intime établie entre ces deux villes avait créé à Lyon deux partis comme à Genève. Le bruit se répandait que les armées combinées de France, de Berne et de Savoie allaient enfin assiéger cette ville ; je résolus d'y aller avant que le siège fût commencé. J'étais avide de connaître ces républicains qui avaient l'audace de résister à trois puissances ; j'étais invité d'ailleurs à ce voyage par le jeune Divernois (3),

(1) Là où sont encore aujourd'hui et le lycée de garçons et la bibliothèque municipale.

(2) Le P. Lazare Roubiès, oratorien.

(3) Francis d'Ivernois, né à Genève en 1757, était alors, malgré sa jeunesse, un des chefs les plus actifs du parti démocratique de cette ville. Exilé en 1782 après la défaite de son parti, il se réfugia en Angleterre. Rappelé en 1789, il s'expatria de nouveau en 1792 quand il vit prévaloir l'influence française, et devint dès lors, en Angleterre, où il était retourné, un des publicistes les plus acharnés contre notre

qui figurait dans le parti des *représentants* (1). Divernois m'avait adressé quelques-uns de ses écrits sur les divisions qui déchiraient sa patrie. Tous ses efforts tendaient à maintenir sa constitution primitive et à réformer les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la justice criminelle. On voit quels rapports avaient dû s'établir entre nous à ce sujet; Divernois se regardait comme un des premiers qui eussent essayé de fixer les regards des Genevois sur cet objet si intéressant au bonheur des peuples ; et s'il avait eu quelques succès, il en faisait honneur, me disait-il, à ma *Théorie des lois,* qui lui avait ouvert les yeux à cet égard et lui avait fait entreprendre la seconde partie de son écrit intitulé *Offrande à la liberté* (2). Divernois, regrettant que je me fusse adressé à Neufchâtel pour l'impression de mes ouvrages, m'offrait tous ses services pour l'avenir. Il avait une belle imprimerie, et était éditeur des Œuvres de Rousseau (3). Il pensait que je trouverais moins de gêne et plus d'économie chez lui qu'à Neufchâtel. Mais je ne pouvais profiter de ses services à cet égard, et ces motifs n'étaient que secondaires dans le désir que j'avais de voir Genève.

Révolution et notre pays. Il revint à Genève vers 1815 et mourut en 1842.

Il n'avait pas toujours été gallophobe, on le voit par ce récit de Brissot. De même, je le trouve, dès 1779, allant voir Roland à Amiens, où celui-ci était inspecteur des manufactures, et se faisant donner par lui une lettre de recommandation pour Cousin-Despréaux, à Dieppe (Lettres inédites de Roland à Cousin-Despréaux, collection Ed. Le Corbeiller).

(1) On désignait sous ce nom, comme on le verra plus loin, les adversaires du gouvernement aristocratique qui dominait à Genève depuis les Edits de 1543, et qu'ils venaient de renverser (9 avril 1782).

(2) *Offrande à la liberté et à la paix,* Genève, 1781, in-8°.

(3) Peut-être l'édition qui parut à Genève en 1782 et années suivantes (15 vol. in-4°), par les soins de Du Peyrou, Moultou et de Girardin, exécuteurs des volontés de Rousseau.

***

Quittant donc et mon ami et sa respectable épouse, et sa petite Henriette qui promettait déjà de devenir spirituelle et bonne comme sa mère, je partis pour Genève par la dernière diligence qui devait y transporter les voyageurs. Avant d'arriver, mes regards furent affligés dans le pays de Gex de la vue de voitures et d'équipages, sur lesquels je lisais ces mots en gros caractères : *Armée de Jaucourt* (1) ; c'était une guerre impie que mon pays faisait à Genève, puisqu'elle était dirigée contre le parti populaire en faveur de l'aristocratie, et j'en avais l'âme navrée. En entrant dans cette malheureuse ville, je voyais l'inquiétude et les soucis gravés sur toutes les figures ; il me semblait qu'on ne regardait en moi qu'un ennemi, puisque j'étais français. Si j'eusse pu élever la voix, je leur aurais dit : C'est un ami qui vient vous voir, vous consoler, qui vient gémir avec vous de l'atroce conduite du ministère français ; malheureusement il est seul, et il est faible.

Je n'entrerai point ici dans le détail des causes de cette guerre civile qui s'alluma dans Genève et de sa terrible issue, je les ai développées dans mon ouvrage intitulé *Le Philadelphien à Genève,* ouvrage qui parut en 1783. Il me suffit de dire que Genève était divisée en deux partis. L'un, composé de la haute bourgeoisie, voulait tout conduire à l'aristocratie, on l'appelait le parti des *négatifs* ; l'autre, nommé le parti des *représentants,* soutenait les droits du peuple. Ayant eu le dessus dans la dernière prise d'armes, ce parti avait cassé ses magistrats ; onze d'entre eux étaient renfermés dans l'auberge des Balances. Pour les remplacer provisoirement, le peuple avait créé une commission de

(1) La France, la Sardaigne et Berne avaient résolu d'intervenir à Genève, contre les *représentants.* Les troupes françaises (6.000 hommes) étaient commandées par le marquis de Jaucourt ; avec elles, marchaient 3.000 Sardes et 3.000 Bernois.

sûreté générale, composée de onze membres de son choix (1). Ils réunissaient tous les pouvoirs administratifs, et depuis quatre-vingts jours ils les exerçaient à la satisfaction de tous les habitants. Nulle ville n'offrait plus de tranquillité que Genève, malgré l'appareil militaire développé sur ses remparts, malgré les hostilités dont on la menaçait de toutes parts ; la sûreté individuelle y était respectée partout, et pas un meurtre, pas une rixe ne s'y commit dans le long intervalle de cette dictature populaire.

A peine Divernois eut-il appris mon arrivée qu'il vola à mon auberge ; je crus voir en lui un Français, il en avait la vivacité, la loquacité et l'air avantageux ; mais d'ailleurs son air franc et ouvert, ses manières agréables et prévenantes, et l'esprit qu'il déployait dans la conversation effacèrent insensiblement l'effet de ses défauts. Il me présenta aux chefs du parti populaire, Clavière, Duroveray, Vieusseux, Grenus et Dentand (2). Celui-ci, magistrat respecté par ses ennemis mêmes, a mis depuis sa retraite à profit ; il a publié deux bons ouvrages sur la réforme des lois criminelles. Je les vis tous réunis dans une société où se trouvaient plusieurs Genevoises qui se mêlaient à la conversation politique. J'apportais mes préjugés de France, la politique y paraissait une science lourde, ennuyeuse,

(1) 15 avril 1782.

(2) Clavière est bien connu.

Duroveray, procureur général, banni en 1782, s'attacha plus tard à Mirabeau et fut, avec Reybaz, Pellenc, etc..., un de ceux qui lui préparaient ses discours.

Pierre-François Vieusseux (1755-1817) avait épousé la fille de Clavière.

Jacques Grenus (1751-1817), exilé en 1782 et retiré en France, rappelé en 1790, banni de nouveau en 1791, devint en 1792 commissaire des guerres à l'armée des Alpes, fut élu député suppléant à la Convention, travailla dès lors à réunir Genève à la France et fut, l'année suivante, avec le résident Soulavie, un des meneurs du parti révolutionnaire dans cette ville.

Julien Dentand, avocat, publia en 1785 un *Essai de jurisprudence criminelle*, 2 vol.

indigne d'occuper une jolie femme. Plaire, amuser, était le grand art que les femmes devaient apprendre toute leur vie ; et si la philosophie dont je faisais profession les obligeait à d'autres études, c'était à celle des vertus qui pouvaient rendre la société d'une épouse, d'une mère, utile et agréable à son époux et à ses enfants; en un mot, une femme livrée à la politique me paraissait un monstre, ou tout au moins une précieuse ridicule d'un nouveau genre.

Il n'est pas douteux que, si j'eusse voulu réfléchir sur mes opinions, je n'eusse bientôt découvert leur absurdité, et que j'eusse tourné le ridicule contre moi-même au lieu de l'exercer sur les femmes politiques ; mais dans la plupart des circonstances extérieures de ma vie, entraîné par le tourbillon, j'ai plutôt été l'esclave des préjugés publics que l'apôtre de la vérité ; j'avais une bonne dose d'ailleurs de ces airs avantageux que je reprochais à Divernois, de ce ton tranchant et leste dont on accuse si justement mes compatriotes ; et quand je me rappelle ma conduite à Genève et dans toute la Suisse, je crois que mes bons amis genevois durent me trouver bien *français*. Dans le cercle où j'étais, on parlait donc politique, et uniquement politique ; je crus faire une excellente plaisanterie aux Genevoises en leur parlant à mon tour des découvertes en physique, en chimie, qui occupaient alors tous les esprits à Paris. Je croyais les payer dans la même monnaie de pédantisme, et je ne faisais qu'une sottise.

Hommage aux Genevoises de 1782 ! Nul pays (car alors je n'avais pas vu les Etats-Unis) ne m'offrit de figures plus séduisantes. Je n'ai jamais fait cas de la beauté, des grâces, si la douceur et la modestie ne les accompagnaient pas ; je trouvai tous ces dons heureusement réunis dans les Genevoises. Mais on m'assure que depuis elles sont bien changées, elles sont devenues françaises. Je reconnaissais le pays de cette adorable Julie ; et je me disais souvent que c'était

là que ma Félicité, dont la tournure me paraissait alors plus genevoise que française, aurait dû naître ; que c'était là que j'aurais voulu vivre avec elle dans la solitude.

Plus je me liais avec les Genevois, et plus je m'attachais à eux ; mais celui qui me séduisit surtout, celui que je commençai dès lors à regarder comme mon ami, comme mon Mentor, fut Clavière. Sa conversation me paraissait plus solide, plus spirituelle, plus agréable que celle de tous les autres ; ses idées comme ses manières appartenaient davantage aux cosmopolites, aux philosophes. Il n'était point avantageux, point présomptueux comme la plupart de ses compatriotes ; il doutait de lui-même, se défiait des faits et des hommes, en même temps qu'il était constamment occupé à leur faire du bien. Duroveray était peut-être plus instruit, plus méthodique, mais plus opiniâtre et plus tranchant ; on comparait Grenus aux premiers Romains, et il cherchait à leur ressembler ; je me souviens d'un mot qu'il me dit et qui le peindra. J'observais les canons qui étaient sur le rempart : « On nous assure, me dit-il, que Jaucourt a promis une montre à chacun de ses grenadiers s'ils prenaient Genève ; voilà, me dit-il en me montrant les canons, voilà qui va briser les montres des grenadiers. » Je crois que Grenus parlait de bonne foi, et que bien des Genevois étaient déterminés comme lui à s'ensevelir sous les ruines de la place plutôt que de se rendre.

Rien n'était plus touchant que le spectacle de leurs exercices, de leurs travaux ; c'était la rage dans l'âme qu'ils parlaient des puissances coalisées et de leurs projets homicides : on semblait être à Sagonte. On eut besoin un jour d'un grand nombre de mains pour quelques fortifications, les paysans des campagnes se présentèrent avec leurs pioches, travaillèrent avec adresse ; on voulut les payer, ils refusèrent en disant qu'ils partageaient les opinions des Genevois, et que les services qu'ils rendaient les payaient suffisamment.

En considérant ces braves gens prédestinés à la mort ou à la servitude, j'avais la larme à l'œil ; je ne pouvais contenir mon indignation, et j'eus à peine passé quarante-huit heures dans Genève que j'enfantai une Adresse à ses intrépides habitants, pour les encourager à une vigoureuse défense. J'étais persuadé que les puissances n'auraient pas la lâcheté d'attaquer de vive force ; leur appareil ne me paraissait qu'une feinte pour amener une capitulation plus avantageuse. Je remis ma brochure à Divernois, mais au moment où elle allait être publiée arriva la catastrophe qui prépara la reddition de Genève.

Cette catastrophe fut précédée de la résolution que prirent les *représentants* d'envoyer dans la Suisse leurs femmes et leurs enfants, afin de ne pas les exposer aux horreurs d'un siège. Le lac leur offrait une grande facilité pour cette émigration. Rien de plus attendrissant que ces séparations de tant de familles ! il semblait que ces infortunés se vissent pour la dernière fois. Je soupai avant leur départ avec l'épouse et la fille de l'estimable Clavière (1). Son épouse avait naturellement cette délicatesse de sentiment, cette finesse d'esprit que Marivaux et Crébillon le fils avaient mises à la mode dans Paris ; et sa fille, à cette douce physionomie, à ces grâces séduisantes des Genevoises, joignait une solidité de jugement peu ordinaire à son âge. Elle aimait avec toute la bonne foi du monde son mari et elle osait l'avouer, ce qui paraissait un peu provincial ; mais je m'expliquai bien toute sa tendresse en voyant ce digne jeune homme, c'était la bonté personnifiée.

Les travaux militaires, qui absorbaient les esprits, ne m'empêchaient pas de donner quelque attention aux sciences

(1) La femme de Clavière, Marthe-Louise Garnier, s'empoisonna (9 décembre 1793), en apprenant son suicide. Sa fille, Jeanne-Joséphine, née le 7 février 1761, était mariée depuis 1780 à Pierre-François Vieusseux, dont Brissot vient de parler.

et aux monuments. En entrant dans la bibliothèque de Genève, un frémissement involontaire me saisit à l'aspect du portrait de ce Calvin qui a eu tant de part à la révolution du seizième siècle, et qui a préparé celles qui signaleront à jamais le nôtre. On me montra beaucoup de lettres manuscrites de ce grand homme. Je ne sais pourquoi ces restes, qui semblent retracer l'existence physique des êtres, attirent notre hommage, et font naître dans l'âme une douce mélancolie... Il n'est plus ; sa main a tracé ces caractères ; sa main s'est promenée sur ce papier. Ainsi la mort frappe ce que l'univers même respecte....... Voilà ce qu'on se dit intérieurement et, en touchant ces restes, on semble voir ces grands hommes et causer avec eux ; on rapproche ainsi des siècles éloignés. Telle fut l'impression que me fit un jour le pouce de la main droite du cardinal Richelieu ; il était embaumé, bien conservé. Voilà donc, me disais-je, ce doigt qui a signé tant de lettres de cachet, la mort des Marillac, des Cinq-Mars, et tant de traités qui ont fait pâlir l'Europe. Je n'aime pas ce Richelieu ; mais il avait du caractère, du génie, et les restes matériels du génie excitent des mouvements involontaires d'admiration dans l'âme.

Senebier (1), qui me montrait la bibliothèque, était bien propre à m'en faire connaître toutes les richesses. Je regrettais sa conduite versatile en politique ; c'était le caractère des savants genevois; c'était celui de Deluc (2), à qui l'on doit en physique des expériences et des observations dont on n'a pas senti assez le prix en France. Le séjour de la cour de Londres avait achevé de lui ôter sa démocratie.

(1) Le pasteur Jean Senebier (1742-1809) était depuis 1773 un des bibliothécaires de la ville de Genève et venait précisément, en 1779, de publier le catalogue des manuscrits de la bibliothèque. Il est surtout connu par son *Histoire littéraire de Genève* et par ses recherches scientifiques.

(2) J.-André de Luc (1727-1817), physicien et naturaliste Genevois. En 1782, il était lecteur de la reine d'Angleterre.

On pouvait faire à Saussure (1), que je n'ai point rencontré (il était alors assiégé dans sa maison), un reproche bien plus grave ; il était un des ennemis les plus acharnés de la cause populaire. Les connaissances qu'il avait acquises dans la physique lui avaient déjà attiré l'estime des hommes instruits, et je ne pouvais comprendre comment un homme instruit n'était pas le partisan de la démocratie. Elle n'avait jamais produit d'excès à Genève comme à Athènes, comme dans les petites républiques de la Grèce, où ses atrocités avaient plus d'une fois fait rappeler les tyrans. Quel motif pouvait donc jeter tant d'hommes instruits dans le parti des aristocrates ? Peut-être l'orgueil de la science, orgueil ennemi de l'égalité, comme l'orgueil de la noblesse.

Le pasteur Vernes (2), connu en France par ses querelles avec Rousseau, avait évité cet écueil. Il me parut franchement démocrate, moins franchement néanmoins que le ministre Anspach (3), qui me représentait un républicain des beaux temps de la Grèce et de Rome. En soupant avec Vernes, je trouvai dans sa conversation une aménité, une urbanité que je n'attendais point près du Mont-Blanc. Il me parla avec respect de Rousseau, avec douleur de leurs querelles ; les accusations qu'il avait élevées contre lui déchiraient son âme et n'avaient pas diminué l'admiration

(1) H.-B. de Saussure (1740-1799), le célèbre physicien et géologue, était très engagé dans le parti des *négatifs*. Sa maison fut en effet assiégée.

(2) Jacob Vernes (1728-1791), correspondant de Voltaire, lié, puis brouillé avec J.-J. Rousseau. Il fut un des « représentants » exilés en 1782.

(3) Isaac-Salomon Anspach (1746-1825), né à Genève, ministre, reçu bourgeois de Genève en 1779 (il était d'origine allemande), déposé en 1782 de ses fonctions de professeur au collége (qu'il exerçait depuis 1775) pour avoir soutenu le parti des *représentants*, alla s'établir à Bruxelles avec une partie des exilés genevois, et y exerça les fonctions de pasteur de la petite colonie. Il rentra à Genève en mai 1789 (note de M. le professeur E. Ritter, de Genève).

qu'il avait pour ce grand homme. Il me citait avec attendrissement une promenade qu'il fit une fois avec lui au clair de la lune sur les bords du lac. La conversation tomba sur la Providence. Jean-Jacques, qui bégayait, balbutiait dans les sociétés, où il était presque toujours mal à son aise, parce qu'il était hors de son niveau, Jean-Jacques, vivement ému par le silence de la nature, par le spectacle qui frappait ses yeux, parla de la Divinité en inspiré. « Jamais, me disait Vernes, il ne fut aussi éloquent dans ses livres. Rien dans tout ce qu'il a publié n'approche de cet élan de son imagination. » Des larmes roulèrent dans ses yeux, et les miennes lui répondirent.

Ce fait confirme bien ce que Rousseau disait de lui-même : c'est que, lorsqu'il était livré à son âme, perdu dans ses rêveries, il avait des idées sublimes; c'est que, lorsqu'il était échauffé par un sujet qui l'intéressait, il devenait l'homme le plus éloquent du monde.

Tronchin (1) venait d'apprendre à Voltaire la mort de l'épouse de Vernes, jeune femme douée de mille qualités, qu'il voyait souvent ainsi que son mari, quoiqu'il en eût été maltraité dans ses *Confidences philosophiques* (2) et dans plusieurs autres ouvrages. Le philosophe fut frappé de cette nouvelle, et ne sortit de ses réflexions que pour s'écrier : « Quoi ! mourir si jeune ! » Tronchin lui dit : « Vous craignez donc bien la mort, vous vieux et cassé ? — Si je la crains ! lui répondit Voltaire en lui serrant le bras ; mettez-moi sur un échafaud ; étendez-moi sur une roue ; là, brisé, rompu, prêt à périr, si je pouvais conserver la vie en évitant le coup de grâce, je dirais encore : épargnez-moi ce coup et laissez-moi la vie (3). — Voilà donc, s'écria Tron-

(1) Théodore Tronchin (1709-1781), le célèbre médecin genevois.

(2) *Confidence philosophique*, 1771, in-8°.

(3) « Ces paroles sont les mêmes que celles de Mécène, qui consentait à avoir toutes les infirmités, pourvu qu'il vécût. » (*Note de Brissot*).

chin, le fruit de beaux systèmes : vous tremblez à l'approche de la mort, tandis qu'une femme, qui n'a que sa religion pour la soutenir, est morte avec la plus grande tranquillité (1). » D'après tout ce que m'a dit Vernes, Voltaire respectait, craignait Tronchin. C'est un trait de ressemblance entre cet écrivain et Louis XI. Ils en avaient plus d'un autre dans le caractère.

Pendant un voyage qu'il fit à Genève, avant celui de 1764, Rousseau était souvent invité dans les premières maisons avec la demoiselle Levasseur ; Rousseau ne manquait jamais de l'y conduire. Il disait à Vernes : « Elle m'a sauvé la vie, et j'aurai soin d'elle tant que je vivrai. » Vernes le trouva un jour occupé de la lacer, il parut surpris ; Rousseau, sans quitter la besogne, lui dit : « Elle m'aide, et je le lui rends. »

De pareils traits peignent l'âme vertueuse de Jean-Jacques. Ils donnent du prix et un sentiment plus vrai à la morale de ses ouvrages. Aussi ne suis-je point étonné que tant de personnes aient été en pèlerinage visiter son tombeau et l'aient arrosé de leurs larmes. Croira-t-on un jour que ce monument de paix et d'oubli fut souvent couvert de libelles et de vers infâmes ! Le traducteur renommé des *Géorgiques* a chanté le jardin d'Ermenonville, et il n'a pas dit un mot de Jean-Jacques, pas déposé une fleur sur sa cendre.

Mallet-Dupan (2), qui depuis a obtenu dans la Révolution une célébrité si méprisable, alors peu connu mais ambitieux de l'être, Mallet-Dupan avait été engagé par Vernes à souper avec nous ; soit défiance, soit indifférence, il ne vint pas. Vernes me parla de lui avec estime ; son début dans la littérature n'avait annoncé qu'un amplificateur empha-

(1) Il s'agit évidemment de la première femme de Vernes, morte en 1759, car Tronchin n'habitait plus Genève lorsque mourut la seconde en 1773.

(2) Mallet du Pan était alors à Genève et avait essayé de s'entremettre entre ses concitoyens et l'armée assiégeante.

tique, et il me citait un discours de réception prononcé par lui à Cassel (1), qui était un chef-d'œuvre de *pathos*. Quelques leçons de Voltaire l'avaient corrigé de cette manie de rhéteur : cependant le journal qu'il publiait alors, et qui faisait suite aux *Annales* de Linguet, prouvait qu'il n'était pas entièrement guéri, car il était surchargé d'épithètes interminables, de métaphores gigantesques et dignes de Balzac ; ce défaut n'était pas racheté, comme dans les écrits de Linguet, par la vivacité d'imagination et des sarcasmes piquants contre des hommes qui dominaient alors, et que le public n'était pas fâché de voir humiliés. Les satires de Mallet étaient lourdes et sans goût. La nature le fit méchant et peu plaisant. Ainsi, après la mort de Voltaire, qu'il avait courtisé, et dont il se vantait d'avoir été l'ami pendant six ans, il se mit à égratigner la réputation du philosophe dans une longue lettre adressée à Linguet, qu'il courtisait à son tour pour le déchirer plus tard. C'est par suite de ce caractère envieux et méchant que, quelques semaines après, il m'attaqua dans un de ses numéros, sans aucune provocation. J'aurai occasion de revenir sur cette querelle et sur quelques autres que nous eûmes ensuite.



Le quartier-général des troupes françaises était au château de Ferney : je résolus d'y aller ; c'était un pèlerinage à la demeure d'un grand homme, et je comptais en profiter pour convertir quelques officiers français sur l'impiété de la guerre qu'ils faisaient. Je m'arrêtai aux *Délices*, jolie maison bâtie par Voltaire, et occupée par un marquis auquel j'étais recommandé : je crus être à Paris. Sa femme jouait la précieuse ; et les airs avantageux des officiers

(1) A Cassel, alors que, sur la recommandation de Voltaire, il y était professeur de belles-lettres chez le landgrave.

qui composaient sa cour, leur jargon ridicule, leur dédain pour les républicains, tout m'imposa la loi du silence. Etait-ce à des êtres aussi frivoles de s'ériger en réformateurs du gouvernement de Genève ?

A Ferney, je vis le sanctuaire où était déposé le cœur de Voltaire ; on l'avait tendu de noir, et tout y rappelait l'âme et les sens à ce silence imposant que commande le souvenir du génie. L'église bâtie par ses soins portait ce mot, qui devrait être substitué à tous ceux dont on surcharge les temples où l'on adore l'Eternel : *Deo* (1). Il me fut impossible de pénétrer plus loin dans le château ; le général Jaucourt en disposait comme un maître ; il appartenait à Villette, dont j'ai déjà parlé (2), homme aimable, et devenu sage après des erreurs que la fin de sa vie lui fera sans doute pardonner. Il vient de mourir (3), martyr des frayeurs que lui causait la puissance des anarchistes, qu'il détestait sans oser les heurter. Tant de courage n'appartenait pas à un homme élevé dans la mollesse, et qui s'était plongé dans tous les vices. C'était un grand pas d'en être sorti, d'avoir deviné les vertus qui font fleurir les républiques, de les avoir prêchées. Il faut l'avouer, il en avait un modèle sous les yeux dans l'estimable épouse (4) qui lui avait été donnée par Voltaire.

Je fis ce pèlerinage de Ferney avec un jeune frère de Marat, non moins original que lui. Il avait jeté quelques écrits dans le torrent politique qui agitait alors Genève. Il y était peu connu et, sa famille n'étant pas à l'aise, il prit le parti de passer en Russie et d'y embrasser la partie du *préceptorat*, où l'on peut gagner de l'argent si l'on n'y

(1) *Deo erexit Voltaire.*
(2) Voir p. 125.
(3) Le 10 juillet 1793. Si, comme tout l'indique, ce récit a été écrit avant 1793, il faut admettre que Brissot, à l'Abbaye, y aura ajouté ce passage.
(4) Mlle de Varicourt, la *Belle et bonne.*

gagne pas de la considération (1). L'histoire de ce jeune homme me rappelle un fait qui peut être la cause première de la violente haine que Marat portait à Clavière. Il prétendait que son frère de Russie lui devait de l'argent, il tira sur lui, et pria Clavière de prendre cette traite. Clavière, qui n'avait pas une haute idée de ses ressources et qui se méfiait de ses manœuvres, refusa ; et depuis ce temps, Marat ne m'en parla plus qu'avec un ressentiment que je ne pus apaiser.

Les armées combinées cernaient de plus en plus Genève ; on menaçait chaque jour de tirer. Le général [de] Jaucourt publia une proclamation par laquelle il ordonnait aux Français qui étaient dans la ville d'en sortir, sous peine d'être pendus. Je fus donc obligé de quitter cette malheureuse cité, dont je prévoyais plutôt le déshonneur que la ruine. Je dirigeai ma route vers Berne.

Le château de Coppet, que je vis en passant, me rappela le célèbre Bayle qui y avait été précepteur (2).

On sait qu'un prêtre catholique avait séduit la jeunesse de cet homme que Voltaire a placé au premier rang des dialecticiens et des philosophes sceptiques, et qu'il l'avait fait abjurer. Rendu à lui-même, Bayle était bientôt revenu à sa première croyance et, par suite de l'édit qui bannissait à perpétuité ceux qu'on appelait des *relaps,* il s'était retiré à Coppet. Là, celui qui devait un jour instruire l'Europe entière fut réduit au triste métier de pédagogue.

En passant à Aubonne, je songeai quelques moments à cet infatigable voyageur Tavernier qui n'avait pu y trouver

(1) Marat avait trois frères. Il s'agit ici du second, David, né à Neufchâtel en 1756, étudiant à l'Académie de Genève (1773, 1777), professeur en Russie au lycée de Tsarskoé-Sélo sous le nom de M. de Boudry (nom de la petite ville voisine de Neufchâtel où résidaient ses parents), marié en Russie avec une française, mort en 1829. (*Note de M. Eugène Ritter*).

(2) Chez le comte de Dohna, entre 1670 et 1675.

le repos (1). C'est d'Aubonne que l'on jouit du plus beau point de vue de la Suisse, et peut-être du monde. Tavernier disait qu'il n'en existait de comparable que dans les environs d'Erivan. Que de souvenirs délicieux à l'aspect du beau lac de Genève et des coteaux charmants qui l'avoisinent ! J'aimais, j'étais heureux, et les lettres de Julie et de Saint-Preux dont j'étais pénétré me rappelaient mille situations enivrantes. Je n'aurais pas souhaité d'autre demeure ; les hommes y étaient simples, les champs y étaient solitaires, et la nature y était belle, quoique l'hiver couvrît ces contrées de ses neiges pendant une grande partie de l'année. L'hiver n'a rien qui me repousse : il force les hommes à vivre en famille ; on y est moins assiégé d'importuns ; l'âme est plus livrée à elle-même, il semble que l'intensité du froid lui donne plus de nerf et plus de vie.

A Lausanne, je ne vis que Servan. Lausanne, rivale de Genève, triomphait de son malheur ; Lausanne, esclave de Berne (2), ne voulait pas que Genève secouât le joug de l'aristocratie. Je quittai avec empressement cette ville que sa position appelait à la liberté, que la frivolité des mœurs de ses habitants condamnait à la servitude. Berne me parut un tombeau ; il offrait en effet le silence des catacombes. Les rues en sont régulières, les bâtiments agréables, les environs charmants, mais ce silence des hommes et des choses m'annonçait l'inquisition qui enchaînait les idées ; mon âme ne s'ouvrit que dans une conversation avec Frendensich (3), membre du sénat ou qui allait le devenir. Ce jeune et respectable Suisse, qui remplissait

(1) Le voyageur J.-B. Tavernier (1605-1686) avait acheté la baronnie d'Aubonne.

(2) Lausanne et le pays de Vaud étaient *sujets* de Berne.

(3) Christophe-Frédéric Freudenreich (et non *Frendensich*), né en 1748, fils du banneret Freudenreich, avec lequel Voltaire correspondait en 1755, qu'il alla voir à Berne en 1756, et qui était mort en 1773. Roland et sa femme, passant à Berne en 1787, virent aussi le jeune Freudenreich. — Cf. la note de la page 164.

alors la place de secrétaire de la Société Economique de Berne, s'était plus livré à l'étude des sciences qu'à celle du gouvernement de son pays. Il gémissait sur les préjugés, sur les entraves qu'on mettait à la pensée, mais ses livres, et son union avec une jeune et jolie femme qui l'avait rendu père de deux enfants, lui faisaient oublier les maux et les excès du genre humain. Frendensich me parla des nombreux discours envoyés à la Société Economique sur la réforme des lois criminelles, pour disputer le prix proposé. J'étais surpris qu'on différât le jugement ; il me parut que c'était une manœuvre du gouvernement de Berne, qui voyait avec peine que les esprits s'agitassent sur cette question politique et qui craignait que, l'horizon ne s'éclaircissant, le peuple ne voulût enfin porter aussi la main sur le sceptre. Les progrès de la liberté et de la philosophie obtenaient chaque jour de nouveaux succès dans ce pays. Un de ses habitants que je ne connaissais pas, M. Lehmann de Detershagen, recteur du collége de Bure, a traduit en 1791 mon *Traité de la Vérité*. Je ne sais si sa traduction a été publiée (1).

Neufchâtel, où je me rendis après avoir passé deux jours à Berne, a été décrit dans un trop grand nombre de relations pour que je m'y arrête. Je descendis chez le banneret Osterwald (2), qui y avait établi une vaste imprimerie, d'où sortaient presque tous les bons livres politiques et philosophiques dont la France était alors inondée. On les

(1) Henri-Louis Lehmann de Detershagen, de nationalité allemande, était recteur du collège de Buren, petite ville sur l'Aar, à 20 kil. N. de Berne. Sa traduction parut à Neufchâtel, probablement en 1792. C'est à tort qu'on l'a confondu quelquefois avec le pasteur Jean-Rodolphe Leeman, né à Berne en 1738. (Note communiquée par M. Albert de Montet.)

(2) Samuel-Frédéric Osterwald (1713-1795), né à Neufchâtel, d'une famille qui avait donné de nombreux pasteurs aux églises calvinistes, avait été banneret de la ville, puis avait fondé avec son gendre, le pasteur Jean-Elie Bertrand, une société typographique des plus importantes.

introduisait facilement en contrebande à travers le mont Jura, et Lyon offrait ensuite des facilités pour les distribuer par toute la France. Neufchâtel avait succédé dans cette branche de commerce à la Hollande, et la France payait un tribut immense à ce petit état, pour recevoir des lumières qui sortaient de son propre sein, et dont la proscription était tout à la fois une absurdité et un crime de son gouvernement. Que ne surmonte pas l'amour de l'or ! L'inquisition du cabinet de Versailles avait cru fermer tous les passages à la lumière en garnissant les frontières de la Flandre de ses sbires. Le génie de la liberté avait changé de place, et transporté ses ateliers au milieu des montagnes où l'inquisition ne pouvait pénétrer.

J'admirai l'établissement de M. Osterwald, dont la situation était charmante et bien choisie ; elle était sur le lac. Osterwald était un vieillard instruit ; mais sa fille, veuve du ministre Bertrand (1), le surpassait par ses connaissances singulièrement étendues. Elle était vraiment digne de la place à laquelle l'Electeur palatin l'appela depuis en lui confiant une maison d'éducation publique à Manheim. Son mari dut sa mort à l'excès de son travail. Il avait entrepris une nouvelle édition des Arts et Métiers de l'Académie des Sciences, avec des additions immenses puisées dans des sources inconnues aux auteurs de ces Arts.

Ce respectable ministre était originaire de Toulouse, et descendait de Jacques-Henri de Bertrand, dont le petit-fils Jean fut successivement président au Parlement de Paris, garde-des-sceaux, archevêque de Sens et cardinal (2).

(1) Jean Bertrand (1708-1777), pasteur à Granson, puis à Orbe, secrétaire de la Société économique de Berne, etc...

(2) Jean Bertrand ou Bertrandi (1470-1560), né à Toulouse, capitoul en 1519, 1er président au Parlement de Paris (1550), évêque de Comminges et garde-des-sceaux (1551), archevêque de Sens et cardinal en 1557.

Bertrand de Moleville descendait d'une autre branche de la même famille.

Henri Bertrand, chef de la famille, et bisaïeul du professeur suisse, avait embrassé la religion protestante, et était sorti de France, abandonnant forcément ses biens à des collatéraux catholiques. Les décrets de l'Assemblée législative ayant ressuscité des hommes que des ordonnances royales avaient déclarés morts civilement, la veuve de M. Bertrand réclama quelques parties de ses biens ; j'appuyai alors inutilement sa réclamation. Quant à elle, lors de l'établissement que le marquis Du Crest voulut fonder à l'instar de celui de Frankenthal, je l'avais proposée pour le diriger. On ne pouvait mieux choisir ; Madame Bertrand avait autant de tolérance que de lumières et de dévotion, et point de bigotisme. Mais il a mieux valu pour elle qu'elle restât à Manheim.

Je trouvai à Neufchâtel Mercier (1), qui était alors occupé à faire imprimer la suite de son *Tableau de Paris,* ouvrage dont la philosophie facile, et plus à la portée du peuple que celle de Raynal, n'a pas peu contribué à accélérer la Révolution, en ouvrant les yeux des Français sur une foule de préjugés et d'abus. Plus de cent mille exemplaires de ces deux ouvrages furent répandus en quelques années par toute l'Europe. On faisait huit éditions à la fois de l'*Histoire philosophique* (2).

La crainte de la Bastille et le désir de donner à ses tableaux toute l'énergie possible avaient forcé Mercier à choisir cette retraite. Mais, quoiqu'il jouît d'une vie agréable, il me parut regretter les spectacles et les petits soupers de Paris, dans lesquels il avait passé la moitié de sa vie. La solitude ne riait pas à ses yeux comme aux miens. Il aimait mieux observer dans les villes les hommes et les

(1) Voir page 212. Le *Tableau de Paris,* publié par Mercier en 1781, n'avait que 2 volumes. Celui qu'il publia à Neufchâtel — sous la rubrique d'Amsterdam — de 1782 à 1789, en a 12.
(2) De Raynal.

ridicules, que jouir de lui-même et de la nature dans les campagnes solitaires.

Que les amis de la solitude se réfugient dans la Suisse, voilà leur patrie. La hauteur imposante des montagnes, ces sapins mélancoliques qui couvrent les collines, ces vallons où sont disséminées les habitations, ces lacs dont l'onde paisible les arrose, tout entraîne l'âme à de douces méditations ; elles sont douces encore quand vous les portez sur les hommes épars dans ces lieux solitaires ; vous retrouvez en eux cette simplicité de mœurs, cette douceur de caractère, cette raison éclairée que je souhaiterais voir répandues parmi toutes les nations, parce qu'alors tous les hommes deviendraient véritablement des frères.

Tel fut le spectacle agréable dont je jouis en parcourant *le Val de Reuse, le Locle, la Chaux de Fond,* délicieuses habitations placées dans un beau vallon entouré de toutes parts de hautes montagnes, couvertes de neige pendant six mois de l'année et qui en défendent alors l'entrée aux importuns et aux étrangers. Il me semblait être dans cette île séparée de tout l'univers, quoique près de Sainte-Hélène, dans cette île décrite avec tant d'intérêt dans l'*Histoire de Cleveland,* et où s'étaient réfugiés les protestants français (1). C'était la même vie, les mêmes mœurs, mais une industrie bien plus active. Il semblait que le génie des arts y eût fixé sa demeure ; ce génie se montrait partout, dans l'art de construire les moulins comme dans l'horlogerie. Il se montrait aussi dans l'art d'animer les automates, dont on doit le perfectionnement à ce célèbre Droz (2), que la France n'a pas connu, et qui aurait pu

(1) T. II, p. 59 et suivantes du *Cleveland* de l'abbé Prévost (édit. d'Amsterdam, 1741).

(2) Les Droz étaient une famille de mécaniciens Suisses ; mais il semble que Brissot confonde ici, en un même personnage, Henri-Louis-Jacques Droz (1752-1791), qui fut en effet un inventeur remarquable en mécanique, et Jean-Pierre Droz (1746-1823), célèbre graveur en

lui être utile dans la fabrication des monnaies. Je descendis dans cet abîme où trois moulins superposés les uns sur les autres sont mis en mouvement par un mince filet d'eau recueilli soigneusement dans la campagne.

Le génie de Droz fut porté à un tel point qu'un roi, voyant une de ses machines, la crut réellement animée, et prit l'inventeur pour un sorcier (1).

En revenant de mes courses à Neufchâtel, j'appris la funeste catastrophe qui avait mis Genève au pouvoir des armées combinées (2). Ce malheur, affligeant pour les amis de Neufchâtel, n'était pas vu partout du même œil. De tous les coins de la Suisse on spéculait déjà sur l'émigration des Genevois.

Je rencontrai Clavière et sa famille chez M. Dupeyrou (3), et là, sous les yeux de ce philosophe, dont Jean-Jacques a tracé un portrait ressemblant, nous formâmes une liaison qui ne s'éteindra qu'avec la vie.

La société de M. Dupeyrou, triste à cause de sa surdité qui lui permettait difficilement de prendre part à la conversation, était embellie et égayée par sa jeune épouse et par quelques dames de Neufchâtel (4) et de Genève qui la fré-

monnaies. C'est celui-ci qui, recommandé par Brissot à Condorcet en 1791 (voir la *Correspondance*), fournit au gouvernement français des planches pour assignats en 1792, et devint sous le Directoire directeur de la monnaie des médailles. — Voir sur lui le *Moniteur* du 3 septembre 1796.

(1) Ici, je supprime une grande page, sur un mécanicien américain du nom de Pope. Elle est à peu près littéralement tirée du *Voyage en Amérique* de Brissot, t. I, p. 139-140, et n'a aucun rapport avec les *Mémoires*.

(2) C'est le 2 juillet 1782 que les troupes des puissances alliées étaient entrées dans Genève.

(3) Pierre-Alexandre du Peyrou, issu d'une famille protestante française réfugiée en Hollande, né en 1729 dans la Guyane hollandaise où son père était magistrat, était venu se fixer à Neufchâtel en 1748, par suite d'un second mariage de sa mère. « Il jouissait d'une immense fortune, dont il fit l'usage le plus généreux. » (Ph. Godet, *M*[me] *de Charrière et ses amis*). Il mourut en 1794.

(4) Entre autres M[me] de Charrière.

quentaient. Fille du colonel Prory (1), élève de Jean-Jacques, les vertus de madame Dupeyrou rappelaient et honoraient le maître de son père. Sa sensibilité n'était égalée que par sa prodigieuse activité. Sans cesse occupée du soin de faire le bien, de soulager les malheureux, de consoler les proscrits, on la voyait le matin panser les plaies d'un enfant, distraire son mari par des lectures continuelles, ou amuser ses amis par une conversation intéressante. Avec tant de qualités, elle n'a cependant pas été heureuse. Vertueuse, elle a trop souvent dédaigné ces formes, ces ménagements qui commandent à la vertu même de fixer l'opinion publique ; elle s'est trop livrée à cette facilité qui accompagne la bonté, la générosité, et que la calomnie travestit ensuite en crime. Aimante autant qu'aimable, il lui était difficile de ne pas trouver dans tous les hommes honnêtes et sensibles autant d'amis qui lui restaient attachés. Tel est le sentiment que je lui vouai. Elle me parlait souvent de mon union prochaine avec ma Félicité, et elle se proposait, me disait-elle, de voir élever mes enfants sous ses yeux. Voir élever des enfants est un bonheur pour tout être sensible ; c'est un bonheur dont madame Dupeyrou était et devait être à jamais privée. Ah ! pourquoi nos deux rêves ne se sont-ils pas réalisés !

Le mois que je passai dans cet adorable séjour me parut le temps le plus court de ma vie ; je ne regrettais que d'y être environné de trop de somptuosité. Quoique philosophe, M. Dupeyrou habitait un palais magnifique qui lui avait coûté plus d'un million à bâtir, car il avait fallu souvent forcer la nature et tirer de loin soit les matériaux, soit les ameublements. Le salon doré, qui convenait plus

(1) Le colonel Abraham Pury, conseiller d'Etat de Neufchâtel. Voir sur lui les *Confessions*, livre XII, et le livre de M. Ph. Godet sur Mme de Charrière. — En octobre 1790 (voir *Patriote* du 28), Brissot l'attaquera pour un mandement contre la presse française.

à Paris qu'à des montagnes solitaires, contrastait trop avec la simplicité du maître, la bienfaisance de son épouse, et le buste de Rousseau qu'on y vénérait. Je regrettais que M. Dupeyrou n'eût pas employé les revenus immenses qu'il tirait de ses habitations de Surinam à des objets d'utilité publique, comme avait fait de Pury: les richesses de cet homme bienfaisant avaient fondé des hôpitaux, des manufactures et des villes (1).

***

M. Dupeyrou me raconta beaucoup d'anecdotes sur Rousseau, que je regrette bien de n'avoir pas alors mises par écrit, car on pouvait se fier à sa véracité. Il me le peignit comme un homme ombrageux, mais qui n'était devenu tel que par les artifices de la Levasseur; avant qu'il ne l'eût épousée, cette femme avait intérêt à s'emparer de lui, à éloigner ses meilleurs amis, afin qu'on ne lui ouvrît pas les yeux sur ses désordres.

C'était à ses manœuvres qu'il devait son aventure de Motiers-Travers. Thérèse Levasseur voulait l'en éloigner, parce qu'elle y était trop connue, parce qu'elle craignait que son caquetage ne revînt à Rousseau, et qu'il n'apprît tous les marchés qu'elle faisait pour vendre aux étrangers jusqu'à sa vue sans qu'il s'en doutât. De là cette scène de pierres jetées dans sa maison, et cette haine prétendue des habitants de Motiers contre lui (2).

(1) Le Pury dont Brissot veut parler ici est, non plus Abraham Pury, mais David Pury (1719-1786), banquier neufchâtelois établi à Lisbonne, qui légua toute sa fortune à sa ville natale pour des œuvres d utilité publique, auxquelles il avait déjà affecté des sommes considérables de son vivant (note communiquée par M. Th. Dufour, bibliothécaire honoraire de Genève).

(2) Voir à ce sujet le mémoire de M. Jansen : « Documents sur J.-J. Rousseau (1762 à 1765), recueillis dans les Archives de Berlin ».

Ce récit de M. Dupeyrou coïncide parfaitement avec ce que m'a dit en Angleterre M. Kirwan (1), si célèbre par ses expériences chimiques. Il avait connu Hume (2), et l'avait souvent entretenu sur Rousseau. Hume n'attribuait sa brouillerie avec ce grand homme qu'aux faux rapports de la Levasseur. Elle s'ennuyait dans sa solitude de Wotton (3). Ignorant la langue, elle ne pouvait causer avec personne, ni se livrer à son commérage ordinaire. Elle créa des fantômes pour effrayer facilement son maître, le tirer de cette île, et elle y réussit.

Kirwan avait été lié avec un ministre de Shrewsbury. Celui-ci voyait souvent Rousseau lorsqu'il demeurait près de là ; il assurait que le Genevois était alors heureux, et que sa gouvernante seule, ne pouvant se souffrir en ce lieu sauvage, avait imaginé de brouiller les deux philosophes. Kirwan répéta depuis le propos du ministre à Hume, qui ne répondit pas.

Cette querelle bizarre peut être maintenant jugée. On doit plaindre Jean-Jacques de s'être trop laissé emporter à la vivacité d'une imagination qui lui peignait tout en noir. Il ne faut pas voir dans Hume un homme aussi coupable que le croyait Rousseau, mais peut-être seulement un de ces despotes littéraires, un de ces orgueilleux protecteurs qui font le bien plus par vanité que par humanité, incapables d'amitié, parce qu'ils se croient supérieurs à tous les autres ; un homme enfin dont l'âme froide, ne pouvant longtemps être d'accord avec l'âme brûlante de l'auteur d'*Héloïse*, devait tôt ou tard le ridiculiser, le craindre ou

— *Mémoires de la Société genevoise d'histoire*, t. XXII, pages 109 à 200. (Note de M. le professeur Eugène Ritter).

(1) Richard Kirwan (1750-1812), savant Irlandais, chimiste et minéralogiste.

(2) C'est en 1766 que David Hume avait accueilli Rousseau en Angleterre.

(3) Wootton, dans le comté de Derby.

le détester, parce qu'il devait tôt ou tard le regarder comme un fou ou comme un génie supérieur à lui. Quant à l'honnête Horace Walpole (1), qui prit parti contre le philosophe de Genève, il a dicté lui-même le jugement qu'on doit porter sur la bonté de son cœur et de son esprit, en écrivant qu'il a persiflé Rousseau jusqu'au sein du malheur, parce qu'il ne lui a jamais inspiré qu'un profond mépris.

M. Dupeyrou me dit qu'il avait essayé vingt fois de dessiller les yeux de Rousseau, mais jamais il ne put convaincre son opiniâtre aveuglement ; il se rendit même suspect par trop de zèle et faillit perdre son amitié. Il lui avait offert en pur don une rente pour assurer sa subsistance, une maison qu'il me montra, et il le dispensait de toute reconnaissance, même de continuer sa correspondance avec lui : Rousseau craignit de s'enchaîner, il refusa tout.

Rousseau mettait une espèce d'orgueil à prendre le parti de sa gouvernante contre tous ses amis ; le dédain qu'ils montraient pour elle lui semblait une espèce de reproche pour le choix qu'il avait fait et, si j'en crois quelques Genevois et Neufchâtelois qui ont été à portée de la connaître, elle méritait peu l'estime dont il l'honorait.

Peut-être aussi la passion a-t-elle dicté en partie ces divers jugements. Rousseau ne pouvait pardonner aux Genevois de n'avoir pas embrassé son parti lorsqu'il fut proscrit par le Conseil (2) ; et les Genevois et les Suisses ne lui pardonnèrent pas davantage la sévérité avec laquelle il les avait quelquefois traités dans ses écrits. Sa célébrité les accusait, il fallait donc lui trouver des défauts.

Les *représentants* semblaient punis par le ciel de la lâcheté avec laquelle ils avaient sacrifié sa cause. Errants, pros-

(1) L'ami de M[me] du Deffand.

(2) En 1762, après que le Parlement de Paris eut condamné l'*Emile*, qui venait de paraître, le Petit Conseil de Genève l'avait condamné à son tour, le 19 juin, et avait même décrété l'arrestation de l'auteur.

crits, ils n'étaient d'accord entre eux ni sur les sources de leurs malheurs, ni sur les moyens de les réparer. Les plus violents reprochaient à leurs chefs de les avoir abandonnés, de ne s'être pas ensevelis sous les ruines de Genève. Moi-même, entraîné par mes idées romanesques en politique, je fis ce reproche à Clavière ; il connaissait mieux les hommes, sa patrie et son siècle que moi. Résister à la force, me disait-il, pour obtenir une meilleure cap tulation, était une absurdité ; car Genève ne pouvait se défendre quarante-huit heures, et sa défense l'exposait à un pillage assuré : il n'y avait qu'un moyen pour prévenir ce pillage, mais il était violent; c'était de se battre jusqu'à la dernière extrémité et de faire ensuite sauter la ville. Mais, me disait Clavière, si nous pouvons disposer de notre vie, qui nous donne le droit de disposer de celle de dix mille femmes ou enfants ? Sagonte, ajoutait-il, n'était pas une ville commerçante et manufacturière. Des sauvages, des peuplades belliqueuses peuvent préférer de s'ensevelir tous dans une mort commune; mais un peuple commerçant ne fait que calculer ses jouissances, et ceux d'entre nous qui se distinguent par leurs vociférations sont encore plus hypocrites que frénétiques. Dans cette circonstance, que devaient faire les chefs? Se sacrifier, puisqu'ils étaient la pierre d'achoppement à la réconciliation.

Au lieu de les remercier de leur générosité, on les avait poursuivis à coups de fusil, et je vis Clavière plus d'une fois injurié. Je ne pouvais croire à tant d'ingratitude pour un homme qui avait sacrifié sa fortune, ses veilles, sa vie au peuple. Je ne prévoyais pas qu'une expérience encore plus douloureuse m'était réservée (1).

Les Genevois proscrits s'étaient disséminés dans les environs de Neufchâtel; plusieurs habitaient un village à demi-

(1) Ajouté évidemment en 1793.

lieue nommé Péjeux (1), et c'étaient les plus estimables. J'y louai une chambre pendant quinze jours afin de jouir mieux de leur conversation. Duroveray et Clavière me communiquèrent une foule de faits précieux, dont je consignai ensuite une partie dans mon *Philadelphien à Genève.* Ce fut là que je trouvai dans le respectable Vieusseux père (2) le caractère d'un vrai Romain. Sa jeune fille, depuis madame Turet, me parut ressembler à Porcia pour le langage mâle et énergique.

Les Genevois proscrits variaient sur le parti qu'ils devaient prendre. Ils voulaient fonder une colonie ; mais où? La France, qui leur donnait des fers, leur était odieuse. L'empereur les appelait à Constance. Mais quelle foi faire sur les promesses d'un despote? La Suisse semblait leur offrir des frères : mais une jalousie secrète rongeait le cœur de ces frères. Insensiblement tous les yeux se tournèrent vers l'Angleterre. Sa constitution présentait à la liberté des gages plus assurés; l'Irlande pouvait voir s'élever une nouvelle Genève. Le projet en fut formé. Je parlerai ailleurs de ses progrès.

Pour dissiper les chagrins de mon ami Clavière, nous imaginâmes de parcourir les environs de Neufchâtel. Je gagnais de tous côtés dans ces voyages. Clavière, mûri par l'âge, par l'expérience de la vie civile et politique, par la pratique du commerce et des hommes, Clavière, qui se devait tout à lui-même, qui ne puisait que dans son propre fonds, qui n'était fort que de sa force, rectifiait à chaque instant mes réflexions et donnait de l'aplomb à mes idées.

(1) Lisez *Peseux.*

(2) Il est probable que Brissot veut parler ici de Jacques Vieusseux (1721-. . . .), oncle, et non pas père, du Pierre-François Vieusseux qui avait épousé la fille de Clavière, et grand-père de Jean-Pierre Vieusseux, le célèbre libraire de Florence. Mais son unique fille, Jeanne-Pernette-Suzanne, née en 1761, morte en 1848, épousa Jean-Théodore Rivier, citoyen de Genève. Il faudrait donc lire ici *Rivier* au lieu de *Turet.*

Il avait aperçu dans mes ouvrages une grande facilité pour écrire, de la fécondité, de la clarté, de la méthode, et surtout une vive sensibilité. Mais il trouvait avec raison que j'abusais de ces qualités, que rien n'annonçait de la profondeur, que les réflexions étaient trop superficielles, et il voulait m'accoutumer à creuser mes idées, à me rendre mécontent de moi-même et difficile sur mes productions (1). C'est alors que je fis une seconde éducation, et je lui en dois à lui seul tout le bienfait. Ah ! si le ciel nous avait entièrement favorisés, s'il avait pu le tirer des affaires et moi de la nécessité de sans cesse songer à mon existence, je ne doute pas que nous n'eussions été bien plus utiles au genre humain en mettant en commun nos idées et nos travaux. Clavière avait tout ce qui me manquait, et je pouvais suppléer en partie à tout ce qu'il n'avait pas. Un autre lien nous attachait, c'était la même sensibilité pour le beau, pour le bon, le même désir pour être utile, le même besoin d'expansion désintéressée hors de nous-mêmes. Nous nous devinâmes du premier coup d'œil ; aussi mon amitié pour lui n'a-t-elle pas augmenté. Il fut dès lors tel pour moi que depuis je l'ai toujours vu, c'est-à-dire un véritable père, un sage mentor. Il me donna de judicieux conseils sur l'établissement que je voulais faire en Angleterre et, quoiqu'il ne connût point mes moyens, sachant que les gens de lettres n'étaient point communément dans l'aisance, il m'offrit un crédit de deux cents louis sur une maison de Londres. Ce trait me fit verser des larmes, j'en pris un de cent louis qui plus tard ne fut que trop utile.

Ce trait me rappela le service qu'il avait rendu jadis à son compatriote Delolme (2), si célèbre par son traité sur *La constitution d'Angleterre* ; il n'était encore qu'avocat

(1) Il est difficile de se juger mieux.

(2) J.-L. Delolme (1740-1806). Son livre, paru en 1771, avait popularisé en Europe les institutions de l'Angleterre.

et connu par quelques brochures. Clavière devina son génie ; il lui conseilla de ne pas s'ensevelir dans Genève et de voyager pour étendre ses connaissances et ses idées ; Delolme suivit son conseil, mais il était né sans fortune. Clavière lui donna 250 louis, et il m'assura qu'il aurait encore ajouté à ce don si l'inconduite de cet homme original ne l'avait pas dégoûté de poursuivre sa bienfaisance envers lui. Pour subsister, Delolme fut obligé de se faire à Londres guichetier dans une prison.

A Colombier (1), où j'allai avec Clavière, nous eûmes le plaisir de passer deux heures intéressantes avec le ministre qui rédigeait alors le *Journal helvétique* (2). A l'austérité de sa profession il joignait une philanthropie douce qui régnait dans tous ses écrits. Pur comme la nature qui l'entourait, il était aussi bon père, aussi bon mari qu'il était sévère dans ses mœurs et religieux dans ses discours.

Colombier avait été la demeure de ce philosophe grand seigneur qui fut le patron de Jean-Jacques, de milord Maréchal (3), et ce lieu nous rappela un grand génie et un grand homme de bien.

Une manufacture de toiles élevée dans le voisinage nous montra combien les Suisses étaient adroits à profiter des fautes et des besoins de la France.

Rousseau avait fait un tableau si enchanteur de la petite île de Saint-Pierre, que je résolus de ne pas quitter la Suisse sans y aller faire un pèlerinage ; Clavière seul m'accompagnait ; je ne voulais pas d'autre compagnon,

(1) C'était là qu'habitait M[me] de Charrière.

(2) Ce ministre était Henri-David Chaillet, un des amis de M[me] de Charrière (v. Ph. Godet, t. I, p. 277 et suiv.). Le *Journal helvétique*, fondé en 1733, eut plusieurs éclipses et porta successivement plusieurs noms. En 1782, c'était Chaillet qui le rédigeait.

(3) Georges Keith (1685-1778), Ecossais proscrit comme jacobite, réfugié auprès de Frédéric II, qui l'envoya gouverneur à Neufchâtel. On l'appelait *Lord Maréchal*, titre héréditaire dans sa famille. On sait combien il fut généreux avec J.-J. Rousseau.

parce que je me proposais bien de m'instruire par sa conversation dans ce court voyage. Jean-Jacques n'avait pas exagéré les charmes de son île favorite. C'était la Thébaïde d'un philosophe, la retraite de l'homme opprimé ou mécontent du monde, et bien avec lui-même. L'intendant de cette petite île ne parlait de Rousseau qu'avec enthousiasme ; tout en ranimait pour nous le souvenir, et ces arbres sur lesquels il aimait à grimper, et ce bateau où, abandonné au cours de l'eau, il laissait errer ses idées à leur gré, et ce petit salon qu'il fuyait avec soin parce que là se rassemblaient les importuns qui se rendaient en partie de plaisir dans cette île. Je passai quelques heures enfoncé seul dans une rêverie délicieuse qui ne fit qu'accroître mon goût pour la solitude. Pourquoi, pourquoi le ciel m'en a-t-il arraché ? Pourquoi m'a-t-il jeté dans un tourbillon si peu fait pour la trempe de mon âme?

Combien de fois n'enviai-je pas en moi-même le sort d'un Français que je rencontrai dans ces contrées presque sauvages, et que le malheur seul y avait fixé ; on le connaissait sous le nom de Saint-Robert (1), mais il portait un autre nom lorsqu'il administrait en chef les finances et les affaires du feu prince [de] Conti ; sa générosité, son zèle pour ce prince, et la mauvaise foi dont il avait été payé, l'avaient forcé de faire banqueroute et de fuir pour se soustraire à l'emprisonnement. Retiré en Suisse, il ne put se dérober à son génie actif. Il lui fallait une occupation constante, et son goût pour la bienfaisance sut la lui fournir. Est-ce l'exemple du fameux empirique *Schoupach* qui la lui inspira ? Je l'ignore. Saint-Robert avait quelques idées de botanique, et il crut, à l'aide de ces idées et de diverses recettes qu'il connaissait, faire une espèce de panacée pour toutes les maladies ; il la composait des trois règnes,

(1) Je ne sais de quel personnage il s'agit ici.

de fer, de vin ou de bière et de lait de chèvre : il avait été longtemps à trouver ce dernier ingrédient. Son livre lui indiquait, pour élément du règne animal, *lac montuum* (1), et il sauta de joie, comme Archimède, en rêvant un jour que ce mot ne pouvait s'appliquer qu'aux habitantes des montagnes, aux chèvres. Ce remède est connu dans la France, mais surtout dans la Suisse, sous le nom de *bière de santé.* On ne peut nier qu'elle ne soit bonne et curative dans beaucoup de maladies, je l'ai moi-même éprouvé. Le succès de Saint-Robert réveilla son goût pour les spéculations, et là il abandonna la sagesse ; au lieu de se borner à rendre service aux malheureux qui avaient besoin de son secours, il voulut courir après la fortune, lui qui en avait été si cruellement maltraité, lui qui me racontait avec une espèce d'orgueil qu'il avait trouvé le secret de vivre avec deux ou trois sous par jour. Il en fut puni, il fut encore une fois malheureux ; je l'en ai plaint, car sa spéculation même avait un objet utile : celui d'étendre son remède partout, celui d'être plus à portée d'exercer sa bienfaisance. Nos âmes avaient trop de rapports pour qu'il n'en résultât pas un attachement mutuel. Je cultivai Saint-Robert, qui fréquentait beaucoup la société de madame Dupeyrou. Il m'offrit de m'accompagner jusqu'à Besançon où ses affaires l'attiraient, et j'y consentis. Avant mon départ, j'arrêtai avec la société typographique de Neufchâtel le plan de distribution en France du journal que je devais composer en Angleterre. Cette société avait imprimé ma *Théorie des lois criminelles* et mon *Traité de la Vérité.* En parcourant ses magasins, j'observai avec surprise des ballots de mon premier ouvrage, que j'avais cependant payé et dû emporter en entier. Je m'en plaignis. On me répondit qu'on n'en avait imprimé un plus grand nombre que pour étendre la

(1) *Sic.* Ne faudrait-il pas lire *montanum* ?

réputation de l'auteur. Je ne répliquai pas un mot, je n'en pouvais dire que de désagréables. J'étais prédestiné à vérifier encore l'adage de Virgile : *sic vos non vobis.*

Il y avait trop du jeune homme dans ces ouvrages, et ce fut à Neufchâtel que je m'en aperçus. Clavière et madame Dupeyrou en firent devant moi une critique judicieuse, mais ils la firent avec tant de grâce et de bonté que je les en aimai mieux, que je m'en estimai moins, et que je résolus de me corriger.

Mes journées s'écoulaient délicieusement dans cette société chérie ; nous les prolongions fort avant dans la nuit ; nous ne nous quittions jamais qu'avec peine ; et chaque jour semblait ramener un nouveau plaisir, quoique le seul plaisir de chaque jour fût de se voir, de converser, de s'épancher mutuellement.

Il fallut faire ses adieux ; je me consolais en pensant que bientôt je reverrais Clavière et sa famille en Angleterre, et nous bâtissions mille projets pour revenir un jour en Suisse.

La route jusqu'à Besançon me parut peu longue : les moments que je ne donnais pas à l'agréable conversation de Saint-Robert, je les consacrais à mes projets romantiques et surtout à m'enivrer du spectacle que m'offraient les montagnes au travers desquelles roulait notre rustique *caraba* (1). Ah ! combien je désirai de partager l'état d'un anabaptiste que nous rencontrâmes ! Il demeurait seul avec sa famille au sein de ces déserts ; il y vivait du produit de ses mains, des légumes qu'il cultivait, des bestiaux qu'il élevait. La tranquillité dont il était environné, et qui se peignait dans toute sa personne, me paraissait le comble du bonheur. Je pensais avec effroi que bientôt, loin de cette tranquillité, j'allais me replonger dans la fange et le tourbillon des villes.

(1) Petit char rustique du pays. Corruption du mot char-à-bancs ?

Motiers-Travers, où nous nous arrêtâmes, augmentait encore mes regrets. C'était bien le séjour d'un philosophe, quoique la cabane de l'anabaptiste m'eût séduit davantage ; mais le philosophe avait plus de besoins que l'anabaptiste. Aussi ce dernier n'avait-il point de querelle avec les ministres protestants. Je vis la maison simple qu'habitait Rousseau, la galerie sur laquelle il se promenait, l'arbre au pied duquel il s'asseyait lorsque, pour exciter l'émulation des enfants à la course, il leur distribuait des gâteaux. J'interrogeai plusieurs habitants sur l'histoire de ces pierres jetées à Jean-Jacques, et de ces outrages dont il s'est plaint amèrement. Les versions étaient si diverses que je ne sus où était la vérité.

Arrivé à Paris, je revis les deux hommes qui avaient juré de s'associer à ma philosophique entreprise, Villar et Elie de Beaumont. Ils furent enchantés de mon voyage, et me promirent de nouveau des monts d'or. J'eus la simplicité de ne pas exiger une seule avance, et de partir en leur annonçant seulement que je ne tarderais pas à leur en demander. Qui fournissait donc à mes dépenses ? Une femme généreuse (1), qui me donna bientôt après le plus précieux des titres, celui de son fils. Je puisais dans sa bourse, ne doutant pas d'y remplir les vides que j'y causais. C'était ainsi que, me berçant toujours de mes projets, confiant dans des hommes qui me trompaient, je creusais la ruine d'une famille qui m'adoptait, et pour laquelle j'aurais donné mon sang.

Je disais adieu à la France, devais-je y laisser mon amie ? L'emmener avec moi avant que mon établissement eût quelque fondement paraissait imprudent. Nous nous résolûmes donc à une séparation, qui ne pouvait durer longtemps ; mais avant de la quitter, la meilleure des

(1) Mme Dupont.

mères nous unit secrètement, et sous les yeux de la seule amitié (1). Je passe sur cet événement, parce que, comme je l'ai déjà dit, je veux traiter séparément cette partie de ma vie.

Je retournai à Boulogne avec ma belle-mère. J'y demeurai quelques semaines au sein de la tendresse filiale et fraternelle, et au milieu des conseils de l'amitié. Mon mariage me donnait trois sœurs, c'est-à-dire trois amies ; car il n'y avait qu'une âme dans cette famille.

(1) Le 17 septembre 1782.

CHAPITRE XII

LONDRES (1782-1784)

J'avais pris un logement à Brompton (1), faubourg agréable de Londres, recherché par les malades mêmes pour sa salubrité. Il était loin de la ville, moins sujet à ce brouillard épais, si cuisant, si insalubre, qui l'enveloppe une partie de la journée. Il était près de la demeure de Swinton, que je me proposais de cultiver, près de la charmante habitation du rédacteur du *Courrier de l'Europe,* de Serres de Latour, avec qui je commençais à me lier ; il était près enfin de la pension de mon aimable Nancy.

La plupart des Français qui vivent en Angleterre y sont attirés par la nécessité. Les uns pour éviter des rigueurs injustes, les autres pour parer aux suites de leurs fautes ou de leurs crimes. J'avais fait choix de cette terre de liberté par un motif bien différent. Je m'y fixais parce que, dans la carrière que je courais, je croyais pouvoir y être utile à mes semblables plus que partout ailleurs.

En m'établissant dans cette île, je m'étais fait une loi d'éviter tous les réfugiés dont la vie n'était pas intacte et dont la liaison, si elle n'eût pas été dangereuse pour moi, eût pu paraître suspecte à des yeux peu éclairés. Cependant j'ai quelquefois laissé venir chez moi des Français dont les erreurs me paraissaient condamnables ; mais j'espérais

(1) Brompton Row, n° 1, chez mistress Garden.

les ramener à la vertu. La conduite, les opinions, la vie intérieure de l'homme vertueux ont nécessairement de l'influence sur celui dont le cœur n'est pas entièrement gangrené. Il est d'abord tenté de vous persifler, ne répondez rien : soutenez votre rôle, il vous respectera. J'en ai fait l'expérience, et j'en ai conclu qu'il ne faut pas toujours mal juger des personnes honnêtes qui voient des hommes vicieux. Au reste, Pelleport (1), dont il sera question par la suite, et dont les écarts ont été la cause ou au moins le prétexte d'un de mes plus grands malheurs, était presque le seul Français qui vînt me visiter dans ma solitude de Brompton.

Pelleport, homme d'esprit mais sans fixité dans les principes, aimant les plaisirs quoique dénué de la fortune qui les procure, avait été conduit en Angleterre par le dessein de se soustraire au besoin, et peut-être aussi par ce caractère inquiet qui le promenait successivement dans toutes les contrées de la terre. Je le connaissais pour l'avoir rencontré quelquefois chez mon ami Mentelle, dont il avait été l'élève à l'Ecole militaire. Depuis madame Dupeyrou m'avait recommandé de le voir et de lui être utile. Je fis peu pour lui, mais je fis tout ce que je pus, et ce peu eût suffi pour le retirer de l'abîme où son imprudence l'a précipité depuis, si le désordre n'eût pas été son élément. Je vis aussi pendant quelques mois le trop fameux Linguet ; mais je n'eus de relations suivies qu'avec Latour.

Il était bien naturel qu'en me fixant à Londres je cherchasse à connaître le rédacteur du *Courrier de l'Europe*, avec lequel j'avais autrefois entretenu une correspondance ; son caractère se dévoila dès notre première conversation : il était vif, conséquemment ouvert. Il me dit beaucoup de

(1) Anne-Gédéon de La Fitte, marquis de Pelleport, né à Stenay en 1754, mort vers 1810 (Quérard), est une curieuse figure d'aventurier. J'aurai à revenir sur lui un peu plus loin, p. 319.

mal de son métier de journaliste, de la feuille qu'il rédigeait, de Swinton, des auteurs, du public, de tout le genre humain et de lui-même. Il m'apprit ses aventures sans en cacher le mal, sans en exagérer le bien : né sans fortune, mais d'une bonne famille, élevé dans un monde brillant, quoique incapable d'en soutenir la dépense, il avait fait la cour, quoique marié, quoique père de plusieurs enfants, à la femme de M. de Bejan (1), intendant d'Auvergne ; elle était sa parente, il était le secrétaire du mari ; elle était jeune, jolie, aimable, le mari était vieux, laid, grondeur. Le secrétaire fut donc bientôt préféré à l'intendant. Cette liaison ne pouvait manquer d'éclater et d'attirer des malheurs au couple d'amants. Ils arrêtèrent de prendre la fuite en se munissant de secours abondants pour ne pas tomber dans la misère. L'Angleterre seule offrait un asile impénétrable à toutes les recherches du ministère français, ils le choisirent. Les premiers mois s'écoulèrent délicieusement ; la misère arriva. L'imprévoyant Latour n'avait pas songé à la prévenir. Il fallait pourtant s'en tirer ; on épuisa toutes les ressources. L'amante infortunée soutint ce revers avec calme, et de ses doigts délicats elle fournit longtemps aux besoins du petit ménage. Latour de son côté se mit à l'affût des expédients. Swinton était alors en grande renommée parmi les Français, qu'il aidait de sa bourse ; on le recherchait, quoique les conditions de son obligeance fussent onéreuses. Swinton comptait sur le talent de Latour, et il l'aida. La guerre d'Amérique occupait alors tous les esprits, on craignait aussi une rupture avec la France ; cette contrée était avide de nouvelles, et cette avidité

(1) Il n'y a pas eu d'intendant d'Auvergne de ce nom. Il s'agit en réalité de Guerrier de Bezance, qui, après avoir été successivement avocat-général à la Cour des Aides de Clermont, conseiller au Parlement de Paris, maître des requêtes, était revenu à la Cour des Aides de Clermont comme premier président en 1782 (voir *Mém. secrets*, 7 mars 1783).

devait encore redoubler si la guerre venait à se déclarer. Cette idée conduisit Latour au projet d'une gazette qui serait composée en français à Londres, et distribuée en France ; mais comment faire répandre cette nouveauté dans un pays où la censure était si sévère ? L'intérêt aplanit tout. Vergennes avait besoin de connaître à fond l'Angleterre ; la gazette de Latour valait cent espions, et elle lui rapportait au lieu de coûter.

Telle fut l'origine du *Courrier de l'Europe* (1).

Cette feuille, qui a contribué plus qu'on ne pense au succès de la guerre de l'Amérique et par suite à la Révolution française, on la doit à un rapt. Son succès fut rapide. Les souscripteurs arrivèrent en foule ; Latour se vit une fortune assurée. Mais la cruelle expérience qu'il avait faite de la misère ne l'avait pas guéri de son goût pour la dissipation ni de son imprévoyance. N'aimant pas les Anglais, dont le caractère orgueilleux et sec lui était insupportable ; méprisant les Français qui étaient à Londres, et dont la presque totalité méritait ce mépris ; voulant jouir du présent sans s'inquiéter de l'avenir, il se réfugia dans une petite maison à Brompton, au bout de laquelle il y avait un ou deux arpents de terre. Il embellit cette chaumière et transforma la prairie en jardin. Sa retraite était délicieuse. Heureux s'il ne s'y était pas livré à son amour pour la bonne chère ; s'il n'y avait pas vécu en épicurien, en vrai Lucullus ; si sa folie pour le jardinage ne l'avait pas jeté dans des dépenses excessives ; heureux enfin s'il eût voulu quelquefois, du sein de sa prospérité, jeter les yeux sur l'avenir et réfléchir un peu plus sur le présent. Le *Courrier de l'Europe* lui rapportait un superbe revenu ; il retirait un autre produit considérable d'une recette empirique qui a joui pendant longtemps du plus grand succès sous le nom

(1) En juillet 1776.

de *dragées de la Mecque.* Il les composait lui-même ; la composition lui coûtait peu, et le prix en était énorme. Mais la fortune de Latour l'aveugla ; il ne pensa pas qu'elle aurait un terme ou, s'il entrevit ce terme, il crut que l'héritage immense que sa maîtresse, ou plutôt sa nouvelle femme, devait recueillir un jour le mettrait à l'abri des coups du sort.

J'ai dit sa nouvelle femme, car quoique Latour fût marié et eût des enfants, cependant il brisa tous ces liens pour satisfaire sa passion. C'était un crime ; il en commit un second en oubliant tout ce qu'il devait à la famille infortunée qu'il abandonnait dans l'indigence. A peine lui envoyait-il quelques légers secours. Je sus ces détails par Swinton, car Latour ne me fit jamais la confidence de son premier mariage. Il craignait ma morale. Mais tout sermon glissait sur son cœur. Il entendait avec peine les remontrances et suivait toujours la route qu'il s'était frayée. Ouvert, franc, il était bon et généreux. Il avait l'esprit peu cultivé, quoiqu'il n'en manquât pas, et sa facilité pour écrire et pour traduire de l'anglais était extraordinaire ; il avait même publié un livre intitulé *le Bonheur* (1), ouvrage qui n'était pas sans mérite. Mais il haïssait le travail, surtout celui de la plume, et aimait à passer ses jours dans l'indolence. Aussi fut-il enchanté quand j'eus consenti à lui servir de second pour son *Courrier,* dans la partie des *Variétés.* Avec cent louis il se procurait une oisiveté qui lui était chère et se reposait sur mon activité infatigable.

Il vivait en sauvage, et peut-être n'avait-il pas tort. Trois choses le réconciliaient avec la vie, son jardin, sa table, et surtout la femme aimable qui avait tout sacrifié pour le suivre. Hors de là, il n'estimait rien, n'aimait personne,

(1) 1767, in-12.

ne lisait aucun livre ; il aurait bien partagé sa vie, comme La Fontaine, en deux parts, l'une à dormir, l'autre à ne rien faire. Je ne revenais pas de mon étonnement, quand je le voyais avec de pareils goûts chargé d'une aussi lourde rédaction.

Mais il exploitait la littérature et les nouvelles comme on exploite une ferme, il ne l'estimait que par son revenu, sans s'y attacher. Etonné lui-même de ses succès, il en jouissait sans vouloir les mériter, sans s'en enorgueillir. Cinq mille personnes souscrivaient à une gazette médiocre, un million d'individus la lisaient régulièrement, il en tirait plus de 25.000 livres, tandis que Rousseau n'avait pas retiré de tous ses ouvrages une année du produit du *Courrier*. Ce fait n'est-il pas déshonorant pour le siècle, et décourageant pour le génie ? C'est une réflexion que Latour me faisait quelquefois lui-même, et cette réflexion ne semblait qu'ajouter à son mépris pour les sciences et pour les hommes.

Nos deux caractères, comme on le voit, contrastaient singulièrement. Moi, ardent, infatigable pour le travail, toujours lisant, méditant, écrivant, aimant peu la table, fou du bien public, ami de la vérité, et déjà prêt à tout leur sacrifier, je plaignais sincèrement Latour, tandis qu'il me regardait comme un fou, dont les rêveries étaient parfois amusantes. Lui aussi me traitait en Don Quichotte de l'humanité. Je le plaisantais à mon tour, je le prêchais parfois, je lui reprochais son épicuréisme, son insouciance, mais nous vivions paisiblement. Sa franchise envers les autres et envers lui-même, la facilité de son commerce, et plusieurs services que je le vis rendre à des malheureux, me faisaient excuser ses erreurs et lui pardonner des fautes dont le mal ne pesait que sur lui. Je cultivais aussi sa connaissance parce que j'espérais tirer parti de sa feuille pour mes folies, comme il les appelait, c'est-à-dire pour répandre partout les bons principes : je ne fus point trompé.

Il m'offrit de m'abandonner la partie littéraire de la gazette, aux conditions que je voudrais fixer, et je ne le refusai pas ; son journal ne pouvait nuire à mes projets, il pouvait au contraire leur servir d'appui. Je répugnais d'abord à reprendre le métier de journaliste, mais il me fut aisé d'apaiser mes scrupules par la pureté de mes intentions et la nature même du travail dont j'étais chargé. Appelé à écrire par un goût impérieux et par les circonstances, j'ai cru qu'un écrivain devait distinguer son siècle et la postérité, et qu'il fallait travailler pour l'une sans abjurer l'autre. Il y a vingt manières différentes d'influer sur son siècle et d'être utile à ses semblables. On peut le faire en remplissant les papiers publics de ses opinions, en répandant, en multipliant les brochures utiles et qui parlent le langage du jour. Les livres profondément pensés et purement écrits vont seuls à la postérité. Pour elle, il faut jeter en bronze et graver au burin ; pour son siècle, on peut se contenter de plâtres et d'esquisses légères, ils suffisent aux besoins du jour. Tel était le raisonnement qui me fit adopter, comme tous les écrivains les plus distingués de cette époque, le travail des ouvrages périodiques et des journaux ; je travaillais comme eux pour influer sur les lecteurs du moment, et non pour ma réputation, ni pour le siècle à venir.

Ces articles n'étaient pas toujours soignés comme ils l'auraient été s'ils eussent porté mon nom ; il y aurait eu des points discutés avec plus de profondeur, des articles que mon scepticisme sévère eût effacés ; mais sur des sciences indifférentes au bonheur, telles que les langues ou l'antiquité, il importe peu qu'on écrive bien ou mal, vrai ou faux, parce qu'il est presque impossible d'y découvrir la vérité ; ce sont des joujoux d'enfants, peu importe que le vernis y soit bien ou mal appliqué. Quant aux véritables sciences, comme la politique et la morale, je saisissais l'occasion d'en répandre les principes dans les seuls écrits

qu'un certain public lit constamment. Peut-être, en réfléchissant sur cette idée, eût-on bien fait de publier Montesquieu, Voltaire ou Rousseau sous la forme périodique, au lieu de les disséquer platement sous les titres de *Génie* ou d'*Abrégé*.

Tel fut l'esprit dans lequel j'ai inséré des articles littéraires et politiques dans le *Courrier de l'Europe*, depuis février jusqu'en novembre 1783. A cette époque, j'abandonnai cette feuille et ma *Correspondance* (1), pour exécuter l'entreprise du *Lycée de Londres* (2). Mais avant d'en finir, je dois encore deux mots à la vérité. Le *Courrier de l'Europe* est peut-être le seul monument qu'on devra un jour consulter pour connaître l'histoire de la révolution de l'Amérique ; il est donc à propos de fixer le jugement qu'on en doit porter. La connaissance particulière que j'ai eue de la composition de cette feuille, des papiers anglais d'après lesquels on la fabriquait, enfin de l'esprit et du caractère de son auteur, m'ont permis de la bien juger. Latour a souvent varié dans ses principes politiques, mais généralement il était plus dévoué à la France qu'à l'Angleterre, il penchait plus vers le parti ministériel que vers celui de l'opposition. Il haïssait cordialement Fox parce qu'il le trouvait trop républicain, et il détestait le républicanisme parce qu'il le jugeait incompatible avec la subordination ; et aux yeux de Latour, qui avait été militaire, la subordination était l'âme des états. Il n'est donc pas impartial dans le récit des débats parlementaires ; il penche toujours la balance du côté de la Couronne.

Quant aux nouvelles, il les puisait dans les gazettes anglaises ; il faut donc souvent s'en défier. La liberté gâte

(1) *Correspondance universelle sur ce qui intéresse le bonheur de l'homme et de la société*, Londres, Cox, 1783. — Neufchâtel, 1783. — Voir plus loin, p. 328.

(2) *Journal du Lycée de Londres*, 1784.

encore plus les sources que ne fait ailleurs l'oppression. C'est cependant parmi elles qu'il faudra chercher l'histoire. Les pièces authentiques, telles que les déclarations de guerre, les traités de paix, etc., doivent rendre ce dépôt recommandable.

La partie littéraire, à quelques articles près, envoyée par des mains étrangères, n'a été qu'une rapsodie pitoyable de vers médiocres, d'éloges mendiés et souvent dictés, ou de plats sarcasmes. Il n'y a rien, presque rien, sur la littérature anglaise, l'auteur n'en ayant jamais lu aucune production. Il a fini la gazette à l'époque de la paix (1), et depuis ce temps elle est tombée en des mains ordurières (2) qui en ont fait un cloaque impur, un réceptacle de mensonges et de calomnies, au lieu d'un dépôt historique. Ceci me ramène naturellement à Swinton.

N'étant point détrompé sur son compte, je m'étais hâté de le revoir à Londres aussitôt que je m'y étais fixé. Je soupçonnai bien qu'il était fâché de mon arrivée, mais il sut parfaitement dissimuler et il m'accueillit avec une apparente amitié. Cette dissimulation dura jusqu'au moment où il me vit désabusé et où nos intérêts commencèrent à se froisser.

Deux motifs avaient engagé Swinton à tâcher de m'éloigner de l'Angleterre, à me décourager des projets que je voulais y former, à me détourner de faire la connaissance de Latour ; car avant que nous nous connussions, il nous avait fort adroitement brouillés. Il me regardait comme un homme à projets, entreprenant et persévérant dans mes entreprises, *a deep-designing man,* ainsi qu'il le disait un jour. Il craignait que je ne voulusse partager la belle récolte qu'il accaparait à lui seul. Il craignait qu'élevant une nouvelle feuille périodique, mes faibles talents et l'expérience

(1) A la fin de 1783.
(2) De Morande et consorts.

qu'il me supposait dans l'art de diriger un journal ne m'attirassent des souscripteurs et ne diminuassent le nombre des siens. Hélas ! il me connaissait bien peu. Alors je me faisais gloire d'être son ami, et j'étais bien éloigné de jouer à l'amitié le tour sanglant dont il me croyait capable et de m'abaisser à d'aussi vils calculs. Au moment même où son âme me faisait cette injure, j'en puis attester la femme à laquelle il était uni, j'aurais tout sacrifié pour lui, pour ses intérêts, pour sa feuille, tant je lui étais encore sottement dévoué.

Cette crainte n'était pas la seule qui troublât son repos. Il avait été plus d'une fois déchiré dans les papiers publics ; sa réputation était fort ébranlée de tous les côtés. Ses amis, les folliculaires, Latour, son cher Morande même, dont je parlerai tout à l'heure, le peignaient sous les plus noires couleurs. Tous le voyaient témoin paisible, auditeur bénévole de ces injures : était-ce philosophie, ou impuissance de répondre ? Alors je n'aurais pas osé décider. Swinton prévoyait que tôt ou tard la bonne opinion qu'il m'avait inspirée allait se dissiper ; que je verrais son associé, ou quelque autre qui m'apprendrait à le connaître. Il prévoyait que, forcé de lui refuser mon estime, de lui ôter mon amitié, j'étais bien capable de détromper sur son compte les personnes que j'avais de bonne foi aidé à mettre dans l'erreur. Il me supposait des liaisons, des connaissances étendues, surtout à Boulogne, ville où il avait intérêt de jouir d'une bonne réputation, et il craignait de me voir renverser par mon indiscrétion, ma franchise, mon horreur de l'immoralité et d'une basse cupidité, l'édifice qu'il avait construit en France avec tant de peine et d'hypocrisie. Tout est arrivé comme il l'avait prévu. J'ai entendu, j'ai été consterné ; ne voulant pas croire aveuglément, j'ai vérifié les faits les plus graves. Content de m'être éclairci pour moi-même, j'aurais tout enseveli dans le silence, si

par une accumulation de calomnies et de persécutions, il ne m'avait forcé depuis à le rompre.

Son caractère commença à se dévoiler à mes yeux quand, pour se venger de Latour, son associé et son rédacteur, il me fit une proposition que je ne pouvais accepter sans me déshonorer. Résolu d'enlever à Latour, à quelque prix que ce fût, la rédaction de la feuille, il me l'offrit à condition que j'embrasserais son parti ouvertement. Ma réponse fut simple. Je ne pouvais, je ne devais prendre aucune part à leur querelle. Ami de tous deux, mon devoir était de ménager leur réconciliation et, lors même qu'elle eût été impraticable, je ne pouvais consentir à supplanter ou même à succéder sans son consentement à un homme dont je n'avais qu'à me louer. C'était son état, son unique ressource ; je le savais, et il eût été affreux de l'en dépouiller. Ce calcul honnête n'était pas celui du vindicatif Ecossais ; mais il ne se tint pas pour battu, et compta trouver quelque moyen de composer une autre fois avec mon austérité.

Ce fut par Latour que j'appris mille détails affreux sur l'histoire et la vie de Swinton. Quoique lié avec lui par intérêt, il le détestait très cordialement. Il me révéla mille anecdotes scandaleuses ; la passion en avait probablement exagéré beaucoup. Cependant je ne pus douter, d'après les confidences de Latour, que Swinton n'eût cherché à nous brouiller en nous disant réciproquement beaucoup de mal l'un de l'autre.

Je l'avouerai, les lumières que Latour me donna sur Swinton dissipèrent une foule de préventions que j'avais chéries et qui m'attachaient à lui. Sa cupidité, la bassesse avec laquelle il recherchait les êtres les plus vils, mais dont il pouvait craindre le crédit ou les traits, sa barbare spéculation sur sa femme et ses enfants, sa spéculation mercenaire sur la curiosité publique, tout le rendit méprisable à mes yeux. Sa maison était le rendez-vous des Français les

plus décriés ; il était le correspondant de Beaumarchais (1), et presque l'esclave de l'infâme Morande. Morande connaissait sa vie ; il avait même en main des preuves de faits qui pouvaient déshonorer Swinton, et il se servait de cet avantage pour lui faire payer un tribut considérable quand il tombait dans le besoin, et Morande y tombait souvent. C'était avec une pareille impudence qu'il rançonnait Beaumarchais et les ministres français qui redoutaient sa plume envenimée.

J'ai peint cet affreux libelliste dans d'autres mémoires particuliers et qui n'ont point vu le jour, et dans un écrit publié en 1791 (2) ; je l'ai peint horrible, épouvantable, tel qu'il était. J'ai besoin de retracer ici son portrait. Ce fut l'homme dont la haine a fait le plus grand tourment de ma vie ; il faut que je montre si j'étais bien coupable de l'avoir méritée !

Ses atroces calomnies auraient déshonoré tout autre dont la conduite eût été moins pure, et dont l'honneur et la probité n'eussent pas été attestés par les actions de toute sa carrière et par le témoignage des hommes les plus honorables de son temps ; il faut qu'après ma mort, s'il reste quelques personnes égarées par les libelles et les placards dont la rage de mes ennemis privés et de mes ennemis politiques m'a poursuivi pendant ces dernières années de ma vie, il faut, dis-je, que ces personnes connaissent l'auteur de toutes ces calomnies, la source de tous ces libelles, et que celles qui les ont répétées (quelques-unes m'en ont déjà témoigné leur repentir) s'aperçoivent qu'elles n'ont été que le coupable écho du plus méchant comme du plus vil des hommes (3).

(1) Probablement lorsque Beaumarchais alla à Londres, en mars 1774, racheter pour le compte de Louis XV un pamphlet contre M[me] Du Barry.

(2) *Réplique de J.-B. Brissot à Charles Théveneau de Morande* (30 août 1791), 31 p. in-8°.

(3) Suivent, dans l'édition de Montrol, quatre pages sur Morande,

Eh bien ! voilà l'homme qui a fourni à mes ennemis tous les traits dont ils ont cru me déchirer. Voilà l'homme dont ils se sont faits les échos et dont ils ont épousé la haine et la querelle !

***

Après mon voyage des Etats-Unis (1), Morande lisait à Duroveray un article dans lequel il prétendait que j'avais été repoussé de toutes les sociétés d'Amérique. « Comment ! lui dit Duroveray, mais cela n'est pas possible, j'ai vingt preuves du contraire ! — Et moi aussi, répondit Morande ; mais voilà comme je sers mes amis et mes ennemis. » C'est Duroveray lui-même qui me répéta ce propos.

J'avais rencontré pour la première fois Morande, en 1779, chez Swinton, dont il fréquentait dès lors la maison avec assiduité. A mon retour en Angleterre, en 1783, me trouvant à dîner au café de *Spring Gardens* (2), j'y vois un homme qui, les yeux fixés sur moi, ne cessait de me considérer, et qui, au bout d'un certain temps, prononça mon nom ; j'en témoigne ma surprise, ne connaissant pas celui qui me nommait, il vient à moi et me décline le sien à l'oreille ; il avait de bonnes raisons sans doute pour se nommer tout bas ; mais, je l'avoue, cette prodigieuse mémoire me fit frémir. Cet homme, me disais-je, ne m'a si bien remarqué sans doute que parce que je suis une victime qu'il veut frapper ; et je ne me trompais pas dans mon pressentiment.

extraites littéralement (il n'y a pas dix mots de changés) de la brochure publiée par Brissot le 10 août 1791 : *Réponse de Jacques-Pierre Brissot à tous les libellistes qui ont attaqué et attaquent sa vie passée* (48 p. in-8°). Puis viennent trois pages de la même brochure, toujours concernant Morande, extraites de *La Police dévoilée*, de Manuel (1791, 2 vol.). Je les supprime également.

(1) En 1788.

(2) Jardins à la mode, plus connus sous le nom de *Vauxhall Gardens*, sur la rive droite de la Tamise. On y trouvait des cafés et des restaurants. On les appelait au début *New Spring Gardens*, pour les distinguer des *Old Spring Gardens* de Charing-Cross.

Je revis une troisième fois Morande chez Swinton, avec un autre folliculaire enrôlé sous les mêmes drapeaux. Que d'impudence ! et quel était mon étonnement ! Faire un métier abominable et, loin d'en rougir, s'en vanter avec audace : peut-on pousser plus loin l'effronterie et la dépravation ? J'étais stupéfait, muet, honteux, baissant les yeux, et ne pouvant ouvrir la bouche. Ils citaient leurs bons mots les plus affreux et se vantaient de la noirceur de leur imagination, de la fécondité de leur esprit dans l'invention des anecdotes qu'ils publiaient chaque jour contre les gens les plus recommandables. «Voici qui méritait bien la bastonnade, disait l'un en parlant de lui-même. — Ceci ne valait-il pas la corde ? » répliquait l'autre. L'heureux métier ! l'aimable chose qu'une gazette rédigée par de tels gens ! La victime paie pour effacer son nom, son ennemi paie pour le rétablir et le publier ; la loi protége tout, et le public ne fait qu'en rire.

« Tel négociant m'a donné cette paire de boucles pour vanter son magasin et déprécier celui de son rival. — Telle actrice m'a envoyé cette boîte d'or pour la pouster (1). — Cet excellent vin que je vous ai fait boire, je le tenais de Déoda, fameuse impure qui craignait que je ne révélasse un rendez-vous nocturne contraire à son marché et une grossesse qu'on cache avec soin. — Avez-vous remarqué mon article sur cet auteur que l'on vante partout, et qui ne m'avait point envoyé d'exemplaires de son ouvrage ? Rien n'est plus amusant que de turlupiner le livre qu'on n'a pas lu. — Et cette société où l'on a entendu nos plus fameux artistes, j'ai bien prouvé que tout y avait paru médiocre et détestable ; car on ne m'avait point envoyé de billet. »

Tels étaient pourtant les discours de Morande et de son

(1) « C'est le terme usité à Londres pour exprimer l'action de prôner ». (*Note de Brissot.*)

ami ; voilà comment ils se renvoyaient leur mutuelle infamie : et Swinton écoutait et souriait ! En sortant de là je crus m'échapper d'une caverne de voleurs.

Je résolus dès lors d'éviter avec le plus grand soin de revoir jamais de pareils êtres ; je cessai même de fréquenter la maison de Swinton quand je sus que Morande s'y rendait souvent. Ce monstre ne s'aperçut que trop bien de l'horreur que j'avais conçue pour lui, et il fut confirmé dans ses soupçons par le refus que je fis de le recevoir lorsqu'il se présenta chez moi. Telle est la source de l'acharnement qu'il a depuis déployé contre moi. Il pardonnait le crime, mais il ne pardonnait pas le mépris.

C'est pourtant avec ce serpent odieux que Swinton avait imaginé de vouloir m'associer. Il était fatigué des caprices de Latour, qui lui faisait payer bien chèrement la réputation du *Courrier*. Croyant pouvoir le priver de sa propriété, il m'en proposa à deux reprises la rédaction, en m'offrant 500 louis par an ; c'était la moitié à peu près de ce que recevait Latour, en sorte que Swinton faisait une excellente opération en se dégageant de ses liens. Swinton y mettait une condition à mon acceptation, c'était de travailler en commun avec Morande. A ce nom, je reculai d'effroi...

S'apercevant aussitôt de la double indignation que me causaient ses propositions, Swinton prévint mon impatience à lui répondre en ajoutant doucereusement que Morande travaillerait sous ma dictée et serait tout à mes ordres. « Ni sous ma dictée ni autrement, lui repartis-je avec vivacité. En acceptant vos offres je blesserais l'honneur et l'amitié ; mais m'associer avec Morande, mais me souiller dans une pareille coalition, non, jamais! Je mourrais de faim, et vous m'offririez cent mille livres sterling par an que je repousserais de telles offres avec horreur. » Swinton, sans rougir, insista, me pria de réfléchir. Je lui

rappelai qu'il m'avait dit lui-même que Morande était le plus grand des scélérats ; que l'enfer, à l'entendre, n'avait jamais vomi son pareil ; qu'il avait mérité dix fois l'échafaud. Swinton ne niait rien, ne réfutait rien, convenait de tout. « Tout est vrai, disait-il, mais Morande est le protégé de Beaumarchais, mais il tourne vivement un paragraphe. —Tant pis pour Beaumarchais, tant pis pour vous, tant pis pour celui qui aurait le malheur de se transformer en chef de brigands, car ces paragraphes sont de véritables brigandages. »

Ce fut mon dernier mot, et comme je tiens ferme lorsqu'il est question de haïr, de mépriser, de fuir les méchants, Swinton ne put m'ébranler ; il y renonça en me disant que j'étais et que je serais dupe de mon honnêteté. Je me souviendrai toujours de ces mots énergiques en anglais ; *you have playd the foe.* Depuis, il exécuta son plan, amena le facile et insouciant Latour à lui abandonner le *Courrier de l'Europe,* et il en confia la rédaction à celui qu'il m'avait dit être digne du gibet. Cette étrange conduite était facile à concevoir. Un homme sans talent et déshonoré n'a pas droit à un grand salaire, et Swinton eût été digne confrère de ce libraire de la rue Saint-Jacques qui s'écriait : « Que ne puis-je tenir dans un grenier Voltaire, Helvétius et Diderot sans culottes ? comme je gagnerais de l'argent ! comme je les ferais travailler ! »

Témoin d'une semblable association, j'en rougis pour l'homme que je ne pouvais déjà plus regarder comme mon ami. Je lui déclarai que, voulant fuir l'air empesté que respirait son rédacteur, je ne mettrais plus le pied dans sa maison, et je tins parole. La froideur succéda à notre liaison, l'aigreur remplaça bien vite la froideur. Je n'avais point d'animosité, point de colère, je ne cherchais qu'à oublier ; Swinton ne chercha qu'à me nuire. L'Ecossais raconta bien vite à Morande les causes de notre rupture.

La rage et la vengeance agitèrent son âme, et il jura de se venger à toutes les occasions : elles ne devaient pas lui manquer.

Un autre personnage m'éloignait encore plus de la société de Swinton. J'avais appris un jour qu'il était enfermé dans une conférence très directe avec Receveur (1), l'un des principaux espions de la police de Paris. Je frémis à cette nouvelle. « Comment ! lui dis-je, votre maison est l'asile des espions ? il n'y a plus de sûreté à y mettre le pied », et je me retirai. Le mot fut rapporté à Receveur, et ce fut un des grands chefs d'accusation qui me firent mettre depuis à la Bastille, ainsi que je m'en convainquis par une lettre de ce scélérat qui se plaignait à M. Lenoir de mon irrévérence envers les suppôts de la police.

Londres était alors le foyer d'un commerce bizarre qui se faisait sur les libelles. Cinq à six Français couverts de dettes et d'opprobre, abusés par le succès passager du corsaire Morande, avaient imaginé de menacer le gouvernement français des écrits les plus virulents, si on n'assouvissait pas leur faim par des sommes assez considérables. Vergennes fut ébranlé, et il envoya Receveur en Angleterre pour négocier ; cette frayeur était stupide, car il ne se vendait pas six exemplaires de ces libelles à Londres ; et il était facile au gouvernement d'en empêcher l'introduction en France. Quoi qu'il en soit, Receveur, intéressé à vanter le danger, parce qu'il espérait en profiter, partit et disposa

(1) Receveur, syndic-contrôleur des inspecteurs de police de Paris (*Alm. roy.* de 1775, p. 374). — Voir sur lui P. Robiquet, *Morande*, p. 64 et passim. Voir surtout le pamphlet publié par Pelleport contre Morande en 1784, *Le Diable dans un bénitier et la métamorphose du Gazetier cuirassé en mouche* ou *Tentative du sieur Receveur, inspecteur de la police de Paris, chevalier de Saint-Louis, pour établir à Londres une police à l'instar de celle de Paris*, in-8°, 120 p. Il était célèbre comme *détective*. Déjà, en 1769, le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, l'avait fait venir à Dijon, pour découvrir des gens du monde qui trichaient au jeu chez lui. (*Mém. de l'Acad. de Dijon*, t. IX, 3e série, p. 209.)

ses batteries. Il crut que le meilleur moyen était de mettre dans ses intérêts le chef des brigands, et il s'assura de Morande par un tribut considérable que le gouvernement s'engagea de lui payer. Croira-t-on que le ministre de France qui était alors en Angleterre, le comte de Moustier (1), que depuis j'ai revu en Amérique, et que j'ai peint dans mes Voyages, croira-t-on que cet ambassadeur fut l'agent de cette séduction, et qu'il ne rougit pas de s'afficher pour le patron de Morande? — Au surplus, nul homme ne pouvait lui être plus utile; car nul homme ne connaissait mieux et les tripots et les aventuriers qui fourmillaient dans Londres.

Du nombre des spéculateurs en libelles était ce marquis français appelé Pelleport dont j'ai parlé plus haut (2). Pelleport avait de l'esprit, l'apparence de la bravoure, un goût effréné pour le plaisir, un mépris profond pour toute espèce de moralité. C'était une sorte d'Alcibiade qui se prêtait à tous les rôles qu'on voulait lui faire jouer. Etant en Suisse dans la misère, il était devenu amoureux d'une femme de chambre de madame Dupeyrou, qu'il avait épousée malgré toutes les remontrances de cette dame. Marié avec elle, il s'était fixé comme maître de français et de mathématiques dans la charmante vallée du Locle. Il y vécut quelques années heureux et très rangé ; plusieurs enfants avaient été le fruit de ce mariage, mais son incons-

(1) Le comte, puis marquis de Moustier (1751-1817), ministre de France à Londres en 1783, puis aux Etats-Unis (1787-1789).

(2) Pelleport, né à Stenay, ainsi que je l'ai dit, mais d'une famille originaire des environs de Toulouse, avait été élève de l'Ecole militaire. Déclassé, émigré d'abord en Suisse, puis à Londres, où il vécut du métier de libelliste, il s'avisa de rentrer en France et y fut aussitôt arrêté et mis à la Bastille en juillet 1784, pour n'en sortir qu'en octobre 1788. Au 14 juillet 1789, quand le peuple s'empara de la forteresse, il risqua sa vie pour sauver celle du major de la place, M. de Losme (*Hist. de la Révolution, par deux Amis de la liberté*, t. II, p. 38-39). En février 1792, nous le retrouvons agent secret du ministère des Affaires étrangères. En 1802, nous le voyons arrêté par la police consulaire (Aulard, *Paris sous le Consulat*, III, 386).

tance vint bientôt troubler son petit ménage. Il voulut revoir la France ; il s'y promettait un brillant établissement. Sa femme, séduite par ses tableaux, le laissa partir, et Pelleport arrivé à Paris y retomba bientôt dans la vie dissipée, contracta des dettes, et fut obligé de se sauver en Angleterre. La bienfaisante madame Dupeyrou, qui savait que je devais me fixer dans cette île, m'intéressa en faveur de sa femme. Elle est dans le besoin, me disait-elle ; sans moi elle ne pourrait soutenir ses enfants, son mari ne lui envoie rien ; procurez-lui de l'ouvrage, et engagez-le à se souvenir de ses enfants. J'en contractai l'obligation, et je m'empressai à mon arrivée à Londres de l'aller voir. Son air franc me séduisit, et l'esprit dont il me paraissait doué me fit croire qu'il était possible de le retirer de sa vie ordinaire. Il était déjà employé dans une école ; plusieurs traductions et une place fixe que je lui procurai le mettaient à même de vivre avec aisance ; mais son tempérament et des habitudes vicieuses l'emportèrent sur ses résolutions et sur mes efforts. Il vit dans la spéculation sur les libelles un moyen de gagner de l'argent sans beaucoup de peine, et il en devint le chef. Il me parla un jour d'une *Vie de Marie-Antoinette* (1), que Receveur marchandait ; je lui demandai si elle existait, s'il en était l'auteur? Il me répondit que j'étais trop honnête homme pour qu'il pût me faire de pareilles confidences, et je ne lui en parlai plus que pour l'engager à renoncer à ce trafic qui tôt ou tard causerait les malheurs de sa vie ; il rit de ma prédiction, qui ne se vérifia que trop. J'ai appris depuis que le marché ne put se conclure. Pelleport demandait 500 louis ; Receveur, qui voulait sa part, n'en offrit que 300 ; Pelleport, furieux, publia contre Receveur, Morande et la police l'écrit satirique qui fit tant de bruit dans le temps sous le

(1) C'était les *Passe-temps d'Antoinette.* Voir plus loin, t. II, p. 7-8.

nom du *Diable dans un bénitier*. Je le lus chez Latour, et je frémis du danger où il allait jeter Pelleport ; il arriva comme nous en causions ; nous réunîmes tous nos efforts pour l'engager à le supprimer ; Latour eut même la générosité de lui offrir de payer tous les frais ; Pelleport refusa, il voulait se venger, et il paya chèrement son opiniâtreté, car le ministre Vergennes eut l'adresse, en lui faisant faire des propositions avantageuses par Swinton, de l'attirer en France ; et à peine eut-il mis le pied à terre qu'il fut arrêté et conduit à la Bastille, où cinq années du plus étroit emprisonnement (1) expièrent son imprudence.

Rien ne pouvait égaler la frayeur que causait au ministre français le séjour d'un homme de lettres à Londres et l'indépendance dont y jouissaient les écrivains ; cette frayeur était telle qu'il conçut le projet le plus extravagant pour étouffer en Angleterre la liberté de la presse. Il s'imagina qu'avec de l'argent on pourrait acheter quelque orateur accrédité de la chambre des Communes, et qu'aidé de son éloquence on pourrait mettre le génie aux fers. Une négociation fut réellement entamée avec Sheridan (2) sur cet objet ; Morande, qui s'amusait aux dépens du ministre français, le berçait de l'espérance du succès ; il dressa même un projet de bill. Le bruit s'en répandit à Londres et bientôt on vit pleuvoir les pamphlets ; quelques lettres parurent dans le *Courrier de l'Europe* ; Pelleport en était l'auteur, et ce fut un nouveau crime ; elles désolèrent Vergennes, qui fit donner une semonce vigoureuse au rédacteur du *Courrier* par son censeur ou valet, l'abbé Aubert (3). Je lus les lettres ; Latour me confia la clef du chiffre qu'employait ce plat serviteur du gouvernement français. La particule *on* était

(1) Du 11 juillet 1784 au 3 octobre 1788 (A. Bégis, *Le Registre d'écrou de la Bastille*).
(1) Le grand orateur whig (1751-1816).
(2) Voir plus haut, p. 163.

le mot qui désignait Vergennes sans le compromettre ; c'était sous le mystère de cette particule que je le vis un jour réprimander le rédacteur des éloges qu'il avait donnés à Necker. Cet encens avait déplu au ministre suprême, il menaçait de sa colère l'humble rédacteur s'il retombait dans la même faute.

On ne peut rien concevoir de plus ignorant que le ministère français. J'exprimais un jour à la Bastille, à M. Lenoir, mon étonnement de ce qu'un pareil projet était entré dans la tête d'un homme d'Etat. « Rien n'est plus vrai, me répondit-il, rien n'était mieux combiné que ce plan. — Mais vous ne savez donc pas, lui dis-je, que la majorité abandonnerait le ministère qui oserait toucher à la liberté de la presse, et qu'un orateur de l'opposition tomberait dans le plus profond mépris s'il appuyait ce projet liberticide ? — Tout s'aplanit, en Angleterre comme en France, avec de l'argent. — Soit ; cependant on ne paie pas un homme pour s'égorger, car nul prix ne paie la vie. Mais de qui donc, ajoutai-je, tirez-vous vos lumières sur l'Angleterre ? — D'une excellente source », me répondit-il... Je tombai de mon haut quand j'appris que cette excellente source était celle d'une fille entretenue qui avait passé trois années à Londres, et qui dans ses petits soupers donnait à Lenoir des leçons de politique anglaise. Et voilà les hommes qui gouvernaient la France !

Plus occupés de leur sûreté personnelle que du bien de l'Etat, ils ne voyaient dans l'Angleterre qu'un département qu'ils voulaient assujettir à l'inspection de leur police. Vergennes avait formé à cet égard un plan très vaste, au bout duquel il se proposait de priver de ce dernier asile la liberté d'écrire et même de respirer. Par ses intrigues et de l'argent il avait déjà su la bannir de presque tous les états de l'Europe.



Linguet me parlait un jour à Londres de cette prétention à une tyrannie universelle ; il m'en citait un exemple : sorti de la Bastille et craignant d'y rentrer par quelque fantaisie du pouvoir, il avait pris la fuite. La Suisse lui parut impénétrable à la recherche du ministère français ; il s'y réfugia, mais à peine avait-il passé quelques jours à Berne, que l'avoyer l'avertit charitablement que, si son gouvernement le réclamait, il serait difficile de ne pas avoir quelque complaisance pour ce gouvernement, qui traitait les Suisses avec générosité. Ayant justement conçu les mêmes craintes pour son séjour en Hollande ou en Flandre, Linguet résolut de se fixer à Londres; le mal qu'il avait dit autrefois de la constitution britannique lorsqu'il exaltait le despotisme dans ses ouvrages, l'ignorance où il était de la langue anglaise l'en avaient d'abord éloigné, mais sa sûreté personnelle le força à passer par-dessus ces considérations.

Arrivé à Londres, il fut très surpris d'y être entièrement ignoré ; il croyait que l'Angleterre retentissait comme la France de son nom, et il fut confondu d'être à peine connu de quelques hommes de lettres et de quelques voyageurs qui avaient visité le continent.

A peine fut-il débarqué que je m'empressai de le voir et de renouer mes liaisons avec lui : il était persécuté ; il était étranger dans le pays qu'il choisissait pour asile, et il en ignorait la langue ; je crus devoir lui offrir mes services, et lui demander ses conseils pour mes propres entreprises. La confiance qu'il me montra d'abord m'attacha vivement à lui et, malgré toutes les belles recommandations de Villar et des philosophes, je ne voulus pas sans raison me montrer infidèle à une ancienne amitié. Alors je ne connaissais pas le cœur de Linguet. Je tentai de lui être utile en lui procu-

rant les moyens qui pouvaient être en mon pouvoir pour faire introduire ses ouvrages en France, et je ne tardai pas à m'apercevoir que la cupidité et la vanité étaient les seuls mobiles qui le dirigeaient. Il portait la défiance à l'excès ; elle n'était égalée que par le mépris profond qu'il avait pour le genre humain.

Après avoir un jour parcouru mon *Traité de la Vérité,* il me dit que j'étais la dupe de mon imagination et de ma sensibilité, que le peuple ne méritait pas qu'on se sacrifiât pour lui, qu'il était prédestiné à l'ignorance comme à la méchanceté... Mais pourquoi donc écrivez-vous, lui disais-je, pourquoi résistez-vous au despotisme ? Il me fit entrevoir que l'amour de la gloire était son unique objet; on peut, on doit tout risquer pour elle. Quant au peuple, il lui semblait si peu fait pour la liberté que, même après avoir passé vingt-deux mois à la Bastille, il préférait encore au régime de l'Angleterre le despotisme de la Turquie. Je jugeai son âme par deux autres traits : il avait lu mes *Réflexions philosophiques sur saint Paul* ; étonné de ma hardiesse, il me dit qu'elles me conduiraient à ma perte ; qu'il était des préjugés qu'il fallait respecter, que la religion était de ce nombre. Certainement, ajouta-t-il, vous ne me croyez pas assez stupide pour adopter les rêveries de nos prêtres, et cependant, dans tous mes ouvrages, je me suis fait la loi de les respecter et même de défendre les ministres d'un culte que je méprisais ; j'avais deux objets en vue, je voulais conserver un frein nécessaire au peuple, et m'assurer un appui redoutable contre la robe qui me persécutait.

Qu'un capucin, encroûté de ses préjugés, défende sa religion, je lui pardonne ; il obéit à sa conscience. Mais défendre des impostures qu'on connaît et qu'on méprise intérieurement, c'est se livrer à une hypocrisie qui ne peut qu'exciter l'indignation des hommes vertueux et éclairés, à quelque secte qu'ils appartiennent.

L'éloge que j'avais fait, dans mon *Traité de la Vérité*, d'*Héloïse* et des *Confessions* de Jean-Jacques irritait beaucoup Linguet et la femme avec laquelle il vivait (1) : « Rousseau, me disait-il, est un fou qui, après nous avoir pendant sa vie débité mille extravagances, termine la farce en nous jetant son pot de chambre au nez. Comment pouvez-vous estimer un homme qui s'avoue coupable d'un vol, et qui vous raconte les plus sales amours ? Non, je ne voudrais pas avoir commis la centième partie des crimes de Jean-Jacques, ou j'irais me jeter dans la Tamise... — Et moi aussi, s'écria de concert sa vertueuse compagne, oui, j'irais cacher ma honte au fond de l'eau. »

J'avoue qu'à ce langage je restai pétrifié ! Car si je ne croyais pas alors tout ce qu'on publiait de la conduite de Linguet et de sa maîtresse, j'en savais pourtant assez pour m'étonner de cet acte de vertu qui les transportait l'un et l'autre. Depuis j'eus bien plus de raisons d'en être surpris.

Je me trouvais dans le Perche en 1785 (2), chez un ami de M. Buttet, manufacturier de ces étamines de Nogent-le-Rotrou qui sont la source de sa fortune. Voici ce qu'il me raconta, et il le tenait de M. Buttet lui-même. Lorsque Linguet, exilé à la suite de l'affaire de Bellegarde (3), se retira à Nogent-le-Rotrou, le riche manufacturier l'accueillit non seulement à bras ouverts, mais il lui offrit sa maison, sa bourse, le força de prendre la clef de son secrétaire, lui permit d'y puiser, et de regarder tout ce qui lui appartenait comme appartenant à lui-même. Linguet prit la chose au pied de la lettre ; il séduisit la femme de son généreux

(1) Mme Buttet.
(2) Chez son ami Joliet, prieur de Lanneray.
(3) Sur cette affaire, qui n'a ici aucun intérêt, voir Cruppi, *Linguet*, p. 303. — C'est en 1773 que Linguet avait été exilé à Chartres, dont Nogent-le-Rotrou est assez voisin. Mais ce n'est guère qu'en février 1774, alors qu'il était depuis plusieurs mois rentré à Paris, que Mme Buttet vint l'y rejoindre. M. Cruppi, p. 294-295, conteste absolument le trait odieux rapporté par Brissot.

hôte ; il l'enleva après lui avoir ouvert le secrétaire, d'où madame Buttet emporta pour environ cent mille livres d'effets et de lettres de change. Et cet homme parjure à l'amitié, à la reconnaissance, cet homme, coupable d'un rapt scandaleux, d'une affreuse violation de l'hospitalité, et qui avait promené partout le témoin vivant de son crime, s'indignait que Rousseau révélât le vol d'une aune de ruban ! Et sa complice adultère, chargée des cent mille livres dérobées à son mari, à la seule idée d'avoir commis des fautes bien plus légères, parlait de se jeter dans la Tamise. Ah ! elle n'aurait pas dû en parler, mais elle aurait dû le faire.

On me blâmera peut-être de révéler ces anecdotes ; une pareille révélation serait criminelle s'il s'agissait de quelque personnage obscur. Mais le bien public exige que l'on démasque les écrivains qui, ayant acquis quelque célébrité, peuvent, par leurs ouvrages, induire le peuple en erreur.

On ne peut refuser à Linguet dela chaleur dans le style, des images brillantes, du talent pour le sarcasme. Il a rendu service à la liberté sans le vouloir, en attaquant avec opiniâtreté la tyrannie de la robe et celle des Académies, en heurtant ouvertement l'inquisition à laquelle nos vizirs assujettissaient toutes nos productions littéraires. Mais on doit le blâmer d'avoir prostitué son talent au panégyrique du despotisme, à la défense des causes les plus iniques, des paradoxes les plus révoltants, à la satire des écrivains les plus respectables. Linguet voulait des autels, et voulait les composer des débris des statues de grands hommes qui valaient mieux que lui. Si l'utilité publique est le sceau du vrai talent et le garant d'une réputation immortelle, on s'explique pourquoi le nom de Linguet est mort de son vivant même. La Révolution l'a surpris composant encore la satire du peuple et de la liberté. L'habitude datait de

trop loin ; elle était trop fortement enracinée pour que l'arbre pût se plier dans un autre sens. Aussi Linguet ne parut-il que grimacer la liberté, lorsqu'en 1791 il voulut se faire cordelier sous les auspices de Danton et de Camille Desmoulins (1). Il regardait le club des Cordeliers comme une piscine où s'effaceraient toutes ses prédications en faveur du despotisme. Personne ne fut la dupe de cette hypocrisie tardive. On le fit secrétaire de la *Société des amis de la liberté de la presse* (2) ; cette Société se formait alors pour combattre les efforts de l'aristocratie qui voulait étouffer toute espèce de liberté. Je refusai de servir avec un collègue que je mésestimais. Linguet se retira et se plongea dans une profonde obscurité, dont il n'est sorti que pour venir un jour à la barre de l'Assemblée législative débiter un *factum* fort ennuyeux en faveur de quelques habitants de Pondichéry ; *factum* qu'il ne put achever parce qu'on bâillait, et il le déchira de dépit (3).

Cependant la fortune a voulu qu'il ait fait un bon calcul en se jetant dans la retraite, car, s'il a perdu la célébrité, il a du moins acquis le repos, et il est difficile de croire qu'avec un caractère aussi violent, aussi irascible que le sien, il n'eût tôt ou tard, au milieu des orages qui ont signalé notre Révolution, succombé sous le poids des persécutions. On ne lui eût pardonné ni son talent, ni ses satires, ni ses principes, ni sa vie passée (4). Ses spéculations sur les besoins et les intérêts des princes, plutôt que ses spéculations en littérature, lui avaient procuré une fortune con-

(1) Voir plus haut, p. 97.

(2) Je ne sais rien sur cette Société, qui ne figure pas dans la *Bibliographie* de M. Maurice Tourneux.

(3) Séance du 7 février 1792. Voir *Moniteur*, XI, 338.

(4) Linguet s'était retiré à Marnes, entre Sèvres et Versailles, et était maire de la commune. Il y fut arrêté le 5 octobre 1793 (*Moniteur*, XVIII, 33), conduit à la Force, puis traduit au Tribunal révolutionnaire et exécuté le 27 juin 1794 (Wallon, IV, p. 335 et suiv.).

sidérable ; et ce n'est pas un des traits les moins singuliers et les moins humiliants pour l'esprit humain et pour les princes, que tel numéro des *Annales* de Linguet lui ait valu 10.000 livres, tandis que l'*Héloïse* n'en rapporta pas 4.000 à Rousseau. Linguet se faisait craindre des grands et des ministres, voilà le secret de sa fortune.

On doit bien penser qu'il me fut difficile de vivre longtemps dans l'intimité avec un écrivain dont le caractère et les vues contrastaient si fortement avec les miens. Une querelle que, dans sa défiance excessive, il me fit pour me marquer sa reconnaissance d'un service que je lui avais rendu, me força de rompre avec lui.



Je me dédommageai facilement de ma rupture avec Linguet par la connaissance de quelques hommes de lettres et savants anglais ; je le dus à l'exécution de mes divers projets.

A peine arrivé à Londres, j'avais pris des arrangements pour y établir une *Correspondance philosophique et politique* (1) ; mais le succès ne répondit pas à mon attente ; on imprimait bien les divers numéros que je composais, mais à peine en vendait-on quelques exemplaires, et les libraires paraissaient même me faire grâce en se chargeant du débit.

Quoique la langue française soit en général assez répandue à Londres, cependant on y estime peu les écrivains français, et on en lit encore moins. Je doute que Voltaire, Rousseau ou Raynal y aient jamais plus de cent lecteurs, je parle de l'original français. Car, et c'est une autre remar-

(1) Voir plus haut, p. 309.

que importante à faire, presque tous les bons ouvrages français sont rapidement traduits en anglais.

Le succès de ma *Correspondance* fut assez considérable en Allemagne pour que Virchaux, libraire à Hambourg, en entreprît une édition ; mais il absorbait tous les profits, et je ne retirai de mes liaisons avec lui que des embarras et le désagrément d'être compris dans sa banqueroute.

En France, le ministère, effrayé de cet ouvrage, donna des ordres pour l'arrêter partout ; pas un exemplaire ne pénétra, et je perdis cette édition.

Malgré tous ces désagréments, j'eus le courage d'imprimer douze numéros formant deux volumes in-octavo, et je crois fermement qu'ils eussent contribué à accélérer la Révolution si l'accès leur eût été ouvert en France. Mais je fus complètement joué par mes deux collègues Elie [de] Beaumont et Villar. Malgré les serments qu'ils voulaient sceller de leur sang, je ne reçus d'eux ni secours pécuniaires, ni correspondance, ni appui pour faire passer l'ouvrage en France. L'un ne disait mot, et l'autre ne m'écrivait jamais que des mots.

Ce lâche abandon ne me fit pas perdre courage ; je me confirmai même dans mon projet en voyant Saint-Flomel (1) en tenter un semblable. C'était un économiste outré qui, jadis employé dans la diplomatie, y avait été fort mal récompensé de ses services, et qui s'était réfugié en Angleterre pour y prêcher avec plus de sûreté les principes de la liberté. Mais environné d'espions, trompé par des entremetteurs, l'honnête Saint-Flomel fut victime de sa crédulité et mourut martyr de sa frénésie pour l'indépendance.

Le sort qu'il éprouvait me fit voir que je lutterais en vain

(1) Il faut lire Saint-Flocel. — Voir Quérard : « le baron de Saint-Flocel, *Journal des princes ou examen des journaux et autres écrits périodiques relativement aux progrès du despotisme, Londres*, 1783 », et Barbier, 9020 : « Londres, Rivington, 1783, in-12 de 195 pages. » — Voir surtout Hatin, *Hist. de la Presse*, t. III, p. 446-452.

contre les difficultés et que je perdrais le fruit de mes travaux si je ne changeais pas de route (1).

[Convaincu de l'insurmontable difficulté de faire parvenir régulièrement en France et par contrebande un ouvrage périodique qui contiendrait des vérités hardies sur les gouvernements, je crus devoir changer de batteries et employer la mine au lieu de les dresser ouvertement.

La constitution anglaise, que j'avais étudiée sur les lieux mêmes, m'avait paru, malgré ses défauts, pouvoir servir de modèle aux sociétés qui voudraient changer leur régime. Elle était peu connue en France. Le livre de Delolme, qui n'est qu'un ingénieux panégyrique de cette constitution, n'était alors que dans les mains des savants. C'était en détail, et chaque jour, qu'il fallait la faire connaître, et la faire connaître c'était la faire aimer, la faire désirer. Mais le gouvernement français, craignant de voir trop de lumières éclairer ce sujet, était en garde. Il fallait le tromper, je lui fis donc demander une permission pour imprimer un journal qui serait *le Tableau exact des sciences et des arts en Angleterre.* Ce titre n'avait rien d'effrayant, et l'appui de quelques personnes puissantes me fit obtenir un privilége, qu'on assujettit cependant à la condition que, composé et imprimé en Angleterre, il serait réimprimé à Paris et soumis à une censure très sévère].

Je ne m'étendrai point ici sur cette entreprise; j'en ai déjà donné les détails dans d'autres Mémoires et dans les divers écrits que j'ai publiés en 1791 ; je me bornerai ici à rapporter quelques faits que j'ai omis et que j'ai dû omettre dans ces écrits. Avant d'en rendre compte, je dois parler de la vie que je menais à Londres.

(1) La page qui suit est littéralement extraite de la brochure de Brissot, d'août 1791, « A tous les libellistes ». Néanmoins, je la conserve, pour ne pas interrompre le récit, et me borne à la mettre entre crochets.

Renfermé dans ma solitude de Brompton, je n'en sortais que pour voir mon imprimeur, ou dîner chez Latour, ou respirer l'air pur de la campagne ; car tandis que je voyais la ville de Londres plongée dans les brouillards, le ciel était clair dans les environs de Brompton. Avec quelles délices je les parcourais souvent un livre à la main, plus souvent encore réfléchissant sur le bonheur de jouir de la liberté, de penser, et de n'avoir pas à redouter les verrous de la Bastille ! Avec quel plaisir je vis poindre les jeunes bourgeons de 1783 ! Seul avec moi-même, ayant peu de besoins, ne désirant ni les sociétés, ni les amis nombreux, ni les spectacles bruyants, j'aurais passé toute ma vie dans cette solitude.

Elle était quelquefois troublée par les visites d'importuns. De ce nombre étaient des aventuriers français qui, réduits à la dernière misère, s'adressaient à moi pour les soulager dans leurs besoins. J'avais peu, je leur donnais toujours, et j'en reçus souvent des désagréments. Je me rappelle entre autres d'avoir fait une souscription pour un jeune officier couché sur la paille ; il m'en témoigna sa reconnaissance en me dénonçant au gouvernement français lorsque ce gouvernement l'eut acheté.

Cette ingratitude ne me rebuta point et, parmi les personnes qui réclamaient mes secours et mes services, il n'en est peut-être pas une qui puisse dire que je n'ai pas cherché à l'obliger. Je m'en serais fait un devoir par ma position et pour l'honneur de mes entreprises philanthropiques, quand je n'aurais pas trouvé dans mon cœur un sentiment naturel de bienveillance pour tous les hommes.

Celui qui m'intéressa le plus vivement en sa faveur par la bizarrerie de ses aventures autant que par l'originalité de son esprit, était un Lyonnais, comte ou marquis, mais qui me paraissait avoir abjuré les préjugés de sa naissance. Il

s'appelait Chavannes de la Giraudière (1) ; il se prétendait issu d'une des plus anciennes et des plus aristocratiques familles de France ; et cette famille, qui n'avait que des parchemins pour toute fortune, l'avait repoussé de son sein et lui avait voué la haine la plus implacable, parce qu'à l'âge de dix-huit ans il s'était uni à une jeune et jolie personne qui avait le malheur d'être roturière. Chavannes s'aperçut bientôt que sa femme avait un plus grand défaut que sa roture. Il s'était hautement glorifié de son union avec elle ; il dévora en secret tous les chagrins que le caractère et les vices de sa compagne lui firent éprouver. Cette femme avait fait pendant quinze ans le tourment de sa vie, et lui avait donné quinze enfants dans cet intervalle. Ceci semble prouver qu'au milieu des querelles de ces époux il y avait de fréquents raccommodements.

Après sa mort, Chavannes était sorti de la retraite où il s'était confiné, et était venu solliciter à la cour une somme de cent mille livres due par Louis XV à son père. Il avait su intéresser en sa faveur et les princes et les princesses, et la reine elle-même, à qui il avait été présenté par la duchesse [de] Polignac ; mais toutes ces belles recommandations ne lui firent pas même obtenir une place qui le dédommageât de la dette qu'on ne voulait pas plus payer que reconnaître. Chavannes, qui avait passé cinq ans d'antichambre en antichambre, eut bientôt mangé le peu de fortune qu'il possédait en attendant celle qu'il espérait en vain. Sa famille, réduite à un fils et deux filles, vint le rejoindre à Paris, et acheva bientôt d'épuiser ses ressources ; il fut forcé, pour subsister, de donner des leçons de langue. Un de ses élèves fut M. Jennings, que j'ai connu à Londres, et qui me confirma une partie des faits que Chavannes lui avait avancés. Après le départ de cet améri-

(1) Je n'ai rien pu trouver de précis sur ce personnage, ni sur ses écrits.

cain, Chavannes fut réduit au désespoir. Son frère aîné, qui servait sous le comte d'Estaing, venait d'être tué à Savannah, et son fils était malade, et à toute extrémité. Il courut à Versailles et se rendit à l'audience de Maurepas, auquel il annonça la mort de son frère et se montra comme le dernier rejeton d'une illustre famille, prêt à mourir de faim, tandis que les cent mille livres qui l'auraient fait vivre étaient arbitrairement séquestrés dans les coffres royaux. Il parla au ministre tout-puissant du ton d'un homme profondément irrité et pénétré de ses droits. Maurepas l'écouta tranquillement devant vingt personnes qui l'entouraient, et il lui tourna le dos sans répondre un mot: mais à peine Chavannes avait-il fait un pas hors de l'antichambre qu'un estafier vint lui annoncer de la part du roi de sortir à l'instant de Versailles, et de se rappeler qu'il y avait une Bastille à Paris. Chavannes court à l'instant chez le comte de Ségur (1) et chez Vergennes : le premier lui donne vingt-cinq louis ; l'autre lui en donne trois, et tous deux l'engagent à fuir au plus vite et à ne pas même s'arrêter à Paris. Tel était le régime despotique du dernier règne, qu'on a voulu nous donner comme un modèle de douceur et de paternité.

Chavannes se retira à Bruxelles : il y reçut la visite de l'abbé Raynal, qui lui apprit que Maurepas venait de mourir ; mais l'exilé ne prévit rien de meilleur pour lui d'un gouvernement qui ne faisait que changer d'homme et non de système. Il gagna Anvers, où il fut complètement dévalisé par des voleurs, et s'arrêta à Amsterdam avec ses enfants, n'ayant pour toute fortune que les haillons qu'on leur avait laissés sur le corps.

Ce fut là que Chavannes composa son poème de l'*Amérique délivrée,* ou plutôt l'esquisse d'un poème sur l'indé-

(1) Montrol avait imprimé *Séjup*. Il s'agit évidemment de Ségur, ministre de la Guerre de 1780 à 1787.

pendance de l'Amérique. Il fut pillé, rançonné par son libraire, comme il l'avait été à Anvers par les voleurs, et ne retira pas une obole, mais un procès, pour prix de quatre mille vers. Après avoir enduré tout ce qu'un homme peut supporter de misère et d'injustice, il fonda une feuille politique républicaine, sous le nom de *Mercure Hollandais* (1). Cette feuille était son unique et précieuse ressource, elle faisait vivre toute sa famille ; mais qu'était-ce que vivre dans cet état précaire, au milieu d'étrangers à l'esprit mercantile, et dont il espérait peu de soulagement pour l'avenir ?

Chavannes avait connu à Paris un riche Américain qui, touché de ses infortunes, lui avait promis deux cents acres de terre près de Richmond, en Virginie, s'il voulait jamais gagner les Etats-Unis. Il avait pour garant de cette promesse Jennings et John Adams (2). C'était à John Adams qu'il avait dédié son *Amérique délivrée*. Le général Lafayette ui avait offert des lettres de recommandation pour Washington, et il espérait beaucoup de l'amitié d'Arthur Lee (3) et de plusieurs citoyens de la Virginie. C'était pour que je l'aidasse à effectuer cette transmigration qu'il avait réclamé mes services.

Chavannes avait substitué à ses enfants le peu de biens qu'il possédait en France, et sa famille, qui aurait bien voulu qu'il s'expatriât, mais qui ne voulait point qu'il emmenât son fils, le *dernier du nom*, trouvait chaque année mille moyens pour retarder ou le priver de ses revenus. Une des meilleures raisons qu'on lui avait alléguées, c'est que le feu du ciel avait brûlé une maudite chapelle bâtie dans ses fonds. On voulait qu'il la fît réparer à ses frais,

(1) Ce journal n'est pas mentionné par M. Hatin.

(2) John Adams avait représenté son pays en France, en Angleterre et en Hollande de 1777 à 1787. Cf. p. 373.

(3) Arthur Lee avait été envoyé des Etats-Unis en France, avec Silas Dean et Franklin, de 1776 à 1780.

sous prétexte qu'elle préservait la paroisse de la grêle, quoiqu'il ait grêlé dix ans de suite sur le terrain même qu'elle occupait : il y avait vraiment de quoi rire, si la position du pauvre Chavannes n'avait pas été digne de pitié.

Puisqu'il ne pouvait ni vendre son bien, ni en toucher le revenu, et qu'en abandonnant son *Mercure Hollandais* il eût abandonné tout ce qu'il possédait, il fallait donc, à défaut d'un roi qui lui faisait banqueroute, et d'une famille dont quelques personnes avaient le tabouret chez la reine, que Chavannes s'adressât à la générosité publique. Voilà où il en était réduit, et c'est moi qu'il chargeait de cette mission difficile. Chavannes, non par orgueil, mais par crainte, désirait que je proposasse, à Londres et dans les journaux, une souscription en sa faveur. Il ne demandait qu'une somme assez forte pour se transporter en Amérique avec ses enfants et quelques amis attachés à son destin, mais il ne voulait point être nommé. Il venait de voir enlever sous ses yeux, en plein jour, Mirabeau, son compagnon d'exil (1), en vertu d'un ordre de la cour de Versailles transmis à la Régence. Il craignait que sa famille, pour retenir son fils dont il ne voulait pas se séparer, n'obtînt également contre lui quelque lettre de cachet.

On sent bien les difficultés que devait éprouver une souscription en faveur d'un homme qu'il ne fallait désigner que par des termes généraux, et qui ne s'appliquaient plus qu'à un malheureux déchu de sa position sociale et de sa fortune. Ce n'était plus le publiciste et le poète patriote qu'il fallait recommander, mais un nom de grand seigneur anonyme pour qui l'on devait solliciter. J'avais d'ailleurs, depuis six mois (2), cessé toute relation avec le *Courrier de l'Europe*, journal dans lequel Chavannes eût désiré faire annoncer

(1) A Amsterdam, le 14 mai 1777. (Loménie, III, 284 ; Stern, I, 142).
(2) Ceci devait donc se passer en avril ou mai 1784 (V. p. 309).

sa souscription ; les termes dans lesquels il l'avait rédigée, la confiance qu'il m'y témoignait, l'auraient fait exclure par ceux qui dirigeaient ce journal. Je ne pus donc lui être d'une grande utilité ; je tentai néanmoins la souscription par un autre moyen : j'écrivis en même temps à plusieurs personnes sur l'intérêt desquelles il devait compter et, s'il n'obtint pas tout ce qu'il désirait, il en dut recevoir du moins quelque soulagement.

Chavannes s'était proposé d'écrire les mémoires de sa vie sous le titre de « Mémoires d'un homme de condition ou de qualité». Il changerait sans doute ce titre aujourd'hui qu'il ne doit plus y avoir d'autre qualité que celle du mérite et de la vertu. J'avais d'abord craint que tout ce qu'il me racontait de ses infortunes et des cruautés de sa famille ne fût pure invention; car je ne pouvais accorder sa position misérable avec le rang des personnes qui paraissaient devoir s'intéresser à son sort. Je me rappelle qu'il ne me citait que princesses et duchesses, comtes et marquis : c'étaient les d'Andlaw, les Chimay, les Polignac; c'était aussi l'abbé d'Espagnac, auquel j'aurais pu en parler depuis ; c'était même madame Victoire, qui avait jadis chargé madame [de] Ségur, sœur de madame [de] Lafayette, de lui remettre dix louis de sa part. Toutes ces personnes avaient été témoins ou pouvaient du moins attester la conduite de Maurepas à son égard et le malheur dans lequel Chavannes avait été plongé. Ce malheur fut si grand, que le comte d'Estaing n'hésita pas à remettre un louis dans les mains de la garde-malade de son fils.

J'ai raconté tous ces détails pour montrer comment on faisait naguère expier en France le crime de s'être élevé au-dessus du préjugé de la naissance, et d'avoir parlé à un ministre avec l'accent de la justice et de la liberté. On voit aussi, comme dans le récit de Linguet, de quel réseau tyrannique les ministres et les rois voulaient entourer leurs

frontières et celles des étrangers. L'Angleterre était peut-être le seul pays où l'on pût se croire en sûreté contre les sbires de leurs diverses polices. Espérons que l'exemple donné par la révolution française fera sortir tous les peuples de leurs prisons et les engagera à briser leurs fers. Il est par trop outrageant pour l'humanité que des millions d'hommes se laissent tyranniser par les caprices de quelques individus, et qu'on n'ait pas même le triste privilége d'éviter leurs coups en fuyant loin de la patrie qu'ils appellent insolemment leurs états.



Le gouvernement français persécutait alors les Genevois qui se réfugiaient en Irlande ; on me savait lié intimement avec eux, et les espions qui m'environnaient ne manquèrent pas de rendre compte à la police des visites que je recevais. Clavière et Duroveray me communiquèrent leurs plans pour la nouvelle Genève qu'ils allaient fonder près de Waterford (1). Pourquoi n'ont-ils pas réussi ! j'y aurais probablement fixé mon séjour en m'y rendant utile dans la partie de l'éducation publique, et je n'aurais pas éprouvé tous les revers qui m'ont ensuite accablé. L'histoire de ces Genevois émigrés m'a prouvé qu'il était difficile de faire abandonner aux hommes, surtout à des républicains, leurs premières habitudes, et de les transplanter sur un sol où tout est changé pour eux. Le gouvernement irlandais donnait des fonds considérables, la ville commençait à s'élever, mais le climat pluvieux de l'Irlande, l'ignorance de sa langue, la différence des mœurs, l'éloignement trop grand des anciennes relations, le défaut de concert entre les émigrés, l'inconstance des chefs que rappelaient sans cesse leurs affaires avec la France, tout fit abandonner ce projet

(1) Voir là-dessus Stern, I, 220.

d'émigration, et quelques adoucissements apportés par les vainqueurs aux fers qu'ils avaient déjà imposés réconcilièrent les vaincus à leur nouveau joug ; à peine même me surent-ils quelque gré de l'ouvrage que je publiai en leur faveur, et dont j'ai déjà parlé, sous le titre du *Philadelphien à Genève*. Je n'eus ni matériaux, ni dédommagements ; Virchaux imprima l'ouvrage, le répandit, se l'appropria, et je n'eus pour toutes mes peines qu'une satire virulente de Mallet-Dupan. Pour débiter ses *Annales*, il était obligé de caresser le ministre qui dominait, et il lui faisait doublement la cour en me déchirant ainsi que ses compatriotes persécutés.

Je fus insensible à l'outrage comme à l'ingratitude ; mon but était rempli ; je voulais être utile en accélérant le règne de la liberté.

Ce fut au milieu de ces occupations que ma jeune épouse vint me rejoindre. Sa sœur Nancy quitta sa pension pour vivre avec nous. Les cinq à six mois que je passai dans cette douce société ont été les plus délicieux de ma vie. Les embarras de l'établissement que je songeais à élever alors en interrompirent malheureusement le cours.

J'entre ici dans une époque dont je ne puis me rappeler les circonstances lugubres sans éprouver encore des déchirements cruels.

Ce qui m'avait fait persévérer dans l'idée de l'entreprise du *Lycée de Londres*, c'était la difficulté de pouvoir m'ouvrir un accès dans les cabinets des savants et dans les dépôts des monuments publics. J'avais remarqué que, presque sans communication entre eux, les savants anglais en avaient encore moins avec ceux du continent ; j'avais remarqué que, presque tous étrangers à notre littérature, ignorant le degré où nous étions parvenus, ils examinaient péniblement des points que nous avions éclaircis, tandis que de notre côté nous ne connaissions de leurs productions

que des poèmes ou des romans. Je pensais que j'avancerais la science chez les deux nations, que je les enrichirais toutes les deux, en mettant leurs savants en communication ; ce plan devait aussi servir au but de mes travaux.

Le *Lycée de Londres* devait consister en trois parties : dans une Assemblée des savants de toutes les nations, — dans une Correspondance que je devais ouvrir avec tous et dont je devais être le centre ; — enfin, pour faire connaître la littérature anglaise, je devais en donner le Tableau dans l'ouvrage périodique dont j'ai parlé.

C'était à l'extérieur une institution semblable à celle des *Lycées* et *Musées* existants en France. Mais ce *Lycée* ne devait pas être restreint dans les bornes sévères que la tyrannie du ministère avait mises à ceux de Paris.

Ce n'était ni le spectacle, ni l'amusement, ni l'enseignement, ni les nouvelles, ni la musique, ni les tableaux qui devaient attirer à mon Lycée ; c'était l'utilité seule que les amis des lettres peuvent tirer de leur société réciproque, utilité qui doublait dans un pays où rien n'en gênait la liberté, utilité qui se transformait en nécessité quand on pensait au caractère des savants anglais et au vide absolu de communications. Je voulais, en un mot, créer cette *Confédération universelle des amis de la liberté et de la vérité* que des philosophes plus heureux que moi ont réalisée, à Paris, depuis la Révolution (1).

Quelques exemplaires de mes prospectus, imprimés à Londres dans l'été de 1783, parvinrent en France. On m'encouragea ; mais des suffrages stériles ne suffisaient pas, il fallait des avances et par conséquent des fonds. Presque épuisé par mes précédentes entreprises littéraires, je ne pouvais courir seul le risque de ce nouvel établissement.

Le précis de mon plan tomba entre les mains de ce Des-

(1) C'est l'entreprise tentée en 1790 par Fauchet, Bonneville, etc... (Voir Tourneux, 10.425, et le *Patriote* du 19 octobre 1790).

forges d'Hurecourt dont j'ai déjà parlé. Son talent pour le clavecin l'avait introduit chez Mentelle, dont la femme touchait avec succès du même instrument. L'analogie des goûts et des talents avait cimenté entre elle et Desforges un rapprochement que le hasard seul avait procuré, et qui eut une funeste issue. Les torts de Desforges envers Mentelle n'auraient fait qu'augmenter mon éloignement pour sa personne ; mais je ne les connus que plus tard. J'ai dit qu'à ses talents pour la musique Desforges joignait des manières qu'on croyait distinguées, beaucoup de prétentions à la sensibilité, et un air d'estime pour la philosophie, qui, malgré toutes mes préventions, avaient fini par me subjuguer. Il ne me parlait des devoirs d'époux et de père que la larme à l'œil ; une vie retirée, paisible, avec un ami qui le payât de retour, était l'unique objet de ses désirs. Je fus dupe de son jargon, et ne tardai pas à être détrompé. Une observation approfondie de son caractère m'en procura une connaissance plus vraie. Je le vis tel qu'il était dans une foule de scènes, sur lesquelles je tire le rideau. Une défiance excessive se cachait derrière l'apparence d'une confiance sans réserve ; son air de sensibilité marquait une grande dureté d'âme, sa fausseté se peignait dans ses yeux de travers, dans toute sa physionomie équivoque ; et ce qu'il y avait de plus singulier, c'est qu'il déclamait sans cesse contre les gens aux regards louches, indices d'un cœur faux.

Il y a dans notre âme une espèce de génie qui nous porte à fuir celui dont l'amitié peut un jour nous être funeste et nous force à le haïr d'avance. A sa vue, l'âme se contracte, se resserre et éprouve un sentiment pénible, un malaise indéfinissable. Bergasse a très ingénieusement expliqué cet état dans ses *Considérations sur le magnétisme animal* (1).

(1) 1784. Voir plus loin, t. II, p. 53, la note concernant Bergasse.

Sans vouloir en tirer toutes les mêmes conséquences, je crois qu'il y a un pressentiment qui avertit une âme honnête qu'elle n'est pas en rapport avec l'âme d'un méchant qui se présente. Si nous écoutions plus la nature, si nous étions plus sensibles au jeu secret de notre organisation intérieure, si le tourbillon extérieur où nous sommes entraînés ne captivait pas entièrement nos sens, cette sorte de pressentiment serait pour nous un oracle presque infaillible. Tel était celui que j'éprouvai dès le premier moment où j'ai vu Desforges.

L'annonce de mon *Lycée* l'avait tout à coup rapproché de moi. Errant depuis quelque temps de projets en projets, il était à l'affût des spéculations lucratives : à l'entendre, il avait toujours des fonds immenses, un crédit sans bornes, et il gémissait de se voir languir dans l'inaction.

Cependant, malgré les idées défavorables que j'avais de son caractère, et qu'il n'ignorait pas, Desforges résolut de se lier avec moi. Il était séduit par la beauté de mon plan ; il crut entrevoir dans son exécution la possibilité d'une fortune immense, et cet appât lui fit oublier la froideur et l'éloignement que je lui témoignais ; il se présenta chez Larrivée, mon correspondant à Paris, lui demanda des détails, les obtint, et les examina.

Il me fallait quinze mille francs pour faire les fonds et partager le produit d'une entreprise qui à la troisième année promettait d'en rendre vingt mille net. La perspective était séduisante pour la cupidité.

Je frémis, je dois le confesser, à la lecture du nom de Desforges dans la lettre de mon correspondant, qui me pressait de l'accepter ; ce nom réveilla, comme par une commotion électrique, tous les sentiments douloureux que j'avais autrefois éprouvés. Cet homme, disais-je, appréciera-t-il le motif noble qui me fait élever cette entreprise ? Il n'y voit qu'argent, il ne rêve qu'argent, et moi je n'y cherche que l'avan-

cement des sciences, que l'utilité d'établir une communication entre deux nations faites pour s'instruire, se connaître, s'estimer réciproquement ; que le plaisir de rassembler chez moi des savants, des philosophes, de me lier avec eux, et par leurs secours d'agrandir l'empire de la philosophie. Que par ce projet, que par mon travail, je vive avec ma petite famille, que je retrouve l'intérêt des fonds et les fonds mêmes qui y seront versés, et je serai content.

Tel était mon calcul et, en prenant un associé intéressé, il fallait le changer, il fallait faire marcher de front l'intérêt et la gloire de l'entreprise, l'intérêt privé et le bien public. Cette nécessité cruelle semblait déshonorer mon plan, et je faisais des vœux pour avoir un associé riche qui fût dirigé par le même motif que moi. Vœu insensé ! le désintéressement marche si rarement à côté de la richesse ! Tout ce que m'avaient promis Villar, Beaumont et leurs amis était sans effet : je me trouvais seul, abandonné à mes ressources. Je me crus donc obligé d'accepter l'offre qu'on me faisait ; en la refusant, mon entreprise tombait ; et après tout, me disais-je, vaincu par les prières dont les lettres de Desforges ont fait foi, après tout peut-être mes préventions contre Desforges ne sont-elles pas fondées. C'est ainsi qu'on cherche soi-même à s'aveugler.

D'après le traité que je consentis à signer (1), notre société devait durer sept ans *à l'effet de former à Londres l'établissement d'un Club et d'un Lycée en faveur des sciences, des arts et de l'humanité, et poursuivre l'objet des différentes opérations littéraires analogues audit établissement, et qui se trouvent détaillées dans le précis imprimé.*

Ce précis, comme je l'ai déjà dit, divisait l'établissement en trois branches : Assemblée, Correspondance, et Journal ou Tableau des sciences et des arts en Angleterre.

(1) L'acte de société est du 16 septembre 1783.

J'avais obtenu du ministre français un privilége pour mon journal anglais ; c'est alors que Desforges avait redoublé ses instances et que je m'étais décidé à accepter ses fonds ; il regardait cette entreprise comme une excellente spéculation, sur laquelle il se proposait d'en greffer d'autres. Je me défiais de ses vues, je redoutais son caractère sombre et mystérieux, mais la droiture de mes intentions me rassurait et, bien déterminé d'agir toujours avec lui comme avec un frère et de lui sacrifier même mes intérêts, j'espérais que je n'aurais jamais de désagréments à éprouver de sa part. J'acceptai donc ses propositions ; il m'envoya des fonds, j'en usai pour louer et meubler une maison, pour fournir aux frais de l'impression. Il voulut venir lui-même à Londres se fixer à côté de nous ; j'y consentis avec quelque peine. En passant à Boulogne, il reçut l'accueil le plus flatteur, un accueil filial de ma belle-mère, qu'il déchira depuis avec une ingratitude monstrueuse.

Il ne me vint pas même dans l'idée de demander à Desforges quelque preuve de cette amitié qu'il me vouait, et de cette confiance qu'il exigeait pour lui ; et cependant j'étais dans une ignorance absolue sur son origine, sur sa vie, sur ses facultés pécuniaires. On me l'avait dit ici neveu d'un facteur d'orgues ; là fils d'un pauvre sellier ; ailleurs, d'un arlequin. Ici on le faisait naître à Metz, là à Nancy ou en Suisse. Les uns prétendaient qu'il avait passé sa vie à faire de la musique de ville en ville, d'autres qu'il avait été attaché à un grand seigneur. Quant à lui, se taisant sur sa naissance, sur sa vie antérieure, il ne parlait que de ses richesses ou de ses projets. Sa naissance m'inquiétait peu : qu'il fût noble ou roturier, peu m'importait. J'aurais été curieux de connaître sa vie, car j'aurais appris à connaître son caractère, et j'aurais mesuré par là le degré de confiance que je lui devais. Mais il gardait un silence opiniâtre, je le respectai. Il ne s'ouvrit qu'une fois sur l'origine de sa petite

fortune. Ce fut lorsqu'il m'avoua qu'il était l'un des héritiers de ce fameux Thierry, mort à Venise dans le siècle dernier, au sein d'une richesse incroyable (1). Trois branches, suivant lui, réclamaient cette dépouille immense. Il était de la bonne, de celle qui était établie en Suisse ; et n'ayant pas assez de fortune pour suivre cette affaire qu'un siècle n'avait pu terminer, il avait vendu ses droits à un seigneur français, et il en avait reçu, si je ne me trompe, quarante mille francs. Il avait sacrifié une partie de cette somme pour une malheureuse spéculation dans les colonies d'Amérique, et les quinze mille francs qu'il versait dans mon entreprise étaient le reste de cette bizarre succession.

Je crus cette histoire, quoique j'eusse regardé jusqu'alors comme une fable, imaginée par des fripons pour faire des dupes, la richesse inconcevable laissée par le laquais Thierry. Mais je trouvais de la contradiction dans le récit de mon associé ; je ne pouvais accorder ce qu'il me disait maintenant sur la modicité de sa fortune avec les offres de quarante mille francs qu'il avait faites à mon correspondant, si j'en avais besoin ; avec ce crédit d'un million dont il m'avait parlé à Lyon ; cet autre crédit de deux ou trois cent mille francs dont il me berçait à Londres : quel rapport de quinze mille francs en espèces à un million de crédit ? Cette réflexion me donna de la défiance, qui s'évanouit bien vite, parce que la défiance est étrangère à mon âme.

Les associations entre les gens de lettres et les spéculateurs mercenaires finissent presque toujours par des ruptures. Les premiers ne cherchent ordinairement que l'utilité publique ou la gloire, les autres ne voient que l'argent. Les premiers veulent sans cesse faire des sacrifices, les autres n'en veulent aucun. Malgré les grands principes

(1) Voir plus haut, p. 236.

qu'affectait Desforges, je m'aperçus bientôt qu'il avait fait les calculs des spéculateurs ordinaires ; mais ce ne fut pas le seul chagrin que j'éprouvai. Desforges avait à peine passé quelques jours au milieu de ma petite famille que son caractère violent, emporté, vindicatif, avare, s'y développa complètement. Il voulait, il exigeait une franchise sans réserve, une amitié sans bornes ; il la voulait de mon épouse, de mes belles-sœurs, de mon frère, et il n'obtenait que ces égards et ces honnêtetés dus à un associé dont on doit respecter les droits. Cette position amena bientôt la contrainte, et la contrainte enfanta la haine.

Le premier essai de sa vengeance fut de chercher à me rendre mon épouse suspecte et même odieuse. Je me rappelle encore avec effroi la longue conversation qu'il eut à ce sujet avec moi dans Saint-James-Park. Après m'avoir protesté de son admiration pour quelques-unes de ses qualités, il essaya de me prouver que son caractère était défiant, impérieux, et entièrement étranger à cette aménité, à cette affabilité si nécessaires pour attirer les étrangers dans un établissement tel que celui que nous voulions fonder. Je vis bien que Desforges ne pouvait pardonner à ma femme d'avoir deviné son propre caractère et de s'être mise sur ses gardes ; mais, feignant d'ignorer ses vues, je cherchai à le ramener. Ce fut en vain ; le coup était porté. Desforges ne songea plus qu'à ruiner mon entreprise, qu'à me discréditer dans toutes les maisons où je l'avais moi-même introduit. Son talent pour la musique l'y faisait rechercher, et on croit aisément l'homme dont on a besoin pour ses plaisirs. Les liaisons que Desforges contracta avec les aventuriers français dont j'ai déjà parlé contribuèrent encore plus à le dégoûter de sa société avec moi. On ne lui parlait plus que de projets bien plus lucratifs que des projets littéraires ; on regrettait qu'il eût ainsi sacrifié ses fonds ; on lui faisait voir en perspective des monceaux d'or

s'il pouvait les retirer de mes mains. Du nombre des hommes qui le flattèrent, qui empoisonnèrent son âme, qui l'irritèrent contre moi, était ce Pelleport même à qui j'avais rendu tant de services.

***

Etranger à toutes ces manœuvres, je me renfermais dans mon cabinet et dans le sein de ma petite famille. La simplicité régnait au milieu de nous, et l'économie la plus sévère réglait toutes nos dépenses ; mais le *brouet noir* que nous mangions était mille fois plus délicieux pour nous que les repas les plus splendides cherchés au dehors : et cependant on a osé calomnier cette vie de Spartiates ! On a osé dire que je prodiguais en somptuosités l'argent destiné à alimenter mon entreprise.

J'espérais la faire réussir avec l'appui des hommes de lettres avec lesquels j'étais entré en relation à Londres. Mais ne connaissant pas le caractère général des savants anglais, j'avais fait de faux calculs. Rien de plus estimable que leur morale, que leur ferme attachement aux principes qui doivent diriger l'homme de bien, mais rien de moins obligeant pour les étrangers, et surtout pour les Français ; rien de moins empressé pour contribuer aux entreprises publiques, même à celles qui présentent des rapports très utiles. Chacun lisait mes prospectus, aucun ne souscrivait, aucun même ne m'en parla ; le plus profond silence fut observé dans les journaux. J'étais étranger, c'était une raison de se défier de moi. On craignait que le philosophe ne cachât un aventurier ; il est vrai que l'expérience excusait cette défiance générale.

Cependant quelques personnages célèbres me témoignèrent un accueil amical. Au premier rang je dois mettre

l'illustre historienne Macaulay (1). On lui a contesté l'ouvrage immortel qu'elle a publié : si quelque chose pouvait convaincre qu'elle en était véritablement l'auteur, c'était sa conversation ; elle avait tous les caractères de cette dignité, de cette énergie républicaine que respire son histoire.

Madame Macaulay ne parlait qu'avec enthousiasme du gouvernement anglais, de la nécessité de le réformer pour le conduire à une perfection où il pouvait atteindre. Si elle prenait les couleurs de l'opposition et du parti *foxite,* ce n'est pas tant, me disait-elle, par estime pour ce parti dont elle connaissait les vues secrètes, ambitieuses et perverses, que par l'impossibilité où il était d'arriver à son but sans amener des réformes utiles à la liberté.

Son *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement des Stuarts au trône jusqu'à la Révolution* est écrite avec une énergie qui saisit et transporte le lecteur familiarisé avec les beaux siècles de la Grèce et de Rome, et il est facile de se convaincre qu'en attaquant les actes du gouvernement anglais aucun écrivain n'a rendu plus de justice à sa constitution.

On reprochait à l'historienne une partialité trop marquée pour le républicanisme. Je ne craignis pas, lorsque les derniers volumes de son ouvrage parurent à Londres, d'applaudir, de justifier cette partialité. Pouvait-elle s'en défendre quand elle avait à peindre les excès tyranniques qui signalèrent les ministères des Buckingham, des Laud, des Strafford ? La partialité pour ce système faisait l'éloge de son âme et de son esprit. La partialité pour les personnages déshonore seule l'historien. Mais madame Macaulay n'en est pas coupable. Voyez les portraits qu'elle fait des ennemis du bien public, des défenseurs de la prérogative. Ne donne-t-elle pas une larme à la mémoire du fanatique Laud ?

(1) Catherine Sawbridge, mistress Macaulay (1733-1791) ; son ouvrage le plus important est celui dont Brissot va parler.

Ne peint-elle pas dans tout leur éclat les vertus pacifiques et domestiques de Jacques II ? Ne convient-elle pas que les défenseurs de la liberté ne furent pas toujours animés par les vues les plus pures, que jamais on n'entendit dans son vrai sens, dans son sens étendu, le mot de liberté, que les droits de l'homme furent plus d'une fois méconnus et violés par ceux mêmes qui s'affichaient pour les partisans du droit des Anglais ? C'est le respect pour le droit sacré que l'homme tient de la nature qui caractérise cette histoire, qui la met bien au-dessus de l'élégant tableau de Hume, chez qui l'esprit courtisan a souvent altéré ou effacé les couleurs de la vérité.

On a voulu dérober à madame Macaulay la gloire de cet ouvrage : calomnie ordinaire à l'envie quand l'éclat de la gloire d'une femme l'éblouit ; calomnie usée, qui naît, circule, est accueillie sans preuve par les hommes et par les femmes, parce que cette injustice venge l'amour-propre des uns et des autres. Madame Macaulay a justifié les femmes du reproche qu'on leur fait, que je leur ai fait injustement moi-même, de ne pouvoir s'élancer dans la carrière des sciences, de ne produire rien de grand, d'utile ; elle a eu le courage de fouiller dans les nombreux monuments de l'histoire d'Angleterre, de comparer cent écrivains fanatiques, ennuyeux, prolixes, que les temps de partis ont fait éclore ; elle a eu le courage de s'écarter de la route des autres historiens, de s'en frayer une nouvelle, de censurer les principes serviles de Hume, de braver l'opinion publique qu'il avait su captiver. Elle a eu ce courage elle a découvert, elle a dit des vérités, elle les a dites avec énergie : gloire lui en soit rendue !

Comme je parlais un jour avec enthousiasme à Mirabeau de cette Histoire, il me proposa de la traduire : je lui dis que c'était un ouvrage difficile à faire, car traduire littéralement c'était faire une besogne détestable et fastidieuse

pour les Français. Il fallait composer un ouvrage nouveau adapté à notre goût et à nos besoins, et ne regarder l'Histoire de Macaulay que comme un dépôt de matériaux précieux. Mirabeau n'abandonna pas cependant cette idée. Jaloux de toute espèce de gloire, il engagea Debourge (1), qui lui avait prêté sa plume plusieurs fois, et notamment pour son *Avis aux Bataves,* à entreprendre cette traduction. Debourge, avant de consentir, m'en parla ; je lui fis les mêmes objections : elles ne l'arrêtèrent pas. Il composa d'abord le discours préliminaire, qui est entièrement de lui, puis abandonna la traduction. Ginguené s'en chargea ensuite, ou plutôt s'en déchargea sur un de ces auteurs mercenaires qui louent leur plume à tant la feuille. Telle est l'origine de la détestable traduction publiée après la mort de Mirabeau, sous son nom (2). Il n'y a eu aucune part. Mirabeau ignorait l'anglais, et son nom n'a été pris que pour faire débiter cet ouvrage.

A ces grandes vertus dont on aime à revêtir l'historienne du long-Parlement, madame Macaulay joignait quelques faiblesses qui, sur la fin de ses jours, aliénèrent d'elle presque tous ses amis. Avancée en âge, elle eut la fantaisie de se remarier ; et sur qui fit-elle tomber son choix ? sur un jeune homme de vingt-cinq ans (3), d'une très jolie figure, et qu'on était tenté de prendre pour son fils, surtout lors-

(1) De Bourges, « fils d'un fonctionnaire de Besançon » (Stern, I, 307), était lié avec Mirabeau depuis 1782 et l'avait en effet aidé, en 1787, à rédiger son « Adresse aux Bataves ». Il semble distinct de Claude-Antoine de Bourges, qui fit partie de 1787 à 1792 de la Commune de Paris, et d'Augustin de Bourges, député de Paris à la Constituante.

(2) Les deux premiers volumes de cette traduction parurent en effet en 1791, après la mort de Mirabeau (voir *Patriote français* du 11 octobre 1791). Pour les trois qui furent publiés les années suivantes, la *Biographie universelle* et Quérard en attribuent la traduction à Guiraudet (plus tard préfet de la Côte-d'Or).

(3) William Graham, frère de James Graham, médecin et charlatan célèbre dont Brissot va parler.

qu'on remarquait l'air respectueux avec lequel il prévenait tous ses désirs et écoutait ses avis. Rien n'offrait un contraste plus parfait que ce bizarre assortiment : figurez-vous une femme dont le visage était plombé, les dents perdues, les rides mal déguisées sous du rouge, et dont la décrépitude perçait au travers d'un ajustement toujours élégant et de la dernière mode ; et à côté d'elle la figure brillante de fraîcheur et de santé de son époux, encore adolescent ! Il semblait voir un enfant attaché à un cadavre.

Ce tort n'était pas le seul qu'on reprochait à madame Macaulay; l'origine même du jeune homme était un autre grief ; c'était le frère du docteur Graham, si fameux par son lit électrique, par ses bains de terre, par son pythagoréisme, par ses cours sur l'art de faire de beaux enfants, et par vingt autres systèmes non moins bizarres qu'il avait été prêcher jusque dans le continent américain. Je vais dire ici deux mots de ce singulier personnage que j'ai rencontré souvent chez le pythagoricien Pigott (1), dont j'aurai par la suite occasion de parler.

Graham avait une belle figure, une taille avantageuse, une contenance noble et majestueuse, des regards qui semblaient commander le respect, surtout lorsqu'il parlait ; il développait ses opinions avec une pompe qui s'accordait assez bien avec l'idée qu'il voulait donner de son système. Tel était l'effet qu'il me semblait opérer sur nos Parisiennes; un jour que je me promenais avec lui sur les boulevards, tous les yeux étaient fixés sur lui. Pythagore aussi était un homme remarquable par sa beauté, et il croyait que cette beauté des formes n'était pas indifférente au culte et à la prédication de la vertu. Je ne sais si ce rapprochement entre eux fit de Graham son imitateur, et du docteur Wil-

(1) Il ne sera plus question de Pigott dans les *Mémoires de Brissot*. — Voir la note que j'ai consacrée à ce singulier personnage dans mon édition des *Lettres de Mme Roland*, t. II, p. 150.

liams (1) l'apôtre de cette même opinion. Mais Graham observait avec le scrupule le plus rigoureux l'abstinence de viande ordonnée par le réformateur de Crotone. C'était à ce régime, éprouvé et soutenu pendant douze ans, qu'il attribuait sa brillante santé ; j'ignore comment, avec tant de moyens de réussir, il a fait si peu de prosélytes. Dans les Etats-Unis, où l'on se nourrit des substances les plus succulentes, et où le pythagoréisme est presque traité de fable, on le regardait plutôt comme un charlatan que comme un philosophe. C'était encore l'idée qu'on en avait à Londres et dans l'Ecosse, sa patrie. Deux choses contribuaient à fortifier cette opinion : d'abord la nature de ses cours, qui, prêtant naturellement aux plaisanteries, ne devaient pas être dans un siècle aussi corrompu que le nôtre traités publiquement par un homme qui affectait la philosophie. Qu'est-ce, en effet, qu'un philosophe qui veut apprendre à des poupées et à des libertins l'art de faire de beaux enfants ? C'est pure folie; le premier germe de cet art est dans la vertu, dans la pureté des mœurs ; il fallait envoyer les plaisants dans le Connecticut, dans la Pensylvanie, sur les montagnes de l'Ecosse, partout où la vertu est encore respectée : la nature les aurait convaincus. Mais prétendre suppléer à la vertu par une machine électrique, c'était donner un aiguillon au libertinage plutôt qu'à la morale.

Graham était pauvre et presque toujours couvert de dettes. Ces dettes annonçaient un grand désordre dans ses affaires, et c'était encore une considération qui devait éloigner de lui. Le philosophe, pour être utile, ne doit pas être riche, mais au moins il faut que par la médiocrité il soit indépendant. Graham fut souvent mis en prison par ses créanciers. Il y donnait encore des cours, ce n'était pas pour son profit, ce n'était pas même pour vivre, quelques pommes de terre

(1) Voir plus loin, p. 367, sur David Williams.

lui suffisaient ; mais c'était pour l'aider à payer ceux qui l'avaient fait enfermer. Graham a disparu de la scène du monde : c'est que, dans la carrière de la gloire, pour se survivre, même de son vivant, il faut d'autres moyens que des singularités. Le nom de Pythagore ne serait pas parvenu jusqu'à nous s'il s'était borné à prêcher l'abstinence de viandes, l'horreur des fèves, et à ne porter que des robes de lin. Pythagore avait une profonde connaissance du cœur humain, de la morale, de la politique et des sciences physiques de son temps. Pythagore avait cet esprit vaste qui fait embrasser un grand plan, et ce caractère ferme que rien n'ébranle dans l'exécution ; Pythagore enfin eut le bonheur de paraître dans un temps où l'imprimerie était encore dans le néant, où les connaissances étaient concentrées chez quelques individus, où le peuple était aisément dupe des formes et de tout ce qui frappe les sens. La science est si répandue aujourd'hui, que les grands hommes doivent être très rares.

C'est peut-être en opposition de ce principe que madame Macaulay acquit sa réputation. Aucune femme n'avait encore osé parcourir la carrière de l'histoire et de la politique, aucune n'avait annoncé un caractère aussi prononcé. De jolis vers, des romans agréables, des lettres charmantes, voilà le fond de la renommée de presque toutes les femmes, si l'on en excepte quelques-unes qui se sont vouées à une érudition facile et qui ne suppose qu'une bonne mémoire. Ce contraste a attiré en Angleterre des critiques amères à madame Macaulay. Ses rivales n'ont pas su lui pardonner d'avoir disputé la palme à Hume, et de la lui avoir souvent enlevée ; non pas que madame Macaulay ait eu le secret du style enchanteur qui séduit dans Hume, mais elle le surpasse par sa mâle énergie et par les vigoureux développements qu'elle donne aux principes de la liberté ; l'âme efféminée de l'épicurien Hume en paraît au contraire effrayée.

Madame Macaulay haïssait sincèrement les rois, l'idée même lui en faisait mal. En 1774, elle dînait à Paris chez Turgot, alors contrôleur général ; il lui demanda si elle avait vu Versailles. — « Je ne cherche point à voir la demeure des tyrans, je n'ai même pas vu celle de Georges », lui répondit-elle.

Avec l'attachement qu'elle avait voué à la cause des Américains, il est difficile qu'elle ne fût pas tentée d'écrire l'histoire de leur révolution. Mais pour le faire avec plus de succès, elle résolut de voyager à la paix dans les Etats-Unis. Son voyage fut d'abord heureux ; on la reçut partout avec admiration, mais personne ne souscrivit pour son Histoire. Trompée dans la spéculation qu'elle avait faite et dans l'appui qu'elle s'était promis, elle revint dégoûtée des Américains. Son mécontentement n'était pas fondé. A la paix, les Américains appauvris ne songeaient qu'à rebâtir leurs fermes et cultiver leurs terres. Ils ne lisaient que des gazettes et, quoique peu chères, ils pouvaient à peine suffire à cette dépense. Peu de livres, hors la Bible, se vendaient en Amérique ; et si vous consultez la liste des souscripteurs de l'*Histoire d'Amérique* par Gordon (1), vous verrez avec surprise que les trois quarts sont des Anglais.

Madame Macaulay ne vécut pas longtemps après son retour. Je veux terminer son article par un trait qui doit expier les taches dont j'ai parlé. Cette femme, qui affectait de porter des dentelles et des robes élégantes, a fini sa carrière littéraire par un grand ouvrage sur *l'immortalité et l'immatérialité de l'âme.* Il n'est pas toujours très intelligible, mais il prouve une grande force d'esprit ; et s'occuper longtemps de ces matières montre du moins qu'on sait

(1) William Gordon (1728-1807), pasteur anglais dissident qui, en 1770, partit pour l'Amérique, où il fut, dit-on, secrétaire de Washington, et où il écrivit la plus grande partie de son *History of the Rise... of the United States*, qui parut en 1788 (4 vol.), et pour laquelle il réunit 300 livres sterling par souscription.

s'élever quelquefois au-dessus du misérable spectacle de la terre.

(1) J'ai parlé des satires publiées par quelques Anglaises contre cette historienne ; une des plus amères est celle que mademoiselle Burney (2) a insérée dans un de ses romans. J'en ai oublié le nom, mais il m'a paru indigne de l'auteur d'*Evelina* et de *Cecilia.*

Si vous voulez des romans, si la lecture d'un livre philosophique vous fatigue, lisez *Cecilia.* Sa morale est pure, les vices de Londres y sont peints avec vérité, les caractères des individus sont fortement dessinés et bien soutenus ; Cécile vous intéressera, fera couler vos larmes ; vous trouverez dans Cécile le modèle des vertus humaines, une femme telle que l'homme sensible peut en désirer pour son bonheur, une âme pure au milieu d'êtres corrompus, inébranlable au milieu des malheurs, et toujours faisant plier ses passions sous le joug de la raison. Vous verrez dans Harrel à quel degré de dépravation, de calamité, de désespoir, d'atrocité, peut entraîner la fureur du jeu. Il mérita sa fin, sa fin si tragique, si épouvantable ; vous y verrez, sous le nom de Briggs, le tableau de l'avarice dégoûtante ; sous le nom du père Delvile, celui de l'orgueil ridicule qui n'est enté que sur de vieux parchemins ; sous le nom de Monckton, le portrait d'un scélérat réfléchi, espèce de scélérats la plus redoutable, et cependant assez commune dans les capitales. Vous y verrez la nullité, l'insipidité des femmes du jour, admirablement caractérisées dans les rôles de mistress Larrol et de M. Harrel; enfin vous y verrez le tableau de Londres, le tableau de cette classe qui sépare la première noblesse du peuple, classe qui a tous les vices des

(1) Je me suis demandé si toutes ces pages qui vont suivre, et que je donne en plus petit texte, ne seraient pas tirées de l'un des trois périodiques, à peu près introuvables au complet aujourd'hui, que Brissot publia en Angleterre. Il serait également possible qu'elles eussent été écrites en vue d'un « Voyage en Angleterre », analogue au « Voyage dans les Etats-Unis », et par conséquent rédigées entre 1788 et 1792, en des années relativement calmes.

(2) Miss Francis Burney, depuis Mme d'Arblay (1752-1840), romancière anglaise. Les deux romans cités ici sont de 1778 et de 1782.

grands en copiant leurs ridicules, sans avoir aucune des vertus du peuple qu'elle méprise.

En comparant ce roman avec celui des *Liaisons dangereuses* (1), qui, dans le même temps, a eu en France la vogue que *Cecilia* avait en Angleterre, une différence singulière m'a frappé ; dans ce dernier, des roués en sont les héros. Valmont ne s'occupe qu'à séduire, qu'à jouer les femmes qu'il a séduites. Madame de Merteuil n'emploie son art qu'à cacher ses faiblesses, en mettant au grand jour celles des autres. Dans Cécile, je ne vois point de Valmont, point de Merteuil. N'y en avait-il donc pas à Londres ? et serait-ce le seul point sur lequel le bon ton de Paris n'eût pas été copié par les Anglais ? J'ai peine à le croire. Mais au surplus, il paraît qu'à Londres comme à Paris on trouve des petites maîtresses qui parlent beaucoup sans rien dire ; des femmes qui, vouées à un silence dédaigneux, ont l'air de méditer beaucoup et ne pensent à rien ; des *jargonistes* (mot heureusement inventé par l'auteur) qui croient suppléer à leur nullité par un langage bizarre et inintelligible ; des hommes qui, par bon ton, jouent l'insensibilité, l'ennui, dédaignent tout, font la satire de tous les plaisirs, de tout le genre humain, et n'en courent pas moins après tous les plaisirs, et après l'encens de ce sot genre humain.

Quand vous aurez fini ce livre, si le sort de Cécile vous a plus d'une fois arraché des larmes, si, réfléchissant sur vous-même, vous avez voué une haine éternelle à la passion du jeu, de la dissipation, des vains plaisirs, à l'avarice, à la méchanceté, à l'orgueil de la généalogie, l'auteur n'aura pas perdu ses peines ; il vous aura été utile en vous intéressant.

J'ai connu à Londres cette romancière étonnante. A peine touchait-elle à son cinquième lustre, et elle se plaçait déjà à côté de Richardson et de Fielding pour l'art de tracer des portraits et le tableau des mœurs anglaises. La calomnie l'accusait de n'être que le prête-nom du docteur Johnson, le dictateur de la littérature. Johnson, vieux et affaibli par les infirmités qui ne tardèrent pas à le précipiter au tombeau, Johnson n'était

(1) Le célèbre roman de Laclos, 1782.

plus que l'ombre de lui-même. Peut-être pouvait-il lui donner des leçons de goût et de critique ; mais Johnson n'avait pas cette délicatesse de tact, cette finesse qui semble spécialement attribuée aux femmes, et qu'on retrouve souvent dans les romans de mademoiselle Burney.

Tous les personnages de sa famille étaient intéressants. Un de ses beaux-frères, Philips (1), se distinguait en accompagnant Cook dans ses voyages intéressants autour du monde. Son père, Charles Burney (2), avait fait une bonne *Histoire de la musique*. Elle offrait une foule de recherches curieuses sur celle des anciens Ecossais, des Saxons, de tous les temps et de tous les pays. La seule chose qui, dans les arts, doive être écrite, c'est leur histoire, c'est le tableau de leur naissance, de leurs progrès, de leurs variations. L'on devait des éloges à Burney ; son ouvrage présentait des faits, et non de vaines théories. Les théories, les raisonnements sont presque toujours faux, parce que ceux qui les écrivent écrivent avec leurs préjugés, leurs systèmes ou leurs goûts. Les arts sont esclaves du goût, et chacun est esclave de son goût particulier. Ainsi, malgré les volumes que les Français publieront en faveur de leur musique, les étrangers continueront à la trouver détestable ; et malgré le saint enthousiasme de l'Europe pour la musique italienne, les Arabes continueront à lui fermer l'oreille.

J'ai lu, je ne me rappelle pas précisément dans quel écrivain moderne, je crois cependant que c'est dans Niebuhr(3), qu'un riche Anglais, voyageant en Arabie avec un orchestre complet de musiciens italiens, voulut donner un concert dans une des principales villes du pays. Ces bons Arabes le traitèrent de charivari, auquel ils n'entendaient rien. Ils donnèrent à leur

(1) Le major Phillips, qui avait épousé sa sœur, Suzanna Burney.

(2) Musicien et écrivain (1726-1814). Il avait adapté le *Devin du village* de J.-J. Rousseau et l'avait fait jouer à Drury-Lane en 1766, sous le titre de *The coming Man*. Son *History of music* parut en 1776, 1782 et 1789.

(3) Carstens Niebuhr (1733-1815), voyageur danois, père du grand historien. Ses ouvrages sur l'Arabie, parus en 1772 et 1774, avaient été presque aussitôt traduits en français.

tour un échantillon de leur musique : on devine bien que la troupe savante des Européens haussa les épaules.

La société de mademoiselle Burney me plaisait assez ; je voulais la cultiver, mais je ne sais qui me brouilla avec son père : il se piqua, m'écrivit de longues lettres ; je lui répondis comme je le devais, et notre liaison finit là.

Voir des hommes de lettres, c'est voir presque toujours des ennemis qui se déchirent. Tel n'était pas cependant le docteur Maty (1), que je fréquentais beaucoup à Londres. Il était auteur d'un journal ou *review* (2), qui n'avait pas la vogue du *Monthly* ou du *Critical Review*, parce que Maty était écrivain et n'était pas spéculateur. Mais il y rendait justice à tous d'après sa conscience, et sans avoir égard ni aux préjugés, ni à l'esprit de parti.

Ce journal paraissait aride, et cependant il avait un mérite rare ; on y marquait assez exactement et sans aucun charlatanisme les pas que faisait la science. Pour marquer ces pas, il fallait avoir soi-même une science immense dans presque tous les genres, et Maty la possédait. Il avait lu prodigieusement, et sa mémoire étonnante le mettait à portée de comparer ce qu'on publiait avec ce qui avait déjà paru. Par là il était à portée de démasquer les plagiaires. Maty passait sa vie dans son cabinet, au milieu de ses livres ; c'était son élément, sa volupté suprême ; il ne s'en arrachait que pour remplir ses devoirs comme père de famille. D'une morale extrêmement rigide, il avait renoncé à un bénéfice lucratif plutôt que de violer ses principes en prêtant un de ces serments que l'esprit de secte exige encore en Angleterre pour posséder des bénéfices. Il donna un autre trait de son désintéressement et de sa fermeté : La Société Royale de Londres, dont il était secrétaire (4), était divisée en deux partis : l'un était dévoué au président

(1) Paul-Henri Maty (1745-1787), sous-bibliothécaire du British Museum. Il avait été adressé à Voltaire par d'Alembert (Voltaire, éd. Beuchot, LXV, 543, et LXVI, 10).

(2) La *New-Review*, dont le premier numéro parut en janvier 1782. Il s'y donnait comme but de présenter un tableau général de la littérature à l'étranger. Il dirigea cette revue jusqu'en septembre 1786.

(4) Depuis 1778.

Banks, le favori de Georges, et qui dirigeait les sciences comme North dirigeait le cabinet ; l'autre moins nombreux formait l'opposition, et Maty, indépendant par principes, appartenait à ce parti. Une scission violente éclata un jour entre ces deux partis, la majorité prit une résolution indigne de la Société : Maty, plutôt que d'y souscrire comme secrétaire, donna sa démission (1) de cette place qui lui rapportait cent guinées, et le lendemain il afficha dans son journal qu'ayant perdu une place qui l'aidait à vivre, il offrait de donner des leçons de grec, de latin et de français. Ce trait peint l'homme et doit servir à sa gloire (2).

Le père de Maty (3) était un médecin et un savant distingué, auteur de différents ouvrages, parmi lesquels on prétend qu'il y en a de licencieux, et auquel on doit les Mémoires de lord Chesterfield (2). Maty eut aussi quelque part à la publication des lettres d'Atterbury (4), de ce prélat bouillant à peine connu en France, et dont le nom fut cependant mêlé à toutes les querelles politiques et théologiques de son temps ; de cet Atterbury qui, dans son insatiable ambition, voulait éclipser toutes les illustrations de son siècle et se croyait, sinon sans rivaux, du moins sans égal en célébrité, du vivant même de Newton. Ses lettres sont remplies d'anecdotes d'autant plus précieuses qu'elles sont inconnues. On y retrouve l'âcreté, la causticité de son esprit. Malgré l'aigreur et la violence de son

(1) Le 25 mars 1784.

(2) Il rendit compte de cet incident dans un opuscule intitulé *An history of the instances of Exclusion from the Royal Society* (1784).

(3) Mathew Maty (1718-1776), médecin, bibliothécaire en chef du British Museum (1772). Il était fils de Paul Maty, réfugié protestant venu de Beaufort en Provence et d'abord fixé en Hollande. Mathew Maty fit ses études à l'Université de Leyde, puis vint s'établir comme médecin à Londres en 1741, et y commença, en 1750, la publication du *Journal Britannique*, qui, imprimé à La Haye, rendait compte en français des ouvrages parus en Angleterre. Il fut aussi, avant son fils, secrétaire de la Société Royale. A sa mort, il avait presque terminé les *Memoirs of the Earl Chesterfield*, qui furent complétés et publiés en tête des *Miscellaneous Works* de ce personnage (1777, 2 vol.).

(4) Atterbury (1662-1732), évêque de Rochester, membre de la Chambre des Lords ; exilé en 1722 comme jacobite, il mourut à Montpellier.

caractère, on sait pourtant qu'il fut l'ami de Pope, ce qui ne l'avait point empêché de décocher contre ce poète une épigramme sanglante et peut-être vraie, en parodiant pour lui un vers de Juvénal,

Mens curva in corpore curvo.

Quoique l'évêque de Rochester ait beaucoup écrit sur la religion, on l'a fort soupçonné de n'en avoir aucune, et Maty me racontait une anecdote puisée, je crois, dans les *Mémoires* de Chesterfield, qui peut servir à le prouver. Chesterfield était allé voir Pope à Twickenham, il le trouva lisant une vaste Bible in-folio ; et comme il connaissait sa manière de penser sur ce livre, il lui demanda en riant s'il songeait à le réfuter. « C'est un présent, répondit Pope, ou plutôt un legs de mon vieil ami l'évêque de Rochester. J'allai l'autre jour lui faire mes adieux à la Tour, cette Bible était sur sa table ; il me dit, après les premiers compliments : Mon ami Pope, en considérant vos infirmités, ma vieillesse et mon exil, il n'est pas vraisemblable que nous nous revoyions. Je vous donne donc ce livre pour vous laisser un souvenir de moi, et je vous conseille de le croire. — Mais, mylord, lui répondis-je, le croyez-vous vous-même ? — Oui, me dit-il. — En ce cas, repartis-je, c'est depuis peu de temps ; mais communiquez-moi, je vous prie, les raisons qui vous ont fait quitter l'opinion que vous aviez de ce livre dans votre jeunesse. — Je n'ai pas le temps de vous les expliquer, me dit Atterbury, mais suivez-le, croyez-moi, et que Dieu vous bénisse. »

Maty parlait le français avec une grande facilité, c'était sa langue maternelle, car il était fils d'un réfugié français, et il avait été à portée de cultiver cette langue dans le séjour qu'il avait fait en France comme secrétaire ou comme chapelain de lord Stormont.

Mes liaisons avec Maty me procurèrent celles de plusieurs autres savants, entre autres du célèbre chimiste Kirwan (1), qui les rassemblait une fois la semaine chez lui. Kirwan s'était

(1) Voir p. 161.

d'abord destiné au barreau, mais les formes compliquées et chicanières de la jurisprudence anglaise l'en avaient bientôt dégoûté. Jouissant d'une fortune considérable qu'il administrait en bon père de famille, il s'était livré à l'étude de la chimie. Depuis quelque temps, Priestley avait mis cette science à la mode en Angleterre, mais ses succès n'y égalaient pas l'éclat et les progrès qu'elle faisait en France. Sévère par caractère, Kirwan porta cette sévérité dans ses recherches et dans ses expériences. Il s'attachait au solide, et méprisait tout ce qui portait l'empreinte du charlatanisme. Aussi plaisantait-il souvent la doctrine française et les variantes de son vocabulaire. Partisan du « phlogistique », il faisait la guerre à « l'air pur », n'estimait pas beaucoup Lavoisier, quoiqu'il fît cas de l'*Histoire de la chimie* par Fourcroy (1). Je n'ai jamais vu un chimiste faire plus de choses avec un plus médiocre appareil. A peine se serait-on douté qu'il eût des fourneaux et des creusets ; il n'était jamais pressé de les étaler aux étrangers qui venaient le visiter. Je tombai des nues la première fois que j'entrai dans son laboratoire ; il me semblait si mesquin, quand je le rapprochais du magnifique cabinet de Lesage (2) et de l'amphithéâtre du Jardin du Roi (3). C'était pourtant dans ce modeste laboratoire que Kirwan étudait la nature et produisait ses utiles découvertes sur les métaux, qui servirent longtemps de manuel.

Son *Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides* a été traduit par madame Lavoisier, et sa traduction a paru chargée des notes de son mari, de Monge, de Berthollet et de Laplace (4). Une grande partie des ouvrages de Kirwan, et peut-être les plus estimables, ont été insérés dans les *Transactions philosophiques*.

(1) Je ne connais pas d'ouvrage de Fourcroy portant ce titre. En tout cas, ce ne peut être qu'une publication antérieure à 1783. On sait d'ailleurs que Kirwan, longtemps hostile à la « chimie pneumatique » de Lavoisier, ne s'y rallia qu'en 1792.

(2) Lisez : Sage.

(3) Où travaillait Fourcroy.

(4) En 1788. On le traduisit pour le mieux réfuter, dans ces notes mêmes, auxquelles collaborèrent aussi Fourcroy et Guyton de Morveau.

Kirwan parlait le français avec une facilité singulière et bien rare en Angleterre, et les *Transactions* me rappellent une observation qu'il m'a fait faire, et qui est pleine de justesse : c'est qu'on a mal traduit par ces mots ceux de *Philosophical Transactions.* Le mot transactions ne s'applique dans notre langue qu'aux actes passés sur procès entre deux parties. Il vaudrait mieux lui substituer le mot de *travaux.* Les Anglais se servent dans un sens plus étendu du mot *transactions*, puisqu'ils l'emploient pour exploits militaires ; ainsi Orme (1) a intitulé un de ses ouvrages *Military transactions in the East-Indies.*

Quant à l'épithète de *philosophique* donnée par la Société Royale de Londres à la collection de ses mémoires, elle n'est pas plus exacte ; la philosophie n'est point une science particulière, n'est point la physique, la chimie, etc. ; elle embrasse toutes les sciences. Or, comme la Société Royale se restreint à ce qu'on appelle en France la physique générale, il est clair que ses travaux devraient être intitulés *Mémoires sur la physique.* C'est par un abus qui s'est glissé à la restauration des sciences, dans le seizième et le dix-septième siècle, qu'on s'est emparé du mot de philosophie pour désigner la physique. Dans la vérité, les vrais philosophes étaient alors ceux qui, dédaignant le langage de l'école et les vaines hypothèses, se bornaient à l'étude des faits et de la nature ; mais depuis, la politique, la morale et les autres sciences se sont dégagées de leurs préjugés, ont admis l'esprit philosophique, et elles ont autant de droit que la physique au titre de philosophie : car personne ne contestera, par exemple, que Montaigne, Locke, Montesquieu étaient aussi philosophes que Descartes et Newton. Je conclus de là que les Anglais et les Allemands, qui s'obstinent à donner le nom de philosophie à l'étude de la physique, ont une mauvaise nomenclature, et devraient suivre la distinction des sciences faite avec clarté et précision par d'Alembert.

(1) Robert Orme, historien anglais (1728-1801).
Le titre exact de son ouvrage est *History of the military Transactions of the British nation in Indostan from* 1745 (publié en 1763-1778).

Kirwan ne se bornait pas à la chimie ; son génie embrassait presque toutes les sciences, et il consacrait une partie de son temps à la politique, à l'histoire, à la métaphysique, enfin à la méditation. La distribution de sa journée était réglée. C'est la méthode qu'ont suivie presque tous les grands hommes de l'antiquité, et que suivront toujours ceux qui connaissent le prix du temps. Le matin, au milieu de ses livres éparpillés dans sa chambre, enfoncé dans son fauteuil, il lisait et méditait, puis il visitait son laboratoire. Il dînait seul, quoiqu'il eût deux filles intéressantes ; mais un accident très singulier le forçait à cette solitude. Une maladie lui avait rétréci le larynx, en sorte qu'il ne pouvait plus manger de mets solides ; il ne vivait que de pain trempé dans du lait, et encore fallait-il qu'il fût seul, et que surtout il crût l'être, pour manger à son aise ; le simple soupçon l'eût fait étouffer. Après son dîner, il se promenait, quel que fût l'état de l'atmosphère ; le soir il se rendait à diverses sociétés de savants. Telle était la vie de cet homme respectable dont le commerce fut rempli pour moi d'agrément et d'utilité. Je rapporte tous ces détails, parce que les particularités qui concernent les hommes célèbres, et surtout les philosophes, intéressent toujours ; et Kirwan l'était. Je ne sais si, depuis mon absence, la calomnie ne m'a pas flétri dans son esprit ; il aura tôt ou tard reconnu son erreur, et ces lignes lui prouveront que je n'ai jamais été injuste, même à l'égard de ceux qui ont pu être injustes envers moi-même.

***

Un des membres les plus assidus de la société de Kirwan était Magellan (1), correspondant de l'Académie des Sciences de Paris. C'était un chanoine régulier de Portugal ; dégoûté de la superstition de son pays et fatigué de ses fers, il leur avait échappé et s'était fixé dans le seul pays où il pût vivre librement et en sûreté. Magellan prétendait appartenir au célèbre navigateur auquel le détroit qui touche à la pointe méridionale

(1) Jean-Hyacinthe de Magalhaens (ou de Magellan), 1722-1790.

du continent de l'Amérique doit son nom. Sans fortune et voulant vivre indépendant, Magellan se livrait à une science qui pouvait difficilement remplir ses vues. C'était la physique ; mais il entendait supérieurement la mécanique, il connaissait toutes les machines dont l'Angleterre fourmillait et, en s'occupant à les répandre par toute l'Europe, en se faisant le correspondant de tous les savants, il était parvenu à son indépendance chérie, à une indépendance honorable. Bientôt agrégé à la Société Royale de Londres, il s'y distingua par des mémoires et par des recherches utiles. Une entreprise d'un genre différent l'occupa sur la fin de sa vie et probablement l'abrégea. Il avait rencontré Beniowski (1), si célèbre par ses aventures, et surtout par le voyage qu'il tenta le premier par mer des bords de la Sibérie à Madagascar. Cet aventurier, mécontent alors de la cour de France, sollicitait le ministère anglais pour faire un établissement dans cette île. Il voulait en même temps publier ses mémoires, dont il comptait tirer un grand parti. Il trouva le secret d'en enthousiasmer Magellan ; non seulement le Portugais s'en chargea, mais, comptant lui-même sur des bénéfices immenses, il fit des avances considérables à Beniowski et perdit dans cette entreprise une partie de ses longues économies. L'ouvrage a paru en français (2), mais le pauvre Magellan avait été auparavant précipité dans la tombe. Je le regrettai, je lui devais quelques bons conseils. Il connaissait profondément les Anglais, dont il avait été à portée d'étudier le caractère, et, s'il rendait justice à leur morale et à leurs connaissances, il était révolté de l'espèce de sécheresse et d'insensibilité qui semblait les rendre apathiques, surtout lorsqu'il s'agissait d'obliger les étrangers.

J'excepterai deux hommes de la proscription que Magellan prononçait contre les Anglais. Ces deux hommes sont Jérémie Bentham (3) et David Williams (4). Vous qui me lisez, avez-

(1) Voir p. 257.
(2) En 1791, 2 vol. in-8°.
(3) Le publiciste bien connu (1748-1832). On trouvera à la *Correspondance* trois lettres de lui à Brissot.
(4) (1738-1816). Voir *Lettres de Mme Roland*, t. II, p. 204.

vous quelquefois cherché à tracer dans votre imagination le portrait de ces hommes rares que le ciel envoie quelquefois sur la terre pour la consoler de ses maux, et qui sous la figure imparfaite de l'homme ont un caractère angélique ? Vous êtes-vous quelquefois représenté Howard (1), Bénezet (2), par exemple ? Candeur sur la figure, douceur dans les regards, sérénité sur le front, calme dans les discours, sang-froid dans les mouvements, impassibilité à côté de la sensibilité, voilà leurs traits ; c'étaient ceux de mon ami Bentham. Il se peignit un jour lui-même à moi, en me peignant Howard. Il s'était voué à la réforme des abus des lois criminelles, comme Howard s'était voué à la réforme des prisons. Howard ne voyait que des prisons, ne s'occupait que des prisons. Il avait renoncé à tous les plaisirs, à tous les spectacles. Bentham imitait ce généreux exemple, mais il lui manquait une jouissance qui adoucissait les angoisses que faisaient naître dans l'âme d'Howard les horreurs des cachots ; il n'était pas marié, et cette circonstance doit encore augmenter le prix du sacrifice de cet ange de paix. Howard chérissait tendrement sa famille ; lorsqu'il était sur le point de partir pour un long voyage, il s'en séparait quinze jours à l'avance et, pour se familiariser à cette séparation, il passait une huitaine dans la solitude, revenait ensuite donner quelques heures à sa famille, puis il partait.

Bentham ne me connaissait que par une injure. Dans ma *Théorie des lois criminelles*, j'avais traité très légèrement (3) une dissertation très profonde qu'il avait composée sur la *peine du travail* dans les maisons de correction ; ayant appris mon adresse, il vint me décliner son nom, m'expliqua les motifs de son opinion. Ce calme, ce sang-froid me confondirent. Comme j'étais petit à mes yeux ! Je lui demandai son amitié,

(1) John Howard (1726-1790), philanthrope anglais, que son livre sur l'*Etat des prisons*, 1774, traduit en français en 1788, avait rendu populaire. Voir *Mém. de M*[me] *Roland*, t. I, p. 311.

(2) Antoine Bénezet (1713-1784), un des premiers défenseurs de la cause des Noirs. Brissot en parle avec admiration dans son *Voyage aux Etats-Unis*, t. II, p. 3-6.

(3) T. I, p. 191.

ses conseils ; il me les promit. J'allais le voir très souvent dans la petite retraite qu'il s'était choisie dans *Lincoln's Inn Fields*. On doit savoir que les personnes qui se destinent au barreau à Londres prennent des chambres dans quelques quartiers réservés spécialement aux procureurs et aux avocats. Bentham s'était voué à l'étude de cette profession, non pour la suivre, non pour y gagner de l'argent ou parvenir aux honneurs, mais pour connaître à fond les défauts de la jurisprudence anglaise, mais pour pénétrer dans ce dédale inaccessible à tout autre qu'aux hommes de la loi, mais pour en révéler les vices et les horreurs, que l'Ordre des avocats de ce pays tenait ensevelis avec le plus grand mystère, parce qu'ils vivaient de ce désordre et de l'ignorance du peuple.

Après avoir pénétré jusqu'au fond de cet abîme, et avant que de proposer ses moyens de réforme, Bentham voulut connaître la jurisprudence criminelle de tous les peuples de l'Europe. Entreprise immense ! Mais quelle difficulté peut arrêter un homme déterminé par l'amour du bien public ? La plupart de ces codes n'étaient connus que dans la langue originale des peuples qu'ils régissaient. Bentham apprit successivement presque toutes ces langues. Il parlait bien le français, savait l'italien, l'espagnol, l'allemand, et je l'ai vu apprendre le suédois et le russe. Lorsqu'il eut parcouru tous les décombres de ces lois gothiques, lorsqu'il eut rassemblé ses matériaux, il essaya de bâtir un plan systématique de lois criminelles, élevé entièrement sur la raison, sur la nature des choses et sur l'humanité ; c'était à ce grand ouvrage qu'il consacrait depuis dix années chaque jour de sa vie ; elle était régulière comme celle de Kirwan : à son lever, il se promenait au loin pendant deux ou trois heures, revenait déjeuner seul ; il se livrait ensuite à son travail favori jusqu'à l'heure de son dîner, repas qu'il allait toujours prendre à quatre heures, chez son père. Ce père était riche, et cependant Bentham vivait comme un jeune homme de la fortune la plus médiocre, et n'économisait ainsi que pour satisfaire sa passion dévorante, celle des livres. Je regrette que le fruit d'un travail aussi long n'ait pas encore vu le jour ; peut-être a-t-il été suspendu par

un voyage et un séjour assez considérable que Bentham a fait en Russie. Au surplus, les hommes instruits ont dû apprécier la tête et l'âme de ce bienfaiteur de l'humanité par son *Panoptique*, ouvrage qui devait l'immortaliser, qui l'immortalisera quand l'humanité, fixant enfin l'attention sur l'état des prisons, fera rechercher cet ouvrage, le seul où l'on ait trouvé le secret de réformer les hommes sans les tourmenter, sans les martyriser, sans les humilier.

Bentham ne voyait qu'avec attendrissement notre Révolution ; il en suivait les progrès et, voulant y participer lui-même, il prit plus d'une fois la plume pour diriger nos pas. On se rappelle un excellent ouvrage sur la composition des tribunaux, qu'il adressa à l'Assemblée constituante (1). Le marquis de Lansdowne (2) en avait envoyé cent exemplaires en son nom. A peine daigna-t-on le remercier. Larochefoucauld-Liancourt (3) avait demandé la traduction de cet ouvrage ; Siéyes, qui régnait en despote aux comités de constitution et de jurisprudence, et qui ne partageait pas les vues de Bentham, peut-être parce qu'elles n'étaient pas les siennes, fit rejeter cette proposition. Bentham ne se découragea point, et composa une autre dissertation aussi ingénieuse que solide sur la manière la plus simple de recueillir les opinions sans craindre le tumulte ou la séduction. Cette brochure est restée ignorée, on n'a point profité de ses vues ni de l'expérience que lui donnait l'exemple de la chambre des Communes. Cependant, sur la fin de la session, l'Assemblée législative, d'après la proposition de la Commission extraordinaire dont j'étais président (4), lui donna une marque de son estime en lui con-

(1) *Esquisse d'un plan nouveau pour l'organisation de la justice en France.*

(1) Voir le discours de Garran de Coulon à l'Assemblée législative, le 16 octobre 1791 (*Moniteur* du 17, et surtout *Patriote* du 18).

(2) Lord Shelburne, marquis de Lansdown (1734-1805), un des chefs les plus marquants du parti whig, célèbre par ses sympathies pour la France et la Révolution.

(3) La Rochefoucauld, duc de Liancourt (1747-1827), constituant, le philanthrope bien connu.

(4) La Commission extraordinaire, nommée en mars 1792 par la Législative, dite des *Douze*, puis des *Vingt-et-un*, puis, après le 12 août

férant le titre de citoyen français (1) ; la Convention a depuis rendu un autre décret aussi honorable pour lui, à l'occasion du *Panoptique* qu'il lui avait adressé (2)... Mais ce ne sont pas de pareils remerciements qui pouvaient remuer plus délicieusement l'âme de ce bienfaiteur de l'humanité, c'est l'exécution de ses idées. Ah ! combien Bentham doit regretter qu'on les ait ensevelies dans l'oubli !

David Williams est de tous les hommes de lettres anglais celui qui me paraît avoir une philosophie plus universelle, plus dégagée de tous préjugés nationaux. Il s'était affranchi de cette teinte de superstition qui ternit encore les sciences en Angleterre. Elevé dans l'état ecclésiastique, il en avait de bonne heure abjuré l'esprit et les prétentions ; et convaincu que la religion naturelle était la seule qui dût diriger un philosophe, il s'y était entièrement consacré, en renonçant à toutes les espérances que l'église anglicane lui promettait. Williams portait l'audace plus loin, il entreprit de faire un cours public de déisme, et exécuta ce projet pendant deux années dans *Margaret street* ; cette institution alarma l'église, et les persécutions qu'elle lui suscita sourdement le forcèrent bientôt de l'abandonner. La réforme de l'éducation paraît avoir été de bonne heure la passion de Williams, mais il ne s'est pas borné, comme Rousseau, à la théorie, il a pratiqué, et longtemps pratiqué, en suivant le bas âge jusqu'à trente et quarante ans. Cette pratique l'a mis à portée de connaître et de relever toutes les erreurs de Jean-Jacques. Il a consigné ses découvertes dans un *Cours sur l'éducation* (3), en quatre volumes, inconnu en France, et qui sans doute sera traduit lorsqu'on s'y occupera sérieusement des moyens de former des républi-

1792, des *Vingt-cinq*, et qui avait la haute main sur le gouvernement.

(1) Le 26 août 1792, en même temps que Williams, Paine, Clarkson, Priestley, Wilberforce, etc...

(2) Lettres écrites de Russie par Bentham sur un plan de prison imaginé par son frère, et qui, de forme ronde, avec un surveillant au centre, permettait de voir et de régler le travail des détenus et de les moraliser ainsi. Il appelait cet édifice le *Panopticon*.

(3) Williams a écrit plusieurs livres sur ce sujet. Brissot veut sans doute parler de son *Cours de leçons sur l'éducation*, 3 vol. in-8°.

cains. On y trouvera la morale la plus douce et la plus pure enseignée par des moyens simples et naturels, et prêchée dans un style séduisant. Il est facile de voir, en lisant Williams, qu'il écrit d'après son âme, car tout est coulant, sans gêne, sans affectation.

La politique étant sœur de la morale, ou plutôt ces deux sciences n'en faisant réellement qu'une, Williams s'est donné à la politique, l'a enseignée également dans des cours particuliers et dans de bons ouvrages.

Avec cette bienveillance qui le caractérise, on aurait peine à croire qu'il est l'auteur de quelques satires ; il en est deux cependant qui ont eu le plus grand succès en Angleterre, l'une intitulée *Voyage à Cheltenham* (1) ; l'autre, *le Songe du prince de Galles.* La première offre un tableau piquant des ridicules de la cour du roi d'Angleterre. Les faiblesses du prince de Galles, les vues et les vices du parti de l'opposition sont présentés avec le même talent dans la seconde. Dans toutes deux on reconnaît l'ami de la liberté, l'homme qui connaît le cœur humain et sait apprécier les actes du gouvernement. Toutes deux méritaient un grand succès, et l'ont obtenu.

Les savants anglais ne liraient pas sans murmurer, s'il tombait sous leurs yeux, l'éloge que je viens de faire de Williams. Ils me parurent ne pas l'estimer, les uns parce qu'il ne faisait pas grand cas du charlatanisme des sociétés littéraires et philosophiques, les autres parce qu'ils le regardaient comme un impie. Williams n'appartenait à aucune secte et s'en faisait gloire (2).



Il y a dans chaque nation des préjugés universels, dont la source n'est pas connue, qui n'en ont pas moins une longue

(1) C'est en 1788 que David Williams publia, sous l'anonyme, son *Voyage* [de Georges III] *à Cheltenham, Royal Recollections of a Tour to Cheltenham,* qui eut douze éditions en une seule année.

(2) M. de Montrol dit ici que le publiciste anglais était le père de miss Helena Williams, l'amie des Girondins, connue par ses publications sur la Révolution française. C'est une erreur. Il n'y avait aucun lien de proche parenté entre eux.

durée, qui n'en sont pas moins difficiles à ébranler. Telle est, par exemple, l'opinion que les Anglais et les Français ont mutuellement sur leurs principes religieux. On nous a tant accoutumés à regarder l'Angleterre comme le centre de la philosophie, que nous ne pouvons nous empêcher de la regarder aussi comme le centre de l'incrédulité, et parce que la liberté de penser y est sans bornes, nous la peuplons d'athées, de déistes, de philosophes.

De leur côté les Anglais continuent à croire leurs voisins des papistes superstitieux, intolérants, fanatiques. Ce double préjugé est également injuste, également mal fondé. Ce que je dis ici surprendra les personnes qui ne se sont formé une idée de l'Angleterre que d'après des voyageurs peu exacts ; mais c'est un fait et non une opinion que j'exprime ici, et à l'appui de ce fait j'atteste tous les bons observateurs qui ont étudié l'Angleterre, j'atteste les ouvrages théologiques que la presse y voit tous les jours éclore. Ce fait m'a confirmé dans un principe bien contraire à l'opinion reçue dans cette matière : c'est que les gens de lettres sont d'autant plus avancés de ce côté que la nation où ils vivent est plus dévouée à la superstition, à l'intolérance. A partir de cette règle, il doit y avoir et il y a plus d'incrédules en Italie, par exemple, qu'en Angleterre. Je ne parle pas du peuple, mais des gens qui lisent, qui pensent, qui forment l'opinion générale, d'après lesquels on juge la nation.

Si l'on eût prohibé, me disait un jour Williams, l'*Apologie de la polygamie* par le docteur Madan (1), si l'on eût emprisonné, condamné, puni l'auteur, il y aurait eu bientôt des prosélytes ; l'Angleterre aurait eu une secte de plus, une secte de polygames. Les gens sensés ont gardé le silence, quelques érudits ont cité du grec ; un plaisant, qui était déjà marié, a envoyé demander à l'apôtre de la polygamie sa fille pour

(1) Martin Madan (1726-1790), cousin du poète Cowper, se convertit au méthodisme après avoir entendu un sermon de Wesley. En 1780, il publia un ouvrage intitulé *Telyphtora*, dans lequel il se prononçait pour la polygamie, en se fondant sur la loi de Moïse. Cet ouvrage fit scandale. Madan a laissé divers autres écrits de théologie et de controverse.

seconde femme, et ce paradoxe théologico-politique est tombé de lui-même. Williams en concluait que le vrai moyen de conserver la foi était de tolérer toutes les sectes, tous les livres ; qu'en laissant une porte ouverte à l'incrédulité, on diminuait le nombre des incrédules : il me citait l'Angleterre pour exemple, et cet exemple me paraissait convaincant.

On publie tous les jours dans cette île une foule de sermons et d'écrits polémiques, où les orthodoxes et les non-conformistes se disent beaucoup d'injures. On y traduit encore des ouvrages des pères de l'église, tels que ceux de Lactance, *la Défense de la religion*, par Grotius, les *Sermons* de M. Osterwald (1), si célèbre dans le parti calviniste. A l'époque où j'habitais Londres, Wakefield (2) écrivait sur le baptême ; le non-conformiste Simplon (3) faisait une nouvelle histoire du Christ ; M. Madan défendait son roman favori, sa *Telipthora* ; on publiait les visions de Jacob Boehm (4), et de son pendant, Swedenborg. Tout cela se vendait, tout cela se lisait ; que dirai-je enfin ? On y regardait comme un des plus dangereux incrédules non seulement David Williams, mais le célèbre historien Gibbon, pour avoir essayé d'expliquer le merveilleux de l'établissement du christianisme ; et cependant qu'est Gibbon, considéré comme incrédule, si on le compare à Helvétius, à Fréret, à Voltaire ?

Il n'était alors question que de la querelle théologique du docteur Priestley et de ses adversaires. Tous les savants, tous les gens de lettres en connaissaient les plus petits détails (5). Ce docteur avait porté un défi à tous les incrédules, et aucun

(1) Jean-Frédéric Osterwald, pasteur calviniste suisse, né en 1664, de la famille d'où sortit le banneret Osterwald, dont il a été parlé à la page 284.

(2) Gilbert Wakefield (1756-1801), érudit et théologien.

(3) Je ne trouve aucun personnage de ce nom en Angleterre à cette époque. Il faut probablement lire Simpson, soit David Simpson (1745-1799), méthodiste, soit John Simpson (1746-1812), auteur de *Essays on the language of Scripture.*

(4) Bo hm, théosophe saxon (1575-1624).

(5) Joseph Priestley (1733-1804) ne fut pas seulement l'illustre chimiste qui partagea avec Lavoisier l'honneur de la découverte de l'oxygène ; c'était un ardent théologien, chef de la grande secte des unitaires.

Anglais n'avait osé ramasser le gant. Ces faits ne prouvent-ils pas que le christianisme est respecté, défendu en Angleterre ? Ne prouvent-ils pas que ce qu'on appelle la philosophie anti-religieuse y a fait peu de progrès, puisqu'il y existe encore deux partis constamment en guerre, outre une foule de sectes subalternes ? Ces faits ne prouvent-ils pas encore ce que me disait Williams, qu'en ouvrant la porte à l'incrédulité, on la lui fermait réellement ?

Il est des hommes qui se déprécient en s'associant à un corps, en s'unissant à une secte ; d'autres qui sont plus utiles au public en recherchant ces corporations. Williams appartient à la première classe ; Priestley à la seconde.

Cet homme, à qui l'Europe doit des découvertes si précieuses dans la physique, ne s'est pas borné à cette carrière. Il a parcouru avec succès presque toutes les sciences. Dans la politique comme dans l'éloquence, dans la métaphysique comme dans la grammaire, dans la théologie polémique comme dans la chaire, dans l'histoire comme dans l'éducation, il a voulu briller dans tout. Un mot peindra ce génie actif, qui, quoique jeune encore, s'est signalé par tant de travaux. On a dit de lui que pour apprendre une science il faisait un livre sur elle, et il a voulu apprendre presque tout. L'universalité des connaissances est presque toujours un signe infaillible qu'elles ne sont qu'en surface. On jugerait mal de Priestley, si on l'appréciait par cette règle. Quoiqu'il doive paraître étonnant que l'*Histoire de l'électricité* (1) et celle de la corruption du christianisme (2) soient sorties de la même plume, la distance qui sépare les genres de ces deux ouvrages ne doit point être un préjugé contre eux. Mais le physicien qui a vu Priestley faire avec adresse les expériences les plus délicates, le reconnaîtrait-il prêchant à Birmingham (3) son petit troupeau avec toute la simplicité d'un enfant? Non; il n'est de règles que pour le vulgaire, le génie n'en reconnaît point. Grand lorsqu'il s'élève jusqu'aux cieux, il l'est encore quand

(1) 1767.
(2) Plus exactement *Histoire des corruptions du christianisme.*
(3) Où il s'était fait pasteur de l'église dissidente.

il se met au niveau des autres hommes. Il y a même plus de grandeur à avoir le courage de descendre.

Je n'ai vu Priestley qu'une ou deux fois chez Kirwan ; mais j'ai pu apprécier dans sa conversation le savant avide de s'instruire, le théologien toujours prêt à combattre, et tout à la fois l'ami de la liberté et de l'humanité, et un bon père de famille. Je lui parlai de ses découvertes en chimie, il me parla de ses querelles théologiques. Je lui fis observer que les philosophes étaient désolés en France de le voir sacrifier la physique à la théologie. « Chacun, lui disais-je, y a pris son parti en matière de religion. — Je le sais, me répondit-il, mais enjamber le fossé n'est pas trancher les difficultés, et heureusement nous sommes encore en-deçà du fossé. La religion doit être la première de nos études, les autres ne sont que secondaires. » Priestley me semblait né pour la polémique, et je crus que, s'il préférait la religion, c'est qu'entre les raisons alléguées il y avait en Angleterre, dans cette carrière, plus de rivaux à combattre et plus de spectateurs instruits que dans la physique. Ce que je ne me lassais pas d'admirer, c'était de voir ce même homme, si plein de ses dissertations sur l'arianisme et de ses expériences sur les gaz, s'occuper de sa famille. Il conduisait à Deptford son fils aîné, pour lui faire voir un vaisseau qu'on lançait à l'eau. Ce sera la première fois, me disait-il, qu'il jouira de ce spectacle, et je veux l'accompagner pour l'instruire.

Priestley a été plus d'une fois en butte à l'animosité de l'aristocratie et du clergé de son pays. Tous les écrivains qui voulaient flatter le pouvoir, tous les pauvres pasteurs qui voulaient s'avancer dans la faveur de leurs évêques étaient sûrs de réussir en lançant quelques lourdes réfutations ou quelques pamphlets contre lui : Priestley disait à ce sujet qu'il possédait la feuille des bénéfices et des grâces. On l'a depuis persécuté pour ses opinions politiques comme il l'avait été pour ses opinions religieuses, et l'Angleterre s'est chargée de le punir de l'honneur que la France a cru lui faire en lui donnant le titre de citoyen français et en l'appelant à la Convention nationale (1).

(1) Priestley, nommé citoyen français par décret du 26 août 1792,

Je regrettais bien de ne pouvoir cultiver la connaissance de cet homme intéressant ; alors il demeurait loin de Londres, à Birmingham, où le fixait le soin d'un troupeau qu'il formait à ses opinions religieuses, et dont on ne l'avait point encore chassé. On sait que, depuis, les persécutions du ministère anglais l'ont forcé de quitter sa chapelle. Il a remplacé Price (1) dans cette excellente école que ce savant célèbre avait instituée à Hackney (2), et au sein de laquelle la mort l'a enlevé, à l'époque où mourut Mirabeau, après une vie entièrement consacrée au perfectionnement de l'espèce humaine.

***

Son éloignement de Londres m'avait aussi empêché de fréquenter cet homme vertueux ; je le rencontrai en 1788 chez John Adams (3), ambassadeur des Etats-Unis ; je crus voir Socrate, sa figure inspirait le respect. Il me témoigna son regret de n'avoir pu lire mon ouvrage sur les Etats-Unis (4), il ignorait le français, et il était trop vieux, me disait-il, pour l'apprendre.

Je fus témoin, dans cette visite, d'un spectacle vraiment édifiant ; tandis que je causais avec Price et avec Adams, madame Adams et sa fille étaient dans le cabinet de ce célèbre ambassadeur, travaillant à ses côtés à des ouvrages de mé-

fut élu à la Convention, en septembre, par les départements de l'Oise et de Rhône-et-Loire. Il n'accepta pas.

Ces lignes ont donc été nécessairement écrites — ou ajoutées — après septembre 1792 ; de même, la ligne suivante sur la mort de Richard Price (29 mars 1791) est aussi, — si on admet que l'ensemble du récit ait été rédigé avant la Révolution, — une addition.

(1) Richard Price (1723-1791).

(2) Bourgade du Middlessex, au N.-E. de Londres, aujourd'hui englobée dans la grande cité.

(3) John Adams, avant d'être le second président des Etats-Unis (1797-1801), avait été plusieurs fois, en 1777, en 1780, en 1782, envoyé de son gouvernement en France. Il venait de rentrer dans son pays, lorsque Brissot l'y visita, près de Boston, en juillet 1788 (voir *Voyage dans les Etats-Unis*, I, 146 et suiv.).

(4) *De la France et des Etats-Unis*, livre publié par Brissot en 1787, en collaboration avec Clavière.

nage. Il me sembla être aux premiers temps décrits par Homère (1).

. . . .

Mais je m'aperçois qu'en peignant les hommes vertueux de l'Angleterre, j'ai été entraîné à parler de quelques-uns de ceux dont les vertus ont également excité mon admiration en Amérique. Cependant je n'ai pas payé mon tribut d'éloge ou de reconnaissance à tous les Anglais qui s'y sont acquis des droits. Parmi ceux dont le souvenir m'est cher, je ne puis oublier lord Mansfield (2). Je dois lui rendre ici hommage pour la protection légale qu'il accorde aux étrangers, pour l'accueil honorable que j'en ai reçu, et pour les encouragements pleins de bonté qu'il m'a donnés quand je lui envoyai ma *Bibliothèque des lois criminelles*, que personne plus que lui n'aurait sans doute eu le droit de juger avec sévérité. Lord Mansfield est l'un des premiers jurisconsultes, l'un des plus grands magistrats qui aient illustré l'Angleterre. On connaît de lui vingt traits qui attestent à la fois la fermeté et la pénétration de son esprit, ainsi que son équité : je n'en veux rappeler qu'un seul. Dans une des missions auxquelles l'obligeaient sa place, lord Mansfield vit traduire devant son tribunal une vieille femme que tous les habitants d'un village attestaient avoir vue marcher dans les airs, les pieds tournés vers le ciel et la tête en bas. Ces gens, excités par la haine ou une fanatique crédulité, l'accusaient d'être une échappée du sabbat, une véritable sorcière, et à ce titre ils demandaient sa condamnation. Le magistrat écoute avec le plus grand sang-froid l'accusation et les récits qui la motivaient. Il fallait se garder, dans l'intérêt de l'accusée, d'irriter des esprits follement prévenus et capables de se porter à de fâcheuses extrémités ; il ne semble pas douter un instant de la véracité des témoins. « Puisque vous l'avez vu, dit-il, je ne doute pas que cette femme, dont les jambes peuvent à peine se soutenir sur la terre, n'ait traversé les cieux

(1) Suivent, dans l'édition de Montrol, quatre pages transcrites presque textuellement, sauf quelques transpositions, du *Voyage dans les Etats-Unis*, à l'endroit que je viens d'indiquer. Je les retranche.
(2) Voir plus haut, p. 161

les pieds en haut et la tête en bas. Mais cette sorcière est anglaise ; comme vous et moi, elle est sujette des lois de l'Angleterre : je viens de les consulter toutes dans ma conscience, et je déclare que je n'en connais pas une qui empêche qui que ce soit de se promener dans les airs, et d'y marcher comme il lui convient. Tous ceux qui ont vu ces courses aériennes peuvent donc imiter son exemple ; ils en ont le droit, et je leur garantis l'impunité. Ils ne seront pas plus coupables que cette femme, dont ma voix proclame ici l'innocence, et que j'ordonne qu'on remette en liberté. » Et après ce jugement, dont les derniers mots avaient été prononcés avec toute l'autorité d'un magistrat suprême, la bonne femme s'en alla, et nul n'osa depuis l'accuser.

Je dois l'avouer ici, quoique j'aie peint jusqu'à présent les êtres les plus estimables que j'aie rencontrés en Angleterre, aucun ne m'étonna, ne m'édifia davantage qu'une jeune personne attachée à la secte des quakers ; c'était une jeune amie que ma femme s'était attachée dans un séjour qu'elle avait fait à Londres dans son enfance.

Miss Capper (1) appartenait à une bonne famille de Birmingham, qui professait la religion anglicane. Ayant eu occasion de lire quelques écrits publiés par des quakers et de se pénétrer de leurs principes, elle ne balança pas à quitter la religion dans laquelle on l'avait élevée, quoique le quakérisme prête en Angleterre à mille plaisanteries, quoique par cette conversion elle encourût la disgrâce de son père, qu'elle chérissait singulièrement. Jamais je n'ai vu, je ne dis pas dans une femme, mais même dans un philosophe, plus de mépris pour les richesses et pour la vie, plus de logique, un plus grand sang-froid dans les discussions, plus de sévérité dans les mœurs,

(1) Voir à la *Correspondance* une lettre de Brissot, du 3 novembre [1786], à Miss Capper. C'était une des filles de James Capper (1743-1825), voyageur et météorologiste, qui gagna le grade de colonel au service de la Compagnie des Indes. Brissot, en 1786, traduisit ses *Voyages dans les Indes* (voir *Bibliographie*). Dans son *Lycée de Londres* (décembre 1784) il avait publié une protestation du colonel Capper contre les injustices qu'il avait subies de la part de la Compagnie.

et en même temps plus de douceur et d'amabilité. Toutes ces qualités semblaient nées avec miss Capper ; elle commandait le respect quand elle parlait. Combien de fois, dans nos entretiens avec elle, mes connaissances ne me parurent-elles pas stériles à côté de ses vertus! Comme j'en désirais intérieurement l'échange! Mais ce désir s'évanouissait bien vite dans le tourbillon où j'étais plongé. Miss Capper me prédisait que je ne tarderais pas à le trouver insupportable, et à sentir que le vrai bien de l'homme consistait dans la jouissance de soi-même. Mais, hélas ! je n'étais pas le maître de diriger à mon gré ma conduite et de disposer de mon temps selon que je l'aurais désiré. Le travail auquel j'étais condamné, les soins qu'il me fallait donner à la fois à mon *Lycée* et à mon *Journal*, me forçaient à multiplier mes relations dans le monde, à y rechercher les gens de lettres et les savants, ou au moins les nouvelles des sciences et de la littérature. Ce n'était pas en restant chez moi, tranquille et heureux au sein de ma famille, que je pouvais présenter à l'Europe le tableau exact de l'Angleterre, ainsi que je l'avais promis à mes souscripteurs.

Pour considérer l'état des lumières dans une nation, il faut les observer, les comparer, les juger d'après elle-même, chez elle-même, et non pas du fond de sa retraite, ou d'après des journaux menteurs, des récits de romanciers, des portraits embellis par la flatterie, défigurés par la partialité, ou altérés par le mensonge. Le Tableau de l'Angleterre avait été fait bien des fois, et par des écrivains anglais et par des voyageurs. Mais on peut bien affirmer qu'il n'avait jamais été fait dans le véritable esprit qui doit guider l'écrivain philosophe. Cet esprit consiste à observer l'homme pour éclairer l'homme, les nations pour éclairer les nations, à rassembler les lumières des républiques pour instruire les monarchies, à recueillir les abus du despotisme pour le faire partout détester. Ecrit dans ces principes, un Tableau de l'Angleterre devait être utile à l'Europe, à l'univers entier. Mais parmi les auteurs qui s'étaient chargés de cette tâche, les uns n'avaient fait qu'un panégyrique, les autres qu'une satire ; aucun n'avait travaillé pour sa nation, son siècle ou les siècles futurs : car

les éloges comme les critiques outrées passent avec le temps; la justice et la vérité résistent seules, et viennent, au milieu des débris des siècles, instruire la génération qui survit.

Où puiser, pour les transmettre aux autres contrées, ces vérités utiles ? Pour l'auteur qui n'eût songé qu'à faire un *Tableau de Londres* comme Mercier en avait fait un de Paris, les nombreuses gazettes de cette première ville pouvaient sans doute être fort commodes. Combien de caricatures, de portraits variés, de faits curieux elles lui offrent chaque jour ! Ici les annonces les plus bizarres, là les anecdotes les plus scandaleuses. Les nouvelles politiques même auraient offert plus d'un sujet plaisant à ses pinceaux. J'ai lu, imprimé, que Washington était maréchal de France ; que ce maréchal, que nous prenons pour un grand homme, n'était qu'une femme déguisée en guerrier. J'ai lu que Morris (1), le surintendant des finances de l'Amérique, touchait cent louis de la cour de Versailles, et que pour le séduire, le lieutenant de police lui avait envoyé la plus jolie fille de Paris. J'ai lu enfin que le Grand-Turc avait demandé en légitime mariage une princesse autrichienne, et qu'en échange Joseph II voulait épouser une fille de Sa Hautesse. J'ai lu mille autres contes aussi ridicules, mille autres sottises de cette force. Ces ridicules privés d'un côté, ces sottises politiques de l'autre, peuvent égayer le spleen d'un Anglais, mais ils ne méritent pas de tenir place dans le Tableau de l'Angleterre ; ils doivent être méprisés par l'homme qui peint en grand cette grande nation, et qui veut que ses peintures fassent le profit des nations étrangères. A celui-là, il faut des traits de lumière, et ces traits ne se trouvent pas dans les in-folio des nouvellistes, dans les petites chroniques des gazetiers. Ces chroniques, ces gazettes mêmes, ne serviraient à rien pour peindre les mœurs de Londres, si l'on n'avait pas la clef de toutes les plaisanteries qui s'y publient. Cette clef ne s'acquiert qu'après un long séjour dans la capitale, qu'après avoir souvent interrogé les savants dans l'art du *perfide soulignement.* Il faut être au cou-

(1) Robert Morris, qu'il ne faut pas confondre avec Gouverneur Morris, qui n'était que surintendant-adjoint.

rant de tout, connaître les femmes à la mode, les folies du jour, les vices secrets des seigneurs ; il faut connaître, en un mot, les détails les plus orduriers, les cloaques de Londres. Aussi l'homme éclairé a-t-il sur tous ces objets une profonde et heureuse ignorance, et dans ce sens Robertson et Gibbon seraient incapables d'écrire une gazette aussi bien que ces assassins qui, pour un schelling, tuent la réputation la mieux établie.

Je n'avais point entrepris d'écrire un journal, ni des tableaux de ce genre. J'ai déjà dit quel était mon but. Je voulais non seulement diriger les esprits vers les hautes questions politiques, mais les éclairer en même temps sur toutes celles qui tiennent à la morale, à l'histoire, à la littérature et aux arts, parce qu'en traitant toutes ces questions il devait en jaillir des vérités utiles à l'humanité. Mais pour remplir cet objet j'avais plus besoin de la conversation et des opinions des gens sensés et instruits que des livres et des journaux. Il fallait donc bien me livrer malgré moi au tourbillon du monde, et y chercher les connaissances diverses qui m'étaient nécessaires.

Mes goûts particuliers me portaient plus volontiers vers l'étude des sciences et de la morale que vers la littérature. Cependant mon Tableau de l'Angleterre n'eût pas été complet si j'eusse dédaigné d'y rendre compte de l'état de la poésie et des théâtres, aussi bien que de l'histoire, de la politique et des sciences. J'étais donc également forcé de fréquenter les poètes et les spectacles, les chambres des Communes et des Lords aussi bien que les cabinets des savants. Cette vie active et agitée n'était pourtant pas celle qui pouvait me rendre heureux. Je vais dire ici deux mots de l'état de la littérature anglaise à l'époque où j'étais à Londres, en même temps que je parlerai de quelques littérateurs célèbres que j'y ai connus.



Si nous ne devons pas copier les Anglais dans leur hardiesse à fabriquer des mots et dans les licences de leur style, nous

devrions tâcher d'atteindre à l'énergie de leurs idées. Voilà ce qui peut s'emprunter à une littérature étrangère, se transporter dans une autre langue, et l'enrichir sans la dénaturer. Cette énergie brille surtout dans les poésies de nos voisins ; lisez Pope, Young, Shakespeare, non dans leurs traductions mutilées, mais dans les originaux ; vous serez étonné, ravi, votre âme s'élèvera à leur hauteur, vos couleurs s'animeront, vous serez peintre aussi.

En voyant combien de trésors inconnus les poètes de la Tamise peuvent offrir aux écrivains français, j'ai toujours été surpris que la langue anglaise ne fût pas classique pour ces derniers, et que de bonne heure ils ne se consacrassent pas à l'étude de ces sublimes modèles. Voyez quel parti Voltaire a tiré de cette littérature ! Il en dit du mal à son automne ; il craignait qu'on ne l'accusât d'en avoir trop profité dans son printemps. Il méritait le reproche qu'il faisait lui-même à Malebranche décriant l'imagination, il décriait sa maîtresse. Quand je loue la poésie anglaise, je parle de celle du siècle dernier, qui jetait encore quelques beaux rayons dans les commencements de celui-ci ; car la poésie contemporaine, celle que j'ai pu juger et apprécier, avait bien dégénéré. L'on se plaignait en France de la disette des génies politiques ; si la poésie était là à son déclin, en Angleterre elle semblait déjà dans la tombe. Il n'y avait plus de Milton, de Pope, de Dryden, de Congrève. A peine trouvait-on quelques versificateurs décolorés, et qui se traînaient de loin sur leurs pas. Le génie, le talent, tout était mort. Plus de ces chefs-d'œuvre qui avaient fait l'étonnement et le charme des amis des lettres. Ce n'était plus qu'odes ampoulées, plates épîtres, satires grossières ou éloges encore plus grossiers en l'honneur des ministres en place ou des ministres disgraciés ; c'étaient les généraux d'Albion comparés à César, et ceux des Français mis au rang des Lilliputiens. Cette pauvreté de goût et d'esprit avait réellement de quoi surprendre. Comment être tombé tout à coup du sein de la richesse dans une indigence aussi grande ? Le climat n'était point changé, le peuple était le même, seulement il était plus éclairé. Mais peut-être le raffinement du goût

entre-t-il pour beaucoup dans la décadence que le génie de la littérature semble partout éprouver.

Je veux pourtant distinguer de la tourbe des versificateurs que j'ai connus quelques poètes, tels que Colman (1), Hayley (2), Masson (3), dignes de la réputation qu'ils s'étaient acquise. Sans vouloir les dénigrer, je crois pourtant qu'ils ne pouvaient faire oublier leurs prédécesseurs et leurs maîtres. Voltaire disait, en comparant Pope et Dryden, que Pope allait doucement dans une jolie voiture par la ville, tandis que son rival parcourait les campagnes dans un char attelé de six chevaux, allant au grand galop. Si l'on comparait Pope avec ses successeurs, on pourrait lui prêter le char rapide de Dryden ; mais ceux-ci mériteraient-ils sa douce et jolie voiture ?

La plupart des ouvrages dramatiques que j'ai vu représenter en Angleterre n'étaient que des pièces corrigées de Shakespeare, de Massinger (4), de Lillo, de Beaumont, ou des imitations déguisées du théâtre français ; car, en disant beaucoup de mal de ce théâtre, les Anglais y pillent tout, situations, intrigues et caractères. L'une des premières comédies que je me rappelle avoir vu jouer était d'O'Brien (5), déjà connu par plusieurs pièces en vers et en prose, par sa défense de lord Shelburne, et, malheureusement pour lui, plus connu encore par sa querelle avec Colman, qui pendant toute une année ennuya et scandalisa le public aux dépens de son adversaire et à ses propres dépens. Je n'ai point oublié la pièce d'O'Brien, parce qu'il y avait du naturel et un ton vraiment comique dans un personnage de tapissier juif, peint d'après nature. En général, le

(1) Georges Colman (1733-1794), directeur des théâtres de Covent-Garden et de Haymarket, et auteur de comédies.

(2) William Hayley (1745-1820), poète de second ordre, ami de Cowper et de Southey.

(3) William Masson (1724-1797), ami de Gray, dont il imita la manière.

(4) Philippe Massinger (1584-1640) ; — George Lillo (1693-1739) ; — Francis Beaumont (1586-1616), le collaborateur de Fletcher.

(5) William O'Brien, auteur et acteur dramatique, joua dans la troupe de Garrick, et quitta le théâtre à la suite d'un brillant mariage. Il fit jouer diverses pièces à Covent-Garden. Je ne saurais dire de laquelle Brissot veut parler.

naturel et le vrai comique sont exclus du théâtre anglais. Les farces et les pantomimes captivent le goût général. Les premières sont des satires, les secondes des extravagances. Il est inconcevable que, sur des théâtres décents, on ose hasarder des parades aussi ridicules que celle du *Moine Bacon*, ou l'*Arlequin Junior* (1). Elles sont exactement calquées sur nos pantomimes de boulevards, à cela près que le choix n'en est pas aussi heureux, l'ensemble si parfait, et l'exécution aussi magique qu'en France. Mais comment, après avoir pleuré avec madame Siddons (2), ou ri avec madame Abingdon (3), peut-on se dégrader jusqu'à applaudir à des tours de force ou de gibecière dignes tout au plus des tréteaux mobiles de la foire ?

Ces *pasticcio* burlesques sont presque tous assaisonnés de plaisanteries contre les Français. Par exemple, dans l'*Arlequin Junior*, on voit un tapageur anglais qui veut faire le coup de poing avec un petit-maître français et qui le met en fuite ; et ce trait de bravoure fait rire les *true born Englishmen*. On y voit encore la Caisse d'escompte se changer en ballon, lequel ballon s'envole, au grand regret des porteurs de billets ; et cette allusion paraît très ingénieuse. On y voit des alguazils qui arrêtent dans la rue un malheureux débiteur et le conduisent en prison. Et cela s'appelle le Tableau de Paris, comme si Londres n'offrait pas les mêmes scènes. Rien de si rare à Londres que ce qu'on appelle une bonne plaisanterie. La liberté d'en faire et d'en publier surtout est peut-être ce qui la tue. Il n'y a pas de jour où les boutiques ne soient chamarrées de caricatures nouvelles : il en est peu qui ne soient pas dégoûtantes. Pour les faire entendre, les peintres spirituels suspendent à la bouche de leurs personnages une sentence. En voici une qui cependant m'a paru ingénieuse. Fox déclame devant un miroir, et ce miroir réfléchit la figure de Cromwell : *Se non*

(1) Je ne suis pas en mesure de dire ce qu'étaient ces pièces, qui étaient sans doute des pantomimes, genre alors très en faveur à Londres.

(2) Sarah Kemble, mistress Siddons (1755-1831), célèbre actrice tragique dont Gainsborough et Lawrence ont immortalisé les traits.

(3) Frances Barton (1737-1815), au théâtre mistress Abington.

è vero, almeno è bene trovato. Autre exemple qui donnera une idée du goût anglais en fine plaisanterie : il est tiré du *Lord Mayor's Day.* Un de ces Anglais qui, chargés d'un embonpoint énorme, ne vivent que pour manger, s'évanouit. On le secoue, on le pince, on lui apporte des eaux de senteur, on l'inonde ; rien n'opère ; une bonne vieille lui met sous le nez une énorme pièce de *roast-beef*, et il ressuscite.

Encore aujourd'hui les directeurs des théâtres anglais déshonorent leur scène par des bouffonneries aussi plates que rebattues contre les Français. A quelles classes d'hommes croient-ils ainsi devoir plaire ? Jusqu'à quand les auteurs comiques copieront-ils des sarcasmes surannés ? Quand enfin voudront-ils devenir philosophes, et chercher à détruire l'antipathie qui règne entre les deux nations, au lieu de la fomenter ; les porter à s'aimer, à s'estimer, au lieu de les exciter à se ridiculiser, à se haïr ? Le premier poète anglais qui osera défendre sur la scène ces sentiments de cosmopolitisme méritera bien de l'humanité et sera sûr de l'immortalité, au moins dans la mémoire des gens de bien.

Il y avait à Londres deux auteurs capables de tenter cette révolution, Sheridan et Colman. Elle était digne de leurs talents, et ils eussent été secondés par les grands acteurs dont leurs théâtres étaient remplis ; car il faut convenir, à la gloire du théâtre anglais, que le nombre des bons acteurs, dans le tragique et dans le comique, est bien plus considérable à Londres qu'à Paris. Ce grand nombre résulte uniquement de l'émulation et de la concurrence. J'ai vu Henderson (1), et Crawford, Kemble et Siddons ravir également les spectateurs à Covent Garden et à Drury-Lane. Il n'y avait qu'une actrice dans le comique qui paraissait n'avoir point de rivale, madame Abingdon.

Sheridan, quoique membre de la chambre des Communes,

(1) John Henderson (1747-1785), appelé le « Roscius de Bath » ; il jouait à Haymarket avec un très grand succès.

Ann Spranger Barry, au théâtre mistress Crawford (1734-1801). Son triomphe était dans le rôle de Desdemona.

John Kemble (1757-1823), le frère de Mes Siddons, arrivait précisément en 1783 à Londres, où il fut régisseur du théâtre de Drury-Lane.

était alors directeur d'un théâtre. On lui devait entre autres comédies remarquables l'*Ecole du Scandale* (1). Colman, auteur d'une traduction en vers d'Horace que les journalistes ont beaucoup vantée, était, comme Sheridan, directeur d'un théâtre et auteur de plusieurs pièces estimées. En réformant les préjugés de leur nation, ils eussent purifié son goût et se fussent ouvert une nouvelle carrière.

Donnez à une nation un goût universel, des idées étendues et ses poètes seront grands. Rétrécissez le champ des idées, et le génie se rapetisse, devient nul. Ne serait-ce pas une des causes du déclin de la poésie du théâtre en Angleterre ? On n'adore que Shakespeare, il faut donc ou l'imiter ou s'exposer à n'être pas goûté. Or, l'écrivain qui imite rampe presque toujours.

Non pas que je veuille ici décrier ce père du théâtre anglais, et me joindre à la foule des anti-Bretons qui l'appellent extravagant. Avant que de lui faire son procès, et le procès de ce théâtre, songeons que Shakespeare est en possession des hommages de la scène depuis trois siècles, que les plus grands hommes, les poètes les plus distingués ont brûlé de l'encens au pied de sa statue ; pensons qu'aujourd'hui même où le théâtre grec est mieux connu, où la régularité des pièces françaises n'est pas ignorée, pensons qu'une foule d'hommes de tous les rangs admirent encore cet extravagant ; que les gens de lettres le défendent, le divinisent ; pensons que ce n'est point ici seulement illusion, fanatisme, que la nature elle-même rend hommage à Shakespeare dans les larmes que ses scènes arrachent aux spectateurs, et, d'après cela, osons dire que c'est un fou, que ses admirateurs sont des frénétiques ; osons faire le procès à trois siècles et à des milliers d'hommes éclairés (2) ! Non, soyons sobres de censures, si nos rivaux sont sobres d'éloges ; détruisons le préjugé qui restreint le culte à une seule idole, mais ne détruisons pas l'idole même.

En parlant de ce poète célèbre, je dois dire un mot de l'un

(1) *The School for scandal*, 1777.
(2) Cf. la lettre de Mme Roland à Varenne de Fenille, du 21 mars 1789.

des mille et un commentateurs qui se sont présentés pour l'expliquer ; car Shakespeare, qui compte à peine trois siècles d'existence, a déjà l'honneur d'être aussi peu entendu qu'Homère et d'avoir autant de commentateurs que lui. L'univers scientifique croyait qu'il n'était pas possible d'aller au-delà des commentaires de l'oracle de l'Angleterre, du docteur Johnson. Capell (1), l'une des anciennes connaissances de Maty, prétendait l'éclipser ; il avait compilé pendant vingt-trois ans, et il avait produit trois gros volumes in-4° de notes et de variantes. Il soutenait que tous ses prédécesseurs l'avaient volé, que lui seul entendait Shakespeare.

A quelle torture on met ce pauvre esprit humain ! Le forcer de lire trente à quarante volumes in-4° pour entendre une vingtaine de tragédies.

A quoi sert toute l'érudition de Steevens (2), de Johnson ? A-t-elle fait verser une larme de plus aux spectateurs attendris ? Le spectateur pleure ou rit suivant qu'il entend, qu'il sent ; et il sent avec ses organes, et non avec ceux du commentateur.

Je m'amuse quelquefois, je l'avoue, à lire leurs notes, comme à la foire je m'amuse à voir faire des tours de force. C'est toujours de plus fort en plus fort. Quelle incertitude ne doit pas jeter sur la science de la critique cette multiplicité de commentateurs ? Et quelle idée prendra-t-on de celle qui s'escrime sur les anciens, quand on la voit si malheureuse pour interpréter même les modernes ? On entend à peine Shakespeare, mort il y a trois siècles, dans sa patrie même, lorsque la même langue, les mêmes mœurs, les mêmes lois subsistent : comment se flatter de pouvoir entendre Homère, si loin des lieux qui l'ont vu naître, si loin de son siècle, lorsqu'il reste à peine quelques décombres des villes qu'il chante, lorsqu'il ne reste plus aucune trace de l'esprit, du caractère des Grecs,

(1) Edouard Capell (1713-1781) avait donné en 1780 une édition de Shakespeare. Après sa mort on publia, en 1783, ses notes et commentaires sur Shakespeare en 3 vol. in-4°.

(2) George Steevens (1736-1800) avait donné deux éditions de Shakespeare et collaboré à celle de Johnson.

lorsque leur langue s'est abâtardie dans la bouche d'esclaves ou de pirates?

En réfléchissant sur le travail immense de Capell, Maty lui demandait quel démon un jour avait pu le porter à s'infliger un supplice aussi cruel que celui de copier vingt fois la même tragédie, de dévorer tous les bouquins, se martyriser le cerveau pour déchiffrer mille mots inintelligibles ? L'amour de la gloire, répondit-il. A coup sûr, cet homme calculait mal ; car appréciez cette gloire : elle consiste à se voir imprimé, relié, loué par des ignorants, censuré par des grimauds, volé par des plagiaires ; en un mot, elle consiste à dire : j'ai vécu pendant quelques heures dans l'opinion de quelques personnes. Voilà la récompense de vingt-trois ans de travaux.

Un des littérateurs les plus distingués avec lesquels je me sois trouvé en relation à Londres est l'auteur de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (1). C'était un petit homme, plus gros qu'il n'était haut, et dont toute la personne était fort remarquable par son extrême laideur et sa difformité. Je ne m'arrêterais pas à cette puérile observation, si la nature même de notre première entrevue n'avait pas roulé sur sa figure autant que sur son esprit. Je m'étais chargé de quelques notices pour une *Galerie historique* (2) à laquelle ont travaillé La Harpe, Marmontel, Villar, etc. ; à ces notices il était joint des portraits. Je demandai à Gibbon la permission de faire graver celui qu'un artiste célèbre avait peint quelque temps auparavant, et je le priai de joindre à cette faveur sa notice même, qui ne pouvait être mieux rédigée que par lui : il me promit tout, et je vis, quoiqu'il m'ait fait trop attendre l'effet de sa promesse, qu'il n'était pas plus fâché de transmettre à la postérité la mémoire de sa vie que les traits de son singulier visage.

Gibbon avait longtemps habité Paris, où les académiciens l'avaient beaucoup fêté ; mais, malgré cet accueil qu'ils

(1) Gibbon.

(2) C'est peut-être la *Galerie universelle des hommes qui se sont illustrés dans l'empire des Lettres*, faite sous la direction de Sulpice Imbert de la Platière, et qui parut en 1787, en 8 vol. in-4°.

avaient aussi prodigué à Sterne et à plusieurs autres, l'historien de l'empire romain avait conservé un plus doux souvenir de son séjour parmi les simples citoyens suisses que parmi nos beaux esprits. Il ne se rappelait le lac de Genève qu'avec délices ; aussi, après un nouveau voyage en France, il se hâta de regagner ses bords enchantés, où je le crois maintenant fixé (1).

Je viens de nommer Sterne : il avait cessé de vivre depuis plus de douze ans (2) quand je me fixai en Angleterre ; mais sa mémoire était vivante encore dans le cœur de plusieurs personnes de ma connaissance, ses anciens amis, et ses aventures amoureuses, ses distractions, sa gaîté, l'originalité de son caractère, ont fait souvent le charme de nos entretiens : je ne parle pas de ses écrits, qui vivront éternellement dans l'esprit de tous les hommes éclairés et de tous ceux qui voudront chercher la philosophie la plus profonde et la plus touchante au milieu de la fougue du style le plus enivrant. La mère de miss Capper avait été l'amie de Sterne, et elle avait assisté à son mariage en 1741. Le mariage avait eu lieu un samedi. Les paroissiens du burlesque auteur de *Tristram Shandy*, informés de cet événement, et sachant qu'il devait prêcher le lendemain à sa paroisse, s'y étaient rendus en foule pour voir la nouvelle mariée, qui fit son entrée dans l'église derrière son mari, et essuya toutes les observations que chacun peut faire en pareille circonstance. Au moment où Sterne monta en chaire, tous les yeux se fixèrent sur lui, et chacun, curieux de connaître le texte qu'il allait choisir pour son sermon, prêtait une oreille attentive. Sterne commença par ces mots : « Nous avons pêché toute la nuit sans attraper de poisson... » L'auditoire ne put se contenir : les uns prenaient leur mouchoir pour étouffer leurs ris, tandis que les vieillards tâchaient de garder une contenance sévère en écoutant le

(1) Gibbon avait quitté Londres en 1783 pour aller s'établir en Suisse, près de Lausanne. C'est là qu'il acheva son Histoire en 1787. Il rentra en Angleterre en 1793, et mourut à Londres au commencement de l'année suivante.

(2) Mort en 1768.

facétieux prédicateur. Lui ne s'était ému de rien, et continuait son sermon, dans lequel chacun cherchait les malignes allusions que le pasteur ne semblait pas épargner. Son sermon, du reste, fut un des plus beaux qu'il ait prononcés : les uns l'admiraient, les autres riaient aux éclats ; et il n'y eut que madame Sterne qui en parut vraiment scandalisée.

Miss Capper, de qui je tiens cette anecdote, était, je le répète, la personne à qui nous étions le plus attachés. C'était presque la seule société de mon épouse, qui avait les mêmes principes en morale. Ah ! si j'avais pu écouter ou suivre les conseils de ces deux précieuses amies, combien de chagrins je me serais épargnés ! Mais je les entendais, je les plaisantais, car que leur répondre, puisque j'étais forcé de me livrer au genre de vie que j'avais adopté ? Attaché à mon cabinet, et ne sortant que pour affaires, à peine donnais-je quelque temps à ma famille. Etait-ce faute de tendresse ? Non. J'ai consulté mon cœur ; il ne peut me tromper, il était tout à ma femme et à mes sœurs ! Mais l'ardeur pour faire prospérer mon entreprise m'emportait. Je me rappelle encore quelques promenades délicieuses que je fis avec Félicité, dont la grossesse était alors avancée, dans une commune qui est près de Londres, du côté de *Newman street* ; nous étions presque seuls : c'était cette solitude que je recherchais. Nous n'étions jamais plus heureux que livrés à nos idées.

J'ai souvent pensé que si le ciel m'eût fait naître avec quelque fortune et m'eût laissé tous mes goûts, j'aurais été le meilleur mari, le meilleur père et le citoyen le plus ardent pour le bien public ; mais j'ai été contrarié par des besoins sans cesse renaissants, par la nécessité de soutenir ma famille ; il fallut toujours employer mes talents au dehors, et m'arracher de ceux que je chérissais pour pouvoir leur être utile.

***

Jamais je ne sentis plus cruellement combien il est dur d'être gêné dans sa fortune, avec un cœur libéral et brûlant de faire le bonheur des autres, que dans les premiers mois de 1784. A cette époque, j'avais dépensé pour mon établissement tout l'argent que mon associé y avait versé. Les souscripteurs arrivaient lentement ; cependant on entrevoyait dans l'avenir le moment où tout devait prospérer ; mais il fallait pour l'accélérer quelques nouveaux fonds ; les premiers étaient visiblement trop médiocres. Je n'avais demandé qu'une somme de quinze mille livres lorsque le double et le triple eût été à peine suffisant (1). J'avais trop présumé du succès, suivant mon usage; je comptais d'ailleurs sur l'addition que m'avait promise mon associé en cas de besoin, et me berçant de ses promesses, j'avais banni toute inquiétude. Mais je fus bien détrompé quand j'eus recours à lui.

Desforges s'était bercé comme moi de songes qu'il devait lui-même faire évanouir. Tandis que je le payais par une confiance imprudente, nous apprîmes que la permission accordée pour mon journal en France avait été suspendue, et qu'il s'élevait du moins des difficultés dans son entière exécution ; il fallait les prévenir. J'étais nécessaire à Londres, Desforges partit pour Paris, non sans m'avoir encore accablé de protestations d'amitié et de désintéressement.

A peine était-il arrivé que la suspension avait été levée; c'était un grand bonheur, car en descendant de voiture Desforges gagna une entorse qui le tint dans sa chambre durant deux mois, ce qui ne l'empêcha pas de me faire payer

(1) Sur toutes ces affaires d'argent entre Brissot et Desforges, on trouvera d'amples renseignements dans la *Réplique de J.-P. Brissot à Charles Théveneau de Morande.*

depuis deux cents livres pour frais de voitures. Le libraire Périsse (1) avait heureusement aplani toutes les difficultés, tandis que Desforges remettait sa jambe ou amusait de son clavec n la société qui venait compatir à sa souffrance.

Ma situation à Londres n'était pas tout à fait si douce ; car au *Tableau de l'Angleterre* j'avais encore joint une nouvelle occupation (2)......

Ce *Tableau* de l'Inde parut sous forme périodique, comme celui de l'Angleterre ; en le publiant pour mon compte je n'eusse point été coupable, et j'en fis le sacrifice à la société du Lycée, parce que j'imagina qu'en le donnant *gratis* aux souscripteurs de cet établissement j'en augmenterais le nombre.

Rien ne pouvait être plus utile à l'avancement des lumières et de la liberté que mon Lycée de Londres. Mais lorsqu'il fallut enfin l'ouvrir, une foule d'obstacles s'élevèrent autour de moi, et le premier qui m'arrêta fut l'emplacement nécessaire aux assemblées. J'avais pourtant trouvé un local tel queje pouvais le désirer. David Williams, que je fréquentais assidûment, consacrait alors tous ses moments au perfectionnement de la politique, science dans laquelle il formait des élèves qui pourront un jour faire disparaître les taches dont la constitution de l'Angleterre est ternie. Il faisait un cours fort suivi par tous les membres de la Société constitutionnelle, et même par les membres les plus éclairés du parlement, qui s'honoraient tous d'être comptés parmi ses amis. Le nombre de ceux qui venaient l'écouter ayant forcé Williams à chercher un plus vaste

(1) Périsse le jeune, probablement de la grande famille des libraires de Lyon, était établi à Paris, Pont Saint-Michel, et c'est lui qui éditait le *Journal du Lycée de Londres*, ainsi que le *Tableau de l'Inde*.

(2) Suivent deux pages, où Brissot parle d'un troisième périodique publié par lui à Londres (*Le Tableau de l'Inde*), et qui sont tirées textuellement de sa brochure de 1791, *Réponse de J.-P. Brissot à tous les libellistes*. Je les supprime.

emplacement, il m'avait généreusement offert de partager celui qu'il avait choisi, en gardant à sa charge presque tous les frais qu'il avait déjà faits pour lui. J'allais accepter sa proposition, mais alors commencèrent les difficultés et les tracasseries ; Desforges n'avait encore payé que dix mille livres sur les quinze qu'il devait. Ces dix mille livres et beaucoup plus avaient été employées dans les frais d'impression de nos journaux et de nos prospectus ; je ne voulus pas prendre de nouveau sur moi la charge de trois cents guinées qu'il me fallait pour le local de notre établissement. Je demandai à Desforges le dépôt de la somme qu'il redevait ; non seulement il me refusa, mais même il me témoigna dès lors le désir de rompre la société : cette demande était le fruit des intrigues de mes ennemis et des spéculations commerciales qu'ils avaient formées. Je n'aurais pas balancé, si j'eusse eu des fonds ; mais dénué de tout moyen, je fus forcé non seulement de continuer la société avec lui, mais, à son refus, de recourir à d'autres bourses, pour soutenir mon entreprise que je ne voulais pas abandonner. L'Angleterre ne m'en offrait aucune, je n'en pouvais espérer qu'en France. Il fallut donc y passer. Je me préparais à ce voyage, lorsque mes premiers malheurs vinrent tout à coup fondre sur moi.

Ici commencent les persécutions de Swinton et de Morande. Mon imprimeur, que j'avais toujours bien payé, poussé par les instigations de ces deux hommes, et peut-être par Desforges lui-même, me fit demander l'argent qui lui était dû pour le Journal du Lycée. Je lui avais donné une traite de vingt guinées sur Paris ; elle avait été protestée par un malentendu ; il me la rapporta : je lui en acquittai le montant. Je ne lui cachai pas que mes affaires exigeraient peut-être que je fisse un voyage en France, mais qu'avant de partir je solderais son compte en entier ; il me répondit qu'il n'avait aucune inquiétude, et qu'il serait content de

toutes mes dispositions. Il me quitta, et je me reposai sur ces paroles.

Je n'avais jusqu'alors éprouvé que des honnêtetés de la part de Cox, chez lequel je faisais imprimer depuis dix-huit mois : mes procédés à son égard semblaient m'avoir gagné son estime. Il m'offrait ses services, m'invitait à dîner, me serrait affectueusement la main. Je croyais à toutes ses démonstrations. On me l'avait peint comme un Tartufe, comme un traître : on avait cherché à éveiller mes craintes et ma défiance. J'aimais à croire qu'on s'était trompé ; c'était moi seul qui me trompais.

Le surlendemain du paiement que je lui avais fait, il m'envoie un officier public. C'était un jour de poste, et je m'enfermais régulièrement ce jour-là. On refuse la porte à l'alguazil ; il retourne chez l'hypocrite Cox. Celui-ci craint que je n'aie découvert son infâme manœuvre; il craint que, pour échapper à sa poursuite, je me sois caché. Afin de s'en assurer, il m'envoie le compositeur chargé de mon ouvrage, sous prétexte de quelques éclaircissements à lui donner, et il le fait suivre par le sbire.

Suivant les lois anglaises, la maison d'un débiteur est un asile sacré ; le créancier ne peut jamais le violer. Si le baillif ne peut s'y introduire par douceur, si on lui en refuse la porte, il ne peut employer la force pour se la faire ouvrir; s'il y avait recours il serait criminel, on aurait droit de le tuer. L'adroit baillif se présente à la suite de mon compositeur ; le domestique le laisse entrer sans difficulté : alors il me déclare que je suis son prisonnier.

Je tombai des nues. « Quoi ! arrêté sur la requête de Cox ! — Oui, monsieur. — Mais il était là hier. Là, je lui dis qu'avant de partir je terminerais son compte ; il doit l'être, il le sera ces jours-ci. — Je le crois ; mais voilà le *warrant.* » Il n'y avait rien à répondre. Ciel ! de quelle angoisse mon âme fut déchirée en me voyant obligé de subir et la honte et

la douleur de cette fatale arrestation ! Jamais je n'avais éprouvé pareil malheur, et l'idée seule m'en avait souvent indigné. Mais que faire ? je n'avais pu prévoir la conduite infâme de l'imprimeur, et je ne pouvais dans cet instant désarmer l'alguazil qui me pressait de le suivre. Hélas ! étranger, ignorant les lois, devinant la source de cette intrigue, et ne sachant où elle pourrait s'arrêter, j'étais ce jour-là séparé de mon frère, sans conseil, et, pour comble d'infortune, n'osant même élever la voix dans mon cabinet. J'étais père depuis quelques jours (1) ; Félicité était singulièrement affaiblie par sa couche qui avait été longue et douloureuse. Qu'allait-elle dire, si je passais vingt-quatre heures sans la voir ? Quelle inquiétude ne la tourmenterait pas ? car pouvais-je espérer de rentrer avant un jour ou deux ? Je prévins mes sœurs, avant de partir ; je leur recommandai de tranquilliser Félicité, en lui alléguant différents prétextes pour excuser mon absence. Combien de larmes je versai dans cette funeste chambre d'arrêt où l'huissier me renferma ! Cette prison n'avait pourtant rien de triste et de lugubre ; à l'exception des barreaux des fenêtres, j'aurais pu me croire encore chez moi. Il faut avouer que si l'on arrête un débiteur à Londres, on a pour lui les plus grands soins, et qu'on le traite du moins avec humanité. C'est un exemple qu'on devrait bien imiter en France à l'égard de tous les prisonniers.

Mais ces adoucissements ne pouvaient diminuer mes angoisses ; je me peignais à chaque instant mon amie inquiète et accablée par sa douleur, n'offrant qu'un lait dangereux à ce pauvre enfant que je venais de recevoir dans mes bras. Le ciel ne m'abandonna pas ; car c'est à sa bonté que je dois attribuer différents secours qui me mirent à portée d'opérer mon prompt élargissement.

(1) Naissance de Félix Brissot, 25 avril 1784.

A peine étais-je installé dans la maison d'arrêt, que j'avais vu paraître Latour, toujours gai et sans souci ; il venait me recommander de bien me divertir ; il me parlait de cette affaire comme d'une bagatelle qui arrivait à tous les honnêtes gens, comme d'un accident qu'il avait essuyé dix fois, et qu'il était chaque jour à la veille d'essuyer encore. Desforges, qui avait accompagné Latour, me tenait un langage tout différent. C'était pour lui, c'était à cause de lui que j'étais dans cette affreuse position ; il affectait d'en être consterné ; il me protestait qu'il prenait une grande part à mes peines, et, pour me le prouver, il m'apportait quelque argent qu'il avait, paraît-il, emprunté à un ami. Je ne pus paraître insensible à ce procédé. J'oubliai tout ressentiment, j'oubliai même que je n'étais là, que je ne souffrais que pour lui. Je voulus bien croire que les monts d'or et tous les millions de Desforges s'étaient évanouis, qu'il en était réduit à emprunter quelques pistoles pour me tirer de l'embarras où notre entreprise et ses procédés m'avaient mis ; mais qu'était-ce que la somme qu'il m'apportait ? Elle ne pouvait me délivrer, et Desforges le savait aussi bien que moi.

Heureusement que mon excellente belle-mère m'envoya à cette époque une traite de cinquante guinées. Je n'oublierai jamais non plus les services qui, dans cette circonstance, m'ont été rendus par un anglais que j'avais connu dans la maison de Swinton, et qui était précepteur de ses enfants. Retiré à Basersey (1), dans une académie qu'il dirigeait avec peine, dès que le bienfaisant Perks apprit mon malheur, il accourut, me donna seize guinées, produit de ses épargnes ; il me pria de ne pas m'occuper du remboursement. Un autre de mes amis, que je n'ai point encore

(1) Localité inconnue. Probablement Battersea, comté de Surrey, à l'O. de Londres, aujourd'hui englobée dans la ville.

nommé, et à qui j'ai voué une profonde estime, me prodigua tous ses soins et toutes les consolations que sa situation lui permettait. C'était Bridel (1), professeur de français à Londres. Nous avions été camarades de collége, et je l'avais perdu de vue depuis que les mauvais traitements dont l'accablait son père, avocat à Chartres, l'eurent forcé d'aller chercher son pain dans une terre étrangère. Bridel s'était fixé à Londres ; il y avait acquis cette habitude de réfléchir, cette solidité, cette constance dans ses attachements, vertus si rares en France. Je n'allais jamais chez lui sans être édifié. Sa famille était nombreuse ; il la soutenait et l'élevait dans de bons principes. Bridel vivait dans l'obscurité ; mais il était bien plus heureux que moi, qui poursuivais une vaine gloire, le désir d'être utile aux hommes. Si jamais vous retrouvez Perks ou Bridel, mes enfants, soyez reconnaissants envers eux, ils ont essuyé les larmes de votre père.

Avant de sortir du lieu où il m'avait fait conduire, j'envoyai chercher l'imprimeur. Je voulais le payer de mes mains et lui reprocher en face sa perfidie. Il refusa de venir. Ce refus me convainquit de la vérité de mes soupçons sur le principe de sa conduite ; il en eût rougi devant moi ; rien de personnel n'avait pu l'engager à agir ainsi. Tant de perfidie lui était étrangère. Il n'avait été que l'instrument de Swinton et de Morande, qui avaient déjà commencé leurs attaques contre moi dans le *Courrier de l'Europe,* et qui s'étaient indignés que j'eusse défendu Price et soutenu contre eux une opinion de Kirwan. Cox imprimait le *Courrier* ; il était dans leur dépendance ; ses affaires ne lui permettaient pas de perdre l'impression d'une feuille qui lui paraissait plus assurée que mon journal. Swinton, pour qui

(1) Ed. P. Bridel, traducteur de l'*Histoire des quakers,* de Guillaume Penn. — Voir *Patriote français* du 2 avril 1791, et une lettre de Mme Roland à Bancal du 20 juin de la même année.

tout moyen de nuire était bon, l'avait forcé de me mettre le pistolet sous la gorge, et il avait mieux aimé m'immoler que de s'immoler lui-même. La conduite que Swinton et Morande tenaient à mon égard depuis quelque temps et leurs diatribes imprimées contre moi n'ajoutaient que trop de semblance à cette explication.

A peine avais-je été délivré de ma courte captivité, que je m'étais hâté de me rendre auprès de Félicité : je la rassurai; mais elle ne me confia pas tous les chagrins qui dévoraient son âme, et je devais, pour ménager sa sensibilité dans le triste état où elle était, lui dissimuler les miens. Les ressources me manquant à Londres, je crus ne devoir pas perdre un moment pour me rendre en France. Mes ennemis m'épiaient, m'environnaient de tous les côtés pour me tendre des piéges. Je logeais dans ma maison le plus cruel et le plus perfide de tous ; c'est lui qui, sous le voile de l'amitié, machinait les plus noires trahisons ; mais comment dérober toutes ces craintes à ma sensible épouse ? Elle languissait dans son lit, et mille inquiétudes sur elle et sur notre enfant assiégeaient son esprit ; je crus que son bonheur même me commandait le silence, et je partis en lui annonçant seulement la nécessité de recourir à mes amis en France pour soutenir notre établissement. J'ignorais toutes les larmes que lui fit verser ce départ précipité, mais, ô mon amie ! quelle était ton injustice de l'attribuer à un défaut de tendresse ! Hélas ! tu ne sentais pas mes déchirements, et tout le regret que j'éprouvais en te laissant dans une situation aussi douloureuse et en te dissimulant mes profonds chagrins !

Pour donner une idée de la faiblesse de mon cœur, de la facilité avec laquelle je me laissais aller à tous ses mouvements et de l'ingratitude dont j'ai été payé, il faut citer la scène qui précéda de quelques heures mon départ pour Paris.

J'ai dit que Desforges s'était tout à fait livré à Pelleport et que celui-ci, dupe comme moi de ses fanfaronnades, des millions qu'il prétendait avoir à sa disposition, cherchait par tous les moyens possibles de plaire à Desforges et de le captiver. De son côté Desforges ne voyait rien de plus beau que les projets que la féconde imagination de Pelleport enfantait chaque jour ; son association avec moi lui paraissait de plus en plus incapable de satisfaire les désirs gigantesques qu'il s'en était formés, et Pelleport avait le plus grand soin à augmenter son dégoût pour notre entreprise et pour moi. Cependant je vois arriver Desforges tout consterné, qui me conjure de monter avec lui dans une voiture qui m'attendait. « Et pour quoi faire ? lui dis-je, étonné de son émotion ; qui me demande ? et où voulez-vous me faire aller ? — Je viens de voir arrêter le marquis de Pelleport, me dit-il ; on l'entraîne s'il ne fournit à l'instant une caution. Vous savez qu'il n'a ici ni ami ni argent : c'est à vous qu'on l'a recommandé; au nom de ses enfants, sauvez-le ; faites pour lui ce que je ne puis faire moi-même ; vous savez que je n'ai pas une guinée à ma disposition, et qu'on *n'accepterait pour rien ma signature* (Desforges se rendait justice) ; sauvez ce pauvre Pelleport : c'est un service qu'il attend comme moi de votre amitié. »

Je ne m'inquiétai pas si Desforges, pressé d'un si vif intérêt pour son nouvel ami, n'était pas de moitié dans cette affaire. Je ne vis que les deux enfants de Pelleport abandonnés et mourant de faim ; je ne songeai qu'à un nouveau service à lui rendre, et j'y volai. Je donnai ma signature. Pelleport fut libre ; je ne sais en quel état déplorable il était réduit ; je fus obligé de lui offrir jusqu'à ma bourse pour dîner, car le sensible Desforges donnait des pleurs à son infortune, mais ne voulait ou ne pouvait pas la soulager d'une obole. Et ce fut quelques jours après ce service que l'un et l'autre renouvelèrent leurs diatribes

contre moi, qu'ils eurent la lâcheté de me décrier partout après mon départ, et de se joindre à mes dénonciateurs. Et ils ont ajouté à toutes ces infamies celle de laisser l'engagement que j'avais contracté pour eux à ma charge.

TABLE DU 1er VOLUME

NOTES COMPLÉMENTAIRES ET RECTIFICATIONS

Tome I, p. 46. — Supprimer la première phrase de la note 1.

Id. *p. 80.* — Rectifier ainsi la note 3 :

D'Amerval était le frère de la baronne de La Garde. Il avait épousé une bâtarde de Terray, titre bien suffisant pour que le ministre voulût l'enrichir.

Id. *p. 248, ligne 5.* — Lire *une* au lieu de *un*.

Id. *p. 285, note 2.* — Ajouter que la parenté des Bertrand de Suisse avec les Bertrand de Toulouse est plus que douteuse.

Id. *p. 349, note 1.* — De Bourges, « qui fit partie, de 1787 à 1792, de la Commune de Paris. » — *Lisez :* « de *1790* à *1792* ».

Id. *p. 392.* — Félix Brissot naquit, non pas le 25, mais le 29 avril 1784.


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 12 02 02 5